

LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA



3 1761 01875122 2

Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Toronto





ŒUVRES POSTHUMES

DE

F. LAMENNAIS



PARIS. — IMPRIMERIE DE J. CLAYE

RUE SAINT-BENOIT, 7.

ŒUVRES POSTHUMES

DE

F. LAMENNAIS

PUBLIÉES SELON LE VOEU DE L'AUTEUR

PAR E. D. FORGUES



CORRESPONDANCE

TOME II



PARIS

PAULIN ET LE CHEVALIER, ÉDITEURS

RUE RICHELIEU, 60

—
1859



CORRESPONDANCE

DE

F. LAMENNAIS

LIVRE QUATRIÈME

1829-1830

272. — A M^{me} LA COMTESSE DE SENFFT-PILSACH.

Le 5 janvier 1829.

Comment vous remercier de toutes vos bontés et de cette affection si précieuse et si douce que vous daignez me conserver? Croyez que mon cœur sent bien vivement tout ce qu'il vous doit, et ne cesse d'y répondre par tout ce que le dévouement a de plus entier et le respect de plus tendre. Non, je ne me suis point lassé de partager vos peines. D'autres pensées, bien différentes, et d'autres sentiments ont déterminé mon retour. J'avais un devoir à remplir, un grand devoir; il occupe depuis lors tous mes instants. Je me suis fait maître de langues, de philosophie, de théologie, etc., et de plus la direction, la confession, et beaucoup d'autres soins, m'ôtent presque tout le temps dont je pouvais disposer auparavant. De là, un grand dérangement dans mes correspondances les plus chères. Du reste. Dieu bénit merveilleuse-

ment l'œuvre entreprise pour sa seule gloire¹. Je n'entre à cet égard dans aucun détail, et vous sentez pourquoi. Si vous aviez quelque occasion de faire savoir à la marquise Violentine, que les dons qu'elle a recueillis fructifient, peut-être le bon Dieu lui inspirerait-il d'en provoquer de nouveaux.

On imprime en ce moment mon nouvel ouvrage² : vous le recevrez dès qu'il paraîtra ; il y a des gens qui s'en inquiètent ; si c'est curiosité, elle sera satisfaite bientôt ; si c'est autre chose, je ne me crois pas obligé d'écrire pour leur plaisir, et tant pis pour eux s'ils se sentent blessés par ce que je dis. Je m'attends à de grands cris, et à plus que des cris peut-être. On ne me comprendra pas tout d'un coup ; mais le temps et les événements commenteront ce qui pourra paraître obscur. Au surplus, la persécution va bon train : M. de Vatimesnil y prend goût. La correspondance de cet homme avec les évêques, les recteurs d'académie, les préfets et les procureurs du roi, aurait étonné Buonaparte et même Lareveillère-Lepaux. Tous les jours, il ferme des écoles, et il n'y en a guère qui ne soient menacées. Tout cela n'est que le commencement d'une plus grande persécution ; elle est nécessaire sous plusieurs rapports ; son effet sera de ranimer la foi, et de réveiller peut-être l'énergie des catholiques. Quand eux aussi crieront *liberté*, bien des choses changeront. Jusque-là, il est naturel que la lâcheté trouve l'oppression, et qui ne sait pas défendre son droit, perd jusqu'à celui de se plaindre.

Je remercie le bon docteur Rossi de son souvenir et de ses conseils : je tâcherai de les suivre le plus qu'il me sera possible ; mais il me sera bien difficile d'être exact, car jamais je n'eus plus de travail, et il faut habituellement que je sois debout à cinq heures.

Vous avez bien raison de me reprocher mes torts envers Tisa³. Mais aussi j'ai affaire à tant d'autres animaux ! Portalis,

1. L'établissement de Malestroit.

2. *Des Progrès de la Révolution et de la guerre contre l'Église*. Paris, Belin-Mandar et Devaux ; 1 vol. in-8°. Réimprimé la même année, et, d'abord en 1837, puis en 1844, dans les deux éditions des *Œuvres complètes* publiées in-8° chez Cailleux, in-18 chez Pagnerre.

3. Le chien favori des dames de Senfft.

Feutrier, Vatimesnil, toutes ces bêtes de proie m'ont fait négliger ce pauvre animal, si doux et si fidèle ; je dis négliger, et non oublier, et je désire que cette distinction très-juste et très-vraie facilite ma paix avec lui.

M. Busson explique sa présence près de l'évêque de Beauvais, par les instances du Roi. Je ne trouve pas cette raison assez constitutionnelle pour lui.

Puisse cette nouvelle année passer plus doucement que les autres sur vos têtes si chères ! puisse-t-elle vous apporter repos et consolation ! Je mets tout mon cœur dans ces vœux.

273. — A M. LE BARON DE VITROLLES.

A la Chenaie, le 9 janvier 1829.

Vos lettres se suivent de bien loin, mon bon ami, et je m'en afflige. J'étais habitué à quelque chose de meilleur et de plus doux. Encore si je pouvais dire : il est heureux, son esprit est tranquille, son cœur content ; mais où est-ce donc qu'il y a aujourd'hui contentement, tranquillité ? J'entends tout le monde se plaindre, et moi je me plains aussi ; chacun a sa part de ce poids de malaise qui pèse sur la société. On est dans l'attente de ce que produira la session qui va s'ouvrir. M. Cottu, dans un dernier écrit assez remarquable, nous annonce une révolution. Là-dessus la Révolution jette les hauts-cris, et jure « qu'elle est la meilleure personne du monde, qu'on la calomnie indignement, qu'elle veut l'ordre, la paix, les Bourbons ; » et tout cela est très-vrai : elle veut l'ordre, pourvu qu'elle le fasse à son gré ; la paix, pourvu qu'on lui obéisse ; les Bourbons, pourvu qu'ils consentent à s'en aller, n'importe où. Et là-dessus voilà qu'on ouvre de grands yeux pour voir ce que feront et diront MM. les députés ; et moi je crois que, comme de coutume, ils diront force sottises, et en feraient encore davantage, si faire n'était plus difficile que parler.

Ce qui retardera la crise, inévitable cependant, c'est que le libéralisme attaque moins encore le trône que le ministère. Ce moyen est le plus sûr, mais le plus lent. Les masses ne

s'échauffent pas pour porter au pouvoir Messieurs tels et tels; et lorsque Messieurs tels et tels viennent à penser qu'ils pourraient bien devenir des gens à portefeuilles, ils pensent aussi que ces portefeuilles, une fois obtenus, seront bons à garder, et qu'il ne faut donc pas ébranler tout à fait ce qui est, et se culbuter d'avance soi-même. Ainsi, je conçois que ceci puisse trainer encore quelque temps; pas trop longtemps toutefois, car il y a des choses derrière les hommes; il y a des doctrines, des opinions, des intérêts, des passions, l'impérieux besoin d'un autre état qui précipite les partis tout entiers sur leurs chefs, et les emporte en un moment bien au-delà de leurs volontés. J'ai consigné mes prévoyances, vraies ou fausses, dans un nouvel écrit qu'on imprime et que je ferai remettre à M. de Courchant¹, pour qu'il vous l'envoie par la première occasion qui se présentera; je vous prie de m'en dire votre pensée en ami, c'est-à-dire, avec une franchise sans miséricorde. Je sais bien d'avance que nous ne serons pas du même avis en tout. Vous me trouverez probablement trop hardi, trop désolant, trop décisif. J'ai cependant aussi mes espérances, comme vous le verrez, mais pas prochaines. Il m'est impossible de comprendre un vrai retour vers l'ordre, sans qu'auparavant un grand changement ne se soit opéré dans les esprits et dans l'ordre extérieur de la société. Rien ne saurait rester tel qu'il est, et rien ne saurait changer si tout ne change. Ce n'est pas ce qu'il y a de plus agréable dans notre position.

Veillez, mon bon ami, faire agréer mes vœux, à M^{me} de Vitrolles et à M^{me} Amélie²; ils s'accompliront sans aucun doute, ainsi que ceux que je forme pour vous, s'il suffit qu'ils viennent du cœur. J'ai l'espérance qu'un hiver plus doux que celui de nos climats sera favorable à la santé de M^{me} Amélie. Ici, nous avons eu, excepté depuis deux jours, un temps constamment humide, dont nous commençons à craindre les suites. Heureusement qu'il commence à geler.

1. Homme d'affaires de M. de Vitrolles. Il ne faudrait pas le confondre avec l'auteur des prétendus *Mémoires de Madame de Créqui*.

2. M^{lle} Amélie de Vitrolles, à qui Lamennais donne ici son titre de chanoinesse.

Quand vous écrirez à l'abbé Shasten, faites-moi le plaisir de lui parler de moi. J'ai reçu dernièrement quelques lettres de Gap. Il paraît que votre pauvre évêque s'en va, perdant chaque jour le peu de sens qu'il avait. De pareilles gens, dans de pareilles places, sont une vraie calamité. A son dernier voyage ici, mon frère m'a chargé de vous offrir, quand je vous écrirais, ses hommages et ses amitiés. Ses établissements se maintiennent et s'accroissent; mon affaire va bien aussi: j'espère que le bon Dieu continuera à les bénir. Adieu, cher, très-cher ami; vous savez avec quelle tendresse je vous suis dévoué.

274. — A M. LE COMTE DE SENFFT.

Le 11 janvier 1829.

La Providence qui nous a rapprochés une fois, bien cher ami, et au moment où je n'y voyais presque aucun jour, saura bien nous rapprocher une seconde, quand cette douce réunion entrera dans ses desseins. Nous vivons dans un siècle si mobile! Qui peut se dire: je serai demain ici; demain, mes pieds fouleront la même terre, et mes yeux verront le même ciel? Tout se prépare encore pour de grands ébranlements. Les hommes seront emportés comme la paille par la tempête, et qui sait si le bon Dieu ne nous jetera point sur le même rivage? Je suis pleinement convaincu que la société ne saurait être guérie par les moyens ordinaires; que les gouvernements, altérés dans leur principe, ne peuvent ni la régénérer, ni se régénérer eux-mêmes; que dès lors une dissolution entière, absolue, est inévitable, et qu'ainsi on doit moins la considérer en elle-même que dans ses suites, y voyant une de ces crises, terribles à la vérité, mais nécessaires au renouvellement de la vie, selon les lois éternelles du monde moral. Quand un certain nombre d'hommes, saisissant fortement certaines vérités qui sont le fondement de l'ordre, se trouveront ainsi unis entr'eux, alors existera le germe d'une société nouvelle, et la force qui se développera de toute nécessité dans son sein, prévaudra, et même promptement, sur toutes

les forces désordonnées ou anti-sociales. Pour arriver là, il faut deux choses : éclairer les esprits par la discussion, fortifier les âmes par le combat ; d'où il suit que la liberté, ou possédée ou cherchée, est aujourd'hui le premier besoin des peuples et la condition indispensable du salut. Si le pouvoir se plaçait à la tête d'un pareil mouvement, il nous sauverait et se sauverait lui-même. Mais le peut-il ? je l'ignore. Ce que je sais bien, c'est qu'il ne le voudra pas. Il faut donc que tout se fasse par les peuples, c'est-à-dire, par un peuple nouveau, formé peu à peu sous l'influence du christianisme mieux conçu, au milieu des nations en ruines. Voilà ce que vous verrez indiqué, quoique encore vaguement, dans mon dernier ouvrage. Je m'efforce de fixer le point où les bons doivent se réunir, et je leur dis :

Gedächte jeder wie ich, so stände die Macht auf
Gegen die Macht, und wir erfreuen uns alle des Friedens¹.

L'illusion du pauvre P. Vent... n'est pas de jeune date. Dès qu'il fut question du voyage de C...² à R..., il se flatta tout aussitôt de l'attirer à ses sentiments. Je m'efforçai par l'entremise de M^{me} R.³, de lui faire comprendre la folie d'un pareil projet, que voilà enfin réalisé avec le succès qu'il s'en promettait. Je lui ai encore fait dire dernièrement d'être sur ses gardes, qu'on l'amusait par de belles paroles, et que son prosélyte se moquait de lui ; mais il ne le croira que lorsque les faits ne lui permettront plus d'en douter. Il y a fort apparence que cela ne tardera pas ; car la maladie de M. de LaFerronnays⁴, qui amènera probablement un chan-

1. Si tout le monde pensait comme nous, la Force s'élèverait contre la Force, et nous aurions la paix.

2. M. de Châteaubriand et sa fameuse ambassade de Rome.

3. M^{me} Riccini.

4. Le 2 janvier, aux Tuileries, M. de la Ferronnays éprouva une défaillance dont les suites furent assez graves pour faire perdre tout espoir de le voir rester plus longtemps dans le cabinet. Cet événement amena M. de Polignac sur la scène politique, et non M. de Châteaubriand au ministère des affaires étrangères. Celui-ci fut cependant présenté plusieurs fois à Charles X par le ministère Martignac, comme pouvant succéder à

gement dans le ministère, peut reporter bientôt l'homme aux affaires étrangères, ou son dépit au *Journal des Débats*.

Je suis bien aise que Vat...¹ ne fût pas le confrère de Desglajeux. C'était un bruit public. Du reste, on loue beaucoup sa piété, et l'ordre tout chrétien établi dans sa maison. *Væ robis, hypocritæ!*

Recevez, mon cher ami, et vous, et M^{me} de Senfft, et la comtesse Louise, mes vœux, mes respects, et tout ce qu'inspire la plus tendre amitié.

275. — A M^{me} LA COMTESSE DE SENFFT.

Le 30 janvier 1829.

Je suis bien sincèrement affligé de la maladie de M. Daiser, et touché du surcroît d'embarras et de soucis qui en résulte pour M. de Senfft, dans un moment où vous auriez tous si grand besoin d'un peu de repos, après tant de souffrances et de traverses. Il semble que la mauvaise influence de l'an dernier se prolonge partout. Notre pauvre abbé Gerbet, qui vient de finir un bel ouvrage sur l'Eucharistie, que vous recevrez dès qu'il paraîtra, est sur les dents. Un autre de nos jeunes gens est malade d'une affection sérieuse au cœur, et nous avons en outre deux domestiques sur le lit. Tout cela ne me rend pas la vie plus aisée : j'ai perdu le sommeil ; à peine puis-je dormir trois ou quatre heures, et quelquefois moins, ce qui m'affaiblit beaucoup. Il faut pourtant que tout marche ; la Providence aidera ; je la prie d'aider le bon chevalier d'Olry à se souvenir qu'il m'avait promis de contribuer de quelque chose à l'œuvre que j'ai entreprise, et qui a grand besoin d'être soutenue. M. de Senfft me ferait grand plaisir, s'il n'y voit pas d'inconvénient, de lui en parler à l'occasion.

Je n'ai point encore vu le discours *du Trône*. Ce sera pro-

M. de la Ferronnays ; mais c'était pour écarter la candidature de M. de Polignac.

1. M. de Vatimesnil.

bablement un chef-d'œuvre d'insignifiance. Les ministres ne peuvent ni rester, ni s'en aller; ils n'ont aucune force par eux-mêmes, et ne savent où en chercher¹. Au fond, nous n'avons pas même l'ombre d'un gouvernement. Si vous aimiez un peu moins Tisa, je vous proposerais de nous le céder; nous lui donnerions les Affaires étrangères; ce serait au moins une place remplie, et mieux qu'elle ne le sera vraisemblablement. La nomination prématurée de Feutrier à la pairie, indiquerait qu'il sent sa position chancelante: ce misérable aura passé comme une trombe à travers l'Église. On continue de persécuter les écoles ecclésiastiques, ainsi que les collèges communaux dont les directeurs et les régents refusent de faire la Déclaration. Le diocèse de Rennes est menacé de perdre tous ses établissements: cela n'est rien encore près de ce que nous verrons bientôt. Il est naturellement impossible que la persécution s'arrête à ce point. Au moins, si l'on se réveillait. Les catholiques belges sont, sous ce rapport, beaucoup plus avancés que nous, ce qui tient surtout à ce que, chez eux, le principe chrétien n'a point été altéré par le gallicanisme; ils sentent la nécessité de se guérir de cette terrible maladie appelée royalisme, qui a peu à peu détruit toutes les forces de la société. Observez-en les effets en France. Jamais plus grande leçon fût-elle donnée à ceux qui ne ferment pas volontairement les yeux à la lumière? et nous ne sommes pas au bout. Il est temps qu'un nouvel esprit se remue dans les peuples, que tout ce qui a puissance aujourd'hui s'accorde à traîner vers l'abîme; sans cela, point de salut pour eux, non plus que pour les souverains. On sera promptement à même de juger des résultats de la session qui vient de s'ouvrir. Je ne crois pas qu'il y ait, en aucun sens, beaucoup d'élan dans la Chambre; mais il s'agit de savoir ce que la faction exigera d'elle; car le pouvoir n'est plus

1. En parlant des négociations ouvertes par ses collègues avec l'opposition libérale, et qui devaient amener à la direction des affaires publiques Casimir Périer, Sébastiani, Benjamin Constant, Duvergier de Hauranne, etc., M. de la Ferronnays avait écrit, en décembre 1828: « Je ne sais où nous allons. Nous devons arborer notre drapeau au centre gauche; maintenant nous le traînons dans tous les coins de la Chambre. »

maintenant dans aucun des corps de l'État. L'entrée du prince de Polignac au ministère, hâterait la catastrophe¹, et peut-être serait-ce un bien; il n'a de force tout juste que ce qu'il en faut pour en donner à ceux qui veulent une révolution, et je m'étonne que ceux-ci ne l'aient pas senti d'abord. Un ministère simplement libéral est celui qui peut le mieux retarder la crise nécessaire; bien que la peur soit aveugle, je parie qu'elle le devinera, et s'en fera un mérite près de la lâcheté.

On dit que M. de Haller a le projet de se retirer dans le canton de Soleure, où il a acheté une maison.

276. — A M. LE COMTE DE SENFFT.

Le 6 février 1829.

J'ai reçu, mon excellent ami, votre aimable lettre du 24 janvier, et le billet du 28, auquel était joint un mandat, sur Paris, de 50 francs. Je vous prie de remercier pour moi la marquise Violentine de l'intérêt qu'elle veut bien continuer de prendre à l'œuvre catholique. Dieu bénira son zèle sur la terre, et le récompensera plus haut. La santé de l'abbé G. est très-mauvaise, et la mienne fort affaiblie. Cependant tout marche, et j'espère beaucoup pour l'avenir. On pourrait tirer grand parti de l'Association catholique; malheureusement elle est mal conduite, et je crains bien qu'on ne finisse

1. M. de Polignac, ministre! s'écriaient les journaux lorsqu'on apprit que le Roi venait de mander auprès de lui le représentant de la France en Angleterre... M. de Polignac est quelque chose de plus et de pire que M. de Villele!. » Quant au ministère, il était partagé. MM. de Martignac et Roy acceptaient ce collègue, qui pouvait leur donner un lien personnel avec le monarque. Les autres membres du cabinet, animés par M. Hyde de Neuville et soutenus par l'opinion, résistaient, au contraire, et finirent par l'emporter. M. de Polignac repartit pour Londres, le 15 février, après avoir fait devant la Chambre des pairs une éclatante profession de foi constitutionnelle, mais laissant derrière lui, réconciliés par ses soins et parfaitement unis, le parti clérical, dirigé par M. de Villele, et la petite faction ultra-monarchique qui obéissait à M. de la Bourdonnaie.

à force de gaucheries, par briser cet instrument. J'ai personnellement peu à me louer de la Direction¹.

J'espère que vous recevrez mon ouvrage peu de temps après cette lettre : on a mis beaucoup de lenteur dans l'impression. Pour venir à propos, j'aurais dû paraître quinze jours ou trois semaines plus tôt. Je penche à croire qu'on ne m'inquiétera pas. Le ministère est trop chancelant pour s'embarasser dans une querelle qui ne lui serait bonne à rien ; cependant tout est possible dans les temps où nous vivons.

Vous avez vu comment le ministère Polignac est tombé avant de naître. Cette nouvelle preuve d'impuissance royale montre où nous en sommes. Au fond, je ne pense pas que l'entrée de M. de Polignac dans le conseil eût rien changé à l'état des choses : elle aurait, au contraire, servi de prétexte à des violences dont l'effet certain eût été de hâter la dernière crise. Ce ne sont point les hommes qui nous sauveront, et, dans aucune hypothèse, le salut n'est possible en ce moment. Jusqu'ici, les révolutionnaires ont tout emporté dans la Chambre, moins encore par le nombre que par cette force secrète, résultat de l'état moral des peuples, et qui soutient ou ruine les empires. Toute prévoyance qui ne sera pas fondée sur l'appréciation de ces effets nécessaires, trompera toujours. Je crois avoir dit dans mon dernier livre des choses utiles sous ce point de vue. Il y a quelque chose de bien triste à penser, et néanmoins de bien vrai. Les gouvernements ressemblent à un homme qui a perdu son équilibre, et qui ne peut le reprendre s'il ne tombe auparavant. Je ne vois pas comment ils pourraient aujourd'hui se mettre en harmonie avec l'Église : invincibles, comme Antée, tandis qu'ils touchaient *leur mère*, l'Hercule révolutionnaire les a soulevés et les étouffés en l'air.

Dites, je vous prie, à la comtesse Louise, combien je me réjouis de sa meilleure santé ; j'espère que le printemps rétablira celle de madame de Senfft. L'année dernière a été terrible partout, et nous nous en ressentons partout.

1. Les lettres de M. Waïlle à Lamennais renferment, à cet égard, les détails les plus curieux. Nous en avons donné quelques extraits dans les *Notes et souvenirs* placés en tête de cette Correspondance.

Veillez faire agréer mes remerciements et mes tendres hommages au bon marquis d'Azeglio. *L'Analyse de Parorey*, par l'abbé Rossi, est un morceau très-remarquable ; il a rendu intelligible ce qui semblait comme impossible à débrouiller. La *Défense*, du professeur Leoni, est d'une grande netteté et d'une grande force. Il est bien à désirer que de pareils hommes se multiplient en Italie : Ils avanceraient singulièrement l'œuvre de la régénération sociale.

Je vous félicite de la nomination de l'abbé Ghizzi. Plût à Dieu que la Suisse fût aussi bien pourvue ! Quand R!... se réveillera, ce sera le moment de la résurrection du monde ; mais rien n'annonce encore que ce moment soit prochain. Il y a des temps de sommeil, comme celui de Jésus-Christ sur sa barque ; et puis, tout d'un coup : *Imperavit ventis et fluctibus, et facta est tranquillitas magna!*

En attendant, résignation, patience et paix au sein de la tempête. Tout à vous bien tendrement, mon cher, si cher ami.

277. — A M^{lle} CORNULIER DE LUCINIÈRE.

Le 13 février 1829.

Je serais mille et mille fois inexcusable, ma bien bonne amie, si ma santé toujours plus faible et mes occupations toujours plus nombreuses, m'avaient laissé depuis trois mois un quart d'heure de loisir. Le fait est que je me suis reproché bien souvent mon silence, ce qui ne m'a mené à rien, comme vous voyez. D'autres n'auraient peut-être pas été fâchés que je l'eusse gardé ; et voilà comme *on ne peut contenter tout le monde et son père*. Vous avez maintenant entre les mains ce pauvre livre, dénoncé par M. Genoude avant qu'il eût paru : le sera-t-il après ? Dieu le sait, et je ne m'en inquiète guère. Cette question sera, au reste, prochainement décidée. S'il me faut aller à Paris, j'aurai du moins le plaisir de vous revoir plus tôt que je ne l'espérais, et ce sera certainement une douce com-

1. On sait que cette initiale désigne Rome.

pensation. Je m'attends aux cris ordinaires; pendant six mois, je ne serai pas bon à donner aux chiens; et puis, quand les faits viendront vérifier ce que j'annonce, on dira tranquillement : « Il avait raison. » Ainsi va le monde; sot il est né, sot il mourra; passe, s'il n'était encore plus méchant qu'il n'est sot.

Je n'ai pas été, depuis mon retour, une seule fois à Trémigon; ainsi je ne saurais vous en donner de nouvelles : donnez-moi des vôtres à tous. Comment est la bonne Villiers, Angélique, Adèle, Hélène, Clara, le cher père Carissan, vos bonnes domestiques, Mako, les tourterelles, les serins, les poules et les poussins en coque et hors de coque? L'abbé Le Tourneur me paraît étroitement renfermé dans la sienne. Où est-il? que devient-il? que fait-il? que dit-il? il y a une éternité que je n'ai reçu de lui signe de vie. Le pauvre abbé¹ est toujours tourmenté de son estomac; il vous offre ses hommages. Avez-vous reçu une lettre pour la Pologne, qu'il vous adressa vers la fin d'octobre ou le commencement de novembre?

Mon frère est en mission dans le pays de Basonges, près d'Antrain. Cette mission durera six semaines. C'est une grande fatigue pour lui. Je vous demande en grâce de ne pas reculer devant celle de me répondre. Un souvenir de vous me fait tant de bien! Si je ne dérange ou n'avance mes projets, je vous reverrai l'automne prochain. Faites-moi le plaisir de faire remettre le billet inclus à M. Bailly.

Adieu, chère et bonne amie, je suis et serai toujours du fond du cœur tout à vous.

278. — A M. LE BARON DE VITROLLES.

La Chenaie, le 16 février 1829.

e vois, mon bon ami, que vous vous accoutumez au séjour de Florence. Vous avez, dans la raison et dans le caractère, une facilité heureuse à tirer de chaque situation ce

1. L'abbé Gerbet.

qu'elle peut fournir de doux et de tolérable. C'est mieux que la simple patience, qui n'est pas si facile déjà, comme je le sens toutes les fois que je viens à penser à la distance qui nous sépare. Il me tardait d'apprendre que vous êtes plus satisfait de la santé de M^{me} Amélie; vous me donnez cette joie dans votre dernière lettre; je prends part à celle que vous éprouverez en revoyant Oswald¹, et je regrette pour vous, pour M^{me} de Vitrolles et M^{me} Amélie, que le zèle, si louable, d'ailleurs, de Guillaume², rende incomplète cette réunion de famille.

J'ai fait remettre à M. de Courchant un exemplaire de mon dernier ouvrage, en le priant de vous le faire passer: l'impression en a été très-lente, et au point que la critique, fatiguée d'attendre, a pris le parti de l'attaquer avant qu'il parût. Si vous lisez quelque fois à *Gazette*, vous aurez pu y voir une dénonciation en bonne forme, d'après laquelle le public s'était persuadé que le livre serait saisi le jour même de la mise en vente. Il n'en a été rien, cependant, et je crois que les ministres ont bien fait en cela. Vous me trouverez encore trop rigoureux, trop géométrique dans ma manière de juger la société, et dans les conséquences que je tire de son état présent. Au fond, cependant, nous ne différons pas autant qu'il le semble d'abord. Écartons, premièrement, l'hypothèse de la fin du monde et du genre humain, sur laquelle, quant à l'époque, je ne sais rien non plus que personne, et qui, par conséquent, n'entre pas dans le cercle de mes prévoyances; établissons, en second lieu, que lorsque je parle de la ruine, de la mort d'un peuple, je n'entends pas du tout que ce peuple périsse physiquement: que restera-t-il, après cela, que la simple idée de la Révolution? Ce sont donc des révolutions successives que j'annonce, comme on pouvait, sans être grand prophète, en annoncer aux Florentins, du temps de leur république, de leurs factions et de leurs guerres

1. Fils aîné de M. de Vitrolles. Il était, en 1830, lieutenant-colonel dans la garde royale, et quitta le service.

2. Second fils de M. de Vitrolles; officier de marine des plus distingués, il prit part à l'expédition d'Alger, et donna sa démission peu de temps avant la tentative aventureuse de M^{me} la duchesse de Berry.

civiles. La différence est que les effets de semblables crises sont bien autres dans un pays tel qu'est aujourd'hui la France, que dans une petite ville d'Italie. Il y a aussi à tenir compte, sous le même rapport, des causes particulières qui agissent en ce temps-ci, et qui renferment en elles-mêmes, pour une durée égale à celle de leur action, l'impossibilité absolue de l'ordre et de la paix partout où s'étendra leur influence. En un mot, je crois qu'aucun gouvernement n'est et ne peut être stable aujourd'hui, et je doute fort, cher ami, qu'en y réfléchissant, vous ayez de meilleures espérances. Je sais qu'au milieu de ces bouleversements, la richesse se déplace plus qu'elle ne périt; mais ces déplacements soudains, ces familles, ces classes entières qui s'élèvent et tombent violemment, ces proscriptions, ces massacres qui remplissent l'histoire des républiques du Moyen-âge: tous ces crimes, tous ces désordres, reproduits sur une immense échelle et accompagnés encore de tout ce que la haine religieuse peut ajouter à la haine civile, n'est-ce pas là une perspective assez triste et dont on peut s'inquiéter à bon droit? Pour en venir à nos affaires du moment, le libéralisme jette les hauts cris sur la loi relative à l'administration communale et départementale, de manière que le sort de cette pauvre loi me paraît assez douteux¹. En toute franchise, je trouve que le libéralisme a raison: la loi qu'on lui propose est dérisoire au-delà de toutes bornes: il était impossible qu'on ne s'en aperçût

1. Le 9 février, M. de Martignac avait déposé deux projets de loi sur l'organisation des communes et sur l'organisation des conseils d'arrondissement et de département. « Ces deux projets de loi, dit Vaublanc, mettaient enfin un terme à cette organisation..., triste legs du despotisme impérial, et que l'ancien régime lui-même n'avait pas connue. Partout le principe de l'élection remplaçait l'action de l'autorité... » La gauche approuvait le principe de ces lois, mais s'efforçait de les améliorer par des amendements de détail. La droite les repoussait absolument. Ne pouvant ni donner satisfaction aux exigences libérales, ni vaincre les répugnances royalistes, les ministres, après deux ou trois défaites consécutives, retirèrent, le 8 avril, les deux projets. Leur défaite rendit Charles X très-heureux, en lui offrant l'occasion prochaine de les remplacer par le ministère qu'il rêvait depuis quelque temps déjà. Il laissa finir la session, et, dès le lendemain, 1^{er} août, rappela de Londres M. de Polignac, qui, le 9 du même mois, fut chargé de diriger les affaires.

pas : pourquoi donc la proposer ? pourquoi ne pas dire sincèrement : « Ce que vous demandez est incompatible avec l'existence du trône, qui ne se défend contre la démocratie politique que par le despotisme administratif ; en conséquence , vous ne l'aurez pas. Si vous voulez de la démocratie dans les communes, mettez de la monarchie dans le gouvernement. » Cela serait clair et raisonnable , et j'aimerais , pour mon compte , mille fois mieux cette bonne foi que la sottise et plate hypocrisie qui s'imagine tromper la France en deux cents articles.

Je viens de lire dans *la Quotidienne* l'annonce , encore incertaine pourtant, de la mort de M. de Saint-Aulaire ¹. Cette mort vous affligera, et par conséquent m'afflige aussi. Si peu de temps qu'on s'éloigne, on ne retrouve pas tout ; et à propos de cela , puisque vous voulez que je vous parle de ma santé, je ne saurais vous dire qu'elle est bonne. J'ai, depuis quelque temps, une petite fièvre qui m'affaiblit beaucoup. Les beaux jours me rétabliront, je pense. Malade ou bien portant, personne, cher ami, ne vous aimera jamais plus que moi : ce sentiment est ma vie même.

279. — A M. LE COMTE DE SENFFT.

Le 21 février 1829.

La mort de Léon XII, que les journaux viennent de m'apprendre , mon respectable ami, m'afflige profondément. Quel sera son successeur ? Où est l'homme que la Providence destine à conduire l'Église dans des circonstances si critiques ? Je ne regarde l'avenir qu'en tremblant. L'esprit de vertige , comme cela devait être , augmente de jour en jour. La confusion de Babel n'est rien près du chaos moral dans lequel la France est plongée. Je ne crois pas m'être trompé dans mes tristes prévoyances. Vous pouvez maintenant juger par vous-

1. Fausse nouvelle. M. de Saint-Aulaire n'a été enlevé à sa famille que dans le courant de ces dernières années

même le livre qui, depuis deux semaines, excite une si vive rumeur¹ ; voici ce qu'on me mande de Paris à ce sujet :

« Les J..... sont furieux ; la cour frémit de rage ; il n'y aurait pas de supplice assez grand contre un pareil attentat. « Les villélistes et quelques prêtres sont précisément ceux « qui attisent le feu ; mais ils n'ont pas lu l'ouvrage, et ils se « garderont bien de le lire. Quant aux libéraux, ils ne savent « comment prendre la chose. La Providence a voulu ce grand « coup d'État sur le monde catholique, etc. »

La même lettre contient ce qui suit :

« La Belgique est sauvée. Le gouvernement a été tellement « effrayé de ce mouvement général des Belges, que les trois « nouveaux évêques ont été nommés à leur gré. Le prince « héréditaire disait dernièrement au comte de Mérode qu'il « voyait bien tout le mal qu'on avait fait aux catholiques, et « que s'il montait sur le trône, ils n'auraient pas à se plaindre « de lui². »

Nous n'avons rien à espérer ici que lorsque l'énergie se réveillera parmi les catholiques ; mais il faut pour cela que les idées changent, et elles ne changeront pas prochainement. En Irlande, les catholiques sont parvenus à se faire écouter ; toutefois, je ne crois pas que le moment de leur émancipation soit encore venu. On y mettra de telles conditions, qu'ils seront forcés de refuser, à moins que l'ambition politique ne prévale sur la foi religieuse, et alors ce sera un peuple perdu.

Je vous prie de vouloir bien donner quelque attention à la note incluse³, qui vient de bonne part, et d'aider s'il vous

1. *Des Progrès de la Révolution*, etc., etc.

2. Ces passages sont extraits des lettres de M. Waille à Lamennais.

3. « Notre ville de Cracovie est un bien petit point dans ce monde, cependant c'en est un immense pour le bien et pour le mal : c'est le point par où nous communiquons, pour ainsi dire, avec le reste de l'Europe. C'est une porte par où tous les poisons entrent chez nous. Cette porte n'est pas la seule, car la Prusse nous inonde d'un torrent, on peut le dire, d'horreurs. Il y a ici des choses si évidentes, comme possibilité de bien faire, que cela ne cesse de me frapper de plus en plus. Le consul d'Autriche ici, si on choisissait pour cette place un homme en Dieu, avec une tête où il y eût beaucoup d'esprit, cet homme, quand il ne resterait que quelques années ici, pourrait opérer un bien si immense, si essentiel, si on pouvait un peu s'entendre avec lui, qu'en vérité je ne saurais rendre ce qui m'apparaît

est possible, au bien qu'on désire : je sais que vous l'aurez particulièrement à cœur.

J'ai tout à fait perdu mon temps en établissant l'As. cath. ¹; elle aurait pu faire beaucoup de bien; elle n'en fera aucun, et peut-être fera-t-elle du mal. L'intrigue est parvenue à se servir de l'imbécillité pour l'exploiter comme une entreprise. Les voilà qui, quoi que j'aie pu dire, se mettent à publier un journal hebdomadaire, dont le prospectus est un modèle d'insignifiance et de platitude. Ce journal représentera les idées étroites et les opinions méticuleuses d'une coterie que je n'ai pas besoin de vous désigner autrement, et si la crainte ne les retient pas, je serai bientôt contraint de séparer publiquement de leurs politiques ménagements et de leurs idiotes condescendances, la vraie cause catholique. Voilà où nous en sommes, et au milieu de quels obstacles il faut essayer de faire un peu de bien. Cependant, on doit dire aussi que les esprits s'éclairent progressivement et se familiarisent chaque jour avec des vérités qu'on n'eût pas même osé énoncer il y a quatre ans.

Les nouvelles de Rome vont devenir du plus haut intérêt. Si vous appreniez quelque chose qui pût être communiqué, vous me rendriez, mon cher ami, un vrai service de m'en faire part. Tout à vous du fond du cœur.

en cela pour la gloire de Dieu; mais il faudrait que cet homme fût à Dieu, et qu'il eût de ces caractères sages et prudents et de ces intelligences fortes en bon sens, qui, la plupart du temps, obtiennent tout des autres. M. de Lamennais est l'ami du digne baron de Senfft, celui-ci de M. de Metternich; peut-être, par ce moyen, serait-ce une chose faisable. M. de Senfft doit connaître les hommes; il doit savoir si un Adam Müller, ou tel autre, pourrait se dévouer ainsi. Quand ce ne serait que pour quelques années, comme je le dis, rien ne saurait se comparer à toutes les possibilités de bien qui pourraient en découler. Jusqu'à présent, on ne met à cette place que des gens ou mésestimables ou insignifiants, et toujours plus ou moins corrompus religieusement, et les conséquences que cela entraîne sont si funestes pour la religion, qu'elles font encore mieux apprécier le bien qui pourrait se faire, s'il en était autrement. »

1. L'Association catholique.

280. — A MADAME LA COMTESSE DE SENFFT

Le 28 février 1829.

Oh! oui, la mort de Léon XII est une immense calamité; je ressens sa perte jusqu'au fond de mon cœur. Cependant, souffrez que je le dise, je ne saurais regretter le bonheur et la paix que j'aurais sans doute trouvés près de lui. L'idée beaucoup trop haute que vous vous faites de l'influence que j'aurais pu exercer, vient d'un sentiment de bienveillance qui me touche profondément, mais qui ne doit pas me faire illusion sur mon insuffisance trop réelle. Dieu me voulait ici, je le crois toujours plus. Travailler à défendre la Vérité qu'on attaque ou qu'on méconnaît, et souffrir pour elle, voilà mon lot. Vous avez aussi vos souffrances, hélas! et bien cruelles et bien nombreuses assurément; mais qu'attendre autre chose sur la terre? *Toute créature gémît*, dit saint Paul. Je plains le baron Daiser, je plains cette jeune fille qui vient du fond de l'Allemagne tomber malade à Turin. je vous plains du surcroît de peines qui en résulte pour vous, et je lève les yeux au ciel en le suppliant de vous donner la force de bien porter ces croix dont la récompense sera si belle. Que ne m'est-il donné de les adoucir! L'homme sent surtout son impuissance; toute son âme voudrait verser quelque douceur dans celle des personnes qu'il aime, et elle ne le peut pas.

Je vous envoie la copie d'une lettre de L., qui vous fera connaître à peu près l'état des esprits par rapport à mon ouvrage, que vous devez avoir lu maintenant. Les gens qui entendent et qui approuvent sont plus nombreux que ne pourrait le faire croire ce que dit L.; mais il est sûr qu'il y a une opposition furieuse. L'archevêque de Paris vient de m'attaquer dans un Mandement; il ne l'eût pas osé si le Pape vivait encore; d'autres évêques imiteront sans doute cet exemple du prélat de cour, et pas un ne parlera dans un sens contraire; c'est pourquoi je parlerai, moi.

L'extrait suivant d'une lettre de Cottu vous donnera, sous d'autres rapports, une idée de l'effet que produit ce malheu-

reux livre : « Enfin, j'ai pu lire votre ouvrage que j'atten-
 « dais, depuis près d'un mois, avec la plus vive impatience.
 « Comment se peut-il donc, d'après les propositions hardies
 « qu'il contient, que Berryer ait pu vous engager à en sup-
 « primer quelques passages ? et que devaient donc être ces
 « passages, si l'on en juge par ceux que vous avez conser-
 « vés ? Il n'y a que vous au monde qui pouviez présenter une
 « doctrine aussi absolue et aussi extraordinaire dans les cir-
 « constances où nous nous trouvons. Tout le monde est émer-
 « veillé de votre style et de votre immense talent ; mais on ne
 « peut croire que ce qu'on lit soit un livre de ce temps-ci. »
 Je vous demande pardon de transcrire ce qui m'est trop favo-
 rable, mais cela vous est nécessaire pour juger. Parmi les
 souverains, je ne connais guère que Mahmoud qui me com-
 prendrait, grâce sans doute à M^{lle} Dubuc, qui a du Breton
 dans la tête ¹.

Adieu. Il y a huit heures que j'écris, et je tombe de fa-
 tigue.

281. — A M. LE COMTE DE SENFFT.

Le 1^{er} mars 1829.

Je reçois, cher ami, votre aimable billet du 18. Comme je
 sais que vous serez bien aise de savoir tout ce qui se passe
 relativement à mon livre, je vais vous transcrire quelques
 passages d'une lettre que je reçois de Paris.

« Quel effet, monsieur l'abbé, a produit votre dernier ou-
 « vrage ! Le corps diplomatique assemblé pour demander à
 « chaque cour la provocation de la condamnation en cour de
 « Rome ; les évêques accourant à Paris, comme si le feu était à
 « leurs diocèses, l'archevêque de Paris fulminant ; les autres
 « s'apprêtant à le faire ; le Nonce lui-même effrayé ; les Jésuites
 « et leurs amis humiliés et mécontents, et renonçant, par
 « dépit, à ce qu'ils avaient jusqu'ici adopté de *sens com-*

1. Allusion toute contemporaine dont le sens nous échappe, faute de
 savoir qui était M^{lle} Dubuc.

« *min*, etc.. etc... Cependant la révolution continue sa
 « marche; on chasse les capucins de Marseille: on demande
 « aux Chambres le renvoi des congrégations d'hommes jus-
 « qu'ici regardées comme légalement autorisées; on veut
 « que les J..... quittent le royaume: M^{sr} Feutrier *permet*
 « aux évêques de prier pour le Pape: est-ce assez d'insultes,
 « de persécutions d'une part, et de servitude de l'autre ¹? »

M. de Robiano m'écrivit des choses fort encourageantes; il regrette seulement ce que j'ai dit des J..... ²: j'avais lu ce passage, avant l'impression, à un J..... même, qui juge fort bien son ordre; il l'approuva complètement, et m'engagea beaucoup à n'y rien changer. Ma conscience, d'ailleurs, m'obligeait de parler ainsi. Je n'ai jamais été plus persuadé qu'avec d'admirables vertus dans un grand nombre, ils ne peuvent faire que très-peu de bien, et feront nécessairement beaucoup de mal. L'ambition de dominer, l'intrigue et la fausseté, toutes choses mortelles maintenant à la religion, sont inhérentes à ce corps. Je le dis, je vous assure, sans l'ombre de prévention et avec un profond regret. On vantait leur éducation; voici ce que m'écrivit, à ce sujet, un très-bon prêtre que vous connaissez ³: « La plupart de nos élèves sortent des
 « maisons des J.....: nous avons été à même d'apprécier
 « l'éducation qu'on y recevait; j'aurais beaucoup à vous dire
 « là-dessus. En somme, excepté Sainte-Anne et Montmorillon,
 « je crois que tout le reste étaient d'assez mauvais collèges:
 « des habitudes de piété, mais du reste nulle véritable con-
 « naissance de la religion; point d'esprit même de christia-
 « nisme; et, avec cela, des études excessivement faibles,
 « aucune habitude du travail. Voilà, entre nous, ce qu'étaient
 « la plupart des collèges des J...... L'abbé de Sc.⁴, qui les
 « juge plus sévèrement que moi, est très-convaincu que le
 « coup qui les a frappés est une punition très-juste de Dieu. »

1. Extrait d'une lettre de M. Waille à Lamennais.

2. L'Éditeur de ces lettres a connu, au petit séminaire de Bordeaux, un père Jésuite appartenant à la famille de Robiano.

3. Il est à conjecturer qu'il s'agit ici d'un des ecclésiastiques qui venaient alors de s'établir à Juilly.

4. L'abbé de Scorbiac, un des fondateurs de Juilly.

Je commençais un ouvrage important de philosophie, quand est venu le Mandement de l'archevêque : alors je me suis décidé à interrompre ce travail, pour m'occuper d'une réponse qui ne sera rien moins qu'un livre. Oh! quand aurai-je donc un peu de repos? jamais en ce monde.

J'ai un très-grand désir d'apprendre quelque chose de *lui*. Mille hommages respectueux à M^{me} de Senfft et à la comtesse Louise. Je suis tout à vous, cher ami, du fond de mon cœur : priez pour moi, je vous en conjure!

282. — AU MÊME.

Le 12 mars 1829.

J'ai reçu, bien cher ami, il y a quelques jours, votre lettre du 21 février, et peu après, celle du 24 de M^{me} de Senfft. J'interromps un instant, pour y répondre, ma controverse avec l'archevêque de Paris; son Mandement a eu peu de succès; on l'a généralement désapprouvé à Paris, ainsi qu'en province. Je serais surpris cependant que quelques autres évêques n'imitassent pas ce prélat, qui a voulu surtout faire sa cour, et dont le zèle, m'écrivit-on, a été, en effet, agréé. Du reste, le livre se lit beaucoup; les jeunes gens se le disputent dans les cabinets de lecture, et les esprits de bonne foi s'éclaircissent peu à peu : ce sont des espérances pour l'avenir; mais, je le répète, pour un avenir lointain. Le présent appartient en propre à l'erreur et au mal, qui ne s'en dessaisiront pas. Il est assez remarquable que le *Globe* n'a pas dit un seul mot. Ce silence absolu me flatte comme l'aveu le plus formel de la vérité de ce que j'ai dit au sujet des doctrines établies dans ce journal. D'après ce que vous avez eu la bonté de m'écrire, je regrette d'avoir parlé, comme je l'ai fait, de l'Allemagne protestante. Ces deux mots, *Allemagne protestante*, seront retranchés dans la prochaine édition. M. de Robiano m'a fait à peu près la même observation que vous. Je me suis trop hâté de conclure de l'Angleterre aux autres pays. Le *sommaire* a été rédigé par l'abbé Gerbet, à très-peu de chose

près. Comme vous le jugez très-bien, l'histoire dépend en partie des langues; en elle-même, elle appartient, pour le matériel des faits, à l'ordre de fait, puisqu'on ne les connaît que par le témoignage; et sous tous les autres rapports, c'est-à-dire en ce qui tient aux conséquences de toute espèce qu'on peut tirer de ces mêmes faits, elle rentre dans l'ordre de conception.

Il est fort question, en ce moment, d'un changement de ministres en Angleterre; je n'en serais pas fâché à certains égards; car rien ne serait plus terrible qu'une émancipation insidieuse, et c'est, je crois, tout ce qu'on peut attendre aujourd'hui. Si R... connaît sa position et sait user des ressources que lui offre la complète dissolution de tout pouvoir et de toute doctrine, elle rendra une force immense au catholicisme en Europe. Il grandit tous les jours dans l'esprit de ceux qui dominent les autres: c'est ce qu'il faut savoir calculer, sans prendre garde aux cris de la canaille. Les trois premiers mois décideront du pontificat du nouveau Pape; s'il hésite, s'il ne sait pas entrer tout d'un coup au milieu de son siècle, nous continuerons de nous trainer comme nous avons fait jusqu'ici. Je prie Dieu, de tout mon cœur, de lui donner et lumière et force.

Je me proposais d'écrire aujourd'hui à la comtesse Louise, pour la remercier de sa lettre si aimable, et du charmant cadeau qui y était joint. Mais voilà qu'il me survient de nouvelles affaires sans nombre. Je la prie donc de m'excuser, si je tarde un peu à remplir un devoir si doux. Le paquet ne m'est arrivé qu'il y a cinq ou six jours. Priez pour moi, mon tendre ami, car, en vérité, les forces me manquent.

283. — AU MÊME.

Le 16 mars 1829.

J'ai reçu, mon excellent ami, avec votre billet du 2 mars, le mandat de 240 francs qu'il m'annonçait: veuillez en recevoir mes remerciements, et les transmettre à qui de droit.

Mon frère, arrivé ici d'hier au soir, et qui en repart demain

matin, me charge de vous offrir les plus tendres amitiés et mille et mille hommages respectueux à M^{me} de Senfft et à la comtesse Louise.

Vous ne tarderez pas longtemps à recevoir une *première lettre à M^{sr} l'archevêque de Paris*, dont la démarche, me mande quelqu'un qui est bien instruit, a été généralement blâmée. Plusieurs curés ont refusé de lire le passage qui me concerne. La Grande-Aumônerie est fort bien pour moi. Il n'en est pas ainsi partout. Voulez-vous savoir le jugement du P. Maccarthy sur mon livre? « C'est un monstre, un prodige de « la folie, une merveille d'extravagance. M. de La M..... n'a « pas le sens commun; il a le jugement absolument faux. » Voilà ce qu'il disait dernièrement, après dîner, dans le salon de l'évêque de Nancy, en présence de vingt-six personnes; et tous ses confrères ont l'ordre de propager ces belles paroles. Ce sont encore des J..... qui travaillent, avec M. Boyer, à la *réfutation* que celui-ci prépare; et tout cela, en vertu de la profonde politique qui leur a si bien réussi. *Quos vult perdere Jupiter dementat*. Ce qui m'aillige là-dedans, c'est de voir avec quelle facilité des hommes pieux peuvent sacrifier les vérités les plus importantes, et connues d'eux pour telles, dès qu'ils s'imaginent avoir à cela quelque intérêt de corps. Dieu ne bénira certainement pas cette conduite; c'est impossible.

Rubichon vient de publier un petit ouvrage extrêmement intéressant et plein de choses neuves, intitulé : *De l'action du Clergé dans les sociétés modernes*. Je vous engage fort à le lire : il est d'ailleurs très-piquant : vous pourriez le faire venir de Lyon, où il a été imprimé et d'où je l'ai reçu.

Adieu, très-bon et très-cher ami. Je vous écrirai bientôt moins brièvement. Tout à vous du fond de mon cœur.

284. — A M. LE MARQUIS DE CORIOLIS.

A la Chenaie, le 17 mars 1829.

Il est très-vrai, monsieur le marquis, que j'ai senti péniblement la privation de vos lettres, et cela est bien naturel; j'y

trouve tant de choses qu'on trouve aujourd'hui si rarement : esprit, raison, droiture et finesse de jugement, connaissance du temps et des hommes du temps, et, ce qui me touche encore plus, amitié sincère. Tout cela forme, en vérité, une sorte de paradis terrestre, ce qui explique peut-être pourquoi nous voyons tant de gens qui en sont dehors. Il n'y a pas jusqu'aux *peaux de bêtes* que Dieu leur a données pour se couvrir, qui ne rendent cette conjecture très-probable. Je vous avoue que je ne m'attendais pas à une guerre aussi vive que celle qu'on me fait, ni que je devinsse jamais un personnage assez important pour que la diplomatie daignât s'occuper de moi. Il est pourtant très-vrai que j'ai l'honneur d'être, moi et mon livre, un des sujets de négociation confiés à M. de Château-briand à Rome : embarrassés et mécontents de la doctrine catholique, les ministres l'ont chargé de dire au Pape : « Saint-Père, n'y aurait-il pas moyen de faire en sorte que cela soit faux ? M. de Paris a pris les devants pour vous encourager, et dans une fort belle phrase, d'une page in-quarto, il a rondement assuré que l'Église et ses Pontifes n'avaient pas eu le sens commun, pendant douze cents ans : c'est peut-être beaucoup, et nous nous contenterions qu'il vous plût de rendre son assertion vraie durant un quart d'heure ; vous sauveriez le monde et notre amour-propre. » Je ne sais ce que le Pape répondra, mais je m'en doute. En attendant, je répondrai aussi, et bien que cette guerre m'ennuie et me fatigue, il faudra pourtant la soutenir. Il y a alliance, dit-on, entre Saint-Sulpice et les J..... pour livrer tout d'abord une grosse bataille. Saint-Sulpice doit m'attaquer de front, pendant que les J..... tâcheront de me tourner ; et si l'attaque ne réussit pas, ils se retourneront : c'est leur manière. Mais voilà encore M. de Frénilly ¹ qui se tourne et se retourne pour prouver que j'ai tort de penser, au fond, à peu près comme lui. Celui-là, au moins, parle déceimment : il ne ment pas, il n'injurie pas ; s'il se trompe quelquefois, personne n'est à l'abri de se tromper, et un pair pas plus qu'un autre ;

1. M. de Frénilly, pair de France, et cousin de M. de Coriolis, avait été, au *Conservateur*, le collaborateur de ce dernier et de Lamennais.

c'est ce que je chercherais à lui faire entendre, si j'avais l'honneur d'être son *noble ami*.

Le procédé de M. de Peyronnet appartient à un caractère élevé¹; ses successeurs deviennent plus étonnants de jour en jour; je ne cesse d'être en admiration devant leurs paroles et leurs œuvres; mais aussi que peuvent-ils dire, et que peuvent-ils faire? Il y a une force qui entraîne tout. *Qui ad mortem, ad mortem; et qui ad gladium, ad gladium.*

Je sens vivement le prix du souvenir de M^{me} de Coriolis et de M^{me} de Maccarthy. Oserais-je vous prier de leur faire agréer mes hommages respectueux, ainsi qu'à M^{me} la marquise de Talaru? Je ne chercherai point à vous exprimer, monsieur le marquis, avec quelle tendresse je vous suis dévoué: ce qui n'a point de mesure n'a point d'expression.

285. — A M^{me} LA COMTESSE DE SENFFT.

Le 17 mars 1829.

Je reçois à la fois votre lettre du 8, et celle de la comtesse Louise du 1^{er}. Mille et mille grâces de tant de bontés. Elles me causeraient plus de joie encore, si je ne vous voyais comme entourées de peines et de contradictions. Je vous conjure de ne pas vous laisser abattre à ces épreuves. Dieu viendra au secours; attendez seulement: quand sa main s'abaisse pour frapper, alors même il en sort une vertu qui guérit la

1. ... La *Gazette*, qui n'avait pas attendu l'apparition de votre livre pour le déchirer, s'est montrée ensuite de la plus insigne et de la plus sotte mauvaise foi. Mais savez-vous qui en a été indigné presque à l'égal de moi? Je vais vous le nommer bien vite pour ne pas vous faire languir. C'est M. de Peyronnet. Oui, M. de Peyronnet en personne, l'ancien garde des sceaux, l'auteur de la *loi dite d'amour*; M. de Peyronnet que, si j'ai bonne mémoire, vous n'avez pas ménagé. Eh bien, M. de Peyronnet, donc, mardi dernier, chez le chancelier, comme je l'entrepris sur le procédé de la *Gazette*, non-seulement passa condamnation, mais ajouta, élevant la voix de façon à être entendu, qu'« il n'y était pour rien, et que ce n'était pas à un tel homme qu'il fallait s'attaquer. » Puis, avec chaleur: « Ce livre est admirable, me dit-il, et plus encore peut-être par ses endroits les moins admirés... » C'est le sens, sinon les paroles expresses.... — *M. de Coriolis à Lamennais*, 28 février 1829.

plaie qu'elle a faite. Et puis, le ciel est si près! Courage, donc.

Je suis fort tranquille sur les suites des démarches de Ch.¹. Il y a des choses qui ne peuvent avoir lieu, sans quoi les promesses manqueraient. Tout ce qui n'est qu'erreur, faiblesse, lâcheté de la part des hommes, on peut le craindre, et l'on ne doit jamais s'en étonner; mais au-delà, il n'y a plus que Dieu et sa vérité impérissable. Je serai cependant très-aise de savoir la tournure que les choses prendront là. Ici, la guerre continue. Quelques évêques, celui de Tours, celui de Quimper, imitent l'exemple de M^{sr} de Paris. Cela rend plus nécessaire de répondre à celui-ci². Voici quelques extraits de lettres reçues récemment :

« On prépare en ce moment, au séminaire de Saint-Sulpice, un gros livre pour répondre au vôtre, et vous avez déjà pu voir, par un des articles de *la Gazette de France*, dans quel esprit il sera fait. On y met une passion incroyable : *tanta ne animis cœlestibus ira!* Mon père (ministre d'État) voulait vous écrire pour vous dire combien il avait admiré ce livre qu'on attaque avec tant de fureur. Je citerai aussi M. Beugnot qui en parle comme d'une des plus belles choses qui aient été écrites dans notre langue à aucune époque. »

Frayssinous, Feutrier et l'archevêque de Paris, sont le centre et les moteurs de cette vive opposition. Les J..... s'y sont joints. A Lyon, d'après ce qu'on me mande, on ne

1. M. de Châteaubriand. Selon M. de Coriolis, il était chargé d'obtenir, à Rome, que l'on mit à l'*index* le livre de Lamennais (*Des progrès de la Révolution*, etc.). Il l'était, plus certainement encore, d'agir sur les votes du conclave, et de provoquer l'élection du cardinal Gregorio, qui ne fut point nommé, mais bien le cardinal Castiglione (Pie VIII).

2. *Première lettre à Mgr Archevêque de Paris*, Belin-Mandar et Devaux, in-8° de 64 p. — *Seconde lettre au même*. Les deux lettres réunies parurent peu de mois après. L'archevêque de Paris était alors Mgr de Quélen. Nous lisons dans la lettre déjà citée de M. de Coriolis : « Êtes-vous content de Mgr de Paris? Si vous ne l'êtes pas, vous êtes difficile. Il a surpassé mon attente. Apparemment, n'a-t-il pas cru devoir moins à la peur, et puis aussi à sa liaison renouée avec l'év. de B. (M. Feutrier)... Ce que je puis vous certifier en toute connaissance, c'est que le blâme de Mgr l'archevêque a été généralement blâmé. Cela ne l'empêchera pas de mener son diocèse, ni vous, fort heureusement, de faire un livre. »

me traite pas mieux. Je ne sais cependant rien de l'archevêque personnellement. Il y a aussi des diocèses entiers qui se prononcent hautement pour moi. Autre extrait :

« Trois éditions de votre livre se sont faites en même temps dans les Pays-Bas ; les catholiques y adoptent votre doctrine avec enthousiasme et d'un commun accord. »

Un écrivain libéral m'écrit :

« Le ministère ne pouvant et ne voulant par conséquent vous répondre, a voulu discréditer votre ouvrage par une sorte de superbe dédain ; il a craint que sa colère et sa vengeance ne vous procurassent trop de lecteurs ; et il a pu se flatter que ce système lui réussirait, quand il a vu les journaux libéraux l'imiter dans ce silence calculé à votre égard. Je me suis, au contraire, proposé de piquer la curiosité et l'intérêt du public en faveur de votre publication. J'ai tâché de faire en sorte que l'on désirât de vous lire ; et en cela, je me comporte d'autant plus, je crois, en adversaire loyal, que, mieux qu'un autre, je connais toute la force et toute la puissance de vos raisonnements. »

Voilà donc où en sont les choses. Je suis engagé dans une grande et fatigante guerre, à peu près seul contre le pouvoir, contre tous les partis et contre la portion ambitieuse, ignorante et passionnée du clergé. Je ne me décourage pourtant point. La vérité est bien puissante, et après tout, pourvu que je remplisse mon devoir, peu m'importe le reste.

286. — A M^{me} YEMENIZ.

Le 24 mars 1829.

Je ne suis pas surpris des perplexités où vous vous trouvez à l'égard de mon livre ; au milieu du mouvement qu'il a produit, et de tant de jugements si divers auxquels il donne lieu, il est naturel que l'esprit hésite. Mais toute cette fermentation se calmera, et la vérité restera seule. Voici, en attendant, une règle qui pourra vous servir. Il s'agit d'une question religieuse : Me suis-je écarté de l'enseignement de Rome ? alors

je me condamne moi-même. N'ai-je fait qu'exposer et développer la doctrine constante des Pontifes romains? alors aucun vrai catholique ne peut me condamner, car il condamnerait, sous mon nom, le saint-siège lui-même. Que ceux donc qui doutent du point de fait s'adressent à Rome pour s'en éclaircir; s'ils ne le font pas, ils n'ont pas le droit seulement d'être écoutés.

Vous voulez savoir ce que je pense de l'ouvrage de M. votre oncle : il y a bien longtemps que je n'ai rien lu d'aussi remarquable par la pensée, d'aussi intéressant par les détails de faits, d'aussi piquant pour la forme¹. Je souhaiterais que ce livre fût répandu à cent mille exemplaires en Europe, et partout où notre langue a pénétré. Voilà mon jugement.

Je suis porté à croire que les craintes qui vous éloignent de la source de toute vie, sont excessives. Si vous avez une volonté bien sincère d'être à Dieu, de lutter contre l'inclination qui vous entraîne trop vers le monde, vous pouvez aller à la table sainte chercher la force d'accomplir ces bonnes résolutions : il faut vous montrer à votre directeur absolument telle que vous êtes, mais non pas pire que vous n'êtes. Votre plus grand mal est... (*Ici la lettre est coupée*). C'est là surtout ce que vous devez combattre; mais sans trouble, sans efforts violents, avec calme et persévérance. Je prierai de tout mon cœur pour vous et pour votre cher petit enfant. Priez aussi pour moi; je le mérite par le dévouement aussi tendre que sincère qui m'unira toujours à vous.

N'oubliez pas, lorsque le temps sera venu, la promesse bienveillante de M. de B...

287. — A M^{lle} CORNULIER DE LUCINIÈRE.

Le 30 mars 1829.

Ce que vous me dites de votre santé à toutes me fait bien de la peine, mon excellente amie : tâchez donc un peu de

1. Nous présumons, sans en avoir la complète certitude, qu'il s'agit du livre de M. Rubichon, publié à Lyon, et dont il est question dans une lettre précédente : — *De l'action du clergé dans les sociétés modernes*.

vous *ravigoter*. À quoi servent toutes ces fièvres et ces inflammations? laissez-moi tout cela, si vous m'en croyez, et *gaudeamus*, mes sœurs! J'espère que le printemps vous remettra sur pied. Le pauvre abbé Gerbet a beaucoup souffert l'hiver dernier: depuis huit jours, il court les champs avec mon frère, et je ne l'attends qu'à la fin de cette semaine. Ils sont allés à Malestroit; demain ils seront à Rennes, puis à Fougères, et puis ici. Pour moi, je suis très faible; voilà le *hic*: cela ne m'empêche pourtant pas de causer avec Monseigneur¹. Vous devez avoir maintenant une première lettre, qui sera suivie de *plusieurs autres*, comme dit la chanson. J'espère que sa Grandeur sera contente, autrement elle serait bien difficile; j'ai quelque espoir qu'elle ordonnera de lire notre correspondance au prône, et cela m'encourage tout à fait. Il y a un petit mot, en passant, pour votre visiteur du dimanche²: j'ai été bien aise de rendre hommage à son *innocence*: ce sont de ces choses qui se doivent.

On commence donc déjà à chanter sur une autre clef? ce sera bien autre chose, dans un ou deux ans: voulez-vous savoir leur histoire? ce sont des gens qui ne veulent pas marcher: pan! un coup de pied dans le c...; cela vous les pousse à cent pas; mais comme cette manière de voyager leur paraît rude, ils crient comme de beaux diables en se frottant les fesses; peu à peu la douleur s'apaise, et ils se trouvent bien là où ils sont. Il n'y a que le premier moment qui soit un peu désagréable.

Mille hommages et mille amitiés à nos bons missionnaires. Je vous embrasse toutes, petites et grandes, et le bon père Carissan. Souvenirs à vos bons domestiques. Écrivez-moi le plus que vous pourrez. Votre vieil ami.

1. Monseigneur de Paris; allusion aux lettres dont il a été déjà question.

2. Il s'agit ici, sans doute, de quelqu'un de ces ecclésiastiques « gallicans » qui, de temps à autre, se risquaient chez les *Mennaisiens* et les *Mennaisiennes* de la rue des Postes.

288. — A M. LE COMTE DE SENFFT.

Le 5 avril 1829.

Je reçois, mon excellent ami, votre billet du 25 mars, et la lettre de M^{me} de Senfft du même jour : je lui répondrai incessamment ; aujourd'hui le temps me manque, parce qu'il faut que j'expédie à Paris ma *deuxième lettre à l'Archevêque*, et que je corrige la copie. Ma santé ne tient pas à tant de travaux, et il me semble qu'on pourrait un peu penser que ce n'est pas pour mon plaisir que je me condamne à une vie si dure, et que je m'expose à tant d'attaques, de haines et d'injures passionnées. Que m'en reviendra-t-il sur la terre ? qu'y puis-je espérer ? Il serait juste, ce me semble, de supposer que la conscience est pour quelque chose dans ce que je fais. Je le dis sans craindre qu'il s'y mêle un sentiment d'orgueil : mon dernier ouvrage sera utile ; il était nécessaire à l'époque où nous vivons. Je n'ai cherché que la vérité ; j'ai parlé en présence de Dieu. La conscience du plus grand nombre des catholiques m'a répondu, et celle des ennemis même du christianisme n'a pas été muette. Je viens de recevoir de R... une lettre où l'on me nomme plusieurs cardinaux qui m'approuvent ; il y a pourtant là des oppositions comme ailleurs : « Tant de personnes, ajoute-t-on, aiment mieux « flatter l'erreur qu'appuyer une vérité prouvée avec la dernière évidence, et qui seule remédie à tout, pacifie tout. »

Quant aux J....., je remercie sincèrement la personne qui m'a fait passer une note, par l'intermédiaire de M. le marquis d'Azeglio ; elle me propose des éclaircissements ; je n'en refuserai jamais aucun ; mais vous savez, par les conversations que nous avons eues sur ce sujet, combien il est impossible de traiter une si vaste question dans de simples lettres. On suppose toujours que j'ai été mû à parler comme je l'ai fait, par des sentiments personnels : on me croit donc un grand misérable ? Si j'avais de quelqu'un une pareille idée, je ne descendrais certainement pas jusqu'à m'occuper de ses paroles : il est au-dessous de moi de repousser de semblables soup-

çons. Deux motifs principaux n'ont déterminé à dire ce que j'ai dit; le premier, parce qu'il m'a paru tout à fait nécessaire, en France, d'empêcher que l'on ne confondit la cause de l'Église et du christianisme avec la cause particulière des J.....; le second, parce que je m'adressais à une multitude d'hommes aux yeux desquels j'étais un J..... et qui ne croiront jamais à la sincérité de tout ce qu'un J..... pourra dire. Je pourrais ajouter encore plusieurs autres raisons qui seraient trop longues à déduire; mais la plus forte peut-être, je ne l'avais pas alors, je l'avoue; et c'est précisément cette espèce de — je cherche un mot — cette espèce d'idolâtrie, si vous voulez, qui ne permet que la louange, et même l'hymne, et qui sacrifierait toutes les vérités du monde à un corps que je respecte, mais qui n'est pas, après tout, l'Église. Si j'avais dit des ordres mendians en général, que je ne pense pas qu'ils soient aujourd'hui sans inconvénient, et suffisamment appropriés à l'état actuel et aux besoins présents du monde, qui aurait songé à m'en faire un reproche? Un autre aurait pu sans doute penser autrement, mais personne ne m'eût blâmé d'exprimer ce que je pensais. Pourquoi cette différence, lorsqu'il s'agit des J.....? on croit dire beaucoup en citant les bulles qui les rétablissent; mais ceux qui les citent se faisaient-ils scrupule, il y a vingt ans, de juger l'Institut, et d'en parler dans un sens différent de la bulle qui l'avait supprimé? que n'ont-ils point dit et écrit du pape Clément XIV? A Dieu ne plaise que jamais je m'emporte à de pareils excès! Mais comme je n'ôterai jamais à personne la mesure de liberté que l'Église lui laisse, je n'accorderai non plus jamais à personne le droit de m'enlever celle qu'elle me laisse à moi-même. Et quant à ma réputation, dont on paraît s'inquiéter, je la compte pour peu de chose, lorsqu'il est question d'intérêts bien autrement graves; et le soin, dans tous les cas, n'en appartient qu'à moi. J'aurai, au reste, quoi qu'il arrive, rendu un très-grand service aux J....., en ramenant leur attention sur eux-mêmes. Je ne suis pas de ceux qui croient beaucoup à la puissance des paroles. Chacun finit, dans ce monde, par prendre sa place selon sa valeur réelle. Que l'Ordre soit ce qu'il doit être, il triomphera de

tout; mais, s'il demeure ce qu'il est, je le répète ici, jamais il ne prendra racine dans la société nouvelle.

J'ai voulu une fois, mon bien cher ami, vous dire ces choses, pour n'avoir pas à revenir sur un sujet qui nous est pénible à l'un et à l'autre. Que je me sois trompé, cela est très-possible; mais pourquoi ceux qui sont d'un autre sentiment que moi, ne pourraient-ils pas se tromper aussi? Le temps jugera. Tout à vous bien tendrement¹.

1. A la lettre qu'on vient de lire en était jointe une autre, que Lamennais renvoyait à M. de Senfft après en avoir pris connaissance. Nous croyons devoir la citer en note comme document à l'appui :

Confidentielle.

Je ne vous ai pas encore remercié, monsieur le comte, de votre aimable billet de ce *vendredi soir*, veille de mon départ de Turin. Je viens *enfin* acquitter cette dette, et en même temps, si vous le permettez, en contracter une nouvelle.

Vous savez les clameurs qu'a excitées le dernier ouvrage de votre illustre ami; on a prétendu y voir des *monstres*, des hérésies, du wicléfisme, etc., etc. Que sais-je? Il ne paraît pas que vous y ayez rien trouvé de tout cela. Moi aussi j'ai lu cet ouvrage; je l'ai *dévoré*, sans y rien rencontrer qui ne fût, ce me semble, conforme aux principes catholiques. Peut-être quelques expressions un peu dures, mais qui s'expliquent par l'ensemble de l'ouvrage, ont-elles pu donner de l'ombrage. Peut-être la forme aurait-elle pu être un peu différente pour faire entrer la vérité plus doucement dans des têtes prévenues; mais pour la substance de la doctrine, avec *les pièces justificatives*, j'avoue ne pas comprendre comment des personnes qui d'ailleurs pensent bien, aient pu y voir des *horreurs*.

Le passage sur l'*Institut* des *Jes.*... a choqué beaucoup de monde : comment, dit-on, accorder cela avec ce que l'auteur lui-même a dit si souvent ailleurs à la recommandation de ce même Institut? comment l'accorder avec ce que Pie VII en a dit, en rétablissant la Compagnie? Ce grand Pape s'est-il donc trompé si grossièrement, en rétablissant un Ordre dont l'*Institut* était bon pour les anciens temps, oui, mais qui ne sert plus, qui a même des *inconvenients graves* pour les temps présents? Ne fut-ce donc pas pour les temps *présents* de l'Église que le saint Père se crut en *devoir* de rétablir les *J.*....., et cela sans vouloir rien changer à leur Institut? tout au contraire, en le rétablissant *tel* qu'il avait été confirmé par le saint-siège, depuis presque trois siècles? L'auteur abandonnerait-il, au sujet de l'Institut des *J.*..... seulement, ses principes sur l'Autorité? Les erreurs du temps, et tous les maux que nous voyons ne sont-ils pas le *protestantisme* réduit à sa dernière expression? Et comment donc un Institut, une Compagnie, suscitée par Dieu pour combattre le protestantisme, ne serait-elle pas adaptée aux besoins du temps où nous vivons? Voilà ce qu'on dit, et non pas sans raison, à ce qu'il me semble. Au reste, moi, je crois que c'est le sens qu'on attache naturellement à la parole *Institut*, qui rend ce passage vraiment choquant. Nous appelons *Institut* les Constitutions de saint Ignace, avec les Décrets des congrégations générales, les Ordonnances des généraux, confirmées par les congrégations mêmes, les Règles qui ont été formées sur tout cela, tirées même souvent mot pour mot de ces pièces, et l'on peut dire que tout ce que nous avons dans l'*Institut*, outre les Constitutions de saint Ignace, n'est que le développement de ces Constitutions mêmes. Quant à moi donc, il me paraît impossible que l'illustre auteur ait entendu le mot *Institut des J.*..... dans ce sens-là. Je crois, au contraire, que puisqu'il parle des *feu* petits séminaires des *J.*..... en France, par *Institut* il a entendu l'institution, l'instruction, l'éducation qu'on donnait aux jeunes gens, dans ces mai-

289. — A M. LE MARQUIS DE CORIOLIS.

A la Chenaie, le 6 avril 1829.

J'ignorais, monsieur le marquis, les horribles scandales qui ont suivi la mort de Léon XII^e. Qu'est-ce donc que ce peuple romain, grand Dieu ! s'il n'a pu trouver en lui-même que de la haine, pour une bonté si paternelle, si aimable, si touchante, pour tant de bienfaits et tant de vertus ? Serait-il encore agité de cette joie sinistre qu'excitait en lui le souvenir de Néron, et l'espérance de le voir reparaitre ? Qu'il y a d'étranges secrets dans la nature humaine ! Vous savez, me dites-vous, comment et à propos de quoi on avait réussi

sons ; qu'il a vu *la*, dans leur méthode, des inconvénients, des défauts. Or, dans ce sens, sa proposition n'aurait plus rien de choquant, au moins pour ceux qui connaissent bien l'*Institut des J.*, et qui y tiennent fortement de corps et d'âme. Je serais extrêmement charmé, si je pouvais être assuré d'avoir saisi le vrai sens de ce passage de l'auteur, et cela pourrait être de quelque intérêt pour la gloire de Dieu.

Je vous prierais donc, monsieur le comte, et ce sera là la nouvelle *dette* que je contracterai envers vous, de vouloir bien demander à M. l'abbé si j'ai bien saisi sa pensée ? Bien entendu qu'il ne faut pas me nommer ; j'ai de fortes raisons pour cela, en égard uniquement à la plus grande gloire de Dieu. Pour la même raison, je ne voudrais pas que les *dames*¹ s'assent rien de cette lettre.

Pour ce que vous me dites dans votre billet, au sujet du P. Maccarthy, c'est une affaire qui dépend *uniquement* du choix qui se fera en Fr... Nous avons les lois les plus rigoureuses sur ce point, et il n'est permis à personne de nous autres d'exercer de l'influence là-dessus. Prions le Seigneur beaucoup.

L'Église a son nouveau chef, Pie VIII. Dieu en soit béni mille et mille fois ! Maintenant qu'il nous accorde encore, à nous, un P... Gén. selon son cœur ! *Fiat, fiat !* Le 29 juin est le jour fixé pour la Congrégation générale : je recommande cette affaire aussi à vos bonnes prières.

Veillez agréer mes respects et l'expression du dévouement le plus entier en N.-S.

J'ai l'honneur d'être, monsieur le comte,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

J. R.

2 avril 1829.

1. ... « Le Pape, méérit notre ami de Florence (M. de Vitrolles) meurt aux acclamations d'une joie féroce et universelle du peuple de Rome, et accompagné de l'entière indifférence de tous les Italiens. — Hélas ! je le savais, et comment et à propos de quoi on avait réussi à le dépopulariser. Je savais même que cette populace avait poussé le cri sacrilège . *Au Tibre !* etc., etc. — *M. de Coriolis à Lamennais*, 27 mars 1829.

1. Évidemment les dames de Senft.

à dépopulariser ce pauvre Pape ; je serais très-curieux de connaître ces détails, s'ils peuvent être communiqués.

Je viens de lire, dans le *Diario di Roma*, les conseils de M. de Châteaubriand au Saint-Esprit. Il était à craindre, en effet, qu'il ne comprit pas bien l'état des choses et les besoins du siècle. Enfin, le voilà instruit, et cela me tranquillise. La réponse du cardinal Castiglione, imprimée dans le même journal, est pleine de convenance, de noblesse et de dignité.

Votre observation sur la dernière phrase de ma lettre à la *Quotidienne*, est très-juste en soi¹. Je vous soumettrai cependant une manière de défense. Si je ne parlais que pour les personnes de bonne compagnie, d'un tact exercé et d'un sentiment assez délicat pour saisir toutes les nuances, je ne trouverais pas un seul mot à répondre ; mais voyez, je vous prie, quels sont la plupart de mes lecteurs : ne faut-il pas un peu, dans un sens littéraire, *se faire tout à tous, pour les sauver tous*? Autre chose était de parler à des gens de cour, sous Louis XIV ; autre chose est de parler au peuple, sous Charles X. Bonnes ou mauvaises, voilà mes raisons, que vous jugerez, monsieur le marquis, pleinement et sans appel.

Vous avez dû recevoir une *première lettre à M^{sr} l'archevêque de Paris* : vous en recevrez une *seconde*, dans quelques jours, et après cela, plusieurs autres encore, à mon grand regret, car je sens que je suis déjà et que je deviendrai de plus en plus emuyeux. Cependant il est de mon devoir de justifier ce que j'ai dit, et de continuer à défendre des vérités que je crois fort importantes pour le présent et pour l'avenir.

Je vous félicite de tout mon cœur, ainsi que M^{me} la marquise de Coriolis, de l'arrivée de monsieur votre fils ; son voyage en Grèce, et précédemment son séjour en Espagne, ont dû être deux sources précieuses d'instruction, pour un esprit tel

1. Votre dernière lettre à la *Quotidienne* a été trouvée à merveille. Je n'y reprendrais — vous souffrez ma franchise — que « l'homme de Dieu et l'homme de son temps, » à cause de la dignité de M. de Paris, si mieux vous n'aimez à cause de l'indignité de la citation. Au reste, vous promettez mieux encore au prélat, et je m'en rapporte. — *M. de Coriolis à Lamennais*, même lettre du 27 mars.

que le sien. A propos de l'Espagne, avez-vous lu le dernier ouvrage de Rubichon ? Si vous ne l'avez pas lu, lisez-le vite, je vous en prie ; c'est une des choses les plus remarquables qu'on ait publiées depuis longtemps : des faits extrêmement curieux et presque tout à fait ignorés, des réflexions profondes et piquantes, un esprit original, voilà ce qui s'y trouve. Ce que je trouve en moi, monsieur le marquis, c'est un respectueux et tendre attachement, à jamais inséparable de votre souvenir.

290. — A M. LE BARON DE VITROLLES.

A la Chenaie, le 6 avril 1829.

Voilà bien longtemps, mon cher ami, que je n'ai reçu aucune lettre de vous. J'ai su pourtant de vos nouvelles par le marquis de Coriolis, à qui vous avez maudé quelques détails qui m'ont fait mal, sur ce qui s'est passé à Rome, après la mort du Pape. On ne doit guère compter sur la reconnaissance des hommes ; cependant un pareil excès d'ingratitude passe toute croyance. Je regrette vivement pour l'Église, et aussi pour moi, ce digne et saint Pontife, et ce m'est une vraie douleur qu'il soit mort sans que je l'aie revu. Les journaux nous annoncent le refus qu'a fait le cardinal Gazzola de lui succéder. Il a eu raison, mais bien peu d'autres auraient eu cette raison-là. Qui nommera-t-on ? Les deux compétiteurs Pacea et Gregorio sont des hommes de vertu et de mérite : est-ce assez dans les temps où nous vivons ? Dieu donnera le reste à celui qui sera élu. On a beaucoup parlé ici des discours de Châteaubriand au conclave. Jamais, je crois, les cardinaux n'en avaient entendu de semblables¹. Enfin, voilà le Saint-

1. En attendant le succès de la négociation de M. de Chateaubriand à Rome en ce qui vous concerne, le second discours qu'il a prononcé devant le Conclave vient d'avoir le don singulier de faire lever les épaules à tout le sacré Collège, et lui a ôté le peu de considération qui lui restait dans ce pays où vous n'ignorez pas qu'on juge bien et bien vite son monde. J'ai vu une lettre où l'on mande qu'on ne l'appelle publiquement, à Rome, que *il ambasciadora-zzo*, etc., etc. — *M. de Coriolis à Lamennais*, 27 mars.

Esprit bien averti, et s'il s'y trompe cette fois, ce ne sera pas la faute de M. de Châteaubriand. On dit que M. de la Ferronnays remplacera M. de Blacas à Naples, et que celui-ci reviendra prendre son ancienne place à Rome. J'aurais mieux aimé un autre arrangement¹. Il me paraît difficile que le ministère n'éprouve pas avant peu quelque secousse : le voilà sur la voie de se brouiller avec le côté gauche. M. de Martignac a déclaré qu'il ne voulait point des amendements de la commission sur la loi départementale. Le résultat pourra bien être qu'on n'ait point de loi du tout. Alors ce sera à recommencer. Tout cela, mon bon ami, m'est parfaitement indifférent. Tout ce qui se fait ne m'inspire qu'un profond dégoût, et ce sentiment me paraît devenir assez général. Il en résulte une sorte de tranquillité ou d'apathie qui ressemble presque à de l'ordre. Ce serait à s'y tromper sans les actes du gouvernement, les discussions des Chambres, et l'ennuyeux grognement des journaux. Vous a-t-on envoyé le dernier ouvrage de Rubiehon ? il faut absolument le lire : c'est une des choses les plus remarquables qu'on ait publiées depuis longtemps. Vous qui aimez les faits, vous en trouverez là. Il serait à désirer que ce livre fût très-répandu ; je n'en connais point de plus propre à dissiper une multitude de préjugés très-dangereux. Vous aurez dû recevoir mon dernier écrit ; il a excité de grandes rumeurs : cela devait être. Vous recevrez aussi une suite de Lettres que j'adresserai à l'archevêque de Paris. La première a paru ; on imprime la seconde. Malheureusement je suis circonscrit dans un cercle peu intéressant pour la plupart des lecteurs.

Veillez faire agréer mes hommages respectueux à M^{me} de Vitrolles et à M^{me} Amélie. Il me tarde beaucoup d'apprendre que vous êtes plus content de la santé de celle-ci. Mille amitiés à Oswald que je crois près de vous.

Je suis faible et souffrant ; il me faudrait du repos, et je n'en puis trouver. Je ne pense pas que j'aille à Paris cette année : qu'y ferais-je ? L'affaire qui m'intéresse va aussi bien que possible relativement aux circonstances. Écrivez-moi,

1. La nomination de M. de Vitrolles à l'ambassade de Rome.

cher, et surtout aimez-moi toujours, s'il se peut, comme je vous aime.

291. — A M. LE COMTE DE SENFFT.

Le 11 avril 1829.

Voilà deux jours que je n'ai mangé à cause de la fièvre et d'un mal de tête continuël; je ne sais pas encore ce que cela deviendra. Quoique je sois très-faible, je profite d'un moment où j'ai pu me lever, pour répondre, mon cher ami, à votre excellente lettre du 31 mars. Je n'ai ni pu ni voulu développer, dans mon livre, la théorie de la société, ni par conséquent du pouvoir pontifical appliqué à la société; je me suis proposé seulement de montrer que son intervention était nécessaire pour obtenir, chez les peuples chrétiens, les deux conditions essentielles de l'existence sociale, détruites par les théories libérales et gallicanes, savoir un pouvoir légitime et la liberté. Je défie qu'on réponde rien de sensé à ce que j'ai dit là-dessus.

Vous verrez, dans ma *deuxième lettre à l'Archevêque de Paris*, qu'à mes yeux la société est *une*, et que la souveraineté temporelle n'est autre chose que le *devoir*, imposé à la force prépondérante, de maintenir la société spirituelle, seule vraie société, en soumettant les forces rebelles aux commandements de Dieu, dont elle est dès-lors *le ministre pour le bien*, comme parle l'Apôtre. Sitôt que la force prépondérante tourne son action contre la société spirituelle ou contre Dieu, elle cesse bien évidemment d'être son ministre, c'est-à-dire, qu'elle cesse d'être souveraine. J'admets donc avec vous que l'Église, dans ces cas, *n'ôte* point la souveraineté, mais déclare seulement qu'elle n'existe plus; elle résout, pour les sujets, un cas de conscience. J'admets encore sans difficulté qu'elle n'est point infallible sur les faits de cette nature, et qu'avant la sentence tous les partis doivent être écoutés. Du reste, il est bien clair, par mille raisons, que, dans toutes les occasions où il s'agira de porter un jugement de ce genre, l'Église penchera toujours pour le pouvoir établi, et ce n'est

pas lui qui peut craindre de sa part un déni de justice. Il faut un aveuglement surnaturel pour qu'il ne désire pas que la juridiction de l'Église soit reconnue ; car si le peuple lui est attaché, tout jugement contre lui restera sans exécution ; et si le peuple lui est opposé, ce n'est pas, certes, un avantage médiocre de trouver l'Église entre lui et le peuple.

Outre les circonstances où la souveraineté est compromise directement et dans son essence, je crois qu'il y en a d'autres, de l'ordre purement politique et civil, où la résistance est permise. L'histoire du Moyen-Age est remplie d'exemples semblables. Lorsqu'il n'y avait point de juges des torts, point de tribunal pour les redresser, on recourait à la force pour défendre son droit, comme en Angleterre, sous Jean-sans-Terre, et je ne vois pas que l'Église ait jamais condamné ni même blâmé cette sorte de guerres, où elle intervenait plutôt comme arbitre et médiatrice que comme juge, parce qu'au fond, il ne s'agissait que de violations de la loi inférieure, ou de transactions purement civiles : mais ceci demanderait de longs développements.

Ce que vous a écrit M. de Bonald est au-dessous de la réfutation ; je n'aurais jamais cru qu'il eût tant baissé ; il ne voit le libéralisme que dans le comité-directeur. Au reste, je lui ai répondu d'avance, en répondant à M. de Frénilly, dans ma *deuxième lettre à l'Archevêque*.

C'est à Nancy, chez l'évêque, après un dîner qui précéda son départ, que M. Maccarthy a tenu les propos que je vous ai mandés : je le sais de la personne même qui soutint avec lui une discussion de deux heures, dans le salon de l'évêque. Du reste, je n'attache pas plus d'importance à ces propos qu'à des milliers d'autres pareils, et ce n'est certes pas là-dessus qu'est fondée mon opinion sur les J.....

Du reste, je me trouve bien bête d'attacher, en toutes choses, tant d'intérêt à la vérité. En laissant aller le monde à sa fantaisie, en vivant en repos, sans choquer tels ou tels hommes, telles ou telles coteries, j'aurais aujourd'hui, comme beaucoup d'autres, de l'aisance, de la santé, de la paix, et je me moquerais fort tranquillement, après un bon dîner, de ceux qui prennent si fort à cœur la Religion et la

société. Il y a là, sûrement, de quoi réfléchir. Mais il est trop tard ; mon sort est fixé ; quand je le pourrais, je ne le changerais pas, et la Vérité qui a eu seule mes premières et mes dernières années, aura seule encore le peu de jours qui me restent à vivre.

Ma tête n'en peut plus ; je finis, cher ami, en vous embrassant bien tendrement.

292. — AU MÊME.

Le 17 avril 1829.

J'étais extrêmement souffrant, cher ami, lorsque je vous écrivis ma dernière lettre. Le mal de tête ne m'a pas encore quitté ; cependant je suis mieux : mais je crois que j'ai esquivé une maladie assez grave. J'espère que la comtesse Louise esquivera aussi la rougeole, qui n'est pas assez contagieuse pour qu'on ne puisse s'en garantir moyennant quelques précautions ; que si néanmoins elle avait à subir cette épreuve presque inévitable, je la prie de ne point oublier que, bien que la maladie soit assez légère en soi, elle exige de grandes précautions et d'extrêmes ménagements après la convalescence.

J'ai partagé la joie que vous a causée l'élection du cardinal Castiglione, ainsi que votre admiration pour son discours dans le Conclave : on ne pourrait dire plus, ni le mieux dire. Du reste, je ne l'ai point connu personnellement, lors de mon voyage à Rome, et j'ignore s'il parle le Français ; s'il l'entend, comme je n'en doute pas, il verra les belles choses que *le Courrier* et *le Messager* ont dites de lui, les craintes et les espérances qu'il leur inspire. Pour moi, sous le poids, car c'en est un, d'une santé qui s'altère de plus en plus, je tourne toutes mes pensées vers un autre monde, dont je sens avec joie que je m'approche tous les jours, et je me borne à faire des vœux pour que le Chef invisible de l'Église accorde à son Vicaire lès lumières et la force dont il aura besoin dans les

graves circonstances où il prend en main le gouvernement de la société chrétienne.

M. de Bonald a exécuté le projet dont il vous parlait ; il vous aura sûrement envoyé sa brochure : je pense qu'elle fera du bien, car il avoue au fond que tout ce que j'ai dit est vrai ; seulement, il croit que l'Église ne saurait prudemment user aujourd'hui du droit qui lui appartient. Or, ceci est une question à part, dont l'Église est encore seule juge. Je n'ai donc rien à dire là-dessus. Quant à l'hypothèse qui remettrait à Dieu l'exécution des jugements prononcés ici-bas par le tribunal suprême qu'il a institué, j'y ai répondu dans ma *seconde lettre à l'Archevêque*, en examinant celle de M. de Frénilly. Du reste, ni M. de Frénilly, ni M. de Bonald, n'ont touché la grande question sur laquelle roule tout mon livre, savoir, comment s'opérera l'alliance du pouvoir et de la liberté, condition nécessaire de l'existence sociale.

Je n'ai point prétendu dissimuler les désordres du Moyen-âge. Ces désordres étaient la suite de l'état précédent, et de la lutte entre cet état et l'ordre que le christianisme établissait. La tendance générale était vers le perfectionnement en tout genre, et c'est là ce qui distingue cette époque, sur laquelle les Allemands ont dit d'excellentes choses, entre autres, Frédéric Schlegel. J'ai fait remarquer que, par l'influence de la Religion chrétienne sur les individus et sur les familles, les mœurs et même les lois, — j'entends les lois civiles, — continuèrent de se perfectionner, tandis que la société politique se dégradait insensiblement, en se séparant toujours plus de la société religieuse. Nous sommes parvenus au dernier terme de ce progrès en sens inverse, et ce dernier terme c'est la mort, la mort des gouvernements qui, presque nulle part, n'ont d'autre existence que celle que leur prête la force purement physique. Ce que veulent, ce que cherchent les peuples, sans le savoir, c'est une société fondée sur le droit, ou plus simplement *la société* ; et il faudra bien qu'ils la trouvent, ou que l'Europe périsse. Ne voir, dans un sentiment qui remue toutes les populations chrétiennes, dans le monde entier, que l'effet de l'ambition personnelle de quelques hommes, c'est aussi s'abuser trop mesquinement.

Voilà enfin la grande affaire de l'émancipation terminée¹, et bien terminée, à quelques points près. Beaucoup de personnes, et j'étais du nombre, craignaient des conditions fatales. Le ministère anglais, heureusement, a été plus sage. Madame de S. avait mal pris ma pensée à cet égard. Le papier me manque. Je vous embrasse, cher ami, de tout mon cœur.

293. — AU MÊME.

Le 28 avril 1829.

Je n'ai pas pu répondre plus tôt, mon excellent ami, à votre lettre du 15 et à celle de M^{me} de Senflit du même jour. Ma santé a beaucoup souffert de la dernière secousse, et le peu de forces que j'avais est comme épuisé. Je crains que les vôtres ne succombent aussi au surcroît de travail que vous occasionne la maladie de M. d'Odolga, et aux inquiétudes de toute sorte. Grâce à Dieu, vous n'en aviez plus sur la maladie de la comtesse Louise, dont la convalescence doit être, je l'espère, parfaite maintenant.

J'ai reçu de Rome une lettre du P. Brzozowsky à qui j'ai envoyé mon dernier ouvrage: il paraît en être content; et quoiqu'il me parle longuement de la Compagnie et de l'abus qu'on a fait, jusqu'à la fin, de la confiance du Général, il n'y a pas un mot de plainte sur le passage dont plusieurs autres se sont tant choqués. J'ai cru devoir m'expliquer franchement avec lui sur la position actuelle de l'Ordre. Je vous envoie ma lettre ouverte; lisez-la, je vous prie, mais ne la communiquez à aucun J..... ni même au marquis d'Azeglio. Il aurait fallu vingt ou trente pages pour me bien faire entendre. Plus j'y réfléchis, plus je me confirme dans la pensée, qu'à moins de très-grands changements dans l'esprit et

1. L'émancipation des catholiques en Angleterre, arrachée à l'indolence de Georges IV par la prudente politique de lord Wellington, qui, dans cette occasion, fit preuve d'une rare habileté, en même temps que d'un inéroyable ascendant sur son parti. L'indispensable nécessité de pacifier l'Irlande fut la raison prédominante à l'aide de laquelle on put triompher des préjugés protestants et tories. Le bill d'émancipation passa le 30 mars à la Chambre des communes, le 10 avril à la Chambre des pairs, et, trois jours après, reçut le *royal assent*.

dans l'organisation de l'Ordre, il est impossible qu'il subsiste : avant un demi-siècle, il sera de nouveau supprimé par le Saint-Siège. C'est l'impiété sans doute qui l'a renversé une première fois, mais non pas l'impiété seule : jamais elle ne serait venue à bout de ses desseins, si elle n'eût été secondée par un sentiment très-général qui s'est renouvelé, depuis quatorze ans, et s'accroît tous les jours. Quand les J..... tombèrent, l'Europe était fatiguée d'eux ; si on veut les servir véritablement, il faut voir cela, et tâcher qu'ils le voient eux-mêmes ; un enthousiasme aveugle n'aura d'autre effet que de hâter leur perte. Leurs vrais amis sont ceux qui leur disent la vérité : puissent-ils la comprendre, et se persuader qu'il y aurait beaucoup à réformer en eux, et que de cette réforme, plus nécessaire et plus pressante que jamais, dépend leur existence dans l'avenir ! Ils ont, au moins presque tous, une idée de la perfection de leur Institut, qui ressemble à une sorte de fascination. Pour moi, je ne connais en ce genre rien de parfait que l'Église. Tout le reste est de l'homme, et participe à son infirmité.

J'ai coupé court, comme vous l'avez vu, avec l'archevêque de Paris. Il a dit, et je le crois assez, qu' « il n'avait point lu mon livre. » On assure qu'il n'a eu d'autre but, en publiant son Mandement, que de se faire donner le cordon bleu à la Pentecôte.

Le Globe a imprimé une ordonnance du duc de Modène sur la censure des livres, qui est la chose du monde la plus extraordinaire ; on croit rêver en la lisant. Le même journal parle d'un catéchisme publié en Autriche, il y a quelques années, et dans lequel, instruisant les enfants de leurs devoirs envers l'empereur, on leur apprend qu'il est pour eux ce qu'un maître est pour ses esclaves, et qu'il peut disposer comme il lui plaît des personnes et des biens de ses sujets ; je doute encore de ce dernier fait ; s'il était faux, il serait bon, je crois, de le faire démentir ¹.

Je suis bien tendrement, mon cher ami, tout à vous.

1. Voir l'article publié par Lamennais dans la *Revue des Deux Mondes* sous ce titre : *de l'Absolutisme et de la Liberté*. — *Dialoghetti*. (3^e série, tome III. — Juillet à septembre 1834.)

29/4. — A M. LE BARON DE VITROLLES.

A la Chenaie, le 3 mai 1829.

Je suis extrêmement peiné, mon bon ami, de l'accident que vous avez éprouvé¹, et j'aime à espérer qu'il n'aura pas de suite, c'est-à-dire que l'œil malade recouvrera sa première force, avec du repos et quelques soins. J'ai été aussi bien près moi-même d'une maladie sérieuse, déterminée par la fatigue et la douleur que me cause la mort d'un de mes petits-neveux, qui était sur le point de venir achever près de moi ses études². Ajoutez à cela d'autres contrariétés, une mauvaise queue de mes tristes affaires, et tout ce que la haine de certaines gens peut me susciter d'embarras et de tracasseries méchantes. Je mets à la tête votre évêque de Gap, qui, dans une circulaire adressée à son clergé, débite contre moi toutes les injures et toutes les extravagances que la rage peut suggérer à la bêtise. Il dénonce *Malestroit*, établissement formé par mon frère. Enfin, que ne dit-il pas, et que ne fait-il pas? On me mande, qu'avec ses fureurs, il met son diocèse en feu. Vous avez là un étrange homme³.

Vous avez toute raison de dire qu'il aurait fallu développer mes idées dans deux ou trois gros volumes. Il y a longtemps que j'ai ce projet, et j'ai même rassemblé pour cela une grande quantité de matériaux, mais le temps me manque pour les mettre en œuvre. Quant à ce qu'on aurait voulu de moi, un remède à l'état présent, je conçois très-bien ce désir; tous les malades en sont là: ils veulent qu'on les guérisse. Je leur ai dit: vous êtes inguérissables, et je leur ai expliqué pourquoi; là-dessus ils se fâchent: que voulez-vous que j'y fasse? Ce n'est pourtant pas une chose inutile que de jeter dans les esprits certaines idées, et celles que j'ai

1. La nature de cet accident est précisée dans la lettre (296) du 8 mai, à M^{me} de Senfft.

2. Lamennais revient, dans les lettres qui suivent, sur ce malheur de famille, qui l'avait, paraît-il, fortement impressionné.

3. La terre de Vitrolles est dans le diocèse de Gap.

exposées, outre leur importance pour l'avenir, ont dès présent des conséquences pratiques en ce qui touche l'Église. Le clergé revient à des doctrines saines, malgré la résistance de quelques prélats et du parti qui les entoure. A ce sujet, voici un petit fait qui peut servir à montrer le progrès des vrais principes catholiques : un grand vicaire d'Amiens, nommé Mlle, neveu de l'abbé Boyer, de Saint-Sulpice, vient de publier contre moi un livre gallican; pas un libraire n'a voulu s'en charger; il lui a fallu l'imprimer à ses propres frais : il y a là-dedans toute une statistique théologique. Je ne sais pas ailleurs, mais ici, en Bretagne, à Dinan, à Paimpol, les libéraux sont enchantés de ce que j'ai dit, et cela les rapproche de la Religion. Cet effet doit être très-partiel; mais enfin c'est un commencement. Vous me direz : « Prenez garde que cela finisse comme l'élection de Gregorio; » et moi je vous répondrai : « non pas comme Gregorio, mais comme Grégoire VII. » La brillante ambassade ¹ ! Et pourtant, voyez ce que c'est que l'étoile de certains hommes; celui-ci n'en restera pas moins l'homme habile par excellence, et peut-être avant un an daignera-t-il *descendre* au ministère des Affaires étrangères. Alors, prenez garde à vous; vous aurez là un rude général. On se demande si celui qui vient d'être nommé aura la bonhomie d'accepter²; s'il lit les journaux, il aura pu y prendre un avant-goût de sa nouvelle place. J'ai dit qu'il n'y avait plus de gouvernement en France; *le Globe* aussi, disait ces jours derniers qu'en France il n'y a plus de gouvernement, mais seulement depuis trois semaines. L'époque est drôle. Quoi qu'il en soit, croyez-vous, mon cher, qu'aujourd'hui un gouvernement soit possible parmi nous? Regardez les Chambres, l'administration, le public, regardez tout. Ah! oui, j'ai dit la vérité; l'avenir le prouvera.

Je n'ose vous demander quelques lignes, cher ami; mais au moins faites-moi écrire que vous vous portez bien, et

1. Toujours l'ambassade de M. de Chateaubriand à Rome. Allusion à l'échec qu'avait subi, dans le Conclave, l'auteur du *Génie du Christianisme*.

2. M. de Laval Montmorency qui, effectivement, n'eut pas cette *bonhomie*. V. la seconde note de la lettre 295.

madame de Vitrolles aussi, et que madame Amélie reprend un peu de forces en respirant l'air du printemps, si doux là où vous êtes. Mille hommages respectueux pour elle et pour madame de Vitrolles. Vous savez, cher, comme je vous aime, et comme je vous aimerai toujours.

295. — A M^{me} LA COMTESSE DE SENFFT.

Le 3 mai 1829.

Je vois, par votre lettre du 23 avril, de combien de peines et d'embarras vous êtes encore entourés. Hélas! la vie est-elle autre chose? Demandons à Dieu la grâce, la grande grâce de la supporter avec patience, jusqu'à ce qu'il lui plaise de nous délivrer de ce pesant fardeau. Un jour, nous bénirons la croix qu'il nous impose; et qu'y a-t-il en effet de meilleur, puisque le ciel en doit être le prix?

Le gallicanisme se remme avec une violence que vous pouvez difficilement vous représenter. L'abbé Affre, neveu de l'abbé Boyer, vient de publier un gros livre auquel on répondra: ce n'est guère qu'un abrégé de *la Défense* de Bossuet, assaisonné d'absurdités incroyables. Du reste, ce qui montre le peu de faveur que trouvent en général les doctrines gallicanes, c'est qu'aucun libraire n'a voulu se charger du livre: l'auteur a été obligé de le faire imprimer à ses frais.

On a fait courir le bruit, à Paris, que le cardinal de la Fare venait d'écrire, de la part du Pape et des cardinaux, que *ses systèmes* étaient formellement désapprouvés par Sa Sainteté et le sacré Collège *tout entier*. Il faut s'attendre, d'ici à quelque temps, à beaucoup de bruits semblables: car le gallicanisme est fécond en moyens de ce genre.

Une chose plus grave, à quelques égards, est un écrit de l'évêque de Gap, qui n'est qu'un inconcevable tissu d'extravagances, d'injures qui vont jusqu'à la rage, de doctrines absurdes et quelquefois scandaleuses: il porte la fureur jusqu'à dénoncer Malestroit. Cela ressemble à de la passion.

mais ce qui vous étonnera, je crois, c'est un extrait d'une lettre de l'évêque de Pignerol, du mois de mars dernier, à un grand vicaire de l'évêque de Gap, et que celui-ci a imprimé dans son inconcevable *factum*. Voici cet extrait : « Hé
« bien, que dites-vous de ce fameux abbé de La Mennais,
« qui vient de jeter un baril de poudre sur le feu, au milieu
« du clergé de France? O mon Dieu! que l'on se console
« d'avoir une faible mesure de talents, lorsqu'on voit ceux
« qui en ont immensément en faire un si triste usage. Voilà
« donc le troisième volume, après l'abbé Maury et M. de
« Châteaubriand. » Vous voyez ce qu'on gagne à défendre
l'Église, et les encouragements qu'on reçoit dans son sein ¹. Combien de temps Dieu permettra-t-il encore qu'on se taise là? Ce silence, cette faiblesse, cet incompréhensible abandon de soi et d'autrui, ne confirment-ils pas lamentablement mes prévisions de l'avenir? Je vous prie de me mander ce que vous pourrez apprendre des dispositions de *celui* et de *ceux* que cela regarde principalement. Il est important que je sois instruit.

Tout s'en va en France de plus en plus : anarchie dans les Chambres, nullité absolue du gouvernement, ennui, dégoût, mécontentement universel, tel est notre état. La nomination du duc de Laval au ministère ressemble au léger souffle qui effleure les lèvres d'un mourant ². Toute cette agonie est bien pénible. Il n'y a rien qui soutienne l'âme, comme dans les crises. On étouffe, on défailit, on ne sent que l'angoisse du dernier labeur. Que le bon Dieu ait pitié de nous!

1. L'évêque de Pignerol était fort lié avec M. de Senfft, qui lui demanda des explications au sujet de ces propos, si étrangement mis en circulation par l'évêque de Gap. On peut voir, annexée à la lettre 298, ce que le premier de ces deux prélats répond pour se justifier, et ce qu'il dit de l'*inexplicable indiscretion* du grand vicaire de son collègue. Remarquons ces mots qui semblent admettre l'authenticité de la lettre mal à propos publiée. Comment les termes de cette lettre peuvent se concilier avec les sentiments exprimés dans celle que l'évêque de Pignerol adresse à M. de Senfft, ce n'est pas nous qui le dirons.

2. Le ministère Martignac, après le retrait des lois communale et départementale, menacé dans son existence par l'appui perfide que la droite de la Chambre prêtait aux *impatiens* de la gauche, avait à présenter le budget. Il voyait une difficulté dans la vacance effective de deux des mi-

296. — A LA MÈME.

Le 8 mai 1829.

Je suis profondément touché de ce que vous voulez bien me dire de bon, de pieux et d'aimable sur la perte cruelle que je viens de faire ¹. Votre lettre et celle de M. de Senffit m'ont été d'une grande consolation, et mon pauvre frère sentira vivement le prix de votre souvenir en cette circonstance. Je suis, ce me semble, bien résigné à la volonté de Dieu, mais la nature souffre. Le poids de la vie s'aggrave en allant, et les forces s'usent; ce qui m'en reste est si peu de chose, que peu d'atteintes suffiront désormais pour les épuiser tout à fait : sur cela, comme sur tout le reste, je m'abandonne aveuglément et sans réserve à la Providence.

Je vous remercie de la lettre de la comtesse R. ², que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Il importe beaucoup de savoir ce qui se passe *là*, comment on y juge, comment on y parle, et enfin ce qu'on peut s'en promettre pour l'avenir. Ce repos, au milieu d'un si prodigieux mouvement, ce silence au milieu du bruit de l'erreur et du tumulte des opinions, cette apparente neutralité entre le bien et le mal, le vrai et le faux, est une grande épreuve pour la foi; cela ne s'était

nistères, celui de la Justice et celui des Affaires étrangères. Il importait surtout de remplacer M. de la Ferromays, sur l'héritage duquel M. de Polignac avait d'inquiétantes prétentions. M. de Châteaubriand, M. Pasquier et M. de Mortemart étaient les candidats offerts, par les différentes fractions du cabinet, au choix de Charles X. On ajouta sur la liste de candidature le nom de M. de Laval-Montmorency, ambassadeur de France à Vienne. « C'était, dit M. de Vaulabelle, un homme modéré, mais sans antécédents et sans signification politique. » Ce fut ce dernier nom que Charles X choisit. La nomination parut dans le *Moniteur* du 25 avril. M. de Laval refusa cependant, effrayé de la rivalité de M. de Châteaubriand, que soutenait l'influence du journalisme. M. Portalis accepta, au contraire, le portefeuille des affaires étrangères, mais à condition que la première présidence de la Cour de cassation, vacante par la mort d'Henrion de Pansey, lui demeurerait assurée d'avance. Cet étrange cumul fut consacré par les ordonnances du 14 mai.

1. La mort du « pauvre petit Louis, » dont il est encore question dans la lettre suivante.

2. M^{me} Riccini.

pas vu encore, et les mauvais en triomphent : ils se croient forts, parce qu'on se montre faible ; ils croient pouvoir tout oser, parce qu'on ne résiste à rien. La voix qui, depuis dix-huit siècles, ne s'était pas tue un seul moment, est devenue tout à coup muette. Les peuples étonnés prêtent l'oreille et se disent : « Le sanctuaire est vide, il n'en sort plus rien. » En vérité, le monde est bien malade ! Et pourtant, que de ressources encore, si seulement l'on voulait ! Mais Dieu a étendu un voile sur les esprits, et il a dit à la Puissance, comme au figuier de l'Évangile : *Sèche-toi !*

J'espère que la comtesse Louise sera entièrement rétablie quand vous recevrez cette lettre. Vous avez le printemps et presque l'été, tandis que nous sommes encore en hiver ; jusqu'à présent, nous n'avons pas eu un seul beau jour : de la pluie et du froid, du froid et de la pluie, voilà ce que nous avons depuis six semaines sans interruption.

J'ai reçu dernièrement une lettre de M. de Vitrolles qui, sans douleur aucune, a perdu dans une nuit presque entièrement l'usage de l'œil droit : j'en suis fort affligé, et d'autant plus, que cela est inquiétant pour l'œil qui est resté sain : on lui a fait faire beaucoup de remèdes qui n'ont rien produit.

Mille vœux et mille tendres respects.

297. — A M^{lle} CORNULIER DE LUCINIÈRE.

Le 11 mai 1829.

Votre lettre, mon excellente amie, m'aurait fait plus de plaisir, si elle me donnait de meilleures nouvelles de vos santés à toutes : la mienne a été fort mauvaise depuis que je ne vous ai écrit, et je suis encore extrêmement faible. La mort de notre pauvre petit Louis, au moment où il allait venir près de moi, continuer ses études, m'a tout à fait abattu. La vie n'est qu'un long tissu d'afflictions. Vous pouvez vous faire une idée de la désolation de la mère, du père et de toute la famille. Enfin, Dieu l'a voulu ; il faut se soumettre,

espérer qu'un jour on se retrouvera dans un monde meilleur.

La position de l'Archevêque ¹ n'est pas agréable. Se taire, après de pareilles accusations, est une chose pénible, pour peu qu'on ait de conscience, ou même d'amour-propre; mais aussi, que répondre? Du reste, il n'a fait son Mandement, dit-on, que pour avoir le cordon bleu à la Pentecôte : c'est là son « saint Esprit. »

On me mande de Rome que Léon XII n'avait, dans son cabinet particulier, que deux gravures : une image de la sainte Vierge et mon portrait, qu'il avait fait placer au-dessous ². J'ai pensé que cette petite anecdote vous ferait plaisir, et vous rassurerait, au besoin, sur ma catholicité.

Je suis, comme vous, un peu étonné qu'on laisse là l'abbé Le Tourneur; voilà des années qu'il se ménage; il ne lit point pour ne point parler; il se tient prudemment à honnête distance de ce qui déplaît et de ce qui inquiète; et tout cela, zéro. C'est affligeant. Oh! la bonne politique que de n'en point avoir, d'aller droit son chemin, et de ne désirer au ciel et sur la terre que la volonté de Dieu! J'ai été fort aise de la nomination de l'abbé Carron ³, parce que je crois que ce sera un bon évêque : et puis j'espère que son saint oncle priera pour lui, et lui obtiendra les grâces de lumière et de force dont il aura tant besoin.

Vous allez vous trouver bien seule, après tous ces départs. Mille tendresses, je vous prie, à notre bonne Villiers, à Angélique que j'ai tant d'envie de revoir, à Constance, Adèle, Clara, Hélène, et à mon cher père Carissan. N'oubliez pas non plus Jeannette, Jeanne, Peggy, et enfin tout ce qui se souvient de moi.

Il serait possible que l'abbé Gerbet, qui vous offre ses hommages affectueux, fît un petit voyage à Paris, dans le mois d'août; cela dépendra des circonstances : il est presque toujours souffrant; ce sont les nerfs qui le tracassent : j'espère que la belle saison lui fera du bien.

1. Mgr de Quelen.

2. On peut voir, dans les *Notes et souvenirs* placés en tête de cette Correspondance, comment ce portrait se trouvait dans le cabinet du Pape.

3. Le neveu du directeur des Feuillantines.

Mon frère court, en ce moment, la Basse-Bretagne; je ne puis le voir que rarement, et chaque fois très-peu de temps. Pour moi, je suis l'homme du monde qui voyage le moins. Je n'ai pas pu aller une seule fois chez ma sœur. Écrivez-moi le plus que vous pourrez, mon excellente amie; c'est vraiment charité, car vos lettres me font grand bien. Vous savez que je suis tout à vous, à la vie, à la mort.

298. — A M. LE COMTE DE SENFFT.

Le 28 mai 1829, jour de l'Ascension.

Quand est-ce que, nous aussi, nous nous élèverons au dessus de cette terre? Quand nos pieds s'en détacheront-ils, et la regarderons-nous d'en haut? Il s'en allait loin de la vallée de larmes, dans la Cité de paix, là où la lumière ne tarit point, où ne pénètre aucun des vains bruits de ce monde, où tout est harmonie, vérité, amour: il montait vers son Père, et longtemps après, l'œil de ses disciples le cherchait encore dans l'espace immense. Pauvres exilés, errants dans le désert aride et stérile de la vie! oh! quand nous sera-t-il donné de le suivre, et de prendre à jamais possession de la demeure qu'il est allé nous préparer! *Quis dabit mihi pennas? Volabo et requiescam!*

La lettre dont vous avez l'extrême bonté de m'envoyer copie est digne de la vertu de celui qui l'a écrite¹; l'extrait de la première est aujourd'hui répandu dans toute la France, et produit sur beaucoup d'esprits une impression fâcheuse. Il serait bien, je crois, pour l'intérêt des doctrines catholiques, que l'auteur arrêtât, par une déclaration publique, le mal qui se fait en son nom; il consultera là-dessus sa conscience: cela le regarde, et non pas moi.

Il ne veut pas entendre parler, dans un sens qui ne soit pas purement spirituel, de *la liberté des enfants de Dieu*. Ainsi un évêque ne comprend pas que Jésus-Christ a affranchi le genre humain dans tous les sens; qu'avant lui, le peuple

1. La lettre de l'évêque de Pignerol, que nous citons plus loin.

était nécessairement esclave ; qu'en le délivrant de l'esclavage de l'erreur et du péché, il l'a délivré aussi de l'esclavage politique. Un évêque n'entend pas comment le christianisme a partout aboli la servitude, comment il a changé la société, et créé la vraie liberté, inconnue auparavant. Après cela, faites des livres, défendez la Religion, l'Église ; écrivez des traités d'arithmétique pour ceux qui avouent bien que deux et deux font quatre, mais qui ne veulent pas, pour rien au monde, que quatre et quatre fassent huit. Lorsque je viens à considérer l'étonnant phénomène que nous offre le temps présent, je trouve à peine assez de force en moi-même pour me consoler d'avoir rompu le silence que tant d'autres ont gardé si heureusement pour eux. L'Église était là, seule dans l'arène, livrée aux bêtes et aux gladiateurs : j'ai senti le désir de combattre pour elle, de la défendre selon ma faiblesse. Aussitôt évêques et prêtres accourent pour voir cela : les poches remplies de pierres, ils s'assoient, et c'est à qui, de dessus leurs banes, où ils se reposent à l'aise, lapidera le mieux le mal-avisé, le téméraire qui a eu l'audace de s'exposer à la dent des ours et des tigres, *sans mission* : ceux même qui l'excusent de cette hardiesse, s'irritent quand ses mouvements ne sont pas à leur gré ; ils n'auraient pas fait comme cela, et la pierre arrive pour le lui prouver ¹.

Ne pensez pas, au reste, qu'en jugeant ma position, je

1. Nous donnons en note la lettre d'excuses du prélat aux scrupules duquel répondent indirectement ces dernières lignes, empreintes d'une amertume si légitime :

L'ÉVÊQUE DE PIGNEROL A M. LE COMTE DE SENFFT-PILSACH.

Pignerol, 17 mai 1829.

Monsieur le comte,

J'ai su toutes vos peines de famille, et mon cœur y trouvait un motif nouveau de redoubler mes vœux, pour attirer sur vous et sur tout ce qui vous entoure, les bénédictions qui devaient adoucir la douloureuse situation où vous vous trouviez. Mais comme il est écrit : *non dabis in æternum fluctuationem justo*, la Providence vous a rendu au calme que ces nombreuses épreuves de douleur avaient dû un peu altérer.

Eh ! bon Dieu ! pourquoi n'y a-t-il pas des eaux thermales sur les bords enchantés du lac Majeur ? je verrais alors se renouveler les moments si doux, si religieux, si honorables, où j'avais, l'année passée, le bonheur de jouir de votre compagnie ; j'y suppléerai par le souvenir, par l'espérance, et par la continuité de mon tendre et respectueux dévouement.

Vous me rendez un vrai service en m'apprenant l'explicable indiscretion du vicairé-général de Mgr l'évêque de Gap : vous m'avez expliqué à notre illustre ami de

voulusse qu'elle fût autre en ce qui me touche personnellement : sans doute, elle est pénible, considérée sous un jour humain ; sans doute la nature, en certains moments, se soulève et souffre ; mais ce que j'ai fait, je l'ai dû faire. J'ai obéi à Dieu, je le crois du moins, et jusqu'au bout, avec sa grâce, j'accomplirai ce qu'il demande de moi. Vous verrez, dans *le Mémorial*, un article de l'abbé Gerbet sur le livre d'Affre ; l'abbé Rohrbacher en achève une réfutation plus étendue. Quant à mon ouvrage *sur la Société*, je ne sais quand il paraîtra. Je m'occupe à présent, dans les courts loisirs qui me restent, d'une autre chose qui me semble plus pressée.

J'espère que l'air d'Arona hâtera la convalescence de la comtesse Louise, et fortifiera la santé de M^{me} de Senfft. Tout à vous, cher ami.

299. — A M^{me} LA COMTESSE DE SENFFT.

Le 4 juin 1829.

Je suis profondément touché des contradictions de toute sorte par lesquelles il plaît à Dieu de continuer à vous éprouver : je lui demande pour vous, de tout mon cœur, patience et résignation. Les croix les plus pesantes, loin de nous abattre, devraient nous consoler ; elles sont comme le signe

la meilleure manière, parce que c'est la véritable. Mais à quelque chose malheur est bon, et votre Excellence verra, par la lettre ci-jointe, que je vous prie de lire, ma profession de foi bien claire et bien franche sur l'ouvrage de M. l'abbé de Lamennais. Je vous avouerai pourtant encore, monsieur le comte, qu'il me semble que notre géant breton et catholique frappe bien rudement sur le respectable archevêque de Paris. Il me semble que l'huile sainte aurait dû un peu radoucir les coups portés sur une tête qui en avait été ointe : même dans une défense légitime, je crois que l'on doit abonder en ménagements, et entourer les vérités qu'on leur dit d'une sorte de séduction de formes, où la franchise des regrets et de la vénération sert de passeport à tout ce qu'ils sont obligés de lire ou d'entendre.

Soyez assez bon pour cacheter et mettre à la poste ma lettre à M. Arnaud, après que vous en aurez pris lecture *aussi longuement* qu'il vous plaira.

Faites agréer mes hommages à tout ce qui porte le nom de Louis, chez vous, et à tous ceux et celles qui l'honorent si bien.

Au nom de Dieu, souvenez-vous de moi dans vos saintes prières, et veuillez agréer toujours avec bonté les sentiments les plus respectueux et les plus distingués avec lesquels j'ai l'honneur d'être, monsieur le comte, de Votre Excellence, le très-humble et très-obéissant serviteur.

✠ Pierre Jos., évêque de Pignerol.

du chrétien et la marque sensible de l'amour de Jésus-Christ pour ceux qui lui appartiennent; car il est écrit : *qu'il faut entrer par beaucoup de tribulations dans le Royaume des cieux.*

Nous approchons d'une crise terrible. Vous ne sauriez vous faire une idée de l'état de la France en ce moment. Le pouvoir se dissout avec une rapidité effrayante; les factions s'arrachent ses débris. L'anarchie des Chambres est au comble. On voit dans les discours des hommes qui préparent un bouleversement quels projets ils méditent, et le temps de l'exécution n'est pas loin. Les journaux, les cours publiques, avec un concert qui suppose une direction suprême, poussent l'opinion vers le but que l'on veut atteindre, et qu'on atteindra infailliblement. D'un autre côté, le parti Villèle et le parti gallican, saisis d'une espèce de rage, remuent ciel et terre pour arriver à leurs fins particulières. Ce sont eux qui commenceront la persécution religieuse. L'enfer n'a rien produit de plus ignoble et de plus dangereux. Ils se sont emparés de l'Association catholique, qu'on n'a pas su défendre; Laurentie et Berryer s'en retirent: d'autres les suivront. Elle deviendra un instrument du mal, et c'est ainsi que tout semble concourir pour assurer son triomphe. Certes, je ne m'en étonne pas; c'est le contraire qui m'étonnerait. Et c'est pourquoi Dieu me fait la grâce de ne pas éprouver la moindre crainte à la vue de cet avenir si douloureux et si prochain. J'ai la conscience d'avoir fait mon devoir, et je suis préparé à tout ce qui peut et doit naturellement en être la suite. Ce serait se tromper beaucoup que de croire qu'il y avait là quelque chose d'évitable par les calculs et les ménagements d'une politique humaine; ce sont eux, au contraire, qui ont tout perdu. Sauvons du moins la liberté du naufrage universel! Voilà ce que je me suis dit, ce que je me dis encore. ce que je me dirai tant qu'il me restera un souffle de vie.

300. — A M. LE BARON DE VITROLLES.

Le 12 juin 1829.

Je suis peiné, mon bon ami, que vous ne m'ayez pas fait écrire deux mots pour me donner de vos nouvelles. Je ne vous demande pas de votre écriture ; je serais au contraire très-fâché que vous fatigassiez votre vue pour moi, mais je désire extrêmement savoir comment est votre santé et celle de madame de Vitrolles et de la comtesse Amélie. Vous avez bien sous la main, je pense, quelqu'un qui pourrait me mander cela ; j'en ai véritablement besoin. Mon cher ami, dites-moi pourquoi, depuis quelques jours, j'ai le souvenir tout préoccupé de nos anciens dîners du mercredi : c'étaient là des moments bien doux, des moments que je ne reverrai plus ! je vois, j'entends toutes les personnes qui étaient là et se convenaient si fort ! et puis il faut se dire que déjà les unes ne sont plus, que les autres sont séparées, et qu'il y a presque une révolution entre elles. Ces pensées m'attristent, et alors j'entre de toute mon âme dans l'immense avenir, où tout est immuable, éternel, et là je trouve comme un avant-goût de cette joie et de ce repos qui ne sont pas de la terre.

On dit, et cela n'est que trop aisé à voir, que notre pauvre société se décompose de plus en plus. J'aurais des détails curieux dans un certain genre à vous conter là-dessus. Il y a vraiment comme une épidémie de démence. Je bénis Dieu d'être retiré dans un petit coin, où le bruit de ce vaste Charenton n'arrive qu'affaibli et comme un lointain écho. On est plus que jamais retombé dans la manie de se faire sauver par des hommes ; chacun propose le sien, et bien des yeux se tournent sur les anciens ministres, qui ne reparaitront pourtant pas, ou je me trompe beaucoup ; mais leur parti, très-remuant, très-parlant, très-intrigant, se cramponne à l'espérance. D'autres poussent Ch....., qui se pousse encore plus lui-même ; il se trouve mal à l'aise sur ses lauriers de Rome, et il est venu recommencer le siège du portefeuille que défend

M. Portalis¹. Tous les jours on nous parle d'un changement prochain dans le ministère ; on jette des honnes dans ce gouffre, et cela s'appelle « reconstituer le gouvernement. » Au reste, ceux qui sont jetés ne s'en alligent pas du tout. Ce qui m'afflige, moi, c'est que nous ayons, depuis six semaines, à peu près la température du mois de mars, et avec cela une sécheresse opiniâtre qui nous prive de légumes et nous privera de fruits. Voilà bien le propos d'un homme des champs ; je ne le hasarderais pas, s'il devait vous rencontrer à la ville ; mais je vous crois dans votre magnifique *villa*², recueillant, dans ces longues allées et sur ces terrasses sans ombre, les rayons d'un soleil que nous ne connaissons pas, nous tristes habitants des régions froides et brumeuses ; jouissez au moins de cela, car c'est quelque chose. Un beau ciel, une belle lumière, ont pour moi un charme inexprimable, et je conçois l'enthousiasme des Italiens pour leur délicieux climat. Dites-moi si vous parlez leur langue ; il ne tient qu'à vous, car elle est pleine d'harmonie et de grâce. Adieu, très-cher. Faites agréer à madame de Vitrolles et à madame Amélie les sentiments que vous me connaissez pour elles. Mille amitiés à Oswald, s'il est encore près de vous.

301. — A M^{me} LA COMTESSE DE SENFF.

Le 15 juin 1829.

Encore une nouvelle douleur : je viens de perdre mon pauvre oncle, qui avait été pour nous un second père. Les deux frères avaient, le même jour, épousé les deux sœurs ; ils sont réunis maintenant, et nous restons seuls. Tout s'en va, tout passe, tout meurt : *beati qui in Domino moriuntur!* Je n'ai jamais compris, mais aujourd'hui je comprends moins que jamais, comment les hommes peuvent s'attacher à cette

1. Le portefeuille des Affaires étrangères, ainsi que nous le disions dans une des notes précédentes.

2. Près de Florence. M. de Lamartine, secrétaire de l'ambassade, l'avait choisie pour M. de Vitrolles.

vie misérable, où nous n'avons rien autre chose à faire, dit Tertullien, que d'en sortir au plus vite. Cependant il faut la porter, la porter aussi longtemps que le voudra Celui de qui nous la tenons. Qu'il nous donne donc patience et courage. Amen, ainsi soit-il!

Vous avez lu le discours de Feutrier, qui s'est bien gardé de consulter le Pape, attendu que l'éducation ecclésiastique, la fixation du nombre des prêtres nécessaires aux besoins spirituels des peuples, etc., etc., sont des choses *temporelles*; et, pour le bien faire concevoir au clergé de France, il va organiser enfin l'École des hautes études¹, c'est-à-dire, appeler l'ambition, la cupidité et toutes les passions basses au secours du gallicanisme. D'un autre côté, les évêques de cour et le parti Villèle, appuyés de *la Gazette* et de *l'Ami de la Religion et du Roi*, s'agitent dans le même sens, et travaillent de toutes leurs forces à corrompre l'esprit catholique. Voilà où nous en sommes, et l'on se tait, là! et on regarde tranquillement pour voir ce que cela deviendra! Fermons les yeux, appelons l'Esprit-Saint, rassemblons toutes les forces de notre âme, pour que notre foi ne soit point ébranlée.

Une autre coterie, dont Frayssinous est un des principaux centres, se perd dans des rêveries idiotes, d'où sortent déjà des doctrines mauvaises et dangereuses. Ce sont des prophéties qu'on provoque de tous côtés. « Paris sera brûlé par le feu du ciel: » on indique le jour; « les élus seront avertis à temps, mais tous les libéraux seront grillés sans miséricorde. » La persécution durera huit ans, ni plus ni moins, après lesquels la noblesse reprendra le dessus, rentrera dans ses privilèges, et la France sera gouvernée par le faubourg Saint-Germain. Les adeptes se préparent à partir pour le Canada, où ils laisseront passer ces huit années. *Eugène*² et plusieurs autres ont envoyé à l'étranger tous les fonds qu'ils avaient dans ce pays-ci, afin d'être prêts quand le mo-

1. Cette pensée d'une École normale ecclésiastique a été reprise, de nos jours, par Mgr Affre. C'est ce qu'on appelle l'École des Carmes, du nom de l'établissement où elle est installée, rue de Vaugirard.

2. Nous n'avons pu deviner quel personnage notable du parti religieux est désigné par ce prénom.

ment sera venu. Je supprime les détails qui sont prodigieux. Les prophètes avaient annoncé l'élection du cardinal Pacca, désirée à cause d'une sotte et ridicule intrigue, que je ne puis vous expliquer ici. On a donc été fort déconcerté de la nomination de Pie VIII; mais la confiance dans les autres prédictions n'en a pas diminué du tout. En attendant qu'elles s'accomplissent, on compte extrêmement, pour ranimer la foi, sur un livre inédit du P. Surin, qu'on vient d'imprimer et de répandre partout : c'est une histoire extravagante des *Possédés de Loudun*, qui est bien tout ce qu'on pourrait imaginer de mieux pour rendre la Religion ridicule, et en détacher tous les ignorants qui ont une étincelle de raison; on y voit comment le bon père donnait des soufflets au diable sur la joue de la mère prieure, et comment, ayant ordonné à Leviathan de se donner le fouet, celui-ci fut... *piqué au vif*. Que Dieu vienne à notre aide, car tout ce qui se fait, se dit et s'écrit, est *sur* ou *sub*-humain.

Permettez-vous que je mette sous ce pli une lettre pour la comtesse Riccini, dont j'ignore présentement l'adresse ?

302. — A LA MÊME.

Le 5 juillet 1829.

Je suis plus affligé que surpris des dispositions où l'on est *là*. Il faut qu'il en soit ainsi, pour que ce qui doit arriver arrive, et que l'épreuve comme la vengeance s'accomplisse pleinement. Levez les yeux sur Sinäi. Le sacré mont n'est plus recouvert du nuage enflammé que sillonnait l'éclair et où grondait la foudre; un brouillard humide et sombre enveloppe sa tête, et, dans ce brouillard, un silence de mort. Aussi, entendez ce qu'ils disent : « Elle s'est éteinte, la voix qui effrayait les peuples. La dominatrice des nations n'est plus; son temps est passé, elle le sent; elle a perdu la foi dans sa force. » Et eux, parce qu'ils ont foi dans la leur, prévaudront; car *tout est possible à celui qui croit*. Jamais, à beaucoup près, le monde chrétien ne fut frappé au même degré des deux fléaux de la faiblesse et de l'idiotisme. Chaque

jour apporte un surcroît d'angoisse. Cela donne bien envie de s'en aller. Pour moi, je ne sais plus prendre intérêt à rien de la terre, et, dans ce corps qui s'use rapidement, mon âme est comme en un premier tombeau.

Je savais que le marquis P^a était un des agents les plus actifs de la folle intrigue qui tourne tant de pauvres têtes. Les prophètes et les prophéties se multiplient; et ce ne sont pas, cette fois, les fripons qui font des dupes, mais les dupes qui font des fripons. Il est difficile qu'avant longtemps il ne sorte pas de là quelque solennelle extravagance. Ainsi tout se réunit pour ébranler le christianisme dans les esprits : la suspension *de fait* de l'autorité destinée à maintenir l'ordre parmi les intelligences; les dissentiments et les erreurs qui naissent de cette suspension, laquelle produit, dans le sein de l'Église, une sorte de protestantisme, aussi *de fait*; les incroyables inepties d'une certaine classe de chrétiens stupides; leurs haines politiques, manifestées dans des vœux épouvantablement atroces; les doctrines de servitude d'une partie du clergé; la fausse protection des souverains qui mine sourdement toutes les bases de l'indépendance de l'Église; le culte aveugle rendu à l'idole du pouvoir humain, par la sottise des uns et l'ambition des autres; etc., etc. Quand tout cela produira son fruit, — et le temps, certes, n'en est pas loin, — que verra-t-on? Il faut s'asseoir, comme le Prophète, mettre sa bouche dans la poussière, et se voiler la tête.

Vous ne m'avez pas dit si vous avez lu l'admirable livre de Rubichon sur *l'Influence du clergé dans les sociétés modernes*. Il a, comme vous savez, permission de tout dire, et cette permission, il l'a bien payée. Dernièrement donc, étant au Château, Madame lui faisait l'honneur de lui parler de moi, et ce n'était pas la bienveillance qui dominait dans ses paroles; il est vrai que je ne l'ai pas cherchée non plus. Quoi qu'il en soit, Rubichon lui dit : « Madame, voici ce que c'est que l'ouvrage de M. de Lamennais; il a prouvé que vous perdiez la Monarchie et la Religion. Pour la Monarchie, cela lui est égal; mais il veut sauver la Religion. » Ce mot est bien de lui, et le peint tout entier.

J'exécuterai vos ordres pour Miss Troil. J'attends sous peu

de temps M. Robertson, qui sera charmé que vous ayez pensé à lui en cette circonstance.

Mille vœux et mille respects.

303. — A M. LE COMTE DE SENFFT.

Le 6 juillet 1829.

Je ne puis vous exprimer, cher ami, combien je suis touché de votre dernière lettre, si pleine de tendresse et de bonté; elle ne touchera pas moins mon frère que j'attends dans une quinzaine de jours, et qui voyage maintenant dans le diocèse de Nantes, pour visiter ses établissements; ses forces se soutiennent assez, mais les miennes s'en vont. Le pauvre abbé Gerbet a aussi une santé en désarroi: vous avez dû recevoir son livre, et je ne doute pas que vous n'en ayez été très-content: c'est, à mon avis, un des ouvrages les plus remarquables qui aient paru depuis beaucoup d'années. Que de choses on ferait sans le découragement qui s'empare peu à peu des âmes! Les ennemis de la Religion lisent, comprennent, et approuvent, comme ils peuvent approuver, en reconnaissant la force des choses dites, et leur vérité dans l'hypothèse générale du christianisme. L'opposition vient tout entière de la part de ceux dont on devrait être soutenu. Voici qui est plus effrayant encore: le monde est agité par les discussions les plus vives, discussions qui ne tendent à rien moins qu'à établir ou à renverser les fondements de la foi et les fondements de l'Église: ces questions, dont tous les esprits sentent la souveraine importance, remuent les peuples et bouleversent la société de fond en comble; et pour la première fois, depuis dix-huit siècles, l'autorité instituée spécialement pour guider les intelligences, se tait, et abandonne les hommes, dans le sein même de l'Église, sur les points les plus essentiels, à un véritable protestantisme de fait. Il y a plus: entre toutes les doctrines fausses, il y en avait une qu'elle redoutait particulièrement; on la combat avec des armes nouvelles, on la ruine en quelques années, au point

que personne n'ose plus la défendre, au moins dans sa plus grande partie; et cette victoire inespérée devient un sujet d'inquiétude, de mécontentement, et peut-être de plainte pour ceux qu'on a défendus. Certes, quelque chose doit sortir de là. Dieu ne permet pas pour rien un aveuglement si surnaturel. On m'a écrit de R... de longs détails sur les intrigues qui s'y ourdissent contre moi; je sais quels en sont les agents les plus actifs, et chaque jour me fait faire de prodigieux progrès dans une connaissance bien triste, celle de la bassesse et de la fourberie humaines. Le Maître du S. P.¹ tient ferme contre toutes les sollicitations; mais on espérait le vaincre par le P. Sab., qui a fait circuler je ne sais quel écrit (peut-être celui dont vous m'aviez parlé, et que je n'ai point reçu). Les amb.² aussi s'en mêlent; et, quant au P.³, il s'est jusqu'ici renfermé dans un silence absolu. Je sais bien qu'il n'est pas à craindre qu'aucun acte du Saint-Siège compromette jamais la foi; mais hors de cette limite, tout me paraît possible dans le temps où nous vivons. Il était facile de finir une longue et dangereuse querelle par une décision que tout le monde désirait, que tout le monde appelait, qui n'aurait trouvé dans le sein du clergé aucune opposition; l'erreur eût été proscrite à jamais : on ne l'a pas voulu, et je prévois que les causes actuelles continuant d'agir, et toujours avec plus de force, les dispositions des esprits seront bien différentes, avant qu'il s'écoule beaucoup d'années. Le principe de foi, déjà si affaibli, s'affaiblira chaque jour davantage, par l'influence naturelle de cette sorte de protestantisme pratique dont je parlais tout à l'heure; et alors il ne restera que l'ambition, l'intérêt et toutes les passions viles qui se jetteront nécessairement du côté du schisme. Que Dieu nous soit en aide! je n'espère qu'en Lui.

Tout à vous, cher ami, du fond de mon cœur.

1. Le Maître du Sacré Palais.
2. Les ambassadeurs.
3. Le Pape.

304. — A M^{lle} ANGÉLIQUE DE TRÉMEREUC.

A la Chenaie, le 16 juillet 1829.

Que vous dirai-je, mon excellente amie, sinon ce que vous me disiez vous-même, il y a quelque temps? Nous n'avons, pour nous consoler dans ce misérable monde, que la pensée et l'espérance de celui qui le suivra. Et quand tout nous assure que ceux des nôtres qui s'en sont allés devant, jouissent déjà du bonheur que nous pouvons perdre encore, comment ne pas louer Dieu et bénir ses miséricordes, de ce qu'il a daigné rappeler à lui sa pauvre créature qui n'était sur la terre que pour mériter la paix, la paix éternelle, inénarrable, qui ne lui sera plus ravie? *Pleurez peu sur le mort, parce qu'il repose*, dit l'Esprit-Saint. Il y a pourtant dans la nature un grand fond d'angoisses pour ces séparations apparentes; mais il faut que la foi en triomphe. Et nous aussi, bientôt, on pleurera sur nous; et pourtant, si nous sommes trouvés fidèles, ce sera le moment où nos pleurs seront à jamais taris; tant sont vaines nos pensées et vains nos sentiments même! J'ai quelquefois pensé qu'au lieu de se féliciter sur la bonne santé, au lieu de dire: « Je suis charmé de vous voir bien portant; » on devrait, au contraire, en marquer de la peine, et réserver ses compliments pour la maladie qui annonce la délivrance. Mais les hommes veulent la terre, et ne veulent qu'elle. Ils tiendraient Dieu quitte de toutes ses promesses, s'il consentait à prolonger perpétuellement leur vie ici-bas. Cette complaisance les ravirait bien plus que le don de lui-même, et ils l'aimeraient de tout leur cœur, s'ils étaient sûrs de ne le voir jamais. Dites-moi quels sont vos projets d'avenir. Irez-vous rejoindre nos bonnes amies et vous fixer près d'elles? Il me semble que c'était votre dessein. Vous n'avez plus de motifs si pressants pour multiplier vos voyages, et le séjour de Saint-Brieuc ne doit pas, par lui-même, avoir pour vous beaucoup d'attrait, surtout loin des personnes avec lesquelles vous avez une si longue habitude de vivre. Il me tarde bien de vous revoir; mais quand sera-ce?

Dieu le sait. Je suis enchaîné par mes obligations. Toutefois, il est assez probable que j'irai, l'année prochaine, à Paris.

L'abbé Gerbet vous offre ses hommages les plus affectueux. Nous prions l'un et l'autre pour celle qui, j'espère, prie pour nous : il part, dans quinze jours, pour Paris, où il compte passer six semaines. Embrassez bien pour moi ma chère petite Clara, et dites-lui de se souvenir quelquefois de son pauvre oncle devant le bon Dieu. Ne m'oubliez pas non plus dans vos prières. Je suis si faible, si faible, en tout genre, que c'est une grande pitié. Adieu, chère bonne amie : je suis à vous de toute la tendresse de mon cœur.

305. — A M. LE BARON DE VITROLLES.

A la Clenaye, le 17 juillet 1829.

J'attendais avec impatience cette bonne lettre, qui m'afflige cependant par ce que vous me dites de la santé toujours si faible de M^{me} Amélie, de votre œil qui ne se guérit point, et des difficultés qu'éprouvent vos affaires à Paris. Je ne sais, mais il me semble que nous vivons de plus en plus sous une sorte d'influence maligne qui s'étend à tout, pénètre partout, et jusque dans les recoins de notre pauvre vie, pour la flétrir. Dans toutes les crises de la société, à l'approche des grandes catastrophes, il y a toujours en dans les peuples un sentiment de souffrance inexprimable, et comme un profond gémissement de l'humanité. Vous dire à quel point j'éprouve cela, avec quelle peine et quels efforts je soulève le fardeau de l'avenir, c'est ce qui me serait impossible. Quelque chose d'en haut pèse sur nous comme une vengeance terrible, et quand ma raison ne me montrerait pas une révolution comme mévitable, je croirais encore, sans pouvoir expliquer pourquoi, à des événements tels que le monde n'en a point vus. Vous allez dire que je vous écris dans un accès d'humeur noire, et cela est vrai peut-être : mais ce qui est écrit est écrit.

Les Italiens en sont à peu près où nous en étions il y a cinquante ans : mêmes doctrines qu'alors, même apathie,

même imprévoyance. Au fond, c'est la maladie protestante modifiée par le climat, le gouvernement, les mœurs; je l'ai observée dans le Piémont, où elle se propage chaque jour. La guerre constante que font les Papes aux sociétés secrètes prouve à quel point elles se font craindre, et que le pays est miné. Reste à savoir si la défense est un moyen bien efficace pour arrêter le développement; on le croit, puisqu'on le fait; mais je voudrais joindre d'autres remèdes à celui-là. Quant aux Princes qui aujourd'hui s'en vont luttant contre l'autorité pontificale, qui s'imaginent n'être jamais assez en sûreté contre elle, je sais bien ce qui les attend, et où les conduit cette sage politique: ils le sauront aussi, mais il sera trop tard.

Je regrette vivement de n'être pas à Paris pendant le séjour qu'y fera M^{me} de Vitrolles; elle y aura probablement le spectacle, peu nouveau, d'un changement dans le ministère; tout le monde dit qu'il ne peut désormais aller longtemps. M. Portalis, à ce qu'on assure, s'est fait donner la présidence de la Cour de Cassation. Après lui, qui aurons-nous? on n'y pense même pas: je n'ai jamais vu pareille indifférence. On nommerait M. de Polignac, Benjamin Constant, ou *Jocko*¹, cela serait une seule et même chose: seulement, *Jocko* plairait plus généralement, je crois. La Chambre, à chaque session, descend plus bas dans l'opinion; on ne se fait pas d'idée du mépris qu'elle inspire; les libéraux mêmes en sont honteux; mais l'estime qui s'éloigne d'elle, ne se rattache à rien, ce qui jette une partie de la nation dans l'indifférence, et l'autre dans le désir vague d'un état qui ressemble le moins possible à ce qui est. Toutes les existences particulières sont ébranlées par la mobilité de la législation et des systèmes administratifs. Personne ne peut compter sur rien. Il en résulte un général et sourd mécontentement, un dégoût profond, une incertitude douloureuse, et aussi comme une sorte d'appauvrissement de la vie publique. Sans les passions qui

1. *Jocko* était le nom d'un singe, qui, lui-même, était le héros d'un mélodrame très en vogue, joué à la Porte-Saint-Martin. L'acteur qui représentait *Joeko* était un acrobate d'une extraordinaire agilité, nommé Mazurier.

poussent au désordre, pas un pouls ne battrait en France. Voilà où nous en sommes. Je m'excepte pourtant du nombre, car j'ai encore un cœur pour me réjouir des succès de notre cher Guillaume¹, pour souffrir de vos peines, mon bon ami, et pour vous aimer avec une tendresse qui ne vieillira jamais. Dites, je vous prie, à madame Amélie combien je suis occupé d'elle, et combien je me recommande à son souvenir et à ses prières. Elle sera sûrement bien aise d'apprendre que, malgré mille difficultés, l'affaire à laquelle elle s'intéresse va bien².

306. — A M. LE COMTE DE SENFFT.

le 25 juillet 1829.

Je suis tellement faible de corps, mon bien cher ami, et tellement affaîsé par mille chagrins, qu'il me faut faire de grands efforts pour tirer quelque chose, non de mon cœur, qui s'en va toujours naturellement vers vous, mais de ma pauvre tête toute remplie de soucis et de pensées amères. Cependant, je ne veux pas tarder à vous répondre sur les communications que vous m'avez faites. Après y avoir réfléchi de mon mieux, voici à quoi mon esprit s'est arrêté.

1^o Je ne erois pas convenable de parler à R..., à qui sa position personnelle, d'après ce que je sais positivement et de lui-même, ne permettrait pas d'entrer dans cette affaire, et qui ne pourrait en aucune façon, aider au succès.

2^o On chercherait en vain des capitalistes qui se prêtassent à ce que l'on désire. dans un moment où l'argent est rare, où presque toutes les branches du commerce souffrent, et où il existe une extrême défiance. On en trouverait bien moins encore pour un placement qui offre, par sa nature, quelque chose de hasardeux.

3^o Je ne laisse pas cependant de trouver votre plan très-

1. Guillaume de Vitrolles, qui devait encore, l'année suivante, se faire remarquer au débarquement de l'armée française devant Alger.

2. C'est toujours de Malestroit qu'il s'agit.

bon ; mais ce serait , selon moi , aux créanciers mêmes qu'il faudrait s'adresser , parce qu'ils ont un intérêt visible à l'adopter , qu'ils y trouvent une garantie et des avantages nouveaux , et que , d'un autre côté , ils devront être beaucoup plus faciles sur les conditions. L'arrangement proposé , ou un autre semblable , assure autant que possible le remboursement de leurs créances , compense , par des bénéfices éventuels , les risques qu'on ne peut leur éviter , en même temps qu'il tranquilliserait pleinement la délicatesse du débiteur. Voilà , mon cher ami , mon opinion que je vous sou mets.

Dès que je serai un peu plus à moi , je répondrai au bon P. Manara ; veuillez , en attendant , lui dire combien je l'aime , et combien sa lettre m'a fait de plaisir. Je suis enchanté de l'élection du P. R. Je crois qu'il fera tout le bien qu'il est possible de faire : c'est tout autant , et plus même , qu'on en peut demander aux hommes.

Je viens de recevoir des notes du P. Sab. : je les ai parcourues rapidement : il me semble que vous les avez ou ne peut pas mieux jugées. Il y a aujourd'hui , dans une certaine classe d'hommes , une difficulté effrayante de comprendre les choses les plus simples.

N'êtes-vous pas bien content du livre de l'abbé G.....? M. de Bonald en est ravi : mais je ne jurerais pas qu'il en fût de même partout.

Tout à vous , cher ami , du fond de mon cœur.

307. — A M^{me} LA COMTESSE DE SENFFT.

Le 2 août 1829.

Je reçois la lettre de M. de Senfft , du 25 juillet , et je partage votre joie du départ d'Ost². Il trouvera les choses tellement brouillées là où il va , qu'il lui sera bien difficile de les

1. Nous pensons qu'il est ici question du Père Roothan , nommé général des Jésuites , et nous ne serions pas autrement surpris que la lettre *confidentielle* signée J. R. qu'on a pu lire p. 32 (à la note) fût émanée de cet éminent religieux. Toutefois , ceci n'est qu'une simple conjecture , laissée à la sagacité du lecteur.

2. Ostini , nommé Nonce apostolique.

brouiller davantage. Pourtant, qui sait? Il est homme à faire l'impossible. Quant à la nomination du P. Ros.¹ et au changement du P. Brz², cela montre qu'il existe dans l'Ordre un système de bascule entre les partis qui le divisent : les Provinciaux sont le contre-poids du Général; l'avenir nous apprendra ce que celui-ci pourra faire : j'ai en lui, personnellement, toute confiance.

Quelqu'un, qui appartient à une des premières familles de Belgique, m'écrivit ce qui suit :

« J'ai résisté à la tentation de vous écrire cet hiver, etc...
 « Mais une nouvelle occasion se présente aujourd'hui; le
 « Souverain Pontife, la Congrégation de l'*Index*, viennent de
 « répondre au gouvernement français comme il le méritait³;
 « permettez-moi de vous en adresser mes félicitations bien
 « sincères : c'est un triomphe pour tous ceux qui partagent
 « vos opinions. J'ai, quant à moi, des remerciements particu-
 « liers à vous adresser. Votre ouvrage a rendu le repos à
 « mon esprit, la paix même à ma conscience. Catholique
 « plein de foi, j'étais libéral en politique, et cependant pres-
 « que tous les catholiques que je voyais, faisaient de l'*autel*
 « et du *trône* une cause commune, et je voyais presque tou-
 « jours l'incrédulité l'apanage du libéralisme. Cette contra-
 « diction a été pour moi la source de combats bien pénibles,
 « de vives inquiétudes dans mes confessions, et cependant je
 « ne pouvais me soumettre à ne regarder les peuples que
 « comme de vils troupeaux livrés légitimement en proie à la
 « houlette imbécile d'un berger, ou au couteau d'un bour-
 « reau. Votre livre a paru, monsieur, et a été pour moi
 « comme une vive lumière qui a subitement éclairé ce coin
 « obscur où je tâtonnais depuis si longtemps; j'ai vu la vé-
 « rité; je me suis jeté avidement sur ce trésor tant désiré;
 « je m'en suis emparé: je l'ai fait mien, et depuis ce temps,
 « *papiste, ultramontain*, j'ai retrouvé le calme et la tranquil-
 « lité : recevez-en, je vous prie, mes remerciements les plus

1. Le père Rosaven, nommé assistant, pour la seconde fois.

2. Le père Brzozowski.

3. En refusant de mettre à l'*Index* l'ouvrage de Lamennais, *des Progrès de la Révolution*, etc.

« sincères. Votre ouvrage, monsieur, a fait une sensation im-
 « mense dans ce pays; trois contrefaçons en sont épuisées :
 « nos vieilles entrailles flamandes ont tressailli en reconnais-
 « sant les principes qui ont guidé nos pères dans leur si
 « longue résistance au pouvoir. »

Vient ensuite des détails sur les affaires de la Religion dans les Pays-Bas. En plusieurs occasions récentes, le Pape a montré une fermeté qui console et encourage les catholiques dans la lutte qu'ils ont à soutenir. Partout successivement chacun prendra sa position naturelle, bien connue désormais. La force des choses produira ce changement, qu'aucune puissance humaine ne saurait empêcher. Mais il reste encore, même en Italie, — et là plus qu'ailleurs peut-être, — une multitude de préjugés qui ne s'éteindront que peu à peu. La Vérité monte comme le soleil; ses progrès sont presque insensibles; on ne la voit pas encore, et elle éclaire déjà. Attendons avec patience, avec espérance, que son disque radieux apparaisse à l'horizon, et dissipe les dernières ombres.

Vous souffrez de la chaleur, et nous ici du froid. Il n'y a guère de jour où je ne sois tenté de faire allumer du feu. Ainsi s'en va notre pauvre vie, toujours boitant entre deux peines. Il y a constamment à se plaindre sur la terre, et c'est folie d'y chercher le repos. J'espère pourtant que vous vous trouverez bien des montagnes de Pignerol. Faites ce qu'aujourd'hui le monde ne peut faire, — respirez!

308. — A LA MÊME.

Le 11 août 1829.

Voilà bien des contradictions coup sur coup, et, là-dessus, j'admire comme, dans les moindres choses, Dieu nous fait voir que rien ne dépend de nous, et que toutes nos prévoyances ne sauraient seulement arranger d'une manière un peu sûre un voyage de quelques jours¹. Et puis, allez réformer

1. Ceci fait sans doute allusion au voyage projeté dans les montagnes de Pignerol (voyez la lettre précédente); — voyage que les circonstances avaient empêché.

le monde, redresser les États, rétablir la société; faites des plans, creusez-vous la tête, perdez le boire et le manger, et le sommeil aussi, et la paix, pour la rendre au genre humain! En vérité, les hommes sont bien fous et bien misérables. Voilà tout ce que je sais.

Si fait, je sais encore qu'on ne saurait se procurer, en France, la Lettre encyclique du Pape, attendu qu'à pas un de ceux qui peuvent l'avoir entre les mains, il n'a pris fantaisie de la faire imprimer. Car, lorsqu'on parle du conseil d'État c'est une vraie niaiserie. Le conseil d'État peut trouver cette lettre bonne ou mauvaise, comme il lui plaira; il peut croire ou ne pas croire, admettre ou rejeter les doctrines qu'elle renferme, ce qui n'importe guère à qui que ce soit; mais il n'est personne qui n'ait le droit légal de la rendre publique par l'impression. Quand donc voudra-t-on comprendre cela? Les journaux du libéralisme l'ont dit eux-mêmes. Ils ne reviennent pas de ce que l'Église se laisse bâillonner de la sorte. Mais tout est contradiction, faiblesse, bêtise, lâcheté, dans le temps où nous vivons.

On continue de parler d'un changement de ministère. et l'on continue aussi de nommer M. de Polignac. Dieu soit béni! Nous serons sauvés pour la dixième fois; du moins y a-t-il de bonnes gens qui le pensent. si pensée y a. Je ne les en blâme pas. Ces sortes d'espérances sont excellentes pour la santé. On soupe mieux et plus joyeusement, en s'entretenant des merveilles qu'on va voir: le trône affermi, la religion florissante, les emplois donnés aux bons royalistes, aux royalistes purs. comme on dit; cela rafraîchit, on dort tranquille, on se réveille content. Cette béatitude dure autant qu'elle peut, mais c'est toujours autant de gagné. Vive donc M. de Polignac!

J'envoie à l'abbé G..., qui est à Paris pour cinq ou six semaines, la feuille où vous jugez son bel ouvrage avec tant d'élevation de pensée et de sentiment. Rien ne le flattera plus que cette magnifique approbation.

Il me tarde d'apprendre qu'on a donné un successeur à M. Daiser, car il me semble que, jusque-là, M. de Senffit trouvera difficilement quelque repos. Le roi devrait faire de

Gènes sa capitale; là au moins vous auriez un peu de cette brise de mer qui raffermirait la fibre, et près du rivage une maison de campagne, et, devant, les flots dont le bruit et le mouvement bercent comme un rêve.

Vous ne m'avez rien dit depuis longtemps de la santé de la comtesse Louise; j'aime à conclure de votre silence, qu'elle se fortifie de plus en plus.

Mille hommages et mille respects.

309. — A M. LE MARQUIS DE CORIOLIS.

A la Chenaie, le 19 août 1829.

Je n'ai reçu, monsieur le marquis, aucune lettre de vous, depuis que je vous ai écrit moi-même, et cela ne me surprend pas du tout, attendu que l'esprit, la grâce et le bon sens se perdent de plus en plus dans ce monde¹. Mes lettres, à moi, auraient couru moins de risque; mais je n'ai guère été en état d'en écrire. Des pertes cruelles qui se sont succédé dans ma famille, d'autres chagrins encore, et de nombreux soucis ont achevé de ruiner ma santé. La faiblesse que j'éprouve habituellement est extrême, et il s'y joint un abattement que je n'ai pu surmonter jusqu'ici. Vous jugez bien qu'en cet état, je ne songe guère à un voyage de Paris, quelque heureux que je fusse de vous revoir, vous et un très-petit nombre d'autres personnes que j'aime tendrement et qui m'honorent aussi de quelque bienveillance, et je nommerai en premier lieu M^{me} de Vitrolles et M^{me} de Talaru.

Quant aux événements politiques, il suffit, et au delà, de les voir de loin. Je ne suis pas de ceux qui espèrent beaucoup. Parmi nos nouveaux ministres², il y a certainement des hommes de mérite et de courage; mais s'ils ne veulent rien faire, pourquoi sont-ils là? et s'ils voulaient faire quelque

1. Allusion à une lettre égarée.

2. Le ministère Polignac, formé le 8 août. Avec le nouveau chef de l'administration étaient entrés, dès l'origine, MM. de Bourmont, de La Bourdonnaie, Courvoisier, Chabrol et Montbel. Sur le refus de M. de Rigny, M. d'Haussez, préfet de la Gironde, fut nommé, le 23 août, ministre de la marine.

chose, pourquoi ne l'ont-ils pas fait déjà? Il fallait, sous peine d'échouer, tout faire à la fois, et tout faire en vingt-quatre heures. Le moment est passé, et ils sont désormais condamnés au *peu à peu*, en présence de la révolution furieuse et qui a serré ses rangs. La résistance de détail qu'ils lui opposeront n'aura d'autre effet, à mon avis, que d'augmenter ses forces en les concentrant, et de précipiter son triomphe. Dieu veuille que je me trompe! mais voilà ce que je prévois. On se représente difficilement l'exaltation du libéralisme dans les provinces; il ne parle de rien moins que de prendre les armes. Les troupes elles-mêmes sont mécontentes, j'entends les officiers; ce sentiment n'est pas, j'espère, général parmi eux; mais je doute qu'en un moment de crise on fût à l'abri d'une défection partielle, et ce noyau, servant de point d'appui au libéralisme soulevé, pourrait devenir d'un danger extrême. J'incline néanmoins à penser que la nouvelle administration sera renversée moins violemment, mais d'une manière au fond tout aussi funeste pour le trône. Elle a perdu l'occasion d'agir avec des chances de succès, et cette faute est irréparable. De toutes les conséquences de ce qu'on a fait, la plus claire est que, désormais, il y a guerre à mort entre le libéralisme et les Bourbons. Cela n'est pas rassurant pour l'avenir.

Toutes les fois que mon frère vient me voir, il ne manque jamais de me demander de vos nouvelles; ainsi je suis plus qu'autorisé à vous offrir ses hommages et ses compliments. Permettez que, de ma part, j'y joigne mille respects pour M^{me} de Coriolis; je serais bien heureux d'apprendre qu'elle est plus contente de sa santé; on m'a dit que celle de votre voisin¹ n'était pas très-bonne, et qu'il avait beaucoup vieilli. Pour moi, je trouverais que, dans ces temps-ci, vieillir est la première des consolations, si votre amitié, monsieur le marquis, n'en était une plus douce; veuillez donc me la continuer, et croire que j'en sens trop le prix pour ne pas la mériter un peu.

1. Ces mots désignent constamment le Nonce Apostolique, logé dans le même hôtel que M. de Coriolis.

310. — A M. LE COMTE DE SENFFT.

Le 19 août 1829.

J'ai reçu hier, mon excellent ami, votre lettre du 9 août, dans laquelle vous me parlez du plan de finances auquel vous vous êtes arrêté. Je crois qu'il peut et doit réussir, si M. Maury y met de l'habileté et de la persévérance. Vous désirez que je vous indique quelqu'un qui puisse l'aider dans l'absence de M. de Haller. Je ne connais personne plus propre à diriger une affaire de ce genre que Berryer, et comme il a de nombreuses relations, il indiquerait au moins quelqu'un capable de le remplacer, si ses nombreuses occupations ne lui permettait pas d'y donner tous les soins qu'elle exige. Il demeure rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 58 ; je lui écrirai si vous le voulez.

Je ne doutais pas du plaisir que vous ferait le livre de l'abbé Gerbet : il a été généralement admiré, comme il mérite de l'être ; toutefois, les coteries gallicanes et cartésiennes en disent pis que pendre. Ces gens-là manquent d'âme, comme ils manquent d'esprit. Un J..... écrivait dernièrement à une personne de ma connaissance ces propres mots : « Il n'y a « rien de bon, dans cet ouvrage, qui ne se trouve dans tous « les cahiers de théologie ; le reste n'est qu'un tissu d'absur- « dités et d'erreurs dangereuses. » A propos des J....., Picot triomphe de la réélection du P. Rosav., et du renvoi du P. Brz. Il revient, à ce sujet, sur les circulaires de l'ancien Général, et attaque même le P. Ventura. Au fond, malgré les lumières personnelles du P. R., je crois que rien ne changera dans la conduite de l'Ordre. Du reste, nous verrons.

Le roi et le dauphin, effrayés de la marche des choses, et convaincus qu'on attaquait décidément le trône, ont voulu enfin s'opposer aux trames ourdies contre eux ; de là le nouveau ministère ; mais comme, avant sa formation, on n'avait rien arrêté, rien préparé, on a perdu l'occasion d'agir, et, avec elle, toute force morale. Quelque chose qu'on voulût, il fallait le dire, et le faire dans les vingt-quatre heures : c'est

ce qu'on n'a pas conçu. Il ne reste désormais qu'à se jeter dans le système du *peu à peu*, qui est celui de M. de la Bourdonnaie : mais ces tentatives partielles et mesquines ne feront qu'accroître la puissance de l'opposition qui s'est organisée soudainement. Il y a longtemps que je n'avais vu les passions si exaltées. Les libéraux, dans les provinces, parlent hautement de prendre les armes; chose possible, s'il arrivait quelque défection dans l'armée. Or, on a irrité l'armée elle-même, par l'imprudente nomination de M. de Bourmont, laquelle a été imposée par M. de La Bourdonnaie¹. Il y a lieu de croire que le ministère, ne voulant point s'écarter de l'ordre légal, ne tentera rien d'important avant la session prochaine. Il essaiera alors d'obtenir une modification de la loi d'élection et de la loi de la presse, et il est au moins fort douteux qu'il l'obtienne. Dans tous les cas, il n'en résulterait rien, parce que la force qu'il veut combattre, et qui croît tous les jours, est déjà trop grande pour être arrêtée par de si faibles moyens. En résultat, mon avis est que cette révolution ministérielle n'aura d'autre effet que de concentrer dans une unité formidable les partis révolutionnaires qui se divisaient; d'augmenter leur puissance et leur activité; de les séparer à jamais des Bourbons qu'ils soupçonneront toujours de nourrir contre eux des desseins secrets; de hâter, enfin, le moment de la crise, et de la rendre plus terrible. Le malade s'en allait doucement; il périra dans les convulsions: voilà tout.

Adieu, cher ami; vous savez comme je suis à vous et à tout ce qui est à vous.

Permettez que je vous recommande la lettre incluse.

311. — A M^{me} LA COMTESSE DE SENFFT.

25 août 1829.

Je reçois à la fois votre petite lettre du 16. et celle de M. de Senfft de même date. C'est toujours pour moi un grand

1. Le choix de M. de Bourmont, selon les historiens, appartient au duc d'Angoulême, à qui toute influence était laissée sur les affaires militaires

bonheur que de vous lire l'un et l'autre. Je vous ai déjà mandé quelle est mon opinion sur le ministère nouveau. Tout ce que j'ai pu apprendre depuis n'a fait que m'y confirmer davantage. Mais je commencerai par vous transcrire quelques détails qu'on m'écrira de Paris :

« C'est la Congrégation politique et partant la cour, et ce sont un grand nombre de pairs, quelques députés, et l'audace aveugle de *la Gazette*, qui ont tout fait. Tout était donc prêt pour *sauver la monarchie*, et, la veille du coup d'État, les ministres eux-mêmes n'en savaient rien. Le roi a commencé par prévenir M. Portalis, et celui-ci a transmis le pouvoir à M. de Polignac, lequel s'est cru alors un Wellington. On assure que M. Roy devait être conservé, mais il a volontairement donné sa démission. Quant aux autres, ils ont été *destitués*, surtout Feutrier, Vatimesnil et Saint-Cricq, plus détestés comme transfuges que comme libéraux. Il est possible que Martignac ne soit pas étranger à ce coup de main. Du reste, si un système a prévalu, c'est bien celui de *la Quotidienne*. M. Laurentie a eu une conférence avec M. de Polignac : impossible d'être mieux reçu. Le grand seigneur écoutait, demandait des avis. *Je vous demande pardon*, a-t-il dit, *de ne vous avoir pas prévenu ; mais tout s'est fait avec un si grand secret ! Je suis ultramontain*, etc., etc. Il a été convenu que *la Gazette* sera le journal *officiel*, et qu'on la paiera. On procurera des abonnements à *la Quotidienne*, à condition 1° qu'elle n'attaquera plus *la Gazette* ; 2° qu'elle ne mettra jamais en jeu les personnes ; 3° qu'elle ne parlera des affaires étrangères qu'après s'être concertée avec M. de Polignac. A cela près, elle conservera le fond de ses doctrines. On traite en cela M. Laurentie comme un bonhomme, et il ne s'en aperçoit pas. On sait maintenant quel était le ressort des intrigues dont il était le jouet. Laroze et Janin s'entendaient avec M. de Martignac. Janin vient de se jeter dans *le Messager* (quitté par Capefigue et Malitourne), et il a donné à ce journal une couleur de jacobinisme plus prononcée que celle des *Débats*¹. Genoude manœuvre comme sous M. de Villèle ;

1. Le correspondant de Lamennais était sans doute mal renseigné

sa nouvelle devise est : *Plus de concessions, mais point de réaction*. L'impolitique choix de M. de Bourmont annonce de la démenée. Le *Figaro* de ce matin contient cette citation : « *La cause des Bourbons est à jamais perdue.* — Signé BOURMONT, 1815. »

Je vois, par quelques articles de *la Quotidienne*, que je ne m'étais pas trompé, en présumant qu'on essaierait de modifier la loi sur la presse, et celle des élections; quand on y réussirait, cela ne finirait rien : mais y réussira-t-on? On peut en douter. Si l'on tente d'opérer ces changements par les Chambres, la majorité est fort incertaine : si on les fait par ordonnances, c'est donner le signal d'une guerre dont les suites doivent faire trembler; et si l'on veut en courir les risques, il fallait se montrer fort en ne tergiversant point, et en établissant tout d'un coup, et dans son entier, le système de gouvernement qu'on a résolu de substituer à celui qui existe. Le dernier degré de la folie serait de s'exposer à toutes les conséquences d'une violation manifeste des lois, pour des

quand il lui donnait ces « bruits de coulisses ». Des deux écrivains ici nommés ensemble, l'un, M. Laroze, Bordelais, lié avec M. de Martignac, n'avait aucune sorte d'importance politique ou littéraire. Il remplissait à la *Quotidienne* l'humble fonction de « coupeur de faits », — simple paire de ciseaux, plus ou moins douée d'intelligence et de mémoire. Quant à M. J. Janin, voici les explications qu'il a bien voulu nous fournir en ce qui le concerne : — « Je suis né le 16 décembre 1804. — En 1829, je n'étais pas homme à *m'entendre* avec M. de Martignac que je n'ai jamais vu. — A l'avènement de M. de Martignac, on m'offrit beaucoup de choses; mais j'avais déjà pris mon parti de ne pas rester dans ce parti. Je quittai brusquement la *Quotidienne* (un quinze du mois), et, depuis ce temps-là, je n'ai pas lu un seul numéro de ce fameux journal. Cependant, je suis resté l'ami de Laurentie, et je sais qu'il m'a conservé son estime et son affection. — J'écrivis, pendant six semaines, dans le *Messager*, où je maltraisais de mon mieux le ministère Polignac, qui serait bien tombé sans moi. — Puis, j'entrai au *Journal des Débats*, et tout fut dit. Joindre à mon nom le mot intrigues, ambitions, complots, places ou pensions, de 1829 à 1857, — trouver mon nom sur une liste de favoris ou de favorisés, de conspirateurs ou de comploteurs, — ce serait calomnier et mentir. J'ai connu bien des ministres, pas un qui m'ait donné un bouquin de six liards. Il est vrai que je n'ai rien demandé à personne, et que je mourrai sans avoir rien demandé. » — Ce n'est pas dans l'intérêt de la réputation de M. Janin, c'est dans celui de la bonne morale et de la dignité littéraire que nous avons voulu reproduire sa chaleureuse et fière protestation.

choses qui ne terminent rien; et cependant, si l'on ne fait pas cela, on retombe dans le système Villèle, et l'avenir est de nouveau abandonné, au milieu de mille passions furieuses, aux chances de quelques boules blanches et noires. Voilà la position où l'on s'est mis, et le besoin de se défendre contre tant d'intérêts soulevés, ramènera nécessairement la violence et la corruption.

Tout ce qu'on aura gagné, ce sera probablement plus de liberté pour l'éducation, quoique déjà l'on s'aperçoive, par des articles de *la Quotidienne*, que le ministère n'est pas disposé à reconnaître, en ce genre, les droits réels dans toute leur étendue. Et remarquez, à ce sujet, que le peu de bien qui se fait, sous tous les régimes, quels qu'ils soient, est forcément arraché au pouvoir par l'opinion, c'est-à-dire par la presse. Grande leçon pour les catholiques! Mais il y aurait trop à dire là-dessus.

Je continuerai de vous mander tout ce que je pourrai apprendre d'intéressant, ou qui me paraîtra tel. Je crois que notre politique sera celle de l'Angleterre, et je crois aussi que nous en serons la dupe, selon notre louable et constante coutume.

Mille tendres respects.

312. — A LA MÊME.

Le 3 septembre 1829.

J'ai reçu à la fois votre lettre du 18 août, et celle de la comtesse Louise du 19. Comment vous remercier assez de tout ce qu'elles contiennent de bon, d'aimable, d'intéressant? J'aurais mille choses à vous dire sur les objets dont vous me parlez; mais j'ai l'âme si triste que les forces me manquent entièrement. Je viens d'apprendre la mort de M^{lle} de Vitrolles¹!... Quel coup pour son pauvre père, qui était seul près d'elle! car M^{me} de Vitrolles est à Paris depuis quelque temps. Il a été question de son mari pour le minis-

1. M^{lle} Amélie de Vitrolles venait effectivement de mourir à Florence, après une longue maladie de poitrine, en odeur de sainteté.

tère de la marine: on lui a préféré M. d'Haussez. parce qu'on a compté qu'il procurerait quelques voix du centre. Voilà où l'on en est. et vous pouvez prévoir de là par quel chemin nous allons marcher. Ce ne sera encore qu'un procès maussade. où les deux partis se disputeront quelques boules, et où on les verra triompher tour à tour, avec autant d'orgueil que de gloire, l'un sur l'article et l'autre sur l'amendement. La nomination de Frayssinous est funeste pour la Religion; elle indique, sous ce rapport, l'esprit du nouveau ministère. Châteaubriand s'est décidé à grossir l'opposition qui s'est formée contre lui: ses liens de parti ne le laissaient pas maître d'agir autrement. Les *Débats* étaient engagés, ainsi que la coterie dont il est le chef officiel. Il est impossible, à mon avis, que M. de Polignac et ses collègues aillent bien loin sans être poussés à des mesures qu'il sera difficile de soutenir: et après eux, qui aurons-nous? Peu importe, après tout, puisqu'il faut que ce qui doit arriver arrive. L'état de l'Europe complique encore une position si embarrassée. L'empire ture a achevé son temps: il n'est pas désormais au pouvoir des hommes de le raffermir, ou plutôt de le ranimer: ce n'est plus en réalité qu'une question de partage: mais cette question, qui la résoudra? L'épée ou la diplomatie? Il n'y a pas en Europe quelqu'un qui pût le dire. Pour moi, je serai bien aise de voir disparaître le croissant; mais je regretterai Mahmoud, dont la magnanime fermeté a quelque chose qui n'est pas de ce temps-ci, et n'en est que plus beau.

Vous n'avez pas voulu croire, dans le temps, ce que je vous mandais touchant le P. Maccarthy. Voici ce que l'abbé Gerbet m'écrit de Paris: « L'abbé Levasseur (vous l'avez vu à Turin avec l'abbé de Retz), qui est arrivé dernièrement de Rome, m'a dit que le P. Rosaven lui avait montré une lettre que lui avait écrite le P. Maccarthy, au sujet de votre dernier ouvrage, et dans laquelle il lui disait que cet écrit renfermait des propositions Vicéfités; que les choses étaient à un tel point, qu'il craignait que si l'autorité du Saint-Siège intervenait pour condamner le livre, on ne s'y soumit point. »

Toute réflexion serait superflue. Notez que, dans le même temps, le P. Gloriot et le P. de Place s'en allaient officiellement prier M. Perreau de m'assurer « qu'aucun des leurs n'avait, en cette occasion, rien dit, ni écrit qui pût m'être désagréable. » Ce qu'il y a de plaisant, c'est qu'ayant répété la même chose au secrétaire de l'abbé Perreau, un certain abbé Constantin, celui-ci, le lendemain, fit, en déjeunant, à l'abbé Pierre, chargé des aumônes, de vifs reproches sur les propos qu'il avait plusieurs fois attribués aux J..... avec lesquels il est fort lié. — « Et qui vous a dit, monsieur l'abbé, que ces propos n'étaient pas vrais? — Le P. Gloriot que j'ai vu hier. — Et moi je l'ai vu ce matin, et je puis vous assurer qu'il ne parle pas contre M. de Lamennais; il tonne... » Là-dessus, profond silence; on se regarde quelque temps, après quoi l'abbé Perreau reprend : « Cela ne s'explique pas aisément, mais ce sont toujours des hommes fort respectables. »

Je ne vous dis ces choses, qui vous peineront peut-être, que pour que vous sachiez tout; j'en ai appris de fort tristes sur le pasteur de la marquise Violentine. Que les hommes sont rares aujourd'hui! cela désespère presque.

Je prie Dieu pour qu'il vous donne patience et courage dans les afflictions. Veuillez lui demander pour moi la même grâce.

A l'instant on m'écrit que Ch..... reçoit des *Débats* 70,000 francs pour écrire dans ce journal.

313. — A M. LE BARON DE VITROLLES.

Le 5 septembre 1829.

Que vous dire, ô mon bon ami, et comment vous exprimer ce que je sens? J'ai le cœur brisé quand je pense à vous, à tout ce que vous avez éprouvé, à tout ce que vous éprouvez encore; et puis, lorsque je viens à songer à la félicité de cet ange ¹, je bénis Dieu qui l'a enlevée aux peines de la terre, pour la mettre en possession de l'unique bien, du bien infini

1. Amélie de Vitrolles.

auquel elle aspirait si ardemment : vous lui devez de ne vous point laisser abattre, de prendre soin de votre santé, de vaincre votre douleur; voilà ce qu'elle demande de vous, en attendant le jour où vous la rejoindrez pour ne plus vous en séparer jamais. Il n'y a qu'un voile entre elle et vous : que cette certitude vous console ! Nous nous en allons vers notre vraie patrie, vers la maison de notre père ; mais à l'entrée, il y a un passage où deux ne sauraient marcher de front, et où l'on cesse un moment de se voir : c'est là tout.

J'avais espéré, d'après des bruits qui se sont soutenus assez longtemps, que vous vous rapprochiez de nous¹. Il paraît qu'on s'est décidé à d'autres vues ; je ne vous en plains pas ; car je doute que ce ministère ait beaucoup de durée. Le parti libéral, qui se divisait, a fait trêve à ses querelles intérieures, pour se réunir contre lui, et Chât..... vient de se jeter dans cette opposition violente, qui trouve dans l'opinion un puissant appui². On dit que les *Débats* lui assurent une pension de 70,000 francs, ce qui n'empêche pas les journaux du parti auquel il s'allie de chanter des hymnes en l'honneur *du vieillard pauvre et désintéressé*. Cette louange m'a paru plaisamment choisie. Quant aux ministres, ils se trompent, je crois, s'ils comptent, dans la Chambre, sur une majorité qui mérite ce nom ; elle pourrait très-bien même leur manquer tout à fait. Que feront-ils alors ? Auront-ils recours, pour se maintenir, à des mesures extraordinaires, à des coups d'État ? Il ne sera plus temps : la résistance sera trop fortement organisée : ils ont laissé échapper le moment où une chose semblable pouvait être tentée avec quelque chance de succès. Le fait est qu'on a eu peur de ce qui était, et peur de le changer, et qu'on a mis entre l'abîme et soi quelques hommes qui plaisaient à la place de quelques autres qui ne plaisaient pas ; au lieu de se bâtir un pont, on s'est choisi un écran : à la bonne heure. Si vous ne devez pas nous revenir encore, je voudrais au moins qu'on *vous éloi-*

1. Allusion à l'entrée de M. de Vitrolles dans le cabinet comme ministre de la marine.

2. M. de Chateaubriand venait de donner sa démission comme ambassadeur à Rome.

*quât davantage*¹. Avec un peu de bienveillance, la chose serait facile maintenant, et vous êtes presque rendu. Quelle que soit leur politique, cela ne saurait la contrarier. Le roi devrait être bien aise de vous donner cette marque de souvenir, et M. de Pol.... ne peut avoir pour vous que des intentions bienveillantes. Pourquoi donc cela ne serait-il pas ? J'aimerais mieux cependant qu'on refit le ministère de la maison du roi ; mais ceci n'est guère probable. Ils ont pris *la Gazette* pour journal officiel ; j'en cherche une bonne raison, et je ne la trouve pas. Il est triste de s'en aller d'abord se perdre dans un égout. *La Quotidienne* a aussi, dit-on, son petit arrangement, mais honorable, bien entendu ; son rôle est assez embarrassant, et parfois un peu drôle : il faut qu'elle loue ; il faut qu'elle défende. Mais que défendre et que louer, quand on ne fait rien ? Elle en est donc à louer ce rien même. « Ah ! dit-elle aux libéraux, vous pensiez qu'on ferait quelque chose ; vous voilà bien attrapés ! »

Adieu, cher et bon ami, vous savez avec quelle tendresse je suis tout à vous, »

314. — A M. LE COMTE DE SENFFT.

Le 12 septembre 1829.

Je vous écris deux mots à la hâte, mon excellent ami, pour vous dire que le jour même où m'est parvenu votre petit billet du 29 août, j'ai écrit à B.², selon vos intentions ; je crois être sûr de son zèle, et je ne crains que la multitude de ses occupations ; mais il pourra toujours donner d'utiles avis, des indications précieuses, et diriger la marche plus active de M. Maury.

La lettre que vous m'avez envoyée m'a fait un extrême plaisir, particulièrement par tout ce qu'elle laisse espérer pour la Religion. Nous allons avoir un moment de relâche ; mais on se tromperait bien si on le prenait pour une paix dé-

1. En envoyant M. de Vitrolles comme ambassadeur à Rome ou à Naples.

2. M. Berryer.

finitive, et c'est à quoi ne sont que trop enclins les hommes de ce temps, également aveugles dans leur craintes et leurs espérances.

Notre ministère se tient toujours coi; il paraît décidé à attendre la session; sa majorité, s'il en a une, sera bien faible, quoique renforcée probablement par les élections partielles qui se font en ce moment. Je crois voir dans ce petit succès une ruse libérale, pour l'encourager à dissoudre la Chambre. Au reste, il n'y a qu'une voix sur l'impuissance de l'administration actuelle.

Tout à vous, cher ami, du fond de mon cœur.

315. — A M. LE MARQUIS DE CORIOLIS.

A la Chenaie, le 14 septembre 1829.

Vous avez, comme toujours, mille fois raison, monsieur le marquis; *triste* est le mot qui revient sans cesse, véritable fond du langage humain, comme de la vie humaine. Je viens de recevoir une lettre de notre ami¹; elle est datée de Livourne, « où l'on m'a, me dit-il, amené hier au soir, lorsque tous les derniers devoirs ont été rendus à ce qu'on appelle, à Florence, *les reliques de la sainte*. » Oh! qu'on a grand besoin, pour soutenir de pareilles pertes, de toutes les espérances de la foi, et que l'âme alors saisit avidement cette parole qui semble déjà ranimer le sépulcre: *Evigilabunt!* Veuillez, je vous prie, assurer M^{me} de Vitrolles de la part que je prends à sa douleur: elle sait, grâce à Dieu, ce que tous ne savent pas, où trouver la vraie, la seule consolation. A ceux qui l'ignorent, il n'y a rien à dire.

Le mouvement qu'avait produit parmi les libéraux la formation du nouveau ministère commence à se calmer, sans que l'opposition soit moins forte; seulement la crainte a diminué. On le croit impuissant à exécuter les desseins qu'il pouvait avoir conçus: de sorte que, peu à peu, la haine s'en va se perdre dans le mépris. Pour les royalistes (si ce mot

1. M. de Vitrolles.

signifie aujourd'hui quelqu'un ou quelque chose), je ne vois en eux que de l'apathie et une profonde indifférence. Les petites espérances qui s'efforçaient de poindre se sont tout d'un coup arrêtées. Les hommes même qui pouvaient encore, dans leur incapacité de prévoir, être échauffés par quelque illusion, et fournir l'apparence d'une force, sont restés ou tombés dans la froideur, parce qu'on n'a rien fait, parce qu'on n'a rien dit, et que le silence ne donne ni direction, ni impulsion. M. le duc d'Havré¹, passant un jour en revue sa compagnie, la louait fort sur l'*immobilité* qui était, disait-il, *le plus beau mouvement de l'exercice*. A ce compte, il doit être satisfait du ministère. M. de La Bourdonnaie a trop de lumières, de cœur et d'esprit, pour ne pas souffrir de ce beau *mouvement-là*, et pour moi, quoi qu'il puisse penser, je ne serais pas, à ce qu'il me semble, assez *spéculatif* pour m'en contenter. Du reste, je lui rends, et avec joie, une pleine justice, en jugeant par ce qui se fait, ou plutôt par ce qui ne se fait pas, que son influence est loin de prédominer dans le conseil².

Il y a eu presque toujours à *la Quotidienne* des divergences fâcheuses, qui tiennent à la corruption de ce temps-ci; deux de ses rédacteurs, sous le dernier ministère, appartenaient secrètement à M. de Martignac : cela explique beaucoup de choses, sans justifier tout. Je ne sais pas ce que M. de C..... va nous expliquer dans les *Débats*, mais il faut que ce soit quelque chose d'important si, comme on l'assure, ce journal lui donne 70,000 francs pour cela. Je plains bien sincèrement *ce vieillard pauvre et désintéressé*, ainsi que l'ap-

1. Capitaine aux gardes du corps.

2. « Charles X, dit M. de Vaublanc, espérait trouver dans M. de La Bourdonnaie le bras qui dompterait la Révolution, la tête dont les conceptions consolideraient le trône... Ce prince prenait l'apparence pour la réalité. Le chef de l'ancienne droite manquait de force; il n'était que violent. La faculté de parler facilement, l'art de discourir sur toute chose avaient annulé chez lui la faculté d'agir, et il devait offrir, à son tour, l'exemple d'une incontestable puissance de tribune unie à l'impuissance la plus absolue dans la conduite du gouvernement et le maniement des affaires publiques. » — *Hist. des deux Restaurations*, tome VIII, pag. 61 et suivantes. — M. de La Bourdonnaie quitta le ministère le jour où M. de Polignac prit la présidence du Conseil, c'est-à-dire le 18 novembre 1829.

pelle *le Globe*. Ce qui montre l'homme sous un certain jour m'afflige toujours profondément. Mais il y a, grâce à Dieu, des compensations, et si bas qu'il soit descendu, notre siècle offre encore des exemples d'un beau talent uni à la fermeté des principes et à la noblesse du caractère; ce qui m'amène naturellement à vous redire, monsieur le marquis, combien je vous respecte, combien je vous aime, et combien je vous suis dévoué.

316. — A M^{me} LA COMTESSE DE SENFFT.

Le 28 septembre 1829.

A mon retour d'un petit voyage, j'ai trouvé ici votre lettre du 7, et celle de la comtesse Louise, du 10; je voudrais bien pouvoir lui envoyer quelque chose d'aussi précieux que la bénédiction qu'elle me transmet¹: mais, hélas! *Nil habuit Coedrus*. Au moins ai-je un cœur pour sentir toutes les bontés dont vous me comblez, et pour partager les peines, les contrariétés, les soucis qui vous rendent la vie si amère. Il y a cependant pour la foi une grande consolation dans cette amertume. La gloire, la joie, la félicité, tout ce à quoi le chrétien aspire est caché sous cette enveloppe de croix.

Après deux mois d'attente, le ministère a trouvé bon de nous déclarer officiellement que rien ne changerait par lui, et qu'il ne ferait ni plus ni moins que tous les autres. Je n'en doutais pas le moins du monde; mais quand on sait comment ces gens-là sont arrivés là où ils sont, on ne saurait s'empêcher de sourire en voyant la montagne enfanter cette souris. Aussi quoi de plus nul, de plus plat, de plus misérable que tout ce que l'on écrit pour eux? Et ce n'est pas la faute, assurément, de ceux qui ont charge de les louer. Que peuvent-ils dire? «— Monseigneur pense; Monseigneur réfléchit; Monseigneur contemple la Charte, et plus il la regarde, plus il en est ravi. » — Cela est une vérité bien touchante. Mais où comptent-ils trouver un appui? Voilà ce que je ne

1. Probablement la bénédiction du Saint Père.

comprends pas. M. de Villèle avait une armée achetée à beaux deniers comptants; il avait les débris de ce qu'on appelait le parti royaliste. Ceux-ci, qui ont-ils? Leur seule apparition a rallié contre eux toutes les fractions, toutes les nuances du libéralisme: et hors de là, je ne vois que des hommes indifférents ou dégoûtés, perdus au milieu d'une masse inerte qui ne remuerait pas le bout du doigt pour ou contre un ministère quelconque. La politique est usée pour elle. M. de Polignac n'aura donc pour allié que « ses études constitutionnelles. » Je ne doute pas qu'elles ne soient remarquablement fortes; mais encore quelque autre chose ne serait pas de trop avec.

Je juge, à tort ou à raison, d'après la lettre de la comtesse Louise, que madame Ric..... doit être maintenant à Turin. En ce cas, je prie la comtesse Louise de vouloir bien être près d'elle l'interprète de ma reconnaissance. Je profiterai, pour la remercier moi-même, du premier moment dont mes occupations, sans cesse croissantes, me permettront de disposer.

L'œuvre à laquelle M^{me} la marquise Violentine a eu la bonté de prendre intérêt ¹, se développe tous les jours: Dieu la bénit visiblement; mais les dépenses sont grandes; elles se sont élevées, depuis un an, à plus de 50.000 fr. On a donc bien besoin d'aide. J'ose espérer qu'on en trouvera dans l'active charité de M^{me} Violentine, surtout si vous voulez bien employer près d'elle votre recommandation.

La migraine me force de finir. Il n'y a qu'une chose qui ne finira point, et c'est le tendre respect avec lequel je vous suis dévoué.

317. — A M. LE MARQUIS DE CORIOLIS.

A la Chenaie, le 8 octobre 1829.

Je pense, monsieur le marquis, que vous êtes de retour d'Angoulême, avec le cher Emmanuel ², que je n'ai point oublié et

1. L'établissement de Malestroit.

2. Emmanuel de Coriolis, second fils du marquis.

que je n'oublierai point, et à cause de lui, et à cause de vous qu'il continuera, j'espère. Le voilà bientôt sur le point d'entrer dans cette longue et triste carrière humaine, triste en tout temps, mais surtout dans le nôtre; car que peut-on prévoir désormais? Je suis frappé, en général, de l'affaiblissement de l'espérance; elle s'use et s'éteint tous les jours. On a été trompé tant de fois, que l'on n'ose plus compter sur l'avenir; et cela me rappelle deux vers d'Auguste Schlegel, qui disent à peu près: « Quand la foi et l'amour ne sont plus, comment l'espérance subsisterait-elle encore? » Voilà bien notre siècle, froid, sec, dur, ne croyant à rien qu'à l'argent, ne sachant pas même s'élever jusqu'au désir, et croupissant dans la convoitise. Il faut avouer que nos ministres n'ont pas peu à faire. s'ils ont entrepris de changer cela; mais je crois qu'ils se contenteraient tout bonnement du degré de complaisance qui mettrait entre leurs mains un budget d'un milliard; avec cela, ils attendraient; et, en effet, c'est le plus pressé pour eux. Leur inaction et leur silence étonnent beaucoup nos gens de province. Le plus grand mal est que les journaux, chargés de soutenir l'opinion publique, et de la disposer en faveur de la nouvelle administration, n'ayant rien à dire, et se battant les flancs pour dire quelque chose, glissent rapidement dans la bêtise, et assez, même, pour qu'on s'en aperçoive généralement, ce qui produit déjà une sorte de dégoût pour la cause qu'ils défendent. Peu importe cela, si l'on ne veut rien faire; mais si l'on a des projets quelconques, je ne conçois pas que l'on néglige à ce point de se créer des appuis dans la nation. De plus, on ne doit pas s'y tromper, les attaques libérales ont sur les esprits une grande action, et le temps de la confiance implicite étant passé, on ne se passionne plus sur un espoir vague, et il y a même, sans distinction de partis, une sorte de malignité qui fait accueillir avec un plaisir secret tout ce qui se dit contre les hommes en pouvoir. Les idées ont bien changé depuis six ans, et les mœurs aussi.

On continue d'imprimer, à Paris, aux frais du roi, le *Journal des Savants*, que beaucoup de personnes reçoivent gratis, parce que fort peu veulent s'y abonner. Ce journal me serait

utile pour mes différents travaux ; et , comme il n'y a point de politique là dedans , j'ai pensé , monsieur le marquis , que si vous aviez , à l'occasion , la complaisance d'en dire deux mots à M. de la Bourdonnaie , il ne me refuserait pas un des nombreux exemplaires qui pourrissent dans les magasins de l'imprimerie royale. Je souhaiterais qu'il fit , si cela se peut , remonter cette faveur de quelques années en arrière , à cause de plusieurs articles de M. Rémusat , que je tiendrais beaucoup à pouvoir consulter au besoin. Toutefois , s'il y a , monsieur le marquis , la moindre indiscretion dans ma prière , veuillez la regarder comme non avenue.

Les journaux ont annoncé la nomination de notre ami de Florence ¹ à l'ambassade de Vienne , mais je ne sais s'ils sont bien *savants*. Je me réjouirais de ce changement sous tous ses rapports. Comment rester là où il est , avec tous les souvenirs qui maintenant s'y rattachent pour lui ? Hélas ! notre route dans la vie est semée de monuments de ce genre : le passé est tendu de noir ; que sera-ce de l'avenir ? Heureux ceux qui croient , qui aiment et qui espèrent ! Croyez à ma respectueuse amitié , monsieur le marquis , et laissez-moi espérer que j'aurai toujours quelque part dans la vôtre.

318. — A M. LE BARON DE VITROLLES.

Le 13 octobre 1829.

Comme vous m'avez écrit , mon bon ami , que vous seriez à Paris au mois d'octobre , je ne vous ai point répondu en Italie , pensant que ma lettre vous parviendrait aussi tôt , en allant moins loin. Quoique votre douleur soit , hélas ! de celles sur lesquelles le temps ne peut rien , j'aime à espérer qu'elle est devenue , je ne dis pas moins profonde , mais moins déchirante. Ce que je désire pour vous le plus vivement , c'est un changement de séjour. Les journaux ont annoncé votre nomination à Vienne ; mais je ne vois pas que cela se confirme. J'ai écrit à Paris pour savoir ce qui en est. Il est bien difficile,

1. M. de Vitrolles.

ce me semble, qu'on ne répare pas, au moins à quelque degré, une si longue injustice. M. de Polignac doit avoir conservé des souvenirs. Je ne saurais vous exprimer combien il me tarde que vous soyez placé convenablement. Je ne vous souhaite point de ministère, mais un poste où vos rares talents puissent s'exercer en dehors de cette triste et stérile politique intérieure. J'ai conservé trop peu de relations pour savoir sur ce qui se passe quelque chose de plus que ce que les journaux en apprennent à tout le monde. Cela me suffit, et par delà. Quelquefois même je souhaiterais que ma position me permit d'être entièrement séparé de tout ce qu'on appelle *nouvelles*, quoique assurément il n'y ait rien de plus vieux. On voit assez l'avenir en gros, et les détails ne m'intéressent guère. Ne partageant d'ailleurs, au moins sous plusieurs rapports, ni les craintes de ceux qui craignent, ni les espérances de ceux qui espèrent, ce mouvement des passions et des opinions qui fait « le monde » du moment, comme de tous les temps, m'inspire plus de dégoût que de curiosité; et l'on est toujours assez tôt venu pour voir une gaucherie, ou pour entendre une sottise.

Écrivez-moi. je vous prie, deux mots dès que vous serez arrivé. J'ai besoin de savoir comment est votre santé et celle de M^{me} de Vitrolles. Tout à vous, et de tout mon cœur, cher ami.

319. — A M^{lle} ANGÉLIQUE DE TREMEREUC.

A la Chenaie, le 20 octobre 1829.

Que je vous remercie de votre souvenir, mon excellente amie! et en même temps que je regrette d'en être réduit à quelques lettres de fois à autre, après une si longue et si douce habitude de vivre ensemble, de se dire tout, de se confier, pour ainsi dire, à chaque moment, tout ce qui pouvait passer par la tête et par le cœur; mais Dieu l'a voulu ainsi: il faut se soumettre, il faut travailler à nous rejoindre un jour, pour ne nous plus jamais quitter. Je suis bien aise de vous savoir à la campagne: on n'est tranquille

que là; rien n'est égal à la paix des champs; rien ne remplace la douce liberté de cette vie naturelle et simple. Je conçois cependant toute la force du lien qui vous attire à Paris, et, de mon côté, je me reporte souvent en esprit dans cette chère rue des Postes. Il ne serait pas impossible que nous nous retrouvassions à la fin de l'été prochain, quoique je ne puisse guère prévoir mes destinées de si loin. Vous savez combien peu je dépends de moi maintenant. Dieu bénit d'une manière merveilleuse ce que nous avons entrepris pour sa gloire : priez-le d'achever ce qu'il a daigné commencer.

Vous apprendrez avec bien de la joie que j'ai reçu, ce matin, dans notre petite chapelle, l'abjuration d'un jeune Anglais, âgé de dix-neuf ans, que la Providence m'a adressé d'une manière singulière. Je ne vis jamais plus de droiture dans aucune âme et une candeur plus aimable : je pense qu'il passera quelques mois ici; voilà dix jours qu'il est arrivé; je le recommande à vos prières...

(*Le reste de cette lettre manque.*)

320. — A M^{me} LA COMTESSE DE SENFFT.

Le 26 octobre 1829.

Hélas! que d'épreuves de toute espèce le bon Dieu rassemble autour de vous! que de soucis, que d'inquiétudes, que de douleurs! Cette pauvre comtesse Louise, combien elle a souffert! et que je ressens bien tout ce que vous avez ressenti, elle, vous, et mon ami bien-aimé! Prenez courage, ceci est du temps, ceci est le prix que Dieu met à la couronne qu'il vous réserve : que cette pensée vous fortifie, vous ranime, vous console. Celui qui disait : *Mon âme est triste jusqu'à la mort*, est le même qui a dit : *Il faut, pour entrer dans la gloire, passer à travers beaucoup de tribulations*. Vous êtes dans le chemin; encore quelques efforts, encore un peu de patience, et les portes s'ouvriront. *Elevamini, portæ æternales!*

Vous n'apprendrez pas sans joie que la Providence m'envoya, il y a trois semaines, un jeune Anglais, protestant, mais plein de droiture et de candeur. Au bout de très-peu de jours, tous ses préjugés étaient dissipés, et il a fait, dimanche dernier, sa première communion avec une ferveur touchante. Je n'ai jamais vu plus clairement l'impression de la grâce dans une âme. Il doit passer encore quelques mois avec nous : priez Dieu pour lui, et pour sa famille, afin qu'elle aussi voie la lumière et la reçoive avec cette volonté humble et droite que le ciel bénit.

Voilà donc la paix faite en Orient, si l'on peut appeler paix une trêve qui n'est au fond que le préliminaire d'un partage. Il n'y a plus d'autre question réelle sur la Turquie, que de savoir ce qui reviendra à chacun de cet empire qui tombe; sa chute ébranle le mahométisme, et dispose les voies à l'établissement de cette grande unité à laquelle le monde marche à travers les révolutions : elle s'accomplirait bien plus vite, si le clergé connaissait mieux les devoirs que lui impose l'état présent du genre humain; mais, malheureusement, il n'en a en général aucune idée; le jeune clergé seul semble les pressentir, par une sorte d'instinct vague : c'est là qu'est l'espérance. L'action de l'épiscopat et celle de tous les Corps n'est qu'un grand contre-sens, ce qui prouve la nécessité d'une impulsion et d'une direction forte dont on n'aperçoit encore aucune trace. Apparemment que la cause destructive n'a pas jusqu'à présent accompli toute la mission qu'elle est chargée de remplir, et qui fait partie des plans de la Providence. Quant à notre politique intérieure, on dit que le ministère est divisé, et il n'a rien montré que son impuissance radicale et complète : il est fort douteux qu'il passe la session; et, en attendant, on organise, sous ses yeux mêmes, un système de révolution légale, dont les effets se feront sentir dès qu'il essaiera de sortir de sa silencieuse immobilité¹. Il faut répé-

1. Allusion bien évidente à l'organisation du refus de l'impôt, dont un certain nombre de citoyens, « habitants de l'un et de l'autre sexe dans les cinq départements de l'ancienne province de Bretagne » avaient donné le signal, dès le 12 septembre, par un acte « dont les stipulations, dit M. de Vaulabelle, organisaient le système de résistance légale le plus énergique

ter avec les Croisés, mais dans un sens tout autre : *Dieu le veut!*

321. — A M^{lle} CORNULIER DE LUGNIÈRE.

Le 8 novembre 1829.

Je profite d'une occasion, ma chère bonne amie, pour vous annoncer que *petit bonhomme vit encore*, et pour m'informer de l'état des choses et des personnes au cher n^o 54. On m'a dit beaucoup de bien de notre bonne Villiers, c'est-à-dire de sa santé; car, pour le reste, nous savons tous comment elle est inconvertissable. Embrassez-la pour moi, je vous prie. On m'assure aussi qu'à l'estomac près, il n'y a pas trop de mal à dire de vous. J'ai reçu des nouvelles d'Angélique ¹, qui habite Lesquen avec Clara; elles doivent vous aller voir l'an prochain. Irai-je aussi? Je le voudrais bien; mais je n'ose former des projets de si loin: consultez là-dessus ma petite Hélène; j'ai confiance dans sa tête: c'est une personne grave, solide, réfléchie; mais n'allez pas me la gâter.

Vous devez vous souvenir qu'il y a trois ans, M^{me} de Guerry ² promet de vous aider: or, comme promettre et tenir *ne sont pas deux* pour elle, je voudrais que doucement, discrètement, avec cette insinuation persuasive que *Dieu vous a donnée*, et que vous n'emploierez jamais plus à propos, vous pussiez rappeler à sa mémoire cette sorte de demi-engagement, pour l'entier repos de sa conscience et pour qu'il ne soit pas dit qu'il y ait en France une œuvre utile à laquelle elle n'ait pas pris part. En qualité d'œuvre bretonne, la nôtre a d'ailleurs des droits particuliers à son intérêt. Je confie à votre zèle cette négociation, et sur ce, aussi, je vous rappellerai que vous m'aviez flatté d'obtenir quelque chose d'Anaïs de Lessert, aujourd'hui M^{me} de... J'ai oublié le nom.

que puisse opposer une nation aux tentatives inconstitutionnelles de ses gouvernants. » Lire cet acte même dans l'*Hist. des deux Restaurations*, t. VIII, pag. 56 et 57, 3^e édition.

1. M^{lle} de Tremereuc.

2. La même, selon toute apparence, dont le nom a retenti, en 1857, dans un procès de nature à fixer l'attention publique.

Nous avons ici un jeune Anglais, âgé de dix-neuf ans, que la Providence y a amené par des circonstances singulières. Il était protestant ; mais il est devenu, en très-peu de temps, bon catholique. Je n'ai jamais vu ni plus de candeur, ni une droiture plus entière.

J'embrasse mon cher Carissan. Amitiés à Adèle. Souvenirs à Jeanne, Jeannette, etc. Écrivez-moi, aimez-moi. Tout à vous de cœur.

L'abbé G. vous offre, à tous et à toutes, ses affectueux compliments.

322. — A M^{me} LA COMTESSE LOUISE DE SENFFT.

Le 12 novembre 1829.

J'ai été retenu au lit par une espèce de foulure, dont je ne suis pas encore guéri, et c'est ce qui m'a empêché de répondre plus tôt à deux lettres fort aimables et très-intéressantes que j'ai reçues de M^{me} de Senfft. J'espère trouver bientôt un moment pour l'en remercier. Aujourd'hui, je veux vous remercier vous-même de votre souvenir si bon du 2 novembre. Il m'a été d'autant plus précieux qu'il me donne l'assurance que vous êtes maintenant, sinon tout à fait rétablie, au moins bien près de l'être. Je prie Dieu de tout mon cœur qu'il vous accorde à l'avenir et plus de santé, et plus de consolations, et plus de joie que vous n'en avez eu depuis longtemps.

Je trouve, comme vous, d'excellentes choses dans la lettre d'O'Connell ; mais je cesse d'applaudir quand il se déclare disciple de Bentham, dont les systèmes ne sont que l'athéisme appliqué à la politique et à la législation. Quant à Sobiesky, c'était certainement un beau et grand caractère ; ses lettres, qu'on a publiées il y a trois ou quatre ans, sont fort curieuses. Je n'ai point lu l'*Histoire* de Salvandy, mais je sais que les Polonais la trouvent peu exacte.

Vous voyez par les journaux comment les choses vont en France. La révolution grandit à vue d'œil. Je doute beaucoup que le ministère, divisé en lui-même, traverse, tel qu'il

est, la session : il n'a d'appui nulle part, et ne sait ni que dire, ni que faire. C'est la bêtise à qui la peur a conseillé le silence. Le jeune clergé s'éclaire peu à peu, malgré tout ce qu'on fait pour le pervertir. Il y a une guerre sourde, mais organisée et très-active, contre la vérité et contre le bien ; à la tête est Frayssinous avec quelques évêques ; les Sulpiciens et les Jésuites sont leurs satellites ; ceux-là, par une ignorance bête et passionnée ; ceux-ci, par des motifs d'intérêt de corps follement conçu. *L'Ami*¹ est le journal de ce parti, qui cherche surtout à corrompre l'enseignement ; mais le plus grand nombre des élèves résiste avec force aux erreurs qu'on tâche de leur inculquer. Ce qui m'étonne le plus en tout cela, c'est que R...² ou ne soit pas instruite, ou laisse faire ce qu'il lui serait si facile d'empêcher. Mais il y aurait trop à dire là-dessus.

Mille tendres respects.

Permettez-vous que je joigne ici une lettre pour M^{me} Riccini ?

323. — A M. LE COMTE DE SENFFT.

Le 22 novembre 1829.

Je vous remercie infiniment, mon cher et respectable ami, de la communication que vous avez la bonté de me faire. Je ne puis, je crois, mieux répondre à votre confiance et à votre amitié, qu'en vous exposant ma pensée tout entière dans la plus parfaite sincérité de mon cœur. Vous ferez ensuite de ma lettre l'usage qui vous semblera le plus convenable et le plus utile.

J'aime et j'honore le P. R.³, en qui j'ai trouvé un esprit exempt de beaucoup de préjugés, de rares lumières, et de grandes vertus ; cependant, quoiqu'il m'ait paru adopter personnellement les doctrines que je soutiens, je n'ai pas cru un seul moment que sa nomination dût changer, le moins du

1. *L'Ami de la Religion*.

2. Rome.

3. Sans doute le père Roothan, général des Jésuites.

monde, la position de sa Compagnie à l'égard de ces doctrines: et cela pour plusieurs raisons qui tiennent de la nature même de la Compagnie: je ne me suis pas trompé dans ce jugement. Mais j'avoue que j'aurais espéré du P. R. qu'il aurait apprécié plus exactement l'état actuel de la société, et qu'il aurait vu autre chose que de simples disputes d'hommes à hommes, et de misérables tracasseries, dans les dissentiments qui l'affligent. La question, certes, est en elle-même d'un ordre bien autrement élevé. Il ne s'agit pas de querelles d'école, d'arguties de logique, mais des vérités fondamentales d'où dépendent et l'avenir de la Religion, et les futures destinées du monde politique. On n'a rien à se dire, absolument rien, quand on ne comprend pas cela. Qui voudrait perdre un quart d'heure à discuter quoi que ce soit dans le cercle où le P. R. semble se placer? « En France, dit-il, on ne voit que M. de la Mennais *pour ou contre*. On croit que c'est de même ailleurs, et particulièrement dans la Compagnie. » Eh! c'est le contraire précisément. En France, on sait, on sent qu'aujourd'hui il n'y a plus d'hommes: que leurs noms, quels qu'ils soient, ne sont que des formules abrégées pour désigner telle ou telle des doctrines qui remuent la société entière; et c'est là ce qu'on ne croit pas assez ailleurs, et particulièrement dans la Compagnie.

Le monde se partage en trois grandes classes d'hommes: ceux qui veulent et qui travaillent à préparer le développement plein et complet des principes catholiques, dans tous les ordres sans exception: ceux qui s'efforcent d'effectuer l'abolition absolue du catholicisme ou du christianisme sur la terre: ceux qui prétendent le conserver, en le modifiant dans le sens du gallicanisme ou du protestantisme.

De là trois partis politiques correspondant à ces trois classes d'hommes: le parti révolutionnaire qui pousse à l'anarchie; le parti gallican qui tend au despotisme de l'ancien régime et à l'asservissement de l'Église; le parti catholique qui réclame toutes les libertés constitutives de l'ordre chrétien, comme dans la Belgique.

On voit que tout cela est autre chose qu'une question personnelle, ou qu'une question de logique.

Examinons, maintenant, la position qu'ont prise les Jésuites au milieu de ces divers partis, et les conséquences qui en résultent nécessairement.

Ayant cru devoir chercher leur appui dans l'autorité publique, dont les doctrines, toujours mauvaises, varient perpétuellement, il leur a fallu, premièrement, demeurer étrangers à cette grande guerre du Christianisme contre les erreurs modernes, et par conséquent renoncer à toute influence véritable, c'est-à-dire à toute influence spirituelle ; — secondement, flatter à quelque degré les opinions diverses, et par là, au fond, déplaire à toutes, en même temps qu'il en résultait pour eux une apparence de fausseté, et un obstacle, on doit le dire, funeste, au progrès de la vérité et de l'esprit catholique ; — troisièmement, ménager, circonvenir le Pouvoir, ce qui n'a fourni que trop de prétextes au reproche général d'intrigue qu'on leur fait, et qu'on a très-dangereusement étendu à tout le clergé.

Liés ainsi extérieurement au parti gallican, séparés par le fait du parti catholique, dans le sens où il a été défini plus haut, — sans force aucune, dès lors, — ils devaient tomber au premier choc, et tomber sans gloire : c'est aussi ce qui est arrivé. Mais, de plus, la nécessité où ils se sont mis de flatter certains hommes attachés à des doctrines contraires, qu'ils n'ont pas cessé d'attaquer en secret, ainsi que les hommes qui les défendent, par toutes sortes de moyens détournés, cachés, et dès lors peu dignes de la loyauté qui est de devoir pour tous. Je suis en état de fournir de nombreuses preuves de ce fait, et le dernier *Mémorial* en contient une assez remarquable. Il faudrait évidemment renoncer à soutenir la cause catholique, si l'on ne parvenait à mettre un terme à cette guerre sourde, plus dangereuse que toute autre pour la vérité. Qu'on lise ce qui a été écrit de part et d'autre, on verra que jusqu'ici on s'est borné à dire : « Mes Pères, de « grâce, n'attaquez pas, car nous serions obligés de parler. » Je doute qu'on pût trouver un exemple d'une plus grande modération. Quant à l'article du *Mémorial*, sur l'élection des Assistants, en vérité il n'est rien au monde de plus indifférent pour nous autres Français, et il faudrait être étrangement

fait, pour se passionner pour ou contre le P. Rosaven. Mais, on a cru devoir repousser un outrage grossier fait à un homme vénérable, le P. Brzozowski. Ce ne serait pas, ce me semble, aux Jésuites de s'en plaindre. Qu'ils conçoivent donc une fois pour toutes que l'on ne s'occupe point d'eux; que l'on ne pense point à eux; qu'à l'avenir, comme par le passé, jamais la paix ne sera troublée que par eux: et qu'il ne faut rien moins que le devoir pressant et rigoureux de défendre la vérité catholique dans toute son intégrité, pour que l'on surmonte le dégoût de discussions semblables à celles auxquelles ils ont donné lieu jusqu'ici. En veut-on une preuve? Je pourrais nommer le grand-vicaire à qui le P. Barrat a écrit, pour sa règle et celle du diocèse, que « mon dernier ouvrage était rempli d'hérésies. » Qu'ai-je dit? et me suis-je seulement plaint?

Quant à mon opinion sur l'Ordre en lui-même, elle est fondée sur l'étude approfondie que j'en ai faite, ainsi que de son histoire. Je puis me tromper, très-assurément, mais très-assurément aussi, si je me trompe, c'est avec une pleine bonne foi. Il y a dans la Société des choses que j'admire: il y en a, en même temps, qui me paraissent fâcheuses, surtout dans les temps actuels. Je désirerais qu'elle pût se modifier en quelques points pour répondre mieux aux besoins présents: je suis même persuadé que son existence dépend de cela. Ne peut-on être dans cette persuasion, sans devenir, par cela même, un ennemi de la Compagnie de Jésus? Qu'on lise ce que j'ai écrit du clergé en général. Serais-je donc aussi, par hasard, un ennemi de tout le clergé? Pourquoi faut-il qu'il y ait toujours, en ce qui regarde les Jésuites, des règles de jugement si particulières? Je ne veux, je n'aime que ce qui est vrai; je suis prêt à rendre compte de ce que je pense au monde entier. Si je me suis jusqu'à présent abstenu de développer mon opinion sur la Compagnie, verra-t-on, dans cette réserve, un esprit d'hostilité? Qu'elle dise un seul mot, mon silence cessera.

Voilà, mon digne ami, mes sentiments tels que Dieu les voit. Il y aurait sans doute mille et mille choses à ajouter; mais que peut-on dire dans une lettre? Hélas! qu'on regarde

l'état du monde, qu'on écarte le voile du passé, celui même du présent, et aussitôt tout apparaîtra sous un point de vue qui ne ressemble guère à celui qui préoccupe tant d'esprits, d'ailleurs distingués.

Je répondrai incessamment au bon et cher P. Manara, que j'aime d'une tendresse de frère. Vous connaissez, cher ami, celle que j'ai pour vous.

Dans le grand combat dont l'issue déterminera l'avenir du monde, je ne vois que quatre positions possibles pour les Jésuites : ou ils se joindront franchement aux défenseurs du catholicisme, et alors on ne fera qu'un avec eux ; ou ils resteront neutres, et alors ils seront trop nuls pour qu'on songe seulement à s'occuper d'eux en aucune façon ; ou ils attaqueront loyalement les doctrines qu'on oppose aux philosophes et aux gallicans, et alors on se fera une guerre noble, franche, chrétienne, et qui ne sera pas sans utilité : ou enfin ils continueront d'accuser, de décrier en secret, de frapper par derrière, de blesser dans la nuit, et alors, quoi qu'ils fassent, ils n'échapperont point à la responsabilité de leurs paroles, et, traînés au grand jour, il faudra qu'ils soutiennent publiquement leurs inculpations, ou qu'ils subissent l'opprobre justement dû à la lâche imposture et à la ténébreuse calomnie.

324. — A M. LE BARON DE VITROLLES.

Le 23 novembre 1829.

Votre lettre, mon bon ami, m'attriste profondément. Il y a de cruelles époques dans la vie, et je l'éprouve doublement par votre expérience et par la mienne. Toutefois, il faut prendre courage, et supporter en homme le sort commun de l'humanité. Indifférence, oubli, trahison, noirceur, ingratitude, voilà le monde ; il est bien hideux, lorsqu'il se montre sans voile : aussi ne saurais-je vous exprimer le dégoût et l'horreur qu'il m'inspire : c'est un des motifs qui me retient ici : au moins y ai-je quelque repos ; au moins n'y suis-je pas exposé à rencontrer messieurs tels et tels, avec l'odieux

cortège des souvenirs qui se rattachent à leurs noms. Pour vous, mon ami, d'autres devoirs ne vous permettent pas cette vie de solitude, et vous avez d'ailleurs besoin de plus d'activité. Ce que je souhaite pour vous, avant tout, c'est que vos affaires personnelles s'arrangent de manière que vous soyez délivré d'embarras et d'inquiétudes de ce côté; après cela, la pairie, et un emploi qui vous occupe sans vous surcharger. Le reste me paraît peu désirable, et dans quelques mois M. de Polignac sera certainement de mon avis. Il préside le conseil¹, mais je doute fort qu'il préside aux événements. Je ne vois pas une personne, quelle que soit son opinion politique, qui croie à la durée du ministère actuel: il n'inspire ni confiance, ni crainte, ni espérance: vrai mannequin de gouvernement qu'il faudrait peindre en tête du poème de *la Pitié*. On avait parlé de la création de sous-secrétaires-d'État; Berryer devait être du nombre; il paraît que ce projet a été abandonné; j'en suis bien aise pour notre ami, qui ne pouvait que perdre à ce changement de position. Le temps n'est pas venu où les honnêtes gens pourront se sacrifier utilement, et il ne faut pas qu'ils se laissent entraîner à fonder quelque espoir de salut sur de petites combinaisons d'hommes et d'étroites vues du moment. Ni le bien, ni le mal ne sont où l'on croit les voir: après tant de mécomptes, on devrait le savoir, et que racheter la rente, ce n'est pas racheter la société.

Mille hommages respectueux à M^{me} de Vitrolles. Amitiés à Oswald et à Guillaume, et à vous, cher, tout ce qu'il y a de plus tendre au fond de mon cœur.

325. — A M^{me} LA COMTESSE DE SENFFT.

Le 30 novembre 1829.

J'ai reçu, il y a deux jours, votre si intéressante lettre du 10 novembre. Quelque triste que soit votre manière de voir,

1. Allusion à la nomination toute récente de M. de Polignac comme président du Conseil. Pour les motifs qui la déterminèrent, voir les *Études historiques et politiques* du principal promoteur des Ordonnances de juillet.

je la partage sur tous les points, et je ne prévois, comme vous, que des événements de plus en plus douloureux. Ce monde est condamné, et trop justement condamné. Si la société doit renaître, ce ne sera qu'après le supplice. Il faut bien en prendre son parti, car nos plaintes, nos murmures, ne changeront pas les décrets divins, ni les lois éternelles de la Providence. *Que ce qui doit aller à la mort, aille à la mort; que ce qui doit tomber sous le glaive, tombe sous le glaive!* nous pouvons le dire, puisqu'un prophète le disait, il y a près de trois mille ans.

Vous avez vu dans les journaux le départ de La Bourdonnaie : il est sorti, en homme d'esprit, avant d'être chassé¹. Personne ne croit que les autres tiennent devant les Chambres; du moins ils ne tiendront pas longtemps. Jamais on ne vit si grande pitié. Ils sont là, demandant grâce : « Laissez-nous, et nous ne ferons rien; nous vous en donnons notre parole d'honneur. » La crainte et la rage qui avaient éclaté au premier instant se sont changées en un mépris auquel jamais il n'y eut rien de semblable. Et cependant la Révolution s'est organisée publiquement : elle a formé ses cadres par ses Associations provinciales, prêtes désormais à s'armer au premier signal. On traîne dans la boue la plus sale et le prince et ses ministres; on gronde, on menace, on parle en maître. Voilà où nous en sommes, et ce qu'a produit le dernier effort de la volonté royale. L'Espagne n'est guère mieux, si elle est mieux : un roi circonvenu, dominé par ceux qui l'ont déjà renversé une fois : point de finances, point de lois, point d'administration; le peuple mécontent. Là aussi couve une grande catastrophe, dont le contre-coup se fera ressentir en Italie. Et, tandis que le mal développe une puissance d'action si prodigieuse, tout dort pour le bien,

1. M. de La Bourdonnaie, sorti du cabinet par suite de l'irritation qu'y jetaient ses prétentions altières, ses tracasseries incommodes, son manque absolu d'initiative, ne fit preuve d'esprit, en cette circonstance, qu'en décochant à ses ex-collègues un mot cruel, mais sans loyauté : — *Il s'agissait de jouer ma tête*, dit-il, *j'ai voulu tenir les cartes*. Au moment où il tenait ce langage, le coup d'État de 1830, s'il était au fond de la situation, y était encore à l'insu de M. de Polignac et de ses collègues.

tout bâille, tout se tait : *Date mi la chocolata* !

Voici ma réponse au bon P. Manara ; veuillez la lire, afin que vous sachiez tout ce qui se passe de ce côté. Je n'aurai pas au moins, quoi qu'il arrive, à me reprocher d'avoir manqué de franchise et d'ingénuité. Mon désir le plus ardent serait qu'il n'y eût qu'une seule pensée, un seul effort pour soulever le monde au-dessus de l'abîme où il va s'enfonçant chaque jour.

326. — A M^{lle} CORNULIER DE LUCINIÈRE.

Le 5 décembre 1829.

Hélas ! ma chère bonne amie, que la vie est pleine d'inquiétudes et d'afflictions ! Voilà une petite lettre pour M. Carrissan, dont je ressens bien vivement la peine. Ne le laissez pas tomber dans l'abattement, qui serait dangereux à son âge ; il a besoin, plus que jamais, de vos soins, de votre affection, et de cette gaieté aussi précieuse pour les autres que pour vous-même. Embrassez bien pour moi notre excellente Villiers, et faites en sorte qu'elle prenne plus de précautions que par le passé contre le retour de cette vilaine érysipèle. Je crois qu'elle doit surtout éviter de s'exposer au froid.

Vos dames de Paris n'ont pas plus été mon fait que je ne suis le leur. Il leur faut de la fracasserie dévote et de la direction, deux choses qui ne me vont pas plus l'une que l'autre. Quant à M^{me} de G. ², dont le caractère est, je crois, différent, si elle a au fond quelque bonne volonté pour nous, elle la montrera plus tard. Mais il ne faut pas compter sur grand'chose en ce monde.

1. *Donnez-moi mon chocolat* ! — Allusion, qui s'est déjà retrouvée une fois sous la plume de Lamennais, à une anecdote italienne assez connue. Un baron sicilien, au moment de déjeuner, apprend successivement que le gouverneur de Palerme, puis le vice-roi, puis le ministre dirigeant, puis le roi lui-même, sont morts l'un après l'autre. A chaque nouvelle catastrophe il se récrie avec désespoir et renvoie son déjeuner. Enfin, se ravissant, il se récrie après la dernière : *Date mi la chocolata* ! s'écrie ce philosophe pratique.

2. Évidemment M^{me} de Guerry.

Je désire autant que vous de pouvoir écrire cette belle et sainte Vie¹. Si j'avais les papiers, je profiterais du premier moment que j'aurais de libre; mais je n'ose les demander, car ce moment peut ne pas venir de si tôt. Nous avons à nous louer du nouvel évêque²; il est à même de faire beaucoup de bien. Puisse l'esprit de son oncle descendre en lui!

Je regrette que le temps sépare ce qu'il avait si étroitement uni. Toutefois, si Angélique³ se fixait à Saint-Brieuc, elle ne laisserait pas, je pense, de vous aller voir souvent, et ne pourriez-vous pas aussi lui rendre quelquefois ses visites? Je ne sais quand je vous ferai la mienne: sera-ce avant, sera-ce après la prochaine révolution? Dieu le sait, pas moi.

L'abbé Gerbet vous offre ses hommages. J'embrasse ma petite Hélène, et la remercie de ses obligeantes prophéties. Amitiés à Adèle; souvenirs à vos bons domestiques. Ne prenez pas la peine d'affranchir vos lettres; j'y perdrais peut-être.

Le jeune François de Pontbriand, qui est ici depuis quelques jours, désire que je vous présente ses respects: c'est un très-bon petit enfant.

Tout à vous et à jamais, mon excellente amie.

327. — A M. LE COMTE DE SENFFT.

Le 15 décembre 1829.

Je ne puis, mon excellent ami, vous exprimer la joie que m'a causée votre lettre du 7, que je reçois à l'instant. Quoique je ne vous aie presque jamais parlé de vos affaires, je n'en étais pas moins perpétuellement préoccupé. Enfin la Providence a elle-même dénoué le nœud que l'habileté humaine ne savait par où saisir. Que le bon Dieu en soit béni! Je me joindrai de tout mon cœur à vous pour le remercier.

Je suis trop sincère pour vous dire que je partage vos es-

1. La Vie de l'abbé Carron.

2. Le neveu de l'abbé Carron, promu à l'épiscopat, ainsi qu'il a été dit dans une des lettres précédentes.

3. M^{lle} de Tremereuc, fixée en Bretagne.

pérances sur l'avenir de la C.¹ ; mais du moins l'opinion spéculative que je puis m'en former n'aura point d'influence fâcheuse sur ma conduite à son égard : j'aime tendrement plusieurs des individus dont elle se compose, et ma règle avec le Corps sera d'agir selon qu'il agira lui-même. En France, il fait un mal intini ; il est, avec les Sulpiciens, un des auxiliaires les plus actifs du parti Frayssinous, et, si cela dure, vous sentez bien qu'on ne pourra pas sacrifier à ce qu'il juge son intérêt, les intérêts bien autrement graves et sacrés de la Religion. Je crois aussi que rien ne saurait affranchir des lois générales qui sont le fondement de toute société entre les hommes ; et, par exemple, je ne conçois pas comment un jésuite pourrait, en tant qu'individu, attaquer, inculper, toutes et quantes fois il lui semblerait bon, et puis, en tant que subordonné, être dispensé de rendre raison de ses inculpations et de ses attaques. Il faut, ou qu'ils se taisent, ou qu'ils portent, comme les autres hommes, la responsabilité de leurs paroles : or, pour les ramener à cet ordre, qui ne souffre aucune exception, et pour les y maintenir, il n'existe d'autre moyen que celui qu'a employé l'abbé Gerbet, et je ne pense pas que la Compagnie veuille proclamer l'abolition du droit de défense contre elle.

Voici ce que m'écrit de Paris une personne très-capable de bien juger de l'état des choses : « Notre politique est dégoûtante. La violence des partis ennemis, c'est leur rôle : mais la tranquille impassibilité de nos gens, leur béatitude trop naïve, sont inexplicables. Ils croient qu'être immovibles, c'est être immuables ; ils comptent pour rien le temps qui les détruit ; ils écoutent tout ; ils accordent tout en principe ; ils refusent tout en action. Et puis cette flatterie qui s'attache au pouvoir et dont il se charge lui seul, même quand tout le monde la lui refuse ! Ils demandent ingénument pourquoi on ne les trouverait pas aussi bons que d'autres ? pourquoi les Chambres ne leur donneraient pas la majorité ? pourquoi les collèges électoraux ne leur enverraient pas une Chambre aussi benigne que celle qu'ils avaient

¹ La Compagnie de Jésus.

accordée à M. de Villèle? Que répondriez-vous à cela? Avec tout votre esprit, vous y seriez embarrassé. Je vous avoue que le spectacle serait curieux, si on ne jouait pas à ce jeu l'existence d'un empire, la direction de tout un avenir, et si, parmi les acteurs, il n'y avait pas des bourreaux et des victimes, et, dans les décorations, du sang et des échafauds.»

Veillez faire agréer mes hommages à M^{me} Riccini, et la remercier pour moi de la lettre qu'elle m'a fait l'honneur de m'écrire; j'aurai celui de lui répondre incessamment.

Vous ne me dites rien de la santé de la comtesse Louise et de M^{me} de Senfft. Ménagez la vôtre, cher ami, et aimez-moi toujours comme je vous aime.

328. — A M. LE BARON DE VITROLLES.

A la Chenaie, le 18 décembre 1829.

Vous revoir, cher ami, vous entendre, est une des choses que certainement je désire le plus; et qui sait si la Providence ne m'accordera pas cette consolation? Quatre mois sont si longs aujourd'hui, et tant d'événements peuvent déranger nos prévoyances les plus courtes! Qui sait quand vous partirez vous-même, et si vous partirez? Tout chancelle autour de nous; chaque instant peut amener une crise. Ceux-là seuls ne le voient pas qui y sont le plus directement intéressés. Désormais le problème se réduit à savoir combien de temps un pays comme la France peut subsister sans gouvernement. Qu'on s'endorme sur cette question, ou qu'on s' imagine la résoudre par des combinaisons de boules dans la Chambre et de portefeuilles dans le Conseil, c'est un délire qui assurément n'a jamais eu d'exemple. Après tout, cependant, que peuvent-ils faire? Sont-ils seulement en état de comprendre où est le mal, et de quelle manière il est possible de l'attaquer? J'irai plus loin: la France est-elle suffisamment préparée pour cela? Et, dans tous les cas, est-ce du pouvoir ou des masses que le salut doit venir? Je crois, pour mon compte, qu'il ne sortira ni d'une loi ni d'une ordonnance, mais d'une combinaison de vœux, de pensées, d'intérêts, pour laquelle malheu-

reusement nous ne sommes pas encore mûrs, et que les gens de bien pourraient hâter, s'ils savaient s'entendre, et qu'il y eût parmi eux un peu de ce courage public qui est presque perdu dans notre pauvre pays, si abêti et si dégradé. On y a regardé comme une folie ce que je disais l'an dernier sur l'union du catholicisme et du libéralisme, comme moyen de rétablir la société sur ses bases véritables. Voilà pourtant que, sous nos yeux, cette réunion, opérée dans la Belgique, donne au monde un des plus grands et des plus beaux spectacles qu'on ait vus depuis bien longtemps¹. Lisez les journaux belges, ils en valent la peine ; quant aux nôtres, royalistes ou révolutionnaires, ils se gardent bien de dire un mot de ce qui se passe dans ce noble pays; il y aurait trop à rougir pour les uns et pour les autres. Quand les chrétiens, sentant leur force et comprenant leurs droits, demanderont hautement la liberté, et la voudront de toute leur âme, les libéraux, au moins le plus grand nombre, se réconcilieront avec l'ordre et la Religion qui en est le fondement. Jusque-là, il n'y a rien à faire.

J'ai près de moi quelques jeunes gens qui s'occupent d'études; il y en a davantage à Malestroit; j'espère qu'il se formera parmi eux des hommes capables. Tout à vous, cher, du fond de mon cœur.

329. — A M. LE MARQUIS DE CORIOLIS.

A la Chenaie, le 24 décembre 1829.

J'ai été, monsieur le marquis, bien près d'un jour heureux, et c'est là, en deux mots, l'histoire de toute la vie. Les tristes causes qui m'ont privé du plaisir de vous voir, augmentent

1. Le joug d'une souveraineté protestante était devenu de plus en plus odieux aux Belges catholiques, malgré la tolérance dont elle se targuait à leur égard, et malgré les profits commerciaux que la Belgique retirait de son annexion avec la Hollande. Une opposition s'était formée, religieuse à moitié, à moitié républicaine, d'où sortit la révolution qui sépara les deux pays. Dans cette opposition, deux éléments principaux et deux nuances bien tranchées. Les uns voulaient l'indépendance absolue de la Belgique, comme État séparé, avec un roi qu'ils consentaient, par voie de transaction, à prendre dans la maison de Nassau. Les autres voulaient la fusion com-

encore beaucoup mon regret. Je vous vois, entre toutes ces morts¹, courant, pour ainsi dire, de l'une à l'autre, et j'éprouve une partie de ce que vous avez éprouvé vous-même. Ne plaignons pas trop cependant ceux qui s'en vont; ils échappent à bien des douleurs. Selon toute apparence, nous touchons à un avenir gros de tempêtes et de désastres. Cet édifice qu'on élève en hâte dans la cour du Palais-Bourbon, qu'est-ce? une chapelle ardente pour la Monarchie. Encore un peu de temps, et l'on viendra y étaler ses derniers restes, et Dieu sait de quels honneurs on les environnera. Il a été grandement question de mesures vigoureuses; mais, dans tout ce que j'ai entendu dire à cet égard, je n'ai rien aperçu qui pût fonder la moindre espérance raisonnable. Ce ne sont ni les lois ni les ordonnances qui donnent de la force au pouvoir: tant qu'isolé de la nation, il ne s'appuiera que sur ce qu'il appelle ses droits, il sera toujours près de sa chute. Il faut, pour subsister, qu'il se fasse un parti, qu'il soit à la tête d'une opinion active et puissante: s'il ne s'assied que sur des baïonnettes, elles l'empaleront. Je ne conçois la possibilité d'un retour à l'ordre qu'avec les moyens si noblement employés aujourd'hui par les Belges. Je vous demande en grâce de lire les journaux de ce pays, car les nôtres se gardent bien de nous dire un seul mot de ce qui se passe chez ce peuple, qui donne à l'Europe un des plus grands et des plus beaux exemples que présente l'histoire à aucune époque. Le vrai catholicisme, réclamant la liberté, a entraîné sous ses drapeaux le libéralisme même, et toute la nation, se levant de concert, combat comme un seul homme, et triomphera tôt ou tard sans doute, car elle a pour elle la justice et la vérité.

M. de La Bourdonnaie a eu à s'occuper de tant de choses

- plète du territoire avec la France. MM. de Potter et Tielemans mirent en avant l'idée de créer une république belge, sous la protection de la France. Ils devinrent ainsi la tête du mouvement politique, et se virent en butte aux persécutions du ministère hollandais que dirigeait M. Van Maanen.

1. M. de Coriolis annonçait à Lamennais, dans sa lettre du 12 décembre, la mort de plusieurs de ses parents ou amis; entr'autres celles de la princesse de La Trémoille, dont il est fréquemment question dans leur correspondance.

plus importantes, qu'il n'est pas surprenant qu'il ait oublié le *Journal des Savants*. Je n'ai à cet égard qu'un regret, c'est d'avoir peut-être abusé de votre obligeante amitié, en l'embarrassant de ce soin.

Agréez ma reconnaissance, monsieur le marquis, et tous les sentiments de respect, d'affection tendre et inaltérable, qui viennent s'y joindre naturellement.

330. — A M^{me} LA COMTESSE DE SENFFT.

Le 24 décembre 1829.

Si vous avez le même temps que nous, vous êtes condamnée à garder la chambre. La neige couvre la terre, et tout annonce un hiver très-rigoureux. Je voudrais être marmotte, et ne me réveiller qu'au printemps. Vous direz que je désire être ministre ; mais non : — il n'y a point de printemps pour eux.

On ne saurait imaginer rien de plus misérable que notre état. C'est une pièce à la Shakespeare, où le bouffon se mêle au sérieux, et le niais au tragique. Nos gens ont voulu plusieurs fois agir, si pourtant vouloir est le mot ; et peut-être, après tout, ont-ils fait aussi bien de se tenir coi ; car qu'auraient-ils fait, et que sont-ils capables de faire ? Le salut ne viendra et ne peut venir que du parti vraiment catholique, lorsqu'il se sera organisé ; c'est là qu'il faut tendre. On a pris pour des rêveries ce que j'ai dit, là-dessus, dans mon dernier livre ; et cependant voilà que déjà ces rêveries se réalisent. Regardez ce qui se passe en Belgique ; voyez cette fusion de tous les partis dans un seul vœu national ; contemplez ce sublime mouvement de tout un peuple, déclarant qu'il veut vivre et mourir libre, et marchant la tête haute à la conquête de la liberté de l'Église, de la liberté de l'éducation, et de tout ce qu'il y a de grand, de noble et de sacré parmi les hommes ; jamais le monde ne vit rien de plus beau. Et qui eût pensé, il y a deux ans, que nous fussions si près d'un pareil spectacle ? On ne sait pas ce qu'il y a de puissance dans certaines idées et dans certains sentiments.

Le *royalisme*, tel qu'on le prêche et tel qu'on le conçoit, tue tout, et jusqu'à la croyance en quelque chose de mieux; il pousse dans le mal les âmes douées de ressort. On tremble devant le libéralisme : eh bien ! catholicisez-le, et la société renaîtra. En Belgique, qu'est-il devenu ? Il sert dans l'armée que commandent les Mérode et les Robiano. Maintenant comprendra-t-on comment le monde peut être sauvé ? Oh ! qu'on ferait de choses ici, si l'on était seulement un peu aidé de là ! Mais au contraire. — Dieu a ses desseins.

Il paraît presque impossible que le ministère tente la session, et il est cependant très-possible qu'il en soit tenté.

331. — A M. LE COMTE DE SENFFT.

Le 6 janvier 1830.

Je reçois, mon excellent ami, votre lettre du 28, et celle de M^{me} de Senfft du 26 décembre; je répondrai à celle-ci séparément; mais je ne veux pas perdre un moment pour vous parler de ce dont vous m'entretenez dans la vôtre. L'espérance que vous m'aviez précédemment donnée m'avait délivré comme d'un poids qui retombe maintenant sur mon âme. Qu'est-ce donc qui a pu porter le comte Mel. à revenir sur ses pas, lui maître d'une fortune immense, et à qui la Providence envoyait une occasion si heureuse d'obliger quelqu'un... je n'achèverai pas. Cela m'est inconcevable. Je ne conçois guère plus le silence de M. Maury. Il faudrait pourtant savoir où en sont les choses à Paris. Je craindrais de les embrouiller en écrivant au hasard à Ber... D'ailleurs celui-ci s'en va présider je ne sais quel collège par lequel il voudrait se faire élire député¹. Il se jette dans la vie politique, et l'on ne peut compter sur lui que pour le conseil tout au plus. Je n'ai pu encore obtenir de lui qu'il mit fin à mes misérables affaires avec St-Vr. Si le comte Mel. refuse de faire la vôtre tout seul, ne pourrait-il pas, du moins, y entrer pour quelque chose, et donner ainsi l'exemple ? Cela pourrait aider beaucoup. Je ferai certes tout ce que je pourrai, tout ce

1. Le collège du Puy.

que vous voudrez de moi; mais je souhaiterais pouvoir dire quelque chose de net et de précis.

Je ne connais en aucune façon la demoiselle au sujet de laquelle on vous écrit de Mod. Mais mon frère, qui se trouve ici, vous transmettra quelques renseignements en vous renvoyant la note de l'abbé Bar.¹. Vous recevrez le tout probablement aussitôt que cette lettre.

1. L'abbé Baraldi. — Cette note paraît être consignée dans les pages suivantes qui ont été trouvées réunies à la lettre du 6 janvier. Il ne faudrait pas la croire de ce bon abbé Baraldi, à qui seulement elle était adressée, avec mission de la transmettre à qui de droit.

NOTE.

Votre société, pour s'affermir et faire le bien dans la plupart des États de l'Europe, doit se modifier en plusieurs points. Les choses ont bien changé depuis l'époque de son institution. Alors tout se faisait par le pouvoir; aujourd'hui, tout se fait par l'opinion, par l'ascendant qu'on exerce sur les esprits, sur les peuples et non sur les princes. Les Jésuites, à l'origine, étaient dans toutes les cours, se mêlaient un peu trop à toutes les affaires; ils cherchaient leur point d'appui dans ceux qui gouvernaient; et bien que ce genre d'action ait été quelquefois utile, il a créé contre eux un préjugé puissant, qu'il leur importe extrêmement de détruire. Aujourd'hui, par mille raisons, tout corps religieux qui s'approchera du pouvoir politique pour emprunter de lui sa force, se aliénera l'indépendance sans laquelle il ne peut manifestement faire un bien véritable, se tournera contre lui l'opinion générale, en même temps qu'il compromettra très-gravement la Religion. C'est ce qui a eu lieu en France, dans les quatorze dernières années. Pour s'y affermir, il faut que les Jésuites, ne comptant que sur Dieu et sur eux-mêmes, se montrent tout entiers au grand jour, avec des doctrines franches, nettes, publiques, qui ne laissent soupçonner aucune arrière-pensée; il faut qu'ils entrent dans la lice des discussions qui occupent tous les esprits, et ne la quittent pas un seul instant. Je sais que pour cela des talents sont nécessaires; mais les talents ne leur manqueront pas, s'ils les laissent se développer librement; et c'est pour cela, en cela que leurs règles actuelles avaient besoin de quelque modification. Depuis le rétablissement de la Compagnie, il y a en guerre perpétuelle entre la vérité et l'erreur: où les a-t-on vas? Nulle part. Ce serait vouloir mourir que de continuer ainsi. En France, la faiblesse a été plus loin; et il serait inutile d'en rappeler ici les suites déplorables. Contraint d'abrèger, je me borne encore à deux ou trois observations.

J'ai remarqué qu'une des choses qui nuisent le plus à la Compagnie était une sorte d'orgueil et d'ambition de corps, qui n'ôtent rien à l'humilité et au détachement des individus; je crois en voir la raison dans quelques points de son organisation propre; mais ma pensée à cet égard, vraie ou fautive, serait trop longue à expliquer.

Le mode de direction, dans le tribunal de la pénitence, a aussi quelquefois des inconvénients graves qui résultent de ce qu'il n'est pas assez exclusivement renfermé dans les choses de conscience. Vous ne sauriez croire combien l'influence acquise ainsi engendre d'inimitiés contre l'Ordre.

Enfin, l'éducation, en France, manquait par la base, je veux dire par l'instruction religieuse solide: beaucoup de pratiques de piété, nulle connaissance des preuves de la Foi, et peu de véritable esprit de Christianisme. Aussi la plupart des élèves se perdaient-ils en entrant dans le monde. Il aurait mieux valu leur mettre des idées saines dans la tête, que de leur faire écrire *des lettres à la sainte Vierge*, comme cela se pratiquait dans plusieurs collèges. Il serait superflu d'entrer dans plus de détails: tout dépend du premier point dont j'ai parlé: c'est de là que sortiront les destinées futures de la Compagnie.

Vos réflexions sur la marche des choses, et sur la manière dont la Providence modère l'impulsion pour adoucir la chute, sont d'une justesse parfaite. Pour moi, qui la regarde comme accomplie, je ne saurais m'occuper que des suites. Mais je conçois à merveille que plusieurs aient d'autres devoirs et une autre vocation.

Adieu, cher ami; prenez courage: Dieu ne vous abandonnera pas; il vous aime, puisqu'il vous conduit par la voie dans laquelle ont marché tous ses élus. Recevez, et M^{me} de Senft, et la comtesse Louise, les vœux d'un cœur qui est et qui sera toujours tout à vous.

332. — A M. LE MARQUIS DE CORIOLIS.

A la Chenaie, le 14 janvier 1830.

Je vois bien, monsieur le marquis, par ce que font nos ministres, ou plutôt par ce qu'ils ne font point, qu'ils ne vous consultent guère; aussi, d'après leur première allure, n'ai-je jamais présumé qu'ils dussent s'adresser à vous. Ils ont plus près d'eux, ne vous en déplaît, des gens qui leur conviennent mieux, de vrais hommes d'État, point *spéculatifs*¹, mais grands spéculateurs. Voyez comme ils se taisent, depuis que le silence est en hausse; pas un mot, pas un signe, pas un geste. « En voilà, de la politique! » comme disait feu La Harpe. Mais vous, monsieur, avec vos songes, à quoi êtes-vous bon? Et, en conscience, que peut-on faire d'un homme qui ose dire au roi qu'il doit être roi? Nous approchons pourtant de l'époque où force sera aux bouches ministérielles de s'ouvrir, et, si j'en juge par ce que *la Gazette et la Quotidienne* nous disent chaque jour, il en sortira de belles choses. Je ne saurais quelquefois m'empêcher de penser que

1. Ce mot, qu'on a déjà pu remarquer dans quelques-unes des précédentes lettres de Lamennais à M. de Coriolis, est une allusion à une parole de M. de La Bourdonnaie, par laquelle cet homme politique cherchait à exprimer poliment son dédain pour *les vues abstraites* du solitaire de la Chenaie, quand il en parlait à M. de Coriolis, avec lequel il avait des rapports assez intimes, et aussi, nous le croyons, quelques liens de parenté.

Dieu a permis l'invention du *représentatif*, dans un siècle d'orgueil, afin d'humilier les hommes en leur montrant jusqu'où peut aller la bêtise humaine.

Il y a, en France, quelques millions d'hommes qui veulent l'ordre, la Religion, la paix ; quand ceux-là comprendront, comme le comprennent les Belges, que pour jouir de ces biens, il faut qu'ils aient le courage de les conquérir ; qu'eux aussi ont des droits sacrés que nul ne peut leur enlever légitimement ; qu'il y a des libertés acquises à tous les peuples chrétiens, pour lesquelles, lorsqu'on en est digne, on doit savoir combattre et mourir ; alors il sera temps de parler de restauration, alors on pourra lever les yeux et saluer l'aurore de la renaissance sociale ; jusque-là, nulle espérance, mais le juste supplice de la sottise et de la lâcheté.

Veillez dire, je vous prie, à M^{me} de Coriolis à quel point je suis sensible à son souvenir : le sien m'est trop présent pour que souvent, au saint autel, je n'en forme pas, ainsi que du vôtre, une prière.

Au milieu des incertitudes du triste avenir vers lequel nous marchons, une chose du moins est bien certaine, et c'est, monsieur le marquis, le respectueux et tendre attachement avec lequel je ne cesserai jamais de vous être dévoué.

P. S. Je suis confus des soins que vous voulez bien prendre pour me procurer le *Journal des Savants*. Je supplie votre amitié de n'y pas attacher trop d'importance. Ce recueil me serait utile, mais il ne m'est pas nécessaire.

333. — A M^{me} LA COMTESSE DE SENFFT.

Le 22 janvier 1830.

Je ne veux cependant pas tarder davantage à vous écrire. Le froid excessif que nous avons eu, et qui dure encore, me glace l'esprit aussi bien que les doigts, et ma santé même s'en ressent. Je crains que votre température de Turin ne soit guère plus agréable. A Toulouse, le thermomètre a descendu au-dessous de 15 degrés. On n'entend parler que de gens morts de froid, et quelques autres de faim. Ils n'ont pas

dû, ces pauvres malheureux, regretter beaucoup ce monde, malgré les progrès incontestables de la civilisation et du bonheur du peuple. Quand on vient à penser à certaines existences, il se présente à l'esprit d'étranges idées, et l'on admire comment il se fait que la société subsiste. Sur cent personnes, y en a quatre-vingt-quatre qui ne laissent pas, après elles, de quoi se faire enterrer, et, dans le nombre, il s'en trouve qui ne sauraient parvenir à mettre, entre elles et la mort, un fagot et un morceau de pain.

Nous attendons l'ouverture des Chambres pour vous envoyer quelques nouvelles. D'ici là, nous sommes condamnés au rabâchage des journaux, attaquant et défendant, aussi sottement les uns que les autres, un ministère gelé, en attendant la débâcle prochaine. Je ne sache rien d'aussi dégoûtant que notre état actuel : c'est la guerre des punaises et des araignées. Quand donc apparaîtra-t-il un homme qui écrase ces insectes ? Mais le temps n'est pas venu. Et puis, c'est bien plutôt par les efforts des masses que par l'ascendant individuel que la société peut renaître désormais.

Voilà donc la Grèce schismatique confiée par les Hautes Puissances à un roi protestant : ce choix est une humiliation pour deux d'entre elles, et une faute encore plus grande. Mais nul aujourd'hui n'a le sentiment de ce qu'il doit à son honneur et à sa conservation même.

La nomination qu'on a trouvée *là*, parmi les papiers de L... XII¹, est sans doute, venant d'un tel homme, un sujet de consolation ; et celui qui a reçu cette haute marque d'estime en est, et doit en être profondément touché, en même temps qu'il a mille raisons de bénir la Providence que la chose n'ait pas été plus loin. Vous savez qu'à cet égard il n'a jamais changé d'opinion. L'obscurité, avec l'indépendance qui l'accompagne, tel est son lot et son seul désir. Ainsi rendons grâce à Dieu : je le prie de répandre sur vous et la paix et la joie, s'il en est de réelles en ce monde.

1. La désignation de Lamennais pour le cardinalat, trouvée dans les papiers laissés par Léon XII (della Genga).

334. — A M. LE BARON DE VITROLLES.

Le 22 janvier 1830.

Je pense souvent à vous, mon bon ami, quoique je ne vous écrive guère. Outre mes nombreuses occupations qui envahissent de proche en proche tous les moments de la journée, je suis encore appesanti par la mauvaise santé, et, depuis un mois, par le froid, qui m'ôte toute espèce de ressort. Cela ne m'empêche pas de former, au fond d'un cœur qui vous est tout dévoué, mille vœux pour vous et pour les vôtres, désirant, espérant que cette nouvelle année vous sera moins pénible que la précédente. Je sais trop peu ce qui peut vous être tout à la fois et bon et doux, pour donner à ces souhaits de la terre un objet bien précis; mais ils n'en sont pas pour cela moins vifs, et je ferais mieux, si je savais mieux faire.

Savez-vous quelque chose de votre destination future? Ceux de qui elle dépend sont-ils disposés comme vous le voudriez? Trouvez-vous en eux bienveillance et zèle? Hélas! c'est, ou à peu près, vous demander si les hommes ne sont plus hommes, s'ils ont cessé d'être indifférents, égoïstes, ingrats. Je serais bien surpris si vous me répondiez : Oui. Vous verrez, sans aucun doute, le commencement de la session, et cela étant, vous verrez de belles choses. On avait essayé de tout, excepté de rien : c'est dans cette citadelle que le ministère se retranche. Que fait-il? rien. Que dit-il? rien: rien est son opinion, son système, sa politique; et je trouve, d'après cela, que le libéralisme n'a pas si grand tort de prétendre qu'à cette question : « Que nous donnerez-vous? » la Chambre aussi doit répondre : « Rien. » J'aime l'esprit de conséquence, et il faut qu'un système soit complet. Au reste, quoi que fassent les députés et quoi que devienne le ministère, cela ne changera pas grand'chose à la question principale, et l'avenir, certainement, n'est pas dans le budget.

Les journaux qui, par parenthèse, sont plus sots que jamais, m'ont appris que Berryer se présentait comme candi-

dat à la Chambre¹; je crains qu'il ne regrette, avant peu de temps, la tranquillité et l'indépendance qu'il sacrifie je ne sais en vérité à qui ni à quoi. Ce n'est pas d'aujourd'hui que je suis persuadé qu'il ne peut rien sortir d'utile et de salutaire du mouvement actuel de la politique; partout où elle est pour quelque chose, on ne peut ni faire ce qui est bon, ni dire ce qui est vrai. De part et d'autre, on se joue autour de quelques idées de convention, ou plutôt de quelques mots sans aucun sens, ou, ce qui revient au même, auxquels chacun attache un sens différent, et raisonne en conséquence. Tout est encore, dans toutes ses parties, organisé pour la destruction, et j'aimerais autant entreprendre de bâtir un palais dans le cratère de l'Etna, que d'établir aujourd'hui quoi que ce soit. Adieu, cher; tenez pour bien établi que personne ne vous aime plus tendrement que moi.

355. — A M. LE MARQUIS DE CORIOLIS.

A la Chenaie, 8 février 1830.

Je suis charmé, monsieur le marquis, que vous soyez un peu content de *la Revue*², qui est faite par des gens que j'aime et que j'estime. Il est vrai que le mot de *catholique*, ajouté dans le titre, est, par le temps qui court, assez malencontreux. Je m'imagine qu'on aura voulu montrer par là sa parenté avec le *Mémorial*, et aussi se caractériser d'abord devant les lecteurs à qui l'on s'adresse principalement. Mais à propos d'ouvrages périodiques, vous êtes mille fois trop bon d'avoir bien

1. M. Berryer se présentait effectivement, sous le triste patronage du ministère Polignac, aux élections de la Haute-Loire.

2. ... J'ai reçu le premier numéro de la *Revue catholique* qu'on a eu l'extrême bonté de m'adresser. Je suis fort content du *prospectus*, de l'*introduction* et de la *dictée*. J'y aurais seulement voulu, si j'eusse été convoqué au conseil, un titre charitablement décevant pour les faibles, les prévenus, que le titre peut rebuter... Vous ne sauriez croire ce que, dans un de nos mille cabinets de lecture, le titre *catholique* peut faire reculer de lecteurs, avant d'avoir ouvert le recueil, que, s'ils l'avaient ouvert, ils liraient d'abord sans défiance, continueraient par curiosité et achèveraient peut-être fort surpris. *Avant tout, il faut être lu.* — M. de Coriolis à Lamennais, 30 janvier 1830.

voulu vous occuper encore de me procurer le *Journal des Savants*. Je n'aspire certainement pas à la collection entière, qui n'a guère d'égale, en étendue, que celle du *Mercurie galant*, et non *galant*. Je désirerais seulement, si cela était possible, avoir ce qui a paru depuis l'époque où M. Abel Rémusat a commencé de concourir à sa rédaction; supposé, toutefois, que cela n'offre aucune difficulté, car je serais inconsolable d'abuser de votre bienveillance et de celle de la personne qui veut bien la seconder. Vous peignez si bien les hommes et les choses, qu'il n'est pas probable que le ministère vous choisisse pour son historiographe: en ce genre-là, l'on n'aime pas les portraits trop frappants. J'avoue qu'après dix mois de silence, je suis curieux d'entendre nos gens, et, bien que je me doute un peu, je crois, de ce qu'ils diront et de ce qu'on leur dira, ce n'en sera pas moins un spectacle assez divertissant. Je prends, comme vous voyez, le gouvernement représentatif par son bon côté. Ce qui, en tout cela, n'est nullement propre à divertir, lorsqu'on y pense sérieusement, ce sont les suites terribles, et qui pèseront sur tous, des folles erreurs et de la faiblesse de ceux que Dieu a chargés, ou qui se chargent eux-mêmes de nous faire nos destinées: et je trouve, à dire vrai, qu'à cause de cela, il ne serait pas trop mal que nous nous en mêlassions un peu davantage. Vivent les Belges, qui se sont avisés de trouver que le gouvernement n'était pas tout, et qu'ils étaient bien, eux aussi, quelque chose. Lorsque, sortant de notre humilité, par trop profonde peut-être, nous nous laisserons, nous autres Français, aller à la même réflexion, l'avenir commencera, je crois, à se montrer sous des couleurs un peu moins sombres.

Mais, avec tout l'esprit qu'on nous accorde, nous avons la vieille habitude de prendre à la lettre les paroles venant de certain lieu, et en particulier celle-ci, qui est, à la vérité, à peu près aussi vieille que le monde: « Vous leur fîtes, seigneur, en les croquant, beaucoup d'honneur. » En disant, monsieur le marquis, que je vous suis dévoué avec autant de respect que de tendresse, je ne dis assurément rien qui ne soit vrai à la lettre.

336. — A M. LE COMTE DE SENFFT.

Le 8 février 1830.

Veillez avoir la bonté, mon excellent ami, de lire la lettre ci-jointe et de l'acheminer ensuite à son adresse. Vous connaissiez déjà Ostini, et peu de choses, je pense, peuvent vous surprendre de sa part. Toutefois, cette audace insensée d'un Nonce du Saint-Siège, qui s'en va combattant partout les doctrines du Saint-Siège, et fomentant de toutes ses forces des erreurs qui menacent l'Europe d'un schisme nouveau, et peut-être mortel; cette audace, dis-je, et cette folie, quelque idée que vous ayez de l'homme, vous étonneront encore. Il faut gémir profondément de la manière dont Rome est représentée au dehors. J'aurais aussi malheureusement bien des choses déplorables à vous raconter de celui que vous avez connu à G.¹: pauvre esprit, pauvre caractère, vanité étroite et mesquine, préoccupations ambitieuses, rien n'y manque pour faire le mal. Lui aussi s'est prononcé, quoique avec plus de réserve, contre les défenseurs du trône apostolique, et ses paroles n'ont retenti que trop loin. Le peu de considération dont il jouit, même parmi ceux qu'il flatte, en a seul atténué l'effet. Quel étrange état, mon ami, et qu'attendre de l'avenir, lorsqu'il est trahi par ceux-mêmes à qui Dieu en a particulièrement confié le soin? Je ne saurais me persuader que le Pape connaisse le véritable état des choses; il est trompé, indignement trompé par les hommes qu'il emploie. Oh! avec quelle ardeur je demande à Dieu qu'il fasse parvenir la lumière jusqu'à lui, et qu'ensuite il lui donne le saint courage de la foi qui sauva le monde, il y a six siècles, et qui pourrait le sauver encore! Il y a une force morale qui se communique: qu'il parle aux âmes, elles lui répondront. Mais le silence, mais l'abandon de soi, mais la crainte qui fléchit, qui cède tout et dissimule tout, c'est la mort.

1. A Gênes, sans doute. Serait-il question de l'archevêque de Gênes, Lambruschini, Nonce du Pape en France? C'est une simple conjecture que rien de particulier n'autorise, et que nous donnons pour ce qu'elle peut valoir.

Je ne sais rien sur la politique que ce que vous en apprenez les journaux. Nous vivons dans l'attente de la session, qui doit ou tuer le ministère, ou prolonger encore quelque temps son agonie et celle de la Royauté. Je ne crois, en aucune hypothèse, à la possibilité d'éviter une catastrophe. Si on laisse les choses aller, la ruine est au bout ; si l'on tente quelque forte mesure, on manque de ce qu'il faut pour la soutenir, car les masses seront contre. Nul moyen de salut à présent, parce qu'il y a autant d'erreur, autant de mal, dans le parti du pouvoir, que dans celui qui l'attaque. Je le dis à regret, mais je le dis avec une conviction profonde, c'est aux peuples à se sauver eux-mêmes, en s'aidant de l'Église et en s'appuyant sur elle.

Nous avons eu d'horribles froids. Il paraît qu'il en a été ainsi par toute l'Europe ; cependant, depuis hier, il y a une apparence de dégel : Dieu veuille que ce ne soit pas une simple apparence, car les pauvres souffrent extrêmement. Mille tendres respects à ce qui vous entoure. Tout à vous du fond de mon cœur.

337. — A M. LE BARON DE VITROLLES.

Le 8 février 1830.

Je suis charmé, mon cher ami, que le ministère ait dérogé pour vous à son système d'inaction¹ : je sais bien que c'était justice : mais ce n'était pourtant pas un puissant motif de remuer. Enfin voilà qui est fini, et les avantages qui en résulteront pour vos arrangements de famille, me tranquillisent encore sur un point qui me touchait vivement. Berryer aussi a eu, mais plus aisément, sa nomination². Il est vrai que c'est autre chose, et quelque chose qu'en vérité, je ne saurais prendre sur moi de souhaiter à mes amis : tout se fausse dans les positions fausses, et surtout l'esprit. Or, quelle plus

1. En faisant entrer M. de Vitrolles à la Chambre des pairs.

2. Comme député. M. Berryer venait d'être nommé au Puy (Haute-Loire), par l'influence du ministère, à une faible majorité. Il a obtenu depuis de plus beaux triomphes électoraux, qu'il ne devait qu'à lui seul.

fausse position que celle d'un député obligé de s'annuler volontairement, ou de se joindre à un parti dont il est impossible au bon sens de rien attendre qu'un certain genre de désordre particulier. Ces braves gens de la Chambre ont à choisir entre la goutte et la gravelle, et toutes leurs querelles ne vont qu'à savoir laquelle des deux est la meilleure et doit l'emporter. Pour moi, qui ne suis ni pour l'une ni pour l'autre, mais pour la santé, je les laisserai dire et faire tout ce qui leur plaira, en repoussant de mon mieux ces deux grands bienfaits dont nous veulent gratifier le côté droit et le côté gauche; ils mériteraient tous deux qu'on les mit aux prises, en plein air, par le temps qu'il fait.

Quelque désir que j'aie de vous voir, et pour tant de raisons, je ne prévois pas qu'il me soit possible de songer de sitôt à un voyage à Paris. Je suis lié, garrotté par les circonstances et par le devoir. Mais si des circonstances me retiennent au fond de la Bretagne, d'autres circonstances ne pourraient-elles pas vous arrêter où vous êtes maintenant¹? Je le désire pour moi, et pour vous aussi, selon la nature des événements qui s'opposeraient à votre départ.

Veillez faire agréer mes respectueux hommages à M^{me} de Vitrolles, et me rappeler au souvenir d'Oswald et de Guillaume. Vous me feriez plaisir, mon cher ami, de dire à Berryer, si l'occasion s'en présente, quelques mots de mes affaires qui ne finissent point. Tout à vous, et à jamais.

Beugnot doit être maintenant assez content de sa charte; l'y voilà enfin placé: c'est, au moins pour lui, la meilleure *addition* qu'il y pût faire².

338. — A M^{me} LA COMTESSE DE SENFFT.

Le 10 février 1830.

Il était bien difficile qu'avec des nerfs aussi délicats la comtesse Louise ne se ressentit pas d'un hiver aussi rude.

1. A Paris, où M. de Vitrolles serait resté si, comme les journaux ne cessaient de l'annoncer, il avait été appelé à la direction des affaires publiques.

2. M. Beugnot, le principal rédacteur de la Charte octroyée, venait d'être

Si les journaux nous ont bien informé, le thermomètre est descendu à 15 degrés, dans cette même ville où nous éprouvâmes, il y a dix-huit mois, des chaleurs si excessives. Ne vous effrayez donc pas trop d'une indisposition qui se dissipera sans doute aussitôt que mars aura ramené une température plus douce. Mais, hélas! avec cette peine, vous en avez encore bien d'autres; la divine Providence vous éprouve de toutes les manières: et à cela, que dire? Dieu le veut! il l'a ainsi réglé dans ses desseins de miséricorde incompréhensibles. Ayez donc confiance, et recevez de sa main ce breuvage amer, mais plein de cette vertu secrète qui donne la vie, la seule vie réelle et désirable.

J'ai maintenant si peu de correspondances à Paris, surtout avec ceux qui s'occupent d'affaires, que je ne sais rien en politique que ce que les journaux nous en peuvent apprendre, et c'est bien assez pour s'entretenir dans le mépris des hommes et des choses. Il paraît qu'il a été question encore de changements dans le ministère; la session qui va s'ouvrir l'embarrasse avec raison; il trouvera dans la Chambre « bien peu de sympathie, » comme on parle à présent: et, en dehors de la Chambre, quel est son appui? Je ne lui en connais aucun. La nation est lasse et détrompée de ce que l'on appelait le royalisme; il est vrai qu'à la place il n'existe rien encore. Seulement, on voit, dans le lointain, comme l'aurore d'une doctrine nouvelle projeter quelques faibles rayons dans les esprits. Le christianisme travaille, en dessous, dans les entrailles de la société, mais rien n'annonce qu'il soit encore près de se produire à la surface: cette surface est, d'ailleurs, trop encombrée de vieilles ruines; il faut d'abord qu'elle soit déblayée, et cette préparation d'un meilleur avenir s'accomplira peut-être plus rapidement qu'on ne pense. L'Europe tout entière se disloque. Voyez l'Angleterre; et, dans un autre sens, voyez la Belgique: l'une est le passé, et l'autre est l'avenir.

Ne vous étonnez point si je vous écris moins souvent que

je ne le désirerais : je succombe sous une multitude d'occupations diverses, qui me laissent à peine le temps des repas. J'ai quelquefois rêvé le repos, mais il n'y en a point sur la terre ; il faut s'arranger pour en jouir plus haut.

Mille respects et mille tendresses.

339. — A M. LE COMTE DE SENFFT.

Le 19 février 1830.

Voilà, mon cher ami, ma réponse à M^{me} Riccini : je lui parle de vous selon mon cœur, et comme vous le désirez. Ce que vous me dites du mieux qu'éprouve la comtesse Louise me fait un plaisir extrême ; tant de souffrances ont dû l'affaiblir beaucoup ; mais, à son âge, les forces se rétablissent promptement, et l'approche du printemps, dont vous devez ressentir les premières influences, hâtera encore. Je l'espère, le retour de sa santé.

Vous me demandez ce que je fais. Hélas ! presque rien, quoique j'aie une multitude d'occupations. Ma grande affaire exige beaucoup de soins¹ ; elle se développe, malgré le manque absolu de ressources, et des obstacles nombreux. Je fais un cours d'hébreu et un cours de théologie ; j'écris par an un millier de lettres ; et puis, souvent malade, je ne sors point d'un état de faiblesse qui ne peut que croître désormais : voilà ma vie. Je suis dégoûté d'écrire, en voyant qu'au lieu d'être soutenu, ceux même qu'on défend se tournent contre vous. Quel bien pourrait-on espérer de faire, tandis qu'il en sera ainsi ? et ajoutez à cela les secrètes noirceurs, les sourdes persécutions des coterie dévotes. Il vaut mieux se taire, et songer à soi, c'est-à-dire à son salut. La Providence a ses desseins dans ces prodigieuses contradictions qui nous étonnent : je les adore les yeux fermés, résolu de garder le silence, jusqu'à ce qu'un devoir bien précis et bien évident m'ordonne de le rompre.

Il paraît qu'un certain nombre d'évêques se sont entendus

1. Il s'agit toujours de Malestroit.

pour faire du gallicanisme dans leurs Mandements de carême; on n'a pas le droit de s'en plaindre; on les y a sulleniment encouragés.

Vous aurez eu une lettre de félicitation à écrire à M. Weld¹. Je crois que cette nomination fera un bon effet en Angleterre.

L'abbé Gerbet vous prie d'agréer ses affectueux hommages. Adieu, cher ami : je suis et serai toujours tout à vous du fond de mon cœur.

340. — A M. LE BARON DE VITROLLES.

Le 1^{er} mars 1830.

Pourriez-vous, mon bon ami, me rendre le service de réclamer, au ministère des affaires étrangères, un paquet que l'évêque de New-York, actuellement à Rome, a dû m'adresser par votre ambassade? Lorsque ce paquet sera entre vos mains, je vous prierai d'avoir la bonté de le faire remettre au bureau du *Mémorial catholique*, rue des Beaux-Arts, n^o 5, où l'on trouvera une occasion de me le faire passer. Mille pardons de mon indiscrète requête.

Au moment où cette lettre vous parviendra, vous connaîtrez le discours du trône, et vous aurez probablement quelques notions exactes sur la nature de la réponse que la Chambre se propose d'y faire. Ces discours et ces adresses ont quelque chose de drôle; c'est une espèce d'enseignement mutuel. « Voilà, messieurs, dit le roi, ce que j'attends des députés de mon peuple. — Voilà, sire, répondent les autres, ce que le peuple attend de son roi. » Et il se trouve, à la fin, que, des deux côtés, on a eu tort d'attendre; ce qui n'empêche pas de recommencer d'année en année, jusqu'à ce qu'il en vienne une où arrive enfin ce que personne ne voulait, et ce que tout le monde attendait. Au reste, je n'ai jamais été moins au courant de ce qui se passe, et je n'en ai aucun regret. Les journaux en apprennent toujours assez à

1. Promu au cardinalat.

ceux qui ne sont que spectateurs. Je vois donc ce qui se fait, c'est-à-dire rien : et je prévois ce qui se fera aussi bien peut-être que ceux qui le feront, ce qui n'est pas beaucoup dire. Ce que je voudrais prévoir, c'est quelque bonne position pour vous, de la tranquillité d'esprit, enfin un avenir tel, sur tous les points, que peut le désirer quiconque vous aime comme je vous aime. Tout à vous, cher, bien tendrement.

341. — A M. LE COMTE DE SENFFT.

Le 1^{er} mars 1830.

J'ai encore recours à votre obligeance, mon excellent ami, pour vous prier d'acheminer, sans aucun délai, la lettre incluse à son adresse, après l'avoir lue. J'aurai, quoi qu'il arrive, dit la vérité, et, autant que je le puis, acquitté ma conscience¹.

Je vois avec une grande peine, par la dernière lettre de M^{me} de Senfft, que le bon Dieu vous éprouve toujours; j'espère qu'il continuera aussi de vous donner la force nécessaire pour tirer de ces épreuves le fruit que, dans ses desseins de miséricorde, elles sont destinées à produire en vous. Souvenez-vous surtout de ces paroles : *Oportuit Christum pati, et sic intrare in gloriam.*

Je ne sais rien en politique, que vous ne sachiez déjà, et mieux que moi. Demain, le discours du trône, comme cela s'appelle, et puis l'adresse, et puis la guerre, dont l'issue offre peu d'incertitude. Mais que le ministère reste ou qu'il tombe, cela ne change rien à l'avenir. On a voulu distraire les esprits par l'expédition d'Alger; en cela, l'on s'est, je crois, trompé beaucoup. Tout le monde ne voit dans cette entreprise qu'un moyen de faire diversion aux attaques contre le ministère et, en définitive, un surcroît d'impôt; à moins qu'Alger pris, on ne le gardât pour y fonder une colonie, ce que probablement les Anglais ne permettraient

1. Autant qu'on peut le penser, il s'agit ici de quelque lettre-mémoire adressée au souverain pontife. Voyez plus bas, pag. 127, note 3.

pas; la misère est au comble chez eux, et l'esprit de révolution y fait des progrès rapides. L'aristocratie, corrompue par les richesses et par le pouvoir, portera tôt ou tard la peine de ses anciens crimes et de ses fautes récentes; elle compte, pour se défendre, sur ses forces matérielles, et en cela Dieu l'aveugle. Quand le *simoun* de la démocratie viendra, et le temps n'en est pas loin, à souffler sur cette terre, tout ce qui paraît encore si vivant sera putréfié soudain par son haleine brûlante.

Rappelez-moi, je vous prie, au souvenir de Rodolphe. Vous savez, cher ami, avec quelle tendresse je vous suis inaltérablement dévoué.

342. — A M. LE MARQUIS DE CORIOLIS.

Le 2 mars 1830.

Je regrette extrêmement, monsieur le marquis, de vous avoir parlé de cet inabordable *Journal des Savants*. On m'avait dit, à Paris, qu'il pourrissait, faute d'abonnés, dans les dépôts de l'Imprimerie royale; et là-dessus, je m'étais imaginé que, sur un mot de vous, M. de La Bourdonnaie n'en refuserait pas un exemplaire; j'y voyais un moyen de plus de me tenir au courant de ce qui s'écrit dans un certain genre, et puis voilà tout. Maintenant, je vous supplie de n'y plus penser. Je vous prie seulement d'ajouter à vos bontés celle de remercier pour moi M. Rémusat de son obligeance, qui m'était déjà bien connue; ses *Mélanges asiatiques* font depuis longtemps partie de ma petite bibliothèque et n'en sont pas le moindre ornement; j'ai aussi ses *Recherches sur les langues tartares*, et j'attends impatiemment, avec toute l'Europe, le volume qui doit compléter ce bel et important ouvrage.

Bien que j'aie lu presque tout Balzac, dont le talent n'est pas assez apprécié de nos jours, je ne connaissais pas le mot admirable que vous me citez de lui¹. On avait encore, en ce

1. Balzac-l'Ancien, cela va de soi. Voici le passage auquel il est fait allusion : — « Vos Belges sont des martyrs de la bonne et sainte cause. Ils se

temps-là, le sentiment du noble et du vrai. Le vieil esprit chrétien, avant d'expirer, inspirait encore à quelques hommes de sublimes paroles. Aujourd'hui, nous avons les discours *du trône*, et vous êtes, en ce moment même, à lieu de faire la comparaison. Le plus curieux n'est pas le discours, mais la réponse qui y sera faite; nous en aurons le plaisir dans quinze jours; nous verrons, comme on dit maintenant, *l'attitude* que prendra la Chambre, et puis *l'attitude* des ministres, et puis *l'attitude* de la monarchie: celle de M. de Polignac vous a un peu surpris¹; je soupçonne qu'elle pouvait avoir plus d'art que de naturel, et, en cela, je le juge favorablement, car le naturel ici serait par trop simple. Quelque force que puisse se sentir le président du conseil, les circonstances sont graves et très-graves, et il serait permis au plus hardi de ne pas se croire sûr de ce qui arrivera. Quant à la Monarchie, celle-là peut-être tranquille; je suis entièrement de l'avis de ceux qui affirment tous les jours qu'elle ne saurait périr: elle est immortelle comme le couteau de Joerisse, qui avait usé cinq lames et trois manches. Au milieu de ce qui se fait et de ce qui se fera, c'est là certainement une grande consolation. Veuillez assurer M^{me} de Coriolis que son souvenir en est une qui me touche cependant beaucoup davantage: j'aime à espérer que sa santé n'a pas souffert de ce rude hiver. Ménagez la vôtre, monsieur le marquis, pour des temps meilleurs, si la Providence permet qu'il en vienne. Quels qu'ils soient, ils n'ôteront rien aux sentiments pleins de tendresse que je vous ai voués, et n'y ajouteront rien non plus, attendu qu'il est impossible d'y rien ajouter.

montrent bien dignes qu'on leur applique le beau mot de Balzac au sujet des Hollandais: *Ils ont mérité d'avoir Dieu seul pour roi, puisqu'ils n'ont pu endurer d'avoir un roi pour Dieu...* N'est-il pas vrai que voilà une belle parole? Mais ce n'est pas aux Tuileries qu'il la faudrait porter... » *M. de Coriolis à Lamennais, 24 février 1830.*

1. Au milieu de cette *agitation qui court*, la sécurité où j'ai trouvé M. de Polignac, en honneur, m'a stupéfié; c'est un homme ou bien fort ou bien faible. — *Le même au même, même lettre.*

343. — A M^{me} LA COMTESSE LOUISE DE SENFFT.

Le 9 mars 1830.

Enfin vous voilà rétablie, vous voilà vous-même, et ces tristes souffrances qui vous ont rendu l'hiver si pénible, ne sont plus, comme lui, qu'un souvenir ! Ma joie serait entière, si vous ne m'annonciez pas que M^{me} de Senfft est à son tour soumise aux mêmes épreuves, et que de malade vous êtes devenue immédiatement garde-malade. M. de Senfft aussi est indisposé. Un peu de repos, après tant de secousses, vous viendrait pourtant bien à propos à tous ; mais, puisque Dieu en juge autrement, c'est que j'ai tort de penser ainsi, et néanmoins le souhait reste ; car celui qui ordonne la résignation, n'interdit pas le désir.

Il paraît que le genre humain vous agréé peu en ce moment ; j'avoue qu'il n'a rien, en effet, de fort aimable. Mais plus je lis l'histoire, plus je m'affermis dans la conviction qu'il a toujours été très-difficile de trouver un point de vue sous lequel l'humanité se montrât moins hideuse et moins maussade. Fontenelle disait : « Les hommes sont sots et méchants, mais tels qu'ils sont, j'ai à vivre avec eux, et je me le suis dit de bonne heure. » Ce mot est bien dans le caractère de cet homme qui n'était ni méchant ni sot, et qui pourtant, avec tout cela, ne valait guère mieux que les autres ; car s'il avait moins de vices, il avait aussi moins de qualités, de celles surtout qui viennent de l'âme, et qui sont les meilleures et les plus belles, sans contredit. Mais puisqu'il est question de sots et de méchants, parlons des ministres et de la Chambre : ce sont tous gens peu *fontenelliens*, et qui ne sauraient vivre ensemble : de sorte qu'on en est à savoir si ce sont les députés qui renverront les ministres, ou les ministres qui renverront les députés ; car il paraît clair qu'il faut nécessairement que les uns ou les autres s'en aillent ; et comme il y a résistance des deux côtés, que M. de Polignac tient ferme et qu'il s'accroche fortement à la Royauté, la lutte pourrait devenir assez vive, et amener ce qu'on appelle vulgairement une révolution : d'issue, il est assurément assez difficile d'en voir ; ce qui fait que M. Cottu demande à grands

cris la dictature, c'est-à-dire quelque grand diable d'homme qui vienne, sans prendre garde à lois ni à constitutions, jeter un seau d'eau sur les combattants. Pour moi, ce que j'augure de plus probable, c'est que nous nous approchons ou de la République ou du despotisme; et quand l'un ou l'autre sera venu, ce sera bien le moment, ou jamais, de se souvenir de la maxime de Fontenelle. Mais laissons la triste politique. Il y a deux ans qu'on nous promettait un nouvel ouvrage de Manzoni; pourquoi n'a-t-il pas paru? En France, nous avons *Hernani*, où il y a de très-grandes beautés. On nous parle aussi d'une tragédie des *Vêpres siciliennes*, représentée dernièrement à Florence, avec un grand succès, dit-on. L'avez-vous lue? et qu'en dites-vous? Goerres prépare, à Munich, un ouvrage sur l'histoire, qu'on dit être magnifique; je l'attends avec impatience, car je me suis remis à l'allemand, que je lis maintenant aussi facilement que l'anglais. Sur le nom de l'auteur, j'avais fait venir l'*Histoire universelle*, de Schlosser; mais j'ai été furieusement trompé: ce livre est écrit dans un esprit détestable, et suppose l'absence totale du sentiment des temps primitifs; il est d'ailleurs lourd et embrouillé. Je vais tâcher maintenant de connaître un peu Hegel, qu'un Allemand de beaucoup de mérite, avec lequel nous sommes en relation, appelle *le Platon de l'Antechrist*; j'en pourrais nommer d'autres qui en sont les Gondot et les Bâton¹. Mais voici qu'on vient m'interrompre, et je n'ai que le temps de vous réitérer l'assurance de mon respectueux et inaltérable attachement.

344. — A M. LE MARQUIS DE CORIOLIS.

La Chenaie, le 21 mars 1830.

Je n'ai rien fait; c'est vrai; mais j'ai tant voulu faire².

Ce vers, monsieur le marquis, ne peint pas un homme seulement, mais toute une race d'hommes qui, de bonne

1. Allusion inintelligible maintenant, attendu l'obscurité des noms choisis pour rendre l'antithèse plus frappante.

2. Vers moqueur appliqué à l'inertie ministérielle de M. de La Bour-

volonté en bonne volonté, et toujours sauvant l'État, *in petto*, s'en vont, qui au ministère, qui à une direction générale, qui à la pairie, où ils se reposent enfin de tout ce qu'ils n'ont pas fait, comme il est bien juste. Ce qui ne se repose pas, c'est la Révolution, bien qu'il lui reste peu de chemin à faire; celle-là est infatigable: la voilà qui se met à causer constitutionnellement avec le roi, ou avec la couronne, si vous l'aimez mieux, et je crois, en effet, ce dernier mot plus *parlementaire*. Elle lui dit avec politesse, car elle s'est formée depuis trente ans: « Sire, vous avez de l'esprit, un tact parfait, un jugement sûr, c'est dommage qu'avec cela vous ne sachiez ce que vous faites ¹. » — Pour que ces paroles aimables ne perdent rien de leur solennité, le roi veut les entendre du haut de son trône, entouré de trois cents témoins; je m'imagine bien, à la vérité, qu'il est trop modeste pour accepter le compliment sans restriction. Toutefois, je ne saurais m'empêcher de trouver quelque chose d'étrange dans tout cela. Si j'avais à entendre, moi, pauvre hère, une harangue semblable, j'aimerais mieux moins de pompe et d'éclat. Enfin, les rois, on me l'a toujours dit, ont une manière de voir et de sentir tellement élevée au-dessus de celle des autres hommes, qu'il y aurait de la témérité à soupçonner seulement qu'ils puissent s'y tromper. Je ne crois

donnaie par un satirique du temps, qui pourrait bien être M. de Coriolis lui-même. Voici, en effet, comment, mieux placé que tout autre pour juger cet homme d'État, il le caractérisait dans une de ses lettres (30 janvier 1830): « ... Il n'y a pas jusqu'à ce formidable M. de la B. dont la sortie a été pire que l'étourderie de l'entrée. Au reste, s'il s'est montré fort en paroles, en menaces, rien ne s'y peut égaler que la faiblesse, l'inanité de ses propositions. Il s'est fait voir médiocre, faible, intéressé en perfection, oublieux et ingrat à merveille envers ses amis, etc., etc. »

1. Résumé ironique de l'adresse dite des 221, votée le 15 mars, après une discussion acharnée, à une majorité de quarante voix. Le 17, président un conseil des ministres, Charles X déclara que jamais il ne consentirait à se soumettre aux prétentions de la Chambre. La dissolution fut immédiatement arrêtée. On décida aussi que le Roi recevrait l'adresse des 221, pour ne pas avoir l'air de craindre la « déclaration de guerre » de ses adversaires. M. Royer-Collard lut l'adresse d'une voix légèrement altérée par l'émotion. Charles X répondit en peu de mots au *refus de concours* que lui dénonçait la Chambre, que les résolutions annoncées dans son discours d'ouverture étaient « immuables. »

donc pas. Dieu m'en préserve! que Charles X se trompe; mais je crois bien que M. de Chateaubriand ferait bien de tailler sa plume, cette plume puissante, cette plume merveilleuse avec laquelle il se fait fort de relever dans un an tout trône abattu¹; les souverains devraient se cotiser pour en faire l'acquisition, j'entends de la plume; le propriétaire est obligeant; il ne refuserait pas de la vendre, ni même, si on l'exigeait, lui avec. Il faut avouer que nous vivons dans un singulier siècle, et au milieu de singulières gens. Vous le savez mieux qu'un autre, vous, monsieur, qui voyez le monde et qui le regardez, ce que tous ne font pas. Ce spectacle doit quelquefois vous causer bien du dégoût; j'en juge par ce que j'éprouve dans ma solitude, troublée encore, quelque profonde qu'elle soit, par le bruit lointain des folies, des crimes et des sottises des hommes. Charenton et Bicêtre ont aujourd'hui des échos partout; la terre, pour peu que cela dure, cessera d'être habitable. Lorsque j'entends le rossignol, dont la voix commence à animer nos bois, j'oublie quelques instants l'éloquence constitutionnelle; mais bientôt le citoyen Labbey-Pompières, le citoyen Royer-Collard et tant d'autres citoyens de même force, viennent me faire rêver à tout autre chose qu'au printemps et à la nature. Ils disent qu'ils ont l'avenir pour eux. Eh bien! qu'ils nous laissent donc le présent; c'est tout ce que je leur demande. Dans le présent, dans l'avenir, personne, monsieur le marquis, ne vous est ni ne vous sera dévoué avec plus de zèle et de respect que

LE SOLITAIRE DE LA CHENAIE.

345. — A M. LE COMTE DE SENFFT.

Le 21 mars 1830.

Ces nouvelles souffrances de la comtesse Louise m'affectent péniblement, mon bien cher ami, et pour elle et pour vous,

1. Phrase célèbre de M. de Chateaubriand, à propos de la liberté de la presse. Nous rappelons ici ce qui a été dit plus haut des jugements portés par Lamennais sur l'auteur du *Génie du Christianisme*; ils étaient sévères, ils ne furent pas définitifs.

et pour M^{me} de Senfît, qui aurait tant besoin de repos. Peut-être, et j'aime à le croire, n'est-ce qu'une sorte de retentissement et comme un écho de la dernière crise. Que Dieu vous donne force et courage pour supporter ces rudes épreuves, et qu'il daigne les abrégèr dans sa bonté! Un jour viendra où de cette racine amère sortiront des fruits pleins de douceur.

Vous avez vu l'Adresse de la Chambre; on s'attendait qu'elle serait suivie d'une ordonnance de dissolution. Il paraît que le ministère a pris un autre parti¹; je ne sais ce qu'il se propose, car la majorité est décidément prononcée contre lui; s'il prolonge la session, il obtiendra un budget réduit, parce que c'est l'intérêt du parti opposé de lui en accorder un semblable. Tout calculé, je ne vois d'autre issue à cette lutte, que le despotisme, ou la République, c'est-à-dire, toujours une révolution: qu'elle tarde un peu plus ou un peu moins, il n'importe guère; le principe, du reste, en est partout, et plus dangereusement dans les États où le pouvoir en arrête la manifestation publique: ceux-là sont destinés à subir, dans l'ébranlement général, les plus violentes secousses.

M. de Polignac a été ridicule dans la séance à laquelle il a assisté²: cela est fâcheux pour un président du conseil. La

1. Lamienais se trompait. Les ministres, en *prorogeant* simplement la session de 1830 au 3 septembre suivant, entendaient donner aux agents de l'administration le temps de disposer, pour cette dernière bataille, tous leurs moyens d'influence.

2. Interpellé sur la destitution d'un colonel, pair de France (M. Donatien de Sesmaisons), qui avait combattu l'élection de M. Dudon, candidat ministériel, M. de Polignac prétendit qu'il y avait dans ce grief un *anachronisme*, M. de Sesmaisons n'ayant été destitué qu'*après* l'élection. — « Belle concession, s'écria le général Sébastiani. Fallait-il pas le destituer *avant*? » Un éclat de rire accueillit cette apostrophe. M. de Polignac se troubla. Il déclara qu'il expliquerait *plus tard* la destitution, et, pressé de donner sur-le-champ les explications qu'il ajournait d'une façon si intempestive, il quitta la tribune sans répondre. Pitt, en des circonstances absolument analogues, défendit mieux la prérogative royale: « Je vais, dit-il après s'être laissé longtemps harceler par ses antagonistes, je vais expliquer la destitution qu'on me reproche... La figure de l'officier général en question a eu le malheur de déplaire à Sa Majesté. » Cette défaite ingénieuse fut comprise et applaudie.

hauteur dédaigneuse, le rire affecté, ne relèvent pas le ministre, et irritent contre l'homme.

J'ai de nouveau recours à votre obligeance pour acheminer la lettre incluse. Vous savez que le P. Ventura vient d'être élu général de son ordre ¹; cette nomination fera grand plaisir à M^{me} R. ². Je vous prie de vouloir bien lui offrir mes hommages, ainsi qu'au comte R.

Le mal religieux va croissant, en France, avec une extrême rapidité. Le gallicanisme se constitue et devient secte; j'avais annoncé ce résultat inévitable du silence de l'autorité; on ne m'a pas cru; on verra les suites. La perversité des uns, la faiblesse et l'aveuglement des autres, l'ignorance, la lâcheté, l'insouciance, l'esprit de vertige devenu presque universel, ce qu'on fait et ce qu'on ne fait pas, tout concourt à préparer la plus terrible leçon qui jamais ait été donnée au monde.

Tout à vous, cher ami, du fond de mon cœur.

346. — A M^{me} LA COMTESSE DE SENFFT.

Le 27 mars 1830.

Je pars demain pour un petit voyage qui durera huit jours, et je veux auparavant vous remercier de votre excellente et aimable lettre du 14. Grondez-moi toujours ainsi, j'en serai fier, et vous en aimerez davantage. Je ne veux point justifier ce qu'il y a eu de moi dans les déterminations que j'ai prises: qui oserait seulement excuser une seule de ses actions? mais je crois que l'événement entrainé dans les desseins de Dieu³. Et puis, qui sait ce qu'il aurait été possible de faire? L'opposition, là comme partout, est grande, forte, opiniâtre; elle me

1. Les Théatins.

2. M^{me} Riccini.

3. Nous en sommes réduits à deviner que la lettre expédiée à Rome par l'entremise de M. de Schfft, et dont il est question dans celle du 1^{er} mars 1830 (v. plus haut, page 119), renfermait un refus à quelque proposition émanée du Saint-Siège. Probablement — les phrases qui suivent semblent l'indiquer — ou offrait à Lamennais de venir occuper, à Rome même, une position qui lui permettrait de faire prévaloir ses idées. Toutefois, nous le répétons, cette interprétation, qui est la nôtre, n'a rien que de purement conjectural.

fait trembler pour l'avenir. Il semble qu'on n'ait pas la moindre idée de l'état des choses et des esprits, ni de ce qu'on peut, ni de ce qu'on doit, ni de ce que permettent les temps, ni de ce qu'ils demandent. Tout ce qui a jamais été fait de grand, l'a été en s'affranchissant du présent, et par une sorte d'inspiration de l'avenir. Cette vue en avant est la prudence divine; car tout dans l'univers est progressif; rien ne remonte vers son origine, et demander le salut au passé, c'est chercher la vie dans les tombeaux.

Notre gouvernement en est là; il croit que reculer c'est vivre. La question, telle qu'il l'a posée, nous place entre la République et l'arbitraire de cour; à tout prendre, j'aime mieux la première, parce que j'aime mieux la fièvre que la mort, ou la paralysie qui y mène. Tout le monde s'attend à la dissolution de la Chambre; comment les électeurs la recomposeront-ils? Selon toute apparence, telle qu'elle est maintenant; et alors que fera-t-on? Personne ne le sait, et les ministres moins que nul autre. La crise sera terrible; voilà ce qu'il y a de clair.

J'espère que, lorsque vous recevrez cette lettre, la comtesse Louise sera convalescente, et en état de profiter des beaux jours qui commencent; car les hommes n'ont pas pu encore se débarrasser du printemps: cela viendra peut-être.

M. de Bourmont s'en va en Alger¹; on assure que, s'il réussit, pour le récompenser à la manière antique, on le surnommara *l'Algérien*. Cette guerre n'a rien de national en France; on voit trop clairement à quelle intention particulière elle est entreprise, et l'on trouve que c'est payer bien cher une diversion à la curiosité publique.

347. — A M. LE MARQUIS DE CORIOLIS.

Le 2 avril 1830.

Si je ne vous ai pas remercié plus tôt, monsieur le marquis, de votre spirituelle épître à l'incomparable seigneur de

1. M. de Bourmont partit de Paris le 19 avril. L'expédition d'Alger mit à la voile le 25 mai seulement.

Monolegrand¹, c'est que j'ai fait comme la Chambre, j'ai voyagé, et, comme elle, un peu malgré moi ; mais nos destinées, par bonheur, ne sont pourtant pas semblables en tout, car me voilà de retour, et Dieu sait quand elle reviendra, ou si elle reviendra jamais. Pour moi, je crois très-fermement que non, et que la France va avoir encore une fois le plaisir de se donner des représentants de son goût, qu'on suppose assez variable, — moyennant toutefois certaines petites précautions administratives, — pour espérer que le ministère y trouvera son compte, ce que je lui souhaite : le voilà donc, du moins il s'en flatte, le voilà en possession de la bienheureuse majorité ; que fera-t-il avec elle ? C'est ce que je prendrais la liberté de lui demander, s'il « descendait à répondre, et prodiguait un mot². » Il changera la loi des élections ; je le veux bien ; mais changera-t-il l'opinion publique, qui, après tout, est la vraie puissance, et celle qui l'emporte tôt ou tard ? N'avons-nous pas eu déjà une Chambre passablement docile ? et qu'en est-il advenu ? La difficulté est plus grande qu'ils ne croient. S'ils ont une Chambre indépendante, elle les renversera ; si une Chambre servile, la Charte n'existe plus que de nom, et la France se retrouve de fait sous un despotisme de cour, qui, avant deux ans, sera devenu insupportable à tout le monde. L'arbitraire est aujourd'hui repoussé par un sentiment presque unanime ; et hors de l'arbitraire, qu'y a-t-il que la République, ou ce qui y conduit directement ? Car, entre deux, je défie de placer autre chose que le christianisme. Attendons-nous donc, quoi qu'il arrive, à un avenir dur, et souvenons-nous de ce que vit Panurge dans l'île des Lanternes : « Aultres faisoient de « nécessité vertu, et mē sembloit l'ouvrage bien beau et à « propos. » Quant aux journaux, et surtout ceux qu'on appelle royalistes, je n'avais encore de ma vie rien vu de sem-

1. *Petite épître à illustrissime, éminentissime, potentissime, inimitable, incomparable seigneur de Monolegrand* (M. de Chateaubriand). Cette épître de 164 vers est tout entière dans le recueil de la correspondance entre M. de Coriolis et Lamennais, mis en ordre et copié, à part de tout autre, sous les yeux de ce dernier.

2. Allusion à un vers de M. de Coriolis.

blable, et je ne saurais me tirer de l'esprit qu'ils sont écrits dans les caves de Charenton : c'est le délire de l'idiotisme ; enfin autant cela qu'autre chose. Le spectacle en soi est curieux, y compris M. Madrolle et ses *appréciateurs*¹. Ce que personne n'apprécie autant que moi, monsieur le marquis, c'est le bonheur de vous lire, de causer avec vous, et d'avoir quelque part dans votre amitié ; sur ce point, je n'entends à aucune révolution, et je ne ferai jamais de nécessité vertu.

348. — A M^{me} LA COMTESSE DE SENFFT.

Le 12 avril 1830.

Je commence à m'inquiéter de votre silence. d'après surtout ce que vous me disiez, dans votre dernière lettre, de la santé de la comtesse Louise. Mon Dieu, combien je partage vos souffrances à tous ! et que je sens vivement cette terrible impuissance où l'homme est d'aider l'homme, cette stérilité désolante du désir qui ne soulage rien et ne console rien ! Adressons-nous donc directement à celui *qui peut*, et à qui seul il est donné de guérir les plaies qu'il a faites, également plein de miséricorde lorsqu'il envoie l'épreuve, et lorsqu'il ramène la paix. La paix ! hélas ! elle s'éloigne de plus en plus de nous. Difficilement pourriez-vous, là où vous êtes, vous représenter l'état de la France. Le mal en tout genre croît si rapidement, que l'œil a de la peine à en suivre les progrès. Je crois le ministère fort embarrassé : dissoudra-t-il ? ne dissoudra-t-il pas ? On ne voit guère des deux côtés que des chances de perte ; aussi les conseils ne sont-ils qu'hésitation, indécision ; on veut, on ne veut pas ; le malade se

1. M. Madrolle, dont les excentricités ont eu quelque temps le singulier privilège d'attirer l'attention publique, était à ce moment poursuivi pour outrages et diffamation envers des cours et tribunaux, à raison de plusieurs passages signalés dans un de ses nombreux écrits, intitulé *Mémoire au conseil du Roi*. Il fut condamné en police correctionnelle (jugement du 15 mai) à quinze jours de prison et eut cinquante francs d'amende. La Cour royale, sur l'appel qu'il forma, et après qu'il eut protesté de son respect pour la magistrature, déclara qu'il avait cédé à l'exaltation de son imagination, et le déchargea des condamnations contre lui prononcées. (Arrêt du 8 juillet.)

tourne et se retourne, et le temps passe, et l'on trouve que c'est autant de gagné. Mais c'est peu de chose que cela : ce qui me frappe surtout, c'est la haine croissante pour le christianisme ; l'apostasie *interne* qui s'approche incessamment de sa consommation, grâce en partie, puisqu'il le faut dire, à l'incroyable aveuglement et à la folie surnaturelle d'une portion du clergé, et principalement de l'épiscopat. Il y a, depuis deux ans, dans beaucoup de diocèses, conspiration flagrante contre l'Église ; je ne crains point d'affirmer, que, si cela dure, si l'on ne songe pas enfin à y apporter un remède déjà bien tardif, le schisme est inévitable ; je pourrais citer là-dessus des faits sans nombre ; si on ne les sait pas là, qu'est-ce donc que l'on sait ? et si on les sait.... c'est cela surtout qui serait inexplicable. Un grand bien avait été fait ; bientôt il n'en restera pas de trace ; et les choses en sont désormais au point, que je n'imagine pas ce qu'aucun particulier pourrait faire, pourrait tenter pour arrêter le torrent qui emporte tout. Je ne sais quelle voix a crié d'en haut à *ceux qui pourraient* : Dormez votre sommeil ! Mais entendez aussi ces bruits souterrains, qui, de caverne en caverne, se prolongent par toute l'Europe ; quand l'explosion viendra, et le moment n'en est pas loin, tout ce qui dort se réveillera, et les hommes, à genoux sur les décombres, s'écrieront : Ce jour est vraiment le jour de la justice divine !

Veillez désormais m'adresser vos lettres simplement à *Dinan*.

349. — A M^{lle} ANGÉLIQUE DE TRÉMEREC.

• A la Chenaie, le 16 avril 1830.

Hélas ! oui, il y a bien longtemps, mon excellente amie, que nous ne nous sommes dit quelques pauvres paroles. Où est le temps qu'au moins deux fois le jour nous oublions parfaitement, dans l'intimité si douce de nos jaseries et de nos folies, les misères de ce triste monde ? Maintenant nous voilà, vous de votre côté, moi du mien, séparés l'un et l'autre de la bonne Villiers et de la gaie Ninette ; et Dieu sait quand

nous pourrons encore une fois nous retrouver ensemble. Il est certain, ou à peu près, que je n'irai pas à Paris cette année; mais l'abbé G..... fera ce voyage, et ce serait pour lui une grande joie que de vous accompagner, vers le mois d'août; ce n'en serait pas pour moi une moindre que de vous voir, au moins quelques instants. Si vous venez à Trémigon, rien ne sera plus facile. Arrêtez-vous donc à ce projet, qui est le meilleur, et n'allez point compromettre, en changeant d'idées, cette sagesse dont jusqu'ici la réputation a été si solidement affermie. D'ailleurs, vous savez tout le plaisir que vous feriez à des gens qui vous aiment de cœur. S'il est besoin, j'ordonne à Clara d'interposer son autorité. Cette pauvre petite chère nièce, qu'il y a longtemps que je ne l'ai vue! Vous ne pouvez, en bonne conscience, me refuser la consolation de l'embrasser après tant d'années. Elle trouvera son oncle bien vieilli, mais pas de cœur, du moins pour vous et pour elle. Mon frère doit prochainement apparaître dans vos contrées; mais, comme vous n'êtes pas à Saint-Brieuc, je crains beaucoup qu'il ne puisse vous voir, d'autant plus...

(*Le reste de cette lettre manque.*)

350. — A M^{me} LA COMTESSE DE SENFFT.

Le 16 avril 1830.

Voici la lettre que j'attends de vous; mais, hélas! elle laisse encore subsister l'inquiétude, et cette inquiétude va croissant. Je crains que l'état de cette santé si chère n'altère la vôtre, n'altère celle de M. de Senfft: prenez courage, Dieu aidera; je ne cesse de le prier pour vous. Que mes prières ne sont-elles meilleures!

Ce pauvre marquis d'Azeglio! il tremblait, l'an dernier, pour sa femme, et maintenant c'est à celle-ci de craindre et de pleurer. L'étrange chose que la vie! mais il faut la prendre telle qu'elle est; Dieu ne l'avait pas faite ainsi, et notre tâche est de la refaire comme elle était originairement, avant le jour fatal où il fut dit à celui de qui nous la tenons: *Tu*

mourras de mort! Cette parole, aujourd'hui, on l'entend partout : on la dit aux nations, on la dit aux rois, et ils ne s'en inquiètent guère; on la dit aussi aux ministres, et ceux-ci y sont plus sensibles; car, en tant que ministres, ils voudraient bien ne pas mourir : cela n'est pas du tout de leur goût. Cependant la sentence n'est pas moins irrévocable pour eux, et je la crois près d'être exécutée sur M. de Polignac et ses collègues. Ils « n'iront pas long temps, » comme on dit. Les médecins, réunis en consultation, se divisent, et leurs divisions éclatent. Ils vont même jusqu'à s'en prendre au malade, « qui ne veut pas guérir, » disent-ils. Hélas! on peut bien croire pourtant que ce n'est pas l'envie qui lui manque. Que lui manque-t-il donc? de savoir et de pouvoir; rien que cela. On dit que les ministres, ne sachant plus que faire, se sont mis à jouer *aux dés* (au Dey); l'enjeu est de 50 millions que la France paiera, et si le *dé* est favorable à M. de Bourmont, ainsi qu'il s'en flatte, on lui décernera nationalement le surnom d'*Algérien*.

Oserais-je vous prier de faire jeter à la poste la lettre ci-incluse; j'ai quelque raison pour ne pas la faire partir d'ici.

Mille vœux les plus vifs et les plus respectueux.

351. — A LA MÊME.

Le 3 mai 1830.

Un petit voyage que j'ai été obligé de faire, m'a empêché de vous remercier plus tôt de votre aimable lettre du 13 avril. Hélas! vous étiez encore triste et inquiète de la santé de la comtesse Louise; je prie de tout mon cœur pour elle, pour vous, pour mon ami bien-aimé; je demande à Dieu qu'il vous accorde à tous *un peu de rafraîchissement*, comme parle le Psalmiste, après de si longues et cruelles épreuves. Oh! que la vie serait pesante, si nous n'étions soutenus par la foi et ses éternelles espérances. Mais, lorsqu'au milieu de nos douleurs, tout à coup nous entendons la voix de Jésus-Christ qui nous crie : *Encore un peu de temps!* alors notre pauvre âme reprend courage, et, regardant le but, nous re-

commençons à marcher, comme le vieillard de Pétrarque :

Indi traendo poi l'antico fianco
 Per l'estreme giornate di sua vita,
 Quanto più può, col buon voler s'aïta,
 Rotto dagli anni, e dal communo stanco.

Si les journaux disent la vérité, il paraîtrait que le Pape serait très-malade. Il semble que tout manque à la fois. En France, vous voyez comme vont les choses. Le peu de gens qui avaient fondé des espérances sur le ministère actuel, ouvrent les yeux, et se détachent de lui tous les jours. Rien ne peut rester tel qu'il est, et dans le pouvoir comme autour de lui, pas une seule pensée d'avenir. Livrée aux caprices d'un insensé¹, l'Espagne ne peut renaître que par une révolution. Et ailleurs est-on mieux? Voyez l'Angleterre elle-même, et sa vieille constitution chancelante sur ses bases ruinées : l'immense population créée par l'industrie n'a point de place dans cet édifice, et veut s'en faire une ; la faim dévore la moitié de ce peuple qui a englouti les richesses du monde.

En ce qui tient à la Religion, tout est à craindre, s'il ne survient, et bientôt, de grands changements. La faction gallicane remplit l'épiscopat d'hommes à elle ; sous les yeux de R... on prépare un schisme et la ruine de la foi, sans qu'on paraisse s'en occuper le moins du monde. Frayssinous a eu dernièrement une nouvelle attaque d'apoplexie ; on ne croit pas que désormais il puisse aller loin : quel compte terrible il aura à rendre ; on dit que l'évêque de Versailles, M. Borderie, lui succédera ; il est fort en crédit à la cour. Que dire à tout cela? *Domine, salva nos, perimus!*

1. Ferdinand VII, alors dans le premier feu de sa passion pour la jeune princesse qu'il avait récemment épousée et qui allait le rendre père, venait justement, au moment où Lamennais le qualifiait ainsi, de changer l'ordre de successibilité à la couronne, en remettant en vigueur l'ancienne loi de la monarchie qui rendait les filles habiles à succéder à leur père, à défaut d'enfants mâles. Il espérait ainsi enlever leur chef aux Apostoliques, dans les complots desquels figurait toujours le nom de son frère don Carlos, désigné par eux pour héritier de la couronne. La pragmatique sanction, publiée le 5 avril dans les rues de Madrid, fut estimée presque à l'égal d'une victoire par les libéraux espagnols. Elle détruisait de fond en comble le laborieux édifice de Louis XIV.

352. — A M. LE MARQUIS DE GORIOLIS.

A la Chenaie, le 9 mai 1830.

Si vous croyez, monsieur le marquis, que je n'ai pas eu depuis six semaines un seul moment à moi, vous croyez bien; je n'eusse pas, sans cela, gardé si longtemps un silence qui me pesait trop pour ressembler le moins du monde à de l'oubli. Il s'en faut bien que dans cette vie, contrariée de tant de manières, et chargée de tant de liens, on fasse toujours ce qu'on voudrait faire. Demandez plutôt à M. de Polignac; il en sait quelque chose, et encore n'est-il pas au bout. Voici venir les élections; si elles se faisaient selon son gré, on devine facilement ce qu'elles seraient: de bons gens bien attentifs aux paroles du maître, bien dociles, bien simples, un peu moins seulement que les enfants de Ninive, qui ne distinguaient pas la main droite de la gauche; car il serait dangereux et, vu le progrès des lumières, honteux en même temps, qu'ils confondissent la gauche avec la droite: ce serait là certainement, pour le ministère, le beau idéal d'une Chambre des députés. Est-ce là aussi celle que nous aurons? Vous ne le pensez pas, ni moi non plus, je vous le jure. Les étranges principes soutenus hautement par les journaux appelés royalistes, ont dû donner fort à penser à plus d'un homme qui ne se doutait pas de quoi il s'agissait. La question, désormais, est posée nettement. De fait et de droit, il s'agit de savoir si, sous des formes qu'on déclare être complètement vides de réalité, la France acceptera l'arbitraire pur, le régime absolu du bon plaisir, tel que le conçoivent Ferdinand et son valet de chambre¹; ou si elle conservera, au risque de toutes les conséquences que peut entraîner la lutte, des libertés qui sont devenues le premier besoin politique des peuples, et dont les souverains semblent partout prendre à tâche de faire sentir l'indispensable nécessité pour la sûreté de tous. Pour moi, comme catholique, je déclare que je ne crains au monde rien plus que le despotisme, qui, dans le

1. Ferdinand VII d'Espagne et Calomarde.

siècle où nous vivons, avec les idées régnantes, serait la mort de la Religion. L'Église étouffe sous le poids des fers dont le pouvoir temporel l'a chargée; et la liberté qu'on a demandée au nom de l'athéisme, il faut maintenant la réclamer au nom de Dieu; alors il y aura véritablement autorité, obéissance, parce que la société, garantie contre toutes les forces sans règle, aura repassé sous l'empire du droit. Voilà ce qu'il est grand temps que l'on conçoive, et ce que ne conçoivent guère ou point du tout, ces niais de grande race, appelés royalistes. Toutefois, à cet égard, une lueur d'instinct commence à percer, même au milieu d'eux, et cette lueur est comme le signal, à peine encore visible, du salut qu'on peut espérer dans l'avenir ¹.

Veillez, je vous prie, offrir mes respectueux hommages à madame de Coriolis; je serais heureux d'apprendre que sa santé est moins faible qu'elle ne l'était, il y a deux ans, lorsque je quittai Paris: j'attends avec impatience le moment où j'y pourrai revenir, afin de vous réitérer de vive voix, monsieur le marquis, l'assurance de tous les sentiments que je vous ai voués.

353. — A M. BERRYER.

Le 22 mai 1830.

Il y a bien longtemps, mon cher ami, que vous me tenez rigueur; pas un seul mot de vous. Vous savez pourtant combien il m'est doux de recevoir de vos nouvelles, et combien aussi il pourrait m'être utile d'avoir votre avis sur ce qui se passe. Tout annonce que nous touchons à de grands événe-

1. M. de Coriolis répond ainsi, le 16 mai: « Je ne me sens pas plus de penchant que vous pour le despotisme de cour, et de quelle cour!... Mes preuves sont supérieurement faites à cet égard, je pense; mais, entre nous deux, j'apprends terriblement que ces *niais de grande race*, comme vous les nommez si bien, n'arrivent, s'ils y arrivent, à concevoir la Liberté selon le Catholicisme presque aussi sottement qu'ils ont conçu et conçoivent le Pouvoir selon la Monarchie. Prenez garde à ne pas trop prendre votre espérance pour la réalité!... En un mot, si c'est pour trouver des Potter que vous faites le voyage de Paris..., restez où vous êtes!... »

ments : plaise à Dieu qu'ils amènent un état de choses meilleur ! En attendant, ce pays-ci est dans de cruelles alarmes : la bande d'incendiaires qui désole la Normandie, y a pénétré, et déjà plusieurs crimes de ce genre ont été commis dans notre voisinage ; nous n'avons nous-mêmes échappé que par un grand bonheur ; car, il y a peu de jours, deux hommes tentèrent d'incendier, pendant la nuit, l'une de nos fermes, située à une portée de fusil de la maison : ils s'étaient déjà introduits dans le grenier à foin, lorsqu'un domestique qui y couchait, les effraya ; ils prirent la fuite, et on les poursuivit vainement. On a arrêté plusieurs personnes suspectes ; mais je n'ai pas ouï dire qu'on fût sur la trace d'aucune révélation importante.

M. Ruelle, qui vous remettra cette lettre, doit s'arrêter quelques jours à Paris, pour une affaire dont il vous parlera : c'est un homme excellent, plein de droiture, de probité et de mérite, et à qui je prends un vif intérêt. Il aurait besoin d'être appuyé près du garde des sceaux ; j'ai pensé que vous ne refuseriez pas de lui rendre ce service, et je vous en prie instamment. Il s'agit d'une place de juge de paix, que personne n'est plus que lui en état de bien remplir : sa nomination réjouirait le pays, qui en craint beaucoup une autre.

Permettez aussi que je vous rappelle ma triste affaire avec Saint-Victor. Voilà des années que j'attends le léger débris que cet homme devra me restituer, après avoir dévoré le reste de ma fortune. Je vous demande en grâce de terminer. Si petit que soit le solde de compte qui me reviendra, j'en ai besoin, et grand besoin, pour acquitter mes propres dettes.

Veillez faire agréer mes respectueux hommages à M^{me} Berryer. Que devient Arthur ? Dites-lui que je l'embrasse tendrement. Tout à vous, cher ami, du fond de mon cœur.

354. — A M^{me} LA COMTESSE DE SENFFT.

Le 24 mai 1830.

Je profite à la hâte d'un moment que j'ai de libre pour solliciter quelques mots de vous sur la santé de la comtesse

Louise, sur la vôtre et sur celle de M. de Senfft. Il y a longtemps que je suis privé de vos nouvelles, et ce silence m'inquiète. C'est comme la nuit où l'on craint tout. Je songe aux chaleurs de Turin, qui vont bientôt recommencer, à cet air mou, étouffant, que je n'ai respiré nulle part ailleurs, et je vous plains d'être exposés à son influence; le nôtre est meilleur, mais on nous le gâte bien. Tout le pays est dans l'alarme; nous sommes entourés d'incendiaires¹ qui dévastent à la fois la Normandie, la Picardie et la Bretagne : des villages entiers et plusieurs fermes ont été brûlés dans notre voisinage; l'une des nôtres n'a échappé que par un hasard heureux. Déjà, dans la nuit, deux incendiaires avaient pénétré dans le grenier à foin; un domestique, couché dans ce grenier, se réveille, demande qui est là; les incendiaires fuient, et on les poursuit vainement. Des lettres menaçantes pour la ville ont été jetées dans les rues de Dinan; les autorités ne savent que faire : nul concert, nulle activité dans les mesures qu'on prend pour arrêter ce fléau et pour remonter à sa source. Ce qu'il y a de plus effrayant, c'est que les scélérats qui parcourent les campagnes ont nécessairement, presque en chaque lieu, des complices qui leur procurent des moyens de vivre et un asile; ce qui prouve une grande organisation antérieurement formée : l'objet évident est d'agiter le peuple, de le soulever, et de lui mettre les armes à

1. Les incendies de 1830 commencèrent, dès le mois de mars, dans quelques contrées de la Basse-Normandie; ils se multiplièrent, aux mois d'avril et de mai, dans les départements du Calvados et de la Manche, de manière à faire penser qu'il y fallait voir l'effet d'une machination dont les partis se soupçonnaient et s'accusaient réciproquement. Les choses en vinrent au point que le rétablissement des Cours Prévotales fut agité en conseil des ministres. Plusieurs bataillons de troupes de ligne, des renforts de gendarmerie, même quelques escadrons de la garde royale, furent envoyés dans les cantons ravagés, et y restèrent cantonnés jusqu'au mois d'août. On pressa les poursuites judiciaires, on prit plusieurs incendiaires qui se laissèrent condamner et subirent leur supplice sans donner la moindre lumière sur la mystérieuse origine de ces désastres. On en est resté réduit, pour toute explication, à croire qu'une monomanie étrange s'était emparée tout à coup des paysans de certains districts. En effet, sur dix incendiaires surpris et jugés, on comptait huit filles de campagne. — Voir les procès de Désirée Amand, Joséphine Bailleul, etc., etc.

la main. En plusieurs endroits, on est parvenu à persuader aux paysans que ce sont les nobles qui font brûler leurs maisons. On ne sait comment cela finira. Malgré un grand nombre d'arrestations, il ne paraît pas qu'on ait obtenu de révélations importantes. Nul incendiaire, du moins ici, n'a même été pris sur le fait, de sorte que la justice ne peut voir en eux que des vagabonds, qu'il faudra, après une détention plus ou moins courte, remettre dans la société. Pour un crime si nouveau, il faudrait des lois toutes nouvelles. Cependant voilà la Chambre définitivement dissoute¹, et, comme ils disent, le grand combat électoral va commencer : je doute que son issue soit favorable au ministère ; il n'obtiendra du moins aucune majorité capable de l'affermir. Alors que fera-t-on ? Le hasard en décidera. Personne n'ose penser, personne n'ose prévoir ; on se laisse emporter aux événements. Pour moi, je n'attends rien que des peuples mêmes, éclairés par cette lumière qui sort des calamités. Il est temps que les bons s'unissent pour se défendre légalement contre quiconque attaque leur sûreté et leurs droits ; on ne tardera pas à sentir cette nécessité en France. L'état actuel est trop violent pour se prolonger beaucoup. Il faut qu'on en vienne enfin à pouvoir dire, en parlant de quelque chose de violent et d'effectif : Que Dieu aide la cause juste !

355. — A M. LE MARQUIS DE CORIOLIS.

Le 25 mai 1830.

Je vous plains, mon cher ami, d'être si près de la scène où des hommes, estimables d'ailleurs, jouent gravement une

1. Définitivement décidée le 21 avril, par la majorité du conseil, cette mesure fut décrétée le 16 mai ; l'ordonnance de dissolution convoquait les collèges électoraux d'arrondissement pour le 23 juin, les collèges de département pour le 3 juillet, et fixait la réunion des deux Chambres au 3 août suivant. M. de Polignac avait conseillé de les réunir à Orléans. — « Quelques obstacles, dit-il dans ses *Études historiques et politiques*, peut être aussi l'arrivée prochaine du roi de Naples à Paris, empêchèrent qu'il ne fût donné suite à cette proposition. »

farce si triste et si dégoûtante. Enfin, après huit mois d'attente, nous revoilà sous la férule de M. de Peyronnet et de M. Capelle¹. Le premier a du caractère et du talent; le second a l'habitude des manipulations électorales; mais l'un et l'autre sont tellement repoussés par l'opinion générale, que leur présence dans le ministère l'affaiblit certainement plus que toute leur habileté ne peut lui prêter d'appui: on s'en apercevra bientôt. Et quant au remède qu'on rêve peut-être, dans le cas où les électeurs enverraient une majorité hostile, on se trompe étrangement: la violence réussira mal. Chaque jour on voit se dissiper ce qui restait d'illusions royalistes. Défiance et répugnance, à peu d'exceptions près, voilà les sentiments qu'inspire le Pouvoir; on est las de ses faiblesses, de ses vacillations, de ses faussetés, de son rebutant égoïsme. Tout le monde cherche le salut ailleurs. Je ne sais s'il s'en doute, et je sais encore moins qui pourrait le lui apprendre, s'il l'ignore. Qu'y a-t-il autour de lui que des espèces de Calibans, altérés de faveur, et qui lui promettent tout, pourvu qu'il les enivre de cette *liqueur céleste*? « Je serai ton sujet; je m'agenouillerai devant toi; je baisera ton pied. » Quand chaque jour on entend de ces choses-là, il est naturel qu'on se dise que pourtant le mal n'est pas si grand, et que les hommes comprennent encore ce que c'est qu'un souverain *légitime*. Mais, à propos de comprendre, je suis charmé de voir tout ce que comprend M. de Montbel: instruction publique, administration intérieure, finances, il n'est rien qui ne soit de son ressort; c'est une *capacité notable*, comme dirait M. Fiévée. Pendant qu'on vous amuse de la sorte à Paris, et qu'on s'amuse de vous, on nous brûle en province. Les incendiaires parcourent les campagnes et menacent les villes même dans leurs lettres anonymes. Les paysans passent la nuit dehors pour garder les villages: plusieurs ont

1. MM. Courvoisier et de Chabrol, opposés à l'interprétation dictatoriale qu'on voulait attribuer à l'art. 14 de la Charte, donnèrent leur démission. M. de Peyronnet et M. de Chantelauze prirent, à leur place, les portefeuilles de l'intérieur et de la justice. Le premier consentit à laisser *faire les élections* par M. Capelle, préfet de Versailles, pour lequel on créa un nouveau département ministériel: celui des travaux publics.

été brûlés, ainsi que quelques fermes; l'une des nôtres a échappé par une sorte de hasard; deux de ces misérables, au milieu de la nuit, avaient déjà pénétré dans le grenier à foin, lorsqu'un domestique les entendit; effrayés à leur tour, ils prirent la fuite; on les poursuivit, mais sans pouvoir les atteindre. En plusieurs endroits, on a réussi à persuader au peuple que c'étaient les nobles qui faisaient brûler les habitations du pauvre. Malgré de nombreuses arrestations, on n'a pu jusqu'à présent, à ce qu'il paraît, remonter à la source de ces crimes inouïs, au moins dans nos contrées.

Je forme des vœux bien vifs pour que la santé de M^{me} de Coriolis s'améliore, et qu'elle reçoive bientôt des nouvelles heureuses de l'expédition dont fait partie monsieur votre fils¹. Vous dire avec quelle tendre affection je vous suis dévoué, mon cher ami, ce serait tomber dans une redite éternelle.

356. — A M^{me} LA COMTESSE DE SENFFT.

Le 28 mai 1830.

Je reçois à l'instant votre lettre du 14 mai, toute pleine d'une bonté et d'une douleur qui me touchent également. Au moins croyez que je souffre avec vous. Voilà une lettre pour madame Rⁿⁱ. Comme je ne suis pas sûr d'avoir parlé convenablement, je vous l'envoie ouverte, afin que vous puissiez la supprimer, si elle n'est pas bien.

Je vous écrirai plus longuement bientôt. Aujourd'hui, je n'ai pas un moment à moi. Mon frère, que je n'avais pas vu depuis plus de deux mois, vient d'arriver pour repartir presque aussitôt, et il faut que je m'occupe avec lui d'affaires pressées. Il me charge de vous transmettre ses plus tendres respects.

Depuis un mois les Jésuites ont changé de langage; ils sont maintenant très-bien pour nous: je vous le dis avec un vrai plaisir.

1. L'expédition d'Alger, pour laquelle venait de s'embarquer le fils aîné de M. de Coriolis.

357. — A M^{me} LA C^{tesse} LOUISE DE SENFFT.

Le 7 juin 1830.

Je revois enfin cette écriture qui me cause toujours tant de joie ; elle m'est une preuve directe et sensible du mieux que vous éprouvez et qui se soutiendra, je l'espère. L'air du Solcietto raffermira ces nerfs que celui de Turin affaiblit et irrite. Ajoutez à cela un peu de gaieté, des pensées, s'il se peut, riantes comme les belles campagnes qui s'étendent sous vos yeux, et votre santé reflleurira comme elles. Je me fais une image charmante de votre demeure actuelle ; seulement cette image est attristée par l'accident de M^{me} de Senfft. Je suis vivement tenté de me brouiller avec Tisa¹ ; de pareilles étourderies commencent à n'être plus de son âge : je me le figurais mûr, grave, réfléchi : il n'y a de tous côtés que mécomptes dans cette triste vie. Heureusement Paganini s'est trouvé là pour réparer le mal. Je suis enchanté que vous l'ayez près de vous ; il est un des hommes dont j'ai conservé le souvenir, parmi ceux que j'ai connus en Italie, et je vous prie de le lui dire. Et puisqu'il s'agit de souvenirs, je serais charmé que le comte de Salis apprît de vous aussi de combien de respect j'entoure le sien au fond de mon cœur. M^{me} de Senfft doit avoir reçu en ce moment ma lettre à M^{me} Ric. Je ne sais si j'ai bien dit, j'en ai eu le désir du moins. Puisse le bon Dieu terminer cette affaire de manière à vous rendre le repos, autant du moins, hélas ! qu'il peut y avoir de repos sur la terre ; nous en avons peu dans ce pays, où tout annonce une catastrophe prochaine. Un homme d'un grand mérite m'écrivait dernièrement : « Si le Pouvoir triomphe, ce sera par des coups d'État. Comme chaque acte arbitraire aura pour conséquence des actes plus arbitraires encore, le dernier terme de cette progression sera vraisemblablement une sorte de terrorisme bâtard qui s'exercera aux dépens des gens de bien de toutes les opinions. Si le Pouvoir succombe,

1. Nous avons déjà dit qu'ainsi se nommait le chien favori des dames de Senfft.

la Révolution est imminente, et dans l'une ou l'autre alternative vos prévisions s'accompliront avec une précipitation tout à fait inattendue. » — Il est impossible de mieux résumer notre état actuel. Et le remède? direz-vous. Le remède existe en germe et le temps le développera. En attendant, préparons-nous à combattre et à souffrir. Il faut que les catholiques refassent la société, malgré le Pouvoir et les ennemis du Pouvoir. La masse à soulever est énorme, comme vous le voyez; mais le levier est assez fort. Ce qui doit effrayer le plus, c'est l'ineonçevable et désolante apathie qui existe là, et qui s'étend à tout: les détails vous étonneraient; il y a suspension de vie.

J'embrasse de tout mon cœur mon cher comte bien aimé, et vous réitère à tous tendresses, hommages et respects.

358. — A M. LE COMTE DE SENFFT.

Le 16 juin 1836.

Je reçois, mon excellent ami, tout à la fois et votre billet du 2 juin, et la lettre que m'écrivait, la veille, la comtesse Louise. Je vous prie de la remercier de ma part, en attendant que je la remercie moi-même directement. Aujourd'hui, je veux vous parler de vous, de votre douloureuse position, pour vous dire au moins combien j'y prends part et combien mon cœur souffre des souffrances du vôtre. J'espère vaguement un mieux de l'arrivée du comte de Salis près de vous, et je l'espère aussi du côté des R., d'après ce que m'écrivait, il y a quelque temps, M^{me} de Senfft. Oh! si je pouvais quelque chose! mais je ne puis que prier Dieu de vous rendre ce repos de l'esprit qui vous serait si nécessaire, et vous donner au moins force et courage, si cette cruelle épreuve doit encore durer: le temps approche où nous aurons aussi à en supporter une bien rude. Un choc désormais est inévitable; le gouvernement paraît le sentir, et compter assez peu sur l'appui qu'il peut espérer de trouver en France puisqu'il paraît en chercher un autre dans l'armée espagnole,

qui se rassemble sur nos frontières¹. S'il amenait parmi nous ce nouveau fléau, il n'est point de châtement qu'il ne méritât et qu'il ne dût s'attendre à subir. Aujourd'hui, le despotisme se donne partout la main, comme pour tomber par une ruine commune. M. de Polignac, à charge de revanche, interdit l'entrée de notre pays aux proscrits de M. Van Maanen². Je savais bien, assurément, que cet homme était un sot, mais je ne savais pas qu'il fût un infâme; il a fait ce que Dubois seul avait osé faire jusqu'à présent; et encore en quel temps, et sous quel souverain! L'âme se soulève d'indignation, lorsqu'on voit les déshonorantes bassesses de la Régence venir souiller ce qu'il peut encore y avoir de grandeur dans la lutte terrible qui se prépare. Nos évêques incorrigibles se jettent dans la mêlée, leurs ridicules Mandements à la main, et semblent avoir juré d'ensevelir, sous le trône chancelant de la tyrannie qui les écrase, les derniers restes du christianisme en France.

Il y aurait trop à dire sur l'état général de l'Europe, en ce moment, pour entamer ce sujet, et vous en savez là-dessus plus que moi. Adieu donc, cher ami; prions l'un pour l'autre, et n'espérons de paix que dans le ciel.

Oserais-je vous prier d'acheminer la lettre incluse?

1. Simple hypothèse, dénuée de fondement. Les deux camps de Saint-Omer et de Lunéville comptaient 14,000 hommes disponibles, que M. de Polignac voulait amener à Paris. Il en fut empêché par la nouvelle qu'un corps d'armée prussien se rassemblait sur les frontières de la Belgique, alors à la veille de sa glorieuse révolution. Voir, au surplus, les *Études historiques et politiques* de M. de Polignac, citées par M. de Vaulabelle. (*Hist. des Deux Restaurations*, tome VIII, page 166-167, 3^e édition.)

2. C'est-à-dire aux membres du parti libéral catholique belge, expulsés par le ministère hollandais. MM. de Potter, Coche-Mommens, Tielemans, Barthels, de Nève et Vandenstraeten avaient été emprisonnés le 11 février 1830 et livrés à la cour suprême de Bruxelles. Le 30 avril, ils furent condamnés : M. de Potter à huit ans, MM. Tielemans et Barthels à sept ans, M. de Nève à cinq ans de bannissement. MM. Coche-Mommens et Vandenstraeten furent acquittés. Le gouvernement français refusa un asile aux quatre bannis lorsque leur condamnation fut devenue définitive. Les historiens qui veulent justifier ce déni d'hospitalité, disent que le refus de M. de Polignac masquait le projet d'envahir la Belgique si les Prussiens y mettaient le pied. En attendant, il ne fallait pas leur fournir le prétexte de l'intervention à laquelle ils semblaient se préparer.

359. — A M^{me} LA COMTESSE DE SENFFT.

Le 25 juin 1830.

Votre lettre du 12 m'a fait un véritable bien par les espérances qu'elle me donne. J'attends beaucoup du zèle et de la sage activité de l'excellent comte de Salis. Je ne doute pas non plus des sentiments des Ric., et tout cela ensemble doit mener à une conclusion heureuse; oh! combien je la désire, et que j'aurai de joie lorsque j'en serai tout à fait assuré!

Vous avez vu les premiers succès de notre armée d'Afrique; il est désormais presque impossible que le but de l'expédition ne soit pas atteint; car la plus grande difficulté, et à peu près la seule, était de prendre terre. Reste ensuite à savoir ce que l'on fera d'Alger; probablement ce que l'Angleterre voudra; notre ministère a bien d'autres soucis; sa position devient chaque jour plus embarrassée et plus alarmante. D'après les renseignements envoyés par les préfets, il ne compte que sur deux cent dix voix: c'est deux cent vingt contre; mais il espère que l'opposition se divisera, et c'est de cette espérance qu'il fait dépendre l'avenir. Pour moi, je crois que les préfets se trompent, et que le libéralisme sera plus fort qu'ils ne l'ont annoncé dans la Chambre nouvelle. Le pouvoir n'a plus ni racine, ni appui réel dans la nation; aussi ses défenseurs à gages ne savent-ils dire autre chose sinon « qu'il y a guerre entre la majorité de la France et le Roi, et que ceux que le Roi paie doivent se déclarer pour lui dans cette guerre »: on n'ira pas bien loin avec toutes ces raisons-là. Le fait est que le gouvernement, oppressif pour tout le monde, a réduit, en ce qui le concerne, toutes les questions politiques à une seule, celle de son intérêt et de son existence personnelle: ce n'est pas ainsi qu'on se soutient, au moins en ce temps-ci. Ce qu'il y a de plus déplorable, ce sont les basses extravagances du clergé; si la Religion se perd en France, c'est lui, lui seul qui l'aura perdue. Vous ne vous faites pas d'idée, même par les Mandements de Messieurs, de l'idiotisme de la gent dévote. Je suis bien obligé

de dire que les Jésuites jouent là dedans le rôle principal; ils sont devenus, en vérité, les grenadiers de la folie. Croiriez-vous qu'ils s'en vont mystérieusement de ville en ville, rassemblant hommes et femmes, la nuit, dans certaines maisons, pour leur prêcher des sermons politiques? s'ils avaient juré d'abolir le catholicisme en France, ils ne s'y prendraient pas mieux. Jamais l'imbécillité humaine, unie aux plus petites et aux plus viles passions, ne se montra sous un jour plus visiblement hideux. Les Sulpiciens, dans un autre genre, font merveille de leur côté. Que dire? que faire? *Domine, salva nos. perimus!* Je parle de l'abondance du cœur, comme je vois, comme je sens, et, autant qu'on peut se connaître, sans prévention aucune. Dieu m'est témoin que je ne désire que le triomphe de sa cause; les hommes ne me sont rien; mais que la Foi meure par ceux mêmes qui ont reçu mission pour la soutenir, et la propager, j'avoue que mon âme manque de force pour supporter le poids de cette pensée.

360. — A M. LE MARQUIS DE CORIOLIS.

A la Chenaie, le 7 juillet 1830.

Grâce à Dieu, mon cher ami, toutes les nouvelles qu'on reçoit de l'armée sont propres à calmer les inquiétudes de M^{me} de Coriolis et les vôtres. J'espère que vous reverrez bientôt monsieur votre fils bien portant et avancé en grade. En attendant, je prie et continuerai de prier pour lui. Tout ce qui vous est cher me l'est trop aussi, pour que j'oublie aucun de ceux qui vous appartiennent.

J'ai été peiné et affligé de la mort de ce malheureux évêque¹. Et quelle mort! Pas un moment, à ce qu'il paraît, pour se reconnaître, pour jeter un regard sérieux dans cet

1. « ...Voilà donc mort ce malheureux évêque de Beauvais! J'ense mieux aimé voir mortes ses ordonnances. La dernière fois que je le vis, il me fit une pitié que je ne saurais vous dire. Il me poursuivait de sa misérable controverse comme fait un homme qui craint d'être mal avec lui-même. Le Nonce (Lambruschini) m'en parlait hier dans le même sens. Il aura cru bien faire et trop tard aura vu le mal. » — *M. de Coriolis à Lamenaïs, 1^{er} juillet 1830.*

abîme de sa conscience, à la lueur de cette lumière pénétrante, inexorable, qui nous apparaît aux derniers moments comme le crépuscule de l'éternité. Il y a là un secret jugement qui épouvante. Celui du ministère semble avoir été prononcé clairement dans les collèges électoraux; je ne sais s'il en appellera, ni à qui il lui serait désormais possible d'en appeler, sans déterminer immédiatement une crise violente. On dit que M. de Polignac assure qu'il a une mission; je crois davantage à sa démission. Il me paraît très-peu probable que le roi se résolve à pousser les choses aux dernières extrémités; cela ne mènerait qu'à la guerre civile, et l'on ne doit pas se faire illusion sur ses résultats. Le prestige de la Royauté est complètement détruit; elle ne pourrait compter dans cette lutte que sur la force, et quelle force a-t-elle? Hors un noyau, plus faible chaque jour, de vieux royalistes, dans la Vendée et dans la Bretagne, je ne vois que l'armée. Or, qu'est-ce qu'une armée contre une nation? et croit-on qu'elle consente longtemps à faire le métier de bourreau? Les opinions qui sont partout, ne se sont pas d'ailleurs arrêtées à la porte de la caserne; elles fermentent sous le shako du voltigeur, comme sous la toque de l'avocat, et quand le signal sera donné, les baïonnettes seront libérales comme le scrutin et comme la tribune. Appellera-t-on de nouveau les étrangers? Livrera-t-on la France à une troisième invasion et à ses suites incalculables? Malheur à qui voudrait, à qui oserait régner à ce prix! Enfin, si rien ne change dans les arrangements pris, nous en saurons bientôt davantage sur cet avenir si incertain et si alarmant qu'on nous a fait. Dans tous les cas, une grande commotion me semble inévitable, et la France ne sera pas seule ébranlée; tout le midi de l'Europe a les yeux fixés sur elle, et vingt millions d'hommes, en Italie, en Espagne, en Portugal, se lèveront soudain au premier cri de liberté qui partira d'ici. Rien ne peut subsister tel qu'il est. Sans s'expliquer ce qu'il veut, le genre humain veut un autre état; Dieu sait le reste. Ce que je sais bien, mon cher ami, c'est que, dans ce monde qui chancelle, personne ne vous est plus fermement dévoué que celui qui vous écrit ces tristes lignes.

361. — A M. LE COMTE DE SENFFT.

Le 13 juillet 1830.

J'ai reçu, mon excellent ami, votre aimable lettre du 3, presque en même temps que celle de la comtesse Louise, à qui je rends mille grâces de son souvenir et de ses bontés. L'espérance que vous me donnez d'un changement prochain et tel que vous le désirez dans votre position, me console extrêmement : votre paix sera ma paix, votre bonheur mon bonheur, car ce n'est qu'en ceux qu'on aime, qu'on est heureux dans ce triste monde. Je prends aussi une bien vive part à la joie qu'a dû ressentir le comte Riccini des nouvelles marques de confiance qu'il a reçues de son prince, et je vous prie de lui transmettre mes sincères félicitations quand vous lui écrirez.

Je connais les ouvrages de M. de Potter, dont vous a parlé le comte de Salis, qui certes ne les juge pas trop sévèrement. Il y a plus. M. de Potter n'a jamais cessé de déclarer que ses opinions philosophiques étaient toujours les mêmes; mais aussi, depuis que par son entremise l'union des deux oppositions catholique et libérale s'est opérée dans les Pays-Bas, il a constamment réclaté, avec une grande force et une grande loyauté, la liberté de l'Église, au point même de s'exposer aux soupçons et aux reproches de son propre parti, tant en France que dans la Belgique. Il est bien certain que le jugement, dont lui et ses trois compagnons sont les victimes, est une monstrueuse iniquité. S'il n'avait été que libéral, ou conspirateur, ou assassin, quel est l'État qui lui eût refusé un asile? MM. de Nève et Barthels, que l'on ne traite pas mieux que lui, sont, dans tous les sens, des hommes honorables, et dont les principes religieux ne sont pas suspects, ou du moins ne devraient pas l'être dans le royaume très-chrétien. Que le roi de Prusse, protestant fanatique, se fasse valet de bourreau sous M. Van-Maanen, cela étonne peu¹ : mais ce

1. Allusion au complot d'intervention tramé entre le roi de Hollande et le roi de Prusse, complot déjoué par l'attitude menaçante que M. de Poli-

rôle, sous tous les rapports, était indigne d'un ministre français. Ce que cette affaire a montré, c'est que l'union du catholicisme et de la liberté est aujourd'hui ce que les gouvernements craignent le plus et pardonnent le moins; d'où l'on peut conclure que dans cette union est la véritable force, et par conséquent l'avenir : puisse-t-elle s'opérer universellement ! c'est le plus ardent de mes vœux, comme ce sera le but de mes derniers efforts. Le salut est là, là seulement. En France, on commence à le comprendre, mais faiblement encore. Le clergé, du moins une partie, et presque tout l'épiscopat, regarde et ne voit pas, écoute et n'entend pas, enfoncé qu'il est dans les ténèbres de ses vieux et stupides préjugés. Liant, d'une manière inséparable, la cause de la Religion à celle du Pouvoir qui l'opprime, il prépare de toutes ses forces une apostasie générale, sans pouvoir attendre autre chose qu'une violente persécution, si le libéralisme irrité triomphe, et des chaînes aussi honteuses que pesantes, si le parti opposé l'emporte : voilà sa profonde et noble politique. Au reste, tout annonce une dissolution, et le châtiment suivra de près la faute ; alors on commencera peu à peu à s'éclairer ; car l'homme est ainsi fait : la lumière du soleil le laisse dans l'obscurité ; il ne discerne rien qu'à laueur des feux qui consomment et dévastent.

La comtesse Louise me fait espérer, dans sa dernière lettre, que M^{me} de Senfft ne tardera pas à recouvrer l'usage du doigt luxé par l'étourderie de Tisa. Ces sortes de guérisons sont assez lentes, et surtout ennuyeuses, mais au moins n'offrent-elles aucune incertitude.

M. Robertson a passé les dix derniers mois avec nous ; il

gnae prit, assure-t-il, et qui, par parenthèse, lui ôta fort heureusement le concours des troupes campées à Saint-Omer et à Lunéville. Elles restèrent sur la frontière-nord, et le ministre français résidant à Bruxelles eut ordre de déclarer au gouvernement des Pays-Bas que « si un seul soldat prussien foulait le territoire belge, les deux camps de Saint-Omer et de Lunéville, immédiatement levés, se dirigeraient sur Bruxelles à marches forcées. » Ces représentations produisirent leur effet : l'intervention n'eut pas lieu. M. de Polignac ajoute en note que « les papiers relatifs à cet incident doivent se trouver au ministère des affaires étrangères. » — V. *Études historiques et politiques*.

doit très-prochainement retourner en Angleterre, où il vous donnera son adresse avant de partir d'ici : je ne sais pas quels sont ses projets ultérieurs; il n'en a pas, je crois, de bien arrêtés. En attendant qu'il vous écrive lui-même, il vous prie d'agréer ses respects. Tout à vous, cher ami.

362. — A M. LE BARON DE VITROLLES.

Le 23 juillet 1830.

J'ai suivi avec un double intérêt, mon bon ami, les progrès de notre campagne d'Alger, et, grâce à Dieu, je puis désormais me réjouir et du succès de nos armes, et de ce que vos inquiétudes sont à peu près à leur terme¹. Vont venir maintenant, je pense, les promotions qu'on ne peut refuser au courage et à l'habileté de nos officiers de marine, et dans lesquelles il est impossible que Guillaume n'ait pas une part honorable; j'attends ce moment avec impatience : ce sera pour moi, au milieu de tant de choses tristes, une vraie consolation.

J'avais bien compté sur une majorité libérale, mais je ne prévoyais pas qu'elle serait si forte². Que va faire M. de Polignac?

1. Le second fils de M. de Vitrolles faisait, nous l'avons déjà dit, partie de la flotte expéditionnaire. Il se distingua au débarquement, où il était particulièrement chargé de la direction des *bateaux-bœufs*, service difficile et périlleux.

2. Malgré les efforts inouïs du ministère Polignac, l'intervention directe du souverain qui, dix jours avant l'ouverture des collèges électoraux, adressa une proclamation solennelle *aux Français*, l'ajournement des élections dans les principales villes du royaume où l'opposition était en force, etc., etc., l'opposition l'emporta, dans les élections du 23 juin, à une majorité immense. Sur 189 députés à élire par les collèges d'arrondissement, le cabinet n'obtint que 55 nominations. Les ministres espéraient que les grands collèges, réunis le 3 juillet, rétabliraient la balance. Mais ils ne l'emportèrent, là, que d'un petit nombre de nominations. En somme, il devenait évident, dès les derniers jours de juin, par le résultat de la lutte engagée d'abord dans cette première série de départements, au nombre de 60, que les élections générales mettraient le ministère en face d'une Chambre tout à fait hostile. On en doutait si peu, que le coup d'État fut mis en délibération dès le 4 juillet, c'est-à-dire avant que l'on ne connût le résultat des élections générales.

peut-être ne le sait-il pas plus que moi : rien, jusqu'ici, n'a annoncé qu'il eût un plan arrêté et des résolutions prises d'avance. Ce qui au moins paraît certain, c'est la nécessité prochaine où il va se trouver d'abandonner le ministère, ou de se défendre par des coups d'État. Je penche beaucoup à croire qu'il prendra le premier parti. Alors qu'est-il venu faire là ? pourquoi y est-il resté un an dans une position telle que sa seule présence a prêté plus de force au parti qu'il voulait combattre, qu'il n'en aurait acquis dans quatre années de lutte ordinaire ? Cet homme m'est inexplicable, ou plutôt je me l'explique parfaitement : que Dieu lui soit en aide ! Il n'y entend pas malice. De tous les ministres qui peuvent réclamer une part plus ou moins grande dans les événements qui se préparent, je le déclare le plus innocent. Il sera curieux de voir les procédés de la Chambre : entre elle et le ministère, ce sera à qui ne fournira point de prétexte contre soi. Je pense donc que d'abord on s'observera extrêmement de part et d'autre : mais il faudra pourtant bien en venir au fonds, et alors plus on se sera contraint, plus la violence peut-être sera grande. Quoi qu'il arrive, il est très-clair qu'une nouvelle dissolution est dorénavant hors de cause ; elle donnerait à l'opposition quarante voix de plus. C'est là ce qui rend la circonstance actuelle toute particulière, et ne doit pas peu embarrasser les hommes qui ont poussé aveuglément les choses si loin. Je dis aveuglément, parce qu'encore une fois, l'absence de pensées et de volonté fixe, me semble patente dans leur affaire. En province, je vois tout le monde satisfait de la prise d'Alger¹, mais sans qu'il en résulte aucun sentiment favorable au ministère : on

1. L'armée française était entrée dans Alger le 5 juillet au matin, vingt et un jours après le débarquement. La nouvelle de ce fait d'armes arriva le 9 juillet à Paris, par voie télégraphique. Le 10, l'archevêque de Paris publia un Mandement pour annoncer le *Te Deum* auquel Charles X devait assister. — « Trois semaines, ajoutait-il, ont suffi pour humilier et réduire à la faiblesse d'un enfant ce musulman naguère si superbe. *Ainsi soient traités, partout et toujours, les ennemis de notre Seigneur et Roi ; ainsi soient confondus tous ceux qui osent se soulever contre lui !* » — Relire, maintenant, ce que Lamennais écrivait le 25 juin à la comtesse de Scufft, sur « les basses extravagances du clergé » et « l'idiotisme de la gent dévote. »

est étonné de voir à quel point il est dépourvu d'appui dans l'opinion: celle qu'on nomme libérale fait chaque jour de tels progrès, que, laissant à part la partie du peuple qui ne s'occupe aucunement de politique, je ne crains pas de dire que les neuf dixièmes de la population appartiennent maintenant au libéralisme. Jugez de là combien sont pitoyables les rodomontades royalistes de *la Quotidienne* et du *Drapeau blanc*. Le papier me manque. Adieu, très-cher: aimez-moi toujours comme je vous aime.

363. — A M^{me} LA COMTESSE DE SENFFT.

Le 23 juillet 1830.

Enfin je vois votre écriture; c'est beaucoup que de commencer: peu à peu la roideur se détendra¹, et après beaucoup de souffrances et d'ennui, comme, dans la politique, après la guerre, tout finira par le *statu quo*. Mes vœux accompagnent le comte de Salis, et aussi mes espérances. Je ne doute point que les R.² ne fassent tout ce qui dépendra d'eux. Il doit être si doux d'obliger! Je les renonce pour *excellences*, s'ils ne se montrent pas *excellents*.

M. Robertson devait vous écrire; il n'en a rien fait, attendu qu'il n'a eu que quatre jours pour arranger sa malle. Mais enfin voici son adresse que j'ai obtenue, une demi-heure avant son départ: *J.-B. Robertson, Esq^r, Cranford Collage, near Hounslow, Middlesex, London.*

Malgré mes plaisanteries, c'est au fond un excellent jeune homme, mais un peu, sauf quelques variantes, du naturel du comte de Salis.

Je ne suis pas surpris que la comtesse Louise ait été frappée de cette mort³; il est difficile de ne pas y reconnaître le doigt de Dieu: mais cela n'arrête personne; on en cause un moment, et puis l'on parle d'autre chose, et l'on continue de

1. M^{me} de Senfft avait eu le doigt luxé à la suite d'une chute dont il a été plusieurs fois question.

2. Les Riccini.

3. La mort de M. Feutrier, évêque de Beauvais.

marcher tranquillement dans la même voie; on profite de cette même mort et de toutes les autres pour planter le gallicanisme dans de nouveaux diocèses, pour pervertir l'enseignement de plus en plus, jusqu'à ce que, d'heure en heure, enfin il en sonne une — la dernière! — et alors la lumière, mais une lumière brûlante, et alors l'éternité!

J'ai bien regretté ce bon marquis d'Yenne. Que deviennent ses nièces? sont-elles bien traitées?

Je viens de recevoir des détails intéressants sur la Belgique: le clergé y est généralement très-bon, mais l'épiscopat aussi faible et peut-être plus que le nôtre. C'est par la tête que tout manque. La religion de la peur sera la dernière idolâtrie. Nous connaissons assurément plus d'un pontife de ce culte, qui s'exerce à plat ventre, et qui a de la boue pour encens. J'ai toujours été très-frappé du passage où l'Apôtre saint Jean, faisant l'énumération des grands criminels à qui l'enfer est réservé, nomme particulièrement les *timides*. *Et nunc, Messieurs, intelligite!*

Vous avez vu comment *la Gazette*, après un an d'adulations payées à beaux deniers comptants, s'était enfin retournée contre notre chétif ministère. Est-ce assez d'humiliation d'un côté et d'infamie de l'autre? On ne sait encore si la session sera, ou ne sera pas retardée, ni ce que M. de Polignac imaginera pour se maintenir contre l'énorme opposition que les électeurs lui ont préparée; il assure, à qui veut l'entendre, qu'il a une mission. Vraiment je le crois bien. S'il n'avait pas été envoyé, comment le renverrait-on? pour dernier malheur, *la Quotidienne* lui reste. Vous savez qu'elle est maintenant sous l'influence de Ferdinand de Bertier, qui en est devenu le principal propriétaire, et, — en vérité, on le croirait, — le rédacteur principal. Ainsi, fidèle jusqu'au bout au *trône et à l'autel*, le brave homme leur a consacré les économies de son esprit. Pour être parfaitement tranquille sur ce qui les concerne, je n'attends plus qu'une ode de M. de Marcellus.

364. — A M. LE MARQUIS DE CORIOLIS.

Le 24 juillet 1830.

La prise d'Alger, mon cher ami, aura, grâce à Dieu, calmé vos inquiétudes. Veuillez dire, je vous prie, à M^{me} de Coriolis combien je m'en réjouis et pour elle et pour vous. J'espère que vous reverrez bientôt monsieur votre fils, car, sans doute, une partie de l'armée ne tardera pas à revenir en France. Ce retour sera triste pour M. de Bourmont, lorsqu'en touchant la terre natale, il jettera un regard autour de lui, et se dira : « Tous ceux qui naguères l'avaient quittée avec moi, ne sont pas là ! » Le crêpe funèbre, attaché par la Providence au bâton de maréchal de France, est l'emblème du bonheur humain.

Il s'est cru un moment heureux aussi, ce pauvre aveugle qui rêvait puissance, honneurs, richesses, dans son brillant salon², tandis qu'à quatre pas de là on creusait sa fosse ; ce que vous me dites des qualités que vous lui avez connues, et surtout de sa clarté, m'a causé une joie véritable : que Dieu lui ait fait miséricorde ! je le souhaite de toute mon âme.

Il y a, dans Shakespeare, une scène terrible : le cardinal Beaufort, oncle du roi, a fait assassiner le duc de Gloucester ; la justice divine le frappe soudainement ; le voilà sur le lit d'angoisse, la raison troublée, se débattant contre sa conscience et contre la mort ; Henri VI vient lui rendre visite ; le moribond ne le reconnaît pas : « Si tu es la Mort, dit-il,

1. M. Amédée de Bourmont, l'un des quatre fils que le général en chef de l'armée expéditionnaire avait emmenés avec lui, fut le seul officier mortellement blessé dans le combat du 24 juin 1830.

2. Allusion à la mort de Mgr Feutrier, évêque de Beauvais, ancien ministre des cultes, etc. Nous avons déjà vu dans quels termes M. de Coriolis l'avait annoncée à Lamennais. Le même correspondant dit encore dans une autre lettre (11 juillet 1830), après avoir parlé des vertus privées de Mgr Feutrier : « Ce misérable ministère l'a perdu. Espérons que ce n'est qu'en cette vie, et qu'arrivé si soudainement au pied du trône de

« je te donnerai tous les trésors de l'Angleterre, assez
 « pour acheter une autre île semblable, pourvu seulement
 « que tu me laisses vivre, et que je ne sente aucune dou-
 « leur.

« WARWICK. Beaufort, c'est ton souverain qui te parle.

« LE CARDINAL. Qu'on me fasse mon procès quand on vou-
 « dra... N'est-il pas mort dans son lit? où fallait-il qu'il mou-
 « rût? Puis-je faire que les hommes vivent, qu'ils le veuillent
 « ou non?... Oh! ne me torturez pas davantage, je confes-
 « serai tout!.... Encore vivant? Montrez-moi donc où il est,
 « je donnerai mille livres pour le voir!... Il n'a point d'yeux;
 « la poussière l'a aveuglé.... Rabaissez sa chevelure. Voyez!
 « voyez! le voilà debout, épiant mon âme pour la saisir
 « quand elle s'envolera!.... Donnez-moi quelque chose à
 « boire!... Dites à l'apothicaire de m'apporter le poison que
 « j'ai acheté de lui.

« LE ROI. Éternel maître des cieux, daigne abaisser un
 « regard de compassion sur ce misérable! chasse l'ennemi
 « qui assiège sa malheureuse âme, et délivre-le du noir dé-
 « sespoir qui oppresse son sein!

« WARWICK. Voyez comme les tranes de la mort font gri-
 « macer sa face.

« SALISBURY. Ne le troublez pas: laissez-le passer en paix.

« LE ROI. Paix à ton âme, s'il plaît ainsi à Dieu! Lord car-
 « dinal, si tu espères dans le bonheur du ciel, lève la main,
 « et fais signal de cette espérance. — (*Il meurt sans faire*
 « *aucun signe.*)¹

J'ai bien peur que le ministère ne finisse à peu près comme
 cela. Jusqu'à présent, du moins, je ne vois aucun signal d'es-

Dieu, cette main pleine de bonnes œuvres se sera fait absoudre d'avoir
 tenu la fatale plume du mois de juin. Ce souvenir ne le quittait plus. Il
 me vint voir peu de temps avant sa mort, et quoique je pusse faire pour
 éviter d'engager la conversation sur ce chapitre, il y revenait toujours
 comme un homme obsédé. Il manquait totalement de portée d'esprit. Ce
 million lui avait renversé la cervelle (il n'en fallait pas beaucoup), et
 Dieu, je pense, lui aura pardonné, car, en honneur, il ne savait ce qu'il
 faisait... »

1. *Second part of King Henry VI*, act. III. sc. 3.

pérance ; il n'a pourtant tué personne, le pauvre¹, mais nos destinées sont impénétrables.

Le résultat des élections montre avec quelle rapidité le parti qu'on appelait royaliste achève de se dissoudre. Ici, autour de moi, je suis étonné de voir le changement qui s'est opéré dans une foule d'hommes qui ne croient pas avoir changé. Presque tout ce qui restait du vieux prestige de la royauté s'est évanoui. Il ne reste que la triste réalité, et, dans aucun genre, la réalité n'inspire beaucoup d'enthousiasme. Il n'y a de contentement nulle part, et partout désir d'autre chose. Cet autre chose, quoi qu'il soit, ne se fera pas, je crois, attendre longtemps.² Il faut que tout finisse : ainsi va le monde. Ce qui ne finira point, mon cher ami, c'est ce tendre attachement que je vous ai voué.

365. — AU MÊME.

La Chenaie, le 6 août 1830.

On se cherche, mon cher ami, et l'on se retrouve comme des soldats après un jour de bataille. Êtes-vous encore vivant ? n'êtes-vous point blessé ? pourriez-vous me donner des nouvelles de celui-ci, de celui-là ? Et par exemple, moi, je vous en demanderai de notre ami de Fl.³, dont je ne sais rien, non plus que de B.⁴ Ici, tout s'est, grâce à Dieu, passé fort tranquillement, et, sauf la couleur du drapeau, on ne dirait pas qu'il y eût rien de changé. Dieu veuille que cela dure ! Les vaincus ont, de toute manière, mérité leur défaite, et

1. Après les journées de juillet, M. de Coriolis répond en ces termes : « Vous voyez que le pauvre a tué quelqu'un... » En effet, les relevés officiels établissent ainsi les pertes des deux côtés. Citoyens tués ou blessés, 5,288. Troupes royales, 741.

2. M. de Coriolis, répondant à cette lettre, s'exprime ainsi (1^{er} août 1830) : « Votre lettre du 24, timbrée de Dinan le 27, m'est parvenue le 29 juillet. Elle portait l'expression vivante et anticipée de ce que j'avais sous les yeux. J'ai hâte d'avoir de vos nouvelles, et d'apprendre que votre paix n'a pas été troublée. Je n'entends pas celle de votre âme, dont la trempe m'est connue : *Si fractus illabatur...* »

3. *Notre ami de Florence*. — M. de Vitrolles.

4. M. Berryer.

cette défaite est sans retour. Il est à désirer que cette conviction devienne universelle, car de fausses espérances pourraient produire des maux infinis. Chacun doit aujourd'hui chercher sa sûreté dans la sûreté de tous, c'est-à-dire dans une liberté commune. La liberté, c'est le droit et la faculté de se défendre contre toute volonté arbitraire et oppressive. Il est à souhaiter ardemment que ce principe prévaille dans le gouvernement qu'on va nous donner, sans quoi nous tomberons sous un despotisme qui sera d'abord d'autant plus violent que sa puissance réelle sera plus faible. Il est évident que les vainqueurs sont déjà divisés entre eux ; au fond de leur âme, les uns voudraient la République pure et simple ; les autres, quelque chose de semblable au despotisme de Bonaparte : si ces derniers obtiennent quelques importantes concessions, la guerre commencera le lendemain, et l'on se poussera mutuellement, comme autrefois en Angleterre, à des persécutions, et peut-être à des proscriptions. Quiconque est capable de prévoyance, doit donc désirer que la lutte entre ces deux partis soit rendue impossible, par un mode d'institutions qui fasse du prétendu roi qu'on va présenter à la nation un simple mannequin¹. Alors tous ceux, quels qu'ils soient, qui auront des intérêts communs, pourront et devront, s'ils ont quelque courage et quelque sagesse, s'organiser, sans arrière-pensées, publiquement et légalement, pour la défense de ces intérêts. Mais pour cela, il ne faut pas que l'on s'isole, que l'on se parque, pour ainsi dire, et que l'on mette un sot et funeste honneur à n'être rien et à ne se mêler de rien. L'homme ferme et qui ne se laisse point do-

1. « Excellents conseils, répond M. de Coriolis ; mais, cher maître, pensez-vous que tout ceci soit aussi facile qu'il le paraît sur le papier ? Quand on n'a pas su s'organiser *avant*, s'organisera-t-on *après* ? Non, non : il faut que les peuples fassent leur nuit. On verra (qui verra) au point du jour. A l'égard du « mannequin, » vous avez pleine satisfaction ; mais de croire que la lutte entre les deux partis soit rendue impossible par un tel mode d'institutions, non, non encore. Je m'attends à la République, et cela m'est fort égal. Je dis que je m'y attends, parce que les républicains seuls sont conséquents, et que, à moins d'un esprit de trempe rare, les révolutions ne s'arrêtent guère qu'aux extrêmes conséquences... » *M. de Coriolis à Lamennais*, 17 août 1830.

miner par des illusions, ne s'abandonne jamais lui-même; il tourne le dos au passé, et marche la tête haute vers l'avenir pour y prendre sa place. Dieu veuille que cela soit compris!

Je fais des vœux pour que tant de secousses n'altèrent pas la santé de M^{me} de Coriolis; que Dieu lui donne, ainsi qu'à vous, mon cher ami, paix, courage, repos; j'ajouterais : et bonheur, s'il y en avait sur cette triste terre!

366. — A M^{me} LA COMTESSE DE SENFFT.

Le 6 août 1830.

Vous avez appris par les journaux les événements de ces quinze derniers jours. Il y a trop longtemps qu'ils étaient prévus. pour qu'ils puissent surprendre personne.

Charles X et les siens ont voulu se perdre; ils se sont perdus. La question est maintenant décidée à jamais. Il y a étonnement, stupeur dans ceux qui leur étaient dévoués, mais de regret véritable, bien peu. Il faut, si l'on est sage, commencer franchement de nouvelles destinées, car le passé est irrévocable. Le duc d'Orléans va recevoir la couronne¹; elle sera pesante sur sa tête. Le plus grand nombre préférerait une République franchement déclarée, *et je suis de ceux-là*; mais j'espère que la royauté sera purement nominative. Si on laisse à celui qui portera le titre de Roi seule-

1. L'abdication de Charles X et la renonciation du duc d'Angoulême à son droit d'hérédité royale sont du 2 août 1830. Le 7 fut votée par les députés la proposition Bérard (déclaration de la vacance du trône, modification à la Charte constitutionnelle de 1814, appel du duc d'Orléans au trône de France). Trente-trois voix seulement rejetèrent la proposition, votée par deux cent dix-neuf députés (la droite était sortie de la salle au moment de l'ouverture du scrutin). La Chambre des Pairs adopta purement et simplement la déclaration de la Chambre des Députés, sur la proposition de M. de Choiseul et après une éloquente apostrophe de M. de Chateaubriand, qui, en donnant aux Bourbons de la branche aînée un suprême témoignage de sa fidélité traditionnelle, proclamait l'anéantissement du principe monarchique, en tant que « religion » et « idolâtrie. » Quarante-neuf pairs votèrent la proposition, dix seulement la repoussèrent. Quinze, bien que le bulletin fût secret, déposèrent un *billet blanc* dans l'urne.

Louis Philippe fut proclamé roi et prêta serment le 9 août.

ment l'espérance d'un pouvoir réel, à l'instant même la guerre commencera entre lui et le parti républicain, et nous pouvons voir des scènes affreuses, parce qu'on se poussera mutuellement, comme autrefois en Angleterre, à des persécutions en masse, et peut-être à des proscriptions. Du reste, nous sommes, jusqu'à présent, très-tranquilles en Bretagne. Il faut attendre la suite. On ne peut encore rien prévoir.

367. — A M. LE MARQUIS DE CORIOLIS.

Le 26 août 1830.

Vous avez mille fois raison, mon cher ami; ceci doit, tôt ou tard, finir par la République, j'entends République de droit; car nous avons déjà celle de fait; et, comme d'ici à longtems peut-être, nul autre gouvernement ne sera possible en France. J'aimerais mieux, pour la tranquillité de l'avenir immédiat, qu'on mît plus d'unité dans les institutions qu'on nous fabrique: car tout qui s'y trouvera d'opposé à l'esprit républicain, ne pourra ni durer, ni être changé sans de nouvelles secousses, qui ne seront pas médiocrement dangereuses. Vous avez encore raison de juger l'union fort difficile; toutefois, elle est commandée par des intérêts si graves pour tous, si pressants pour chacun, que je ne désespère pourtant pas d'un certain concours pour le maintien de l'ordre et de la défense des droits communs.

Il faut que tout ait son commencement, et se développe, et croisse peu à peu. Enfin une tentative de ce genre, échouât-elle dans le présent, fût-elle étouffée sous l'indolence, la lâcheté et les préjugés, ne serait pas encore inutile. Car enfin, on se lassera de se laisser passivement faire son sort par les autres, et d'abandonner complètement le soin de sa propre conservation: cela est dans la nature humaine, et si cela ne suffit pas pour vous donner quelque confiance, je dirai que cela est dans l'instinct même de la brute. Sur ce dernier motif au moins, je pense qu'on ne doit pas entièrement désespérer des royalistes.... Mais que dis-je, des royalistes? la première chose est d'oublier ce nom; j'y substituerai celui

d'*Egoïstes*, si je ne craignais que l'on ne trouvât la nuance imperceptible; enfin, ce que je veux dire, c'est qu'on ne doit plus songer qu'à se défendre personnellement. Il s'agit pour chacun de sauver sa religion, sa vie, ses propriétés. Or nulle sûreté que dans la force— nous le savons assez,—et nulle force que dans l'union. Si chacun rentre chez soi et ferme sa porte, il ne faudra que deux coquins et un levier pour la briser. La belle fidélité que voilà! Le bel honneur que de se livrer soi et les siens, et plus des trois quarts de la France, aux caprices tyranniques de quiconque comprendra que lorsqu'on est deux, on est plus fort qu'un! Je sais ce qu'imposent certaines positions rares et particulières; mais la foule, mais vingt millions d'hommes, ils ont bien à s'occuper de cela!

J'ai un peu ri de cette nuée de solliciteurs qui, prenant leur vol des départements, viennent à tire-d'aile s'abattre dans tous les ministères; ils ont cru que tout le monde allait être au moins préfet : ce sont *les oies de frère Philippe*. Si j'avais à prendre mon vol, je sais bien où je m'abattrais et ce que je solliciterais. Qu'une heure de conversation ferait de bien en ce moment! ce qui m'en fait à tous les moments, c'est de savoir que vous m'aimez, et de sentir que je vous le rends de tout mon cœur. — Ne sachant où prendre M. de Vitrolles, j'ai espéré que vous voudriez bien lui faire parvenir le billet inclus.

368. — A M^{lle} ANGÉLIQUE DE TRÉMEREC.

A la Chenaie, le 27 août 1830.

J'ai pensé, depuis trois semaines, bien des fois à vous et à ma chère petite Clara, et pourtant je ne vous ai point écrit, mon excellente amie, parce que j'ai été, comme vous le pouvez croire, plus que jamais surchargé d'occupations. L'abbé Gerbet était à Paris pendant la bagarre, et il y est encore; j'y serais moi-même, s'il m'avait été possible de quitter ce lieu, et difficilement pourrai-je me dispenser de ce voyage, dès que je serai plus libre que je ne le suis maintenant. Toutefois, je n'ai encore aucun projet bien fixe là-dessus. Comme vous, j'aurais un grand désir de revoir nos bonnes amies,

qui ne m'ont point écrit depuis assez longtemps ; mais j'ai eu de leurs nouvelles par l'abbé Gerbet, sans aucun détail, cependant. J'ignorais qu'elles eussent été obligées de se séparer de logement, ce qui aura été bien pénible pour elles. Je partage vos craintes pour la santé de notre bonne Villiers. Quant à Ninette, j'ai appris vaguement par mon beau-frère ses projets de voyage : il s'agissait, à ce qu'il paraît, en dernier lieu, du pays de Gex. Si elle se décide à quitter Paris, elle ne pourrait mieux faire, je crois, que de se retirer chez sa belle-sœur ; mais, dans ces circonstances, ce ne sera probablement pas la raison qui la déterminera. Ce serait lui rendre un grand service que de l'empêcher de prendre un parti précipitamment, et par conséquent au hasard. Il n'y a certainement rien à craindre pour elle, au moins en ce moment ; elle pourrait arranger ses affaires à loisir, et voir ensuite ce qui lui conviendrait. Mais la peur ! En général on s'effraie beaucoup trop, non sans doute qu'on ne doive s'attendre à de grands maux, mais parce qu'avec du courage, de la raison et du sang-froid, on pourrait en prévenir une partie. Ceux qui étaient les plus tranquilles, et qui traitaient de fous les hommes prévoyants, sont aujourd'hui ceux qui tremblent davantage ; et dans leur frayeur et leur bêtise à jamais incurable, ils sont destinés encore à aggraver les calamités dont ils sont en partie la cause. Enfin, la volonté de Dieu !

Embrassez pour moi ma petite Clara. Je suis, comme vous le savez, mon excellente amie, et serai jusqu'à la mort tout à vous de cœur.

369. — A M. LE BARON DE VITROLLES.

Le 27 août 1830.

Votre lettre, mon bon ami, s'est croisée avec un petit billet, envoyé, il y a deux jours, sous l'enveloppe de M. de Cor..... Je n'avais que trop le pressentiment de vos désastres personnels ; ils m'affligent profondément. Hélas ! que cette

1. M. de Vitrolles perdait à la fois la pairie, la position de ministre d'État, et celle de ministre plénipotentiaire. De plus, une partie de sa fortune,

vie est triste ! Si j'avais pu quitter ce pays , je serais à Paris, et peut-être ne se passera-t-il pas beaucoup de temps sans que j'y aille. Je le désire vivement, car vous ne sauriez croire combien il me tarde de vous voir, et de causer avec vous du présent et de l'avenir. Il est impossible de se comprendre par lettres. Tout ce que vous dites est vrai, tout ce que vous prévoyez est juste. Assez de fois j'ai répété que la société ne pouvait, pendant longtemps encore, qu'osciller entre l'anarchie et le despotisme, et je le crois plus que jamais. Assurément ce qui se passe n'est point de nature à me faire changer d'opinion. Toutefois, il y a un parti à prendre en toute circonstance, et ce parti dépend de la manière dont on envisage les deux choses dont je parlais tout à l'heure, l'avenir et le présent. Parlons d'abord de l'avenir.

La Révolution, en ce qu'elle a de politique, est une réaction universelle des peuples contre le pouvoir arbitraire, ou le pouvoir qu'en ce sens on est convenu d'appeler absolu ; son résultat définitif sera de le renverser partout, pour mettre à la place, n'importe sous quelle forme, ce qu'on appelle encore des institutions libres, et ce résultat sera bon en lui-même. Mais, pour l'obtenir en réalité, et arriver ainsi à un état stable, il faut un principe d'ordre et de fixité qui manque aujourd'hui totalement. Ce principe est la Religion. On doit donc tendre à unir la Religion et la Liberté : et, de plus, nul moyen de conserver la Religion elle-même qu'en l'affranchissant de la dépendance du pouvoir temporel, de sorte que, sous ce nouveau rapport, on doit désirer, on doit demander la Liberté, qui est le salut même. Voilà pour l'avenir.

Quant au présent, deux choses sont évidentes : la première, que l'immense majorité de la nation repousse le despotisme ou le pouvoir absolu ; la seconde, qu'elle craint l'anarchie. Or, l'unique moyen d'éviter, s'il est possible, ou au moins d'abrégé l'anarchie, est d'organiser contre elle une résistance active, en unissant, en organisant ceux qui la redoutent, union qui ne peut s'opérer que dans le sens de l'opinion générale, c'est-à-dire par l'application du principe de

engagée dans de vastes spéculations admirablement conçues, et que la révolution de juillet fit avorter.

liberté. Et n'est-ce pas, en effet, en vertu de ce principe, et de ce principe seul, que vous pourrez réclamer contre l'oppression qui nous menace? Avez-vous autre chose à opposer à la tyrannie? Il est donc comme le centre autour duquel on doit se réunir avec franchise, avec courage. Hors de là, sont : passion, aveuglement, folie. Il est, certes, plus que vraisemblable que les efforts qu'on fera, et qui, vu les préjugés, ne peuvent être que partiels, n'auront aucun succès immédiat; mais ils porteront leur fruit plus tard. Il faut savoir se résigner à ce qui est inévitable, et regarder au delà du moment présent. Si quelque chose peut assurer les maux qui nous menacent, et les aggraver, c'est de travailler, comme *la Quotidienne*, à diviser les esprits de plus en plus, à propager la crainte, à augmenter le découragement : il semble qu'elle serait inconsolable si la France échappait aux désastres de l'anarchie. Est-ce bêtise? J'aime à le croire, pour n'être pas obligé d'y voir le plus grand des crimes. Pour moi, je crois que tout honnête homme, oubliant ce qui ne peut plus être sauvé, doit, quelles que soient ses opinions, et même ses prévoyances, soutenir le pouvoir qui maintient encore, et peut seul aujourd'hui maintenir un reste d'ordre. Montrez, je vous prie, cette lettre à B.¹, et faites-moi part tous deux de vos réflexions; car je ne cherche que la lumière. Vous sentez bien que, personnellement, le silence et l'inaction seraient, à tous égards, ce qui conviendrait le mieux à mes goûts, que je n'ai pas l'espérance d'être compris de sitôt, et qu'ainsi, en me prononçant, je n'écoute que ce qui me semble un impérieux devoir. Tout à vous, cher, bien tendrement et à jamais.

370. — A M^{me} LA COMTESSE DE SEUFFT.

Le 31 août 1830

Votre lettre du 23 me jette dans de vives alarmes². Il paraît qu'avant celle-là, vous m'en aviez écrit au moins une qui

1. M. Berryer.

2. Sur la santé de M^{me} la comtesse Louise de Seufft, que la mort allait bientôt ravir à la tendresse de ses parents.

s'est égarée, car dans la dernière que j'ai reçue, vous ne me parliez que d'une simple indisposition. Je ne suis pas surpris que, dans une personne dont les nerfs sont si mobiles, les causes morales aient aggravé les symptômes de la maladie. Tout ce qui se passe est bien propre à ébranler fortement les âmes, et il est difficile que les corps délicats et faibles ne s'en ressentent pas. J'espère néanmoins que le calme sera revenu peu à peu, et que votre première lettre m'annoncera un mieux décisif. Avec quelle impatience je l'attends ! Cette inquiétude, jointe à tant d'autres, doit prendre sur votre santé et sur celle de M. de Senfft, et c'est pour moi une nouvelle peine. Croyez du moins que personne n'est plus sensible aux vôtres, et ne les partage plus vivement. Hélas ! pourquoi faut-il qu'on puisse si rarement faire davantage les uns pour les autres dans cette triste vie !

Personne ne peut dire ce qui arrivera dans un mois, dans un an, demain : les choses sont plus fortes que les hommes. L'immense majorité de la nation voudrait l'ordre ; mais serait-il possible de le maintenir au milieu de tant d'éléments actifs et discordants ? Certes, il est au moins permis d'en douter. Je suis convaincu plus que jamais que tout ce que j'ai annoncé s'accomplira, que nulle force humaine ne saurait l'empêcher. Aussi mes vues sur la conduite à tenir dans le présent ne tiennent-elles en aucune façon à des espérances de paix et de tranquillité prochaines, mais à la conviction qu'il faut, de bonne heure, disposer les voies à ce qui doit succéder à ces grands bouleversements. Je vous ai déjà dit, quelles étaient mes idées à cet égard, et je ne doute pas non plus que l'avenir ne les vérifie pour le fond.

Le malheureux duc de Bourbon a succombé à une attaque d'apoplexie foudroyante¹. Quand on pense à la manière dont il vivait à soixante-douze ans, cette mort fait frissonner.

1. Le duc de Bourbon, père du duc d'Enghien, et le dernier représentant des Condé, veuf depuis le 10 janvier 1822 de la princesse Bathilde d'Orléans (sœur de Philippe-Égalité), avait connu en Angleterre une jeune femme, Sophie Daws ou Dawes, à qui, en 1818, il avait fait épouser le baron de Feuchères, et qui, depuis lors, vivait publiquement, à Chantilly ou à Saint-Leu, sous la protection du prince. L'opulente succession des

M. de Vitrolles est aussi frappé dans toute son existence. Bien insensé qui cherche quelque chose hors de Dieu!

371. — A M^{me} LA COMTESSE LOUISE DE SENFFT.

Le 5 septembre 1830.

Votre lettre me tire de l'inquiétude très-vive où j'étais sur votre santé. Vous vous affectez trop de ce qui se passe. Chaque siècle a ses maux qu'il faut supporter. Le plus et le moins oscillent entre des limites assez étroites, et tout ce qui est de la terre doit passer au-dessous de l'âme, et l'effleurer à peine en passant. *Nous n'avons point ici de demeure permanente, et nous cherchons une autre Cité.*

Soyez tranquille sur ce qui me concerne : mes doctrines n'ont point varié, et ne varieront point; mais leur application change et doit changer avec les événements. Il y a bien des choses que vous ne pouvez voir ni juger de si loin. En général, tout se réduit aux points suivants :

Partout l'Église est opprimée par les gouvernements; elle périrait si cet état durait. Donc il faut affranchir l'Église, ce

Condé revenait de plein droit à la maison d'Orléans; car, le duc de Bordeaux étant appelé à régner, les Condé n'avaient pas d'autre héritier que la branche cadette. Ce fut en ces circonstances que, sous l'inspiration de son impérieuse maîtresse, elle-même fort sollicitée par les d'Orléans, le duc de Bourbon fit, le 30 août 1829, un testament qui devait faire passer son magnifique héritage sur la tête du duc d'Aumale, son neveu préféré, son filleul. Une large part (évaluée à 10,000,000 de fr.) était attribuée, dans cet acte, à la baronne de Feuchères. Après la révolution de Juillet, le prince, à peu près fou de terreur, se proposait d'émigrer, et avait déjà réuni à cet effet une somme de 1,100,000 francs en or, quand, un matin, son cadavre fut trouvé suspendu à l'espagnolette d'une des fenêtres de sa chambre à coucher. Cet événement, suicide ou assassinat, resté fort obscur, a donné lieu, comme chacun sait, à une enquête judiciaire, à la suite de laquelle les chambres des mises en accusation et des appels correctionnels déclarèrent, à huis clos, et après deux heures de délibération, que « la mort du prince de Condé n'avait été le résultat d'aucun attentat commis par une main étrangère sur sa personne » (arrêt du 21 juin 1831). Un long procès civil fut ensuite entamé, au nom des Rohan, pour invalider le testament. Mais les Rohan furent déboutés, et le testament maintenu.

qui aujourd'hui ne peut se faire qu'en la séparant totalement de l'État. Le salut, la vie dépend de là, et je ne doute pas un seul moment que, dans ces grandes catastrophes dont nous sommes et dont nous continuerons d'être témoins, le but final de la Providence ne soit d'opérer cet affranchissement nécessaire.

En ce qui touche la France, je ne doute point que nous n'ayons à traverser des temps très-malheureux et très-difficiles : je n'ai rien dit là-dessus que je ne pense encore. Mais chaque position a ses devoirs propres, et tous les devoirs de notre position présente sont, à mon avis, concentrés dans un seul, celui de s'unir pour arrêter, s'il est possible, l'anarchie qui nous menace, et par conséquent d'appuyer franchement le pouvoir actuel, aussi longtemps qu'il nous défendra, en se défendant lui-même, contre les fureurs du jacobinisme. Et que fera le jacobinisme, s'il triomphe ? Il persécutera la Religion, il abolira toute éducation chrétienne, il attaquera violemment les personnes, les propriétés, tous les droits. Et qu'aura-t-on à demander alors ? La liberté religieuse, la liberté d'éducation, celle des personnes et des propriétés, c'est-à-dire la jouissance des droits sans lesquels on ne peut pas même concevoir la société : c'est-à-dire, ce que je n'ai jamais cessé de réclamer depuis quinze ans. Et comment continuer ces réclamations sans la liberté de la presse ? Détruisez-la, il ne reste plus qu'à courber la tête sous toutes les tyrannies.

Pour l'avenir, comme pour le présent, il n'y a donc de salut possible qu'avec la liberté et par la liberté.

Il faudrait un volume pour tout dire là-dessus ; cependant je crois que ce peu de mots suffiront pour vous faire envisager les questions présentes sous un jour nouveau et plus vrai. Pour moi, je ne saurais les voir autrement, et cette manière de juger commence à devenir générale en France. Ce sont les principes contraires, c'est la servilité royaliste et gallicane qui ont perdu Charles X ; il serait encore sur le trône, si ceux qui se disaient ses amis, et qui n'étaient que ses flatteurs, avaient voulu lui résister.

En deux mots : aux époques de dissolution sociale, il n'y a de sûreté pour tous et chacun qu'en s'associant pour dé-

fendre ses droits, lesquels ne sont eux-mêmes, comme je l'ai dit plus haut, que les libertés générales. Cela n'empêche pas les désordres inévitables dans ces grandes tempêtes, mais cela les abrège et les atténue.

372. — A M^{me} LA COMTESSE DE SENFFT.

Le 13 septembre 1830.

Je ne vous écris aujourd'hui que deux mots, étant surchargé d'occupations et presque épuisé de forces. Quelques affaires m'obligent de me rendre à Paris, où je passerai de quatre à cinq semaines. Je partirai demain.

Comme on devait s'y attendre, notre position se complique de bien des manières. Le besoin d'ordre et de sécurité est senti généralement, mais les opinions diffèrent trop pour qu'on puisse espérer beaucoup d'échapper à de nouvelles secousses : elles seront particulièrement inévitables, si la paix de l'Europe est troublée. Ce sont surtout les autres États qui ont intérêt à la conserver, car presque partout où nos soldats paraîtront en ce moment, les peuples les recevront comme des libérateurs.

En ne tenant pas compte des nuances, qui sont infinies, il y a aujourd'hui trois partis en France : le parti jacobin, fort de sa violence et de l'entraînement des choses ; il s'appuie sur la populace, et n'est peut-être pas sans influence sur l'armée. Le parti royaliste, stupide et absurde, comme il le fut toujours, et qui n'a d'action que pour alarmer, désunir, dissoudre ; ce parti a pour organe et pour représentant *la Quotidienne*, qui pousse à l'anarchie bien plus dangereusement que les jacobins eux-mêmes. Enfin, le parti incomparablement plus nombreux des hommes qui tendent à s'unir pour le maintien de l'ordre, sur une large base de liberté. Ce qui manque à ceux-ci, c'est un ensemble, une organisation qu'ils n'ont pu encore se donner, et que retarde un reste de vieux préjugés et de vieilles défiances : c'est à ce dernier parti, qu'à l'exception de quelques incorrigibles gallicans, tout le clergé appartiendra dans très-peu de temps.

On n'a eu jusqu'ici à se plaindre d'aucun acte du nouveau gouvernement; au contraire, il protège, autant qu'il peut, tout ce qui doit être protégé; il y a, dans sa conduite, sagesse et droiture; mais sa position est faible. La peur légitime de l'anarchie a empêché de comprendre que chaque espèce de gouvernement a ses conditions propres et essentielles, et que notre gouvernement n'est et ne peut être, de fait, qu'une démocratie. Tout ce qu'on y a mêlé de principes contraires devient déjà et deviendra chaque jour davantage un terrible embarras pour le Pouvoir, parce que c'est par là qu'on l'attaquera, et qu'il n'aura aucune force pour se défendre contre le principe même des institutions et ses conséquences. Sous ce rapport, il se trouvera dans la même situation que l'ancien gouvernement, avec des conditions plus défavorables encore. C'est là peut-être ce qui menace le plus prochainement notre tranquillité. Jusqu'à ce que l'organisation politique soit homogène et dégagée des éléments contradictoires qu'on a voulu sottement combiner depuis quinze ans, il y aura trouble dans l'État, et certitude de révolution nouvelle; car rien dans l'univers ne subsiste que par l'unité.

373. — A M. LE MARQUIS DE CORIOLIS.

Paris, le 21 septembre 1830.

Je vous écris deux mots très à la hâte, mon cher ami. En arrivant ici, j'ai d'abord été vous chercher, et j'ai appris que vous étiez, depuis quelque temps, parti pour Toulouse. Mon opinion, que je ne puis développer en ce moment, est non-seulement qu'on peut prêter le serment, mais qu'il n'impose aucune obligation à laquelle on ne soit déjà tenu en conscience, c'est-à-dire, à seconder les efforts du Pouvoir actuel pour maintenir l'ordre et nous défendre d'une anarchie épouvantable.

M. de Potter est un homme qui ne croit pas, mais d'ailleurs honnête et loyal, et qui a été le principal promoteur de l'union entre le libéralisme, ami de l'ordre, et le catholicisme, union qui doit s'effectuer partout sur la base

d'une liberté vraie, unique garantie possible de la sécurité commune.

Vous avez pu voir le prospectus d'un nouveau journal, intitulé *l'Avenir*¹; j'ai promis d'y coopérer, et j'en conçois de grandes espérances, bien qu'on doive s'attendre à ce qu'il choque quelques-uns des préjugés, dont plusieurs fois nous avons ri et gémi ensemble : un succès et un grand succès paraît lui être assuré. On s'occupe, en ce moment, à réunir des actionnaires. Les actions sont de 3,000 fr., et se subdivisent en coupons de 500 fr.; les unes et les autres portent d'abord intérêt à 5 pour 100, et donnent droit, en outre, à une participation aux bénéfices, proportionnelle au nombre d'actions. Ne pourriez-vous pas trouver des actionnaires à Toulouse? Je suis persuadé que ce placement serait avantageux, et que, de plus, on contribuerait à un bien, qui, selon mon opinion, peut devenir immense. Répondez-moi, je vous prie, là-dessus le plus tôt possible. Veuillez faire agréer mes hommages respectueux à M^{me} de Coriolis.

Vous savez, mon cher ami, ce que je vous suis, et ce que je ne cesserai jamais d'être pour vous.

374. — A M^{me} LA COMTESSE DE SENFFT.

Paris, le 29 septembre 1830.

Je reçois votre lettre du 22 : deux autres sont arrivées depuis mon départ, à la Chenaie ; toutes m'affligent extrêmement par ce que vous me dites de la santé de la comtesse Louise, et en général de votre position. Prenez courage : Dieu viendra au secours : c'est dans les temps de souffrance, lorsque tout s'ébranle et chancelle dans le monde, que l'âme doit se raffermir en s'élevant au-dessus de la région des tempêtes. La faillite inattendue de mes libraires vient de me replonger moi-même dans une mer sans fond de difficultés et d'amertume. Je me retrouve sous le poids d'obligations auxquelles je n'ai aucun moyen de satisfaire. Cependant je compte sur la Pro-

1. Fondé par M. Harel de Tancrel, de concert avec l'abbé Gerbet.

vidence : je m'abandonne à elle, et je goûte encore, dans la tristesse même et l'inquiétude inséparables d'un pareil état, un peu de cette paix que l'homme ne donne point, et qu'il ne saurait ôter.

On va publier ici un journal dont vous avez dû voir le prospectus : il paraîtra le 15 octobre : son titre est *l'Avenir* ; et son but, d'unir, sur la base de la liberté, les hommes de toutes les opinions attachées à l'ordre. Cette tentative, que les circonstances favorisent merveilleusement, ne sera pas, je crois, sans succès : j'en espère un bien immense. Il existe parmi nous une grande masse de libéraux qui ne veulent pas plus de l'anarchie que du despotisme, et qui comprennent que l'oppression d'un parti par un autre parti n'est pas de la liberté, mais de la tyrannie ; ceux-là viennent en foule se ranger sous la bannière de *l'Avenir* ; le clergé aussi s'y réfugie. Certains royalistes restent seuls en arrière, et parmi ceux-là même, il y en a beaucoup que le temps éclairera.

Nous sommes dans les plus vives alarmes sur la Belgique. Bruxelles est dans un état affreux¹. On ne sait pas encore qui l'emportera. Le roi des Pays-Bas s'est indignement joué de la bonne foi des Belges : il est maintenant le Néron de ce

1. Le 25 août 1830, à la suite d'une représentation de *la Muette de Portici*, où se trouve rappelée cette révolte des Napolitains contre les Espagnols à laquelle le pêcheur Masaniello a laissé son nom, une insurrection avait éclaté à Bruxelles. Liège se leva presque aussitôt, aux cris de *Vive la liberté ! vive Potter ! vivent les bannis ! A bas Van-Maanen !* L'ancien drapeau national (rouge, noir et jaune) fut arboré. Le 28 août, un arrêt du roi convoqua les États généraux à La Haye. Le prince héréditaire (prince d'Orange) vint, le 2 septembre, à Bruxelles. La démission de M. Van Maanen fut acceptée. Mais, tandis qu'on feignait de déférer aux vœux populaires, on réunissait des troupes, on les plaçait sous les ordres du prince Frédéric des Pays-Bas, et, le 21 septembre, Bruxelles avait à défendre, derrière ses barricades relevées, les libertés qu'elle croyait avoir conquises trois semaines auparavant. « Le sang fut répandu à flots, » dit un historien peu suspect de sympathie pour la cause des Belges, « et lorsque le prince Frédéric, obligé d'évacuer la ville, se retira sur la route d'Anvers, le parti démocratique s'empara du gouvernement de Bruxelles. Par une délibération spontanée, un conseil de régence prononça la déchéance du roi Guillaume, comme celle de Charles X avait été prononcée à l'hôtel de ville de Paris. » Pendant cette lutte mémorable, le général Juan Van-Halen avait commandé les insurgés.

malheureux peuple qui montre une admirable énergie. Quoi qu'il arrive, il est impossible que la maison de Nassau règne désormais sur lui.

L'Allemagne entière est dans un état de fermentation sourde¹. Puissent les souverains s'éclairer, avant que leur ruine devienne inévitable! Ceci n'est point une maladie accidentelle de tel ou tel peuple, mais un changement presque total d'existence pour le genre humain. On m'interrompt à chaque minute.

Je finis pour que cette lettre parte par la poste de ce jour.

375. — A M. LE MARQUIS DE CORIOLIS.

Paris, 3 octobre 1830.

Les paroles que vous me transcrivez, mon cher ami, sont dignes de vous, c'est-à-dire, admirables². Oh! que vous avez raison : « Ce n'est désormais que des peuples qu'il faut attendre le salut des peuples. » Eh! bien, donc, travaillons à nous sauver; je crois que *l'Avenir* contribuera, et beaucoup, à répandre cette idée salutaire. La peur elle-même dispose les esprits à écouter la voix de la raison. Tout ce qui n'est pas perdu de jacobinisme ou de royalisme se rapproche de nous, et plusieurs avec enthousiasme. Les abonnements ar-

1. Les troubles allemands de 1830 commencèrent à Aix-la-Chapelle. Cologne s'agita presque aussitôt, et l'émotion populaire gagnant de proche en proche, les provinces rhénanes furent bientôt en fermentation. A Leipsick, le 7 septembre; à Dresde, à Brunswick, deux jours après; à Copenhague, même, le 14 du même mois; à Berlin, le 18; à Schwerin, à Iéna, le 21; à Chemnitz, à Cassel, presque aussitôt; à Vienne, le 30 octobre, des mouvements populaires furent signalés et réprimés.

2. « ...Voici ce que j'écrivais à un de mes anciens amis, un ancien administrateur : « On se croit encore au congrès des rois, quand, grâce à la stupidité des rois, on en est arrivé au congrès des nations. *L'intelligite, l'erudimini*, ils les ont dédaignés, et, de surdité en surdité, d'aveuglement en aveuglement, de sottise en sottise, d'ingratitude en ingratitude, ils en sont à l'inexorable : *nunc morere!* Ce n'est désormais que des peuples que j'attends le salut des peuples; des rois, je n'attends rien, et ils n'ont quasi guéri de la maladie dite *légitimité*. » — *M. de Coriolis à Lamennais*, lettre du 27 septembre 1830.

rivent en foule, et le succès paraît assuré. M. Harel de Tancrel, notre rédacteur principal, homme, sous tous les rapports, distingué, eut l'honneur de vous écrire, il y a deux jours, pour vous donner les renseignements qui vous manquaient et que vous désiriez; il a réclamé en même temps votre coopération, comme écrivain, et pour ma part, je serai tout fier de me trouver votre frère d'armes.

Vous voyez par les journaux notre position politique; le gouvernement comprend mal la sienne. Il a l'air de penser que, dans tout ce qui s'est fait, il n'y a eu qu'un changement de roi. Deux choses, surtout, inquiètent en ce moment : la guerre extérieure qui devient chaque jour plus imminente, et le procès des ministres¹ : il y a eu au moins deux belles occasions de les sauver; on les a manquées, parce qu'on manque tout, et que l'on n'a l'intelligence de rien; aujourd'hui. l'on doit concevoir les plus vives craintes pour eux. Hélas! celui que généralement on juge le plus coupable, n'était que fou² : j'ai appris, à cet égard, des choses presque incroyables.

Veillez dire, je vous prie, à M^{me} de Coriolis combien je suis touché de son souvenir. et lui faire agréer mes respectueux hommages.

Je finis, parce qu'on m'interrompt. Ce qui ne finira jamais, c'est la vive amitié que mon cœur sent pour vous, et qui fait sa joie dans ces tristes temps.

1. Le procès des ministres datait du 3 août, jour où ils furent mis en accusation pour crime de haute trahison, sur la proposition de M. Eusèbe Salverte, prise en considération par la Chambre des députés.

L'arrêté de cette Chambre qui déterminait le mode des poursuites est daté du 28 septembre suivant. Les quatre ministres faits prisonniers étaient à Vincennes depuis la nuit du 5 septembre. Nous ne savons au juste de quelles occasions de salut Lamennais entend parler dans le passage où il mentionne pour la première fois ce notable incident politique.

2. Il s'agit, sans doute, de M. de Polignac.

376. — A M. LE COMTE DE SENFFT.

Paris, 4 octobre 1830.

Je ne me doutais pas, mon excellent ami, que la comtesse Louise eût été, à beaucoup près, aussi mal que vous me la représentez dans votre lettre du 28 septembre. Grâce à Dieu, nous avons maintenant des espérances qui, j'en ai la confiance, s'accroîtront chaque jour; car un mieux, dans les maladies de ce genre, est presque toujours décisif.

Ce serait de vive voix qu'il faudrait discuter les questions que fait naître l'état présent de l'Europe. Il est impossible de s'entendre par lettres; il est également impossible de se faire, à l'étranger, une idée juste de notre position intérieure: elle offre de grandes ressources, mais qui ne se développeront peut-être qu'après une nouvelle crise, que la guerre étrangère rendrait surtout inévitable: malheureusement elle peut éclater sans que personne la veuille. La question de la Belgique présentera des difficultés extrêmes; d'un côté, rien au monde ne peut désormais renouer les liens de ce malheureux pays avec la Hollande: il y a une mer de sang entre lui et la maison de Nassau; d'un autre côté, laissera-t-on les Belges se constituer en un état indépendant¹? Ils en ont le droit incontestable; mais qu'est-ce que le droit dans la situation où est l'Europe depuis des siècles? Quoi qu'il arrive, je crois fermement qu'une invasion de la France exalterait au plus

1. L'Angleterre et la Prusse étaient les deux puissances européennes le plus directement intéressées dans cette question. La première de ces deux puissances ne pouvait souffrir qu'Anvers fût placé d'une manière permanente sous l'action, même morale, de la France. Le royaume des Pays-Bas était sa création chérie. La restauration de la maison de Nassau était un de ses plus chers souvenirs. — La Prusse, de son côté, était, par ses provinces rhénanes, en contact direct avec la Belgique. Le triomphe du catholicisme et de la démocratie l'atteignait à la fois comme État protestant et monarchique. Qu'on ajoute aussi les liens de famille qui mettaient les Nassau en rapports étroits avec la Prusse (le roi des Pays-Bas était beau-frère du roi de Prusse), avec la Russie (le prince d'Orange avait épousé la grande-duchesse Anna Paulowna, sœur du czar), etc., etc., on entreverra les difficultés dont parle ici Lamennais.

haut degré l'esprit national; que tout le monde, à peu près, sentirait que le premier intérêt, comme le premier devoir, serait de repousser d'abord les puissances envahissantes, sauf à recommencer ensuite les querelles intestines. Nous ne voulons point d'intervention, et encore moins de conquête. Si notre existence comme peuple est compromise, l'Europe apprendra une nouvelle fois ce que peuvent 32 millions d'hommes combattant pour tout ce qui fait l'homme, l'indépendance du pays, et prêts, on le verra, à mourir pour elle.

Et si je pouvais entrer ici dans le point de vue catholique, que de choses il y aurait à dire! Le catholicisme français rendu à lui-même, libre de tout ce qui le dénature, *pauvre*, et par là même grand et fort, régénérera le monde.

Écrivez-moi, mon cher ami; donnez-moi des nouvelles, des nouvelles heureuses de la comtesse Louise, et croyez plus que jamais à l'inaltérable tendresse que je vous ai vouée.

377. — A M^{me} LA COMTESSE DE SENFFT.

Juilly, le 13 octobre 1830.

Je vous écris de Juilly où je suis venu me reposer, c'est-à-dire, travailler loin du tumulte de Paris. Je retournerai après-demain dans cette dernière ville, suivre mes tristes affaires, qui ne seront pas finies de sitôt, et qui même, selon toutes les apparences, fatigueront le reste de ma vie; la vôtre continue d'être cruellement tourmentée par les inquiétudes que vous donne la comtesse Louise. J'espérais dernièrement que le mieux se déciderait; mais il paraît que la Providence veut encore vous éprouver tous. Je consulterai quelque médecin sur ce que vous me demandez, et si j'en reçois une réponse raisonnable, je vous en ferai part. Que vous dire encore? Patience; c'est le mot de la terre; il se traduit plus haut dans le mot de joie. C'est tout ce que nous savons de la langue du ciel.

Il y a quelque espérance d'éviter la guerre, au moins une guerre immédiate: remercions-en Dieu. Les catastrophes que

faisait craindre le procès des ministres paraissent aussi moins imminentes depuis quelques jours¹. Si aux deux extrémités de notre société (les extrêmes se touchent) on ne trouvait pas les royalistes et les jacobins, la paix intérieure ne serait pas troublée, et l'ordre s'établirait, pour ainsi dire, de lui-même; car presque tout le monde le désire et en sent le besoin. Notre gouvernement est doux, et veut être juste; mais, à mon avis, il comprend mal sa position, et ceci peut amener de nouvelles secousses. Les gens à prophéties contribuent aussi, pour leur part, à troubler les esprits faibles. Cela fait plus d'une sorte de mal, en inquiétant les uns, et en empêchant les autres de se rallier à un ordre de choses qu'ils croient devoir finir à jour fixe; et, en ce genre, il n'est point de si absurde extravagance qui ne se loge à merveille dans certaines têtes plus extravagantes encore: vous en connaissez et j'en connais un assez grand nombre de ce modèle.

Si vous voulez avoir une idée de ce que la France gagnerait au retour de Charles X, voici un mot de lui. On parlait en sa présence de M. de Polignac. « Il m'a, dit-il, fait régner un an de plus. » Voyez ce qu'il lui faudrait pour régner deux ans. Dieu a bien fait toutes choses.

Donnez-moi, je vous prie, des nouvelles de la comtesse Louise; j'ai si grand besoin de la savoir mieux! et non-seulement pour elle, mais pour vous, et M. de Senfft.

1. Cinq jours après, le 18 octobre, une tentative fut faite pour enlever les ministres prisonniers, que le gouvernement, on le savait, voulait soustraire à une condamnation capitale. Le général Daumesnil, gouverneur de Vincennes, fit mettre en batterie, à cette occasion, quatre pièces d'artillerie chargées à mitraille, et les journaux annoncèrent, avec une certaine emphase, qu'il comptait s'en servir contre les *fous* qui renouvelleraient l'attaque du 18 octobre. Ce fut justement à l'occasion de ces troubles populaires qu'éclata une scission marquée entre le ministre de l'intérieur (M. Guizot) et le préfet de la Seine (M. Odilon Barrot), laquelle amena peu après la retraite de MM. de Broglie, Guizot et Molé.

378. — A M. LE COMTE DE SENFFT.

Paris, 20 octobre 1830.

Dieu vous l'avait donnée, Dieu vous l'a ôtée¹ : que son saint nom soit béni ! Hélas ! que je sens bien votre peine, et que je la partage vivement ! Ainsi donc se dénouent les plus doux liens de la terre, et nous nous en allons mouillant de nos larmes le chemin qui conduit à cette autre vie, la seule réelle, la seule désirable, qui nous est proposée comme but, et promise comme récompense ; et voilà pourquoi il est écrit : *Pleurez peu sur le mort, parce qu'il repose* ; et encore : *Heureux les morts qui meurent dans le Seigneur !* Dans ces temps de désordre et de calamités, ne plaignons pas ceux à qui le Père céleste dit : *Entrez dans la paix*. Pleurons sur nous-mêmes, qui avons tant encore à combattre et à souffrir ! Je suis inquiet de la santé de M^{me} de Senfft et de la vôtre. Au nom de Dieu, prenez sur vous : nous nous reverrons tous, nous nous retrouverons tous là où pour jamais il n'y aura plus ni vicissitudes, ni larmes. Adieu, mon ami ; je vous serre sur mon cœur.

379. — A M^{me} LA COMTESSE DE SENFFT.

Juilly, 31 octobre 1830.

Voilà votre lettre du 18, qui a été bien retardée. Elle me brise le cœur. Oh ! que le bon Dieu vous aide, vous soutienne, vous console ! Je me meurs d'épuisement ; mes forces sont usées, et chaque jour j'ai à porter le poids de quelque malheur et de quelque tristesse nouvelle. Mes affaires empirent de plus en plus, et j'ai à me défendre contre une guerre de coalition. Courage sous la croix ! courage, ne nous laissons pas abattre un instant. Ce travail si pénible, c'est le travail qui enfante le ciel : il est là ; il est tout près de nous ; levons les yeux, nous y touchons presque. Oh ! que ce moment sera beau, qui finira tout et commencera tout, qui finira tout sur la terre, et commencera tout pour l'éternité ! Encore une

1. La comtesse Louise venait de voir finir ses longues souffrances.

fois, que Dieu vous aide, vous soutienne, vous console !
Demandez la même chose pour moi.

380. — A M. LE MARQUIS DE CORIOLIS.

Juilly, le 1^{er} novembre 1830.

On vient de m'envoyer ici, mon cher ami, votre lettre du 26 octobre. Je ne comprends rien à l'oubli dont vous vous plaignez si justement et dont je suis désolé¹. Demain matin, je retourne à Paris, où je crierai fort contre le défaut d'ordre dans l'expédition du journal : tout sera réparé le plus tôt et le moins mal possible.

Ainsi que l'on devait s'y attendre, *l'Avenir* plaît aux uns, déplaît aux autres, et ne sera bien compris de la plupart de ceux qui blâment ou qui approuvent, que lorsque les événements l'auront commenté. Nous avons affaire à des habitudes bien envieux et à des préjugés terriblement tenaces.

Beaucoup de gens craignent la tyrannie et ne veulent pas de la liberté : que veulent-ils donc ? je n'en sais rien, et en vérité je crois qu'ils le savent encore moins eux-mêmes. Le royalisme me paraît tourner complètement à la folie, et dans quelques-uns à une folie sombre dont les suites pourraient être funestes. Une partie du clergé manque de l'esprit de foi, et ne sait plus ce que c'est que le prêtre : ces gens là trouvent très-juste d'appartenir à qui les solde, et cette solde est leur première et trop souvent leur dernière pensée. « — Mais la Religion ? — La Religion est la messe que je dis et qu'on me paie, le mariage que je bénis et qu'on me paie, le baptême que j'administre et qu'on me paie. » Voilà comment ils entendent Dieu et les choses de Dieu. Pourtant il y en a d'autres qui s'en font une idée un peu différente, et qui croient — avec, ce me semble, une apparence de raison. —

1. « ...En honneur, on ne saurait être plus mal servi que *l'Avenir*. Faut-il one vous apprendre que, sans les journaux qui ont donné des fragments de vos articles, je pourrais être à savoir qu'il a paru ? etc. etc. » — *M. de Coriolis à Lamennais*, 26 octobre 1830.

que l'apostolat n'est pas le mandat de la fin du mois, ni la table du presbytère, mais l'autel.

On parle beaucoup d'un changement de ministres¹. M. Louis s'en va, M. Guizot s'en va, M. de Broglie s'en va et tout s'en va, et s'en ira pendant longtemps encore, excepté, mon cher ami, la tendre affection que je vous ai vouée à jamais.

381. — A M^{me} LA COMTESSE DE SENFFT.

Paris, 5 novembre 1830.

J'eus hier un de ces évanouissements qui ont précédé toujours mes grandes maladies. Je succombe à la fatigue, à l'inquiétude et au chagrin. C'est au milieu de ces angoisses que j'ai écrit le peu de lignes que vous lirez dans la *Gazette*². Je les y envoie aujourd'hui, mais sans me nommer, ne voulant avoir, de près ni de loin, aucune sorte de rapports avec ce journal. Que Dieu vous bénisse et vous soutienne!

382. — A M. LE MARQUIS DE CORIOLIS.

Paris, le 14 novembre 1830.

Votre bel article, mon cher ami, paraîtra très-prochainement dans *l'Avenir*, qui prend l'avance sur le public pour

1. Le ministère formé le 9 août était une œuvre de coalition, et, comme telle, éminemment transitoire. MM. de Broglie et Guizot y représentaient la politique monarchique, MM. Casimir Périer et Molé, un libéralisme équivoque, préoccupé surtout de l'unité du gouvernement, et de la force à donner aux institutions nouvelles. MM. Dupin, Bignon, Gérard, n'avaient pas de signification politique proprement dite. M. Dupont de l'Eure, seul dans le cabinet, représentait la révolution. Il était soutenu, au dehors, par MM. de Lafayette, Odilon Barrot et Comte, sans parler de MM. Isambert, Bayoux et Mérilhou, ses assistants parlementaires. M. Lafitte avait pour mission de concilier tous ces éléments hétérogènes. Quand il dut en désespérer, il reforma le cabinet, le 2 novembre, en donnant le ministère de l'intérieur à M. de Montalivet, les affaires étrangères au maréchal Maison (choix provisoire), l'instruction publique et les cultes à M. Mérilhou. MM. Casimir Périer, Dupin et Bignon, ministres sans portefeuille, désertèrent le cabinet, qu'ils savaient fort bien n'être pas au goût du marquis, et par conséquent n'être pas *né viable*.

2. Sur la mort de la comtesse Louise.

vous en remercier. Il y a des royalistes, et même beaucoup, qui ne partagent pas vos sentiments; ils entrent en fureur, lorsqu'on leur dit qu'il serait à propos de défendre sa vie et ses biens, si on les attaquait; de défendre sa liberté religieuse, la liberté de faire élever ses enfants à son gré, etc., etc.: cela ne leur entre pas du tout dans la tête, et il semble qu'ils se consoleraient de la révolution de juillet, s'ils étaient bien sûrs qu'on les débarrassera de toutes ces odieuses libertés qui sentent le jacobinisme; et comme, au fond, le gouvernement ne demande pas mieux que de les satisfaire sur ce point, ils pourraient dormir fort tranquilles, si tous les catholiques voulaient s'accommoder de cette tant bonne et douce autorité qui vous ôte la peine de penser, de vouloir et d'agir, toutes choses qui rendent la vie si triste, et avec lesquelles, — comme on le voit d'abord, — il n'y a pas d'ordre possible.

On parle beaucoup de la paix et de la guerre. M. Bignon nous apprend hier que, bien qu'il y ait de nombreuses causes de guerre, il croyait néanmoins à la durée de la paix.

Il existe toujours, dans une partie de la population de Paris, un fond de fermentation qui vient du malaise matériel, et du mécontentement de la marche incertaine, timide et mesquine du Pouvoir. Rien ne s'établit, et ce qui s'établit moins que tout le reste, ce sont les finances. Le budget de cette année présentera, dit-on, un déficit de 3 à 400 millions. On ne laisse pas d'être généreux envers les *cultes*. Nous avons proposé de supprimer le salaire des prêtres catholiques: M. Mérimée répond en demandant que l'on salarie le rabbin. Il faut, en vérité, que l'on se croie bien riche pour donner de l'argent aux juifs! il est vrai que Rothschild en a perdu beaucoup.

Vous connaissez trop bien, mon cher ami, les sentiments que je vous ai voués, pour qu'il soit besoin de vous en parler ici.

383. — A M^{me} LA COMTESSE DE SENFFT.

Paris, le 16 novembre 1830.

J'ai reçu votre lettre du 2, toute pleine de bonté et de cette affection vraie qui console de tant de choses. On m'a dit que la *Gazette* n'avait pas encore inséré la nécrologie que je lui envoyai le même jour que je vous écrivais. Je voudrais trouver quelqu'un qui pût parler aux gens de ce journal, mais je ne connais personne. Il y a là le dernier degré de l'égoïsme et de la bassesse. Oh! ne regrettez pas, au moins pour elle, pour son bonheur propre, celle qui est partie devant nous. Ceux qui restent sont les seuls à plaindre. A mesure qu'on va, la vie devient plus dure; et pourtant notre devoir est de la supporter comme Dieu nous l'envoie. Je prie mon cher comte de ne pas se laisser aller à cette mélancolie qui ruinerait peu à peu ses forces; elles nous sont nécessaires pour accomplir ici-bas notre œuvre. Abandonnons-nous sans impatience au cours du temps; il nous portera bientôt là où nos vœux tendent. J'ignorais ce que vous me mandez au sujet de Rodolphe: cela m'afflige sans m'étonner. Ici nous vivons au jour le jour, dans la position la plus fautive du monde. Le Pouvoir nouveau ne veut point ou ne sait point sortir de la position qui a perdu l'ancien; aussi est-il sans force. Tout le monde dit: « Cela ne saurait durer, » et tout le monde a raison. Mais qu'aurons-nous après? à cela, point de réponse. L'avenir est noir comme une nuit de janvier. Pour moi, je ne crois pas à la possibilité d'aucun gouvernement stable d'ici à un assez long temps; et cet intervalle, je pense que l'on doit l'employer à conquérir les vraies, les grandes libertés qui seront le fondement nécessaire de l'ordre futur qui se prépare.

Mes évanouissements ont cessé; mais la cause reste, c'est-à-dire, la fatigue, le chagrin, l'inquiétude. Conservez-moi toujours, l'un et l'autre, dans votre cœur, cette petite place qui m'est si chère.

384. — A M. LE COMTE DE SENFFT.

Jully, le 21 novembre 1830.

J'ai reçu avant-hier, à Paris, mon cher, mon excellent ami, les deux si bonnes et si touchantes lettres que vous et madame de Senfft m'avez écrites le 13. Je profite, pour vous en remercier, du premier moment que j'ai de libre. J'arrivai hier ici pour y prendre un peu de repos dont j'ai un extrême besoin, et le travail m'y poursuit, et ne me laisse pas un instant de relâche. Les évanouissements ont cessé, mais la faiblesse est grande, et l'angoisse encore plus. Dieu viendra au secours; espérons en lui, en lui seul. Plus nous allons, plus nous devons apprendre à ne compter en rien sur les hommes. Ce qui me console de tout, c'est la persuasion profonde où je suis que le résultat final des commotions qui ébranlent le monde, sera l'affranchissement de l'Église, et que l'Église, affranchie et renouvelée en elle-même, sauvera la société. Elle ne peut pas être sauvée par le Pouvoir; il faut qu'elle le soit par la Liberté, qui reconstituera le Pouvoir, après avoir, si l'on peut le dire, reconstitué les croyances. Au-dessus de nous, le ciel est noir et chargé de tempêtes, mais plus loin, à l'horizon, il brille de lumière, de calme et de sérénité. Ceci est le commencement de la dernière époque du genre humain : doit-on s'étonner que tout change? Rompons avec le passé qui rompt avec nous, que rien désormais ne peut ni soutenir, ni ramener, et entrons avec confiance dans cet avenir vers lequel la puissante main de Dieu pousse, non pas un peuple, mais tous les peuples, mais le monde entier haletant de fatigue et d'espérance.

Lorsque vous aurez occasion d'écrire à Mod...¹, veuillez faire dire à l'abbé Baraldi que je suis fort sensible à l'intérêt qu'il continue de prendre à moi, et à l'amitié qu'il me témoigne; que j'espère, avec l'aide de Dieu, ne rien dire ni ne rien faire qui ne soit digne d'un prêtre catholique; mais que,

1. Modène, où habitait la comtesse Riccini, intimement liée avec la famille de Senfft.

placés dans des situations si différentes, il n'est pas surprenant que nous n'envisagions pas les choses sous le même point de vue, et que le temps éclaircira tout. C'est, en vérité, tout ce que je puis répondre aux choses de l'autre monde qu'il m'a écrites.

Adieu, cher ami; je suis à vous et à M^{me} de Senfft du plus profond de mon cœur.

385. — A M^{me} LA COMTESSE DE SENFFT.

Juilly, le 5 décembre 1830.

Deux mots seulement pour ne pas laisser d'interruption dans nos lettres. Ce que vous désirez pour *l'Avenir* sera fait; ce journal produit un effet immense, et qui passe de beaucoup tout ce qu'il était raisonnable d'attendre. J'espère qu'il contribuera puissamment à réconcilier les esprits en France, et à opérer l'affranchissement complet des catholiques. Des associations se forment partout pour réclamer, par toutes les voies légales, les libertés promises, et qui sont notre droit, comme le droit de tous. Sans doute nous trouvons des oppositions, mais ces oppositions sont notre force, parce que la force ne se développe que par le combat. Deux de nos numéros ont été saisis; nous avons, Lacordaire et moi, comparu devant le juge d'instruction, et nous ignorons encore si le gouvernement donnera suite à cette affaire¹. Nous n'avons pas à redouter le procès dont on nous menace. L'opinion pu-

1. Lamennais comparut, le 31 janvier 1831, avec MM. Lacordaire et Waille, devant la cour d'assises, comme prévenu de provocation à la désobéissance aux lois, et d'excitation à la haine et au mépris du gouvernement. Ces deux délits résultaient, suivant l'accusation, de deux articles de *l'Avenir*: le premier, de M. Lacordaire, intitulé: *Aux Evêques de France* (25 novembre 1830); le second, de Lamennais, intitulé: *Oppression des catholiques* (26 novembre). La thèse soutenue se résumait ainsi: Les Evêques devraient recevoir leur institution du chef de l'Eglise, sur la présentation des fidèles. — Une loi déterminerait le mode de leurs assemblées. — Le gouvernement renoncerait à salarier les prêtres qu'il cesserait de nommer. Les trois accusés furent acquittés. Selon les bruits du palais, Lamennais n'aurait été acquitté qu'à une seule voix de majorité, et M. Lacordaire seulement en vertu du partage égal des voix.

blique est pour nous, et il sera beau d'avoir à défendre, en présence de la France, la cause de tous les Français. Car ce que nous voulons, ce que nous demandons, ce que nous obtiendrons tôt ou tard, c'est la liberté égale pour tous.

Il y a peu de jours, la guerre paraissait imminente; aujourd'hui, nous avons de grandes espérances de paix. On parle même d'un traité d'alliance offensive et défensive avec l'Angleterre; si cette nouvelle se vérifie, bien des calamités seront épargnées à la France et à l'Europe.

Prenez courage et comptez sur Dieu. Je recommande à notre cher comte de ne se point laisser aller à une tristesse extrême qui ne serait pas chrétienne. Nous nous retrouverons tous un jour, là où il n'y a plus de larmes, mais le repos, mais la joie, une joie pleine qui ne finit point.

386. — A M. LE MARQUIS DE CORIOLIS.

Juilly, le 5 décembre 1830.

Je vous écris ces deux mots fort à la hâte, mon cher ami, pour vous donner au moins signe de vie et pour vous remercier. Votre article est admirable; il est, d'un bout à l'autre, empreint du plus beau talent; cependant des circonstances et des convenances, que je ne puis vous expliquer dans une lettre, ne nous permettent pas de nous en parer en ce moment; tout maintenant est du jour, de l'heure, et presque de la minute.

Des associations catholiques, pour la défense légale de nos droits, s'organisent dans une grande partie de la France; Toulouse ne suivra-t-elle point cet exemple, elle qui est faite pour le donner?

Les articles signés C. de C. sont de M. de Coux; ceux signés H. L. G., de l'abbé Lacordaire; H., de M. Harel; F., de M. Rohrbacher.

Lacordaire et moi nous avons comparu devant le juge d'instruction. Le public ne conçoit rien au procès qu'on nous intente, lorsque nous n'avons demandé et ne demandons que l'exécution, égale pour tous, de la Charte; il est possible que

le gouvernement ne donne pas de suite à cette affaire. Pour nous, il nous serait doux d'être jugés par toute la France qui lira l'accusation et la défense.

Recevez, mon cher ami, l'assurance de mes inaltérables sentiments.

387. — A M^{me} LA COMTESSE DE SENFFT.

Juilly, le 16 décembre 1830.

Nous n'avons point encore de décision pour notre procès; en attendant, l'on s'occupe de celui de ces quatre pauvres hommes qui ont présidé aux obsèques de la dynastie de Charles X¹; personne n'en peut prévoir l'issue, et je crains beaucoup qu'elle ne soit tragique, à cause de l'irritation d'une partie du peuple, excité par ceux que mécontente l'ordre de choses actuel: d'un autre côté, malgré les protestations du gouvernement, on est fort loin d'être rassuré sur les appréhensions de guerre; vous en pouvez juger par quelques discours prononcés aux Chambres. En effet, qui oserait prévoir un avenir de deux mois, au milieu des secousses qui ébranlent l'Europe entière? Avant que la question de la Belgique soit terminée, la Pologne en soulève une autre non moins grave, assurément, mais avec moins de chances d'une issue semblable; car que peut, humainement parlant, ce royaume mutilé contre le colosse du Nord, environné de ses nuées de barbares? Toutefois, Dieu est grand, et s'il a résolu de faire justice au noble peuple des Jagellon et des Sobieski, il soufflera sur les Tartares, et les dispersera comme le sable de leurs déserts.

Mais remarquez bien que ce sont partout les populations catholiques qui s'agitent, et reconnaissez l'impulsion divine qui les pousse à secouer le joug de la force anti-chrétienne pour, en définitive, affranchir l'Église et sauver le monde par elle. Gardez-vous de voir dans ce mouvement, qui deviendra

1. Les ministres appelés à répondre, devant la Chambre des Pairs, des illégalités qui amenèrent la révolution de juillet.

universel, une œuvre de destruction et l'agonie de la société; c'est, au contraire, la régénération de la société mourante qui commence; c'est la réaction de l'intelligence contre la force brute, la réaction du christianisme contre l'athéisme des gouvernements; c'est le travail, laborieux sans doute, de l'enfantement d'une ère nouvelle qui commencera. Je le crois, les destinées de l'homme sur la terre, en constituant le genre humain dans l'unité catholique. On le verra plus clairement, lorsqu'à l'heure marquée, et qui n'est pas venue encore, apparaîtra le Pontife envoyé, le Grégoire VII du dernier âge, que les peuples attendent sans le savoir. En attendant, qui aurons-nous pour successeur de Pie VIII¹? Certainement celui qu'il faut maintenant à l'Église. Je n'en sais pas plus, et cela me suffit.

388. — A M. LE COMTE DE SENFFT.

Juilly, le 23 décembre 1830.

Je reçois vos deux petits billets du 13. Vous veniez d'apprendre les événements de Pologne². Je pense comme vous qu'on n'arrêtera pas le mouvement qui entraîne dans l'abîme la vieille société européenne; mais je crois de plus que ce mouvement est tout providentiel, et qu'il n'est au fond que l'effort du christianisme pour renaître, et reconstituer le

1. Le successeur de Pie VIII fut le cardinal Maur ou Mauro Capellari, de l'ordre des Camaldules, qui avait reçu de Léon XII (le 13 mars 1826), avec la pourpre des cardinaux, la charge de préfet de la Propagande. Il fut élu le 2 février 1831, après soixante-quatre jours de siège vacant, et prit le nom de Grégoire XVI.

2. L'insurrection de Varsovie, en date des 29 et 30 novembre 1830, à la suite de laquelle le grand-duc Constantin fut obligé de se retirer avec les troupes russes placées sous ses ordres. Un gouvernement provisoire fut proclamé, au nom de S. M. l'Empereur et roi de Pologne, Nicolas I^{er}. Il se composait du prince Adam Czartorin-ki, du nonce Niemcewicz, des sénateurs Kochanowski et Dombrowski, du comte Pac, des députés Lelewel et Ostrowski. Le général Joseph Chlopicki avait la direction suprême du mouvement révolutionnaire. Les deux chambres de la Diète lui conférèrent le titre de dictateur; mais il se démit bientôt de ces hautes fonctions et laissa Skrzynecki en possession de l'autorité militaire, sous le titre de généralissime.

monde sous une forme nouvelle. Mieux que personne, vous connaissez les anciens gouvernements : que pouvait-il sortir de là ? Qu'était-ce, et qu'est-ce encore qu'une irréparable corruption ? y trouvez-vous ce qu'il faut de vie pour la rendre aux nations pourries elles-mêmes ? Laissez aller !.. Dieu fait son œuvre, et les peuples sont ses ministres, sans le savoir, assurément. Cher comte, ne vous trompez pas sur le pays même qui, à juste titre, vous intéresse particulièrement¹. Il est vrai, tout y est debout, mais le travail invisible des vers a détruit intérieurement ce qui présente encore l'apparence de la force, et cette colonne est vide : au moindre choc elle tombera en poudre. Mais il faudrait encore causer de tout cela. Et de l'Église, qu'en dirions-nous ? Oh ! qu'elle se relèvera grande, lorsque Dieu enverra celui qui doit fonder la dernière époque de la société humaine ici-bas ! Je le vois, cet homme, et je ne le verrai pas ; j'assiste à la création qu'opérera sa parole, et mes yeux n'en seront pas témoins. Mais que cela est beau, même à la distance d'où nous le contemplons ! et qu'il est doux de penser que peut-être on peut concourir en quelque chose à préparer ce merveilleux spectacle ! Je comprends M^{me} de Senfft ; ses vues sont justes autant qu'elles sont grandes ; elle ne se trompe que sur un point, sur moi.

Les quatre ministres sont sauvés² ; leur sang ne souillera

1. L'Autriche. Rapprocher ce passage des événements de 1848.

2. Le procès des ministres (MM. de Polignac, de Peyronnet, Chantelauze et Guernon Ranville), commencé le 15 décembre 1830, s'acheva le 21, au milieu des plus terribles agitations. Des flots de peuple battaient les murs du Luxembourg, et réclamaient à grands cris le châtimement des hommes du coup d'État. La Pairie — et il faut l'en louer, — ne céda point à la pression du dehors. Elle reconnut les ex-ministres coupables du crime de trahison, tel qu'il était prévu par l'article 56 de la Charte de 1814 ; et, comme aucune pénalité n'était édictée pour ce crime non défini par le Code pénal, ce fut en combinant les art. 7, 17 et 18 de ce Code qu'on en fit sortir une peine, la déportation, qui, faute de territoire désigné hors de France, se transformait en une détention dite perpétuelle. On y joignit la mort civile pour donner quelque satisfaction à la colère publique. L'arrêt fut prononcé à dix heures du soir. On répandait à dessein que les accusés étaient condamnés à mort, et pendant que la foule, abusée, se repaissait de cette chimère, MM. de Montalivet, ministre de l'intérieur, Ladvocat,

point les pages qui raconteront la victoire de Juillet. On avait de vives inquiétudes. Paris et la France doivent leur salut à la fermeté patiente de cette admirable garde nationale, qui, sans exercer la plus légère violence, a contenu, pendant deux jours, les masses populaires mises en mouvement par des hommes pervers. Nous voilà tranquilles pour quelque temps. Si nous évitons la guerre extérieure, et si le Pouvoir est assez sage pour tenir loyalement ses promesses du mois d'août, le bien qu'on veut, et qu'on doit vouloir, s'opérera, je l'espère, sans de nouvelles secousses.

lieutenant-colonel de la garde nationale, et le colonel Feisthamel, avec une escorte de cavalerie, parvinrent à transporter jusqu'à Vincennes, en passant par les boulevards extérieurs et la barrière du Trône, les quatre malheureux dont la vie était en si grand péril.



LIVRE CINQUIÈME

1831-1833

389. — A M. LE MARQUIS DE CORIOLIS.

Joilly, 4 janvier 1831.

C'est un malade, mon cher ami, qui vous souhaite toute la santé possible; un homme fort peu joyeux qui demande pour vous au ciel toutes les joies qu'on peut goûter dans ce triste monde; et si vous dites qu'en vérité elles ne valent pas un désir, j'en conviendrai de tout mon cœur, et je chercherai plus haut quelque chose de meilleur à solliciter de Celui qui donne tout et se donne lui-même.

Par ce que je viens de vous dire de ma santé, vous comprendrez bien ce qui m'a empêché de répondre plus tôt à votre bonne et aimable lettre du 12 décembre. J'ai passé trois semaines dans un état de faiblesse et d'accablement extraordinaire qui dure encore et me laisse à peine ce qu'il faut de tête pour vaquer aux affaires les plus pressées. J'aurais, je crois, besoin de repos, d'un repos absolu; mais où le prendre? à moins que ce ne soit dans la prison où M^e Persil veut m'envoyer. Je ne sais s'il y réussira, et je m'en inquiète fort peu: comme il ne viendra pas m'y voir, je n'y trouverai pas, après tout, la plus mauvaise compagnie de Paris.

Ce que vous me dites des Toulousains, de leur caractère et de leur esprit (je dis de leur esprit, car ils en ont), ne

m'étonne pas du tout¹. Ils sont tellement *eux*, que toutes les fois qu'on a eu occasion de demander leur concours pour une chose quelconque, il a fallu toujours s'en passer, « pour de bonnes raisons. » à ce qu'ils assuraient : *gente scaltra e re-rosa*, c'est, en deux mots, leur définition. pour ce que j'en sais. Ce que je sais beaucoup mieux, c'est que personne ne vous est dévoué avec une amitié plus tendre que

F. M.

390. — A M^{me} LA COMTESSE F^{da} RICCINI.

Juilly, 14 janvier 1831.

Je suis, madame, très-touché de votre souvenir et des nouvelles marques de bonté qui l'accompagnent. Croyez qu'au milieu de cette espèce de chaos d'affaires dans lequel je suis plongé, avec des forces qui succombent à tant de travaux divers, votre pensée m'est souvent présente, et qu'en particulier au commencement de cette année nouvelle, j'ai formé des vœux bien ardents pour vous, madame, et pour toutes les personnes qui vous sont chères. Veuillez offrir l'expression de ces vœux à M. le comte de Riccini, à M. le prince de Canosa, et à M. l'abbé Baraldi, à qui je devais écrire directement; mais il excusera un malade, et un malade embarrassé dans une grande multiplicité de devoirs.

Quelque doux qu'il me fût de vous voir, madame, je songe moins que jamais à m'éloigner de la France: non, certes, que je m'y promette du repos, mais, au contraire, parce que le prêtre y est appelé à soutenir un grand combat et à remplir une magnifique mission. Il est temps qu'on re-

1. « ...A l'égard des Associations catholiques, Toulouse, loin d'avoir, comme elle le devrait, donné l'exemple, aura bien de la peine à se traîner derrière ceux qui l'ont suivi. Cette ville a une physionomie particulière. On se mêle fort peu. Chacun vit chez soi. Ensuite on « fait des vœux ». On affirme qu'« on se montrera. » *L'Avenir* a ici des partisans et de nombreux adversaires : particulièrement ceux qui lisent la mort de la Religion dans celle du budget ecclésiastique, les prêtres tous les premiers. On a beau souffler, on ne peut ranimer ces ossements... » — *M. de Coriolis à Lamennais*, Toulouse, 12 décembre 1830.

connaisse la main de Dieu dans les événements qui changent aujourd'hui la face du monde, et qu'à travers les désordres inévitables aux époques de transition, on pénètre, en quelque sorte, jusqu'au principe longtemps caché de ce mouvement extraordinaire, qui n'est autre chose que la réaction du catholicisme contre la force brute, et une manifeste intervention de la Providence pour sauver le monde en affranchissant l'Église. Cela deviendra chaque jour plus visible, et les préjugés qui empêchent de le voir sont une des causes qui retardent le plus le triomphe de l'ordre ou du christianisme; mais, je le répète, la lumière se fera, et nous devons attendre avec patience les moments de Dieu.

Recevez de nouveau, madame, l'assurance de mes tendres et respectueux sentiments.

391. — A M. LE MARQUIS DE CORIOLIS.

Juilly, 14 janvier 1831.

Voilà six semaines, mon cher ami, que je ne suis allé à Paris; or, pendant tout ce temps, je n'ai guère cessé d'être malade, et je le suis encore. Il faudra pourtant bien que je me secoue d'ici à peu de jours, car c'est le 29 que notre procès doit être jugé. En attendant, l'on s'occupe de chercher les correspondants que demande *le Mémorial*¹, mais ils seront extrêmement difficiles à trouver, et quand on trouverait des hommes capables, aucun ne voudra se charger d'un pareil travail pour les honoraires proposés: j'en ai beaucoup de regret, parce que je sens combien le projet que vous avez mis en train serait utile. On nous a demandé aussi un rédacteur pour le *Journal du Puy-de-Dôme*: on nous en a demandé un pour celui des *Deux-Flandres*, et personne ne veut se déplacer pour d'aussi médiocres avantages que ceux qu'on peut offrir, d'autant plus qu'on vous recommande de n'envoyer que des hommes de talent, des hommes tels que nous serions fort heureux d'en trouver nous-mêmes pour

1. *Le Mémorial toulousain*.

l'Avenir. Celui-ci ne va que parce que les principaux rédacteurs ont jusqu'ici travaillé à peu près *gratis*. M. Harel vous rendra compte du résultat de ses recherches et de ce qui concerne votre action¹. Je suis tout à fait en dehors de la partie administrative, et je ne puis même habituellement m'occuper de la rédaction, vu mon éloignement de Paris.

On a fait des progrès, de grands progrès dans l'opinion, et néanmoins il est tout à fait inimaginable à quel point les esprits sont arriérés en beaucoup de lieux. C'est une rare espèce que nos gens² : comme M^{me} Sganarelle, *ils veulent être battus, eux* ; ils se piquent d'être fidèles ; je le crois, certes, mais c'est au bâton : avec le bâton, on fait d'eux ce qu'on veut ; le bâton est toujours pour eux chose respectable, chose indispensable : il vient de Dieu immédiatement, et il est clair que c'est pour lui que les épaules ont été faites. Comment ne voit-on pas cela ? Il faut être bien aveugle, ou bien impie ! Seulement, il y a le bâton légitime et le bâton illégitime : ceci est fondamental ; c'est l'arcane du pur royalisme. — Eh ! comment cela ? — Comment cela ? vous le demandez ? On ploie les épaules sous l'un, et le genou devant l'autre. Comprenez-vous, maintenant ?

Mon cher ami, les hommes sont fous : il y a longtemps que vous le savez : c'est une des premières choses qu'on apprend en regardant autour de soi, et c'est aussi ce qui dégoûterait du métier que nous faisons, si on ne considérait que soi et les autres. J'espère qu'en réfléchissant sur le système suivi à l'égard de la Religion, le clergé toulousain sentira le danger qui la menace, et ne sera pas le dernier à se lever pour la défendre. Au reste, elle n'a besoin ni de lui, ni de personne ; mais malheur à ceux qui l'abandonneront !

Veillez offrir mes respectueux hommages à M^{me} de Coriolis. *Vale, et me ama.*

1. M. de Coriolis avait souscrit à une des actions du journal *l'Avenir*. Ceci résulte expressément de sa lettre à Lamennais, en date du 27 septembre 1830.

2. Comme on va le voir, ce sont les légitimistes que ce mot désigne.

392. — A M^{me} LA COMTESSE DE SENNET.

Jully, 14 janvier 1831.

Il y a un temps infini que je n'ai reçu de vos nouvelles, et je n'ai pu moi-même vous écrire depuis un assez grand nombre de jours, car je suis très-souffrant et plus que jamais accablé d'occupations de toutes sortes. Il faudra que je me rende la semaine prochaine à Paris, où je trouverai de nouvelles fatigues pour me préparer à notre procès qui sera appelé le 29. Le jugement par jury, dans les affaires surtout qui tiennent à la politique, étant ce qu'il y a au monde de plus incertain, il serait très-possible que ma première lettre fût datée de Sainte-Pélagie. Mais qu'importe? Dieu est là comme ailleurs, et là comme ailleurs, et plus qu'ailleurs peut-être, on peut défendre la cause du catholicisme et de la liberté. Que de choses j'aurais à vous dire là-dessus! Quels flots de lumière se répandent chaque jour sur l'avenir du monde! Et qu'est-ce que cela fait que tant d'hommes, encore esclaves volontaires de leur amour-propre et de leurs préjugés, s'obstinent à fermer les yeux et à contrarier l'action de la Providence? Cette lumière en est-elle moins vive, et cette action moins puissante? Pendant qu'ils disent *non*, le *fiat* divin agite dans le monde les éléments de l'ordre nouveau, et l'œuvre d'en haut s'accomplit. Que faut-il de plus?

Je pense que vous pouvez recevoir l'*Avenir*, et que la défense ne vous atteint pas¹; car, enfin, le roi² a bien une autorité légitime, entière et pleine, sur l'intelligence de ses sujets; il a le droit imprescriptible de penser pour eux, de juger pour eux; — mais vous n'êtes pas du tout ses sujets.

Nous attendons à chaque instant la nomination du Pape. Les uns disent Pacca, les autres Gregorio, et moi je dis celui dont le nom est écrit sur les tables du Pontificat éternel. Pendant que les hommes cherchent, Dieu a déjà trouvé.

1. L'*Avenir*, prohibé à Turin.

2. De Piémont.

Nous eûmes, il y a quelques jours, une très-belle aurore boréale. Les croyants aux prophéties qui continuent de courir, et qui font du mal dans les provinces, crurent que, pour le coup, c'était le *brûlement* de Paris. À présent, ils assurent qu'il est renvoyé en février.

Que le bon Dieu vous console et vous bénisse durant cette nouvelle année! — ce vœu-là sort d'un cœur qui est bien entièrement à vous.

393. — A M. LE COMTE DE SENFFT.

Juilly, le 18 janvier 1831.

Votre lettre, mon ami bien-aimé, est venue adoucir des souffrances très-vives, accompagnées d'une fièvre presque continue qui me fatigue depuis plusieurs jours. Je bénis de toute mon âme la divine Providence qui vous envoie, après tant de douleurs et de tant de sortes, ce soulagement inattendu! : c'en est un grand pour moi, car je ne saurais vous dire combien de fois, le jour et la nuit, songeant à vous, je combinais des plans, sinon de bonheur, au moins de repos; et ce n'était, hélas! que des rêves. Mais enfin la réalité est venue de Celui de qui tout vient, excepté le mal, et, encore une fois, je lui rends mille actions de grâces du fond de mon pauvre cœur à moitié flétri par l'âge et le chagrin.

J'aurais une infinité de choses à vous dire sur ce qui se passe en Europe. La vraie liberté, celle où est le salut, trouve ici des obstacles sans nombre et de tous les côtés; elle en trouve dans le Pouvoir; elle en trouve dans le clergé, dans les royalistes, dans les niais et dans les hypocrites de libéralisme; cependant elle fait des progrès, de rapides progrès, et dans peu d'années vous verrez un étonnant changement dans le monde. Oh! si l'on savait voir et prévoir, là!

Vous connaissez l'évêque de Saint-Brieuc. Bien entendu il est de l'avis du R. de S.^e sur l'*Avenir*; il vient de faire un Man-

1. M. de Senfft, rappelé de Turin à Vienne, allait recevoir une nouvelle mission diplomatique. Il fut ultérieurement envoyé à Florence.

2. Du roi de Sardaigne. Voir les notes précédentes.

dement contre lui ; mais ce Mandement ne changera pas l'opinion de son diocèse, qui est diamétralement opposée. Ce bonhomme n'y voit autre chose que « de se rendre agréable au gouvernement. » Or, conduit par cette idée fixe, que pensez-vous qu'il ait imaginé ? Il a renoncé au titre de *Monseigneur* comme trop féodal, et il veut qu'on l'appelle *mon Révérend Père en Dieu*. Nous en avons une soixantaine à peu près de cette force. Vous qui les connaissez, vous ne devineriez pas jusqu'où va leur bassesse et leur servilité : ils vendraient l'Église, non pour *trente*, mais pour *un* denier. Eh bien, qu'ils la vendent donc ! — ils ne la livreront pas, du moins, je vous le jure !

Donnez-moi, je vous prie, des nouvelles de M^{me} de Senfft ; ce que vous me dites de sa santé m'inquiète.

394. — A M^{me} LA COMTESSE DE SENFFT.

Juilly, 14 février 1831.

Ce long voyage en cette saison, et souffrante comme vous l'êtes, me donne de l'inquiétude. J'espère au moins que vous n'êtes pas tellement pressée, que vous ne puissiez prendre quelque repos en route ; vous en aurez sûrement besoin. Si ce n'était la fatigue, je ne vous plaindrais pas de quitter Turin ; je ne vous plaindrais pas même d'aller habiter quelque lieu tranquille, sous un beau ciel, dans mon cher Orient, et si je pouvais disposer de moi-même, je solliciterais le bonheur d'y être votre aumônier. Mais, hélas ! mes voyages sont finis ; je le sens au déclin de mes forces ; et des devoirs pénibles autant que nombreux ne tarderont pas à consumer le peu de vie qui me reste. Avec des goûts très-pacifiques, j'aurai passé mes jours dans une guerre continuelle, tant nous sommes maîtrisés par quelque chose de plus fort que nous ! Je vous envoie le recueil de notre procès qui a produit un bien immense¹. Oh ! que notre chère France ressemble peu à

1. Ce procès, ainsi que nous l'avons dit dans une des notes précédentes, s'était terminé par l'acquiescement des trois prévenus.

l'idée qu'on s'en est faite, et qu'elle offre de ressources encore, si on savait les reconnaître et en user! C'est le gallicanisme qui nous a tués et qui nous tue encore. Dès que le catholicisme se montre tel qu'il est, tel qu'il fut dans les siècles de sa force et de sa grandeur, toutes les âmes se portent vers lui. Il ne dépendrait que du clergé d'opérer des merveilles, et de rapprocher de lui le plus grand nombre de ses ennemis, qui ne demandent qu'à oublier des fautes graves. Mais nous n'en sommes pas encore là, et la lettre du P. Ventura, que je vous envoie avec ma réponse, n'est pas propre à hâter ce moment¹. Il faut que ce pauvre homme ait perdu la tête. Le gallicans se sont saisis, avec une joie enragée, de ses paroles, pour relever le courage de leur parti abattu. *L'Ami*, la *Gazette*, gonflés d'espérance et de venin, sont, en quelques jours, devenus presque des *crapauds-gigants*; mais ils ont beau faire, leur temps est passé; il ne reviendra plus.

Donnez-moi de vos nouvelles. Deux mots me suffiront. Pourvu que je sache que vous vous portez bien, je serai content.

1. Le P. Ventura avait cru devoir à sa position et à ses relations connues avec Lamennais, un désaveu public des doctrines de *l'Avenir*; désaveu au moins inconvenant en sa forme, qu'il désavoua implicitement, peu de temps après, et dont il obtint sans peine le généreux pardon, constaté par des lettres de lui que l'éditeur de cette Correspondance conserve précieusement.

Le Rév. Théatin ne songeait peut-être pas à l'existence de ces curieux documents, lorsqu'en 1858, dans un recueil singulièrement intitulé : *Annales de Philosophie chrétienne*, il attaquait en même temps, et la mémoire de celui que, vivant, il poursuivait jusqu'au bout de ses obsessions amicales, et « les malheureux qui ont recueilli ses derniers soupirs. » Il n'y songeait pas, disons-nous, ou, s'il y songeait, il a espéré sans doute que ces *malheureux* lui feraient l'aumône de leur silence. Pourquoi pas? Et pourquoi se montreraient-ils plus soucieux que le P. Ventura lui-même de cette parole légère qui va et vient au gré des circonstances, ou suivant les inspirations d'une tactique tellement ingénieuse, que personne au monde — non pas même celui qui l'a inventée — n'en aura jamais le dernier mot? Pour se consoler de la malédiction que leur décoche aujourd'hui le « philosophe chrétien, » les « malheureux » en question n'ont-ils pas l'espoir fondé que, demain peut-être, il les bénira? Béni soit-il donc, et gardons la paix!

395. — A SON ÉMINENCE LE CARDINAL WLELD.

27 février 1831.

ÉMINENCE,

Dans les graves conjonctures où se trouvent l'Europe et la France en particulier, il est de devoir pour les catholiques appelés à défendre la Religion, et d'un devoir plus strict pour les prêtres, de s'assurer qu'ils ne s'écartent en rien de la Foi, et par conséquent de recourir au Pasteur suprême pour recueillir humblement de sa bouche les oracles infallibles de l'éternelle Vérité. C'est ce que font aujourd'hui les rédacteurs de *l'Avenir*; ils ont espéré que vous voudriez bien déposer aux pieds du Saint-Père la déclaration de leurs doctrines, en le suppliant de les redresser s'ils étaient involontairement tombés dans quelque erreur, auquel cas ils s'empresseraient de donner à leur rétractation toute la publicité possible; car ils n'ont rien tant à cœur que de se montrer les enfants les plus dociles comme les plus dévoués du Père commun.

En priant votre Éminence de solliciter de lui cette grâce, ils n'ont pas en vue seulement d'accomplir un devoir personnel, mais encore d'être utiles à la cause de l'Église elle-même, certains qu'ils sont que le jugement qui approuverait ou condamnerait leurs doctrines, contribuerait très-puissamment à ramener les catholiques, en France et hors de France, à l'unité des sentiments. Ils osent espérer que cette pensée touchera la grande âme de Grégoire XVI, et leur servira d'excuse près de lui, comme aussi près de Votre Éminence. Je la prie d'agréer l'assurance du profond respect et du sincère attachement avec lequel j'en ne cesserai d'être

Son très-humble, etc.

396. — A MONSIEUR L'ABBÉ ***†.

Juilly, 30 mars 1831.

Il me revient de tous côtés que d'horribles calomnies, qui paraissent avoir été fabriquées à Aix, se répandent contre moi dans le midi de la France. On m'accuse d'avoir engagé deux ecclésiastiques, l'un dans une conversation qui a dû avoir lieu à Paris, l'autre dans une lettre, à s'unir à moi pour *écraser l'épiscopat*; à quoi l'on ajoute diverses circonstances qui sont, comme le premier fait, d'infâmes impostures. Je sais, grâce à Dieu, et je n'ai jamais été tenté d'oublier que je dois aux évêques, non-seulement respect, mais obéissance entière, hors le seul cas où ils seraient eux-mêmes en opposition avec le chef de l'Église; depuis quatre mois, j'ai renouvelé plusieurs fois cette profession de mes sentiments, et si j'étais capable d'en avoir de différents, je me ferais horreur à moi-même. Cependant il n'est pas douteux que les calomnies, dont je parlais tout à l'heure, circulent de diocèse en diocèse, et qu'il en résulte un grand scandale. Je dois à l'Église, je me dois à moi-même, de défendre ma réputation comme prêtre, et par conséquent d'essayer, par tous les moyens possibles, de remonter à la source des odieux mensonges par lesquels on cherche à me déshonorer dans l'esprit des catholiques. S'il y avait à Aix un archevêque, c'est à lui que je m'adresserais directement; mais ce siège est vacant et le sera peut-être longtemps encore. Permettez donc, monsieur, que je vous supplie, au nom de la charité chrétienne et de l'honneur du sacerdoce, de m'aider à dévoiler ce mystère d'iniquité. Je ne vois, pour y parvenir, qu'un moyen: ce serait de trouver une personne à qui l'on pût prouver qu'elle a répété la calomnie, et en la forçant, s'il le fallait, judiciairement, à nommer ceux de qui elle l'a entendue elle-même, d'arriver ainsi jusqu'au premier auteur, qu'il serait facile de

1. D'après une des lettres qui suivent celle-ci, elle nous paraît, ainsi que la lettre 398, avoir été adressée à M. de Mazenod.

confondre devant les tribunaux ; j'enverrai pour cela ma procuration, et même, s'il était nécessaire, je ferais le voyage moi-même, malgré l'état de plus en plus déplorable de ma santé. Le prêtre, à qui j'ai dû m'ouvrir à Paris, ne m'a probablement jamais vu, et, dans tous les cas, je ne doute point que, placé en face de lui, je ne parvinsse à rendre son imposture évidente ; et, puisque la Providence a permis qu'on alléguât une lettre de moi, j'ai le droit assurément d'exiger qu'elle soit produite. Or, il est certain qu'elle ne le sera pas, ou que le faux sera constaté, ce qui, dans l'une ou l'autre hypothèse, amènerait une justification complète. Enfin, si ce dont on m'accuse est vrai, je suis, sans contredit, le dernier des hommes ; et il faut que toute la France le sache : si, au contraire, on cherche à me rendre la victime d'une abominable calomnie, il est juste que la honte en retombe sur les calomniateurs.

Je profite de cette occasion pour vous dire, monsieur, quelques mots de *l'Avenir*, qui, si ce que m'ont assuré quelques personnes est vrai, n'a pas eu, à mon grand regret, votre approbation. Je recevrai à cet égard vos observations avec beaucoup de reconnaissance ; car, ainsi que les autres rédacteurs, je ne cherche que ce qui est utile et vrai. Voici, du reste, quelle est notre pensée.

En ce qui tient à la Religion, nous sommes persuadés qu'elle ne peut se sauver et vivre que par la liberté, et que sa liberté dépend de sa séparation d'avec l'État. Nous demandons, en conséquence, cette séparation complète, et la nécessité s'en fait vivement sentir en ce moment sous deux rapports principaux : l'enseignement et la nomination des évêques. Sans la liberté d'enseignement, que deviendra la Foi ? et si le gouvernement continue de nommer les évêques, que deviendra le clergé ? que deviendra l'Église ? Déjà l'on parle d'horribles marchés proposés et négociés, car tout se vend, et l'épiscopat sera vendu dans les bureaux comme tout le reste.

En politique, nous nous tenons en dehors de tous les partis pour avoir le droit de dire également la vérité à tous, et pour que les choses de la terre, trop longtemps mêlées à celles du

ciel, n'associent plus celles-ci à leurs vicissitudes. Peu nous importe, dans ces temps de dissolution universelle, quel est le Pouvoir, pourvu qu'il respecte Dieu, maintienne la justice, et protège réellement les droits de chacun. C'est à ce titre, et à ce titre seul, que nous le reconnaissons. En cela, nous croyons ne faire qu'obéir à ce qu'ont décidé Pie VIII et Grégoire XVI¹. Et pour mettre notre conscience pleinement à l'abri, en tant que catholiques, nous avons déposé aux pieds du Pasteur suprême l'exposition de nos doctrines, que vous avez lue peut-être, et nous attendons, avec une vénération filiale et une docilité sans réserve, sa décision souveraine.

Il est vrai que, dans la précipitation d'un travail rapide, il est échappé à un ou deux d'entre nous quelques expressions qui ont pu et dû blesser des sentiments respectables; et ces expressions, nous avons été les premiers à les regretter et à les blâmer. Au reste, M. de Chateaubriand vient, avec réflexion, d'en employer de bien plus dures, et cependant ses paroles ont été accueillies avec *enthousiasme*, par les mêmes journaux et les mêmes personnes qui nous avaient adressé des reproches si amers. Mais cela s'explique : sur un point important, il flattait un parti, et nous, qui ne sommes d'aucun parti, parce que nous voulons être simplement les hommes de Dieu et de son Église, nous n'avons flatté personne. Un jour, peut-être, on nous rendra justice, et si je ne me trompe fort, le temps n'est pas loin où les catholiques reconnaîtront que le salut est là où nous le montrons, là uniquement. Au surplus, avec très-peu d'espérances pour le

1. On lit, en effet, dans les journaux du temps : « Rome, 14 septembre 1830. — M. de Montesquiou a notifié au Pape l'avènement du roi Louis-Philippe au trône de France, et il a reçu de Sa Sainteté un accueil bienveillant. Le drapeau tricolore était déjà admis sans difficulté dans le port de Civita-Vecchia, comme dans ceux de Gênes et de Livourne. On fait plus de difficultés à Naples, etc., etc. » Voilà pour Pie VIII (François-Xavier Castiglione, né à Bingoli, le 20 novembre 1761, élu pape le 31 mars 1829, et qui était mort dans les derniers mois de 1830.) Quant à Grégoire XVI (Capellari), sur l'assurance apportée par M. de Latour-Maubourg que « le roi des Français restait le fils le plus soumis de l'Église catholique » il avait continué la politique conciliante de son prédécesseur. Toutefois le cardinal Bernetti, ministre dirigeant, était cent fois plus Autrichien que Français.

présent, nous n'avons voulu que déposer, dans une société bien malade, des germes de régénération que le temps fécondera. Notre titre le dit assez; c'est pour l'avenir que nous travaillons.

Recevez l'assurance des sentiments très-respectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être, monsieur l'abbé, votre très-humble et obéissant serviteur.

397. — A MONSIEUR L'ABBÉ AUGER.

Juilly, 16 avril 1831.

Je sais qu'on vous a communiqué une prétendue lettre de moi, où sont exprimés des sentiments qui doivent inspirer une horreur profonde à quiconque est catholique. On a fait circuler secrètement, dans le midi de la France, une semblable lettre. J'ignore jusqu'à ce moment quel est le centre de ces infernales machinations; mais je tiens déjà quelques fils à l'aide desquels j'espère que je parviendrai à le découvrir. Tous les honnêtes gens sont intéressés à ce que les auteurs d'aussi noires calomnies et d'intrigues aussi infâmes soient publiquement démasqués, et j'ai trop de confiance dans votre équité et votre religion pour douter un seul instant que je n'obtienne de vous tous les renseignements que vous êtes à même de me donner pour atteindre ce but. Je ne vous demande rien qui ne soit une obligation de justice, un devoir rigoureux de conscience, rien que je n'aie même le droit de réclamer devant les tribunaux. Ce que j'ai surtout intérêt à savoir, c'est le nom de la personne qui vous a communiqué la lettre, ou copie de la lettre en question. Dans une circonstance pareille, je n'hésiterais pas à faire, à votre égard, ce que je demande de vous, et je eroirais même, si je ne le faisais pas, manquer non-seulement à la charité, mais commettre une grande injustice.

J'ai l'honneur d'être avec respect, monsieur l'abbé, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

398. — A M. L'ABBÉ ***.

Jully, 17 avril 1831.

Je vous dois beaucoup, monsieur, mais pas plus que mon cœur ne peut payer en reconnaissance et en affection, et je dois me consoler des injustices qui m'ont valu de votre part des preuves si touchantes et si honorables d'intérêt. L'abbé Combalot, pour qui je prends la liberté d'insérer un petit billet dans cette lettre, recevra très-incessamment, de Paris, ma procuration en blanc, à l'effet de poursuivre l'auteur des horribles calomnies dont j'ai été l'objet, et qui rejaillissent, à quelques égards, sur tout le clergé dont j'ai l'honneur d'être membre. Toutefois, je recommande expressément à l'abbé Combalot de se guider par vos conseils et de ne rien faire que vous ne l'approuviez. J'ai lieu de croire, d'après ce que m'écrit M. Sibour, qu'un prêtre, actuellement malheureux, n'est pas étranger aux intrigues dont j'ai tant à me plaindre; je ne voudrais pas aggraver sa position, déjà trop fâcheuse; en ce qui me concerne personnellement, je lui pardonne de tout mon cœur le mal qu'il m'a fait, sans cause, je crois. Seulement, pour sauver ce que je dois à ma réputation comme prêtre, il pourrait, dans les termes qu'il lui coûterait le moins d'employer, mais clairs et précis toutefois, déclarer par écrit qu'étant soupçonné d'être l'auteur des bruits en question, il est de son devoir de les démentir comme absolument calomnieux; que si quelques ecclésiastiques d'Aix, où ils se sont d'abord répandus, déclaraient aussi qu'ils se sont assurés, par des recherches exactes, de leur complète fausseté, ces deux pièces, publiées dans *l'Avenir*, suffiraient, ce me semble, pleinement à ma justification, et je n'aurais pas la douleur d'être obligé de traduire devant les tribunaux plusieurs prêtres peut-être, à qui, en toute autre circonstance, je serais heureux de donner toutes sortes de marques de respect et de déférence. En résumé, monsieur, je remets toute cette affaire en vos mains; décidez péremptoirement: Le bon Dieu, dont nous ne cherchons l'un et l'autre que la gloire, vous inspirera ce qui sera le mieux.

Permettez que je vous prie encore d'offrir à M. l'évêque de Marseille l'hommage de ma profonde vénération, et agréez vous-même l'expression des tendres et respectueux sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très-humble et obéissant serviteur.

399. — A M. LE COMTE DE SENFT.

Paris, 18 avril 1831.

Je reçois à la fois, mon cher et respectable ami, vos deux lettres du 1^{er} et du 7 avril. La dernière me tranquillise beaucoup, sans m'ôter cependant toute inquiétude. Je compte sur l'effet du printemps pour ramener les forces et calmer les symptômes nerveux¹. Mais, hélas ! c'est l'âme qu'il faudrait guérir de ses blessures profondes, et cela, Dieu seul le peut : je le prie de tout mon cœur pour elle et pour vous, attendant, avec une patience qui chancelle quelquefois, le jour qui nous réunira, j'espère, là où la paix n'est plus troublée et où la joie n'a pas de déclin. Je souhaite très-vivement que vous ne retourniez pas habiter votre dernier séjour² : il vous serait plus triste que jamais. Je ne souhaite pas moins que la Providence, par une combinaison de circonstances que je ne prévois pas, m'accorde le bonheur de vous revoir, non-seulement à cause de la si grande consolation qu'y trouverait mon cœur, mais aussi pour contempler ensemble l'étonnant spectacle qu'offre aujourd'hui le monde, et chercher à y découvrir les vues de Dieu sur le genre humain. Pour moi, je crois profondément à une transformation universelle de la société sous l'influence du catholicisme qui, affranchi et ranimé, reprendra sa force expansive et accomplira ses destinées en s'assimilant les peuples qui ont jusqu'ici résisté à son action ; tout se prépare pour cela, et la politique européenne n'a été et n'est encore que l'instrument aveugle de la Providence qui se sert d'elle, comme elle se sert du libéra-

1. Il s'agit ici, bien évidemment, d'une maladie de Mme de Senft.

2. Turin.

lisme anti-chrétien, pour réaliser cette grande promesse : *Et erit unum ovile et unus Pastor*. Si les Puissances comprenaient cela, elles sauveraient aux peuples d'effroyables calamités et se sauveraient elles-mêmes. Tout le monde, aujourd'hui, agit contre soi, et c'est à mes yeux une des plus fortes preuves que tout ce qui est, est réprouvé, et que Dieu a pris en main le gouvernement du monde pour y établir un ordre nouveau : s'il existait, dans une certaine position¹, un homme qui sentit cela, et qui se plaçât, pour ainsi dire, au milieu de l'action divine, jamais il n'aurait paru sur la terre rien de si grand que cet homme.

Adieu, cher ami; faites agréer à madame de Senfft mes vœux ainsi que mes tendres et respectueux hommages. Je vous embrasse de cœur.

400. — AU MÊME.

Juilly, 1^{er} juin 1831.

Je n'ai point de vos nouvelles, mon respectable ami, depuis les deux lettres qui me sont parvenues par l'ambassade d'Autriche, et qui m'apprenaient l'état déplorable de la santé de M^{me} de Senfft. J'en attendais une autre chaque jour, et c'est ce qui m'a empêché de vous écrire plus tôt. Mais le temps se passe, et je ne reçois rien, et votre silence m'inquiète. Chargez quelqu'un de me rassurer; deux mots suffiront. Je crains que le changement subit de climat n'ait contribué à affecter les nerfs si délicats de M^{me} de Senfft. Je ne me représente pas Vienne comme un paradis pour la température, et cet *Est-là* n'est pas mon *Orient*. Mais qu'importe, puisque jamais je ne verrai ni l'un ni l'autre? à moins de circonstances extraordinaires, mes voyages sur la terre sont finis : c'en est déjà un bien long pour moi que de descendre de ma chambre dans le parc, et aussi n'est-ce qu'à grand-peine, et de loin en loin, que je m'y décide.

1. Sur le Saint-Siège, naturellement.

La mort de Grégoire ¹ vient d'être, à Paris, l'occasion d'un hideux scandale. On s'est emparé, par voie de police, de l'église de l'Abbaye-aux-Bois, et, après y avoir introduit le corps, des prêtres schismatiques ont célébré le service. On assure que Louis-Philippe avait envoyé les ornements de la chapelle de la reine. Tout se peut. Ces infâmes violations de la liberté religieuse finiront peut-être par éclairer ceux qui n'entendent rien à cette liberté, ou qui manquent de cœur pour la conquérir. Un nouvel esprit fermente dans la masse du clergé, et cet esprit, qui sauvera la Foi et par elle le monde, cet esprit de liberté chrétienne, impatient de la contrainte surnaturellement insensée qu'il rencontre en de certaines gens, ne tardera pas à se faire jour à travers les obstacles de tout genre qu'on lui oppose. *Adhuc modicum.*

Combien je serais heureux, mon cher ami, et de vous revoir et de causer avec vous, ne fût-ce que quelques heures. Il n'y a guère d'apparence que j'aie de sitôt cette consolation; cependant je veux l'espérer jusqu'au bout, soumis néanmoins pleinement à tout ce qu'il plaira à Dieu d'ordonner. Tout à vous de cœur.

401. — A M. LE MARQUIS DE CORIOLIS.

Juilly, 21 juin 1831.

Je vous remercie mille fois, mon cher ami, de vous être souvenu de moi à Toulouse, et des nouvelles que vous me donnez de votre si aimable et si bonne famille. Je me réjouis

1. L'abbé Grégoire. Fidèle aux opinions de toute sa vie, l'ancien évêque constitutionnel de Blois n'avait pas voulu les renier au lit de mort, nonobstant les démarches pressantes de l'archevêque de Paris. Celui-ci décida qu'on lui refuserait les sacrements et les cérémonies catholiques. Jusque-là il était dans son droit rigoureux. Mais, une fois la question portée sur ce terrain du droit strict, ceux qui voyaient une injure préméditée dans la résolution du prélat, fouillèrent aussi l'arsenal des lois. Ils y trouvèrent que les églises étant « bâtiments de la commune » l'entrée en devait rester libre. A défaut d'un prêtre qui refusait ses services, si on en trouvait un autre disposé à officier, les prières d'usage pouvaient y être dites. Et tout se passa ainsi, de concert avec l'autorité, ainsi que l'atteste un article du *Moniteur* du

qu'elle soit en ce moment absente de Paris, car tout le monde presque y a été et y est encore malade; au point que, dans une maison que je connais, il a fallu successivement aller chez quatre médecins avant d'en trouver un qui ne fût pas retenu au lit. Ce n'est pourtant pas, grâce à Dieu, le *choléra-morbus*, mais quelque sorte d'indisposition légère qu'on attribue aux subites variations de l'atmosphère. Cela, ou autre chose, j'ai été moi-même presque toujours souffrant depuis quelques mois, et, quoique je me sente mieux, j'éprouve cependant encore une faiblesse excessive, ce qui, quelquefois, me ferait croire presque que *je deviens pair*. Je suis charmé que mon article ne vous ait pas déplu¹. On dit que le gouvernement renonce à l'hérédité; à sa façon d'agir, je ne doute pas au moins qu'il n'y renonce pour lui. Il est bien le maître.

Vous apprendrez avec plaisir que les actions et les coupons arrivent en grand nombre à l'*Avenir*, et avec des lettres qui montrent tout le zèle qu'on met à le soutenir. J'espère que peu à peu nous triompherons des préventions qu'on a suscitées contre nous. Chaque jour on fait quelque progrès; chaque jour les idées que nous défendons pénètrent davantage dans les esprits: chaque jour notre voix trouve plus d'échos. J'espère que vous contribuerez beaucoup à lui en créer où vous êtes, quelqu'endurei qu'on soit dans un système fatal. On verra, plus tard, où il conduit, et l'intérêt est aussi une lumière. Ceux qui, suivant les sages conseils de la *Gazette* et de la *Quotidienne*, refusent aujourd'hui de se rendre aux élections, s'apercevront bientôt de ce qu'il

30 mai 1831. Lamennais y répondit, dans l'*Avenir*, avec une verve passionnée. Il croyait, de bonne foi, qu'on avait prétendu « sanctifier le régicide, » — Grégoire, nous l'avons déjà dit, n'avait pas voté la mort de Louis XVI, — et non pas répondre à un acte d'intolérance par une manifestation, strictement légale, de liberté religieuse.

1. Votre article sur la Pairie m'a enchanté. Il faut l'exécuter à mort, et je dirais volontiers avec Olivier Cromwell: — *Délivrez-nous de cette marotte!*... Je n'ai encore vu que fort peu de nos *scaltri* et *retrosi* (les légitimistes toulousains). Ils nous supposent avec le Palais-Royal les grêles intrigues qu'ils ont, eux, avec Holyrood. Cela ne vous réjouit-il pas? — *M. de Coriolis à Lamennais*. Toulouse: 12 juin 1831.

leur en aura coûté pour conserver ce qu'ils appellent l'honneur de leurs principes; car « ces principes » et « cet honneur » les mènent tout droit à quelque chose de semblable à 93; et ceux qui les conseillent le savent bien. On pensait et on agissait autrement en 97 et 98. Mais *basta*; c'est, je crois, un mot du pays.

Je vous prie de faire agréer mes respects et mes hommages aux personnes qui vous entourent. Avez-vous le projet de revenir cet automne à Paris? Il se passera peut-être bien des choses d'ici là. Elles se hâtent comme les ombres près du fleuve d'oubli; il faudrait que je busse une terrible quantité de ses eaux pour qu'elles effaçassent jamais, mon cher ami, votre souvenir dans mon cœur.

402. — A M. LE COMTE DE SENFFT.

Paris, le 27 juin 1831.

Vos lettres, mon excellent ami, ne me parviennent qu'après des retards assez longs: vous avez vu, par la dernière que je vous ai écrite, combien j'attendais impatiemment des nouvelles de M^{me} de Senfft, et malheureusement celles que vous me donnez (le 27 mai) ne sont pas encore de nature à me tranquilliser entièrement. Toutefois, je sais par expérience que la plupart des maladies nerveuses occasionnent plus de souffrances qu'elles n'offrent de danger. Ce qui serait le plus à craindre, ce serait l'épuisement des forces. J'espère que celles de notre chère malade se soutiendront, et que leur équilibre se rétablira: il me tarde que vous m'en donniez l'heureuse nouvelle. A Paris, il a régné une épidémie de *bronchite*, dont plus de quarante mille personnes ont été attaquées à la fois, et qui dure encore. Pour nous consoler, on nous annonce le *choléra-morbus*, qui paraît avoir sur la peste l'avantage d'être notablement plus expéditif; s'il pénètre, à travers l'Allemagne, jusqu'à nous, j'y verrai une intervention de la Providence pour prévenir de plus grandes calamités peut-être.

Nous avons perdu, ces jours derniers, le comte de Monta-

lembert : c'était un homme d'un beau caractère, et qui nous fait bien faute ; son pauvre fils, jeune homme plein de talent et de courage, et d'une piété d'ange, est dans une grande désolation. Que de personnes déjà vous ne retrouveriez plus à Paris !

Si ce n'est pas être indiscret, je vous prierai, mon cher ami, de me rendre un service. Il est presque impossible de trouver ici un bon Bréviaire romain ; je n'ai pu, malgré mes recherches, m'en procurer que de très-défectueux : les religieux Méchitaristes en ont donné, à Vienne, une édition fort estimée ; s'il vous était possible de m'en envoyer, par occasion, un exemplaire (*avec l'office de Grégoire VII*), vous me feriez un très-grand plaisir.

Les journaux vous auront appris l'horrible détresse des Irlandais : ils meurent de faim par centaines, dans un pays qui regorge de blé ; nous avons ouvert pour eux une souscription. Il est impossible que les choses restent comme elles sont dans ce malheureux pays. — Dieu interviendra.

Je ne monte pas une fois au saint autel sans me souvenir de vous et de M^{me} de Senfft. Priez aussi pour moi ; j'en ai, de toutes manières, grand besoin. Tout à vous du fond du cœur.

403. — A M. LE MARQUIS DE CORIOLIS.

Juilly, 17 juillet 1831.

Comme vous l'avez vu, mon cher ami, les républicains voulaient se réjouir un peu le 14 juillet¹ ; mais le gouverne-

1. Lamennais parle ici des tentatives faites, le jour anniversaire de la prise de la Bastille, pour planter des arbres de la liberté sur la place de Grève, la place de la Bastille et la place de la Concorde. On déploya contre les jeunes gens qui avaient formé ce projet passablement inoffensif, — 1848 l'a bien prouvé, — un grand luxe de forces militaires et de répression. Parmi les moyens qu'on employa pour déjouer leur plan, figure l'embrigadement de faux ouvriers (en réalité agents de police), destinés à faire croire que la population des faubourgs était devenue hostile à celle du quartier des Écoles. Ces troubles donnèrent lieu à un procès intenté par MM. Casimir Périer et Vivien au *National* et à *la Tribune*. M. Odilon Barrot plaida pour les gérants des deux journaux incriminés, MM. Paulin et

ment ne l'a pas trouvé bon, et il a renvoyé la fête aux 27, 28 et 29 du courant. Le premier de ces jours on rira, le second on pleurera, et le troisième on fera je ne sais quoi, le tout par ordre de M. d'Argout. En attendant, Paris est désert, et le pauvre peuple meurt de faim, de sorte que, de compte fait, sur les trois jours du programme, il y en aura un pour lui, et ce sera le second. Je ne crois pas que le premier soit non plus celui de Louis-Philippe, qu'on dit fort inquiet et fort embarrassé. Les ministres ne le sont pas moins, malgré leur Chambre introuvable qu'ils doivent à la politique ultra-profonde des royalistes *actifs* de la *Quotidienne*. Enfin, pour la seconde ou troisième fois, depuis un an, nous allons entendre le trône parler : ce sera notre fête, à nous, car d'ordinaire il dit de si drôles de choses, le trône ! Après viendront les projets de lois qui probablement seront un peu moins gais : c'est encore l'ordre du programme. Un budget de 1500 millions elora magnifiquement ces exercices constitutionnels. Mais n'admirez-vous point les destinées de cette pauvre petite école qui, de la police correctionnelle, s'en vient comparaître devant la Cour des Pairs¹, chargée de

Bascans. M. Vivien déclara, séance tenante, qu'il se désistait formellement de sa plainte. Le jury répondit négativement sur toutes les questions, et l'ordonnance d'acquiescement fut accueillie aux cris de : *Vive le jury national!* — 1^{er} décembre 1831.

1. Le procès où M. de Montalembert, pair de France depuis la mort de son père, figurait parmi les accusés. On sait que MM. de Montalembert, Lacordaire et de Coux avaient établi, rue des Beaux-Arts, n^o 3, une école *libre*, c'est-à-dire tenue sans diplôme universitaire. Cette école, où l'on devait, selon le programme, enseigner le latin, les mathématiques élémentaires et l'histoire sainte, ne rentrait pas dans la définition légale d'école *primaire*. Comme école *secondaire*, et en vertu de la loi du 11 floréal an x, elle ne pouvait s'établir sans l'autorisation du gouvernement. Les trois fondateurs furent en conséquence poursuivis. Cités, pour le 28 juin 1831, devant la chambre des appels de police correctionnelle, la mort de M. de Montalembert le père, arrivée le 22 du même mois, donna lieu de soulever une question de compétence assez curieuse. M. de Montalembert fils, n'étant ni *admis* ni *reçu* à la Chambre des pairs, suivant les usages et l'étiquette de cette Chambre, était-il déjà investi du privilège de n'être jugé que par elle ? Ce privilège s'étendait-il à ses co-prévenus ? La question fut plaidée par défaut le 28 juin, et les prévenus condamnés par corps chacun en 100 fr. d'amende et aux frais du procès. Ils relevèrent le défaut, et plaidèrent au fond le 14 juillet. Cette fois, la Cour admit son incompé-

décider si, sous le régime qu'on appelle de liberté, il est permis à l'un de ses membres de faire répéter *a, b, c*, à quelques enfants? Ce sont là de ces choses que le monde n'avait pas encore vues, et qu'il ne reverra pas, je l'espère.

Vous ne doutez pas de mon empressement à profiter de la permission que M^{me} de Coriolis veut bien me donner de l'aller voir à Paris. J'aurais désiré savoir combien de temps elle se propose d'y rester, afin de hâter mon voyage, si le sien doit être court. Des chagrins personnels ont, depuis quelque temps, altéré ma santé déjà très-affaiblie, de sorte que je suis encore forcé de garder la chambre; cependant j'ai repris un peu de force, et j'espère, si je ne retombe pas, être rétabli, autant que je peux l'être, dans deux ou trois semaines. c'est-à-dire vers le commencement d'août. Il y a bien à souffrir en ce monde, mais il faut prendre courage; votre amitié, si bonne et si douce, est une des choses qui m'en donnent le plus.

404. — A M. LE COMTE DE SENFFT.

Juilly, 6 août 1831.

Je suis étonné, mon excellent ami, du temps que vos lettres mettent à me parvenir; je reçois, aujourd'hui même, celle du

tence, renvoyant la cause et les parties devant les juges qui devaient en connaître. Le 2 août, les prévenus présentèrent requête formelle à la Chambre des pairs pour qu'elle eût à se constituer en cour de justice et à leur faire droit. (Voir leur requête et les lettres dont elle était accompagnée dans la *Gazette des Tribunaux* du 3 août 1830). Dans sa séance du 18 août, la Chambre entendit un long rapport de M. de Bastard concluant à l'admission de la requête. Le 16 septembre, la Chambre, réunie à huis clos, fixe au 19 le débat public. Le 19, elle se reconnaît compétente. Le 20, en vertu du décret du 15 novembre 1811, non abrogé, considérant, *en fait*, que les prévenus ont tenu école sans autorisation, qu'ils ont ainsi violé l'art. 56 du décret susdit, les condamne chacun, et par corps, à 100 fr. d'amende et aux frais du procès. — M. Persil avait accusé MM. de Montalembert, Lacordaire et de Coux « d'avoir essayé de corrompre la jeunesse, en l'associant à un acte illégal. » La condamnation, paraît-il, fut prononcée à une immense majorité. Sept ou huit membres seulement avaient conclu au renvoi. Voir, au surplus, les plaidoiries dans la *Gazette des Tribunaux* des 22 et 23 septembre 1831.

4 juillet, et les miennes, probablement, ne restent pas moins de temps en route. Cela fait une bien lente conversation. Enfin c'est beaucoup, c'est tout que d'apprendre que vous êtes rassuré maintenant sur la santé de M^{me} de Senfft. Avec quelle joie, madame, j'ai revu votre écriture, après une si longue interruption! et avec quelle plus grande joie encore je vous reverrais vous-même, ainsi que notre cher comte! Je ne sais si j'aurai jamais ce bonheur sur la terre. Mes forces s'en vont bien vite, au milieu des chagrins et des soucis de toutes sortes, dont la Providence a semé ma route en ce monde. Je ne suis plus qu'un vieillard qui se traîne vers sa fosse. Ce me serait une douce consolation, dans mes misères sans nombre, que de pouvoir m'entretenir seulement quelques heures avec vous. Ce moment viendra-t-il? encore un coup, je l'ignore. Comme vous, je prévois de grands maux; mais je ne crois pas, comme vous, que la civilisation finisse; je crois qu'elle se transforme; je crois qu'à l'ordre ancien, le catholicisme renaissant en substituera un nouveau, et que la dernière ère de l'humanité commence. Il ne faut plus songer au passé; il est mort à jamais. Notre tâche est de préparer l'avenir, que Dieu réserve aux peuples destinés un jour à se rassembler comme une seule famille à l'ombre de la croix. Je ne dirai pas que je comprends que cela doit être; il me semble que je le vois plus clairement et plus vivement qu'aucune chose présente: mais là, on ne voit rien, on ne comprend rien encore; on est plongé, perdu dans les ténèbres extérieures des intérêts terrestres, qui ne laissent pénétrer aucun rayon de lumière. Dieu le veut ainsi.

Nous voilà en guerre avec la Hollande¹; la commencerait-

1. Après avoir offert la couronne au duc de Nemours, et subi le refus imposé à la France par la jalousie européenne, la Belgique s'était donné un gouvernement provisoire, dont le chef nominal était M. Surlet de Chockier. A Gand et à Anvers, le parti hollandais, très-puissant, appelait une restauration, et, dans cette dernière ville, le général Chassé, gouverneur de la citadelle, avait maintenu le drapeau des Pays-Bas. Guillaume de Nassau armait en toute hâte. Ce fut dans ces circonstances que, le 26 juin 1831, Léopold de Saxe-Cobourg accepta le trône de Belgique. Immédiatement après, M. de Talleyrand et lord Palmerston signèrent, à part de la conférence de Londres où ils siégeaient, un traité secret par lequel l'An-

elle si elle ne comptait sur un secours puissant? cela n'est guère probable. Selon toute apparence, l'Europe entière va être en feu. Peut-être bientôt notre correspondance sera-t-elle interrompue. A tout événement, je vous supplie de ne perdre aucune occasion de me donner de vos nouvelles. Ce sera comme ces signaux qu'on s'envoie, d'un vaisseau à l'autre, sur une mer soulevée par la tempête. Qu'ai-je besoin de vous dire que, quoi qu'il arrive, mon cœur ne cessera jamais d'être près de vous?

405. — A M^{SR} DE PINS, ARCHEVÊQUE D'AMASIE,
ADMINISTRATEUR DE LYON¹.

Paris, 15 août 1831.

MONSEIGNEUR

J'ai reconnu avec une vive et tendre reconnaissance, dans la lettre que vous avez eu la bonté de m'écrire, l'affection toute paternelle dont vous m'avez toujours honoré; elle n'a

gléterre et la France s'engageaient à forcer le maintien de l'armistice conclu entre les chefs des forces hollandaise et belge. Mais le roi Guillaume qui avait compte secrètement sur l'élection de son fils comme roi des Belges, irrité de voir ses espérances déçues, annonça, le 1^{er} août, à ses généraux réunis que les frontières belges seraient envahies le 4 août suivant. L'armistice fut dénoncé dès le 2 par le général Chassé au général Thabor, commandant militaire d'Anvers. L'armée française, prête depuis six mois, entra aussitôt en Belgique.

1. Voici la lettre à laquelle Lamennais répondit par l'exposé si complet de sa situation que renferment les pages suivantes. On verra dans quelle sphère il entendait se mouvoir désormais, soumis comme prêtre, libre comme citoyen, catholique docile, politique indépendant : sphère élevée, où on n'entendait pas le laisser, et qu'on a pu se repentir de lui avoir fait quitter.

L'ARCHEVÊQUE D'AMASIE A M. L'ABBÉ DE LAMENNAIS.

« Lyon, le 8 août 1831.

* Mon très-cher ami, j'espérais toujours que le bon Dieu bénirait les sentiments qui m'attachent à vous. Vous étiez habituellement dans mes vœux en sa sainte présence. Cette école à part que vous aviez formée, cette opposition universelle des évêques de France contre vos doctrines théologiques, philosophiques et politiques, leur affliction profonde sur l'ébranlement que ces doctrines ont causé dans leurs diocèses, ce que je savais de Rome, de la manière la plus positive, sur toutes ces nouveautés, accablaient mon âme d'amertume, et je demandais à Dieu qu'il ménagât une occasion pour vous ouvrir mon cœur qui vous est si tendrement dévoué. Ces quatre lignes que vous venez de m'écrire m'ont comblé de joie. J'ai offert pour vous le saint sacrifice de la messe ce

jamais cessé de m'être aussi chère que douce, et je serais bien malheureux si quelque chose pouvait l'altérer jamais : j'espère que Dieu ne le permettra pas ; du moins je ne sens rien dans mon cœur qui doive me le faire craindre, car je ne veux, je ne désire, comme vous, monseigneur, rien autre chose en ce monde, sinon que *Jésus-Christ soit glorifié*, que son œuvre s'accomplisse, que *son règne arrive*, prêt à tout faire, à tout souffrir pour cela, et la mort même, s'il le fallait. Voilà quels sont mes sentiments, et j'ai cette confiance en Celui qui nous a rachetés de son sang, qu'il me fera la grâce de les conserver jusqu'à la fin.

S'il m'était possible d'avoir avec vous un entretien de quelques heures, je suis convaincu que bien des nuages seraient aisément dissipés. Ce que vous m'engagez à faire, je l'ai fait, il y a plusieurs mois. J'ai écrit au cardinal Weld¹, pour le prier de mettre aux pieds du Pape mon obéissance aussi entière, aussi parfaite que mon amour. J'ai « supplié
« le souverain Pontife de me redresser, si j'étais involontai-
« rement tombé dans quelque erreur, » protestant de toute mon âme que, « sur le premier avertissement de sa part, je
« m'empresserais de donner à ma rétractation toute la publi-
« cité possible, n'ayant rien tant à cœur que de me montrer
« l'enfant le plus docile comme le plus dévoué du Père
« commun. »

Vous me demandez, monseigneur, « comment je ne serais
« pas épouvanté de ce *Væ soli* des divines Écritures qui reten-
« tirait à mes oreilles, porté par les voix si imposantes des
« évêques de l'église de France et du Saint-Siège ? » Sans

malin. Pendant la nuit, à différentes reprises, vous m'auriez trouvé aux pieds de Dieu, tout occupé de vous ; car vous savez que depuis longtemps mes nuits sont des veilles continuelles. Comment ne pas être épouvanté, mon cher ami, de ce *Væ soli* des divines Écritures qui retentirait à vos oreilles, porté par les voix si imposantes des évêques de l'Église de France et du Saint-Siège ! Vous aviez rendu des services immenses à l'Église.

« J'ai dit toute ma pensée à M. de Montalembert, et il a jugé, selon la vérité, que vous n'aviez pas de meilleur ami que moi. Je fais les vœux les plus sincères pour le rétablissement de votre santé.

« Une lettre de soumission filiale que vous écrieriez, en votre simple et privé nom, à notre Saint-Père le pape Grégoire XVI, aurait, je n'en doute pas, un grand succès.

« Je vous embrasse, mon cher ami, avec une bien tendre affection.

« † J.-P. GASTON, archev. d'Amasie, administrateur de Lyon »

1. Voir la lettre 395 du 27 février 1831, page 197.

doute, j'en devrais être épouvanté, et plus que personne, moi dont les travaux, toutes les idées peuvent se résumer dans ce seul mot : *Væ soli!* Mais souffrez, monseigneur, que j'examine avec vous, devant Dieu, s'il m'est en effet applicable.

Vos observations portent sur mes doctrines théologiques, philosophiques et politiques. Pour être plus clair, je parlerai de chacune d'elles séparément. Et d'abord, en ce qui touche mes doctrines philosophiques, les premières sur lesquelles il se soit élevé des contestations, je m'empressai, sitôt que ces contestations naquirent, de soumettre la question controversée au jugement du Saint-Siège, et ce fut M. de M. qui se chargea d'être, à Rome, l'interprète de mes vœux et de mes sentiments à cet égard. Les censeurs romains approuvèrent ce que plusieurs personnes condamnaient en France, et leurs approbations ont été imprimées. Le Maître du sacré Pontife y joignit la sienne. J'obtins également celle des théologiens les plus distingués de l'Italie, notamment des PP. Augustins, Dominicains etc., et de M^{sr} Lambruschini, comme vous le savez; il en fut de même dans le reste de l'Europe, et particulièrement en Espagne. Il n'y a donc pas lieu, sur ce point, de m'appliquer le *Væ soli!*

Vinrent ensuite les discussions purement théologiques sur le gallicanisme. J'entrepris de défendre (et en vérité il en était temps) la doctrine des Pontifes romains sur les grandes et fondamentales questions du pouvoir dans l'Église. Rome applaudit à mes efforts, et Léon XII, dont vous n'ignorez pas les bontés pour moi, me fit témoigner sa satisfaction par M^{sr} Macchi, et plus tard chargea son nouveau Nonce de me dire de sa part qu'il *approuvait toutes mes doctrines*; il n'en excepta aucune. J'ai pour garant du fait que j'avance M. l'abbé Per.¹, à qui M^{sr} Lambruschini redit les mêmes paroles, en ajoutant qu'« il l'autorisait à les répéter, mais sans en faire d'éclat. » Jusqu'ici encore, point de place pour le *Væ soli!*

Quelques années après, les événements me forcèrent, pour défendre l'Église, très-dangereusement attaquée, de déve-

1. M. l'abbé Perreau.

lopper davantage ces doctrines de la théologie romaine, et d'entrer, avec plus de détail, dans leur application à l'ordre politique. En conséquence, mon livre des *Progrès de la Révolution* parut. Combattu, en France, par une portion seulement de l'épiscopat et du clergé, il fut accueilli et loué dans le conclave qui donna un successeur à Léon XII. Toute la diplomatie européenne s'efforça vainement d'arracher au Pape quelques paroles improbatives, d'abord sur le fond des choses, ensuite sur *l'opportunité* de cet écrit, et peu de temps après Pie VIII, en m'envoyant sa bénédiction apostolique, me fit dire des choses si flatteuses que je n'ose les répéter. C'est M. de S.¹ qui fut chargé de me transmettre cette touchante marque de l'approbation pontificale. Jusque-là donc encore, nulle application du *Væ soli*.

Ayant, depuis lors, gardé le silence jusqu'au moment où nous publiâmes *l'Avenir*, les inculpations ne peuvent raisonnablement tomber que sur ce qui a été dit dans ce journal. Or, en ce qui tient aux *doctrines*, j'ose, monseigneur, affirmer sans crainte qu'elles ne diffèrent en rien de celles que j'avais soutenues précédemment. Dans la sincérité de ma conscience, je n'ai voulu y rien ajouter, en rien retrancher, ayant toujours pour règle fixe et constante l'invariable enseignement de l'Église romaine. Et, à ce sujet, je puis assurer que, pendant plusieurs mois, le Nonce du S. P., à Paris², ne nous a fait, non-seulement aucun reproche, mais pas même une observation qui portât sur nos principes dans leur rapport avec la religion et la conscience. et quelque temps avant son départ, le voyant pour la dernière fois, ses paroles furent celles-ci : « *J'approuve vos doctrines théologiques, mais je n'approuve point vos doctrines politiques.* » Je reviendrai tout à l'heure sur cette distinction. Maintenant je dirai quelle fut notre conduite : pour mettre notre conscience pleinement à l'abri, et pour imposer silence aux accusations dont nous étions l'objet, en tant que catholiques, nous déposâmes humblement aux pieds du souverain Pontife, une exposition de nos

1. Sans doute M. le comte de Senft.

2. Lambruschini, archevêque de Gènes.

doctrines sur tous les points controversés, le conjurant de nous éclairer, si nous avons eu le malheur de tomber en quelque erreur involontaire, et déclarant, dans les termes les plus forts et les plus pressés, que « nous étions, selon notre devoir, entièrement soumis à la décision qu'il lui plairait de rendre. »

Ici, je dois répondre à deux observations qu'on a faites. On a dit, premièrement, que nous avons voulu traiter *de puissance à puissance* avec le Saint-Siège. Si cela était, il faudrait nous plaindre et nous enfermer à Charenton, voilà tout. Mais je demande s'il existe l'ombre d'une si ridicule et si insolente prétention dans la démarche de quelques catholiques accusés, qui supplient, d'un cœur sincère et dans les termes les plus humbles, le Père de tous les chrétiens de daigner les avertir s'ils se trompent en croyant défendre sa doctrine, heureux qu'ils seraient d'être éclairés, et de réparer le mal qu'ils auraient pu faire, s'ils avaient, contre leurs intentions, détourné quelques-uns de leurs frères de la droite voie catholique dans laquelle ils désirent toujours marcher ?

On a dit, secondement, que nous aurions dû nous adresser aux évêques de France. Mais à quel évêque de France ? car nous appartenons presque tous à des évêques différents. Au corps épiscopal tout entier ? Mais où est ce corps épiscopal ? où le trouver ? Quel moyen les évêques ont-ils de s'assembler, de délibérer, de porter en commun un jugement doctrinal quelconque ? De plus, parmi les questions au sujet desquelles on nous attaquait, il en est sur lesquelles il existe déjà des Décrets des P. R.¹ : fallait-il que nous soumissions ces Décrets au jugement de simples évêques ? fallait-il citer à leur tribunal les souver. P.² dont nous avons rapporté les actes ? fallait-il cesser d'être catholiques pour prouver que nous l'étions ?

Vous le reconnaîtrez, monseigneur, le parti que nous avons pris était le seul que nous pussions prendre. Et comme on ne saurait supposer, sans faire injure au moins à la piété et à la charité du Saint-Siège, qu'il ne nous eût pas dit :

1. Des Pontifes Romains.

2. Les souverains Pontifes.

« Vous vous trompez, » si réellement nous sommes dans l'erreur, nous devons croire n'y être pas tombés, et dès lors continuer de tenir les doctrines que, jusqu'ici, nous avons tout lieu de penser être les vraies doctrines catholiques. Car visiblement leur condamnation, qui flatterait tant de préjugés, satisferait tant de passions, et conviendrait à tant d'intérêts, n'aurait aucun inconvénient que Rome puisse craindre, tandis qu'une approbation pourrait, en ce moment peut-être, en entraîner de graves.

Ajoutez à cela que pas un seul évêque français ne nous a censurés. Tout s'est borné, de leur part, à une opposition sourde et à des rumeurs vagues. Plusieurs même nous approuvent. Et quant à ceux qui nous sont contraires, que ne poursuivent-ils, à Rome, le jugement que nous y avons sollicité nous-mêmes et qui finirait tout? Pourquoi se plaindre de notre résistance, quand nous ne désirons, ne demandons qu'une décision? Est-ce notre faute, si le Pape se tait? est-ce notre faute, si, malgré nos vœux, nos pressantes instances, nous n'avons pu encore nous soumettre à une sentence qui n'est pas rendue? si pas une seule parole de désapprobation ne nous est parvenue du Centre de l'unité catholique?

Mais d'autres paroles bien différentes nous ont été adressées, — non par le Pape, ni par aucune personne autorisée à parler en son nom, — et qui prouvent, toutefois, que les hommes les plus à portée de savoir ce qu'on pense de nous, à Rome, ne partagent pas l'inquiétude et l'irritation que quelques autres se plaisent à répandre par leurs correspondances, que chacun d'ailleurs commente à son gré. Malgré la répugnance que j'éprouve à citer le témoignage d'une bienveillance dont je suis très-loin d'accepter les jugements, je ne laisserai pas de transcrire, comme une preuve de ce que je viens d'avancer, quelques lignes d'une lettre qui m'est adressée d'Italie, sous la date du 29 septembre; elle est d'un prêtre fort considéré et non étranger aux affaires¹, qui m'écrit pour m'en recommander une où le Saint-Siège est intéressé. Voici ses propres mots : « *Ella sa*, etc. »

1. Le R. P. Ventura, selon toute probabilité.

. . . . » J'observerai que ce prêtre reçoit *l'Avenir* depuis son origine.

La catholicité de nos doctrines une fois à l'abri, qu'importent nos sentiments sur la politique? Où trouverez-vous, monseigneur, même parmi ceux qui partagent les vôtres pour le fond, quatre personnes qui s'entendent sur tous les points? Chacun a son opinion, qu'il croit la meilleure apparemment : autre est celle de *la Quotidienne*, autre celle de *la Gazette*, autre celle du *Courrier de l'Europe*. Pourquoi serions-nous obligés de penser comme pensent les gens qui ne sont d'accord ni entre eux, ni avec eux-mêmes, qui varient perpétuellement, qui ne tendent qu'à aigrir les passions, à soulever les frères contre les frères? On nous outrage, on nous proscrit, on envenime nos paroles parce que nous prêchons l'union, l'union par l'ordre et la liberté, hors desquelles on ne peut désormais attendre que l'anarchie et des révolutions perpétuelles. D'où vient cette haine dont nous sommes l'objet? Ne serait-ce point qu'on voudrait que nous fussions des hommes de parti, nous qui ne sommes et ne voulons être que des hommes de la France, de la Religion? Pour moi, je ne saurais m'empêcher de croire que ce qui ramène les âmes à Dieu ne peut être opposé à Dieu. « Vos doctrines, « m'écrivait dernièrement un vicaire-général d'Agen, sont « toutes de paix et de charité : donc elles sont catholiques. « Ma reconnaissance est partagée par deux personnes assez « marquantes du diocèse, l'une athée, l'autre libérale anti-« catholique, qui, toutes deux, ont été ramenées à la pra-« tique de la religion par la lecture de *l'Avenir*. » Des conversions semblables ont eu lieu en plusieurs endroits : cela console de beaucoup d'injures et de beaucoup de persécutions.

Les questions de doctrine une fois séparées des questions purement politiques, je ne nierai pas qu'en traitant celles-ci, nous n'ayons pu dire quelquefois des choses qui auront déplu à Rome, — non pas au Pontife, mais au Souverain, lié, comme il l'est, à plus d'un égard, au système politique de l'Europe, système dont l'Église a tant à souffrir. J'ai senti cet inconvénient et je l'ai déploré, mais il était inévitable, à

moins de subordonner les choses éternelles aux choses du temps, et d'abandonner la défense de la Religion parmi nous, la défense de ce que, sans aucun doute, le Vicaire de Jésus-Christ place au-dessus de tout. Le temps, qui change les positions, changera aussi le point de vue sous lequel il a pu considérer la direction de nos pensées dans l'ordre des choses purement humaines, et nous justifiera près de lui, j'en ai l'intime confiance.

J'aurais beaucoup à ajouter à ce que vous venez de lire, mais cette lettre n'est déjà que trop longue. Veuillez, du moins, y voir un hommage de la profonde vénération et de l'inaltérable tendresse avec lesquelles j'ai l'honneur d'être, monseigneur, etc.

406. — A M. LE COMTE DE SENFFT.

Paris, 16 août 1831.

J'ai reçu, il y a quelques jours, mon cher et respectable ami, avec votre petite lettre du 31 juillet, le Bréviaire des Méchitaristes que vous avez eu la bonté de m'envoyer : je vous en remercie infiniment. Cet ouvrage m'est d'autant plus précieux, qu'il est impossible de s'en procurer ici une édition, même médiocre; toutes sont incomplètes et remplies de fautes.

Veillez, mon ami, me donner, le plus souvent qu'il vous sera possible, de vos nouvelles et de celles de M^{me} de Senfft : je prie pour elle et pour vous : je vous porte l'un et l'autre au saint autel, toutes les fois que j'ai le bonheur d'y monter. Je demande à Dieu qu'après tant de souffrances, il vous accorde un peu de paix, ou au moins un nouveau courage pour porter les croix si nombreuses de la vie présente. Les miennes vont s'appesantissant : mais Celui qui nous les impose nous donne aussi la force de ne pas succomber sous leur poids. Le pauvre abbé Gerbet est sérieusement malade : ce sont des étouffements qui le fatiguent, surtout la nuit, et des spasmes de l'œsophage qui l'empêchent d'avaler. Je l'ai décidé à faire un voyage en Bretagne : les distractions, le mouvement, le

changement d'air. lui feront, je l'espère, du bien. Ce sera pour moi un surcroît de travail, mais que je ne regrette pas.

Les affaires s'embrouillent de plus en plus, mais vous savez cela aussi bien et mieux que moi. Le monde roule vers l'avenir, comme une mer poussée par la tempête.

407. — A M. LE MARQUIS DE CORIOLIS.

Paris, le 17 août 1831.

Je vous remercie mille fois, mon cher ami, des bonnes et douces paroles que vous me dites, et de l'intérêt que vous prenez à ma chétive santé. Je voudrais de tout mon cœur aller essayer de la rétablir près de vous; le plaisir de vous voir y ferait plus que le voyage et le changement d'air. Malheureusement, il n'y a pas moyen de quitter ma galère; j'y suis enchaîné et rivé, comme Prométhée sur son roc. Au lieu de prendre un peu de repos, je vais me trouver, pendant deux mois, plus surchargé que jamais, par le départ du pauvre abbé Gerbet dont l'état m'inquiète, et que j'ai décidé à partir pour la Bretagne, dans l'espérance que le mouvement et la distraction lui feront quelque bien. Je me propose de voir demain M^{me} de Coriolis avant de retourner à Juilly: ce sont des moments bien doux que ceux qu'elle me permet de passer près d'elle; pourquoi faut-il qu'ils soient si courts? Vous voyez ce qui se fait et ce qui se dit dans la Chambre: c'est un *crescendo* de bêtise et d'infamie dont Dieu seul connaît le dernier terme. Tout se prépare pour une nouvelle crise; Dieu veuille qu'elle ne soit pas terrible! Les royalistes, d'un autre côté, sont au moins aussi fous que jamais; vous en savez quelque chose, là où vous êtes¹. Partout où je suis, il y a quelqu'un qui vous est bien tendrement dévoué.

1. ... Venez ici. Peut-être redresserez-vous l'entendement de *nos gens* (les royalistes de Toulouse) qui s'entêtent à confondre le *passif* avec l'*actif*. Ainsi font-ils leur budget. Aussi voyez le bel ordre qui règne dans leurs affaires. » — M. de Coriolis à Lamennais. Toulouse, 5 août 1831.

408. — A MONSEIGNEUR LAMBRUSCHINI,

ANCIEN NONCE A PARIS.

Paris, 3 septembre 1831.

MONSEIGNEUR,

On vient de me communiquer une lettre, écrite de Savoie, par un prêtre respectable, dans laquelle se trouvent ces mots :

« Monseigneur L. s'est plaint amèrement de M. de L. à
 « l'évêque d'Anneci, en présence de plusieurs ecclésiastiques.
 « Voici ses propres paroles : « Aux premiers jours de l'appa-
 « rition de son journal, je le fis demander; je le suppliai de
 « ne pas en poursuivre la publication; il me répondit comme
 « un ange; il me promit tout, et ne tint pas parole. Je le
 « considère comme un des plus grands ennemis de l'Église.
 « Il a égaré l'esprit de plusieurs ecclésiastiques belges, qui,
 « sous prétexte que l'évêque ne peut attenter à leurs droits
 « politiques, ne lui rendent pas l'obéissance promise, etc.,
 « etc. »

L'auteur de cette lettre invite à la publier avec son nom, afin de donner lieu à une justification nécessaire. J'ai cru devoir demander qu'on retardât cette publication, jusqu'à ce que vous fussiez instruit des propos qu'on vous prête, et auxquels je me reprocherais d'ajouter la moindre foi, dans la profonde conviction où je suis que vous êtes incapable d'avancer des faits matériellement faux, et connus de vous pour tels.

Vous savez parfaitement que toutes les fois que j'ai eu l'honneur de vous voir, je suis allé chez vous de moi-même, sans que jamais vous m'avez demandé; que jamais vous ne m'avez témoigné même le simple désir que l'*Avenir* cessât de paraître; que, dès-lors, je n'ai pu ni vous rien promettre à cet égard, ni par conséquent manquer à ma promesse; qu'à la vérité, vous eussiez souhaité que nous n'eussions pas séparé la cause que nous défendions des intérêts personnels d'Henri V; mais que c'est là aussi l'unique observation que vous nous avez faite pendant plusieurs mois: enfin, que la

dernière fois où j'eus l'honneur de causer avec vous, vous vous bornâtes, sans d'ailleurs vous expliquer davantage, à me répéter à plusieurs reprises, que « vous approuviez nos doctrines théologiques, mais que vous n'approuviez pas nos principes politiques. » Voilà, personne ne le sait mieux que vous, l'exacte et pure vérité sur ce qui s'est passé entre nous relativement à l'*Avenir*. Je ne puis donc croire, un seul instant, aux paroles qu'on vous attribue. Quant à ce qui concerne les ecclésiastiques belges, je ne saurais croire non plus que vous ayez pu porter contre moi des accusations d'une nature si grave, sans être certain qu'elles reposaient sur des faits avérés. Or, j'atteste que ces faits n'existent pas, et n'ont même jamais pu exister, puisque, excepté deux ou trois lettres insignifiantes que j'ai reçues de la Belgique, à de longues distances, je n'ai jamais eu de relations avec aucun ecclésiastique de ce pays.

Qu'après cela, monseigneur, vous ayez dit que j'étais à vos yeux l'un des plus grands ennemis de l'Église, — comme il n'y aurait rien au delà d'une pareille injure, pour un chrétien et pour un prêtre, — supposer qu'elle soit, en effet, sortie de votre bouche, sans en avoir la preuve incontestable, est une chose dont la seule pensée m'effraierait.

Cependant il n'est pas douteux que les bruits dont je viens de vous parler, circulent en Savoie, et ne tarderont pas à circuler ailleurs. Ils tiennent probablement à ce système de calomnies dont on cherche, depuis quelque temps, à me rendre la victime. Et comme, pour rien au monde, vous ne voudriez, monseigneur, favoriser, même involontairement, ces calomnies odieuses, la conscience, l'honneur, tout me fait un devoir de penser que vous me mettrez à même de confondre, le plus tôt possible, celles qui se répandent sous votre nom. La réputation d'un prêtre n'appartient pas seulement à lui, elle appartient encore et surtout à l'Église, et c'est pourquoi je croirai ne rien devoir négliger pour défendre la mienne.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, etc.

409. — A M^{me} LA COMTESSE DE SENFFT.

Paris, 5 octobre 1831.

Si les nouvelles données par les journaux sont exactes, le choléra diminue à Vienne et paraît toucher à sa fin. J'espère donc qu'au moment où vous recevrez cette lettre, vos inquiétudes auront cessé. Les nôtres, probablement, commenceront au printemps; mais je ne vois pas qu'elles doivent être fort vives. La maladie semble, terme moyen, n'attaquer que les deux centièmes de la population; sur ces deux centièmes, la moitié périt. Peu d'épidémies sont moins meurtrières. Il n'y a donc pas lieu de trembler beaucoup. Ce qui est propre à effrayer, c'est la rapidité du mal et les atroces douleurs qui l'accompagnent, à ce qu'il paraît. Fussent-elles encore plus grandes, je voudrais qu'elles m'eussent atteint, et que la Pologne vécût¹. Toutefois, je suis loin de désespérer d'elle. Quelque profonde que soit la fosse que ses bourreaux lui ont creusée, elle y entendra ce mot, qu'au jour marqué prononcera une voix toute-puissante : *Veni foras!* J'aurais trop à dire là-dessus : je me tais.

Notre gouvernement, héritier du système absurde qui a perdu ses devanciers, marche à pas de géant vers sa ruine : frappé d'une impuissance mortelle, il se débat convulsivement entre deux partis qui ne tarderont pas à l'étouffer, les napoléoniens unis aux républicains, et les carlistes. Quel que soit celui de ces deux partis qui triomphe le premier, je doute fort qu'il parvienne à s'établir au pouvoir d'une manière durable, non par aucune difficulté qui soit dans les choses, mais parce que ni l'un ni l'autre ne comprend encore,

1. Ce fut le 9 septembre 1831 que Paskewitz Erivanski put écrire au czar sa fameuse dépêche : « Sire, Varsovie est à vos pieds! . . » Varsovie, en ce moment, était entourée de huit mille cadavres russes. Quant aux cadavres polonais, personne ne les compta, que l'on sache. Le 16 septembre, un mouvement populaire éclatait à Paris, contre-coup de cette fatale nouvelle. MM. Casimir Périer et Sébastiani, reconnus dans la voiture qui les portait place Vendôme, à l'hôtel de la Chancellerie, faillirent périr, victimes de l'exaspération publique.

du moins suffisamment, quelles sont aujourd'hui les conditions de l'ordre, c'est-à-dire de la vie, quoique, sous ce rapport, l'opinion publique ait fait des progrès remarquables et en fasse chaque jour de nouveaux. La souffrance est le grand maître des hommes; mais son enseignement est long.

Faites-moi savoir, de temps en temps, comment vous êtes, et ce que vous devenez. A mesure que le temps m'isole, les affections qui me restent me deviennent plus chères et plus douces; je les recueille en moi comme mon dernier trésor.

410. — A LA MÊME.

Paris, 8 novembre 1831.

Je m'asseyais à ma table pour vous écrire, lorsque voilà qu'on m'annonce, qui? M. Hügel, qui me remet vos lettres du 23 septembre et du 27 octobre, avec celle de M. de Senfft, de même date. Que je vous bénis de votre bonté, et que votre affection si aimable, si bonne, si persévérante, me touche! Il y a longtemps que je n'avais éprouvé autant de joie que j'en ai eue en lisant ces pages si belles, si tendres, si pleines d'âme et de grandes pensées. Oh! que je donnerais de choses pour vous voir, seulement quelques jours! c'est mon désir le plus vif en ce monde. Si vous vous rapprochiez, j'irais vous trouver; mais j'aimerais mieux que ce fût partout ailleurs qu'à Turin, que je déteste. Vous savez qu'il y a mille choses qu'on n'écrit pas, et ce sont précisément celles qu'on voudrait le plus dire. Attendons les moments de Dieu. Il vous a délivré du choléra qui a, dit-on, fait son entrée en Angleterre, et qui nous visitera, au plus tard, vers le printemps. N'est-ce pas quelque chose de très-singulier que cette mort qui voyage invisiblement, régulièrement, et, comme par étapes? Elle part de l'Inde, remonte à la Chine, revient sur ses pas, traverse l'Asie, et la voilà maintenant à l'extrémité de l'Europe, aussi inconnue dans son essence que lorsqu'elle frappa sa première victime. *On ne sait rien,*

comme disait ce bonhomme à qui on racontait qu'un incendie ayant éclaté à Rennes, les séminaristes y avaient couru, mais qui ne put vérifier si c'était *en rochet*...

Venons à cet autre choléra qu'on appelle la politique. Lâcheté au dehors, tyrannie au dedans : voilà pour le gouvernement. Parjure à toutes ses promesses, ne concevant rien que le despotisme, il n'a d'autre appui que les hommes de l'administration, et par conséquent il s'avance rapidement vers sa chute, se détruisant par les mêmes fautes qui ont perdu l'ancien pouvoir. Trois partis l'attaquent constamment, les républicains, les royalistes et les bonapartistes. Aucun n'est assez fort pour le renverser immédiatement, et surtout pour établir, après un triomphe, quelque chose qui ait six mois de durée. De là des négociations perpétuelles entre ces trois partis, et les alliances les plus bizarres, dix fois conclues, dix fois brisées, jusqu'à ce qu'une combinaison imprévue, instantanée, amène une explosion tôt ou tard inévitable. Et ne croyez pas qu'au milieu de tout cela il y ait la moindre pensée élevée, le moindre sentiment généreux, un désir pur du bien public, un principe auquel on tienne; non, mais l'égoïsme le plus effronté, des calculs personnels d'intérêt et d'ambition : c'est là tout. Jamais les royalistes ne furent plus divisés entre eux, plus envieux les uns des autres, plus vils, plus hideux, et c'est une justice qu'il est curieux de les entendre se rendre réciproquement. Par malheur, le haut clergé précipite la religion dans ces sottes et infâmes intrigues; nous avions voulu l'en séparer, et une grande partie du clergé nous secondait admirablement. Les évêques ont tout tué; ils défendent de lire notre journal; ils persécutent les prêtres soupçonnés d'attachement à nos doctrines; ils remuent ciel et terre pour ressusciter le gallicanisme, attisant par là contre l'Église une haine dont les conséquences m'effraient, tandis que nous étions parvenus à ramener non-seulement à la foi, mais encore à la pratique de la religion, des athées même. Et par quels moyens nous attaque-t-on? par des interdits, par des intrigues, des menées sourdes, par un épouvantable système organisé de calomnies; et cette opposition a trouvé de l'appui à Rome! Rome s'est ligüée avec

ses ennemis les plus dangereux, contre ses propres doctrines et contre ses défenseurs! Sans s'expliquer, sans dire un mot, sans vouloir prononcer un jugement que nous sollicitons, depuis six mois, avec d'humbles instances, elle encourage, elle excite même nos adversaires, qui sont les siens. Cette position n'est pas tenable : nous allons abandonner et *l'avenir*, et l'Agence qui prenait d'immenses développements. La seule barrière qui existait entre le pouvoir et l'Église va tomber : et quand? lorsque les projets du gouvernement deviennent plus clairs chaque jour, lorsqu'il travaille avec succès à établir de fait une nouvelle constitution civile du clergé, dans laquelle l'administration prendra la place du peuple. Voilà ce que je vois clairement, et mon âme est navrée de douleur. On repousse, on écrase ceux qui ne demandent qu'une seule chose, qu'on leur permette de se sacrifier; et le triomphe serait certain, et jamais, si on le voulait, l'Église n'eût été plus forte et plus libre; jamais elle ne se serait présentée aux peuples avec plus de grandeur. Mais non : ses chefs l'ont dit, il faut qu'elle meure, il faut... Je m'arrête. On ne raconte pas de sang-froid la mort de la religion et de la société. Toutefois, les germes de vie qu'on a déposés dans un nombre d'esprits plus grand qu'on ne pense, n'y périront pas; ils se développeront au jour marqué par la Providence, et ce sera le jour du salut.

Je trouve notre cher conte injuste envers les Belges : ils ont été joués, trompés par les puissances : c'est leur bonne foi qui les a perdus. Comment peut-on leur reprocher un choix imposé? Croyez que ce pays est un des plus catholiques du monde : Dieu le bénira. Je crois aussi que c'est se méprendre sur le faux libéralisme, que de ne pas voir dans son action, mauvaise en soi, un moyen dont se sert la Providence pour accomplir une certaine portion de l'œuvre qu'elle prépare, comme elle se servit des barbares pour renverser le vieil édifice de l'empire romain, dont la destruction était nécessaire pour que le royaume de Jésus-Christ pût être fondé. Nous ne devons pas oublier que la société chrétienne a été bâtie sur un sol dévasté par le fer et le feu et arrosé de sang. Il en sera de même, hélas! de la société qui doit

naitre. Cela ne diminue point l'horreur du crime, mais cela explique pourquoi Dieu le permet.

L'abbé Gerbet, dont la santé m'inquiétait, est en Bretagne depuis près de trois mois, et doit en revenir dans quelques jours; mon frère y est aussi, luttant avec succès contre les difficultés que rencontrent ses établissements, qui se multiplient plus que jamais. Nous sommes, ainsi que toujours, pleinement d'accord sur tous les points.

Adieu, adieu; écrivez-moi souvent: un mot de vous me fait tant de bien! — Ce que vous dites du *schisme* est admirable; mais on est sourd, là, et aveugle aussi.

411. — A M. LE MARQUIS DE CORIOLIS.

Paris, 9 novembre 1831.

Rue Saint-Germain-des-Près, 10 bis.

La lettre dont vous me parlez, mon cher ami, a été sans doute égarée, et ce n'est pas la seule chose qui s'égaré aujourd'hui. Toutes les opinions, comme tous les esprits, en sont là, excepté le vôtre pourtant, comme vous l'avez prouvé à Messieurs les pairs de France, ou soi-disant tels¹. Le gouvernement se jette à corps perdu dans le despotisme; il appelle cela « faire du pouvoir, » et se croit fort quand il a juré. Il me semble voir un Vitellius faisant atteler six chevaux à son char pour arriver plus vite aux Gémonies: nos gens s'y rendent au grand galop, et je leur souhaite bon voyage. S'il y a quelque chose de plus fou qu'eux, ce sont les partis, et particulièrement celui qui domine dans vos contrées²: il surpasse de beaucoup ce qu'on avait droit d'attendre de lui. Vous m'engagez à ne pas perdre courage; hélas! ce n'est pas le courage que je perds, mais la voix; je prévois que bientôt elle nous manquera. Aucun moyen de résister à l'opposition épiscopale. Que voulez-vous qu'on fasse, lorsque des hommes en autorité, et qui n'ont pas lu, défendent de lire, au nom de

1. Dans une pièce de vers adressée à *l'Avenir*, et dont M. de Coriolis annonce l'envoi par une lettre datée de Villandries, 1^{er} novembre 1831.

2. Le parti légitimiste.

la conscience, et persécutent les prêtres soupçonnés d'avoir enfreint ces ordres que je ne veux point qualifier? On en sait quelque chose dans le pays où vous êtes, et ce que nous en savons, c'est qu'à chaque trimestre de nombreux abonnés nous quittent en pleurant, pour ne pas être obligés de quitter qui son professorat, qui sa cure, c'est-à-dire son dernier morceau de pain. Voilà où nous en sommes : nos doctrines croissent, et nos abonnés diminuent. Qu'en résultera-t-il? que bientôt, très-probablement, ceux qui nous poursuivent de leur haine, vont se trouver, sans défenseurs, entre leur courage et M. de Montalivet. Je doute que le choc soit rude. Enfin, jusqu'au bout, nous aurons fait ce qu'humainement il était possible de faire. Le reste appartient à Dieu.

Je croyais M^{me} de Coriolis près de vous. Dès que je pourrai sortir de ma chambre, où me retient une sorte de catarrhe, je me mettrai en route pour tâcher de la rencontrer, et me réjouir avec elle de l'espérance que vous me donnez de vous voir dans deux mois. Il n'y a plus guère d'autre joie que celle de s'affliger ensemble, et cette joie on ne l'a pas souvent, car nous sommes, à tous égards, dans une époque de dispersion. Je demande, lorsque je trouve à qui en demander, des nouvelles de M^{me} de Talaru; malheureusement, on ne m'en donne que de tristes¹ : la plus douce que je puisse recevoir, c'est que vous m'aimez toujours autant que je vous aime.

412. — A M. LE COMTE DE SENFFT.

Paris, 16 novembre 1831.

Vous verrez, par le numéro de *l'Avenir* que je joins à cette lettre, quelle est la résolution que je viens de prendre. Nous partirons dans huit ou dix jours; il nous en faudra probablement une vingtaine pour nous rendre². Hélas! jusqu'à notre retour, qui défendra les opprimés, la religion, la foi? La

1. «... Notre pauvre amie, M^{me} de Talaru, donne de sérieuses inquiétudes; c'est un fourreau que la lame a grand-peine à soutenir.» — M. de Coriolis à Lamennais, même lettre.

2. A Rome, où les rédacteurs de *l'Avenir* allaient interroger les mystérieux oracles du Vatican, si obstinément muets devant leurs adjurations

tyrannie du gouvernement ne connaît presque plus de bornes. Je crois que son dessein est de faire éclater la guerre civile dans l'Ouest, afin d'écraser le parti carliste, dont la bêtise passe tout ce qu'on peut imaginer. Il y a dans ce parti une vraie rage contre nous, et cette rage se combinant avec celle du gallicanisme, qui s'est réveillé sous la protection de Rome, est devenue dans les évêques une espèce de frénésie. A Lyon, il venait de se former une association catholique composée déjà de huit cents personnes; M. Barthé s'en est plaint à l'archevêque; celui-ci a répondu (et il s'en vante) *qu'il ferait tout ce qu'il pourrait pour la détruire*, et il n'y manque pas. On allait ouvrir une école libre; nouvelle lettre de M. de Montalivet, même réponse de l'archevêque. *Ab uno disce omnes*. La servilité des prélats envers un gouvernement qu'ils détestent, est plus grande que celle qu'on leur reprochait envers le gouvernement qu'ils regrettent, et qu'ils voudraient ramener¹. La seule idée qu'on ose défendre la religion contre le pouvoir les met en fureur. Vous ne sauriez vous représenter les persécutions qu'ils exercent contre les prêtres soupçonnés seulement de désirer la liberté de l'Église. On ne nous pardonne même pas d'avoir pris en main la cause des malheureux trappistes² contre les exécrables tyrans qui violent à leur égard toutes les lois divines et humaines. Dans cette position, qui ne ressemble à rien de ce qu'on a jamais vu, nous allons demander au Pape si c'est un crime de combattre pour Dieu, la justice, la vérité, et si, définitivement, nous devons cesser ou continuer nos efforts. Je vous prie de m'écrire désormais à Rome. Je m'attends à être obligé d'y rester assez longtemps, et, d'avance, je m'arme de patience. Priez Dieu pour moi, je vous supplie; je vais plus que jamais avoir besoin de ses lumières et de ses grâces. Adieu, adieu! Que la vie est longue et triste!

écrites. C'est ce qu'ils appelaient, dans le langage de l'Écriture: « Consulter le Seigneur en Siloe. »

1. Relire la lettre à *Monseigneur Lambruschini* (page 221) et se remémorer les instances qu'il avait faites auprès des rédacteurs de *l'Avenir* pour les enrôler dans la presse légitimiste ou *henriquinquiste*, comme on disait alors.

2. Les trappistes chassés de La Meilleraie.

413. — A M^{lle} CORNULIER DE LUCINIÈRE.

Rome, le 12 janvier 1832.

Après trente-cinq longs jours de voyage, nous voici enfin arrivés, mon excellente amie, et à peine délivré des premiers embarras, je m'empresse de causer avec vous quelques instants, profitant à eet effet d'une occasion qui se présente pour Marseille.

J'ai vu plusieurs fois le cardinal W.¹, et nous avons diné hier chez lui. Il a été excellent pour moi : *he is really a plain dealer man without politics and ceremonies*. Mais le parti français, c'est-à-dire le cardinal de Rohan et les Jésuites, lui avaient un peu brouillé la cervelle sur notre affaire. A présent, il est bien revenu. Il est faux que le Pape ait tenu aucun des propos qu'on lui attribue. Il a *ordonné* au cardinal de Rohan de faire savoir qu'il ne voulait pas qu'on mêlât son nom dans tout ce qui nous concerne. Ce cardinal l'a dit lui-même à M. de Montalembert. Maintenant, nos ennemis se remuent uniquement pour empêcher Rome de parler. Quant à nos doctrines, tout le monde dit ici qu'elles sont inattaquables. Cependant, comme une extrême discrétion est indispensable dans ce pays, ne parlez à personne de ce que je vous mande, excepté au bon abbé Lacroix, que j'embrasse de tout mon cœur. Vous pouvez, néanmoins, répéter ce qui concerne le Pape, puisqu'il désire lui-même que cela soit su. En somme, je suis plein d'espérance sur le résultat de notre voyage, mais je m'attends qu'il sera long, car tout marche bien lentement ici. Demandez donc pour moi, au bon Dieu, patience, lumières, et tout ce dont j'ai besoin : longue en serait la litanie.

Nous souffrons beaucoup du froid et de l'humidité ; heureusement on nous promet que cela durera peu. Le printemps, sous ce climat, commence vers la fin de janvier, du moins c'est ce qu'on s'accorde à nous dire. Écrivez-moi longuement, et ne prenez pas modèle sur mes lettres : j'en ai

1. Le cardinal Weld sans nul doute.

dix à écrire aujourd'hui, et par ailleurs beaucoup de travail, sans parler des visites à faire et à recevoir. M. Rausan se porte bien; j'ai été chez lui sans le trouver, et lui est venu sans me trouver non plus; je tâcherai prochainement de le rencontrer. Le bon père Ventura a été admirable pour nous : nous n'avons point d'ami plus zélé; c'est un véritable homme de Dieu¹. J'embrasse ma petite Hélène, et sa tante aussi, de tout mon cœur.

Ci-joint une lettre pour l'abbé Gerbet, qui vous en remboursera le port.

414. — A M^{me} LA COMTESSE DE SENFFT.

Rome, le 10 février 1832.

Je sais qu'une de vos lettres est arrivée à Paris depuis mon départ; on me la fera passer ici, s'il se présente une occasion sûre. J'espère, du reste, que mon séjour à Rome ne se prolongera pas désormais longtemps, et l'un des plus beaux jours de ma vie sera celui où je sortirai de ce grand tombeau où l'on ne trouve plus que des vers et des ossements. Oh! combien je me félicite du parti que j'ai pris, il y a quelques années, de me fixer ailleurs, et que vous m'avez tant reproché²! J'aurais trainé, dans ce désert moral, une vie inutile, me consumant d'ennui et de chagrin. Ce n'était pas là ma place. J'ai besoin d'air, de mouvement, de foi, d'amour, de tout ce qu'on cherche vainement au milieu de ces vieilles ruines, sur lesquelles rampent, comme d'immondes reptiles, dans l'ombre et dans le silence, les plus viles passions humaines. Le Pape³ est pieux et voudrait le bien; mais, étranger au monde, il ignore complètement et l'état de l'Église et

1. On voit si le R. P. Théatin avait, comme nous le disions naguère, modifié son attitude vis-à-vis de Lamennais depuis le jour où, en termes empreints d'une étrange âpreté, il désavouait, dans la *Quotidienne*, les doctrines de *l'Avenir* et « les sottises » de Messieurs ses rédacteurs.

2. Ces lignes nous semblent confirmer l'interprétation que nous avons donnée à un passage annoté plus haut, page 127.

3. Mauro Capellari.

l'état de la société : immobile dans les ténèbres qu'on épaissit autour de lui, il pleure et il prie; son rôle, sa mission est de préparer et de hâter les dernières destructions qui doivent précéder la régénération sociale, et sans lesquelles elle serait ou impossible ou incomplète; c'est pourquoi Dieu l'a remis entre les mains d'hommes au-dessous desquels il n'y a rien; ambitieux, avares, corrompus; frénétiques imbéciles qui invoquent les Tartares pour rétablir en Europe ce qu'ils appellent l'ordre, et qui adorent le sauveur de l'Église dans le Néron de la Pologne, dans le Robespierre couronné qui accomplit, en ce moment même, son 93 impérial. Tenez pour certain que nous touchons aux plus grands événements que le monde ait vus depuis un siècle. Une lutte effroyable va s'engager sur tous les points de l'Europe, et l'issue n'en est pas douteuse, quelles que puissent être les alternatives de succès. Encore vingt ans d'un pareil état, et le catholicisme serait mort; Dieu le sauvera par les peuples : que m'importe le reste? Ma politique, c'est le triomphe du Christ; ma légitimité, c'est sa loi; ma patrie, c'est le genre humain qu'il a racheté de son sang.

Quelque triste que soit le spectacle que nous avons sous les yeux, notre voyage n'aura pas été perdu; car nous avons acquis la certitude que nos doctrines, comme notre conduite, sont jugées ici à l'abri de tout reproche. Seulement, il est probable qu'on ne se prononcera pas publiquement. On ne fera rien pour la vérité, on n'en a pas le courage; on ne fera rien contre, les promesses ne le permettent pas; mais ce silence parlera assez clairement à ceux qui voudront le comprendre. Ce ne seront pas nos gallicans, qui sont tombés dans le dernier excès de l'abrutissement et de la rage; ce ne sera pas le P. Rosaven, qui ne veut pas qu'on nous juge d'après nos paroles et nos actes, mais sur nos institutions présumées, qu'il compare charitablement à celles de Luther et de Calvin. Et ceux-là¹ aussi sont à moitié descendus dans la tombe.

J'ai quelque pensée vague de m'en retourner par l'Alle-

1. Les Jésuites, parmi lesquels le P. Rosaven était un des plus influents.

magne. Le désir de vous revoir entre pour presque tout dans ce projet plus qu'incertain. J'ai tant d'affaires en France! et puis la voiture me fatigue tant! Enfin, nous verrons : ce ne sera toujours pas la bonne volonté qui me manquera. Priez pour moi, comme je prie pour vous. Mille tendresses et mille hommages.

415. — A M. LE MARQUIS DE CORIOLIS.

Rome, le 14 mars 1832.

Je n'ai qu'un moment pour vous écrire, mon cher ami ; mais je veux profiter de l'occasion que m'offre l'abbé Lacordaire, qui part demain pour retourner en France, et qui jettera sur la route cette lettre à la poste, dans la ville la moins éloignée de Toulouse. Celle que vous m'avez écrite, le 27 février, m'est parvenue il y a peu de jours ; vous jugez du plaisir qu'elle m'a fait par l'attachement que j'ai pour vous, et par le prix que j'attache à celui que vous me témoignez en des termes si aimables et si bons. Nos affaires, ici, vont le mieux possible. Nous avons obtenu tout ce que nous demandions, malgré les intrigues de nos adversaires et l'opposition diplomatique des cabinets européens. On nous a donné la certitude que nos doctrines seraient examinées, ce qui était le point essentiel, et le Pape a bien voulu nous accorder une audience, dans laquelle il nous a montré beaucoup de bonté. Il n'a point été question de l'objet particulier de notre voyage, et par conséquent le Saint-Père n'a ni approuvé, ni blâmé ce que nous avons fait. C'est le cardinal de Rohan qui nous a présentés, et nous ne saurions assez nous louer de ses bons procédés et de sa politesse.

Nous savons ici fort peu de nouvelles, et nous allons encore en savoir moins, car on vient de défendre l'introduction de tous les journaux sans exception. On craint généralement que cette mesure n'ait des suites fâcheuses, parce qu'elle éloignera les étrangers, et que ce sont les étrangers qui font vivre les Romains. Les affaires, du reste, sont fort embrouil-

lées. Nous occupons toujours Ancône¹; on ne sait pourquoi ni pour combien de temps. Un envoyé anglais est venu de Florence pour proposer, dit-on, certaines conditions au Pape, relativement aux Légations et à ses autres Etats; cette démarche a dû être faite de concert avec la France et l'Autriche; mais on assure que le Souverain Pontife rejette toute intervention étrangère, et personne ne devine comment cela finira.

Veillez faire agréer mes hommages à M^{me} de Coriolis, et mes compliments à M. votre fils. J'espère que notre jeune marin vous donnera toute satisfaction dans sa nouvelle carrière : que Dieu protège ce cher enfant! Quant à moi, mon cher ami, j'ai souffert, depuis mon arrivée, presque constamment, du climat de Rome; la température varie sans cesse, et l'air a je ne sais quoi d'agaçant pour les nerfs; tous les étrangers s'en plaignent. On nous promet un plus beau temps, et surtout moins humide, pour le mois d'avril. Je désire que cette promesse soit aussi vraie qu'il est vrai que personne ne vous aime plus tendrement que

F. M.

416. — A M^{me} LA COMTESSE DE SENFFT.

Rome, le 12 avril 1832.

Je ne vous dirai jamais assez combien votre affection m'est précieuse et douce, et combien les nouvelles marques que

1. L'expédition d'Ancône, un moment masquée sous le prétexte que l'état d'agitation de la Grèce et de l'Italie pouvait nécessiter le concours de la France, eut lieu malgré une note formelle émanée de la secrétairerie pontificale, qui voulait y voir « une preuve de défiance envers S. M. l'empereur d'Autriche. » Elle ajoutait, avec plus de raison, que la présence des soldats français et l'apparition du drapeau tricolore ne pourrait qu'augmenter l'agitation politique des Légations. M. de Saint-Aulaire répondit simplement que la flotte française étant déjà partie, il n'était plus possible de l'arrêter. Ancône fut occupé *de force*, le 23 février, nos sapeurs ayant brisé à coups de hache les portes encore fermées.

L'occupation d'Ancône eut, en somme, pour résultat de rendre le Saint-Père plus facile sur certaines concessions diplomatiques : la reconnaissance de Léopold pour roi des Belges, la dispense de mariage qui lui permit d'épouser Louise d'Orléans, etc., etc.

vous m'en donnez dans votre dernière lettre m'ont touché. Mais, en même temps, cette lettre, visiblement écrite sous l'influence d'idées suggérées, est tellement loin des faits, en ce qui touche mes sentiments et ma position, — tellement en dehors des réalités que personne n'oserait, au moins publiquement, révoquer en doute, — que je n'ai rien, absolument rien à y répondre. Si vous me conjuriez sérieusement de ne pas poignarder mon frère, que voulez-vous que je disse à cela? Si cette pensée était venue de vous, j'éproverais sans doute un sentiment qu'il me serait difficile de réprimer; mais jamais, jamais! on ne me persuaderait que vous pussiez en concevoir de semblable.

Encore une fois, donc, je ne vois, dans ce que vous m'écrivez, que le mouvement de votre cœur, qui sera toujours bon, pur et noble. Le reste, je le renvoie à ceux, quels qu'ils soient, auxquels il appartient : qu'il rentre d'où il est sorti; il y sera bien caché; car il y a des âmes dont on détourne ses regards, comme on les détourne d'un cloaque.

Je prie Dieu de vous soutenir, de vous consoler, et de répondre sur vous et sur M. de Senft ses bénédictions les plus abondantes.

417. — A M. LE MARQUIS DE CORIOLIS.

Frascati, 29 avril 1832.

Voilà, mon cher ami, votre lettre du 16, à laquelle je me hâte de répondre deux mots, parce que la personne qui me l'apporte remportera aussi ma réponse, et que de la sorte j'aurai le plaisir de vous remercier plus tôt de votre bon souvenir qui m'est toujours si doux.

J'ai quitté Rome, la semaine dernière, pour venir chercher à la campagne un peu de repos dont j'avais grand besoin; outre que l'air de cette ville me convient peu, j'avais souffert beaucoup des inquiétudes que me donnait la santé de mes amis de Paris. M. de Coux a été, quoique faiblement, attaqué du choléra; l'abbé Gerbet en avait de bonne heure éprouvé quelques symptômes; les médecins lui conseillè-

rent un voyage en Belgique, où il a ressenti de vives atteintes de sa maladie ordinaire, qui se manifeste surtout par des spasmes violents. Les dernières nouvelles que j'ai reçues de France m'ont un peu rassuré, sans que je sois encore parfaitement tranquille. Du reste, on parle beaucoup d'une restauration qui serait dirigée par M. de Talleyrand, et arrangée entre les doctrinaires et les royalistes de la *Gazette*. On aurait pour régent M. le duc d'Angoulême; je ne sais ce qu'on ferait de Charles X et de Louis-Philippe. Les faiseurs se sont déjà, dit-on, partagé les places : c'est dans l'ordre. Les places données ou prises, le reste est de forme. En dernier résultat, nous aurions le *juste-milieu* avec Henri V de plus, et Louis-Philippe de moins. On s'imagine qu'après cela, la France n'aurait rien à désirer. Je ne doute pas que nous ne passions par une combinaison semblable : elle aura un grand avantage, qui sera de dissoudre le parti légitimiste, lequel est le plus grand obstacle au bien. Pour moi, j'attends les événements; quels qu'ils soient, ils rendront nécessaire et possible une nouvelle action dans le sens de *l'Avenir*. Jusquelà, il faut prendre patience. Ici, on trainera les choses en longueur : nous condamner, on ne le peut pas; ce serait se condamner soi-même; et nous approuver, on ne l'ose pas, en présence des souverainetés qui grondent et montrent leurs vieilles dents noires et déchaussées.

Voilà, mon ami, l'état des choses. S'il y avait du zèle chez les catholiques, et qu'on pût *matériellement* assurer pour deux seules années l'existence d'une parole indépendante, ce temps suffirait pour vaincre les obstacles, et rendre à la France, à l'Église, au monde entier le plus grand service que, sans aucun doute, on leur ait rendu depuis bien des siècles. Quelle que soit, au reste, la tiédeur des uns, et l'incurable aveuglement des autres, je ne me décourage point : Dieu est pour nous, et Dieu n'abdique point; on ne le chasse ni à coups de sceptre, ni à coups de pavés; j'ajouterai : ni à coups de crosse¹. Ainsi, luttons avec constance contre le siècle et les hommes du siècle, et nous triompherons. *Cui resistite, fortes in fide!*

1. De crosse épiscopale, bien entendu.

Veillez faire agréer mes hommages respectueux à M^{me} de Coriolis, et mes souvenirs à MM. vos fils ; je ne désespère pas de vous revoir à Paris, l'hiver prochain. Ce sera pour moi un moment bien doux que celui où je vous réitérerai de vive voix l'assurance de mon inaltérable amitié.

418. — A M^{me} LA COMTESSE DE SENFFT.

Frascati, le 1^{er} mai 1832.

On me remet à l'instant votre lettre du vendredi-saint : j'ai répondu très-exactement à toutes celles qui me sont parvenues. Mais je ne vous cacherai point, et vous l'aurez du reste assez vu, que la dernière m'a affecté profondément, parce qu'elle impliquait un doute de mes sentiments, comme catholique. Je sais combien, depuis un temps assez long déjà, il y a de gens occupés à répandre sur mon compte de pareils soupçons : je les connais, et je connais aussi leurs manœuvres sourdes, leurs basses intrigues, leur sottise méchanceté, leurs passions lâches et imbéciles, leurs vues toutes personnelles, leurs préjugés intéressés, leur indifférence profonde pour tout ce qui n'est que juste et vrai, leur petite politique, leurs petits calculs, leur manière de regarder Dieu de côté et de s'arranger avec la conscience : — je connais tout cela, et tout cela ne m'inspire que de la pitié ou, si vous le voulez, du dégoût. Mais, encore une fois, en supposant même que nos opinions diffèrent radicalement, et sur tous les points, vous n'avez pas dû douter du reste, parce que le reste est l'honnête homme, l'homme chrétien. Voilà ce que j'ai voulu vous dire avec toute la franchise de mon caractère, et je sais que vous le trouverez bon, parce que cette franchise est aussi dans le vôtre. Maintenant j'ajouterai que plusieurs choses m'embarrassent en vous écrivant. On ne sait ce que deviennent les lettres. Je dois respecter votre position ; la mienne a aussi ses difficultés ; et, quant au fond des choses, votre point de vue n'est pas le mien, et ne peut pas être le mien. De plus, mes idées forment un ensemble, et ne sauraient être jugées, ni même entendues séparément. Il faut

drait plusieurs jours d'entretien pour les expliquer ; alors on se comprendrait, alors les paroles jetées dans une lettre auraient un sens. Tout ce que je puis vous dire, c'est que je me confirme toujours davantage dans les opinions que j'ai développées en partie, opinions qui ne sont en réalité que le catholicisme même, tant oublié depuis des siècles, et je ne doute nullement que ces opinions, non-seulement deviendront l'opinion commune, le sens usuel et pratique des peuples, mais encore le principe régulateur du monde nouveau que la Providence, passez-moi ce mot, *couvre* en ce moment sous ses ailes.

La dernière révolution en a fait une aussi dans mes relations sociales, mais seulement à l'égard de certaines personnes (et il y en a de ce genre dans celles que vous me nommez) qui ont rompu elles-mêmes avec moi, par une sorte de fanatisme, à mes yeux bien extravagant, lequel les a conduites à des attaques trop indécentes pour que je m'abaissasse à les repousser. Je regarde cette époque comme une sorte de jugement dernier terrestre, où se fait la séparation des bons et des méchants, des fous et des gens sensés, de tout ce qui meurt et de tout ce qui doit vivre.

A propos de vie et de mort, vous savez tous les ravages que le *choléra* fait à Paris : plusieurs de mes amis en ont été atteints, mais légèrement. Cependant je ne laisse pas d'être à leur égard dans des trances continuelles. L'abbé Gerbet avait ressenti quelques symptômes de cette maladie, quinze jours avant qu'elle n'eût éclaté. Fizeau, grâce à Dieu, lui conseilla de changer d'air et de voyager ; il partit pour la Belgique, où il est encore : ce voyage probablement l'a sauvé, quoiqu'il ait éprouvé une violente attaque de cette maladie spasmodique, qui le tourmente depuis plusieurs années, et qui, trop souvent, le force d'interrompre ses admirables et utiles travaux. Mais cela, qu'est-ce, sinon la croix, laquelle est partout ? Vous l'avez trouvée à Vienne, je la trouve ici, comme je l'avais trouvée en France : quelque part qu'elle nous apparaisse, adorons-la. Dans la vérité, n'est-ce pas le salut ? Je prie Dieu de tout mon cœur d'adoucir vos souffrances, et de permettre qu'un jour nous puissions encore

nous revoir ici-bas. Toutefois, que sa volonté soit faite, et non la nôtre ! Je suis et serai toujours à vous.

419. — A LA MÊME.

Munich, 29 août 1832.

Je ne veux point quitter cette ville, où j'ai passé environ trois semaines, sans me rappeler à votre souvenir et vous renouveler l'expression de mes vœux et de mon inaltérable attachement. Quoi qu'il arrive, et quelle que puisse être, sur divers points, la différence de nos opinions, nos cœurs n'en resteront pas moins unis, non-seulement par les liens de la charité que rien ne doit rompre, mais par tous les sentiments qui ont jeté dans notre vie de trop profondes racines pour qu'ils puissent se flétrir jamais. Ayant acquis la certitude que mes affaires personnelles se termineront par une cession de biens¹, je vais rentrer en France, aussi pauvre qu'on puisse

1. Des débats engagés devant le tribunal de commerce de Paris, au mois d'octobre 1831 (V. la *Gazette des Tribunaux* des 21 octobre et 1^{er} décembre), il résulte à peu près ceci : Un M. Mercier, soi-disant cessionnaire, mais en réalité prête-nom de M. de la Bouillerie, ex-intendant général de la liste civile de Charles X, réclame le paiement de 175,673 fr., montant d'obligations dont Lamennais est responsable envers M. de la Bouillerie. Les causes de ces obligations sont ainsi déduites en son nom : — M. de Lamennais avait créé plusieurs entreprises de librairie, entre autres une Librairie Classique Élémentaire établie à Paris, rue du Paon. Par acte sous seing privé du 30 juin 1825, il avait vendu à la maison Cor et Larigaudelle trois seizièmes dans la Librairie Classique pour se libérer de plus de 200,000 fr. d'effets de toute nature souscrits ou endossés par lui au profit de cette maison. — Le 1^o mars 1827, M. de Lamennais s'était fait rétrocéder ces mêmes trois seizièmes, à la charge d'acquitter 175,673 fr. restant dus sur les effets dont il vient d'être fait mention. — Pour satisfaire à cet engagement, il avait remis à M. le baron de la Bouillerie, porteur des effets en question, pareille somme de 175,673 fr., en obligations souscrites par la maison de librairie Belin-Mandar, Devaux et C^o. — Ces obligations n'ayant pas été acquittées à leur échéance, M. Mercier, qui s'en trouve porteur en vertu d'endossements réguliers, en réclame le paiement à M. de Lamennais, endosseur des billets Belin-Mandar, et, par conséquent, codébiteur solidaire des sommes qu'ils représentent ; — Il demande que M. de Lamennais, considéré comme commerçant, soit condamné par corps au paiement de ces sommes.

L'agréé e M. de Lamennais répond que son client ayant cautionné par

l'être en ce monde, usé de travaux et de cha grins, mais plein de confiance en Celui qui n'abandonne jamais aucune de ses créatures, et résolu de consacrer le peu qui me reste de forces à la défense de la cause sacrée pour laquelle je combats depuis plus de vingt ans. Je sais d'avance tout ce que je rencontrerai et d'obstacles, et de passions, et de calomnies, et de souffrances; mais c'est à ce prix que Dieu a mis l'accomplissement des plus grands devoirs que nous puissions avoir à remplir ici-bas : ainsi donc, que sa volonté soit faite ! il n'y a pas d'autre voie pour entrer dans son royaume que la voie des tribulations. Vous le savez aussi, et votre croix, quoique d'une autre nature, n'est pas moins pesante. Que

pure obligation M. de Saint-Victor, débiteur de sommes considérables envers la maison Cor et Larigaudelle, ce cautionnement fut donné par voie d'endossement des billets souscrits par M. de Saint-Victor. — Sur ces entrefaites, la maison Cor et Larigaudelle tomba en déconfiture; — M. le baron de la Bouillerie, qui avait commandité cette société sous le nom d'un sieur Raboteau, s'empara du portefeuille social, dans lequel il trouva les billets souscrits par M. de Lamennais. — On se réunit chez M. Berryer. Là, il fut convenu que les billets Saint-Victor seraient annulés et remplacés par d'autres effets, souscrits par MM. Belin-Mandar et Devaux, et endossés par M. de Lamennais, lequel donna sa signature *en blanc*. — Ce sont les renouvellements qui eurent lieu alors, par suite de cette convention, qu'on représente aujourd'hui. Il ne s'agit donc que d'un cautionnement civil, non d'un acte de commerce.

A ceci, l'adversaire répond que M. de Lamennais n'a pas reçu les billets Belin-Mandar en paiement de ses ouvrages, mais parce qu'il a vendu à cette maison les trois seizièmes dans la Librairie Classique. Ces effets ont été créés pour solder le prix de vente d'un fonds de commerce. Donc, la juridiction commerciale leur est applicable.

Nous ne suivrons pas les phases de cette fastidieuse procédure. Il nous suffit d'en avoir indiqué l'origine, et d'avoir ainsi montré par quel concours de circonstances fatales Lamennais se trouvait réduit aux extrémités dont il parle dans la lettre que nous annotons. Ajoutons simplement ceci. M. de la Bouillerie n'était probablement pas, en son nom personnel, dans ces affaires de librairie. Il est infiniment plus raisonnable de penser qu'il n'y était entré, — par ordre de son maître, et vraisemblablement sur les instances de M. de Vitrolles, — que pour dégager la position de Lamennais, ruiné par la faillite Saint-Victor. S'il en est ainsi, et si, cédant aux rancunes politiques du moment, il voulut abuser de sa position de créancier légal pour punir un adversaire incommode, et venger Charles X de ce que *l'Avenir* avait embrassé la cause démocratique, la moralité, la délicatesse de ce procédé seraient peut-être contestables. En tout cas, il n'aurait rien de chevaleresque, et Charles X se piquait de chevalerie.

notre divin Sauveur vous accorde la grâce de la porter, non-seulement avec résignation, mais avec amour!

J'embrasse tendrement mon cher comte, et je me recommande à ses prières ainsi qu'aux vôtres. Adieu, adieu!...

420. — A M. LE MARQUIS DE CORIOLIS.

Paris, 15 septembre 1832.

Je vois, mon bon ami, par la lettre que vous m'avez écrite de Bagnères, combien vous êtes loin de vous porter comme je le désirerais. Vous ressemblez en cela, mais en cela seul, à la société, avec cette différence que je compte sur votre guérison prochaine, et que le société, avant de guérir, passera par un traitement terriblement sévère; elle commence en ce moment une expérience nouvelle. Les Princes et le Pape ont cru qu'en s'unissant ils arrêteraient le mouvement des peuples, et les maintiendraient sous le joug. Grégoire XVI, comme vous l'avez vu, vient de proclamer cette grande alliance¹, et de condamner par là les catholiques à l'inaction. Ils ne peuvent pas défendre l'Église contre la volonté de son chef: nous nous faisons donc; mais les événements ne parleront que trop, et le monde verra un beau tapage. Nos travaux, cependant, n'auront pas été perdus; ce sont des germes que la Providence a déposés dans la société, pour se développer dans un meilleur temps, lorsque d'autres auront accompli les destructions préalablement nécessaires. J'irai probablement me reposer en Bretagne, vers la fin du mois, ou le commencement d'octobre. Si, comme je l'espère, vous m'écrivez, mon bon ami, veuillez m'adresser vos lettres rue Saint-Germain des Prés, n° 10 *bis*. Je ne sais où prendre M. de Vitrolles; voilà un temps infini que je n'ai entendu parler de lui. Nous avons encore un peu de choléra; toutefois ce fléau paraît ici sur son déclin. Il n'en est pas ainsi de la misère; elle est extrême, et la faim, qui n'a point d'oreilles, agite les ouvriers malgré les belles allocutions des journaux

1. Par son Encyclique, dont il est question plus loin.

ministériels, aidés des sergents de ville et des prisons de M. Gisquet ¹. On parle du rétablissement d'une Grande-Au-mônerie, de grands-officiers de la couronne et de gentils-hommes de la chambre; la difficulté est que personne ne veut de ces honneurs sans argent, et qu'à ce mot d'argent la main de Louis-Philippe se crispe. Du reste, il règne un grand mécontentement, une anarchie profonde d'opinions, un épuisement d'âme et d'intelligence extraordinaire, je ne sais quoi qui ressemble à la folie et à l'idiotisme, avec un égoïsme effréné. Mais patience, l'Encyclique remédiera à tout ². On m'interrompt. Tout à vous de cœur, mon cher ami.

1. Ancien associé de la maison Périer, dont les circonstances avaient fait un préfet de police. Les fusils et les omnibus-Gisquet ont donné à ce nom une espèce de célébrité.

2. Lettre Encyclique adressée à tous les patriarches, primats, archevêques et évêques, le 15 août 1832.

Grégoire XVI y déclare que « de la source infecte de l'indifférentisme découle cette maxime absurde et erronée, ou plutôt ce délire qu'il faut assurer et garantir à qui que ce soit la liberté de conscience. On prépare la voie à cette erreur pernicieuse par la liberté d'opinions pleine et sans bornes qui se répand au loin pour le malheur de la société religieuse et civile, quelques-uns répétant avec impudice qu'il en résulte quelque avantage pour la Religion. »

Ces impudents, notons-le bien, sont les rédacteurs de l'*Arcaire*, non nommés, mais clairement désignés.

« Que tous, poursuit l'Encyclique, considèrent que, suivant l'avis de l'Apôtre, il n'y a pas de puissance qui ne vienne de Dieu. Ainsi celui qui résiste à la puissance, résiste à l'ordre de Dieu. Les lois divines et humaines s'élèvent contre ceux qui s'efforcent d'ébranler, par des trames honteuses de révolte et de sédition, la fidélité aux princes, et de les précipiter du trône. Les premiers chrétiens, au milieu de la fureur des persécutions, surent cependant bien servir les empereurs... Ces beaux exemples de soumission inviolable aux princes, suite nécessaire des préceptes de la religion chrétienne, condamnent la détestable insolence et la méchanceté de ceux qui, tout enflammés de l'ardeur immodérée d'une liberté audacieuse, s'appliquent à ébranler et à renverser tous les droits des puissances, tandis qu'au fond ils n'apportent aux peuples que l'incertitude sous le masque de la liberté. »

Il faudrait citer d'un bout à l'autre ce document inouï, si l'on voulait montrer tout ce qu'il a de révoltant pour la conscience humaine, et d'antipathique aux notions modernes de droit et de liberté.

421. — A P. MÈME.

A la Chenaie, le 9 octobre 1832.

Bien que votre dernière lettre, mon cher ami, soit encore datée de Bagnères, comme vous n'avez pas, je pense, l'intention d'y passer ni le mois de novembre, ni même la fin d'octobre, je vous adresse cette mienne réponse à Toulouse, où j'espère qu'elle vous trouvera bien rétabli et bien disposé à vous réjouir, l'hiver prochain, des nouvelles bouffonneries qu'on nous prépare sans aucun doute. Il y aurait trop à gémir, si on ne riait pas : rions donc ! Pourtant j'ai quelque peine à croire que nous assistions à une comédie ; car, dans toute comédie, on finit, tant bien que mal, par s'entendre, et ce n'est pas là notre cas, m'est avis. On me citera pour preuve du contraire, Grégoire XVI et Nicolas. C'est vrai, je le reconnais, ceux-là s'entendent ; les Ukases sont d'accord avec les Brefs, et les Brefs avec les Ukases : il faut le confesser, c'est là de la bonne et légitime comédie, selon toutes les règles d'Aristote et de M. de Laharpe. Seulement les Polonais pourraient demander qu'on l'appelât plutôt tragédie ; mais, comme ils ne demandent rien, attendu qu'on les a gracieusement délivrés de la *nunquam satis execranda*¹ liberté de parler et d'écrire, nous n'aurons point à discuter cette question délicate ; j'en suis aise, car je craindrais qu'elle ne me brouillât encore plus avec les RR. PP. Jésuites et M. de Toulouse. J'ai déjà sur le corps *cinquante-six* de ses censures : — c'est bien assez.

Quos vult perdere, Jupiter dementat : paroles effrayantes de vérité, et qu'à chaque instant tout rappelle, à l'époque où nous vivons. Empereurs, czars, rois absolus, rois constitutionnels, et les autres que je ne nomme pas, voyez comme ils s'en vont tous, et comme ils ont l'air d'être pressés de s'en aller, tant ils sont attentifs à ne pas manquer une seule des sottises qui peuvent assurer et hâter leur départ. Oh ! la

1. Épithète latine donnée à la liberté de la presse par la fameuse Encyclopédie de Grégoire XVI.

belle procession ! Rangez-vous un peu, que je la voie passer. Adieu, bonnes gens ! partez ! puisque cela vous plaît, cela me plaît aussi. Après tout, je crois que vous avez raison : que feriez-vous des peuples, désormais, et qu'est-ce que les peuples feraient de vous ? vos mutuels rapports tournent à l'aigre ; vous les massacrez, ils vous coupent la tête ; cela finit par ennuyer ; gardez votre tête, et allez vous-en ! c'est le plus sage, de beaucoup. N'écoutez point les méchants esprits qui vous disent qu'une tête impériale, royale, princière, ducale, etc., n'a de prix que par ce qui est dessus, et non par ce qui est dedans. Le dedans n'est pas grand'chose, je le veux ; mais le dessus est encore moins, par le temps qui court. *Andate dunque, andate, e buon viaggio !*

J'aurais voulu vous parler un peu du nouveau ministère ; mais le sujet est grave¹, et l'espace me manque. Il faut d'ailleurs que je réfléchisse à la session qui va s'ouvrir, et qui sera si belle, si importante pour le monde, lequel s'affermira sur son *juste-milieu*, comme Louis-Philippe quand il s'assoit ; car on sait maintenant qu'il n'y a d'autre manière solide de s'asseoir, pour les rois comme pour les sujets, que de s'asseoir sur son *juste-milieu* : c'est la découverte du siècle.

Veillez faire agréer mes respectueux hommages à madame de Coriolis, et mes compliments à M. votre fils. Adressez-moi toujours vos lettres, rue Saint-Germain des Prés, n° 10 bis, et croyez, mon ami, que personne ne vous est plus tendrement dévoué que

F. M.

1. Le ministère dit du 11 octobre, formé sous l'influence de M. de Talleyrand, pour continuer la politique qu'on pouvait croire descendue au tombeau avec Casimir Périer, — « sauf ce point capital, dit un écrivain politique, c'est que le nouveau cabinet ne dédaignait pas la haute expérience du roi Louis-Philippe » — Il paraîtrait, de là, que M. Casimir Périer n'en avait pas fait tout le cas imaginable. Les ministres étaient : le maréchal Soult à la Guerre, président du conseil ; le duc de Broglie aux Affaires Étrangères ; M. Humann aux Finances ; M. Thiers à l'Intérieur ; M. Guizot à l'Instruction publique ; M. Barthe à la Justice et aux Cultes.

422. — A M. DE COUX.

A la Chenaie, le 20 octobre 1832.

Dans la sincérité d'un zèle tout catholique (qui le sait mieux que vous, mon cher ami?) nous avons essayé de défendre l'Église en un des plus grands périls où, de l'aveu de tous, elle se soit trouvée depuis son origine peut-être. Le Souverain Pontife a désapprouvé notre action; nous nous sommes arrêtés: c'était notre devoir; et autant je me réjouis de la satisfaction que le Saint-Père a éprouvée de cet acte d'obéissance, autant je suis loin de m'en faire un mérite: nous avons agi en catholiques, voilà tout. Or, à présent que le danger paraît devenir plus alarmant de jour en jour, et d'heure en heure; à présent que la haine du catholicisme et la haine de Rome s'accroît incessamment, avec une rapidité sans exemple; à présent que les âmes sont partout pénétrées des prévisions les plus désolantes, des plus sinistres pressentiments, que dirais-je au Saint-Père, et quelles paroles lui adresserais-je du fond de mon inexprimable douleur? La sienne, je n'en doute pas, est encore plus vive, et mon silence doit la respecter. Aux approches des maux qui se préparent, de la tempête qui ébranlera la Chrétienté jusqu'en ses fondements, je ne désire qu'une chose, être oublié dans mon

1. La lettre suivante fut écrite pour répondre à une communication de M. de Coux, un des rédacteurs de *l'Avenir*. Cette communication était ainsi conçue :

M. DE COUX A LAMENNAIS.

« Paris, le 15 octobre 1832.

« Je sors à l'instant de chez M. l'abbé Garribaldi, auditeur du Nonce et le remplaçant ici; M. l'abbé Daubrée m'accompagnait, et c'est à la prière de M. l'abbé Mathieu que notre visite s'est faite.

« M. Garribaldi m'a dit « qu'il était chargé par le Souverain Pontife de vous exprimer toute la satisfaction que lui avaient causée votre déclaration et celle de vos collaborateurs; qu'il était pleinement satisfait de votre soumission, et que si vous jugiez à propos soit de lui écrire (au Pape), soit d'écrire au cardinal Pacca, vous recevriez une réponse qui vous ferait à la fois honneur et plaisir. »

« La mémoire de M. Daubrée, comme la mienne, a retenu ces mots. Je dois ajouter que M. Garribaldi semblait exprimer surtout le désir que votre lettre (si vous jugez à propos d'en écrire une), fût adressée au Souverain Pontife.

« Ceci aurait-il quelque rapport avec le prétendu mécontentement du Souverain Pontife à l'égard de l'Empereur de Russie? »

obscurer retraite: je ne goûte qu'une consolation, celle de prier aux pieds de la Croix. Tels sont mes sentiments, mon cher ami, et je me trompe fort si ce ne sont pas aussi les vôtres. Je vous réitère l'assurance de mon inviolable et tendre attachement.

423. — A M^{me} LA COMTESSE DE SENFFT.

A la Chenaie, le 1^{er} novembre 1832.

Votre lettre du 26 septembre ne m'est parvenue que depuis peu de jours, de sorte que je vous suppose arrivés maintenant à Florence¹. Je partage bien vivement toutes vos peines, qui me deviennent plus sensibles encore à cause de l'impression qu'elles ont faite sur la santé de M. de Senfft. Il faut pourtant se mettre au-dessus de l'ingratitude et de la méchanceté des hommes. C'est folie de s'attendre à autre chose, particulièrement en un certain monde, et c'est un des motifs pour lesquels j'ai ce monde-là en horreur. Je vous trouve heureux, sous ce rapport, d'en être plus séparés, et si vous n'éprouviez pas, d'un autre côté, des embarras cruels, votre position tranquille, dans un beau pays, pouvant choisir votre société, observant tout et ne répondant de rien, me paraîtrait, à peu de chose près, ce qu'il y a peut-être de mieux sur la terre. Pour moi, je suis toujours dans la même incertitude que lorsque je vous écrivis de Paris. Il s'agit de savoir si je réussirai à faire admettre ma cession de biens par le tribunal; si elle est admise, je serai du moins en sûreté de ma personne; dans le cas contraire, je m'en irai hors de France. Dieu sait où, errant çà et là jusqu'à ce que j'arrive au dernier gîte qu'on trouve partout. Cette idée, depuis quelque temps, m'est devenue si familière qu'elle m'affecte peu. « *Tout lieu, dit un ancien, est la patrie pour le fort.* » Je ne suis pas du nombre des forts, tant s'en faut, mais j'ai cessé de prendre intérêt à tout ce qui se passe dans le monde, de sorte que les pays me sont à peu près égaux. Il n'y a maintenant nulle part rien à faire pour l'homme de bien. Je

1. Ou M. le comte de Senfft allait représenter l'empereur d'Autriche.

déteste également tous les partis qui divisent la France : folie partout, corruption partout. Le catholicisme était ma vie, parce qu'il est celle de l'humanité ; je voulais le défendre, je voulais le soulever de l'abîme où il va s'enfonçant chaque jour : rien n'était plus facile. Les évêques ont trouvé que cela ne leur convenait pas. Restait Rome : j'y suis allé, et j'ai vu là le plus infâme cloaque qui ait jamais souillé des regards humains. L'égoût gigantesque des Tarquin serait trop étroit pour donner passage à tant d'immondices. Là, nul autre Dieu que l'intérêt ; on y vendrait les peuples, on y vendrait le genre humain, on y vendrait les trois personnes de la sainte Trinité, l'une après l'autre, ou toutes ensemble, pour un coin de terre, ou pour quelques piastres. J'ai vu cela, et je me suis dit : — Ce mal est au-dessus de la puissance de l'homme, — et j'ai détourné les yeux avec dégoût et avec effroi. Ne vous perdez point dans les stériles et ridicules spéculations de la politique du moment. Ce qui se prépare, ce n'est aucun de ces changements qui finissent par des transactions, et que des traités règlent, mais un bouleversement total du monde, une transformation complète et universelle de la société. Adieu le passé, adieu pour jamais : il n'en subsistera rien. Le jour de la justice est venu, jour terrible où il sera rendu à chacun selon ses œuvres ; mais jour de gloire pour Dieu qui reprendra les rênes du monde, et jour d'espérance pour le genre humain qui, sous l'empire du seul vrai Roi, recommencera de nouvelles et plus belles destinées.

Adressez-moi vos lettres provisoirement à *Dinan*. Vous saurez plus tard ce que je deviendrai, quand je le saurai moi-même. Mille tendresses et mille vœux.

424. — A M. LE MARQUIS DE CORIOLIS.

A la Chenaie, le 13 novembre 1832.

J'envie à Montalembert, mon cher ami, le plaisir qu'il a eu de vous voir. Il vous aura dit que ce projet de journal dont on vous a parlé, était, comme vous le pensiez bien, chose toute nouvelle pour lui comme pour moi, comme pour nous

tous¹. Le moment n'est pas venu de recommencer la lutte : il faut, auparavant, que nos ennemis aient goûté du fruit de leurs œuvres; il faut que l'expérience ait éclairé les hommes de bonne foi, et soulevé le masque dont les autres couvrent leurs hideuses passions. Les vérités dites ne périront pas; elles resteront comme le germe d'un meilleur avenir. Prenons donc patience, et sachons nous résigner à ce que les sots soient des sots, et les fripons des fripons; aussi bien, comment l'empêcher? M^{me} de Coriolis a jugé admirablement cette *circulaire*² qui fait tant de plaisir à ceux qui circulent, avec une joie et un bonheur si naturels, dans toutes les bêtises de notre âge; elle ressemble assez, du reste, au son des cloches qui disent tout ce qu'on veut, et quoiqu'il soit assez triste que ce son là nous arrive de la métropole du monde chrétien; quoique le bourdon de Saint-Pierre semblât destiné à toute autre chose qu'à convoquer les peuples à l'office solennel du despotisme gallican, protestant et grec, nous devons croire, néanmoins, qu'en cela Dieu a ses desseins, et pour moi je pense qu'il ne manque sur l'affiche qu'un seul mot : *Clôture*. Au surplus, l'auteur de la *circulaire*³ nous a fait dire officiellement qu'il était satisfait de notre soumission, et ainsi personne n'a le droit d'exiger de nous rien de plus. C'est ce que je vais mander à notre ami de V. qui me paraît disposé à ne se pas contenter de si peu; car voilà les hommes : après s'être mis en quatre pour vous faire taire, ils se mettent en huit pour vous faire parler; de sorte qu'on ne sait jamais comment les prendre, ni où l'on en est avec eux. C'est comme la conférence⁴; ils s'embrouillent tellement dans leurs protocoles, qu'après avoir deux ans crié la paix, négo-

1. « ... L'un d'eux me confiait, il y a quelques jours, que, malgré votre soumission apparente, vous alliez reprendre *l'Avenir*, et il me disait cela avec de visibles marques de terreur. S'il en était quelque chose, au moins de la part de nos amis, je ne pense pas que la nouvelle m'en vint de Toulouse, etc. » — *M. de Coriolis à Lamennais*, Toulouse, 26 octobre 1832.

2. *Encyclique* et *circulaire* sont synonymes.

3. Grégoire XVI.

4. La conférence de Londres, où s'élaborait péniblement, depuis bien des mois, la solution des arrangements diplomatiques relatifs à la Belgique et à la Hollande.

cié la paix, la conclusion finale est une belle et bonne guerre, entreprise, disent-ils, pour affermir et consolider *in æternum* cette bienheureuse paix qui leur a coûté tant de travail.

J'ai tant fait, que nos gens sont enfin dans la plaine.

Pour la pauvre duchesse de Berri, elle a tant fait que la voilà dans le château de Nantes, ou peut-être dans celui de Blaye¹. Les beaux conseils qu'on lui a donnés! Les beaux progrès qu'ils ont fait faire à la cause *legitime*, comme dit *la Quotidienne*, avec une dignité si majestueuse! Et le sang versé, qu'en ferez-vous? Mais le sang, cela ne se compte pas. Le monde, mon cher ami, est fou et atroce. Nous allons voir si le *juste-milieu* sera aussi atroce que fou; comme il a, dans ses intérêts, bien des réflexions à faire, je crois que, cette fois-ci, ce sera la folie qui aura le dessus. Je lui souhaite, mon cher ami, tous les succès dont il est digne, et à vous la satisfaction d'en être témoin, et à moi la continuation de votre si bonne amitié.

425. — AU RÉVÉREND PÈRE VENTURA.

A la Chenaie, le 15 novembre 1832.

Je vous ai, mon bien cher ami, écrit cinq ou six lettres, et vous ai fait adresser de Paris tout ce qui a paru de plus remarquable dans les journaux sur l'Encyclique. Je n'ai reçu de vous aucune réponse, pas le plus petit mot, ce qui m'afflige et me fait craindre, d'un autre côté, qu'une partie au moins de ma correspondance n'ait été interceptée peut-être: d'après quoi, je me décide à vous adresser cette lettre sous le couvert de la comtesse Riccini, espérant qu'elle vous parviendra plus sûrement par cette voie, et persuadé, du reste, qu'aussitôt que vous l'aurez reçue, vous voudrez bien me

1. Arrêtée, le 7 novembre, chez M^{lle}-Duguigny, à Nantes, Madame fut effectivement conduite au château de cette ville par les généraux d'Erlon et Dermoncourt. Puis, très-peu de jours après, on la transféra au château de Blaye (sur la Gironde), que l'on réparait et meublait depuis le mois de septembre, en vue de l'événement qui venait de s'accomplir.

tirer d'incertitude sur les autres. Je vous priais, dans la dernière, vous donnant plein pouvoir pour cela, de demander, en notre nom, que nous fussions entendus pour notre défense, si l'on avait l'intention, à Rome, de porter un jugement sur les passages de nos écrits, déferés au Saint-Siège par un certain nombre d'évêques français, dans une censure où nos doctrines sont très-faussement interprétées et malignement défigurées. Et comme il serait possible que vous eussiez quelques motifs pour ne pas vous charger personnellement de notre requête, je vous suppliais de la faire, en ce cas, présenter par une autre personne de votre choix, que nous autorisions à nous représenter. Cette démarche est conforme au droit et aux exemples des saints. « Qu'on assemble, disait saint Basile, dans une occasion semblable, « qu'on assemble des juges habiles; que chacun y soit libre; « qu'on examine mes écrits: qu'on voie s'il y a des erreurs « contre la Foi; qu'on lise les objections et les réponses, afin « que ce soit un jugement rendu avec connaissance de cause « et dans les formes, et non pas une diffamation sans examen. » (Ép. 75.)

Vous ne sauriez vous faire une idée de l'état religieux de la France: de la part du gouvernement, c'est une oppression telle qu'on n'en avait jamais vu de semblable, et qui ne rencontre aucune résistance. L'Université ne souffre pas les écoles chrétiennes, même légales: elle veut les détruire peu à peu, et il ne lui faudra pas, si les choses durent ainsi, beaucoup de temps pour y réussir. Les prêtres qu'on appelle *ultramontains* sont presque partout soumis à une véritable persécution, et cela, au nom de Rome. On réorganise dans les séminaires l'enseignement gallican; on fait signer des formulaires: on défend la lecture de tous mes ouvrages, sans exception. Le despotisme épiscopal ne connaît aucune borne, en un pays où il n'existe ni règle, ni discipline, ni recours canonique, ni protection d'aucune espèce pour ceux qu'on opprime. De plus, il y a comme un trouble général dans les consciences. Les esprits ne savent plus à quoi s'en tenir sur rien. Et que serait-ce, si je vous montrais ce qu'est devenu l'exercice du ministère,

je ne dis pas dans les prêtres corrompus ou ambitieux, mais dans la masse même du clergé, à quelques exceptions près? Vous verriez un « je ne sais quoi, » qu'on ne sait comment nommer, une espèce de machine qui va matériellement, mais qui, n'ayant elle-même aucune vie, n'en communique à rien : d'apôtres, il n'y en a point : il y a des manœuvres qui remplissent tellement quellement leur tâche de chaque jour, sans souci du résultat, sans zèle véritable, et avec les mille petites passions qu'enfantent l'intérêt et l'amour-propre unis à une profonde ignorance. Après cela, qu'on s'étonne que la Foi périsse : elle meurt comme un arbre qui se dessèche faute de sève. Tout ce qui n'est pas le peuple, et une partie même du peuple, tombe dans l'incrédulité effective; le reste languit dans une pratique froide, plutôt d'habitude que de conviction. Encore une ou deux générations, et je ne serais pas surpris qu'il restât à peine, dans la France qu'on nous fait, quelques faibles débris de christianisme.

Je ne sais comment vous peindre un pareil état : un fait vous en donnera peut-être une idée plus exacte qu'aucun discours. Dans une paroisse, dont je connais le curé, ce brave homme, ne sachant de quelle manière arriver à l'âme de ses paroissiens, pour y remuer quelque chose, s'avisa de leur lire dans l'Évangile le récit de la Passion : la lecture finie, il s'adresse à l'un d'eux, et lui demande ce qu'il pense de ce qu'il vient d'entendre : « *Si cela est vrai*, répondit celui-ci, *ils l'ont bien arrangé...* »

Dans les classes plus hautes, bien que vous trouviez une forte haine contre le clergé, avec une aversion profonde et surtout un inexprimable mépris pour Rome, il existe peu d'antipathie réelle pour la Religion en elle-même, mais une persuasion générale que le catholicisme est fini, une certaine impuissance de vivre, de respirer au milieu de ce tombeau, comme ils l'appellent, et l'attente de quelque autre chose qui sortira peut-être de lui, mais qui ne sera pas lui, au moins sous sa forme actuelle. Tel est l'état de ceux qui, détachés de la philosophie du xviii^e siècle, comprennent la nécessité d'un ordre religieux, d'une foi quelconque, pour ranimer la société et soutenir la vie humaine, et qui, cherchant sincèrement le

Vrai, ne peuvent néanmoins le reconnaître dans un système de croyances et d'institutions qui, tels qu'ils le voient, leur paraît en opposition avec les besoins invincibles des peuples, les notions intimes du droit, la dignité et le développement de l'homme, le progrès naturel de la société. J'expose les faits ; on en tirera la conséquence que l'on voudra. Mais c'est encore un fait que le clergé d'aujourd'hui, totalement étranger aux connaissances comme à l'esprit de son siècle, se trouvera, si cela dure, seul au milieu d'une population qui le regardera avec fureur, s'il prétend exercer quelque autorité sur elle, et, s'il n'en exerce aucune, avec cette pitié qu'inspirent les crétiens, dans les vallées des Alpes.

Voilà où en est venu le catholicisme au XIX^e siècle. Il est temps, ce me semble, d'y penser : il est temps de comprendre qu'il y a ici une autre question que celle qui préoccupe, à peu près uniquement, ceux qui gouvernent l'Église. Le ciel est noir, la tempête approche, et l'on pourra revoir dans l'ordre moral les jours de Noé. Mais peut-être Dieu lui-même a-t-il posé son doigt sur certains yeux, pour qu'ils ne voient point, sur certaines oreilles, pour qu'elles n'entendent pas, afin que ce qui doit arriver arrive. C'est ce que le temps nous apprendra.

Vous aurez vu, dans les journaux, comment cet infâme scélérat de Deutz a vendu pour 500,000 fr. M^{me} la duchesse de Berri¹. Et c'était l'homme de choix, l'homme de confiance de qui vous savez ! J'ai observé que cette espèce de finesse politique et de défiance dont on se vante à Rome, n'avait d'autre effet que de dégoûter les honnêtes gens, et de se faire tromper plus qu'ailleurs par tous les fripons ; et c'est justice.

1. Gonzague Deutz, à la conversion duquel le P. Ventura avait donné des soins tout particuliers, était un de ces adroits prosélytes dont s'engouait volontiers, sous la Restauration, le parti religieux. On l'avait vu circuler à Rome, à Massa, en Portugal (auprès de Dom Miguel) avec des missions de l'aventureuse duchesse de Berri. De Nantes, où il vint exprès étudier toutes ses secrètes ressources, il courut la vendre à Paris. Il fut heureux pour M. de Montalivet (il venait de quitter le ministère de l'intérieur) que cette négociation, ébauchée par lui, échût à son successeur. De toutes les nécessités auxquelles la politique réduit les hommes d'État, celle de traiter avec un Deutz nous paraît la plus misérable.

Quand on repousse le langage de la vérité et de la conscience, il est dans l'ordre qu'on soit dupe de la parole de mensonge. Du reste, nos affaires s'embrouillent de plus en plus; le *juste-milieu* ne sait comment garder son équilibre, poussé qu'il est de tous les côtés. Les légitimistes, plus fous que jamais, travaillent à nous jeter dans l'anarchie, vers laquelle nous pousse un autre parti, plus vivant au fond, plus énergique, plus habile à discerner le but auquel la société tend d'instinct, mais incapable de l'atteindre, à cause de ses passions et de je ne sais quel défaut de lumières, qui fait de lui un instrument aveugle entre les mains de Dieu. On n'évitera point une guerre générale. Les deux principes qui agitent l'Europe se choqueront violemment, et il n'est certes pas difficile de prévoir auquel des deux, après quelques alternatives de succès peut-être, la victoire restera finalement.

Dites-moi, je vous prie, combien coûterait un exemplaire, imprimé comme vous l'entendiez, de *la Philosophie scolastique*, du chan. Buzzetti; j'ai trouvé, à Munich, une personne disposée à en prendre aussi un exemplaire.

M. de Vilain XIV, ambassadeur de Belgique en Italie, se propose de vous voir à Rome, si vous le lui permettez: il a un grand désir de vous connaître, et il mérite lui-même d'être connu de vous: vous pouvez avoir toute confiance en lui.

Je vous réitère, mon cher ami, l'assurance de mon tendre et inaltérable attachement.

426. — AU MÊME.

A la Chenaie, 30 novembre 1832.

J'ai enfin reçu, mon cher ami, votre lettre du 6 octobre, qui a dû d'abord aller courir après Montalembert, dans le midi de la France, où il a voyagé pendant cinq ou six semaines, puis revenir à Paris, et de là en Bretagne, où la voici enfin. Chaque nouvelle marque de votre souvenir et de votre si bonne et si tendre affection me fait un bien que je ne puis vous exprimer. Comptez, de ma part, sur un parfait retour. Je pense à vous sans cesse, et vous ne le voyez que trop,

peut-être, par la multiplicité de mes lettres qui pourraient bien finir par vous fatiguer et vous importuner. Il faut, cependant, que vous considériez qu'outre la consolation que je trouve à épancher mon cœur dans le vôtre, il n'est pas inutile, à beaucoup près, que vous soyez instruit de l'état des choses en France; il m'effraie chaque jour davantage. Vous ne sauriez vous représenter l'espèce de fermentation extraordinaire qui agite les esprits, ni la rapidité avec laquelle la foi s'éteint.

On peut, sous ce rapport, distinguer trois classes d'hommes : la première se compose des nombreux disciples de la philosophie du dernier siècle; ceux-ci haïssent profondément le christianisme et toute religion, et travaillent avec ardeur à détruire tout principe de foi sur la terre, et à réaliser un ordre de choses dans lequel chaque homme n'aurait d'autre règle que sa raison propre et ses intérêts. La seconde classe, qui augmente tous les jours, comprend ceux qui, persuadés que la Religion, la Foi, est un des éléments de la nature humaine, — et en même temps regardant le christianisme comme un système transitoire qui a été utile autrefois, mais qui, aujourd'hui, n'est plus qu'un obstacle au bonheur des peuples et aux progrès de la société, — attendent une religion nouvelle qui, fondée sur des bases plus larges et en harmonie avec les développements de l'humanité, la ramènera à son unité première, ce que n'a pu opérer le christianisme, qui n'a exercé d'influence forte et durable que sur les nations occidentales : action, du reste, mêlée de bien et de mal, dans une proportion toujours plus forte de ce dernier. La troisième classe, celle des indifférents, lesquels, peu soucieux de ce qui sera, sans haine et sans amour pour tout ce qui ne se rapporte pas immédiatement à eux-mêmes, vivent dans l'athéisme pratique, sans songer à rien qu'à leurs plaisirs et à leurs intérêts présents. En dehors de ces trois classes, qui forment l'immense majorité de tout ce qui n'est pas peuple, se trouvent les chrétiens, mais pour la plupart chrétiens d'habitude, sans lumières, sans mouvement, sans zèle, sans véritable vie spirituelle. A peu près tout ce qui sait et pense, ou a renoncé ouvertement au christianisme, ou n'est chré-

rien que de nom. Il est déjà vrai de dire que les chrétiens réels ne sont guère que ce que sont restés, pendant les six premiers siècles, les païens dispersés dans les campagnes (*pagani*). Ces hommes simples et attachés, par l'effet de l'éducation, à leur ancien culte, à leurs anciennes croyances qu'ils étaient hors d'état de discuter, furent les derniers qu'atteignit le mouvement qui s'opérait dans les régions plus hautes de la société. Il en est ainsi maintenant, et il ne faut pas qu'on s'y trompe, si l'on n'est fermement résolu à tout perdre.

De plus, chrétiens ou non chrétiens, tous ont en une égale horreur les exécrables systèmes politiques qui, partout, écrasent les peuples et créent de jour en jour une misère sans exemple, une servitude morale et physique contre laquelle se révoltent et la raison et la conscience, et tous les sentiments les plus profonds et les plus invincibles du cœur humain. Et comme partout l'église adopte et défend ces systèmes, se fait, se déclare l'alliée de ceux qui les ont établis à leur profit, il s'ensuit qu'elle aliène d'elle, et tend par conséquent à séparer du christianisme, les populations encore croyantes; de sorte qu'on ne peut prévoir, si rien ne change, qu'une défection universelle. Pendant qu'elle s'accomplit rapidement sous nos yeux, on s'occupe, oubliant tout le reste, de quelques intérêts matériels, de questions d'amour-propre, d'éplucher les phrases d'un journal¹, et de disputer sur des mots, avec la gravité des Grecs du Bas-Empire. O mon Dieu! où en sommes-nous? Encore une fois, qu'on ne s'y trompe point, voilà notre position. La société européenne, si longtemps imprégnée, saturée de christianisme, ressemble à une éponge que serrerait une forte main pour en exprimer jusqu'à la dernière goutte de l'eau qu'elle renferme.

Vous retrouverez, dans une note que nous vous avons laissée, le prix des livres expédiés de Paris au P. Olivieri, à qui je vous prie d'offrir mes tendres et respectueux souvenirs. Écrivez-moi directement rue *Saint-Germain des Prés*, n° 10 bis, à Paris, ou, toujours à la même adresse, sous le couvert de M. Eugène Boré. Tenez note des frais de poste, afin que je

1. Allusion aux chicanes scolastiques dont l'*Acenio* avait été persécuté.

vous les rembourse, quand la petite somme que je vous ai laissée sera épuisée. Tout à vous, mon cher ami, du fond de mon cœur et à jamais.

427. — A M^{lle} CORNULIER DE LUCINIÈRE.

Le 30 novembre 1832

Gastrite, gastrite..... je n'entends parler que de gastrite : encore une nouveauté; de mon temps, on ne connaissait seulement pas ce nom-là. Mais, je vous le dis, ils sont incorrigibles avec leur manie de remuer, d'inventer. C'est n'était pas assez des maux d'estomac, il faut qu'ils aient encore imaginé cette gastrite : et à quoi bon ? que leur en revient-il ? en sont-ils mieux ? y a-t-il ombre de raison à cela ? Folie, folie, et peut-être malice ! je ne serais pas surpris qu'il y eût là-dessous quelque pensée secrète, quelque menée des républicains pour irriter le peuple, qui ne manquera pas de s'en prendre à la légitimité, ou à la quasi-légitimité, de ce qu'il digère mal. Ah ! quel siècle !... Tout de bon, mon excellente amie, je suis désolé de votre gastrite. Si vous pouviez supporter le lait, c'est encore ce qu'il y aurait de mieux, avec la patience ; car cette indisposition est tenace, quoique moins que l'*entérite*, autrement dite inflammation d'entrailles, ou, plus vulgairement, des boyaux. « Je me sens les boyaux agités. » — Vous en souvenez-vous ?

Je vous remercie, mille et mille fois, de tout ce que vous me dites de bon, d'aimable et d'affectueux, ainsi que notre cher M. Lacroix, à qui je réponds en vous répondant, afin d'éviter un double port de lettre. J'ai bien reconnu le cœur du vénérable M. R. dans ce que vous m'avez envoyé de lui. Quant au fond des choses, ce n'est pas à son âge ni dans sa position qu'on peut le comprendre ; il est l'écho, mais écho bienveillant, des personnes qui l'entourent, et celles-ci, croyez-moi, prennent leurs désirs, ou cherchent à les faire prendre pour des réalités. Les choses n'en sont pas où elles disent, tout au contraire ; voilà tout ce que je peux vous mander.

Je trouve votre conseil excellent. Gardez-vous de blesser, de contrarier personne, et, en conséquence, écrivez ! — Sur

quoi? — Sur rien. — Vous voulez donc que je fasse un livre sur la science, les lumières, le désintéressement, le zèle humble et charitable, et la bonne foi de Nos Seigneurs les évêques de France? Ce serait un beau livre, assurément; mais, par malheur, le siècle n'est pas mûr pour l'apprécier. Il y en aurait, à la vérité, encore un autre, qu'on pourrait intituler : *Des vertus modestes, du savoir et de la candeur des RR. PP. Jésuites*. J'y penserai; toutefois, j'incline à croire qu'il ne saurait être bien et convenablement fait que par l'un d'eux.

Mon frère vous aura dit où en sont mes affaires; elles paraissent prendre une tournure qui me promet du moins de la sécurité personnelle, et c'est tout ce qui me reste à désirer.

J'ai reçu une lettre d'Angélique¹; elle avait le projet d'aller passer à Rennes une partie de l'hiver avec M^{lle} de Villiers, regrettant beaucoup que vous n'y vinssiez pas les joindre; sur quoi je lui ai dit des choses qui vous justifient victorieusement, des choses magnifiques, dignes d'être imprimées; si elles ne le sont pas, c'est par prudence, parce que je ne suis pas bien sûr qu'il n'y ait pas là, encore, certaines phrases, certains mots que les esprits mal faits pourraient prendre de travers. Vous prendrez d'une tout autre façon ce que je suis chargé de vous dire de la part de l'abbé Gerbet, qui vous offre mille hommages affectueux et respectueux, et ce dernier mot n'est pas pour la rime, quelque riche qu'elle soit. Je me recommande toujours à l'amitié de l'abbé Lacroix, et j'embrasse ma petite Hélène, *quoique* préservée du choléra. Je ne veux pas qu'elle « boive au calice des souffrances, » bien qu'en dise M. R., avec qui je ne saurais être d'accord sur cela. Pour vous, il n'y a rien à craindre, grâce à la gastrite : voilà votre part; contentez-vous-en, et que les autres se partagent le reste. Tout à vous de cœur. Votre vieil ami,

F.

1. M^{lle} de Tremereuc.

428. — A M^{me} LA COMTESSE DE SENFFT.

La Chenaie, le 15 décembre 1832.

Vous dites bien vrai, tout s'en va ; mais ce qui s'en va est-il donc tant à regretter ? C'est de la boue qui coule dans un égout, et pas autre chose. Regardons de loin, et bouchons-nous le nez. Voudriez-vous que la Providence eût laissé plus longtemps, au milieu des nations, ces immenses amas, ces montagnes d'ordures, dont la puiréfaction, infectant l'atmosphère, aurait fini par tuer le genre humain ? Elle a dit : « Non, je veux qu'il vive : » et la voilà qui balaie cette fange, comme on balaie les rues la veille d'un jour de fête. Et en effet, n'en doutez pas, c'est la fête, la grande fête des peuples qui se prépare, et qui commencera lorsque le monde aura été purifié. *Non relinquam vos orphanos : veniam ad vos.* Ne craignons rien ; nous reverrons le Christ, le Christ sauveur, le Christ libérateur, le Christ qui prend pitié des pauvres, des faibles, des misérables, et qui brise le glaive de leurs oppresseurs. Et puis, sous un autre point de vue, qu'est-ce que l'histoire des hommes, sinon l'histoire du développement continu de l'humanité, et des mille et mille changements nécessaires qu'il amène d'âge en âge ? Que me fait, à moi, un empire qui tombe ? Un passereau qui meurt me touche davantage ; pauvre petite créature de Dieu, qui, après avoir aspiré, comme un globule de rosée sur la fleur, sa gouttelette de vie, s'en va et ne revient plus. S'il fallait porter le deuil des royaumes qui passent, des pouvoirs qui expirent, les peuples, depuis Nemrod, n'auraient pas eu d'autres vêtements, et nous entendrions encore, au fond de l'Orient, tinter les glas de ces grandes funérailles ; le bruit lugubre de ces premières morts nous arriverait de tombeau de roi en tombeau de roi, comme d'écho en écho : « et pourtant, dit le Seigneur Dieu, c'est moi qui ai abattu *ces chasseurs d'hommes*, parce que j'ai eu pitié de la terre. » N'allez pas croire, cependant, que je ne sente pas tout ce qu'il y a de douleur dans la rupture de ces vieux liens qui vous attachaient au passé ? Hélas !

oui, nous sommes ainsi faits, et la famille qui flottait dans l'Arche sur les ruines d'un monde entier, d'un monde pervers dont elle détestait les crimes, n'en éprouvait pas moins, quoiqu'elle commût ses hautes destinées, des souffrances inexprimables. Toutefois, je voudrais que mon cher conte ne prit aux événements que cette sorte de part que, dans sa position, le devoir commande, ou que peut avouer une raison aussi droite et aussi ferme que la sienne. S'il y a des astronomes à la fin des temps, je ne crois pas qu'il fût sage à eux de se tuer de chagrin parce que les planètes iront de travers, c'est-à-dire autrement qu'elles n'étaient allées jusque-là : ceci dérangera, j'en conviens, la régularité de la science, mais ne dérangera point l'univers, que ne cessera pas de conduire une intelligence pourvue d'autres règles de gouvernement que celles que nous nous faisons avec tant de travail, et un travail si vain. Pour moi, voici toute ma politique : — Je crois en Dieu, en sa Providence, et j'espère dans l'avenir qu'elle destine au genre humain.

Le mien, personnellement, n'a rien de beau : malade, pauvre, persécuté, je ne sais pas le soir où le lendemain je reposerai ma tête. Il y a cependant, depuis quelques jours, quelque apparence d'arrangement avec l'homme qui me poursuit ; c'est-à-dire que, pour s'assurer le fruit de son vol, il consentirait à prendre tout ce que je possède, de préférence à mes autres créanciers, à condition de me laisser tranquille par ailleurs. Si cela se termine, je vous le manderai. Joignez à ce que je viens de dire les ardentes haines des divers partis auxquelles je suis en butte, vous comprendrez que ma vie n'est pas douce ; mais elle est telle que Dieu me l'a faite, et je dois dès lors en être content. Ce n'est pas ici le lieu du repos ; redisons-nous cela sans cesse. Cette pensée calme : elle fait qu'on tourne avec espérance ses regards vers l'occident, là où naît l'aurore du jour qui n'est pas de la terre, au jour que ne trouble aucun orage, et que la nuit n'obscurcit jamais.

Ma position est telle qu'elle m'oblige à prier mes amis intimes d'affranchir leurs lettres ; veuillez aussi me les adresser simplement à *Dinan, Côtes-du-Nord*. Mon frère est en ce

moment à Paris pour ses affaires; il a bien de la peine à défendre ses écoles. L'abbé Gerbet est avec moi; il vous offre ses respects; sa santé est déplorable. *Toute créature gémit*, dit saint Paul.

429. — A M. LE MARQUIS DE CORIOLIS.

A la Chenaie, le 15 décembre 1832.

Vous avez grande raison, mon cher ami, il faudrait un journal indépendant qui dit la vérité au monde, et à tout le monde ses vérités¹; mais on le tuerait bientôt, comme on a tué *l'Avenir*, parce qu'au fond la vérité n'est agréable à personne, qu'elle choque les intérêts, les passions, les opinions, toutes choses auxquelles on tient beaucoup, et que les hommes de nos jours, semblables aux juifs, ne veulent de prophètes qu'à une condition : *Dic nobis placentia*. Demandez plutôt à M. de Toulouse². Or, quand on le voudrait, comment plaire à chacun? Et, dans l'impossibilité de plaire à tous, à qui se résignerait-on à déplaire? Le mieux, pour le moment, est de regarder ces gens-là faire, de les écouter dire, et de trouver leurs dire et leurs faire très-réjouissants, comme je vous jure qu'ils sont, et vous m'en croirez sans peine. A mon avis, bien que, pour la plupart, ils crient contre le *juste-milieu*, le *juste-milieu* est leur lien naturel à tous, leur rendez-vous commun entre l'horreur et le ridicule. Rien de drôle comme de les voir osciller entre ces deux points fixes; et pourtant ce spectacle a bien aussi son côté triste, quand on vient à penser que la farce sanglante, jouée

1. ... « Oui, mon cher ami, je souffre, puisqu'aussi bien je ne puis l'empêcher, que les sots et les fripons soient ce qu'ils sont; mais ce que je ne puis endurer, c'est qu'ils soient fripons et sots impunément, et on ne saurait assez déplorer l'absence d'une feuille réellement indépendante. Les sots, tout sots qu'ils sont, gagnent du terrain; les brochures ou ne sont point lues ou n'ont qu'un effet borné; le public est oublieux comme un vieillard; et puis, courez après le temps perdu. » — *M. de Coriolis à Lamennais*; Toulouse, 21 novembre 1832.

2. Allusion aux cinquante-six censures de Mgr de Toulouse.

par ces Crispins frisés et poudrés¹, ou à cheveux plats, c'est notre histoire réelle; que voilà les idiots et ignobles Parques qui filent nos destinées, au Château, dans les Chambres et dans les conciliabules des factions. Alors il faut tâcher d'oublier son pays, son siècle, et s'efforcer de se faire une vie interne en dehors de tout cela, en s'enfonçant par la pensée dans un autre monde, et oubliant ainsi les crimes et les sottises de celui-ci. Comme on n'a pas encore imaginé de mettre la rêverie, qui se fait, en état de siège, c'est une ressource qui nous reste : profitons-en : aussi bien nous ignorons combien de temps on nous la laissera, vu les inventions merveilleuses de nos hommes *gouvernementaux*, quand il s'agit d'*organiser* les libertés publiques et privées. Le château de Blaye est, par exemple, une organisation de ce genre, quoique, à vrai dire, celle-là soit, à tout prendre, plus excusable, attendu que c'est un prêté pour un rendu. Mais d'aller prendre, ici et là, des pauvres malheureux, de les jeter dans un cachot avec les fers aux pieds et aux mains, et de les tenir là, au secret, dans les angoisses et dans les souffrances, le tout à cause d'un coup de pistolet à poudre qu'on s'est fait tirer²! je ne sache guère d'atrocité plus odieuse et plus bête, de machiavélisme plus infâme que celui-là. Oh! la belle et douce chose qu'un souverain! car ils s'entre-valent tous, sur ma parole. Voyez Anvers; voilà de leurs jeux. Après cela, étonnez-vous qu'il y ait des *séditieux*, des *scélérats*, des *monstres*, qui crient : *Vive la République!* Mais depuis que nous avons *la meilleure*³, on ne veut plus des

1. « ... Oui, dit un des personnages de *la Peau de chagrin*, au héros de ce roman, publié presque à la date de la lettre de Lamennais, oui, nous t'instituerons le souverain de ces puissances intelligentes qui fournirent au monde les Mirabeau, les Talleyrand, les Pitt, les Metternich, enfin *tous ces hardis Crispins* qui jouent entre eux les destinées des empires, comme les hommes vulgaires jouent leur *kirschen-wasser* aux dominos. » — Éd. Charpentier, p. 51.

2. Allusion au coup de pistolet dit *du Pont-Royal*. M. Bergeron, accusé de cet attentat, fut acquitté sans la moindre hésitation, vu les circonstances étrangement équivoques que les débats mirent en lumière. On ne vit généralement, dans cet incident ténébreux, qu'un de ces drames à effet, joués quelquefois par la police au profit de ceux qui la paient.

3. La « meilleure des républiques » était une définition du temps, inventée pour populariser le « trône entouré d'institutions républicaines. »

autres, et pour cause : c'est là le fin mot. République, monarchie, *juste-milieu*, tout cela, mon cher ami, peut aller et venir, sans qu'il en résulte le moindre changement dans mon attachement pour vous, vu que l'attachement ne « s'organise » point, ce qui, par ce temps-ci, est un grand bonheur.

430. — A M^{me} LA COMTESSE DE SENFFT.

La Chenaie, le 25 janvier 1833.

Il faut prendre son parti sur les peines et les misères de la vie ; vous les retrouvez à Florence ; vous les retrouveriez également partout : c'est le fond même de notre existence : *omnis creatura ingemiscit*. Il est vrai qu'il y a de nos jours un genre de souffrance morale qui n'était pas connu de nos pères, du moins au même degré ; ils trouvaient, eux, des points fixes où se prendre, quand la vague venait les frapper. Aujourd'hui, tout flotte ; rien n'a de racine : ni la pensée ni le cœur ne sauraient s'attacher à quoi que ce soit. C'est le caractère des grandes époques où tout change, où tout se renouvelle. La vieille base, vermoulue, pourrie, tombe en poussière, et l'on ne voit pas encore ce qui la remplacera. Entre un passé qui ne peut plus être et un avenir qui n'est pas encore, on n'a pour demeure que des ruines informes, où la pluie, le vent, la neige pénètrent de tous côtés. Mais au milieu même de ces ruines, sous le pan de voûte à demi écroulé où la Providence nous a ménagé un abri tel quel, on peut cependant goûter quelque paix en contemplant ces préliminaires d'une création nouvelle, et, pour ainsi parler, cet étonnant travail de Dieu. Le monde, sous sa forme ancienne, était usé. Les hommes avaient abusé de tout ; ils avaient dénaturé, corrompu tout. Voilà pourquoi la vieille Hiérarchie et politique et ecclésiastique s'en vont ensemble ; ce ne sont plus que deux spectres qui s'embrasent dans un tombeau. Dieu, par des moyens qui me sont inconnus, régénérera sans doute son Église : elle ne périra point ; elle est immortelle, car elle n'est que la société même du genre humain sous la loi de la Rédemption opérée par

Jésus-Christ; mais sous quelle forme apparaîtra-t-elle, lorsque le feu purificateur aura consumé l'enveloppe aride qui la voile aujourd'hui à presque tous les regards? Je l'ignore. On n'en savait pas plus quand la Synagogue expira, ou, pour mieux dire, lorsqu'elle subit la transformation prédite.

On ne s'occupe plus ici de l'affaire d'Anvers¹, si odieuse des deux côtés, puisque des deux côtés, sans raison, sans but, pour des intérêts privés d'orgueil et de puissance, on a versé, comme l'eau, le sang humain. Cependant qu'est-ce que cela, près de ce qui s'est passé et de ce qui se passe encore en Pologne? Justice, droit, morale, humanité, que signifient aujourd'hui ces mots? Le monde est livré sans protection à la force sans règle et sans frein. Il ne faut pourtant pas trouver trop étrange si les peuples s'imaginent qu'il y a une autre question que celle de savoir à quels monstres ils serviront de pâture. Nous sommes maintenant, nous, dévorés par le roi-citoyen, qui a bonnes dents et bon estomac, et nous nous laissons faire par crainte de pis. Cette crainte est telle qu'elle assurera peut-être quelques années de vie au *juste-milieu*. Les carlistes, divisés entre eux, et aussi bêtes qu'à leur ordinaire, ont peu de force réelle. Et quelle force pourraient-ils avoir avec un système fondé sur la plus grossière contradiction : un pouvoir inamissible et une véritable liberté? Ils donnent à leur constitution le despotisme pour base, et prétendent sur cette base construire une République². Il est trop clair que là, comme partout, il n'y a que

1. Il ne s'agit pas ici de la première expédition, lancée sur Bruxelles au moment où les Hollandais menaçaient d'y pénétrer, ainsi que nous l'avons dit dans une des notes précédentes, pag. 211. Celle-là était rentrée en France au mois de septembre 1831. (V. le *Moniteur* du 14 septembre). La seconde expédition a pour date le mois de novembre 1832. Le 20 novembre, l'armée française dite *du Nord* était déjà autour d'Anvers, dont le siège se termina le 28 décembre par une capitulation que le roi Guillaume refusa d'abord de ratifier. L'armée française n'en réentra pas moins immédiatement sur son territoire, notre alliée l'Angleterre l'exigeant ainsi. Le sang versé parut donc l'avoir été pour rien, et sans résultat possible.

2. Il y a ici une allusion très-directe au système préconisé dans la *Gazette de France* par M. de Geouonde.

des intérêts personnels, qu'on s'efforce de cacher de son mieux. Les uns veulent de l'argent, des honneurs, des places, avec la branche aînée, comme les autres en veulent avec la branche cadette : voilà tout. Quant au peuple, en réalité il se soucie tout aussi peu des cadets que des aînés et des aînés que des cadets ; mais garrotté de toutes parts, avec une habileté infernale, par ceux qui en font leur proie, il lui faut du temps pour briser ses liens.

Un homme, en se réveillant, demandait à son domestique : — « Quel temps fait-il ? — Monsieur, répond celui-ci après avoir ouvert la fenêtre et regardé dehors, il n'en fait point. » Je puis vous en dire autant de notre littérature ; il n'y en a point ; car ce n'est pas de la littérature que ces pièces de théâtre et ces romans, plus monstrueux les uns que les autres, qu'on publie aujourd'hui et qu'on oublie demain. Ces productions repoussantes, rêves pénibles d'une société malade, manifestent le désordre des esprits en même temps que la souffrance des âmes, à qui tout est bon pourvu qu'elles échappent à ce qui est. Le dernier écrit de Chateaubriand a eu un immense succès de parti¹. Les caisses royalistes se sont ouvertes, ce qui est la vraie pierre de touche, et là France a été, d'un bout à l'autre, inondée des phrases, plus que jamais extraordinaires, du « grand écrivain national » : c'est aujourd'hui son titre. Figurez-vous Ronsard épousant Attala ; le chef-d'œuvre en question sera l'enfant issu de ce mariage. Pour être juste, cependant, l'on doit avouer que, dans cette étrange caricature, on trouve, ici et là, des traces d'un talent véritable. Ce n'est pas moi, assurément, qui nierai celui de M. de Chateaubriand : je déplore seulement qu'il se plaise à le gâter comme à plaisir.

De nouvelles, je n'en sais point, si ce n'est qu'on dit que le duc d'Orléans épouse une fille de l'archiduc Charles ; d'autres pourtant disent que non : je m'en rapporte à ce qui en est.

Adieu, adieu ; soignez-vous bien pendant l'hiver, qui est assez rude à Florence ; le nôtre, jusqu'ici, a été fort doux. 'embrasse mon cher comte bien tendrement.

1. *Mémoire sur la captivité de Madame.*

431. — A M. LE COMTE RZEWUSKI¹.

A la Chenaie, le 5 février 1833.

Si cette lettre, mon cher comte, n'est pas retardée par les irrégularités de la poste, elle vous trouvera encore à Naples, et, dans tous les cas, elle vous rejoindra soit à Rome, soit ailleurs, puisque que vous aurez sûrement pris des précautions pour que vos lettres vous soient renvoyées après votre départ. Mais quelle idée avez-vous eue de m'adresser la vôtre à Paris, *poste restante*? Il est résulté de là qu'après mille et mille difficultés, et à peu près trois mois de retard, je l'ai enfin reçue hier, pas plutôt : écrivez-moi désormais à *Dinan, Côtes-du-Nord, France* ; de cette manière, il n'y aura point de temps perdu.

Sans doute que tout se prépare pour une profonde et universelle révolution ; rien au monde ne l'arrêtera, parce qu'elle n'est que le mouvement instinctif de l'humanité se développant selon ses lois naturelles et impérissables. Cependant, deux choses empêcheront qu'elle s'accomplisse aussi vite qu'on doit le désirer pour le bonheur des peuples : la première, c'est qu'elle n'est pas encore assez mûre dans les esprits, qui, sous la fascination du passé, et d'une masse immense de préjugés qui y ont leur racine, ne savent pas nettement ce qu'ils doivent vouloir ; la seconde, ce sont les obstacles matériels qu'opposent à l'ordre nouveau les deux Puissances unies ; car le Pape n'est pas neutre, comme vous paraissez le dire ; il a pris hautement et activement parti en faveur du despotisme antichrétien, contre les droits de l'humanité réclamés par les nations, au nom de la justice éternelle ; et telle est la chaleur avec laquelle il a embrassé la cause de toutes les tyrannies, qu'il n'hésite point à sacrifier la Religion dont il est le chef : vous en savez quelque chose,

1. Nous avons mentionné, dans les *Notes et Souvenirs* placés en tête de cette Correspondance, les lettres vraiment remarquables du comte Rzewuski. Esprit supérieur, il était entré avec une ardeur extrême dans les vues de Lamennais sur la régénération démocratique du catholicisme.

vous autres Polonais. De là une complication de maux qui fait comprendre la nécessité d'un remède proportionné, et rend évidente, pour qui veut voir, la profondeur, à quelques égards effrayante, des changements qui se préparent dans le monde.

Il n'est pas difficile, je crois, de se représenter, en général, le caractère de ceux qui s'accompliront dans l'ordre politique. Mais il n'en est pas ainsi pour l'Église : il est plus clair que le jour qu'elle ne peut rester telle qu'elle est, car partout son état actuel amène progressivement la destruction de la Foi, ou la mort du catholicisme. C'en serait fait de lui dans toute l'Europe, en moins de deux générations. Il faut donc qu'une grande réforme s'opère. Quelle sera-t-elle? je l'ignore, et vainement nous chercherions à le deviner, car nous sommes ici dans un ordre de choses qui dépend de lois particulières, dans un ordre surnaturel dirigé immédiatement par les volontés de Dieu, secrètes pour nous. Que ces volontés renferment des changements futurs dans l'économie extérieure de la Religion, changements que nous n'avons pas dû connaître d'avance, cela est certain en soi par la tradition consolante, mais vague, des événements extraordinaires qui arriveront dans ce que l'Écriture appelle *les derniers temps*. Nous pouvons donc et nous devons, — sauf l'époque qui demeure un mystère pour nous, — croire à ces événements extraordinaires et les attendre, bien qu'actuellement il nous soit impossible de nous en faire une idée clairement déterminée. Jusque-là nous ignorerons, sur plusieurs points, ce qu'il y a sur la terre d'essentiellement immuable, et ce qu'il y a de variable dans l'organisation externe de l'Église, ou, si vous voulez, dans la forme terrestre du christianisme, car nous n'avons aucune règle sûre pour faire cette distinction. et Dieu ne nous a pas donné cette règle, parce qu'elle nous eût été inutile et dangereuse : inutile, puisque nous ne devons pas l'appliquer; dangereuse, parce que nous eussions été tentés de l'appliquer, ou de substituer, dans le gouvernement spirituel du genre humain, notre action à l'action divine.

Je crois donc, comme vous, à une manifestation prochaine de celle-ci, mais sans savoir, en aucune manière, quel genre

de modifications elle apportera dans ce qui existe, et sans me dissimuler les erreurs et les vices des hommes, ni les inconvénients visibles de certaines parties de l'Institution. Or, en prenant les choses telles qu'elles sont, s'il n'y a pas un Centre de foi, ou en d'autres termes, si ce Centre est faillible, il n'y a pas, ce me semble, d'unité de foi possible, je ne dis pas d'unité interne, mais de profession extérieure et d'enseignement. L'infailibilité personnelle du Pape ne suit nullement de là ; il suttit qu'il soit infailible lorsqu'il parle au nom de l'Église, qu'il résume en soi comme son Chef, lorsque sa voix est celle du corps entier dont il est l'organe. Là-dessus, vous demandez comment on distinguera la parole de Grégoire de la parole du Pape ? peut-être pas toujours avec facilité, peut-être pas toujours immédiatement, mais il vient toujours une époque où ce discernement est fait, avec certitude, par une sorte de bon sens et d'instinct général ; jusque-là, le devoir d'obéir ou de croire reste en suspens.

Ceci est la conséquence inévitable des conditions humaines du Pouvoir spirituel : et ne voyez-vous pas que ces conséquences s'appliquent également à la puissance de gouvernement que vous lui accordez ? Car enfin, les Catholiques tiennent que le Souverain Pontife est divinement assisté dans le gouvernement de l'Église. Que d'actes, cependant, évidemment dictés par l'ambition, la cupidité, l'avarice, par toutes les plus viles et les plus criminelles passions ! Même nécessité, donc, de distinguer les actes de l'homme des actes du Pape, et ce que vous direz à l'égard de ses actes, je le dirai à l'égard de ses paroles. La difficulté qui nous est commune porte sur quelque chose de plus radical, et qui jusqu'ici est le secret de Dieu.

Du reste, il ne me paraît pas exact de dire que le gallicanisme est plus favorable que l'ultramontanisme à la liberté. Ces deux doctrines, dans leur principe, se réduisent à la question de la servitude, ou de l'affranchissement de l'Église. Or, l'Église, c'est l'intelligence, le spirituel de l'homme, et quand le spirituel de l'homme est esclave, tout l'homme est esclave. L'Allemagne, l'Espagne, le Portugal, sont des nations bien plus gallicanes que la France même. Il faut

d'ailleurs bien se garder de confondre la doctrine, en soi, avec la politique trop souvent contraire des Papes. La politique des Papes a fait au genre humain des maux incalculables; elle aurait tué et tuerait encore la Religion, si la Religion pouvait être tuée. La doctrine qui enferme l'affranchissement de l'Église, enferme l'affranchissement des peuples; et c'est parce que cet affranchissement est devenu nécessaire, qu'il y a lutte à mort, d'une part, entre eux et la Hiérarchie, et de l'autre, entre l'esprit actuel de cette Hiérarchie et le véritable esprit du christianisme : ce qui nous ramène à la nécessité d'une réforme dans l'Église, et d'une réforme qui aille à la racine des désordres qui compromettent l'existence même de la société spirituelle, ainsi que les vérités qui sont la vie du genre humain; ce sera l'œuvre de Dieu : attendons ses moments; et pour ne pas agir aveuglément, pour ne pas nous exposer à faire peut-être beaucoup plus de mal que de bien, renfermons notre action dans la sphère politique et dans celle de la science.

C'est la résolution que j'ai prise pour mon compte, très-convaincu qu'il n'y a rien à espérer de Rome, et que, sans Rome, on ne peut défendre avec succès le catholicisme qu'elle semble, elle-même, condamner à mort.

Veillez faire agréer mes hommages à madame Rzewuski, et mes souvenirs à mademoiselle Marie. Ne m'oubliez pas non plus près de l'excellente famille Ankewitz.

432. — A M. LE MARQUIS DE CORIOLIS.

A la Chenaie, le 27 février 1833.

Je commence, mon cher ami, à m'inquiéter de votre silence; j'ai peur que ces tempêtes et ces pluies qui ne finissent point n'aient eu sur votre santé quelque influence fâcheuse; car tout le monde s'en est senti plus ou moins. Nous faisons, depuis un mois, l'apprentissage de la vie de poisson; jamais je n'ai vu rien de semblable; les journaux parlent d'inondations de vos côtés, à Toulouse, à Agen, et

dans presque tout le Midi : beaucoup de personnes ont péri, dit-on ; pour nous, ce n'est pas notre manière de nous noyer. Le naufrage, oui bien, le naufrage est notre lot ; chacun a le sien dans ce monde. Celui des Chambres est de dire des bêtises et d'en faire, mais des bêtises telles qu'il y aura de quoi émerveiller nos neveux, de génération en génération, tant que durera le souvenir de la bienheureuse époque où nous vivons. Je conçois à présent la difficulté d'une loi d'élection ; on ne trouve pas tout d'un coup un choix d'hommes de cette espèce. Enfin, enfin on les a trouvés ; et béni soit le *juste-milieu* qui a enrichi la philosophie de l'humanité de cette vérité consolante, qu'il y a du comique partout, même dans le ruisseau, même dans l'égout !

Vous avez vu les soins touchants de lord Grey pour faire goûter aux Irlandais la vie paisible et sédentaire¹. On dirait un de ces anciens sages qui, ayant pénétré profondément dans les mystères de la nature, et connaissant les secrets rapports des astres avec ce qui pense et sent en nous, aurait voulu garantir son peuple des influences sinistres de la nuit. Voilà, je crois, l'objet du bill, qui permet le soleil aux Irlandais, mais leur défend la lune. La lune est suspecte à lord Grey ; il ne peut pas gouverner avec la lune ; avec la lune, il ne répond pas de la sûreté du pays. Lord Wellington est de même avis, et le seul reproche qu'en cette occasion il croie de son devoir d'adresser au ministère, c'est que celui-ci n'ait pas songé plus tôt à prendre des précautions contre la lune ; de sorte que la lune court de grands risques, en ce moment, dans la Chambre haute ; mais on espère qu'elle sera un peu protégée par l'autre Chambre, ce que Dieu veuille ; car, pour moi, je l'avoue à mes risques et périls, j'aime la lune, je m'intéresse à la lune, et je regretterais beaucoup que le parlement supprimât la lune.

Mon cher ami, les vieux pouvoirs jouent de leur reste ; ils ont poussé la tyrannie à un tel point, que désormais les

1. Allusion aux mesures de police prises par le ministère whig, en Angleterre, contre l'agitation irlandaise toujours croissante, et les désordres nocturnes qu'elle entraînait. Le bill de lord Grey porta le nom de *bill de coercion*.

peuples ne la supporteront pas longtemps; et puissé-je voir apparaître à l'horizon, maintenant si sombre, le premier rayon de liberté qui annoncera au genre humain son jour de fête! Vous savez par les journaux ce que le Satan du Nord continue de faire contre les malheureux Polonais; et les journaux ne rapportent qu'une faible partie des crimes, jusqu'à présent inouïs sur la terre, de ce monstre couronné. *Exsurget Deus!*

Adieu, mon cher ami; adressez-moi désormais vos lettres à *Dinan, Côtes-du-Nord*, et aimez-moi toujours comme je vous aime.

1833. — A EL D^{OR} D^{NI} JUAN B. TOURNAIRE¹,

EN LA COLEGIATA DE N^{TRA} SENORA DE GUADALUPE DE MEGICO.

Estados- Unidos Americanos.

Dinan, Côtes-du-Nord, le 12 mars 1833.

Les indications que vous me demandez, monsieur, vous seront données au bas de cette lettre par mon intime ami M. Ch. de Montalembert, ancien rédacteur de *l'Avenir*, qui habite Paris, tandis que je vis retiré à la campagne, à cent lieues de la capitale. Je me réjouis extrêmement du projet dont vous me faites part, espérant qu'il résultera beaucoup de bien de

1. Nous donnons ici la lettre à laquelle répond Lamennais.

A M. L'ABBÉ DE LAMENNAIS

États-Unis mexicains, 1833.

Illustre monsieur,

La révolution mexicaine, illustre sous divers titres, a introduit dans notre pays avec divers Européens certains principes de la vieille Europe, sans nous donner ni son instruction plébéienne ni l'exemple de ses grandes vertus. Une société d'ecclésiastiques, aux noms desquels je vous écris, désirant former un journal ecclésiastique, désirent se valoir (*sic*) de *l'Avenir* et du *Journal des sciences ecclésiastiques*, etc., pour en suivre les principes, qui sont les leurs.

A cet effet, je vous prie de nous indiquer : 1^o la voie la plus sûre pour établir une correspondance avec la France par *Vera-Cruz*; 2^o un homme de probité pour être, à Paris, notre chargé d'affaires.

Depuis deux ans, nous avons échoué dans notre entreprise; c'est pour cela que nous nous dirigeons (*sic*) à vous directement. Je suis avec autant d'estime que d'affection, votre dévoué,

J.-B. TOURNAIRE.

son exécution. Le monde est dans une grande crise; partout il fait effort pour se détacher d'un passé sans vie, et commencer une ère nouvelle. Rien n'arrêtera ce magnifique mouvement du genre humain dirigé d'en haut par la Providence; mais plusieurs causes le retardent. Le salut de la société repose sur deux principes qui, bien entendus, en renferment toutes les lois: « Point de liberté sans religion, » et « point de religion sans liberté. » Or, notre vieille Europe est divisée en deux partis, dont l'un veut la liberté sans la religion, et l'autre la religion sans la liberté; c'est-à-dire que l'un et l'autre travaillent à réaliser l'impossible. Le seul remède était donc de rattacher les catholiques à la cause de la liberté, pour ramener les amis de la liberté au catholicisme. C'est ce que nous avons tenté de faire dans *L'avenir*, et, je puis le dire, avec un succès qui nous a surpris par son étendue et sa rapidité. Mais, alarmés de nos progrès, les souverains absolus ont cherché à les arrêter: pour cela ils se sont alliés avec Rome et l'épiscopat malheureusement imbus de cette pensée que la Religion périrait sans l'appui matériel des puissances de la terre, et en théorie, d'ailleurs, ennemis de la liberté. Pour ne pas nous mettre dans une position catholiquement fautive, il nous a donc fallu suspendre nos travaux, ou du moins en modifier la forme; car ce serait un malheur de plus, et un malheur immense, que de jeter dans l'Église le trouble et la division. Les obstacles que les préjugés, les passions, les intérêts apportent au bien, disparaîtront avec le temps: Dieu interviendra par des moyens qui nous sont inconnus. Jusque-là nous devons, sans abandonner son œuvre, éviter tout ce qui tendrait à relâcher, même momentanément, les sacrés liens de l'unité. Sans aucun doute, il se passe sous nos yeux des choses étranges qui doivent faire gémir profondément, et qui ébranleraient les élus mêmes, si Dieu ne les soutenait. Mais les grands scandales annoncent toujours une grande manifestation de la Providence: attendons-la donc avec foi, et hâtons-la par nos prières. J'ai pensé, monsieur, que ce peu de mots, qui peignent fidèlement l'état des choses en Europe, pourraient ne vous être pas tout à fait sans utilité. Du reste, je ne puis que vous assurer du vif intérêt que je

prends à vos travaux, qui seront, je l'espère, moins contrariés que les nôtres; je serais heureux de-l'apprendre de vous, et de cultiver les relations dont je dois les commencemens à votre bienveillance.

434. — A M^{me} LA COMTESSE DE SENFFT.

La Chenaie, le 15 mars 1833.

Je suis depuis longtemps privé de vos nouvelles, ce qui me fait craindre que votre santé n'ait souffert de ce triste hiver si maussade, si pluvieux et si orageux; d'autant plus que j'ai appris qu'il avait régné à Florence une espèce d'épidémie, qui y a exercé d'assez grands ravages. On parle aussi de tremblements de terre dans l'Ombrie et la Basse-Ligurie; ceux de l'an dernier ont été terribles. En allant à Rome, nous nous arrêtâmes, par un temps de gelée très-forte, pour voir la belle ou au moins la grande église *degli Angeli*, à une petite distance d'Assise; quinze jours après, il n'en restait que des ruines, ainsi que du couvent contigu. Forlì fut renversé en partie, et à notre retour, plusieurs mois après, les secousses n'avaient pas encore cessé. Je ne sais ce qui se passe sous ce malheureux pays, qui fut autrefois si bouleversé par des fléaux semblables: est-ce que les souffrances de ses habitants, passant jusqu'à la terre, y détermineraient des convulsions? Toutes les lettres que je reçois de cette pauvre contrée sont empreintes d'une profonde tristesse, et pleines de sinistres pressentiments. Que chacun l'explique comme il voudra, il y a un fait incontesté: c'est que l'humanité est partout dans un état extraordinaire d'angoisse. Pour moi, je regarde le temps où nous sommes, comme les heures de sa Passion: entrez dans les détails, et vous verrez si quelque chose y manque. Le genre humain est sur la croix, et j'en conclus que le salut approche. Remarquez, d'une autre part, les rapides changements qui s'opèrent dans les idées: vous ne retrouveriez pas en France une seule de celles que vous y avez laissées, bien que personne presque ne s'a-

perçoive des profondes modifications que ses opinions ont subies, et surtout sans qu'il en convienne. Mais, lisez les journaux, *la Gazette*, *le Rénovateur*, *la Quotidienne* même, et dites-moi ce qu'on aurait dit, il y a seulement quatre ans, de tout ce qu'ils répètent chaque jour avec une gravité si plaisante; le mouvement de la société les entraîne malgré eux; ils marchent derrière, mais ils marchent, chargés, ce semble, de constater, à chacune de leurs étapes, que le corps d'armée a passé par là : d'une voix sourde et pleureuse, et d'une bouche qui grimace, ils répètent les chants de la foule qui les précède, et les laissent au passé comme un adieu, écho harmonisant d'une voix d'espérance. Considérez ensuite ces péripéties imprévues, qui viennent soudain déconcerter, d'une manière si bizarre, et les partis et leurs mesures si laborieusement préparées. La pétulance courageuse d'une jeune femme, trompée d'ailleurs ou qui se trompait, répand une sorte d'éclat sur une expédition aventureuse, et sa prison même pouvait servir sa cause, plus peut-être que tous ses efforts et que tous les efforts des siens. Qu'arrive-t-il? Elle était venue dire à son infâme oncle : « Rendez-moi ma couronne! » et elle finit par lui écrire : « Envoyez-moi une nourrice¹! » N'est-ce pas là une belle prosopopée? Après cela, pour que rien n'y manque, arrive, les bécies sur le nez. M. le comte de Marcellus, qui déclare que, par respect pour le *sacerdoce royal*, quand il verrait, il ne verrait pas, quand il entendrait, il n'entendrait pas, et quand il croirait, il ne croirait pas : ce qui touchera profondément la France! Et vous croiriez que tous ces braves gens-là sont destinés à gouverner le monde? Ils en meurent d'envie, je le crois bien; mais, depuis que l'Hippogriffe s'en est allé, je ne sais pas bien où, et que les voyages dans la lune sont en conséquence devenus difficiles, ils ont peu de chance de réussite. Quant à ce que nous avons, avec un peu d'adresse, cela pourra descendre assez tranquillement le ruisseau; mais au bout du ruisseau

1. La grossesse de M^{me} la duchesse de Berri venait d'être déclarée, au grand scandale de certains royalistes dont les plus désespérés disaient, avec M. de Marcellus, que, « l'eussent-ils vu, jamais il n'y croiraient ». Il fallut pourtant et croire et se résigner.

est l'égoût, et si cette circonstance n'est pas des plus agréables, ce n'est pas de ma faute, en vérité.

Mon frère, qui a passé ici ce matin, vous offre ses affectueux hommages. Où sont ces si bonnes soirées passées ensemble dans un autre temps? Dieu vous a bien éprouvés depuis lors, et moi aussi. Qu'il soit béni de tout!

435. — A M. LE COMTE DE BEAUFORT.

La Chenaie, le 25 mars 1833.

Si l'on considère, d'un point de vue élevé, ce qui se passe à Rome, mon cher comte, on trouvera qu'il n'y a nullement lieu d'en être troublé, ni de s'en affliger. Car enfin, lorsqu'on ne cherche que le vrai, tout ce qui jette un grand jour sur le passé et sur l'avenir, tout ce qui étend notre horizon et nous permet de contempler de plus près la partie divine des choses, doit être regardé comme un inappréciable bien. Que le Pape d'un côté, les Rois de l'autre, se liguent contre les peuples et contre les éternelles vérités du christianisme: que des courtiers de crime et de tyrannie, sous une robe de moine, soient les entremetteurs de cette odieuse alliance, cela fait réfléchir sans doute, mais cela n'inquiète assurément ni pour le christianisme, ni pour les peuples, dont la vie, grâce à Dieu, ne dépend pas de quelques dégoûtants tripoteurs de despotisme: au contraire, je vois là le salut de la Religion et de la Liberté, parce que j'y vois l'annonce d'une ère nouvelle, d'un immense changement dans les idées, et par conséquent dans les choses. Croyez-moi, il ne s'agit plus d'ultramontanisme ni de gallicanisme: la Hiérarchie s'est mise hors de cause: il s'agit d'une transformation analogue à celle qui eut lieu il y a dix-huit siècles; le pressentiment en est partout, et je ne saurais assez bénir la Providence d'avoir envoyé Grégoire XVI pour hâter le moment de la régénération nécessaire: il est venu apposer un sceau éternel sur l'époque qui finit en lui. S'il fait nuit sur la terre, c'est que ceci est la fin d'un de ces *jours de Dieu* dont parle l'Écriture. Mais quand, après avoir achevé son cours, le soleil se cache, c'est pour

reparaître. Tournez-vous vers l'Orient, et vous verrez déjà l'aube blanchir. Peu m'importent donc ces vains sons qui retentissent dans le vide du sépulchre, au milieu de la poussière des morts qu'ils ne réveilleront pas. Je prête l'oreille aux voix célestes qui prophétisent sur la Montagne, aux pauvres pasteurs, et la paix et la délivrance. Pendant qu'elles entonnaient autrefois sur le monde ranimé le cantique de l'avenir, qu'est-ce qui se murmurait dans la Synagogue? Nous le savons. Mais je sais aussi que nous devons laisser Dieu accomplir son œuvre, attendre avec patience les moments qu'il a marqués, et jusque-là porter notre croix sans nous lasser, sans murmurer, évitant tout ce qui pourrait être de quelque scandale aux faibles, et l'ombre même de la division. La difficulté peut être grande sur ce dernier point. parce que, si on doit se sacrifier soi-même, il n'est pas permis de sacrifier ce qui n'est pas à soi, de sacrifier la Vérité. Mais j'ai en Dieu une grande confiance, et j'espère que, si on se dépouille de tout amour-propre, de tout sentiment personnel, il guidera ceux qui ne veulent que lui à travers les nombreux écueils semés sur leur route en ces temps extraordinaires. Il se prépare dans toute l'Europe des événements dont les conséquences sont incalculables : ne vous laissez pas tromper par les apparences ; le calme n'est qu'à la surface : au-dessous grondent des tempêtes terribles. Vous jugez la France trop défavorablement ; sans doute, les âmes y sont, comme partout, affaiblies par l'égoïsme, mais infiniment moins que vous ne pourriez le croire. C'est encore, à tout prendre, le pays où il y a le plus de vie ; vous vous étonnez qu'elle supporte l'infâme despotisme de son gouvernement actuel : pensez-vous donc qu'on puisse faire une révolution chaque semaine? Songez aux partis qui nous divisent, aux incertitudes de l'opinion, aux craintes fondées qu'inspire une nouvelle catastrophe en cet état d'anarchie spirituelle, et vous ne serez plus surpris qu'on supporte momentanément ce qui est. Pour moi, je souhaite que l'équilibre se maintienne encore quelque temps, car rien ne me semble encore préparé suffisamment pour établir à la place quelque chose de raisonnable et qui puisse durer. Les partisans de la Répu-

blique gagnent du terrain; on voit que, tôt ou tard, il faudra en venir là; mais on a peur de leurs passions et de leur préjugés étroits; sans cette peur, qui est fondée, ils réuniraient à eux, en fort peu de temps, la très-grande majorité de la nation.

Mille souvenirs respectueux et tendres à tous nos amis; je n'en nomme aucun, ce serait inutile. Quelque part que vous soyez, souvenez-vous de nous, et faites que nous sachions ce que vous devenez. Adieu, mon cher comte; tout à vous de cœur.

436. — A M^{me} LA COMTESSE DE SENFFT.

Chenaie, le 26 mars 1833.

Je viens de recevoir votre admirable lettre du 10 mars, qui me tranquillise sur votre santé, malgré l'éblouissement qui m'a privé de ce que vous vouliez y ajouter encore. C'est là une de ces tristes réactions de l'âme sur notre pauvre machine, réactions inévitables au milieu de tant d'impressions irritantes; cela fait souffrir, mais cela ne tue pas : c'est la vie telle qu'on nous l'a faite.

Vous peignez, avec une frappante vérité, l'Europe en quelques phrases. Oui, la voilà bien «étendue sur son lit de mort», mais qui sera en même temps le lit de sa renaissance; car le genre humain n'a pas accompli ses destinées terrestres: il lui reste une longue suite de siècles à parcourir. Ce qui fait la souffrance de la vieille société, c'est son obstination violente à retenir un passé qui la déchire en fuyant; ce qui fait sa honte, c'est d'avoir choisi la boue des ruisseaux pour y expirer. Elle a confondu toutes les notions du vrai et du faux, du juste et de l'injuste. Le droit n'est plus que le crime systématisé, déifié. Jamais le soleil n'éclaira un spectacle plus hideux. Dites-moi si partout l'on n'a pas fait de la lèpre une loi fondamentale; dites-moi ce que ce serait que l'homme, si le monde continuait de marcher dans les voies où la politique de l'intérêt l'égaré depuis si longtemps; dites-moi pourquoi Jésus-Christ serait mort, si tout cela ne devait

pas mourir? Aussi Jésus-Christ est-il aujourd'hui le grand ennemi, et là comme ailleurs, et plus qu'ailleurs. Jugez de ce que sera le remède par la profondeur du mal. On imagine des transactions entre ce qui fut et ce qui tend à être. Ah, bien! oui, des transactions! Pauvres gens! ils auraient négocié au temps du déluge. Non, non, tout changera, tout : remarquez que je dis *tout*. Il y a un fond impérissable, mais les formes disparaîtront. Nous avons accompli une grande période; une autre va commencer, et *magnus rerum renascitur ordo*. Le sens n'est-il pas visiblement retiré à ceux qui s'en vont? On a vu des crimes plus grands, du moins d'un certain genre; on n'a jamais vu (sauf pourtant un exemple unique dans l'histoire) l'abus de la force brutale porté à de plus énormes excès; on a vu des passions plus violentes; mais vit-on jamais une pareille imbécillité, un idiotisme aussi effrayant? Et puis ce sang-froid avec lequel on trafique de Dieu! C'est comme un inénarrable mélange de l'Enfer et des Limbes *dei bambini*. Tout cela, néanmoins, ne me trouble point, parce que je ne tiens qu'à Dieu, et que tout le reste ne m'est rien. Je sais ce qu'on trame, en ce moment, contre moi; je connais tous les personnages et leurs vues diverses; il est quasi certain qu'ils réussiront, et jamais je ne fus plus tranquille; car le succès même de ces basses intrigues jette une vive lumière sur l'avenir du monde. La plus déplorable misère d'une certaine classe de gens, c'est l'impuissance de se faire une idée de l'honnête homme, et j'ai presque dit de l'homme : tout ce qu'ils peuvent, à force de travail, c'est, en partant d'eux-mêmes, d'élever leur conception de la maquette à l'orang-outang.

Je n'ai pas douté, un seul instant, de la vérité de la déclaration faite à Blaye¹, et cela par deux raisons : parce que nulle femme, même la plus abandonnée, ne consentirait ja-

1. Par la noble prisonnière elle-même, dont on eut bien soin d'authentifier la signature. Le général Bugeaud, d'ailleurs, et deux autres témoins officiels avaient assisté à la mise au monde de la petite fille que le docteur Deneux, un des accoucheurs, déclara née de la duchesse de Berri, épouse légitime de M. Hector Lucchesi Palli, des princes de Campo-Franco, gentilhomme de la chambre du roi des Deux-Siciles, domicilié à Palerme.

mais à signer une chose semblable si le fait était faux, ou si seulement il était possible de le cacher; parce que l'imposture serait trop tôt, et trop certainement découverte, pour que l'imposteur en profitât. Aussi le parti légitimiste ne feint-il de douter qu'en désespoir de cause. Je plains cette malheureuse femme; j'abhorre ses infâmes geôliers; mais je ne saurais m'empêcher de voir, dans des événements si imprévus, la main de la Providence qui veut épargner à la France les horreurs d'une guerre civile, et faire disparaître, l'un après l'autre, les obstacles qui s'opposent à la réunion des Français dans un même désir et une même pensée.

Mes affaires personnelles sont toujours dans le même état. On traite. Plusieurs fois, l'homme qui me poursuit a présenté lui-même des conditions d'arrangement; elles ont été acceptées, et puis il a refusé de conclure. Impossible, donc, de deviner quand et comment cela finira. Je vis dans la caverne de Gil Blas, et ce n'est pas une vie douce: elle le serait, malgré toutes mes peines, si j'étais rapproché de vous. Cela fait tant de bien de verser ses douleurs dans des âmes qui entendent et sentent! Je voudrais pouvoir faire un peu trêve à l'ennui de votre Adonis viennois. Quelque tristes que soient les choses au fond, il y a encore moyen d'en rire, et je ne m'en fais pas faute quand je puis. Le procès de l'*horrible attentat*¹ a égayé toute la France. Nous sommes bien heureux, pourtant, d'avoir le jury; sans lui, Louis-Philippe nous demanderait nos têtes, comme il nous demande nos bourses: il est homme à tout prendre, sauf à partager avec Nicolas.

La magistrature est abominable. Remarquez qu'il n'y a de bon que ce qui n'est pas *constitué*, comme ils disent. Partout où le Pouvoir et ses dépendances disparaissent, vous retrouvez, malgré les ravages de l'égoïsme et le souvenir des vieilles passions, des sentiments de justice et d'honneur, d'humanité, de générosité même, surtout à mesure qu'on descend dans le peuple. Les ouvriers de Lyon furent su-

1. Le coup de pistolet du pont Royal, tiré le 29 novembre 1832. L'acquiescement de M. Bergeron est du 11 mars 1833.

blimes, il y a seize mois, et le gouvernement exécrable, comme de coutume¹. Si vous lisez les journaux républicains, vous devez être frappée du progrès moral qui s'est fait dans ce parti. Il y a encore, sans doute, des préjugés étroits, des traces d'anciennes défiances et d'anciennes rancunes, des idées mal conçues ou peu fixées; mais, tels qu'ils sont, comparez-les à ce qu'ils étaient il y a seulement quelques années: c'est une génération nouvelle, énergique, ardente, qui cherche avec amour et bonne foi ce qu'elle n'a pas trouvé encore, mais qu'elle trouvera très-certainement, quand le voile, dont on a recouvert la Lampe éternelle, ne projettera plus son ombre sur la route où marche cette jeunesse meilleure que ses pères.

Que Dieu vous soutienne et vous console! Voyons-le dans tout ce qui se fait, et ne perdons point courage: il y a de grands maux, mais il y a aussi de grandes espérances.

437. — A M. LE MARQUIS DE CORIOLIS.

La Chenaie, le 14 avril 1833.

Nos souvenirs et nos lettres se sont croisés, mon cher ami, preuve que nous n'avons pas besoin de nous écrire pour nous entendre, ce qui n'est pourtant pas une raison de nous entendre sans nous écrire. Il me semble que cela fait

1. En novembre 1831. Il s'agissait, comme on sait, d'un tarif établi par les ouvriers et que les maîtres paraissaient avoir accepté. L'autorité, sans se prononcer, faisait sourdement son possible pour que le tarif tombât en désuétude. Les ouvriers qui l'avaient, au contraire, pris au sérieux, se levèrent pour en assurer le maintien. Retirés sur les hauteurs de la Croix-Rousse, où ils retenaient comme otages le général et le préfet, venus pour négocier avec eux, ils y furent attaqués, et après deux jours de combats opiniâtres, la victoire leur demeura. La troupe de ligne évacua Lyon. Les ouvriers prirent alors le gouvernement de la grande cité, et y firent régner l'ordre le plus parfait. M. Casimir Périer, blessé comme ministre dirigeant, et aussi comme manufacturier, par cette victoire du prolétariat, tint à honneur d'en effacer le prestige. Le duc d'Orléans, le ministre de la guerre, et une armée entière y furent employés. Plus de quarante mille hommes et cent bouches à feu eurent raison de la révolte. Mais, il faut le répéter, les ouvriers furent admirables.

du bien, par le temps qui court, de causer un peu de ce qui se passe, ou de ce qui passe, c'est tout un. Voyez les partis comme ils s'en vont, carlistes, philippistes; la République seule croit. Pauvre petite! déjà l'on parle de la marier; les uns disent à un Bonaparte, les autres à M. de Lafayette, d'autres encore à M. Carrel, ou à tous trois ensemble, ce qui serait beaucoup pour la première fois; mais au moins elle pourrait choisir en connaissance de cause. Pour moi, si ma voix était comptée, je la marierais à Mahmoud, qui va tout à l'heure se trouver veuf de ses six cents femmes; République pour République, il n'y perdrait rien. Qu'en pensez-vous? Ne pourrait-on pas *mettre*, comme on dit, *cette idée en avant*? Les Saint-Simoniens qui s'en vont chercher la femme-libre à Constantinople, seraient, pour le coup, bien attrapés; pendant qu'ils fouilleraient tous les harems pour la trouver, un beau jour ils entendraient dire que le Grand-Turc vient de l'épouser à Paris. Quelle déconvenue! Et que dirait M. de Metternich? Que diraient aussi nos quatre cent quatre-vingts honorables? Rien de plus drôle, assurément, que ce qu'ils nous disent tous les jours. Ils prétendent, les braves gens, nous représenter; ils sont le miroir qui réfléchit l'image de la France: quel miroir, tудieu! — un fond de bouteille étamé avec de la boue. La belle figure que nous ferions là-dedans!

Sérieusement, la République croit; il est clair qu'elle a fait alliance avec le bonapartisme; si elle ne se presse pas trop, son triomphe est assuré avant peu d'années. La peur toujours croissante de Philippe nous donne la mesure de sa popularité, et par conséquent de sa force: comme les petits tyrans du moyen âge, il en est réduit à faire élever de tous les côtés des forteresses pour s'y barricader contre l'amour du peuple; mais il n'est point de barrière qu'un pareil amour ne franchisse; il devrait le savoir. Quant aux légitimistes, je ne sais ce qu'ils ont fait à Dieu, mais il les traite bien sévèrement: il les a condamnés à être les Nabuchodonosor de la nouvelle loi. Vous me direz que la transformation n'a été ni grande ni subite: à la bonne heure, et j'ajouterai qu'elle n'est pas sans consolation: car Nabuchodonosor, après tout,

n'était pas moins, en broutant l'herbe, le souverain « légitime et imprescriptible », ce qui est le point essentiel. S'il mangeait du foin, c'est qu'il l'aimait : cela ne dérogeait pas « au régime du bon plaisir ».

Veillez dire aux personnes qui vous entourent, et particulièrement à M^{me} de Coriolis, combien je suis sensible à leur souvenir. Puisque vous ne me parlez point de la santé de cette dernière, je présume qu'elle n'a pas lieu de s'en trop plaindre maintenant ; priez-la d'agréer mes vœux et mon tendre respect. Et vous, mon cher ami, soignez-vous bien ; assistez gaiement à la comédie qu'on nous donne. Dans l'immense drame de la Création, c'est une scène de la petite farce : je soupçonne que le Diable souffle les acteurs pour avoir le plaisir de les siffler. Tout à vous bien tendrement.

438. — A M^{lle} CORNULIER DE LUCINIÈRE.

Le 2 mai 1833.

Non, bien certainement, je ne vous oublie point, mon excellente amie ; mais ma mauvaise santé, ma faiblesse qui augmente, et les affaires nombreuses dont je suis accablé, tout cela fait qu'une lettre à écrire est pour moi comme une montagne à traverser ; je regarde ; je voudrais être de l'autre côté, et je reste dans la plaine. Si j'étais à Paris, j'irais me délasser et me ranimer près de vous. Mais quand retournerai-je à Paris ? qui le sait ? J'aurais besoin de passer encore ici deux ans pour achever certaines choses ; et puis, les moyens de vivre, où les trouver ? Je n'ai plus rien que des dettes. Solon disait : « Je vieillis en apprenant toujours. » C'était acquérir que cela ; et moi je dis : « Je vieillis en m'appauvrissant toujours. » Quand on jettera dans la terre ma vieille carcasse, ce qui ne tardera guère, elle y tombera nue, à moins que quelqu'un ne me fasse l'aumône d'un linceul. Qu'importe, après tout ? Le bonhomme Job nous assure, en termes très-clairs, que c'est folie de prendre garde à cela. Quant à la gastrite, c'est autre chose ; je vous engage fort à

user de ménagements avec elle : peu de remèdes, mais un régime exact et adoucissant. Ce genre de *phlegmasie*, comme dirait M. Broussais, est d'une guérison lente : ce que je dis pour amener le magnifique apophlegme dont me régala, dix-huit mois de suite, il y a quelques années, un médecin de Dinan : *In morbis chronicis. tempus et patientia*. Vous savez assez de latin pour entendre celui-là, et bien d'autre. Je perds le mien à imaginer pourquoi les légitimistes s'opiniâtrent à nier la grossesse de cette pauvre duchesse : ils ont, par là, fourni un prétexte, et presque un motif, à ses infâmes geôliers de prolonger son emprisonnement : bêtise d'une part, atrocité de l'autre : voilà tout ce que j'y vois. Du reste, plus que jamais, je crois le parti royaliste sans force et sans avenir : *adieu, paniers, vendanges sont faites!* une autre époque commence : qu'y voulez-vous faire? Il faut, dit le proverbe, prendre le temps comme il vient : c'est ce qu'a pensé enfin, et avec grande raison, le bon M. Rausan : il attendait ce qui n'est point venu, et il est venu pour ne plus attendre¹ ; vous le trouverez bien vicilli : je ne l'en plains pas. Ce monde n'a rien de si attachant qu'on doit regretter de se voir près d'un autre, surtout après une vie comme celle de ce digne prêtre. A ce propos, c'est-à-dire à propos de M. Rausan, qui me rappelle Rome, qui me rappelle le Pape, qui me rappelle mes affaires, je vous dirai que, le 28 février dernier, il a été tenu une congrégation de cardinaux, où l'on a décidé, à l'unanimité, qu'on ne tiendrait compte de la Censure des évêques et de leur demande en confirmation de cette même Censure, ce qui n'a rien d'agréable pour eux. Quant à moi, ces choses-là m'intéressent à peu près autant, depuis que j'ai vu de près les ressorts qui font tout mouvoir, que ce qui se passe à la Chine, dans le grand Collège des mandarins. Et ma petite Hélène, qu'en dit-elle? L'embrasse cette chère enfant :

1. M. Rausan, qui avait joué un certain rôle parmi les missionnaires de la Restauration, était, comme nous l'apprend la lettre de Lamennais datée de Rome le 12 janvier 1832 (V. lettre 413, p. 231), allé s'établir dans la capitale du monde chrétien. Ce qu'il y « attendait », nous l'ignorons. Peut-être une place au sacré Collège. Il rentrait en France sans avoir atteint le but, quel qu'il fût, de ses désirs.

je me rappelle au souvenir du bon abbé Lacroix ; je remercie du leur Jeannette et Caroline ; je vous réitère l'assurance d'une tendresse qui ne finira point, et je cède la place à l'abbé Gerbet, qui veut aussi vous dire son petit mot¹.

439. — A M. LE MARQUIS DE CORIOLIS.

La Chenaie, ce 6 mai 1833.

Je le pensais bien, mon cher ami, que l'esprit de vos gens devait ressembler assez à un pâté de foie gras : j'en jugeais par M. de Toulouse, dont la Requête, du reste, et la Censure ont été mises à néant, à Rome, sur l'avis unanime d'une Congrégation de cardinaux, assemblée par le Pape, le 28 février dernier. Tant y a que vous êtes dégoûté des foies gras, et que vous êtes venu chercher à Paris un autre régime. Je ne me serais pas douté que je dusse jamais avoir une obligation aux Toulousains, et pourtant en voilà une, et des plus douces, puisque je leur dois d'être plus près de vous. Pour consommer ma bonne fortune, c'est maintenant à moi de me recommander à nos Bretons ; mais, comme je vis seul, ils ne peuvent pas grand'chose à mon affaire. Vous voyez de près ce que devient celle de cet autre foie gras qu'on appelle Louis-Philippe : il vise au pâté ; ne trouvez-vous pas ? Mais ne vous effrayez pas de celui-là ; il est destiné à apaiser la grosse faim de la République.

1. Voici le « petit mot » annoncé par Lamennais :

« Comme il ne me reste que peu de place, ma bonne demoiselle, je charge ma petite cousine Hélène de vous écrire en mon nom une belle et grande lettre, sur du papier bien de ciel, avec de l'encre rose et une plume d'or, comme il convient à une abbesse ; pour récompense, je lui enverrai ce rossignol, qui chante là, sur un arbre, tout près de ma fenêtre ; elle le recevra, par la poste, dans une lettre : il ne me manque plus que de l'avoir pris ; c'est donc comme s'il était déjà parti pour le n° 54. Pour moi, si j'étais rossignol, j'irais très-certainement vous demander à déjeuner demain matin : nous aurions beaucoup de choses à dire, et les mots nous arriveraient des quatre vents du ciel. Mais comme je ne suis pas rossignol, et que je suis seulement ermite, je me borne à prier Dieu pour que vous guérissiez votre gastrite, et aussi pour que votre sensibilité politique s'affaiblisse, autant que faire se peut, nolens bien ! Je crois, en mon âme et conscience, qu'elle est la cause d'une très-grande partie de vos souffrances. Je sais tous les compliments par lesquels M. F. termine sa lettre, et je me hâte de les faire ; car, sans cela, j'allais commencer un sermon. Recevez seulement ma bénédiction »

Je ne saurais revenir de mon étonnement, à la vue des bizarres espérances de certains hommes. Lorsque partout la vieille société se dissout avec une rapidité effrayante ; lorsque ses bases matérielles s'écroulent partout, et que ses théories crèvent comme des bulles de savon ; lorsque la démocratie, du soir au matin, pousse des jets énormes, ils rêvent une restauration monarchique. Dans le travail d'un monde qui se décompose pour renaître sous une autre forme, ils voient une intrigue de cour, ou une conspiration de cabaret, et dans le vaste suaire de la royauté européenne, la layette d'un enfant-roi. A la bonne heure ; cet état d'esprit a du moins le mérite d'être curieux à observer ; il forme une variété neuve de l'intelligence humaine, que je conseille aux Cuvier philosophiques de noter soigneusement, pour en enrichir l'histoire de *l'espèce*, comme ils disent, et, en vérité, ils disent bien ; c'est le mot propre.

Je plains de toute mon âme la pauvre duchesse, si affectueusement soignée par son cher cousin ¹. Quelle race que celle de ces têtes à couronne ! Voyez, avec la France, l'Espagne, le Portugal : sans parler de ces deux Brunswick qui se disputent si fraternellement leur poulailler semi-royal ; et je pense que la même envie ne manquerait pas à d'autres, si les circonstances s'y prêtaient. Le fameux duc François de Modène, si dévot maintenant à la légitimité, — cela se nomme ainsi, — ne voulait-il pas se faire souverain de l'Italie, à l'aide des *carbonari*, qu'il fait pendre aujourd'hui tant qu'il peut, pour le bon exemple²? Je lisais dernièrement un vieux

1. La duchesse de Berri. — Louis-Philippe.

2. « Modène, cité peu importante au centre de l'Italie, était gouvernée par un grand-duc qui, soit loyalement, soit avec des motifs secrets, avait annoncé le désir de se faire souverain constitutionnel d'une grande monarchie italienne dont la capitale serait placée à Bologne ou à Milan, rêve ancien du carbonarisme. Quelques révélations nous disent que le grand-duc de Modène était l'âme du complot, et que c'est parce qu'il n'y eut pas chance de succès, qu'il abandonna ce dessein, et sévit contre les rebelles avec d'autant plus de rigueur, qu'il était lui-même compromis. Peut-être y a-t-il un peu d'aigreur et de ressentiment dans cette version des réfugiés qui pardonnent difficilement la persécution et l'exil.... »

Ainsi parle M. Capefigue, écrivain peu suspect d'irrévérence envers les

chroniqueur italien, d'un bon sens fort naïf : il se demande pourquoi les oppresseurs des peuples, les tyrans de la race humaine, l'emportent presque toujours sur ceux qui sont guidés, dans leurs entreprises, par des sentiments généreux ? Il répond « qu'il ne sait pas bien, mais qu'il croit que cela « vient de ce que, si les hommes jouissaient de quelque paix « et de quelque bonheur, si la justice régnait sur la terre, « on oublierait le ciel, et que Dieu, par pitié pour nous, a « soin de nous réveiller par ses fléaux, qui sont les princes : « — ils servent, dit-il, à nous détacher de la vie. » Que dites-vous de ce bonhomme ? Je recommande ses os à M. Persil, et sa mémoire à *la Quotidienne*. Il s'appelait Bernardo Segni, et habitait Florence, de son vivant. Au reste, ce ne sont ni les brochures de M. de Châteaubriand ¹, ni les allocutions de M. Laffitte ², qui feront l'avenir du monde ; les chiffres de l'un, les phrases de l'autre, ont peu de poids dans la grande balance où se pèsent ses destins. Il va paraître incessamment un petit volume intitulé : *le Livre des Pèlerins polonais*, par Mickiewitz, sans contredit le premier poète de notre époque :

têtes couronnées. Et immédiatement après avoir hasardé cette timide restriction, il ajoute avec un aplomb merveilleux :

« Puis, la police autrichienne était trop bien informée pour ne pas savoir tous les secrets d'un complot, et sans doute, le duc de Modène ne fut que *la main mystérieuse* qui, en laissant marcher la conspiration, put aider à soustraire l'Italie à ce réseau de carbonaris insensés, qui rêvaient les vieilles choses mortes, Rome antique et le moyen âge. » — *L'Europe celtique l'avènement du roi Louis-Philippe*, tome. IV, pag. 263-264. Paris, Comon et Ce, 1845.

1. Allusion à l'écrit remarquable que M. de Châteaubriand venait de publier sous ce titre : *Mémoire sur la captivité de M^{me} la duchesse de Berry*. Les légitimistes firent un immense succès à cette brochure dans laquelle se trouve la fameuse phrase : *Votre fils est mon roi!* M. de Châteaubriand avait été poursuivi, et acquitté le 17 février 1833. Dans son habile défense, il qualifiait le jury de « Pairie universelle. »

2. En attendant, ce pauvre M. Laffitte, qui meurt de faim, s'écrie bravement qu'avec Henri V nous serions dégrevés de 200,000,000, tandis qu'avec Philippe nous resterons surchargés. Voilà pour faire crever de jalousie ce foudre de guerre de Châteaubriand. Aussi est-ce bien sa faute s'il est dépassé. Il ne demandait, pour tout rétablir, que « six mois et une écritoire. » Les six mois sont écoulés depuis tantôt deux ans et demi ; l'écritoire ne lui a pas fait faute, et quelle avanie ! C'est Laffitte qui lui va couper l'herbe sous le pied. — *M. de Coriolis à Lamennais*. Paris, 30 avril 1833.

il y a là des choses ravissantes ; sans oublier toute la distance qui sépare la parole de l'homme de la parole de Dieu . j'oserais presque dire quelquefois : cela est beau comme l'Évangile. Une si pure expression de la Foi et de la Liberté tout ensemble est une merveille en notre siècle de servitude et d'incroyance. Adieu, mon cher ami ; vous savez combien je vous aime et vous suis dévoué.

440. — A M^{me} LA COMTESSE DE SENFFT.

A la Chenaie, le 9 mai 1833.

Si l'on imprimait et qu'on publiât toutes les lettres qui s'écrivent aujourd'hui en Europe , on aurait une idée de la vie humaine et de la misère de notre siècle ; car il n'en est pas une . je crois, qui ne soit une voix de douleur. Vous avez, et j'ai aussi une large part dans les maux communs, et d'autres y ont une part bien plus grande encore que la nôtre. Voyez ces pauvres Polonais, une nation tout entière ! Mickiewicz, leur grand poète, a fait pour eux un petit ouvrage ravissant, que Montalembert a traduit sous ce titre : *le Livre des Pèlerins polonais*. Il y a joint un Avant-propos qui vous paraîtra trop vif, et dont vous ne pouvez pas approuver les principes politiques. A cela près, et comme talent, vous trouverez, ou je me trompe beaucoup, que c'est une des belles choses qu'on ait écrites dans ces derniers temps. Tout ce que je sais de la Pologne, tout ce que j'en apprends chaque jour me rendrait fou de douleur et de rage, si la foi ne me soutenait, si je ne croyais, et dans un avenir prochain, à la vengeance de Dieu, comme je crois en Dieu même. Avant-hier, plein de ces sentiments, et oppressé d'une tristesse profonde, je traçai l'espèce de portrait que voici : « Il y avait en
« enfer un démon horrible, né de l'accouplement de l'Orgueil
« et de l'Impiété, et son nom était LE MEURTRE. Comme il
« répandait l'épouvante dans les régions infernales, et qu'à
« son aspect, Satan même ressentait une émotion étrange,
« comme si le mal pur, essentiel, infini, avait passé devant
« sa face, il le bannit de son empire. Le monstre, exilé, prit

« une forme humaine et se réfugia sur la terre : on l'y nomme « NICOLAS. » A propos de livres charmants, il en est un autre qu'il faut lire, et c'est celui de Pellico, intitulé *le Mio Prigionieri*. Vous le trouverez sans doute à Florence; il a été d'abord imprimé en Piémont.

Les affaires d'Orient paraissent s'arranger comme toutes les autres affaires, c'est-à-dire qu'elles se compliquent en attendant la grande et finale solution qu'y donnera la guerre universelle que tout le monde craint, que personne ne veut, et qui est, à peu d'années et peut-être à peu de mois près, rigoureusement inévitable. La Russie, bientôt, va presser l'Europe sur toute la longueur de la ligne immense qui s'étend de Pétersbourg à Constantinople : et c'est à ce moment qu'on a laissé égorger la Pologne !... Je ne parle ici que politiquement. Mais ce n'est pas aux rois qu'il est donné de lier le démon du Nord et de le jeter dans la mer, sous les glaces du pôle. Dieu a confié cette tâche à d'autres, et le jour où elle sera accomplie approche, et ce sera un beau jour pour la terre.

On doit savoir désormais bientôt à quoi s'en tenir sur cette pauvre malheureuse duchesse, dont les fautes, quelles qu'elles soient, n'excusent à aucun degré l'hypocrite atrocité de ses bourreaux. Ceci est le cri de la France, sans distinction de parti; mais la haine et le lâche intérêt jettent un autre cri dans certaines âmes, si âmes y a, et le féroce grognement du porc-tigre est devenu, pour quelque temps, la loi parmi nous. *Pàzienza!*

Vous devez savoir que O. est l'âme damnée du P. R.¹ : prenez donc bien garde de ce côté; vous ne sauriez user de trop de réserve. Tous les services que vous avez rendus, n'étant plus à rendre, c'est comme si vous ne les aviez pas rendus; ne comptez sur aucune reconnaissance: ce mot n'est pas du dictionnaire de ces gens-là. S'ils avaient le moindre intérêt à vous faire pendre, vous seriez, ou ils ne le pourraient, pendus le lendemain matin : il est vrai que deux d'entre eux vous accompagneraient charitablement à la potence, pour l'édifi-

1. Ces initiales ne désignent-elles pas le nonce Ostini et le Père Roothan, général des Jésuites ?

cation du public et pour la plus grande gloire de Dieu. Ils en feraient même une belle relation qu'ils distribueraient *gratis* à ceux qui n'auraient pas le moyen de la payer. En vous disant cela, je pense à vous uniquement : c'est le plus vrai et le plus fidèle de vos amis qui vous parle. Je vous en dirais bien d'autres, de vive voix.

Savez-vous comment on vient de payer les longs et immenses services et le dévouement du P. Ventura? Le Pape lui a fait écrire, par le cardinal Pacca, « que, dans le cas où
« il serait de nouveau élu général, il ne souffrirait pas qu'il
« acceptât ni cette dignité, ni toute autre charge de son ordre
« qui l'obligerait à résider à Rome ¹. » Pour ne rien dire du reste, c'est comme s'il tuait ce pauvre ordre des Théatins, qui se mourait, et que le P. Ventura a ressuscité; aussi allait-il être réélu par ses religieux à l'unanimité des voix. Levez les yeux et regardez le ciel, vous y verrez clairement l'Ange de l'Apocalypse brandissant son glaive sur la Jérusalem moderne. Malheur à la cité qui tue ses prophètes! Et tout cela est bien, car tout cela prépare tout ce qui doit s'accomplir. Allez donc, frappez, abattez, vous qui avez reçu cette mission! Quoi, il reste encore quelque chose debout? A l'œuvre, à l'œuvre! ne vous exposez pas à rougir de votre indolence ou de votre peur devant la troupe infernale qui vous attend aux portes du Royaume sombre! Courage, préparez votre gloire! mériteriez d'entendre, au jour de votre entrée triomphante, ces solennelles acclamations : *Hosanna filio Satanae!*

Adieu, adieu. J'embrasse mon cher comte. L'abbé Gerbet vous offre l'hommage de son respect et de son affection inaltérable; autant en ferait mon frère, s'il était ici; il a bien vieilli, ainsi que moi : vous ne nous reconnâtriez presque plus.

1. Dans les termes où Lamennais était, à ce moment de sa vie, avec le R. P. Ventura, il est clair qu'il tenait de ce dernier lui-même tous les détails de cette persécution. Et il la ressentait d'autant plus vivement qu'il s'en eroÿait la cause indirecte. Le P. V., dans ses lettres, ne manquait jamais, en effet, de mettre en relief la solidarité qui, disait-il, existait entre lui et le glorieux ermite de la Chenaie. Tout cela est bien loin, — et bien oublié, paraît-il.

441. — A M. LE MARQUIS DE CORIOLIS.

La Chenaie, le 9 juin 1833.

Vous dites vrai, mon cher ami, sur la presse, comme sur tout le reste¹; on s'en dégoûte; mais prenez-y garde; on se dégoûte de ce qu'elle dit, et c'est là un fort bon symptôme, car elle ne dit guère que des sottises. On est las des vieux rabâchages. La légitimité, le trône et l'autel, le représentatif, la monarchie selon la Charte, la Charte selon la royauté, la République à la Marat ou à la Marrast, tout cela est usé; rien de tout cela ne répond plus à l'instinct vague et secret des générations nouvelles et des masses souffrantes. Là-dessus, notre ami V. vous dira que c'est vrai, et que ce qu'il faudrait, ce qui satisferait tout le monde, ce serait un bon gros despotisme; et vous ne le croirez pas, ni moi non plus; mais vous ferez bien de garder votre incrédulité *in petto*, sans quoi je ne répondrais pas qu'elle ne fût punie, comme la mienne, d'un silence qui durerait tant qu'il plairait à Dieu. *Curæ leves loquuntur, ingentes stupent*, comme disait cet autre. J'aime à le prendre de ce côté-là; d'autant plus que j'avais pris la liberté grande de me consoler de mon mieux, dans ma solitude, du grand accouchement d'un petit enfant²; et s'il ne fallait que chanter pour expier ma faute, je chante-

1. ...«On pétrit et repétrit les esprits, parce que l'indifférence a gangrené les âmes. Nulle foi à ce qu'on écrit; au reste, croyez-moi, la presse s'use. Cette formidable artillerie, vous la verrez, si Dieu ne s'en mêle, s'enlouer elle-même. Pas une gazette, pas un livre écrit dans *la libre indépendance* de son auteur. Enfin, pour parler comme vous, la presse est lasse d'elle-même. — M. de Coriolis à Lamennais. Paris, 29 mai 1833. »

2. L'accouchement de Blaye. Le mécontentement de M. de Vitrolles était assez naturel. Gentilhomme et royaliste, il avait pris à cœur la situation de la femme, aussi bien que celle de la princesse, et, domptant ses répugnances, multipliait ses démarches auprès du gouvernement de juillet afin d'adoucir et d'abrégier pour Madame les misères de la captivité. La manière de voir de Lamennais, exprimée peut-être avec trop peu de ménagements et d'égards, était en contradiction trop directe avec les idées, — disons mieux, les sentiments de son ami, — pour qu'il n'en résultât pas un refroidissement momentané, dont cette page de la Correspondance a gardé le témoignage.

rais volontiers, de ma voix chevrotante, ce vieux couplet de mes jeunes ans :

Quoi! ma voisine, es-tu fâchée?
Dis-moi pourquoi!
Veux-tu venir voir l'accouchée
Avecque moi?

A condition, cependant, qu'on ne me prendrait pas au mot; car, par ma foi, je ne me sens ni la force ni le goût de faire le pèlerinage de Palerme; ma dévotion ne va pas jusque-là; j'y pourrais trouver l'âne et le bœuf; mais l'Enfant divin et la Vierge-mère, ce serait, en vérité, un grand hasard. Tout bien considéré, donc, je reste en Bretagne. Et vous, mon ami, où allez-vous? que devenez-vous? Toulouse ne vous avait pas gâté Paris, et Paris ne vous gâte pas Toulouse. Les têtes sont taillées partout à peu près sur le même patron. *Tutto il mondo è fatto come la nostra famiglia*. D'après cette vérité incontestable, je ne comprends pas autrement le voyage de M. de Ch..... à Prague. Aurait-il envie de nous ramener une troupe de Bohémiens? mais nous avons déjà assez de jongleurs; qui le sait mieux que lui? Du reste, il aura pu observer, sur sa route, certains signes qui n'annoncent rien de très-agréable pour les monarchies, même selon la Charte¹. Partout des taches livides apparaissent sur les peaux royales; l'épidémie est universelle, ou l'épizootie, si vous voulez. Faut-il se pendre pour cela? Moi, je me dis que Dieu a ses desseins, qu'il en sait plus que nous, et qu'il y a tout à parier qu'il a raison. Il est vrai qu'on me répond que je suis « un téméraire, un insolent, un impudent². » Cela est fort, je l'avoue, et pourtant je ne suis pas encore absolument convaincu. Les hommes sont comme cela: c'est une grande misère. N'êtes-vous pas touché de l'harmonie qui règne en tous lieux, dans ces nobles, et illustres, et aimables, et adorables familles à

1. Allusion à un des ouvrages politiques de M. de Châteaubriand qui avaient eu le plus de retentissement. Il fut publié en 1816, comme manifestation du parti royaliste contre les opinions modérées, dites « des centres, » la monarchie restaurée inclinant alors de ce côté.

2. On remarquera, sans doute, que Lamennais répète ici les termes mêmes des Encyclopiques et Brefs lancés contre lui. Voir page 242, à la note.

qui la Providence a confié le soin de notre bonheur en ce bas monde? Ce sont là de ces choses frappantes, mais qui malheureusement sont perdues pour les libéraux, les révolutionnaires, les impies : «—Et savez-vous pourquoi? me disait dernièrement une personne extrêmement bien pensante... c'est que Dieu les aveugle aussi. » — J'ose affirmer que, d'ici vingt ans, la face de la terre aura changé, quoi qu'en disent les conservateurs, et les restaurateurs, et les rénovateurs, et que tous ces changements n'en apporteront jamais aucun à la tendre affection que je vous ai vouée, mon cher ami.

442. — A M^{me} LA COMTESSE DE SENFFT.

La Chenaie, le 22 juin 1833.

Je n'ai rien reçu de vous, depuis celle de vos lettres à laquelle en était jointe une de la princesse Lubomirska. Cette bonne princesse a dû vous quitter depuis assez longtemps, ainsi que les Rzew¹. Je ne sais où sont allés ceux-ci. L'Europe n'est qu'un petit coin du monde, et cependant, après s'y être rencontrés une fois, on se sépare pour ne plus se revoir que là, où, grâce à Dieu, il n'y a plus de séparation. Je suis souvent comme effrayé de ce grand néant de la vie présente, et de l'inanité de tout ce qui passe ou semble passer sous nos yeux, dans cette région des ombres. Mais ce qui m'effraie plus que tout le reste, c'est notre incompréhensible folie. Voyez ce qui, chaque jour, nous agite, nous tourmente, ce qui nous fait perdre le repos et le sommeil. Je ne sais quoi d'insaisissable par sa rapidité, des choses qu'on a vues cent et cent fois dans les temps passés, qu'on retrouvera sous de nouvelles formes tant qu'il y aura des hommes sur la terre. Répassez seulement, dans votre esprit, l'histoire du moyen âge : quelle inquiète activité de l'intérêt et de l'ambition! Quelles complications d'intrigues! que d'injustices, que d'atroces violences, que de catastrophes de tout genre! Il y a eu là, assurément, plus de malheurs publics qu'à aucune

1. Les Rzewuski.



autre époque; qui s'en occupe? qui y pense? Combien est-il de personnes, actuellement vivantes, qui en aient seulement entendu parler? Il en sera ainsi des événements que nous prenons si fort à cœur. Et déjà, qu'est-ce que ces événements pour la plus grande partie des habitants de la terre? Ce que sont pour nous les révolutions du Japon, de la Chine, de Tombonctou et de la Nouvelle-Guinée. Et après cela, si l'on s'élève de planète en planète, et de soleil en soleil, jusqu'aux dernières limites imaginables de ce vaste univers, on ne trouve plus d'expressions pour peindre la pitié qu'inspirent nos vaines joies, et nos douleurs plus vaines, sur ce grain de sable imperceptible où nous nous remuons, et nous querrellons, et nous dressons si burlesquement.

Je voudrais que la pauvre duchesse de Berri eût l'esprit tourné à des réflexions de cette nature; elle y trouverait, je crois, plus de vraie consolation que dans les maladroites flatteries de ceux qui l'ont, pour leur intérêt, entraînée à sa perte. Je ne pense pas que vous doutiez encore de la réalité de l'accouchement; *la Quotidienne* même, si elle ne l'a pas positivement avoué, a cessé du moins de le contester, et ce qu'on sait des motifs qui ont déterminé le voyage de M. de Chateaubriand à Prague¹, en est une preuve encore plus forte. Au reste, nous verrons la suite. Pour ma part, je plains sincèrement cette malheureuse femme, et j'ai, dans une horreur presque égale, les intrigants qui l'ont perdue en encourageant sa folle expédition, et l'infâme qui a pris un horrible plaisir à la déshonorer à la face de l'Europe: tôt ou tard, il portera la peine de ce crime et de tous les autres: mais on ne doit pas croire que lorsqu'il tombera, sa chute relève ceux auxquels il s'est substitué. Il n'en sera rien. Si l'on peut encore concevoir, à toute force, la possibilité d'une troisième restauration, moins que jamais on peut en concevoir la durée. Partout on aperçoit les symptômes d'une ère nouvelle. J'ai reçu dernièrement des lettres d'Angleterre: on ne saurait se faire une idée de l'état de ce pays-là: je doute que le sens

1. Ces motifs sont amplement détaillés dans les *Mémoires* du célèbre écrivain. Nous n'avons pas à les expliquer ici.

moral fut altéré plus profondément, à Rome, sous les empereurs; les détails qu'on me donne à cet égard, détails officiels consignés dans le rapport d'une commission d'enquête, passent tout ce qu'on peut imaginer; et la misère n'est pas moins grande que la corruption. Il n'y a plus, dans ce triste pays, que deux partis réels, le parti des riches et le parti des pauvres, et c'est la faim qui fera la révolution. Les mêmes lettres m'apprennent des choses fort curieuses sur le fameux sectaire Irwing, qui n'est pas du tout un homme ordinaire; il est difficile d'être plus éloquent, avec tout ce qu'il faut extérieurement pour faire valoir cette éloquence entraînant et sombre; il est entouré d'hommes et de femmes qui s'appellent Prophètes et Évangélistes, et tous s'en vont, annonçant l'avènement prochain de Jésus-Christ, qui va venir, je crois, en deux ans, mettre fin à tout ce qui est, et commencer son nouveau règne. Des gens bien nés, des gens instruits, donnent pleinement dans ces folles rêveries, tant on a besoin de trouver quelque part, dans l'indicible misère du présent, l'ombre même d'une espérance.

Mille tendresses à notre cher comte. Je lui recommande le soin de sa santé et de la vôtre.

443. — A LA MÊME.

A la Chenaie, le 20 juillet 1833.

Hélas! toujours des souffrances! que ne puis-je au moins les adoucir! Mais Celui-là seul le peut qui vous les envoie, dans son amour, pour vous préparer, par ces épreuves du temps, à une félicité sans mesure et sans terme. Il y a dans saint Paul de bien belles et bien consolantes paroles sur ces tribulations passagères, « qui n'ont, dit-il, aucune proportion avec *le poids de gloire* que Dieu réserve à ceux qu'il aime. » Qu'est-ce que notre pauvre vie? Une plainte fugitive qui, en montant vers le ciel, se transforme en un chant éternel de joie. Ne vous affectez point des événements de la terre : c'est la Providence qui conduit tout, selon des lois et pour

des desseins que nous pouvons à peine entrevoir. Nous ne tarderons pas à passer à travers des jours difficiles. L'Europe est à la veille d'une commotion terrible qui l'ébranlera jusqu'en ses fondements. Le mouvement ne sera pas circonscrit dans un seul pays ; il s'étendra à tous les peuples, et chaque heure peut donner le signal de cette grande catastrophe. L'on n'entend que des hommes qui en accusent d'autres ; ils se trompent, en cela, profondément : le mal n'est pas dans la volonté de celui-ci ou de celui-là ; il est dans les choses ; il est dans les entrailles de la société. La vieille Europe ne tient plus debout : usée, pourrie, comme l'empire romain, elle chancelle et croule de toutes parts ; ceux qui s'imaginent qu'ils parviendront à la retenir sur sa base, me paraissent ressembler à un homme qui, lorsque la terre tremble, étendrait la main pour soutenir la colonne Trajane. Pour moi, le présent est déjà le passé ; les destructions inévitables, accomplies à mes yeux, ne me frappent que par leur relation avec l'avenir. Sur ce sol couvert de débris, je cherche à découvrir les matériaux et le plan de l'édifice que les nations devront reconstruire ; le reste ne me semble que de l'histoire, qu'un simple souvenir de ce qui fut. Mais que de maux, cependant, que de désordres, que de crimes ! De Cadix à Saint-Pétersbourg, on marchera les pieds dans le sang. Nous attendons le résultat de la nouvelle attaque des torys contre le ministère Grey¹ : si celui-ci succombe, je ne serais pas surpris qu'avant un an, l'Angleterre eût une Convention, et s'il l'emporte, la révolution n'en ira guère moins

1. Le ministère Grey fut effectivement renversé, mais seulement dans la session de 1834, à l'occasion des débats sur la motion Ward, relativement au budget des cultes en Irlande. La résolution proposée le 27 mai déclarait « qu'il était juste et nécessaire de retirer immédiatement à l'Église protestante d'Irlande une partie de ses revenus. » Quatre des ministres (Stanley, J. Graham, le duc de Richmond et le comte de Ripon) donnèrent leur démission, qui entraîna, conjointement avec le scandale parlementaire dont le bill dit de *coercition* devint l'objet, la retraite du cabinet tout entier. Mais les *tories* n'héritèrent pas immédiatement de leurs antagonistes. Un ministère *whig* se forma sous la direction de lord Melbourne et de lord Althorp, membres du dernier ministère. En revanche, quelques mois plus tard, un acte de la volonté royale, tout à fait imprévu, un vrai caprice constitu-

vite; car les whigs ne sont plus, dans les Trois-Royaumes, que ce qu'est, en France, notre *juste-milieu*. Une sorte de nécessité fatale, irrévocable, domine aujourd'hui tous les conseils de la politique humaine, qui se plie et replie, et se débat vainement sous la main puissante qui l'écrase; ses combinaisons les plus habiles sont à chaque instant déconcertées par mille circonstances imprévues. Voyez, par exemple, en ce moment, la péripétie du Portugal ¹. Demain, ce sera autre chose, et au bout, qu'y a-t-il? la double guerre des souverains entre eux, et des peuples contre les souverains. La lutte peut durer plus ou moins longtemps, mais qui me dirait que, dans quatre ans, il ne restera pas un trône debout, ne m'étonnerait en aucune manière. Ici le carlisme va se désorganisant de plus en plus. L'aventure de Blaye lui a ôté un reste de prestige qui le soutenait. A présent, les voilà qui se disputent sur les précepteurs du duc de Bordeaux, confié aux soins de deux Jésuites, pour le rendre populaire en ce pays. Il faut entendre là-dessus *la Quotidienne*, et *la Gazette*, et *le Rénovateur*. Ces pauvres gens ne voient pas que cela fait rire la France. Je regrette sincèrement que l'idiotisme fût destiné à fermer les yeux à la Monarchie. C'est une malédiction, en vérité, bien persévérante. Du reste, le mépris et la haine pour ce qui est, augmentent rapidement de jour en jour : on tourne et on retourne Louis-Philippe dans le ruisseau, et il prend cela, sinon avec autant de plaisir, du moins avec autant de calme et de sang-froid que notre argent. Le projet des quatorze forts, élevés pour contenir Paris, devient

tionnel, fit ce que le combat parlementaire n'avait pu amener. Au mois de novembre, lorsqu'il fut question de remplacer lord Althorp, que la mort de son père, lord Spencer, faisait entrer à la Chambre haute, lord Melbourne reçut, de son gracieux maître, l'ordre d'appeler lord Wellington, qui allait être chargé de former une nouvelle administration. Lord Wellington indiqua sir Robert Peel, qui était alors en Italie, et qu'on manda tout exprès pour lui confier les rênes du gouvernement.

1. Dom Pedro, à la tête d'une armée de quatorze mille hommes rassemblés aux îles Açores, était venu engager contre Dom Miguel (juillet 1832) une lutte qui aboutit, mais non sans quelques alternatives de succès et de revers, au renversement de cet usurpateur que sa tyrannique humeur rendait si cher aux partisans de la légitimité européenne.

une affaire sérieuse¹ ; ce projet, si l'on y persiste, pourrait fort bien être le signal de la révolution dont le germe est partout. Il y a, dans la tentative d'embastiller la capitale de la France, une audace folle, qui ressemble à de l'aveuglement : c'est tout au monde ce que pourrait oser un despote militaire, sûr d'une armée dépendante de lui. En définitive, nous nous en allons directement à la République, ou pour mieux dire, à l'anarchie, car le parti des Républicains, — le moins nombreux sans doute, mais le seul qui soit uni et organisé, — n'a en vue, de son propre aveu, qu'une tyrannie Conventionnelle ; mais j'espère encore qu'il rencontrera, pour réaliser cette atroce utopie du crime, plus d'obstacles qu'il ne pense peut-être.

J'embrasse tendrement mon cher comte ; qu'il ménage sa santé, et, vous aussi, ménagez la vôtre. Je serais si heureux de vous savoir contents, au moins de ce côté-là.

444. — A M^{lle} CORNULIER DE LUCINIÈRE.

A la Chenaie, le 21 juillet 1833.

Voilà une occasion qui s'offre de vous écrire deux mots, mon excellente amie, et j'en profite avec empressement. J'aimerais bien mieux passer avec vous une bonne matinée : nous parlerions de tant de choses qu'on ne peut se dire dans une lettre ! Mais je ne prévois pas que cela me soit possible de si tôt : des devoirs et des nécessités de toute sorte me retiennent ici. Je n'ai pu même m'absenter pour aller voir, à Trémigon, M^{lle} de Tremereuc, qui a passé vingt-quatre

1. Le projet de loi sur les fortifications de Paris, annoncé par le ministre de la guerre quand il présenta son budget à la Chambre des députés (session de 1832), fut, le 22 avril 1833, l'objet d'un rapport favorable de la commission nommée pour l'examiner. Le 14 juin, la Chambre des députés avait paru le condamner d'avance par un vote rendu dans la discussion du budget de la guerre. Le gouvernement n'en passait pas moins, dès le lendemain, des marchés d'adjudication relatifs à ces travaux. L'opposition devint telle, par suite de cet acte irritant, que, dans le *Moniteur* du 23 juillet, le ministère annonça qu'il acceptait l'ajournement, et attendrait la décision des Chambres.

heures avec Clara. Je suis, comme Bonnivard au château de Chillon, attaché à un gros pilier, et tournant autour, autant que me le permet la longueur de ma chaîne. L'abbé Gerbet est plus heureux, du moins sous ce rapport, puisqu'il vous a vue et peut vous voir de fois à autre. J'ai fait, cependant, un petit voyage à Ploërmel pour nos affaires; j'y ai trouvé M. de la Boëssière, avec qui j'ai passé toute une journée à sa belle terre de Malleville : j'ai été fort content de tout ce qu'il m'a dit; il est plus raisonnable que bien d'autres, et déplore beaucoup les divisions et la folie de ceux avec lesquels il est naturellement en relation. M^{me} de la Boëssière m'a parlé de vous avec un souvenir plein de reconnaissance de vos anciennes bontés pour elle. Du reste, les royalistes de cette province s'obstinent, en général, à ne pas croire à l'accouchement de Blaye, et se fâchent tout rouge contre ceux qui se permettent seulement le doute; ils ont pris leur parti là-dessus avec le même courage que M. de Marcellus. « qui ne croirait pas, dit-il, quand il verrait de ses yeux » : c'est leur plus forte raison; et, en effet, je ne vois pas trop ce qu'on peut y répondre. Le renvoi de M. de Barande¹ est pour eux une autre tribulation. Je ne sais, pour moi, ce qu'est M. de Barande, et ne m'en inquiète guère. Mais il faut avouer que confier l'éducation d'Henri V à deux Jésuites est une drôle de manière de ramener l'opinion publique. Qui dit *cour*, dit *intrigue* : ces deux choses ne se séparent jamais. Il y a quatre ans, on intriguait autour d'un trône; on intrigue aujourd'hui autour d'un berceau : ces gens-là intrigueraient à Saint-Denis, dans les tombeaux, au milieu de la poussière des morts : grand bien leur fasse ! Pendant ce temps-là, nous nous en allons à grands pas vers la République, ou plutôt vers un régime passionné et violent qui n'aura de la Répu-

1. Précepteur du duc de Bordeaux. On sait que Charles X et la duchesse de Berri se disputaient la haute main sur l'éducation du jeune prince. Or, en ce moment, l'influence du vieux roi prédominait, grâce au dénoûment tragi-comique de l'expédition tentée par celle que toute une fraction du parti royaliste regardait auparavant comme « la Régente. » Le choix de deux jésuites et le renvoi du précepteur laïque étaient des mesures significatives, où se retrouvait la ténacité maladroite du monarque détrôné en juillet 1830.

blique que le nom ; avant, ou après, viendra la guerre universelle dont le germe se développe rapidement. Dieu a ses desseins dans tout cela : ne vous en tracassez nullement. Ce que la Providence fait est bien fait, et à chaque jour suffit sa peine. Les whigs et les torys se boxent, dans le parlement, en attendant que le peuple entier se boxe avec les torys et les whigs ; se faut-il pendre à cause de cela ? tel n'est point mon avis. Qu'en pense ma petite Hélène ? Son vieux oncle l'embrasse tendrement. Mille amitiés à M. Lacroix, et souvenirs à Jeanne, Jeannette, Caroline, et *tutti quanti*. Je crois que ce serait le moment d'aller mettre vos hommages aux pieds de dona Mariada-Gloria, à présent qu'elle a l'un de ses pieds sur le ventre de son cher oncle, don Miguel : réfléchissez-y ! Le moins que vous pourriez attendre d'une preuve si touchante d'intérêt et de dévouement, serait, ce me semble, un panier de ces bonnes oranges dont personne ne conteste les qualités héréditaires et la légitimité. Adieu, chère bonne amie ; tout à vous de cœur.

445. — A M. LE MARQUIS DE CORIOLIS.

A la Chenaie, le 29 juillet 1833.

J'ai eu des affaires, des visites, des fatigues de toute sorte, mon cher ami, et voilà le motif du silence dont vous vous plaignez d'une manière si aimable. Ma pauvre machine délabrée ne supporte plus le moindre dérangement apporté dans ses habitudes ; elle ressemble tout à fait aux monarchies européennes. Les rois n'aiment point à se persuader cela, mais je ne vois pas qu'ils s'en portent mieux. Oui, vous avez raison, les nuées s'épaississent ; un immense et violent orage se forme à l'horizon ; au premier ébranlement qui surviendra dans l'atmosphère politique, la foudre la parcourra d'une extrémité à l'autre. Nous approchons des jours où seront livrés les derniers combats entre les peuples et les souverains, et, quelles que soient d'abord les alternatives de cette guerre terrible, le résultat n'en est pas douteux : les fils du passé s'évanouiront à jamais dans le passé ; déjà, dans leur

terreur et le pressentiment de leur fin, ne se mettent-ils pas partout en dehors de l'humanité? Voyez ce qui se fait en Piémont, ces jugements ténébreux, ces cachots qui regorgent de victimes, ces hommes fusillés par derrière, ou, si on leur fait cette grâce, par devant, pour crime de *non-révélation*¹. Les princes ont aussi leur 93, et il ne leur réussira pas mieux qu'aux bourreaux de la Convention; encore ceux-ci s'autorisaient-ils, dans leur atroce fureur, d'un prétexte de bien public; ils tuaient, disaient-ils, pour sauver la France envahie à la fois sur toutes ses frontières; les autres tuent pour eux, et voilà tout. L'Angleterre, l'Allemagne, l'Italie, le Portugal, l'Espagne, n'attendent que le signal des bouleversements. Il n'est pas un seul coin de l'Europe où la révolution ne soit imminente; et tandis que tous ceux qui ont quelque chose à conserver, devraient chercher dans leur union une garantie contre ses conséquences, jamais ils ne furent livrés à plus de discordes, ni endormis dans une apathie plus profonde: n'en doutez pas, ils paieront cher leur égoïsme et leur lâcheté. Quelques anarhistes, pleins d'audace, et organisés entre eux, leur dicteront de nouveau des lois, et ces lois seront dures, je les en préviens. Je dirai plus, elles seront justes, non du côté des hommes, mais du côté de Dieu: car une pareille corruption d'âme appelle de sa part un grand châtiment. Quand on leur a dit: *Querite primum regnum Dei et justitiam ejus*, ils ont jeté un cri de rage contre les « blasphémateurs; » ils ont dit: « Qu'est-ce que cette justice et ce royaume dont on nous parle? Nous ne les con-

1. Une conspiration avait été découverte en Piémont. Suivant le *Journal officiel*, les conspirateurs voulaient détruire le culte, renverser le gouvernement, établir la république. Sans autre explication, sans autre preuve administrée au public, les conseils de guerre punirent les conspirateurs — nous copions — « tantôt de la mort ignominieuse, tantôt de la mort simple, (c'est-à-dire que les uns furent fusillés par derrière et les autres en face,) tantôt des galères ou de la prison. Les exécutions étaient précédées de la dégradation, du brûlement des habits, et de l'amende honorable devant le drapeau. — Les arrestations avaient commencé le 22 avril. Vers le milieu de septembre, il y avait déjà, au dire du *Journal officiel*, soixante-sept procédures, trente-deux condamnations à mort, douze exécutions, trente condamnations à la prison perpétuelle ou aux travaux forcés. Cinq accusés avaient été absous.

naïssons point : *non habemus regem nisi Casarem?* » Eh bien ! que César les défende, à présent que l'armée étrangère investit de toute part leur cité. *Amen dico vobis, non relinquetur hic lapis super lapidem, qui non destruetur.*

Que dites-vous de la nomination des nouveaux précepteurs du duc de Bordeaux ? N'est-ce pas là une heureuse pensée ? Les jésuites, à ce qu'on me mande, disent que c'est *humainement malheureux, et surhumainement admirable*. Vous voyez que tout le monde a raison, et qu'il ne s'agit que du point de vue. Du reste, peu importe, à mon avis ; les destins de l'avenir sont ailleurs.

Veillez, je vous prie, faire agréer mes hommages respectueux à M^{me} de Coriolis, et lui dire combien je prends part à l'affliction nouvelle que Dieu lui a envoyée¹ : hélas ! notre pauvre vie, surchargée de douleurs, coule à travers le temps comme un ruisseau de larmes ; c'est pourquoi nous devons élever nos pensées et nos espérances plus haut. *Non habemus hic manentem civitatem, sed futuram inquirimus.*

Mon frère veut, mon cher ami, être rappelé à votre souvenir. Vous êtes toujours présent au sien : c'est un penchant de famille. Que le monde change tant qu'il voudra ; ce qui certainement ne changera pas, ce sont les tendres sentiments qui m'unissent à vous, mon cher ami.

446. — A M^{me} LA COMTESSE DE SENFFT.

A la Chenaie, le 1^{er} août 1833.

J'ai lu et relu, et toujours avec plus d'intérêt, votre admirable lettre du 13 juillet. Ce que personne ne voit, dans ces jours de ténèbres, vous le voyez clairement ; mais n'espérez pas qu'on vous croie. L'esprit de vertige est au comble : j'en ai des preuves récentes, et qui m'étonneraient, si quelque chose pouvait encore m'étonner. La société ne ressemble pas mal à ce qu'était Jérusalem, à l'époque du dernier siège ; mais la chute de cette ville coupable marquait la naissance d'un

1. M^{me} de Coriolis venait de perdre un de ses frères.

ordre nouveau qui devait s'établir sur les ruines du monde ancien, après d'effroyables calamités. Je crois qu'il en sera ainsi aujourd'hui, et que la terre, dévastée par les orages, reverdira; mais nous ne le verrons pas. Ce qu'il y a de meilleur, en France, c'est le peuple; il a presque partout conservé la foi, et, avec un bon sens exquis, il se tient en dehors de tous les systèmes politiques; il n'est généralement ni carliste, ni philippiste, ni républicain; mais, de quelque part qu'elle vint, il ne souffrirait pas longtemps l'oppression. Dans cet Ouest, qu'on connaît si peu, s'il avait un penchant, ce serait pour la République¹. Peut-être est-ce en lui un reste de l'ancien esprit national, qui s'est principalement conservé dans la Basse-Bretagne; la politique, au reste, n'occupe dans leurs pensées, comme dans leurs affections, qu'une place bien secondaire: ce qu'ils aiment, et qu'ils veulent avant tout, c'est la religion; elle est leur vie même.

Les affaires s'embrouillent de plus en plus en Angleterre, en Portugal, en Espagne, en Allemagne, partout. Les projets, les plans, les combinaisons diplomatiques les plus habiles sont évidemment déconcertés chaque jour par des événements imprévus. La Providence se joue des conseils des hommes. La grande affaire du moment, chez nous, ce sont les forts détachés; le gouvernement s'acharne à les construire, avec une opiniâtreté qui montre sa peur: y réussira-t-il? J'en doute; et cette grave question pourrait bien déterminer sa chute: les provinces commencent à y prendre part. La pensée du despotisme est trop visible pour qu'on ne s'en inquiète pas; et c'est une étrange chose, en effet, qu'un souverain qui songe à tenir sa capitale en état de siège perpétuel. On bâtirait ces forts, qu'avant quatre ans ils ne seraient plus debout. Les intérêts matériels des propriétaires sont, d'ailleurs, extrêmement compromis par cette mesure, et

1. Dans le procès intenté aux nouveaux chouans enrégimentés après 1830, par MM. de Caqueray, etc., etc., on peut lire la curieuse déposition d'un des officiers chargés de la répression, M. le capitaine Galleran. Il s'exprimait, sur les paysans vendéens, dans les mêmes termes que Lamennais, et comme un certain étonnement accueillait ses paroles: « Les Vendéens, reprit-il, ne sont peut-être pas républicains politiques, mais républicains de mœurs et d'idées, ils le sont très-certainement. »

cette circonstance n'est pas de nature à lui concilier la faveur publique à Paris. La royauté du 7 août joue si gros jeu en cette occasion que, pour moi, je ne puis croire qu'elle n'exécute pas un ordre donné¹; si cela est, autant, à peu près, aurait valu commander à Louis-Philippe de se pendre : e'eût été plus simple, plus économique, et il n'aurait pas eu besoin du concours des Chambres pour cela; sans compter que personne n'eût fait d'émeute pour couper la corde, autre avantage notable.

Les hommes qui m'ont persécuté continuent, tant qu'ils peuvent, de me desservir près du Pape; je ne sais quelles calomnies nouvelles ils ont inventées; le fait est que, dans un Bref adressé à l'archevêque de Toulouse², je suis derechef maltraité, à raison. est-il dit. *de ce qu'on répand dans le public*. A moi maintenant de m'informer de ce qu'on répand dans le public, chose facile, comme chacun le voit. J'ai une autre idée de la justice, et il m'aurait semblé qu'avant d'essayer de flétrir un homme par des soupçons injurieux, il eût été du devoir de lui faire connaître les motifs qu'on croyait avoir de se plaindre de lui, et d'écouter sa justification : il paraît qu'on en pense autrement à Rome; et l'on m'a d'ailleurs, depuis deux ans, tellement familiarisé avec les procédés de ce genre, que Dieu me fait la grâce d'en être fort peu ému. Il sait tout, et cela me suffit. Je laisse aux intrigants les succès de ce monde : ils sont faits pour eux et non pas pour moi. Au surplus, l'on a cru peut-être devoir aux évêques français, signataires de la censure, une consolation pour l'échec humiliant qu'ils ont reçu, et il ne pouvait guère y en avoir de plus douce pour eux qu'un soufflet sur ma joue. Cependant mes doctrines restent intactes, et il demeure seulement constaté, de plus en plus, que le Pape craint et désavoue complètement mes vues politiques. Dans leur rapport avec le gouvernement de l'Église, il est juge et je ne le suis pas; à lui le commandement, à moi l'obéissance; c'est mon devoir, et, grâce à Dieu, j'espère n'y manquer jamais. Mais en dehors de l'Église, dans l'ordre pure-

1. Par la diplomatie des monarchies européennes.

2. Le 8 mai 1833.

ment temporel, et plus particulièrement en ce qui touche les intérêts de mon pays, je ne reconnais point d'autorité qui ait le droit de m'imposer une opinion ni de me dicter ma conduite. Je le dis hautement, dans cette sphère, — qui n'est pas celle de la puissance spirituelle. — jamais je n'abdiquerai mon indépendance d'homme ; jamais, pour penser et pour agir, je ne prendrai conseil que de ma conscience et de ma raison.

Nous avons ici une sécheresse extraordinaire. On regarde la récolte du sarrasin comme à peu près perdue. L'eau commence même à manquer, en plusieurs lieux, pour abreuver les bestiaux. Heureusement que les froments sont beaux, et qu'il en reste une quantité considérable de la récolte dernière ; de sorte que nous sommes, pour cette année, à l'abri de la disette. La chaleur n'est pas excessive : 19 à 20 degrés à l'ombre. L'air a du ressort, et, pour mon compte, cette température me plaît : je vous en souhaite une semblable. Je me trouvais à Florence, l'an dernier, au mois de juillet : on y étouffait. J'avoue cependant que je préfère l'extrême chaud, même à un froid assez peu intense. J'aime mieux le thermomètre à 28 degrés qu'à zéro : mise à cette dernière épreuve, ma santé en souffre beaucoup.

Auriez-vous la bonté, lorsque vous verrez M. Micali, de lui dire que j'ai reçu sa lettre, que je l'en remercie, et que j'espère trouver bientôt une occasion pour lui répondre.

Mille tendresses à mon cher comte : je voudrais bien trouver deux mots, seulement, de sa main, dans une de vos lettres. Adieu, adieu : priez pour moi ! Jamais je ne monte au saint autel sans m'y ressouvenir de vous.

447. — A SA SAINTÉTÉ LE PAPE.

La Chenaie, le 4 août 1833.

TRÈS-SAINTE-PÈRE,

Quelque répugnance que j'éprouve à distraire un moment Votre Sainteté des graves affaires qui sont l'objet de sa sollicitude, il est de mon devoir de m'adresser directement à

Elle dans les circonstances personnelles où je suis placé.

Lorsque le jugement de Votre Sainteté sur la manière dont moi et mes amis nous avons entrepris de défendre les droits des catholiques en France nous fut connu, à l'instant même nous protestâmes publiquement, et dans toute la sincérité de notre âme, de notre soumission pleine et entière à la volonté du Vicaire de Jésus-Christ, et Votre Sainteté daigna me faire dire que ce témoignage solennel de notre obéissance filiale l'avait également satisfaite et consolée.

Cependant, je vois, Très-Saint-Père, avec une profonde douleur, par un Bref que Votre Sainteté a adressé à M. l'archevêque de Toulouse, et que les journaux ont rendu public, qu'on avait réussi à inspirer à Votre Sainteté des sentiments de défiance à notre égard : par quels moyens et sur quels fondements ? Je l'ignore. Quels sont ces *bruits répandus dans le public*, et qui « ont de nouveau contristé votre cœur ? » Plus, sur ce point, j'interroge ma conscience, moins je découvre ce qui a pu fournir contre nous le sujet d'un reproche. Ce que je sais, avec toute la France, c'est que *l'Avenir* a cessé de paraître, que l'Agence Catholique a été dissoute, et les comptes rendus aux souscripteurs, que nul d'entre nous n'a seulement songé à entreprendre, depuis, rien de semblable, et qu'ainsi nous avons prouvé notre obéissance à Votre Sainteté, non pas seulement par de simples paroles, mais par des actes effectifs aussi éclatants que le soleil.

Toutefois, puisqu'on a rendu de nouvelles explications nécessaires, je me sens obligé de déposer de rechef humblement, aux pieds de Votre Sainteté, l'exposition de mes sentiments qu'on a calomniés près d'Elle ; et, en conséquence, je déclare :

Premièrement, que par toute sorte de motifs, mais spécialement parce qu'il n'appartient qu'au chef de l'Église de juger de ce qui peut lui être bon et utile, j'ai pris la résolution de rester, à l'avenir, dans mes écrits et dans mes actes, totalement étranger aux affaires qui la touchent.

Secondement, que personne, grâce à Dieu, n'est plus soumis que moi, dans le fond du cœur et sans aucune réserve, à toutes les décisions émanées ou à émaner du Saint-Siège

Apostolique, sur la doctrine de la foi et des mœurs, ainsi qu'aux lois de discipline portées par son autorité souveraine.

Tels sont, Très-Saint-Père, mes sentiments réels, établis d'ailleurs par ma vie entière. Que si l'expression n'en paraissait pas assez nette à Votre Sainteté, qu'Elle daigne Elle-même me faire savoir de quels termes je dois me servir pour la satisfaire pleinement : ceux-là seront toujours les plus conformes à ma pensée, qui la convaincront le mieux de mon obéissance filiale.

Je suis, Très-Saint-Père, avec le plus profond respect, de
Votre Sainteté

Le très-humble, etc.

448. — A MONSIEUR *****.

4 août 1833.

MONSIEUR,

J'ai appris avec douleur, mais aussi, je l'avoue, avec étonnement, à quels injurieux soupçons mes sentiments, comme catholique, étaient exposés dans votre diocèse. En cette circonstance, je n'ai, ce me semble, rien de mieux à faire que de vous envoyer la lettre que je crois de mon devoir d'adresser au Souverain Pontife, en vous priant de vouloir bien la lui faire parvenir vous-même. Cette nouvelle déclaration, spontanément faite dans toute la sincérité de mon cœur, imposera peut-être enfin silence à la calomnie.

Cependant, pour éviter toute espèce d'ambiguïté, non à Rome, où l'on ne confond point les choses de nature diverse, mais en France, où les passions confondent tout, il n'est peut-être pas inutile d'ajouter ici que la soumission pleine, entière, et sans restriction aucune, que je dois à l'Église et à son chef, dans l'ordre religieux, et que je conserverai au fond de mon âme jusqu'au dernier soupir, me laisse libre de ma conduite et de mes opinions, dans les choses exclusivement relatives à l'ordre purement temporel.

J'ai l'honneur d'être avec respect, Monseigneur, etc.

1. Nous avons tout lieu de penser que cette lettre d'envoi fut adressée à Mgr de Quélen, chargé de la transmettre à la Nonciature.

449. — A MONSEIGNEUR ****

Août 1833.

MONSEIGNEUR.

Les bontés dont vous m'avez honoré, pendant mon dernier séjour à Rome, me persuadent que vous me permettrez d'y recourir de nouveau, dans une circonstance délicate, où ce qui me touche personnellement se trouve mêlé aux intérêts généraux de la religion.

Votre Excellence¹ connaît sûrement un Bref adressé par Sa Sainteté, le 8 mai 1833, à M. l'archevêque de Toulouse, et que celui-ci a rendu public par la voie des journaux. La sincérité de ma soumission et de celle de mes amis à la volonté du Pape y est expressément mise en doute, c'est-à-dire qu'après la protestation la plus solennelle d'obéissance de notre part, on déclare au monde catholique que notre loyauté et notre bonne foi peuvent être légitimement soupçonnées.

J'étais certainement loin de m'attendre à une pareille imputation, et plus l'autorité d'où elle émane est haute et vénérable, plus le devoir de la repousser est rigoureux. Il n'est point, je ne dis pas de chrétien, mais d'honnête homme, qui puisse, sans manquer à ce qu'il se doit, consentir à passer pour un fourbe et un hypocrite.

Dans une position aussi douloureuse et que rien n'avait dû me faire prévoir, j'ose donc m'adresser à Votre Excellence, pour la prier de faire de mes réclamations ainsi que des explications franches et nettes que je vais y joindre, l'usage qui lui paraîtra le plus convenable. Accusé publiquement, j'aurais eu le droit de me défendre publiquement; je ne l'ai pas voulu, parce que, dans mon cœur, les intérêts de l'Église et du Saint-Siège passent avant les miens; parce que j'ai résolu d'être fidèle jusqu'au bout aux principes et aux sentiments qui, grâce à Dieu, ont constamment réglé mes

1. Ce titre d'*excellence* semble indiquer qu'il s'agit d'un des ministres de la cour pontificale, et que ce ministre n'était pas *Son Éminence* le cardinal Bernetti, alors à la tête des affaires. C'est tout ce que nous pouvons dire à ce sujet.

démarches et toute ma conduite, et que je regarderais comme la plus pénible des extrémités où je pourrais être réduit, la nécessité de me justifier devant la chrétienté entière.

Votre Excellence pouvant n'avoir pas sous les yeux le Bref au sujet duquel je prends la liberté de lui écrire, je transcrirai ici le passage qui me concerne, d'après la traduction imprimée à Toulouse, car je n'en ai point vu le texte original :

« Les auteurs eux-mêmes et les partisans des projets qui
 « faisaient surtout l'objet de nos plaintes, et auxquels nous
 « avons eu soin d'envoyer l'Encyclique, ont déclaré publi-
 « quement qu'ils se désistaient à l'heure même de leurs en-
 « treprises, pour ne pas s'opposer à notre volonté.

« Cette déclaration nous inspira d'abord la confiance qu'ils
 « avaient obtempéré à notre jugement avec sincérité, pleine-
 « ment, absolument, sans aucun reste d'ambiguïté, et que,
 « dans la suite, ils en donneraient des témoignages plus con-
 « vaincants, avec les sentiments de foi dont ils ont dit sou-
 « vent, et dans les termes les plus expressifs, qu'ils étaient
 « animés pour le Vicaire de Jésus-Christ. Cet espoir si doux
 « avait relevé notre âme, alarmée du péril de la religion,
 « dans l'extrême difficulté des temps. Mais ce qu'on répand
 « encore aujourd'hui dans le public nous jette de nouveau
 « dans la douleur. Nous levons donc, avec d'humbles prières,
 « nos yeux et nos mains vers Jésus-Christ, l'auteur et le con-
 « sommateur de la foi, afin que, donnant lui-même à tous
 « un cœur docile, nous puissions nous féliciter, selon l'ex-
 « pression du Pape saint Célestin, de ce que *les bruits qui se*
 « *sont élevés dans l'Église ont été calmés de la manière la plus*
 « *paisible.* »

Ainsi, en nous livrant aux soupçons les plus injurieux, on n'allègue contre nous que des *bruits répandus dans le public*, comme s'il était possible à qui que ce soit de se mettre à l'abri de pareilles accusations, ou même de les réfuter, tandis qu'elles demeurent ainsi vagues et indéfinies; comme s'il n'était pas notoire qu'il n'est point de calomnies que, depuis trois ans, nos ennemis n'aient imaginées contre nous. Qu'on m'interroge sur des faits précis, je suis prêt à répondre avec candeur et humilité. Tout ce que nous avons promis, nous

l'avons effectué : *l'Avenir*, suspendu depuis notre départ pour Rome, a été supprimé définitivement ; l'Agence Catholique a été dissoute, et ses comptes publiquement rendus aux souscripteurs. A-t-on tenté, plus tard, d'établir rien de semblable ? Nous défions nos adversaires les plus ardents d'oser l'avancer. Des anciens rédacteurs de *l'Avenir* et membres de l'Agence, les uns ont été conduits par leurs affaires en Angleterre¹, d'autres voyagent en Allemagne pour leur instruction² ; le reste est dispersé, et moi-même je vis à la campagne, au fond d'une de nos provinces les plus reculées. *Les témoignages plus convaincants de la sincérité de notre soumission*, que le Pape attendait, ont donc été donnés, et donnés à la face du monde. Il est clair, néanmoins, qu'on a trouvé le moyen de nous noircir aux yeux du Saint-Père, de lui inspirer de l'inquiétude sur nos dispositions réelles. Comment ? je l'ignore ; mais je présume qu'on aura inventé des faits, des paroles, qu'on en aura dénaturé d'autres, et je connais assez la triste adresse de nos ennemis à abuser du faux, comme du vrai, et à corrompre celui-ci par l'autre, pour comprendre qu'ils aient réussi à faire illusion aux hommes même de meilleure foi. Si donc je me plains, c'est qu'on ne m'ait pas mis, avant de me flétrir par un acte public, en face de mes accusateurs. Il y a dix-huit mois, on fit circuler, dans toute la France, une prétendue lettre où j'engageais des ecclésiastiques à se joindre à moi pour secouer le joug des évêques. Averti de cette odieuse fourberie, je vins à bout, mais seulement après de longues et pénibles recherches, dans lesquelles M. de Mazenod, récemment nommé évêque, voulut bien m'aider avec un zèle que je n'oublierai jamais ; je parvins, dis-je, à remonter jusqu'à l'auteur de la calomnie, qui était un prêtre d'Aix ; sur le point d'être traduit devant les tribunaux, il confessa sa fraude dans une lettre que je fis imprimer³. Cet exemple peut du moins servir à montrer la nécessité d'être en garde, lorsque toutes les passions sont en jeu, contre les bruits les mieux fondés en apparence.

1. M. de Coux.

2. M. de Montalembert.

3. Voir, à ce sujet, les lettres 396-397 et 398 pag. 198 et suiv.

Nous avons donc été fidèles à notre déclaration ; nous avons obéi, sans hésiter, à la volonté du Pape. Que si, comme quelques-uns l'ont fait en France, l'on demandait pourquoi nous nous sommes renfermés strictement dans cette limite, la réponse serait facile. Des hommes, dont je ne veux pas caractériser les vues, ont fait tous leurs efforts pour nous en faire sortir, par des provocations de tout genre, des outrages, des insultes qui n'ont pu vaincre notre patience. On ne croira pas, je pense, que je redoute la controverse ; mais j'ai dû m'oublier moi-même, et supporter tout, pour éviter qu'à mon occasion la paix de l'Église fût troublée, même innocemment de ma part : où en serait cette paix, si j'avais suivi l'exemple de mes adversaires ? Lorsque le Souverain Pontife a parlé dans l'Encyclique, j'ai écouté sa voix avec respect et soumission, et mes actes l'ont assez prouvé. Je ne pouvais aller au delà sans faire naître des discussions interminables ; car, d'un côté, si j'ai dû entendre, comme chrétien, avec un silence humble, les dures paroles qui m'y sont adressées, ma conscience ne me permettait pas l'aveu que je les eusse méritées ; et, d'un autre côté, comme à moins d'explications de ma part, l'on n'aurait pas manqué de conclure que je reconnaissais mes doctrines dans celles réprochées dans l'Encyclique, ce que je devais à la vérité, comme à mon caractère, m'aurait inévitablement forcé à soulever de nouveau, pour ma propre défense, des disputes que le Pape voulait assoupir. Je crois donc, en me taisant malgré les injures dont on m'accablait, lui avoir mille fois mieux prouvé mon respect et ma soumission que ceux qui m'accusent près de lui. On ne doit pas, d'ailleurs, se dissimuler qu'en France, les questions religieuses sont complètement subordonnées, dans le plus grand nombre des esprits, aux questions politiques. Il m'aurait ainsi fallu encore entrer dans ces dernières questions, afin d'éviter qu'on ne se servît de mes paroles pour m'agréger à un parti politique, chose à laquelle je ne consentirai jamais, convaincu que le prêtre doit, comme tel, se tenir à l'écart, et s'élever au-dessus de toutes ces querelles de la terre.

Cependant, sur ce point, il est de mon devoir de déposer humblement aux pieds du Saint-Père une franche et claire

exposition de mes sentiments, afin qu'elle puisse, en toutes circonstances, servir, en quelque sorte, de commentaire à mes actes et à mes paroles. J'ai toujours été, je serai toujours profondément soumis, et sans aucune réserve, à toutes les décisions émanées du Saint-Siège sur la doctrine de la foi et des mœurs, ainsi qu'à ses lois de discipline. Je vénère, dans le Pontife romain, l'autorité de Jésus-Christ même, et je fais hautement profession de lui devoir une pleine et parfaite obéissance. Mais, en dehors de cet ordre, dans les choses purement temporelles, et particulièrement en ce qui touche les intérêts de mon pays, je ne me crois lié en aucune manière par sa puissance spirituelle. Catholique, j'écoute la voix du Pasteur suprême, et j'y obéis comme à celle de Dieu; Français, je consulte, sur les choses exclusivement temporelles, ma conscience et ma raison, et je me conduis d'après les conseils qu'elles me dictent.

Je vous écris ces choses, Monseigneur, en présence de Dieu, et devant la Croix sur laquelle est mort Celui qui me jugera un jour, et peut-être bientôt. Vous avez vu mon âme tout entière: il est vrai qu'elle est pleine de douleur, mais cette douleur est calme et résignée, parce que ma conscience est tranquille, parce que je sais que les Pontifes les plus éclairés et les plus saints peuvent être momentanément trompés par d'insidieuses et fausses relations; je sais aussi qu'il vient un temps où la justice et la vérité triomphent de toutes les intrigues.

Daignez agréer, Monseigneur, l'assurance du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, de Votre Excellence, le très-humble et obéissant serviteur.

450. — A M^{me} LA COMTESSE DE SENFFT.

Le 29 août 1833.

J'ai de vos nouvelles du 17 août. Souffrances, tristesses, inquiétudes, chagrins: vos lettres sont l'écho de la vie. Élevons-nous au-dessus d'elle; transportons-nous par la pensée, par la foi et par l'espérance, au-dessus de la sphère terrestre, dans l'immuable région des esprits que ne tour-

mentent plus les vicissitudes présentes : c'est l'unique soulagement aux innombrables maux de ce laborieux pèlerinage. Ce qui me fait le plus croire à une catastrophe prochaine, c'est l'espèce de vertige, la frénésie de bêtise qui s'est emparée de toutes les têtes, mais particulièrement de ceux qu'on appelle légitimistes. Lisez *la Gazette*, *la Quotidienne* : tout était perdu, parce qu'Henri V n'avait plus près de lui M. de Barande; tout est sauvé, parce qu'on vient de lui donner M. de Frayssinous pour précepteur, et pour gouverneur l'ancien *gouverneur des Invalides*¹. D'ici à trois mois, on verra une nouvelle restauration : c'est là ce qu'on persuade à des milliers d'imbéciles, principalement dans ces contrées. Et par qui se fera cette restauration? Aucuns disent par Nicolas, aucuns par M. de Bourmont, que beaucoup de jeunes henriquinquistes rejoignent en ce moment²; ils vont se battre pour dom Miguel, par amour pour les Bourbons. Il est très-possible, assurément, que Bourmont reprenne Lisbonne; mais qu'en résultera-t-il? une simple prolongation de la lutte. L'Angleterre est trop engagée en faveur de dom Pedro, ou plutôt de dona Maria, pour laisser périr sa cause; elle ne pourrait désormais être abandonnée que par un ministère tory, et un ministère tory amènerait immédiatement une révolution en Angleterre. D'un autre côté, quoi que fassent les gouvernements, et à cause même de ce qu'ils font, les idées d'affranchissement politique se propagent chaque jour en Europe : il n'est pas un seul coin de cette terre qui n'en soit imbu; et que leur oppose-t-on? la force. Mais que peut la force contre un vœu qui sera bientôt universel? Et puis cette force, elle-même, ne tardera pas à échapper à ceux qui en disposent maintenant. Par le système même de la conscription, seul moyen possible de recrutement, lorsqu'on veut avoir quatre ou cinq cent mille hommes sous les armes, l'armée sort du peuple, et ne saurait être longtemps séparée du peuple. Il n'est donc pas difficile de prévoir à qui la vie-

1. M. de Latour-Maubourg, qui, par parenthèse, refusa cette marque de haute confiance.

2. En Portugal, où M. de Bourmont allait prendre le commandement des troupes de dom Miguel.

toire restera. La seule chose qui retarde le triomphe des masses, c'est la crainte très-fondée qu'inspirent les anarchistes, qui partout se placent à la tête du mouvement ; et cette crainte elle-même prouve clairement que ce que veulent les populations, ce n'est pas le désordre, mais un ordre nouveau qui leur reconnaisse des droits et leur en offre la garantie. Or, ce désir, ou plutôt ce besoin invincible de l'époque présente, ne fera que s'accroître avec le temps. Remarquez que les légitimistes n'espèrent eux-mêmes acquérir et exercer quelque action sur les esprits qu'en proclamant plus haut que les autres, — quoique avec moins de sincérité, pour leur malheur, — les principes de liberté qui sont dans tous les cœurs, et surtout dans les plus droits, comme dans les plus nobles. Car, il ne faut pas s'y tromper, les paysans bretons, par exemple, sont, par le fonds de leurs sentiments, bien plus républicains que royalistes. Peu leur importe ce qu'on appelle la légitimité : ce nom, pour eux, ne signifie que la défense de la religion et la résistance à l'oppression que le pouvoir et ses agents font peser sur eux. En réalité, ceux-là aussi combattent pour la liberté, et pour elle seule. Le petit nombre des hommes qui ont d'autres pensées et d'autres vues, ne songe qu'à ses intérêts d'argent et de vanité : c'est de la boue, et de la plus infecte. Vous connaissez les œuvres de mon frère, ses écoles où trente mille enfants reçoivent une éducation chrétienne. Eh bien ! croyez-vous que, ces écoles, on voudrait les détruire, parce qu'elles sont en dehors de toutes les opinions politiques ; et qui les attaque ? devinez-le : l'évêque de Rennes et une partie de son clergé. Telle est la religion de ces gens-là : leurs efforts seront vains sans doute ; mais jugez, par là, du degré de fureur qu'ont atteint les passions, et de l'intérêt que peut inspirer aux âmes honnêtes une cause qui enfante, — le mot n'est pas trop fort, — d'aussi exécrables crimes. En vérité, de pareils hommes feraient tolérer tout, même le *juste-milieu*, moins insensé et moins infâme qu'eux. — Au reste, tout continue à pourrir là, comme ici. On a vu d'étranges choses ; on en verra de plus étranges encore. Que Dieu vous protège, et vous soutienne, et vous console au milieu de tant de folies coupables qui

consternent la pensée et flétrissent le cœur ! Dieu s'est retiré de ce qui est : que mettra-t-il à la place ? il le sait, et nous l'ignorons ; mais qu'importe ? nous croyons en lui ; croyons aussi dans l'avenir qu'il prépare au monde. Pour moi, j'ai la conviction qu'après les maux inévitables, cet avenir vaudra mieux que le passé. Il existe des symptômes de bien qu'on ne remarque pas assez : j'aurais là-dessus des choses consolantes à vous dire ; mais il faudrait, pour cela, entrer dans des détails qu'une lettre ne comporte pas. Soignez votre santé et celle de notre cher comte. Le séjour de Florence est très-fatigant pendant les chaleurs : un peu de campagne, un peu d'air plus vif et plus pur vous feraient, je crois, du bien. *Leben wohl !*

451. — A M. LE COMTE DE SENFFT.

A la Chenaie, le 6 septembre 1833.

Vous connaissez, mon bien cher ami, et vous aimez la famille Mac Carthy ; mais vous ne la connaissez pas tout entière ; il en existe, en Angleterre, une seconde branche à laquelle appartient l'excellent jeune homme qui vous remettra cette lettre : je vous prie de le recevoir comme mon fils, car je l'aime comme un fils ; il se rend à Rome, au séminaire anglais, où il a déjà passé trois ans, et où il se propose d'en passer encore trois autres. C'est là, peut-être, un bien long projet pour des temps tels que ceux où nous sommes ; mais quand nos desseins sont subordonnés aux volontés de la Providence, nous allons et nous venons comme elle nous conduit, et notre âme est toujours en paix, parce que rien ne saurait troubler la paix de l'âme qui s'abandonne pleinement à Celui qui dirige nos pas dans les sentiers de la vie, comme le cours des astres dans l'immensité. M. C. J. Mac-Carthy pourra vous donner des détails fort intéressants sur l'Angleterre, et même sur la France ; il vous dira, surtout, mon cher ami, combien vous m'êtes présent, et combien votre souvenir m'est doux dans la solitude où je suis confiné et d'où je voudrais ne jamais sortir, car le repos que j'y

goûte est mille fois au-dessus de tout ce que la plupart des hommes recherchent dans le monde si ardemment. Tout à vous, de cœur.

452. — A M^{me} LA COMTESSE DE SENFFT.

Le 8 septembre 1833.

Mes forces s'en vont tout à fait. Cet état de faiblesse qui me rend le travail impossible, cet affaissement moral et physique, lequel ressemble à une demi-mort, est extrêmement pénible : il y a là quelque chose de l'agonie. Que faire ? Il faut se rappeler le Fils de l'Homme au jardin des Oliviers, et sa tristesse, et ses défaillances, et dire comme lui : *Non ce que je veux, mais ce que vous voulez*. Malheureusement, cette résignation, qui devrait s'étendre à tout, est quelquefois bien difficile. Tout ce qu'on voit, tout ce qu'on entend, indigne et afflige. Vous ne sauriez vous représenter à quel degré d'aberration les esprits sont arrivés dans une certaine classe d'hommes : c'est un délire qui n'a point de nom, comme il n'avait jamais eu d'exemple. Savez-vous à quoi s'occupe, en ce moment, la sollicitude de l'évêque de Rennes et d'une partie de son clergé ? A faucher tout ce qui existe d'écoles chrétiennes et d'établissements chrétiens dans le diocèse : le tout. « pour les intérêts d'Henri V, » à ce qu'ils s'imaginent. Cette folie a vraiment quelque chose d'inférieur : j'aurais mille choses à vous dire là-dessus ; mais on ne peut pas causer dans une lettre. Bien souvent, je lève les yeux et je regarde s'il n'y aurait point quelque part, dans le fond de l'Orient, un coin de terre où je pusse aller finir mes jours en paix. Une nouvelle société, une nouvelle nature, des mœurs et des langues nouvelles, tout cela me plairait ; mais je suis vieux, usé et pauvre comme le bonhomme Job, d'où je conclus qu'il faut que je souffre et meure, comme lui, sur mon fumier. Si jamais vous allez vous établir à Bénarès, avertissez-moi ; je solliciterai d'y être votre aumônier.

Les affaires de Portugal me semblent désormais décidées ; viendront bientôt celles d'Espagne, car le roi se meurt ; à sa

mort commencera la guerre civile¹. Le parti de don Carlos est, je crois, le plus fort dans la nation ; il ne laissera pas de succomber après une lutte plus ou moins longue, non-seulement parce qu'il est de l'intérêt de l'Angleterre et de la France qu'il succombe, mais parce que le système auquel il se rattache, ébranlé partout, devient chaque jour relativement plus faible : il suffit de jeter les yeux sur l'Europe pour s'en convaincre. On annonce une brochure de Châteaubriand pour l'époque de la majorité d'Henri V : ces nouvelles phrases ne produiront rien : elles retentiront quelques instants dans les châteaux et dans certains salons, et puis voilà tout : cela ne va pas jusqu'au peuple. Si le *juste-milieu* n'avait pas d'ennemis plus redoutables, il pourrait dormir en repos : ce qui le tuera, ce sont ses propres violences, son insolent mépris de toutes les promesses faites, son brutal et ignoble despotisme. Peu d'années feront justice de cette tyrannie bourgeoise, qui cherche à pousser ses racines dans les fabriques de calicot et dans les boutiques du coin : mais ce n'est assurément pas la vieille royauté qui lui succédera : l'immense majorité de la nation veut autre chose, sans bien savoir ce qu'elle veut. Voilà l'exacte vérité, quoi qu'en disent la *Gazette* et la *Quotidienne* : leur parti ne représente plus que des intérêts particuliers. Or, les intérêts particuliers, pris pour base de la politique, provoquent les révolutions, les déterminent, et ne les arrêtent pas.

Permettez que je vous prie de faire remettre le billet inclus au P. Bandini, du couvent de Saint-Marc.

J'espère qu'après les grandes chaleurs, vous aurez été moins souffrante, et que votre première lettre me l'apprendra.

1. On avait pu juger de l'avenir réservé à l'Espagne après la mort de Ferdinand VII, par ce qui s'était passé les 16 et 17 septembre 1832, quand ce prince, après un accès du mal qui le dévorait, parut avoir rendu le dernier soupir. On vit alors son frère don Carlos, au mépris des lois récemment promulguées, se déclarer souverain, en face de Marie Christine qui se proclamait régente. Or le ministre Calomarde, abusant de la confiance de son maître, avait tout préparé pour le triomphe de don Carlos. Sorti de sa léthargie, le royal malade chassa ce valet infidèle, et M. Zéa Bermudez, nommé premier ministre, prépara, dans un tout autre sens, les conséquences que devait avoir la mort prochaine du roi d'Espagne.

453. — A LA MÊME.

La Chenaie, le 27 septembre 1833.

Votre si bonne et si admirable lettre du 8 a été un peu retardée: je ne l'ai reçue qu'avant-hier. Je remercie tendrement mon bien cher comte d'y avoir ajouté quelques lignes de cette écriture dont la vue m'est si douce et qui me rappelle tant de souvenirs du cœur. J'ai donné une lettre pour lui à un jeune Mac Carthy, de la même famille que ceux que vous connaissez, mais d'une autre branche, établie en Angleterre. Cet excellent jeune homme, qui retourne à Rome, au collège anglais, s'arrêtera quelques jours à Florence; je crois que vous serez bien aises de le voir; il est plein de sens et d'instruction.

Je conçois tout ce que vous avez dû souffrir, dans la circonstance où vous vous trouviez au moment où vous fermiez votre lettre. Les réflexions que vous faites à ce sujet sont tellement justes, tellement frappantes, qu'à peine comprend-on que d'autres ne les fassent pas aussi. Aller seule, c'était déjà trop; mais aller deux, trois, et la tête haute, comme si de rien n'était, c'est, en vérité, incroyable !. Vous avez grande raison. « le lit tue ceux que l'échafaud ferait vivre. » Il faut voir là, ainsi qu'ailleurs, la volonté de Dieu : qui peut résister à ses décrets? Il veut changer le monde; il veut renouveler la face de la terre, et ce que nous voyons n'est que le commencement. Il se prépare des choses bien autrement extraordinaires, et toutes sont annoncées. Lisez les chapitres 18, 19 et 20 des Révélations de saint Jean : il y a là de terribles condamnations. Représentez-vous quelqu'un qui répéterait, comme siennes, les paroles de l'Apôtre,

I. La lettre à laquelle Lamennais répond nous manque pour éclairer le sens exact de ce passage. Il nous semble, cependant, qu'il s'agit ici de quelqu'une de ces hardiesses familières à l'ex-prisonnière de Blaye, et qui l'auraient amenée à Florence, dans des conditions embarrassantes pour les membres du corps diplomatique. Ceci, du reste, n'est qu'une conjecture, mais fondée sur quelques rapprochements assez concluants. Voir la lettre qui suit celle-ci.

et sans le citer; que dirait-on de lui? J'ai l'intime conviction que la vieille société, si criminelle et si misérable, est arrivée au terme, au dernier terme de sa durée, et qu'une ère nouvelle va s'ouvrir. Le genre humain me paraît être dans une position analogue à celle où il se trouvait lors de l'avènement de Jésus-Christ, partagé, comme alors, entre une gentilité corrompue et une synagogue aveuglée. J'attends donc quelque chose d'en haut, une manifestation divine quelconque; je n'en serai pas témoin, mais j'y crois; j'y crois d'une foi pour moi invincible, et c'est pourquoi je m'intéresse peu aux événements intermédiaires, si ce n'est par leur rapport à cette grande fin de la Providence. Il y a, n'en doutez pas, de magnifiques vérités cachées dans cette sorte d'instinct vague qui remue aujourd'hui la race humaine. J'aurais beaucoup à dire là-dessus, mais ce que je dirais ne peut s'écrire. Les légitimistes, très-divisés d'ailleurs entre eux, se repaissent, jour par jour, de mille espérances vaines; à quelques égards, ils ressemblent, dans leur exaltation insensée, aux Juifs qui voyaient leur triomphe partout, dans les temps qui précédèrent la ruine de Jérusalem; avec

1. ... Elle est tombée, la grande Babylone... car toutes les nations ont bu le vin de sa prostitution effrénée, et les rois de la terre ont commis fornication avec elle, et les marchands de la terre sont devenus riches de l'excès de son luxe... Et les rois de la terre, qui ont commis fornication avec elle, et qui ont vécu dans les délices, la pleureront, et mèneront deuil sur elle, en se battant la poitrine, quand ils verront la fumée de son embrasement... J'entendis une voix d'une grande multitude au ciel, disant : Halleluiah!... Dieu a fait justice de la grande prostituée qui a corrompu la terre par son impudicité. Il a vengé le sang de ses serviteurs, versé de la main de la prostituée... Puis, je vis un ange, se tenant dans le Soleil, qui cria à haute voix et dit à tous les oiseaux qui volaient par le milieu du ciel : — Venez! et assemblez-vous au banquet du grand Dieu, afin que vous mangiez la chair des rois, la chair des capitaines, la chair des puissants, la chair des chevaux et de ceux qui sont montés dessus!... Alors je vis la Bête, et les Rois de la terre, et leurs armées assemblées pour faire la guerre contre celui qui était monté sur le cheval, et contre son armée.

Mais la Bête fut prise et avec elle le faux Prophète, qui avait fait devant elle les prodiges par lesquels il avait séduit ceux qui avaient la marque de la Bête, et qui avaient adoré son image; et ils furent tous deux jetés, tout vifs, dans l'étang ardent de feu et de soufre. — *Apocalypse ou Révélation de saint Jean le Théologien, chapitres cités.*

cette différence, toutefois, que les Juifs modernes mettraient le feu au temple et brûleraient l'Arche pour sauver la cité terrestre. Partout, en France, en Allemagne, en Italie, il n'y a de bon que le peuple : lui seul conserve ce qui doit durer ; et je le remarque, parce que ce fait m'explique une particularité singulière de la Prophétie de saint Jean, qui ne contient pas un mot de reproche ni de menace directe contre le peuple : — n'en êtes-vous pas frappée comme moi ?

Veillez avoir l'extrême bonté de me rappeler au souvenir de la princesse H¹, et de lui présenter mes hommages, lorsque vous lui écrirez. Je serais bien heureux d'apprendre le rétablissement de la princesse Hedwige. Que Dieu accorde repos et protection à tous ces braves gens ! Toutes les nouvelles qui nous arrivent de leur pays font dresser les cheveux sur la tête. O Providence ! — Lisez saint Jean.

La lutte se prolonge en Portugal : pour moi, je ne doute pas de l'issue. Lisbonne serait reprise que rien ne serait fini. L'Angleterre me semble trop engagée pour reculer. Au reste, toutes les questions, sans en excepter une, demeurent suspendues et indécises. L'Espagne, la Belgique, la Turquie. Personne ne veut de la guerre, tout le monde la craint, et la guerre viendra malgré tout le monde : une guerre terrible, universelle, une guerre à mort ; voilà mes prévisions. En France aussi, beaucoup de gens voudraient maintenir ce qui est, peur de pis : ils n'y réussiront pas davantage. La grande erreur des hommes est de s'imaginer qu'ils peuvent quelque chose, tandis que seulement *ils semblent pouvoir*, lorsqu'ils agissent dans le sens de je ne sais quoi de secret qui gouverne les affaires humaines : purs instruments passifs entre les mains d'une puissance contre laquelle se brisent tous leurs efforts.

1. La princesse Lubomirska, dont le prénom était Thérèse, comme on le verra plus loin, mais dont le mari se nommait probablement Henri. La princesse Hedwige était sa fille, mariée depuis (sauf erreur) au prince de Ligne.

454. — A LA MÊME.

A la Chenaie, le 6 octobre 1833.

Que c'est une douce et consolante chose qu'une affection telle que la vôtre ! Je ne puis vous exprimer à quel point votre lettre du 21 m'a touché. Croyez qu'on ne saurait sentir plus vivement que je ne le fais, ces paroles sorties du cœur, et qui vont droit au cœur. Ah ! ne nous reverrons-nous donc point sur cette terre chaque jour plus triste ? et sommes-nous destinés à ne nous rejoindre que près de celle dont le souvenir vous est sans cesse présent¹, et qui, de l'heureuse demeure où elle se repose des fatigues de la vie, sourit à votre plus long combat qu'attend la même récompense ? Quoi que Dieu en ait décidé, ne voulons que ce qu'il veut, et laissons-nous, sans murmurer, emporter sur le flot du temps au souffle de la Providence. Nous nous en allons avec tout un monde ; et de là cette sombre inquiétude, cette universelle angoisse, semblable à celle des matelots de Colomb, à mesure que, s'éloignant du vieux continent, sans voir encore de terre nouvelle, ballottés par les vagues de mers inconnues, ils ne découvriraient plus, hasardeux voyageurs, que l'abîme sous leurs pieds et le ciel sur leur tête ; mais ce ciel les guidait : il guidera aussi la race humaine vers les régions qu'elle semble pressentir par un de ces instincts divins qui se développent en elle aux grandes époques de la vie. Quand le Christ naquit, l'univers haletait d'attente : il ne savait pas ce qu'il espérait, et son espérance n'en était que plus vive ; car ce je ne sais quoi qui allait paraître était au-dessus de toutes ses pensées. Je ne saurais m'ôter la persuasion qu'il se prépare maintenant quelque chose de pareil. Rien de ce qui est ne peut plus être, parce que ce qui est, s'il se prolongeait, accuserait trop hautement la justice d'en haut. Ce voile sale et sanglant cacherait Dieu aux hommes ; il a chargé les tempêtes de le déchirer.

Qu'y a-t-il aujourd'hui de sain dans la société ancienne ?

1. La comtesse Louise de Senfft.

elle tombe de toutes parts, pièce à pièce, comme des membres gangrenés : la mort a gagné jusqu'au cœur. Il y a certains genres de faiblesses que la société couvre, et à l'égard desquelles, pauvres créatures misérables, nous n'avons certainement pas le droit d'être sévères, et, bien moins encore, après les exemples si remarquables d'indulgence que Jésus-Christ nous a laissés. Mais que le Pape, les cardinaux prodiguent solennellement les honneurs et les distinctions à une femme qui traîne avec elle le fruit de son crime comme un trophée¹, à une femme à qui les premiers chrétiens eussent interdit l'entrée de l'Église, jusqu'à ce qu'elle eût accompli une longue et publique pénitence, il y a là, ce me semble, un oubli profond de toutes les convenances et de tous les principes religieux. Que dira le peuple et que pensera-t-il? Ce qu'il peut imaginer de moins dangereux, c'est qu'il existe deux morales, l'une à l'usage des princesses, l'autre à l'usage des simples mortelles, de sorte qu'une partie des préceptes divins ne sont préceptes que pour la canaille, que le vice ne déshonore qu'elle, ne damne qu'elle, et que, ceint d'un bandeau royal, il a droit aux hommages des ministres du Christ et de son Vicaire sur la terre. Et l'on se plaindra que la foi décline! La plus forte preuve pour moi que son principe est surhumain, c'est qu'il en reste encore quelques débris parmi les hommes. Ce qui la tue, surtout, ce sont les passions politiques. Quelqu'un, et ce n'était pas un impie, à qui l'on parlait, il y a quelque temps, des intérêts de la religion, répondit ces propres mots, que j'ai entendu maintes fois répéter, quant au sens : « Rendez-nous d'abord notre Henri V, et nous verrons après pour votre Jésus-Christ. » Je doute beaucoup que la Providence bénisse de tels blasphèmes; et ceux qui ne les ont pas à la bouche, les ont dans le cœur: qui sait lire, et entendre, ne le voit que trop.

Mais parlons d'autre chose. Le livre de M^{me} Trollope² con-

1. Ce passage confirme pleinement, ce nous semble, l'interprétation que nous avons donnée, dans une note précédente, à quelques expressions ambiguës. Voir pag. 316.

2. M^{rs} Trollope venait de publier les souvenirs de son voyage aux États-Unis, satire superficielle, évaporée, dictée par les préjugés les plus vul-

tient des détails fort curieux, quoique exagérés, en ce qui tient aux ridicules des mœurs et de la société; elle ne dit rien de trop à l'égard des sectes : tout le monde est d'accord sur ce point. Pour achever ce qui la concerne, j'avoue que je trouve dans son ton une sorte de fatuité pédantesque qui me déplaît. Je n'ai point lu le roman de Maxime d'Azeglio; parce que je n'ai point voulu en lire la traduction, et qu'il est difficile de se procurer l'original en France; si ce que nos journaux en ont dit est vrai, il y aurait dans cet ouvrage, avec du talent, quelque chose d'enflé et de guindé qui en rendrait la lecture assez fatigante : ce n'est pas le défaut du *Charivari*; j'en vois presque tous les jours des extraits dans l'*Écho*, le meilleur des journaux, quand on n'en a qu'un, parce qu'il se compose d'extraits de tous les autres : le choix, seulement, pourrait être mieux fait. Quant au *Charivari*, dans sa gaieté spirituelle et originale, il est, avec *la Caricature*, le seul des petits journaux qu'on puisset lire. Les autres, si l'on en excepte quelques articles du *Corsaire*, sont à périr d'ennui et de dégoût. Ainsi l'esprit même et le talent sont du côté de la République : cela fait penser. Vous avez bien raison de dire que ce débordement d'amères plaisanteries qui ne respectent rien, donne la mesure du mépris dans lequel est tombé le *juste-milieu* : il en a sur la tête haut comme le Mont-Blanc. Je ne crois pas qu'homme ait été jamais plus impitoyablement tourné et retourné dans le ruisseau. De la boue à droite, de la boue à gauche, dessus, dessous, devant, derrière, de tous les côtés : c'est comme une marinade de fange; et il ne paraît pas que cette marinade déplaît beaucoup. S'il n'y avait que cela, l'on se trouverait comme le poisson dans l'eau : un peu de boue est bientôt bue; mais l'avenir inquiète : on craint pour le corps; on craint pour l'âme, c'est-à-dire pour l'or; cela ne fait pas une existence gaie. Être traîné aux Gémonies dans un coffre-fort vide; quel enfer!

Vous faites très-bien de ménager vos yeux; conservez-les,

gaires. Cette satire eut néanmoins quelque succès, et le souvenir de sa vogue se résume aujourd'hui dans le verbe *trollopiser* (trollopise) qui sert à caractériser les médisances et les calomnies de certains voyageurs.

ainsi que tout le reste, et mettez-y le soin que vous recommandez aux autres avec un intérêt si aimable; j'en dis autant à mon cher comte. Pour moi, je suivrai de mon mieux vos conseils, je vous le promets. Ah! si l'on pouvait oublier beaucoup, penser peu, sentir encore moins, ce serait là le plus sûr remède; il n'est, heureusement peut-être, ni à votre usage, ni au mien. C'est pourquoi, donc, prenons patience et cherchons dans nos misère mêmes, voulues de Dieu et reçues sans murmure de sa main, sinon le bonheur, qui n'est pas de ce monde, au moins la paix intérieure promise à ceux qui croiront et qui aimeront.

455. — A M. LE MARQUIS DE CORIOLIS.

La Chenaie, le 13 octobre 1833.

Vous vous trompez, mon cher ami, en me croyant en retard d'une lettre avec vous. Je vous avais écrit à Bolbec : la poste aura été inexacte ou infidèle. Mais, à l'instant même où j'écris ceci, je m'aperçois que c'est moi surtout qui ai lieu de me plaindre d'elle, car je n'ai point reçu votre lettre du Havre, et c'est à celle-là que vous attendiez une réponse qui naturellement vous a manqué. Je ne serais pas resté si longtemps sans vous donner signe de vie, si je ne m'étais figuré que vous ne deviez plus être en Normandie, cette espèce de Chine française, petit *empire du milieu*, riche en volailles et en harangues. Je ne savais donc où vous prendre; je le sais maintenant, et peu s'en est fallu qu'au lieu de ma lettre, vous ne m'avez vu arriver moi-même : car j'ai eu le projet d'aller passer l'hiver à Paris. Plusieurs motifs m'y ont fait renoncer, et me voici encore pour quelques mois dans ma solitude. J'y regarde de loin ce qui se passe sur la scène du monde, et en comparant les hêtises du jour à celles de la veille, je répète avec Salomon : *Nihil novi sub sole*. Seulement, comme vous dites, il y a *recrudescence*. La folie de nos gens est ici arrivée au comble; ils réussissent à m'étonner, ce qui est fort de leur part. Vous ne sauriez vous imaginer tout ce qu'ils font, et tout ce qu'ils disent, et tout ce

qu'on parvient à leur faire croire. Malheureusement il se mêle à cela beaucoup de mauvaises passions; le peuple n'y est pour rien: il faudrait, pour le remuer, autre chose que ce qui les occupe; sa politique est de n'en point avoir. Malgré ce que B. vous a écrit, Fr.¹ est parti. Comment pouvait-on douter qu'il allât, s'il avait dit qu'il n'irait point? On m'a mandé, d'un autre pays que le nôtre, des détails curieux sur la pauvre voyageuse; elle voulait à toute force conduire à Prague l'enfant qui a fait tant de bruit, et ce n'est qu'avec infiniment de peine qu'on l'a décidée à le laisser à Rome; on en a eu beaucoup plus encore à la séparer du père; cette dernière séparation n'a eu lieu qu'à Florence; on en a fait une condition de *laisser-passer*². Du reste, il paraît que les idées de Charles X ne sont pas du tout les idées de la *Gazette*, et qu'il n'est pas d'humeur à permettre qu'on dépouille son front de la couronne, qui l'a pourtant si profondément blessé, pour la poser sur celui de son petit-fils; de sorte que les légitimistes sont maintenant, eux aussi, des révoltés, ou du moins très-suspects de l'être. Je ne comprends pas cette rage de régner. Hélas! la royauté vaut-elle ce qu'on l'estime? Voilà, de compte fait, trois familles en Europe, divisées par cette belle passion, et trois nouvelles Thébaides qui attendent trois poètes futurs; car les hommes n'ont jamais chanté que leurs crimes et leurs calamités. N'est-ce pas un étrange spectacle que celui que nous donne M. de Bourmont, promenant de royaume en royaume, avec son équivoque réputation mili-

1. MM. Berryer et Frayssinous sont désignés ici : — « Berryer me mande que M. Frayssinous ne bouge pas, et que le chancelier * est de retour à Paris. M. de Latour Maubourg m'écrit que sa santé s'oppose à ce qu'il puisse même aller s'excuser en personne de ne pouvoir accepter. Sur mon honneur, on ne vit oncques tel désarroi. — *M. de Coriolis à Lamennais*, Bolbec, 4 octobre 1833.

2. Détails donnés très-certainement par M^{lle} la comtesse de Senfit. Ils expliquent, fort nettement, à notre sens, les passages dont l'ambiguïté aurait pu, dans quelques-unes des lettres précédentes, arrêter nos lecteurs. V. plus haut, pag. 316 et 320.

* M. de Pastoret. Le titre de chancelier, sous l'ancienne monarchie, était inamovible. Et Louis-Philippe avait obéi à la tradition monarchique en ne le contournant pas à M. Pasquier, le nouveau président de la Chambre des pairs; celui-ci ne l'eut qu'après la mort de M. de Pastoret.

taire, la fortune chancelante de son parti, et s'en allant par toute l'Europe assister au convoi funèbre de toutes les monarchies qui s'en vont? il ne lui manquerait, après avoir fait sa paix avec Louis-Philippe, que de venir assister à son enterrement. Veuillez, mon ami, remercier de ma part M^{me} de Coriolis de son souvenir, et lui faire agréer mes respectueux hommages. Que devient notre bon Emmanuel? Je pense que M. votre fils aîné est toujours auprès de vous. Adieu, mon ami; je vous dirais combien votre amitié m'est précieuse et douce, si je n'étais sûr que vous le savez bien déjà.

456. — AU MÊME.

Paris, le 9 novembre 1833,

Rue de Vaugirard, no 108.

Je ne puis, mon cher ami, vous écrire aujourd'hui que deux mots, étant épuisé de fatigue et accablé d'occupations diverses. A mon arrivée ici, il y a quinze jours, je volai rue de Bourbon; vous n'y étiez plus depuis une semaine: jugez de mes regrets. Les journaux vous auront appris à quelles tracasseries nouvelles je suis en butte en ce moment. Il y a de grandes questions cachées sous ces discussions en apparence toutes théologiques. La parole n'est ici, du moins d'un côté, que ce qu'elle est pour M. de Talleyrand¹. Au fond, il s'agit de savoir si le chrétien, dans l'ordre politique, peut avoir une action qui ne soit pas, de droit, dépendante du clergé et contrôlée par lui; il s'agit de savoir si, hors de la Religion, il existe un espace où l'homme, affranchi de la puissance spirituelle, puisse se mouvoir librement. On pose de nouveau, au XIX^e siècle, la grande question de la liberté humaine en opposition à la théocratie pure et absolue: plaise à Dieu qu'elle ne soit pas résolue en deux sens contraires par les peuples et la Hiérarchie! J'étais résolu à passer l'hiver en Bretagne; la persécution m'en a chassé: me voilà errant sur la terre, sans avoir désormais un seul asile où me reposer, mais calme et tranquille au fond de mon âme, parce que

1. « La parole, disait le spirituel diplomate, n'a été donnée à l'homme que pour déguiser la pensée. »

j'ai la confiance d'avoir fait mon devoir, et l'espérance de le faire jusqu'au bout; j'ai aussi celle de vous revoir l'année prochaine; car sûrement, elle ne se passera point sans que vous reveniez à Paris. Tout à vous de cœur.

457. — A M^{me} LA COMTESSE DE SENFFT.

Paris, rue de Vaugirard, n^o 108, 29 novembre 1833.

La dernière fois que je vous écrivis, je ne m'attendais pas que ma première lettre serait datée de Paris; j'y arrivai, le jour de la Toussaint; et quelques jours après, on me renvoya de Bretagne votre lettre du 23 octobre. J'avais résolu de passer encore au moins l'hiver à la Chenaie; mais les persécutions, qui me suivent partout, ne me l'ont pas permis, et me voici déjà pris d'un fort catarrhe, et épuisé de la vie fatigante à laquelle on ne peut se dérober ici, sans entrevoir nulle part un peu de repos pour mes vieux jours; ayant besoin de mon travail, et ne sachant comment travailler, à cause de la difficulté de recueillir et de ménager, pour cela, le peu de force qui me reste. Plus que jamais, en vérité, je trouve le voyage long. Cependant il faut se résigner, et marcher, et haleter, pendant que Dieu l'ordonne. Je voudrais qu'il me fût possible d'aller chercher, au fond de l'Orient, quelque retraite solitaire et sûre. L'Europe me pèse; je ne vois partout qu'intérêt vil, hypocrisie et mauvaises passions: pas une étincelle de vrai zèle, d'amour réel de Dieu et des hommes; quelque chose de l'Enfer sous le manteau du roi, comme sous la souquenille de l'ouvrier; sous la simarre du magistrat, comme sous la robe du moine. Et cependant un germe de régénération future s'aperçoit clairement, au sein de la société même que tourmentent toutes ces monstrueuses corruptions. Il faudrait bien des pages pour vous peindre exactement l'état de la France, et celui des partis qui la divisent. Les hommes de 93 deviennent très-menaçants par leur active audace; quoique repoussés universellement, leur triomphe momentané n'est pas impossible; ils ont su prendre, à Paris, la direction, et soumettre à leur discipline la classe ouvrière qui ne trouvant

ailleurs qu'indifférence à ses maux très-réels, s'est vue comme réduite à se jeter entre leurs bras. Cette alliance politique cessera par la nature même des choses : mais la question sociale du pauvre, question immense, restera tout entière. Du reste, si la tyrannie des Jacobins, publiquement annoncée et formulée par eux, dans leurs écrits comme dans leurs discours, inspire à la masse de la nation autant d'horreur que de crainte, l'idée de la République, — mais d'une République véritable, et non pas fictive, — n'en fait pas moins de rapides progrès dans tous les esprits ; et ce progrès est tel que, pour moi, sauf l'anomalie transitoire d'un despotisme violent, je ne crois pas à la possibilité d'un autre gouvernement parmi nous. En Espagne, la guerre civile s'étend et s'organise tous les jours : ce malheureux pays nagera bientôt dans le sang. Il me paraît clair que don Carlos a plus d'appui, et beaucoup plus, qu'Isabelle II dans les populations, et je ne doute point pourtant qu'il ne succombe, après une lutte plus ou moins longue ; car il représente le passé, qui a toujours tort contre l'avenir.

Vous savez sans doute le mariage d'Eugène de Montmorency avec Constance de Maistre ; c'est le passé avec le passé ; il y aura paix.

Nous sommes plus heureux que vous à l'égard de la récolte ; elle a été généralement bonne en France, et le ciel nous a, jusqu'à présent, préservés aussi des épidémies : nous avons assez d'autres fléaux sans ceux-là. J'espère qu'en Italie l'hiver arrêtera le ravage des maladies qui la désolent depuis quelque temps : elles sont le résultat inévitable des inondations combinées avec les grandes chaleurs. La France a cela d'heureux qu'elle est à peu près à l'abri des unes et des autres : nos fleuves ont plus de sagesse que ceux qui habitent sur leurs bords. On dit des choses étranges, incroyables, de ce qui se fait et se prépare là. Nous verrons : je m'attends à tout.

Adieu, adieu : ménagez, l'un et l'autre, votre santé si précieuse, si chère à vos amis, et conservez-moi un souvenir du cœur.

458. — A LA MÊME.

Paris, le 4 décembre 1833.

Peu de jours après vous avoir écrit d'ici, je reçus votre lettre du 28 octobre, et voilà celle du 22 novembre, qui m'arrive tout à l'heure; je vous remercie de l'une et de l'autre. Un mot de vous est un bienfait, et quand ce mot vient du cœur, comme tout ce que vous me dites, vous sentez tout ce qu'il porte en soi de bonheur et de consolation. J'ai plus que jamais besoin de l'affection de mes amis, en butte comme je le suis aux persécutions d'une implacable haine. En lisant les différentes pièces publiées dans les journaux, vous avez vu où en sont les choses. J'ai à supporter le poids d'un déchainement universel, et pourtant ma conscience ne me reproche rien; elle est le seul bien qui me reste, et l'on s'efforce de me placer dans une position où je ne pourrais même garder celui-là. Je compte sur Dieu; il me semble impossible qu'il abandonne qui ne cherche, ne veut et n'aime que lui. En attendant, il faut souffrir, souffrir beaucoup, sans apercevoir le terme de ces souffrances. Mes forces s'en vont; j'ai la fièvre toutes les nuits; peu ou point de sommeil. Quelquefois je pense à fuir en Orient les passions des hommes, à demander à une terre lointaine l'asile et la paix que bientôt peut-être je ne trouverai plus dans celle où je suis né, et où mon cœur a pris racine. Mais ce sont là des illusions: ni ma santé, ni ma fortune, ne me permettent de réaliser un projet semblable. Je n'ai rien, absolument rien: chaque jour, je dois songer à gagner le pain de chaque jour. Quand donc mon corps usé se prêterait encore aux fatigues du voyage, je n'en devrais pas moins renoncer à une émigration impossible. Quelque chose m'attache au lieu du supplice: la Providence a décidé que je le subirais tout entier. *Non mea, sed tua voluntas fiat!*

Mais c'est trop vous parler de moi. Hélas! n'avez-vous pas aussi votre part, et bien abondante, dans le calice de dor-

leur? *Toute créature gémit.* La plainte n'expire que dans la tombe, et plus loin commencent les chants de joie.

La France politique est dégoûtante; et ce qu'on voit à travers ce sale voile, c'est du sang. Il y a comme un flux de boue qui monte tous les jours et s'élève autour du *juste-milieu*: il finira, et trop tôt peut-être, par en être étouffé. Le parti anarchiste, audacieux, organisé, ne s'accroît pas en nombre; au contraire, les masses le repoussent avec horreur, et cependant, s'il ne se forme pas un parti nouveau et purement social, c'est lui qui recueillera la succession du *juste-milieu*: car du parti légitimiste, il n'en faut plus parler: il est en pleine dissolution. Une seule opinion gagne dans les esprits, au milieu de tout cela, celle de la République, mais d'une République conservatrice, qui offre des garanties à la propriété et à tous les droits: c'est ce que me disait, hier encore, un des principaux royalistes, et il disait vrai: reste à savoir si elle aura le temps de s'établir dans les esprits, et de s'y formuler nettement avant la prochaine crise. Savez-vous comment s'est passée la première entrevue de Frayssinous avec son élève¹? Le premier, pour fixer apparemment sa position, s'est prosterné devant l'autre, et, à deux genoux, lui a juré une fidélité inviolable. Le petit bonhomme a dû avoir, après cette grotesque cérémonie, une idée passablement avantageuse de lui-même. Vous ne sauriez vous figurer l'humiliation, la honte et l'irritation de ceux qui sont allés à Prague; cela dépasse tout ce qu'on peut imaginer: croyez-moi, cette cause est perdue; je ne crois pas celle de don Carlos dans un état beaucoup meilleur; s'il succombe, ce ne sera pas du moins faute de prudence; c'est vraiment le roi *introuvable*; on ne sait pas encore où il est. Toutefois, la régente² aura bientôt, et elle a déjà des embarras d'une autre sorte: sans force par elle-même, elle est contrainte de s'appuyer sur le parti qui réclame des réformes; si elle s'en sépare, le parti carliste reprendra l'ascendant; si elle se livre à

1. Au refus de M. de Latour-Maubourg, c'était à l'évêque d'Hermopolis qu'on avait confié l'éducation du comte de Chambord, ou, si l'on veut, du duc de Bordeaux.

2. Marie-Christine, veuve de Ferdinand VII.

lui, elle se brouille avec presque toutes les Puissances : ce n'est assurément pas une situation commode. Rien ne finit non plus en Portugal : les deux rivaux ¹ s'épuisent et épuisent le pays, par une querelle odieuse, et dont l'effet moral est de détacher les peuples d'un système politique qui amène sur eux de si pesantes calamités. Après cela vient la question d'Orient, question immense, et que les événements seuls résoudront ; l'Europe distraite ne paraît pas en comprendre l'importance : il ne s'agit pourtant pas de peu de chose pour elle. « *To be, or not to be, that is the question.* » L'Angleterre, vaincue par le sentiment de sa faiblesse interne et de la révolution qui la menace, se renferme strictement dans une politique expectante, uniquement occupée de voiler, sous des formes diplomatiques, le déshonneur de son inaction : ceci, pour elle, est déjà le tombeau. Ce que vous me dites du G. O.² me fait grand plaisir, non pas à cause de ce que vous appelez ses *vœux*, mais en m'apprenant qu'il ne partage pas certaines préventions dont je porte le poids. Le mal qui se fait *là* est irréparable ; on est loin, infiniment loin, d'en soupçonner l'étendue : il est tel, que désormais Dieu seul y peut remédier.

Adieu ; ménagez-vous ; j'en dis autant à mon cher comte. Mon cœur est sans cesse près de vous.

459. — AU PAPE.

Paris, 6 décembre 1833.

TRÈS-SAINT-PÈRE,

Quelques personnes ayant mal interprété les expressions concernant la distinction des deux puissances ³ et leur indépendance dans les objets qui sont purement de leur ressort, lesquelles terminent la lettre que j'ai eu l'honneur d'écrire à Votre Sainteté, le 5 novembre dernier, je la prie de me permettre de lui déclarer que, selon mon intention, ces expressions ne sont nullement une clause restrictive à ma soumis-

1. Dom Pedro et dom Miguel.

2. Le Cardinal Odescalchi, probablement.

3. La puissance spirituelle et la puissance temporelle.

sion pleine et entière à l'Encyclique du 15 août 1832, et selon les termes du Bref de Votre Sainteté, en date du 5 octobre dernier, à M^{sr} l'évêque de Rennes, que mondit seigneur évêque m'a notifié. Cette clause n'était que le simple exposé d'un principe reçu; et, dans ma position à l'égard des partis politiques existants en France, j'ai pensé qu'il était utile et personnellement nécessaire de le joindre à l'expression sincère de mon obéissance.

Ma conscience, Très-Saint-Père, éprouve le besoin d'assurer de nouveau Votre Sainteté que je n'ai rien tant à cœur que d'éviter de devenir, même involontairement, un sujet de troubles dans l'Église, et que de persuader Votre Sainteté, non-seulement de ma soumission dans toute l'étendue de mon devoir, comme prêtre et comme catholique, mais encore de la disposition sincère et respectueuse où j'ai toujours été, où je suis, et où je serai toujours, avec la grâce de Dieu, de lui prouver de toutes les manières possibles ma vénération, mon amour et mon dévouement inviolables.

C'est dans ces sentiments que, prosterné aux pieds de Votre Sainteté, j'implore sa bénédiction apostolique, et je suis,

Très-Saint-Père,

De Votre Sainteté,

Le très-humble et très-obéissant fils et serviteur ¹.

1. ... « Ayant à choisir entre l'Église et l'Humanité, M. de la Mennais ne pouvait pas hésiter, et cependant il ne se rendit pas tout d'abord. On ne renonce pas facilement à une doctrine que l'on a tenue pour vraie, et que l'on a défendue pendant vingt ans avec conviction et désintéressement. Il fit tous ses efforts pour ne pas sortir de l'Église; son adhésion à l'Encyclique du 15 août 1832 en est la preuve. Alors même que sa raison se refusait à accepter ses décisions, il se soumit pour conserver la paix. Ce ne fut pas de sa part un acte de faiblesse, il l'a fait voir depuis, mais un acte de vertu. Il se défait de lui-même, il craignait de céder à un mouvement d'orgueil, et aussi d'inquiéter la conscience de ceux qu'il avait entraînés par sa parole et par son exemple, et que sa résistance eût jetés peut-être dans des négatifs extrêmes. » — *Essai biographique* déjà cité. Paris, Garnier frères, 1858.

MÉMOIRE

ADRESSE AU PAPE GREGOIRE XVI¹

Sa Sainteté connaît sans doute les circonstances qui, contre le gré de M. F. de Lamennais, l'ont forcé de rendre publique la lettre qu'il a été de son devoir de lui écrire, le 5 novembre dernier. Dans l'état d'excitation où sont les esprits en France, elle a été l'objet de beaucoup de commentaires, de jugements divers, et de conjectures sur les sentiments qui l'ont dictée. Dans cette position, pour lui très-pénible, M. de Lamennais ose espérer que Sa Sainteté lui permettra de désavouer à ses pieds, très-humblement, toutes les fausses interprétations que l'on pourrait donner près d'elle à ses paroles et à ses actes, et de lui ouvrir son cœur, comme à un père. M. de Lamennais peut et doit d'abord protester devant Dieu que, résigné à tous les sacrifices personnels, pour éviter de devenir, même involontairement, un sujet de troubles dans l'Église, il avait, depuis deux ans, pris la résolution, qu'il a tenue fermement, de souffrir en silence toutes les attaques, l'injure, l'outrage, la calomnie, sachant d'ailleurs avec certitude que ses ennemis n'avaient d'autre but, dans leurs provocations, que d'abuser des paroles qui pourraient lui échapper, peut-être, dans la vivacité de la discussion.

Il savait aussi que beaucoup d'entre eux poursuivaient en lui, non pas l'homme dangereux à l'Église, à la défense de laquelle sa vie entière a été consacrée, mais l'homme qui, voulant rester étranger à tous les partis politiques existants, par là même était en dehors de celui auquel ils appartenaient. C'était principalement sa position, sous ce rapport, qu'on avait à cœur de changer, et ceci renferme des explications, qu'il doit à Sa Sainteté, sur sa dernière lettre.

En premier lieu, le diocèse de Rennes étant un de ceux où les divisions politiques se manifestent avec le plus de chaleur, il s'était, depuis quelque temps, résolu à s'en éloigner, lorsque Mgr l'évêque de ce diocèse lui fit parvenir une copie

1. Ce Mémoire était joint à la lettre précédente, qu'il complète, et dont il précise le sens.

du Bref de Sa Sainteté¹. Ayant obtenu d'un de ses prédécesseurs une excorporation, avant même de recevoir le sous-diaconat, il ne se considérait pas plus que Mgr l'évêque de Rennes ne le considérait lui-même, comme obligé de résider dans son diocèse. Et, comme il ne pouvait pas douter que sa réponse au Bref de Sa Sainteté, s'il la lui faisait parvenir par l'intermédiaire de Mgr l'évêque de Rennes, ne devint dans son diocèse, où elle aurait été immédiatement connue, l'objet de discussions dont l'effet eût été d'irriter les passions, que M. de Lamennais désirait au contraire calmer, il pensa qu'il valait infiniment mieux en assurer le secret en l'adressant directement par la Nonciature de Paris.

En second lieu, il souhaitait, d'une part, que Sa Sainteté vît, dans sa lettre, l'expression, non-seulement de son obéissance parfaite dans toute l'étendue de son devoir, comme prêtre et comme catholique, mais encore la disposition sincère où il était, et où il est toujours, de lui prouver, de toutes les manières possibles, son amour et son dévouement inviolables, en évitant, d'une autre part, par la brièveté de la déclaration elle-même, de fournir à la malignité de ses adversaires des prétextes de l'attaquer, dans le cas où elle fût devenue publique, ainsi que Sa Sainteté lui annonçait qu'elle devait le devenir. Et si, malgré cette précaution, on a pu encore supposer à M. de Lamennais des sentiments contraires, en interprétant d'une manière injurieuse pour Sa Sainteté, les paroles mêmes dont il s'est servi pour exprimer qu'il ne voulait pas renfermer sa soumission et son dévouement à Sa Sainteté dans les bornes strictement fixées par la Religion, combien d'autres interprétations odieuses ne lui aurait-il pas fallu désavouer, avec autant d'indignation qu'il désavoue celle-ci, si, par de plus longs discours, qu'on aurait également dénaturés, il avait fourni une plus ample matière au travail de la calomnie.

En troisième lieu, on s'est élevé contre l'énonciation qui termine sa lettre, et certes elle eût été au moins inutile en d'autres circonstances, si, en écrivant, il avait dû n'avoir que Rome même en vue.

1. Le Bref du 5 octobre 1833.

Mais il ne doit pas taire à Sa Sainteté qu'en France, pour beaucoup de gens, pour le plus grand nombre, la question politique étant la principale, — disons-le franchement, la seule qui les intéresse, — s'il n'avait pas clairement exprimé la distinction, dont on cherche aujourd'hui à lui faire un sujet de reproche, on en aurait conclu, de sa part, l'abandon de cette partie de la doctrine de l'Église. Il s'est donc trouvé, et de plusieurs manières, dans l'obligation de prévenir ce grave inconvénient ; sa conscience lui en faisait un devoir :

1^o Parce qu'on n'eût pas manqué de dire qu'il confondait, et que Sa Sainteté voulait que l'on confondit, l'ordre spirituel et l'ordre temporel ; conviction qui, répandue dans les esprits, n'aurait pu, sous plusieurs rapports, qu'être funeste à la Religion ;

2^o Parce qu'on en aurait immédiatement conclu que les catholiques, dépendants de l'autorité spirituelle, même dans les choses purement civiles, ne pouvaient prendre aucune part aux affaires de leurs pays, que d'après les ordres du clergé, position qui en plusieurs lieux, en France, en Belgique, en Irlande, aux États-Unis, par exemple, servirait de prétexte pour les dépouiller de tous leurs droits légaux ;

3^o Parce que, s'ils se croyaient eux-mêmes obligés de se placer dans cette position, purement passifs dans le mouvement qui emporte la société, au milieu des passions qui la troublent, elle serait désormais livrée à ces passions seules, et le principe de désordre, n'ayant plus dans chaque État de contre-poids public et ne rencontrant plus d'obstacles, bouleverserait éternellement le monde ;

4^o Parce que, si l'on concevait un pareil état comme une conséquence nécessaire du catholicisme, une certaine classe de catholiques, inquiets pour leur vie, leur sécurité, leurs biens, et résolus à ne point se dessaisir, comme citoyens, de leurs droits et de leur liberté, qui renferment pour eux la garantie de leur existence même, seraient, — et M. de Lamennais le dit avec épouvante, d'après la connaissance qu'il a d'eux, — entraînés par l'influence d'intérêts si puissants à se séparer de l'Église ;

5^o Parce que, dans la position actuelle de la France, menaçante,

cée d'une seconde tenteur, il peut devenir pour M. de Lamennais d'un devoir rigoureux d'essayer de prévenir une si affreuse calamité, et par conséquent d'entrer, à un degré quelconque, dans le mouvement politique qui l'agite : et que, si cette prévoyance venait à se réaliser, ses ennemis lui feraient sur-le-champ un crime de son dévouement même, en l'accusant alors de manquer aux engagements qu'ils auraient certainement supposé qu'il avait pris envers Sa Sainteté, dans sa déclaration du 5 novembre, si, dans cette déclaration même, il n'avait pas exclu formellement cette fausse interprétation.

Tels sont les graves motifs de conscience qui l'ont décidé à joindre à son acte de pleine soumission à l'Encyclique de Sa Sainteté, les paroles qui terminent sa lettre. Et, quant à ces paroles en elles-mêmes, il doit désavouer encore et repousser toute espèce de sens — qui ne serait pas entièrement conforme à la doctrine catholique, — qu'on essaierait de leur attribuer. Assurément, l'ordre temporel en tant qu'il touche, sous une foule de rapports, à la Loi divine, est subordonné à l'Église, gardienne et interprète de cette Loi. Mais, évidemment, ce n'est pas là ce que, dans le langage universel, on désigne sous le nom d'ordre *purement* temporel, et M. de Lamennais s'est à dessein servi de cette expression, afin de mettre pleinement à l'abri la puissance propre de l'Église. En un mot, par cette expression il a voulu rappeler et constater la doctrine qui, selon les paroles d'un des plus récents dogmatistes, le cardinal Litta, consiste à admettre *la distinction des deux Puissances, et leur indépendance dans les objets qui sont purement de leur ressort. Lettres sur les Quatre Articles de 1682, lettre septième.* Et M. de Lamennais lui-même, lorsqu'il se crut obligé, il y a quelques années, de s'associer personnellement à la défense des droits du Siège Apostolique, a dû, pour ne point s'écarter d'une des plus constantes traditions de l'Église, établir précisément, et dans les mêmes termes, le principe inébranlable *qu'il existe deux puissances distinctes, indépendantes chacune dans son ordre.* Or, comment aujourd'hui pourrait-on considérer, soit comme une déviation des maximes qu'il a défendues précédemment, soit comme une

restriction à son obéissance, l'énoncé d'une proposition qu'il n'a pu se dispenser d'établir formellement dans les ouvrages même destinés à affermir dans les esprits l'autorité du Saint Siège, — proposition dont nul, à cette époque, ne songea même à contester la parfaite orthodoxie?

Le but de ce Mémoire, déposé aux pieds de Sa Sainteté, est, d'une part, de lui faire connaître les motifs de conscience qui ont déterminé et la conduite et les paroles de M. de Lamennais, dans les circonstances où il se trouve placé; d'une autre part, de ne rien laisser à désirer à Sa Sainteté sur le sens précis de ces mêmes paroles, afin que par là soient repoussés, tout ensemble, et les soupçons injurieux que quelques personnes se plaisent à concevoir sur les intentions de M. de Lamennais, et les interprétations malveillantes par lesquelles on chercherait à rendre douteuse la soumission pleine et entière qu'il a professée, dans sa déclaration du 5 novembre, et selon les termes du Bref, à l'Encyclique de Sa Sainteté.

Paris, 6 décembre 1833.

460. — A M. LE MARQUIS DE CORIOLIS.

Paris, 6 décembre 1833.

Il est bien vrai, mon cher ami, que les haines cléricales, échauffées encore par les passions politiques, sont implacables. Ceux qui me poursuivent savent parfaitement que je suis en règle, et au delà, sous le rapport religieux; mais il leur faut un voile pour dérober aux yeux des simples les motifs réels de la persécution sous laquelle ils veulent m'écraser. Il y a aussi, au fond de tout cela, une influence secrète, mais puissante, de la diplomatie qui s'efforce de me réduire, vous savez dans quels intérêts, au silence et à l'inaction. Or, il peut venir, et bientôt, des circonstances où ma conscience me commanderait de parler et d'agir, car j'ai des devoirs envers mon pays, et je ne les désertai point; j'ai donc dû me réserver la liberté de les remplir au besoin. Voilà le motif de la clause qui termine ma dernière lettre au Pape,

et qui n'est d'ailleurs que l'énoncé de l'un des points les plus constants de la tradition chrétienne. Et que deviendrait la Religion chrétienne, si les hommes venaient à se persuader qu'il n'existe pour les catholiques aucun ordre d'action libre, et qu'en tout ils doivent être sous la dépendance absolue du prêtre? Ceux qui poussent vers cette conclusion ne savent guère ce qu'ils font, ou, s'ils le savent, ils sont, en vérité, bien coupables.

J'ai bien regretté, mon ami, que mon arrivée à Paris ait coïncidé si malheureusement avec votre départ. Je veux espérer que quelques affaires ou d'autres circonstances vous y ramèneront après l'hiver. Si vous y étiez maintenant, vous pourriez observer de près l'entière dissolution du parti royaliste : jamais on ne vit d'anarchie semblable. Les voyageurs de Prague en sont revenus furieux. « Cela est, disent-ils, bien au-dessous de la petite cour de Saint-Germain. On ne sait *qui est roi*, et qui ne l'est pas. La duchesse de Berri a changé sa prison de Blaye contre la prison un peu plus déguisée de Grätz. » D'un autre côté, les « gens de province » se plaignent des « gens de Paris, » et déclarent qu'ils sont décidés à rompre avec eux, pour ne plus s'occuper que de leurs intérêts locaux, comme propriétaires. *La Gazette, la Quotidienne, le Rénovateur*, en guerre permanente sur tous les points, augmentent encore les anxiétés et le dégoût de ceux qu'ils ont la prétention de conduire. Voilà un léger échantillon de ce que nous avons ici sous les yeux. En vérité, c'est une chose curieuse, lorsqu'on est, comme moi, simple spectateur. Au moins ne dira-t-on pas que nos prévisions ne se sont pas réalisées. Dieu veuille que ces hommes, parmi lesquels il y en a tant de réellement honorables, profitent au moins de l'expérience!

Veillez remercier pour moi M^{me} de Coriolis de ses bontés, et lui présenter mes hommages. Vous savez, mon ami, combien votre amitié m'est douce et bonne, et combien la mienne vous est acquise à jamais.

461. — AU CARDINAL PACCA.

Paris, 11 décembre 1833.

J'ai reçu hier la lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire, le 28 novembre dernier. J'y ai vu, avec beaucoup de peine, que Sa Sainteté ait considéré certaines expressions de ma déclaration du 5 novembre dernier, comme une clause restrictive de ma soumission à l'Encyclique du 15 août 1832 : jamais cette pensée n'a été la mienne. Toutefois, afin de me conformer pleinement aux désirs du souverain Pontife, que vous m'exprimez dans votre lettre, j'ai l'honneur de vous envoyer une nouvelle déclaration, conçue uniquement dans les termes du Bref adressé, le 15 novembre dernier, à M^{sr} l'évêque de Rennes.

Recevez, je vous prie, l'assurance du profond respect et du dévouement avec lesquels je suis, etc.

A cette lettre était annexée la déclaration ci-après :

Ego infra scriptus, in ipsâ verborum formâ, quæ in Brevi summi Pontificis Gregorii XVI, dato die 5 octobr. an. 1833, continetur, doctrinam Encyclicis ejusdem Pontificis litteris traditam me unicè et absolutè sequi confirmo, nihilque ab illâ alienum me aut scripturum esse aut probaturum.

Lutetiæ Parisiorum, die 11 decembr. an. 1833.

462. — A MONSIEUR L'ÉVÊQUE DE RENNES.

Le 11 décembre 1833.

MONSIEUR,

Je crois de mon devoir de vous faire connaître que le Souverain Pontife, ayant considéré la clause qui termine ma lettre du 5 novembre dernier, comme restrictive de ma soumission à son Encyclique du 15 août 1832, je me suis empressé d'adresser au cardinal Pacca la lettre et la déclaration dont je joins ici copie.

Je profite avec joie de cette occasion pour vous assurer

que si, dans la lettre que j'ai publiée dernièrement, quelques expressions avaient pu vous blesser, il n'a jamais été dans mon intention de manquer au respect que je vous dois, et avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.¹

463. — A M. LE COMTE DE SENFFT.

Paris, le 27 décembre 1833.

Mon excellent ami,

M. Talbot, membre de la chambre des communes, actuellement à Paris et venant d'Allemagne, vient de me faire remettre un paquet contenant 730 francs, sans autre explication qu'un seul mot au-dessus du bordereau : *Contribution venue de Pologne*. Je ne sais qui a pu se croire le droit de m'offrir de l'argent, et surtout se persuader que j'étais homme à en accepter, à quelque titre que ce fût. J'avoue que rien au monde ne pouvait m'humilier davantage, et qu'au milieu de tous les chagrins que j'ai depuis longtemps à supporter, nul ne m'avait encore été aussi pénible. Je me suis empressé de faire prendre, chez M. Rothschild, une lettre de change sur Vienne, égale à la somme ci-dessus; et comme j'ai des raisons de croire que quelques-unes des personnes à qui est venue cette étrange idée, ne vous sont point inconnues, je prends la liberté de vous adresser cette lettre de change, en vous priant de la faire passer à qui de droit. Ceci est une affaire d'honneur, et je compte sur vous pour que

1. A cette lettre l'évêque de Rennes répondit la suivante :

A MONSIEUR L'ABBÉ DE LA MENNAIS.

Rennes, le 15 décembre 1833.

« Monsieur l'abbé,

« Je m'empresse de vous répondre et de vous assurer que votre lettre me comble de la joie la plus vive et la plus sincère. Je savais d'avance que votre cœur n'était pour rien dans les expressions qui avaient pu me blesser.

« Si vous revenez à la Chenaie, n'oubliez pas que les pouvoirs que vous aviez sont mêmes, et que si vous en désirez de plus étendus, je suis disposé à vous les accorder.

« Recevez, monsieur l'abbé, l'assurance de mon estime et de mon inviolable attachement.

‡ C. G. évêque de Rennes. »

le mien soit parfaitement à l'abri. Je ne serai à l'aise que lorsque j'aurai eu par vous la certitude que la somme en question a été rendue à ceux qui l'ont envoyée.

Je vous réitère, mon bien cher ami, l'assurance de mon tendre attachement.

P. S. On m'annonce, à l'instant, que ni M. Rothschild, ni MM. Fould et Oppenheim n'ont pu donner de papier sur Vienne. Alors je me décide à déposer l'argent qui m'a été remis entre les mains du comte César Plater, que j'engagerai à faire toutes les démarches possibles pour découvrir quelles sont les personnes auxquelles il doit être renvoyé; et de votre côté, mon cher ami, veuillez me rendre l'immense service, si vous les connaissez, de leur faire savoir qui est le dépositaire de cette somme, et les engager à la réclamer de lui. Vous sentirez combien j'attache d'importance à cela.

464. — A M. LE MARQUIS DE CORIOLIS.

Paris, 30 décembre 1833.

J'ai été très-malade, mon cher ami; des spasmes violents, la fièvre toutes les nuits, point de sommeil, enfin des misères de toute sorte. Me trouvant un peu mieux depuis quelques jours, je profite de cet intervalle, qui ne durera guère, peut-être, pour vous remercier de l'intérêt que vous prenez à ce qui me concerne. Afin de ne laisser aucun prétexte à la persécution, j'ai envoyé à Rome une adhésion telle qu'on me l'a demandée. Je dois donc espérer qu'on me laissera désormais tranquille. Le contraire, cependant, ne m'étonnerait pas, et déjà l'on m'a prévenu que mes ennemis renouaient contre moi de nouvelles intrigues; nous verrons ce qui en résultera. On s'enfonce dans des voies, en vérité, bien périlleuses, et l'on ne tardera pas à s'en apercevoir. Dieu veuille que ce ne soit pas trop tard! Si ce qu'annoncent les journaux est vrai, déjà le Congrès mexicain aurait déclaré que le Pape est sans autorité au Mexique. En Pologne, le schisme grec fait des progrès dans le peuple, et l'irréligion dans les classes élevées. Je le dis avec une profonde

douleur, ce mouvement qui éloigne les peuples de Rome ira croissant, et bien plus vite qu'on ne se le figure : le germe en est partout. Pour moi, je suis bien résolu à ne plus rentrer dans la lice : blessé par ceux pour qui je combattais, j'en sors pour toujours.

Je ne vous dirai rien de la politique ; les journaux vous en entretiennent assez. On parle de lois contre la presse, contre le jury, contre les avocats et les associations, que le gouvernement présenterait aux Chambres. Celles-ci ne refuseront rien, pas même les forts détachés¹. Cette dernière tentative serait la plus sérieuse. Le pouvoir est placé sur une pente rapide ; il ne saurait désormais s'arrêter, et comme ceux qui descendent, il trouve la route facile : *facilis descensus Avernî*. Toutefois, il n'y aurait pas à s'étonner que ceci durât trois ou quatre ans encore.

Puisse 1834 vous apporter, mon ami, contentement et joie ! Je forme des vœux pour vous, pour M^{me} de Coriolis, pour tous les vôtres : vous revoir est celui que je forme pour moi. Adieu ; tout à vous de cœur.

465. — A M^{me} LA COMTESSE DE SENFFT.

Paris, 31 décembre 1833.

Je suis charmé de la distraction agréable que vous avez trouvée dans le séjour à Florence de quelques personnes avec lesquelles vous avez du moins pu causer ; cela aura fait une espèce de trêve à l'ennui habituel de votre isolement. Pour moi, je vois fort peu de monde, et j'en vois encore beaucoup plus que je ne voudrais. Je n'aspire qu'à la solitude ; c'est toujours vers elle que m'ont reporté mes instincts

1. La polémique à laquelle donnait lieu le projet d'embastiller Paris avait repris avec une ardeur nouvelle. *Le National* venait de découvrir et de publier un rapport de M. de Clermont-Tonnerre, ancien ministre de la guerre, par lequel, en 1826, il conseillait à Charles X de se ménager des positions fortifiées contre Paris, en cas d'émeutes. Que tel fut, au fond, le but du gouvernement de Louis-Philippe, — et non, comme on le soutenait en 1834, de mettre Paris à l'abri d'une attaque de l'étranger, — qui donc en doute aujourd'hui ?

et mes goûts : mais il n'est pas aussi facile qu'on le croirait de vivre seul. Les asiles sont rares sur la terre. Vous avez grande raison de dire que j'ai commis une faute, une faute très-grave, en écrivant ma première lettre. Je le savais bien ; aussi, pour me décider à l'écrire, n'a-t-il fallu rien moins qu'un motif aussi puissant que celui de sauver, d'une destruction immédiate, des écoles où trente mille enfants reçoivent une éducation chrétienne¹. J'ai cru devoir m'oublier moi-même pour ne songer qu'à cet immense intérêt. Quant à ma seconde lettre, où vous voyez une contradiction avec ce que j'avais écrit précédemment, c'est de votre part une erreur de mémoire. Dans les ouvrages mêmes où j'ai défendu avec le plus de force et de zèle la puissance pontificale, notamment dans mes *Lettres à M^{gr} l'archevêque de Paris*, j'ai dû poser le principe, invariable dans l'Église catholique, qu'*il existe deux puissances distinctes, indépendantes chacune dans son ordre*. En combattant le gallicanisme, le cardinal Litta établit aussi, dans les mêmes termes que moi, *la distinction et l'indépendance des deux puissances, dans les objets qui sont purement de leur ressort*. C'est ainsi qu'il formule la doctrine romaine. Je suis donc bien à l'abri de ce côté. Cela ne m'a pas empêché de me rendre aux instances qu'on m'a faites, et j'ai lieu de croire désormais cette affaire finie, sauf les nouvelles intrigues, qui ne manqueront pas, probablement. Je suis de plus en plus persuadé qu'il faut abandonner à Dieu toutes les affaires qui concernent l'Église ; lui seul la sauvera quand et comme il lui semblera bon.

Nous avons ici un vrai déluge ; il y a dix-huit pieds d'eau sous les ponts : on ne parle que de désastres occasionnés par les débordements. A Charleroi et aux environs, les bestiaux logent au premier étage. S'il survient des gelées un

1. On se rappelle ce que Lamennais écrit, dans quelques lettres précédentes, sur l'hostilité de l'évêque de Rennes contre les établissements des Petits-Frères, fondés par l'abbé Jean de Lamennais. Le mobile de cette hostilité, plus ou moins déguisée, n'aurait-il été, au fond, que le désir de réduire l'indépendance obstinée de Lamennais, et de lui arracher une concession de principes dont on pût, ensuite, lui faire un joug ? Nous ne pouvons, à cet égard, que formuler la question. Elle serait difficile à résoudre dans ce qu'elle a de plus intime.

peu fortes, les dommages seront incalculables; joignez à cela les nombreux naufrages, sur les côtes de la Manche et ailleurs, cela fait un ensemble fort triste. Le monde politique n'offre rien de plus gai ni de plus rassurant. Chacun lève les yeux, et l'on se demande : Que voyez-vous? — De sombres nuages à l'horizon. — Je ne vois que cela non plus. — Et, cela dit, pour se distraire, on parle d'autre chose. Lamartine est de retour ici; sa pauvre femme fait grand pitié; l'un et l'autre ont, au fond du cœur, une blessure qui ne guérira point¹; chacun a la sienne. Nous sommes tous malades, tous souffrants; nous gémissons tous. Dans trois heures, le temps va engloutir dans ses vastes gouffres les larmes et les douleurs d'une année; celle qui la suivra sera-t-elle remplie de moins de pleurs et de moins de deuils? Non, sans doute : elles se ressemblent toutes; toutes elles s'en vont, vêtues de noir, former, au sein de l'abîme ténébreux, la danse lugubre du passé. Mon cœur, cependant, vous envoie ses vœux; il demande pour vous, sinon le bonheur qui n'est point d'ici-bas, du moins ces secrètes consolations que la Providence fait couler d'en haut dans les âmes malades, ces joies intimes qui n'ont point de nom, parce qu'elles passent sur la terre comme quelque chose d'un autre monde, comme le souffle lointain de la patrie; c'est là qu'il faut se joindre : je désire, mais j'espère peu désormais vous revoir ailleurs. Nos routes se dirigent en des sens divers; heureusement qu'il existe un centre où elles aboutissent toutes. Mille tendresses à mon cher comte; mes sentiments pour lui et pour vous ne s'affaibliront jamais.

1. Nous pensons qu'il s'agit ici de la mort qui venait de frapper la fille unique du célèbre poète.

LIVRE SIXIÈME

1834 ET ANNÉES SUIVANTES

466. — A M^{me} LA COMTESSE DE SENFFT.

Paris, 13 janvier 1834.

Je suis touché, comme je dois l'être, des sentiments de bienveillance et d'intérêt pour ma position qui ont déterminé la démarche de la P. L.¹, mais je n'en persiste pas moins dans la résolution que je vous ai communiquée. Veuillez donc prévenir la P. que la somme remise est déposée entre les mains du comte César Plater, afin qu'elle lui fasse connaître l'usage qu'il en devra faire.

Mac-Carthy a été on ne peut plus sensible à l'accueil qu'il a reçu de vous; il en conservera toujours, me mande-t-il, un souvenir plein de reconnaissance. Par toutes ses belles et rares qualités, ce jeune homme méritait d'être connu de vous. Je crains beaucoup pour lui l'air de Rome, auquel, pendant un séjour de trois ans, il n'a pu s'accoutumer. Les fils du Nord languissent sous l'ardent soleil d'Italie. Pour moi, ce soleil m'était bon, et cependant je ne le reverrai point, ni ne désire le revoir. Ma vie, plus que jamais, se concentre en ce pays; et y a-t-il de la vie ailleurs? Je conçois les regrets de la reine Marie : *Adieu, France; adieu, mes amours!* et le reste qui est si touchant. O ma patrie, terre douce et sacrée! que mes os reposent dans ton sein! De tous mes

1. La princesse Lubomirska; sa généreuse amitié, comme on voit, n'avait pas assez tenu compte des fières susceptibilités exprimées par Lamennais dans sa lettre du 27 décembre 1833. (V. page 338.)

vœux, c'est là le plus cher. et le seul à peu près que je forme désormais dans ce monde de fantômes et de misères.

Nous avons, depuis un mois, des pluies continuelles; aussi n'entend-on parler que de catarrhes, de gripes et de pleurésies. Plus de la moitié des habitants de la maison où je demeure ont été atteints de l'une ou de l'autre de ces maladies. M. Gerbet est sur son lit, affaibli par la fièvre et tousant comme un malheureux. On vous a induite en erreur en vous disant qu'il avait publié un nouvel ouvrage. A moins d'être laïque, que voulez-vous qu'on écrive aujourd'hui? Dieu le garde seulement d'y songer! Il faut laisser parler *la Voce della Verità* : c'est celle-là qui sauvera le monde avec *la Voce della Ragione*¹. Ces deux grandes voix ne sont pas encore parvenues jusqu'à moi; je ne les connais que par ouï-dire; mais depuis que je sais qu'elles existent, je suis parfaitement en repos sur l'avenir.

Du reste, la littérature est, en ce moment, on ne peut plus languissante. Au rang de ce qui a paru de mieux, je mettrai les deux volumes de Michelet sur l'histoire de France. La politique absorbe tout, politique misérable et étroite, toute d'intérêt; expression parfaite de cet égoïsme froid, mesquin, matériel, que représente partout le Pouvoir. Au milieu de cela, la science chemine; il s'opère même, sans bruit, une grande révolution dans son sein, une de ces révolutions qui font époque dans l'histoire de ses développements; mais presque personne n'y prend garde. Ce qu'il y a de plus curieux à observer, dans les événements de notre âge, c'est cette vaste unité de mouvement qui agite, et dans le même sens, l'humanité entière : tout se remue à la fois, tout marche ensemble. Il y a des gens qui disent : « Otez-vous, que j'arrête tout cela!... » et les voilà qui tirent leur gant, allongent la main, et, tout étonnés, demandent : « Où est donc ce monde qui passait ? » — Où il est? pauvres gens! loin, bien loin de vous; il cingle dans l'immensité!

L'homme a une tendance misérable à se renfermer dans

1. Journaux italiens, sans doute fondés pour soutenir la polémique religieuse du Saint Siège.

sa petite existence, qui n'est qu'un moment dans la durée, un point dans l'espace, à y rapporter tout, à juger tout d'après ce qui se passe dans ce cercle étroit. De là ses mécomptes, ses colères risibles et ses ineffables imbécillités. Sa tête d'idiot, il la prend gravement pour le sanctuaire de la Providence, et ses préjugés, ses intérêts, souvent ses convoitises ignobles et criminelles, ce sont les lois divines des choses. Profonde pitié!

On m'interrompt, et je veux que cette lettre parte aujourd'hui; je finis donc; une autre fois, je vous en dirai plus, et je moraliserai moins.

467. — A LA MÊME.

Paris, 25 janvier 1834.

Je souffre beaucoup, depuis quelque temps, de cette maladie spasmodique qui a déjà failli me tuer deux fois. Je ne vous écrirai donc que peu de mots, et seulement pour vous dire une chose dont il est absolument nécessaire que vous soyez instruite, afin de prévenir de votre part des démarches dictées par l'amitié la plus sincère, mais qui n'aboutiraient à rien. Je sais que plusieurs personnes cherchent à m'attirer à R.¹ et travaillent dans ce sens. Or, ma résolution irrévocable est de ne jamais aller à R., de ne jamais accepter d'elle quoi que ce soit, sans exception, de ne jamais dorénavant m'occuper, ni de près, ni de loin, des choses de la Religion et de l'Église. Ce qui me reste de vie, je le consacrerai à la pure philosophie, à la science humaine, à mon pays, à l'humanité. C'est un parti pris sans retour, et que rien au monde n'ébranlera : bien arrêté au fond de mon âme, il a été le motif de ma dernière démarche², et la justifie seul dans ma conscience, qui me la reprocherait vivement sans cela. J'ai voulu montrer que je n'étais conduit ni par l'orgueil ni par la passion. J'ai voulu montrer que je n'étais pas un homme

1. A Rome.

2. L'acte de soumission en matière spirituelle.

de schisme, mais un homme de paix. J'ai voulu commencer noblement une vie toute nouvelle, en dehors des orages formés par les plus infectes vapeurs qui puissent s'exhaler du cœur humain. Il me faut une autre atmosphère; je sens trop que Dieu ne m'a pas fait pour respirer celle-là. Pour vous, pour moi, j'ai dû m'expliquer clairement, afin d'éviter les conséquences fâcheuses que pourrait produire toute méprise sur mes résolutions bien réfléchies et mes inébranlables sentiments.

Je vous réitère l'expression de mes vœux et de mon attachement inaltérable.

468. — A M. LE MARQUIS DE CORIOLIS.

Paris, 3 février 1834.

Je suis, mon cher ami, bien en retard envers vous. Voici mon excuse : une grippe très-fatigante, puis une assez vive attaque de la maladie spasmodique qui a failli me tuer deux fois, attaque suivie d'une grande faiblesse et d'une disposition nerveuse incompatible avec la plus légère application. Maintenant que je souffre un peu moins, je profite de ce moment de relâche pour remercier et vous, mon ami, et M^{me} de Coriolis, de tout ce que l'un et l'autre vous voulez bien me dire d'obligeant, d'aimable et d'affectueux. J'espère qu'on me laissera désormais en repos, quoiqu'on m'avertisse que mes irréconciliables ennemis continuent de déclamer et d'intriguer à Rome contre moi; mais je ne devine pas par quel point ils pourraient réussir à m'atteindre dans la position que j'ai prise. Ils seront, je crois, obligés de ravalier leur venin. En ce cas, je les plains beaucoup; — l'épreuve sera rude.

Avant-hier eurent lieu les obsèques du malheureux Dulong¹ : il s'y trouvait une foule immense, et des troupes à

1. Membre de la Chambre des députés, tué en duel, à la suite d'une discussion politique, par le général Bugeaud. M. Larabit soutenait, contre le maréchal Sault, l'opinion que l'obéissance du soldat et surtout des officiers n'était pas tellement passive qu'ils dussent toujours obéir, à n'importe quel

piéd et à cheval, et des gardes municipaux, et des sergents-de-ville en aussi grand nombre à peu près : preuve de l'amour qu'on porte au Pouvoir. C'est un étrange spectacle que de le voir descendre tout vivant, marche à marche, l'escalier des Gémonies, tandis qu'à droite, à gauche, on asperge de boue son front crispé, si ce n'est par la honte, du moins par la crainte.

Vous me demandez ce que je vais devenir ; je n'en sais, en vérité, guère rien moi-même. Seulement, je suis résolu à ne me plus mêler des choses de l'Église et de la Religion. Le temps ne me paraît pas venu où celle-ci reprendra son empire sur les esprits : de grands événements devront s'accomplir auparavant. Je quitte la place à ceux qui m'ont imputé mon zèle et mes efforts à crime. Ils pourront faire mieux sans beaucoup de peine : à eux donc le combat, maintenant. J'avais eu la pensée, et presque le projet, d'un long voyage qui me souriait depuis mon enfance : le voyage d'Orient ; mais ni mes ressources, ni ma santé ne me permettent de l'entreprendre. Cependant Paris me tue, quoique j'y vive assez retiré, et, de plus, tout travail m'y est impossible. Ce que voyant, je me suis mis à chercher, dans le voisinage, une petite retraite à la campagne, où je pusse respirer à l'aise ; car le rat des champs, c'est moi : *O rus, quando ego te aspiciam?* Mais nul moyen encore de me caser de cette façon-là. Il est donc très-probable qu'après Pâques, je m'acheminerais de nouveau vers mes pénates bretonnes, bien qu'il y ait à cela des inconvénients qui me détourneraient de prendre ce parti si j'avais le choix d'un autre. Que voulez-

ordre, juste ou injuste. — « On obéit d'abord, s'écria le général Bugeaud. — Faut-il obéir, repartit aussitôt M. Dulong, jusqu'à se faire geôlier, jusqu'à l'ignominie? » Cette allusion sanglante à la triste mission que venait de remplir, à Blaye, le général Bugeaud, et dans laquelle il avait gardé peu de ménagements, donna lieu à une rencontre où M. Dulong succomba. La mort du jeune député de la gauche produisit une vive sensation. M. Dupont de l'Eure, parent et ami de M. Dulong, en fit l'occasion de la démission motivée par laquelle il renonçait à son mandat parlementaire. Un autre souvenir, plus pénible encore, s'y rattache. Ce fut aux obsèques de M. Dulong que le général Lafayette prit le germe du mal qui l'enleva le 20 mai suivant.

vous ? Il faut savoir être là où vous fixe la Nécessité, *avec ses longs clous d'airain*. Je serais bien heureux qu'un vent prospère vous poussât sur les rives de la Seine avant que je leur fasse mes adieux ; vous y retrouveriez notre ami V¹, que j'ai revu avec grand plaisir, et avec lequel je suis plus que jamais, malgré quelques nuages passagers, dans les termes d'une vieille et bonne amitié, que rien n'altérera, je l'espère. Sa santé, en ce moment, est fort bonne : je désire vivement qu'il en soit ainsi de la vôtre et de celle de M^{me} de Coriolis, à qui j'offre hommages et respects, et de celle enfin de tous ceux qui vous appartiennent, cher ami. On dit que vous pourriez, si vous le vouliez, nous envoyer des cerises mûres ; cela signifie, peut-être, que nous nous en passerons cette année : il faut se passer de bien d'autres choses. Ce dont je ne consentirai jamais à me passer, c'est, mon ami, de votre affection qui m'est si douce, et que je vous rends du fond du cœur avec une effusion si naturelle et si vraie.

469. — A M^{me} LA COMTESSE DE SENFFT.

Paris, 19 février 1834.

C'est un des malheurs de ce temps-ci qu'avec la même droiture d'intention, la même pureté de vues, les hommes, néanmoins, soient entraînés, par leurs convictions, dans des routes si diverses : ce fait, au reste, n'est pas nouveau ; il se représente à toutes les époques où la société vieillie se renouvelle ; et il y aurait au moins cet avantage à en retirer que chacun, comprenant qu'on peut être également sincère dans les opinions les plus différentes, fit tourner ces différences mêmes au profit de la charité, par la défiance de soi et la tolérance des autres. Au bout du compte, le monde a des lois qui règlent ses destinées : nul ne peut les changer, en arrêter les conséquences ; il n'arrivera donc que ce qui devait arriver providentiellement, que ce que Dieu a prévu, voulu ; et quelque importance que nous soyons portés naturellement à

1. M. de Vitrolles.

attribuer à notre action, elle n'est, elle-même, qu'un moyen préparé d'avance par la Sagesse suprême pour accomplir ce qu'elle a résolu. Ce serait donc une sorte de révolte contre cette Sagesse que de se trop affliger, lorsque les choses prennent une direction contraire à nos désirs ou à nos pensées. Alors nous devons croire que nous nous trompions, et bénir Celui qui seul, dans son infinie raison et son amour sans bornes, ne saurait se tromper jamais. Aussi, ne suis-je intérieurement heurté par aucune opinion, quelque opposée qu'elle puisse être aux miennes. Ce qui me répugne et me blesse, c'est la fausseté, l'hypocrisie, le mensonge, l'imposture, la bassesse et la lâcheté d'âme; et de cela, il n'en manque pas, de notre temps. Hélas! dans votre position, vous le savez mieux que moi; vous voyez de plus près ces misères humaines, et je ne doute point que ce ne soit une de vos plus grandes souffrances. Je vous remercie d'avoir arrêté les démarches qui me concernaient¹; un instinct invincible, auquel je dois céder, me détourne de cette voie, et cet instinct est d'accord avec tout ce que j'ai de réflexion. Je suis à peu près décidé à retourner en Bretagne pour y poursuivre, dans la solitude, mes travaux philosophiques. Le séjour de Paris achève de détruire ma santé, en même temps qu'il m'ôte la possibilité d'écrire. Je retrouverai, à la Chenaie, tout le loisir et une partie de la force qui me sont nécessaires pour terminer ce que j'ai commencé. Ce ne sera pas, à la vérité, sans compensation; car la vie de l'homme seul, absolument seul, a aussi son poids; mais il n'est point d'état sur la terre qui n'ait sa tristesse et ses inconvénients. Au reste, je ne partirai pas avant six semaines ou deux mois peut-être, et vous serez avertie de mon départ. Vous allez entrer dans le printemps, plus hâtif qu'en France dans le pays que vous habitez; j'espère qu'il aura sur votre santé une influence heureuse; abandonnez-vous à ce qu'a de si doux cette saison de renaissance; faites-vous fleur avec les fleurs. Nous perdons, par notre faute, une partie, et la plus grande, des

1. Les démarches qui avaient pour objet d'attirer Lamennais à Rome. — V. la lettre 467 du 25 janvier 1834, pag. 345.

bienfaits du Créateur; il nous environne de ses dons, et nous refusons d'en jouir, par je ne sais quelle triste obstination à nous tourmenter nous-mêmes. Au milieu de l'atmosphère de parfums qui émane de lui, nous nous en faisons une composée de toutes les vapeurs mortelles qui s'exhalent de nos soucis, de nos inquiétudes et de nos chagrins, — fatale cloche de plongeur qui nous isole dans le sein de l'Océan immense. Adieu; tout à vous, et à jamais.

470. — A LA MÊME.

Paris, le 23 mars 1834.

J'ai été fort souffrant; il y a huit jours que je garde la chambre: je commence, cependant, à me trouver mieux. J'ai fixé mon départ pour la Bretagne à la seconde semaine après Pâques. Il me tarde de retrouver la paix de ma solitude et de respirer l'air de nos bois. Mon adresse sera, comme à l'ordinaire, à *Dinan, Côtes-du-Nord*. Nous allons passer par de mauvais jours. Je vois comme une voûte de fer s'abaisser sur les peuples. Bientôt l'on n'entendra plus que les plaintes étouffées de l'humanité palpitante, torturée par les bourreaux dans son cachot; mais cela ne durera pas. La Pologne marche la première dans ce cortège funèbre des nations-martyres. Pour ne rien dire du reste (que vous devez savoir mieux que moi) on me racontait, hier, qu'en ce lamentable pays, tout prêtre est obligé de commencer ses prédications par la lecture du Bref aux évêques polonais¹, suivie d'une exhortation, fondée sur ce même Bref, d'obéir à l'empereur en embrassant le schisme. Ordre, en conséquence, de bâtir une église grecque partout où existe une église catholique. C'est bien. Il se prépare, n'en doutez pas, de plus profonds changements dans le monde que tout ce que l'on s'était figuré jusqu'ici.

1. Ce Bref est du mois de juillet 1832. Le Pape y enjoint aux catholiques Polonais de courber la tête sous le joug d'un prince schismatique, signalé par ses persécutions religieuses

Je compte sur le printemps pour rétablir un peu votre santé. Avez-vous le projet d'aller à la campagne? Il y a de charmants lieux autour de Florence; seulement pas assez de bois, ni assez d'eau en été; c'est aussi ce qui manque à Rome, et généralement en Italie. Le printemps passé, adieu la verdure! il faut aller chercher, dans les montagnes, un pauvre brin d'herbe: nous sommes mieux partagés sous ce rapport. Mais cette belle lumière, moelleuse, épaisse, dorée, ces horizons si vaporeux, ces nuits qui n'ont rien à envier au jour, voilà ce que nous n'avons point, ou que nous n'avons que bien rarement.

Vous m'avez fait un vrai plaisir en me donnant des nouvelles de la princesse Thérèse¹; qu'elle croie donc bien, et vous aussi, que je n'ai jamais cessé d'être plein de gratitude pour ses sentiments, qu'ils n'ont jamais été un seul instant douteux pour moi, et que partout où la conduira la Providence, mes vœux les plus vifs la suivront, elle et les siens. Je suis heureux d'apprendre que la santé d'Hedwige est meilleure². Que Dieu bénisse ce pauvre petit ange si candide, si pur, pendant son voyage terrestre!

Je n'ai pas lu Bulwer³; mais si je puis me le procurer, je le lirai, d'après ce que vous me dites. S'il y a, en Angleterre, une grande misère physique, les misères morales y sont encore plus grandes; cependant, là aussi, il se remue quelque chose. Le genre humain cherche partout je ne sais quoi qui lui manque; rien de ce qui est ne répond à ses désirs, à ses besoins, et le passé est passé pour lui: il n'y reviendra jamais; son œil inquiet plonge dans l'avenir, s'efforçant de démêler, au sein de ces vastes ténèbres, ce qui sera dans ce qui n'est pas. La jeunesse, aujourd'hui, grave, studieuse, appliquée, amie du Vrai, et ne voulant que lui, cherche à reconstruire ses croyances; elle regarde, elle examine, elle écoute, elle interroge tout, sans passions, sans préjugés;

1. La princesse Lubomirska. — Pour comprendre toute la valeur de ce pas sage, il faut relire le début de la lettre 466 (13 janvier 1834), pag. 343.

2. Fille de la princesse L.

3. Probablement le livre de sir Éd. Bulwer Lytton, sur *l'Angleterre et les Anglais*.

mais, dans tout ce qui s'est montré à elle jusqu'ici, dans tout ce qu'on lui a fait entendre, elle n'a point reconnu la Vérité, invisible encore, qu'elle adore au fond de son cœur. Chose étrange! le catholicisme est repoussé, et il n'existe point de sectes. On rejette avec dégoût toutes les doctrines anti-chrétiennes, et le christianisme, tel qu'il se présente, ne remplit point le vide des esprits, ne satisfait point leurs instincts, laisse les âmes languissantes et froides : profond mystère que le temps déroulera! Adieu, adieu.

471. — A M. LE MARQUIS DE CORIOLIS.

Paris, le 29 mars 1834.

Notre sympathie de souffrance dure toujours, mon cher ami, et je le regrette pour vous au moins autant que pour moi. Il y a dans ce temps-ci quelque chose qui use vite les corps où logent les âmes qui sentent. On nous traite comme les Espagnols traitèrent Guatimozin. Comme le procédé n'a rien de doux, vous ne vous étonnerez pas que je cherche à m'y soustraire en partie, et que je change de lit, même sans être sûr d'être mieux couché. Je partirai pour la Bretagne, le 9 du mois prochain. On aurait voulu me faire partir pour ailleurs; une intrigue était liée pour me faire aller à Rome, où l'on se flattait d'être plus maître de moi. Le vieux Breton ne s'est pas soucié d'avoir le cou pelé. Tout ce que j'apprends de là fait pitié et horreur en même temps. Mon Dieu, que les hommes sont laids, vus sous certains aspects!

Je maintiens mon dire, quant à la durée de l'épreuve que nous subissons¹; dans les limites que je lui assigne, ma seule crainte est de me tromper, non en moins, mais en plus : les morts vont vite. Je pourrais justifier mon opinion par toute

1. Je vis au jour le jour, comme une monarchie, sans toutefois pouvoir entrer dans la pensée de ceux qui assignent à *telle* une si brève durée. A un siècle de boue, il faut apparemment des gouvernements de boue, et ce n'est pas une raison pour ne pas rester *debout*. Passez-moi cette mauvaise pointe.
— M. de Coriolis à Lamennais, Toulouse, 11 mars 1834.

sorte de considérations diverses, et par beaucoup de faits assez curieux ; je m'en garderai bien et pour cause. Mais, à propos, n'êtes-vous point un peu effrayé de nos relations ? N'appréhendez-vous point que M. Persil, avec son œil sagace, n'y découvre une association en herbe ? Songez bien, mon ami, que si, dans un sens, il est très-vrai que nous sommes *un*, dans un autre sens, il est difficile de nier que nous soyons deux : or, deux, voilà l'*illégalité*, voilà la chose horrible, le commencement du tohu-bohu, le germe menaçant de l'anarchie, le *choléra-morbus* de l'ordre, le point central d'où partirait, par un *missus formaticus*, que comprend si bien M. Barthe, le développement de l'ogre destiné à croquer sous sa dent la dynastie, à la broyer, à l'avaler, à la digérer ; et encore assure-t-on qu'après cela il n'en serait pas plus gras. — Je le crois, parbleu, bien ! Mon cher, vous avez grande raison de vous en tenir aux livres : c'est le parti que je prends de mon côté, bien que je prévoie que les livres auront aussi leur *loi des suspects*. Au bout du compte, ne sommes-nous pas peuple ? et nos seigneurs et maîtres n'ont-ils pas décidé qu'il n'était pas bon que le peuple lût ? Que ferons-nous, quand ce beau principe aura reçu de notre paternel gouvernement toutes ses salutaires applications ? nous y penserons alors. Pourquoi s'inquiéter du lendemain ? *Dei sufficit malitia sua*.

Nous avons ici, depuis près de deux semaines, un temps couvert, âpre, dur et froid, une sorte d'hiver attendu six mois, et qui est venu enfin faire acte de présence. Je vous souhaite mieux dans votre midi ; je souhaite que vous ayez de plus tous les petits fruits que nous aurons de moins. Du reste on s'y est pris de façon à ne guère nous laisser de loisir pour songer aux fraises et aux cerises. Ce à quoi je songe toujours, mon cher ami, c'est à la douce et tendre affection qui nous lie : c'est là mon vrai printemps, meilleur que l'autre, car il n'aura point d'hiver ¹.

1. A la même date que les lettres qu'on vient de lire se place, — document trop important pour être omis, — celle que Lamennais écrivit à l'archevêque de Paris qui lui envoyait à sousscrire un *modèle* de soumission. Cette lettre

472. — A M^{me} LA COMTESSE DE SENFT.

Paris, le 2 avril 1834.

Je ne veux pas quitter Paris sans prendre congé de vous, comme si vous étiez encore rue du Bac. Combien ce mot réveille en moi de souvenirs doux et tristes ! Je ne veux point regarder dans le passé : cette vue est mortelle pour l'homme. Étendons plutôt nos bras et nos vœux vers cet avenir si grand

a été publiée dans les *Affaires de Rome*. (Œuvres complètes de Lamennais tome XII, page 166 et suiv.) En voici les termes :

LAMENNAIS A M^{re} DE QUELEN.

« Monseigneur,

« Rien au monde ne saurait m'être plus pénible que de ne pouvoir faire une chose que vous désirez. Mais, quelque simple qu'elle paraisse en soi, au premier abord, il serait possible qu'elle eût pour moi des conséquences si graves que je manquerais à toute prudence si je me laissais aller au sentiment qui, en cette occasion comme dans toutes les autres, me porterait à vous complaire aussi bien qu'à témoigner au Souverain Pontife mon humble et profond respect. Je suis averti qu'en ce moment on ourdit contre moi de nouvelles intrigues, et j'en ai la preuve entre les mains. Il m'importe donc extrêmement de ne rien faire, de ne rien écrire dont mes ennemis puissent abuser plus tard pour me placer dans une position fautive ou équivoque. Or, la lettre dont vous m'envoyez le modèle, comme toutes autres lettres semblables, serait certainement de nature à leur procurer cet avantage. On la présenterait comme un engagement de concourir, au moins par mon silence, au système politique de Rome, et cet engagement, je ne puis le prendre; ma conscience me le défend. Je ne promettrai jamais ce que je ne suis pas résolu à tenir. En souscrivant aveuglément à tout ce qu'on m'a demandé, j'ai voulu prouver que j'étais, quoi qu'on en eût dit, un homme de paix; et tout ce que j'ai supporté, sans répondre un seul mot, de provocations, d'injures, d'outrages et de calomnies le prouve encore assez. Cette paix, à laquelle j'ai fait des sacrifices qui peut-être, un jour, honoreront ma mémoire, cette paix que, de toute mon âme, j'ai voulue pour les autres, qu'on m'en laisse jour à mon tour; j'y ai droit. Ce n'est pas moi qui la troublerai. J'ai déclaré que dorénavant je ne m'occuperai en aucune façon de rien de ce qui touche la Religion catholique et l'Église. Que demanderait-on de plus? Voudrait-on qu'étranger à ma patrie, à l'humanité, je demeurasse indifférent à ce qui les intéresse? Mais quelle puissance pourrait me dispenser de mes devoirs envers elles? Quoi qu'il arrive, je les remplirai dans mon étroite sphère; et si de nouvelles persécutions devaient être le prix de ma fidélité à ces devoirs sacrés, Dieu me donnera, je n'en doute nullement, la force de les supporter avec la constance qui sied à un homme plein de foi dans l'éternelle justice, et peu soucieux de ce qui n'est que du temps.

« La position où je me trouve placé est si particulière, si en dehors des communes circonstances de la vie, qu'elle justifiera, je l'espère, à vos yeux, ma persistance dans une résolution qui n'a, comme mes actes précédents, pour objet que la conservation de la paix.

« Baignez agréer l'hommage du respect et de l'attachement avec lesquels je suis, etc. »

Paris, le 29 mars 1834.

qui s'ouvre devant nous ! L'avenir, c'est la vie, la vie sans bornes, parce qu'il n'a que celles de l'éternité.

J'ai reçu les lettres de Valeriani et du P. Rambaldi; je ne leur réponds point, voulant réduire le plus possible mes correspondances. Le premier me presse d'entreprendre un voyage que je suis résolu à ne faire jamais : vous connaissez déjà ma détermination et ses motifs ; j'espère donc que vous voudrez bien me rendre le service de lui dire combien il serait inutile d'insister sur ce point. Mais où a-t-il pris que je me considère comme *mort à la société* ? C'est, au contraire, pour la société que je veux commencer à vivre ; j'ai envers elle des devoirs que je m'efforcerai de remplir ; il peut donc se tranquilliser tout à fait à cet égard.

Dans peu de jours, je me retrouverai au sein de ma chère solitude ; solitude, en effet, car j'y serai absolument seul. Quelle joie que de respirer un air que n'ont souillé ni la lâcheté, ni la bassesse, ni l'hypocrisie, ni l'avarice ! Il y a dans la nature un calme, une pureté qui vont droit à l'âme : là viennent expirer, au milieu des échos champêtres, les derniers bruits du monde ; et si l'œil aperçoit dans le lointain le fouet de la justice divine qui chasse les pervers, on bénit la main qui prépare aux faibles, aux opprimés, un abri sur cette terre qui fut, à l'origine, donnée à tous en héritage ; elle entendit, il y a deux mille ans, une voix qu'aucune voix n'étouffera jamais : — *Venite ad me omnes qui laboratis et onerati estis, et ego reficiam vos !*

Après l'hiver le plus doux. — un véritable hiver d'Italie, — nous avons un temps âpre et dur dont bien des santés se ressentent. Il en est de l'année comme de la vie : elle présente pour chacun à peu près la même somme de biens et de maux, de plaisirs et de douleurs ; la distribution seule varie. Les récoltes sont belles ; mais les petits fruits ont beaucoup souffert : cela vaut mieux que l'inverse. Si ce que l'on m'a dit est exact, vous ne tarderez pas beaucoup à revoir M. de Beaufort ; il paraît charmé de son voyage. Adieu ; soignez votre santé, celle de M. de Senfft, et croyez à mon inaltérable et tendre dévouement.

473. — A M. LE MARQUIS DE CORIOLIS.

La Chenaie, le 27 avril 1834.

Me voilà, mon cher ami, dans nos bois presque encore sans feuilles, grâce à la sécheresse et au froid extraordinaire que nous ressentons : il paraît qu'à cet égard nous ne sommes pas privilégiés. On m'écrit de Florence¹ : « Les montagnes « sont blanches ; l'eau du bassin du jardin est prise ; la première pousse a gelé ; on se chauffe comme au Nord ; jamais je « n'ai vu printemps pareil. » Hélas ! si ce n'était que cela ; mais nous avons eu à voir des choses bien plus tristes : les événements de Paris et de Lyon répandent sur notre pauvre pays une teinte plus sombre que les frimas du pôle. Sans parler du sang répandu et des ruines matérielles, que d'espérances flétries, détruites, au moins jusqu'à une autre saison ! Le pouvoir voulait une collision, il l'a eue². Dans le sol, labouré

1. M^{me} de Senfft, sans nul doute.

2. Les insurrections parisienne et lyonnaise de 1834. Au mois de février 1834 une diminution des prix de la main-d'œuvre fut décidée par les manufacturiers de Lyon. Les ouvriers en référèrent à une association que les chefs d'atelier avaient formée pour défendre les intérêts généraux de la classe ouvrière, (l'association dite des *Mutuellistes*.) A la majorité de 1297 voix contre 1044, il fut décidé que les travaux seraient suspendus. Ils le furent, en effet, pendant dix jours, au bout desquels, les ressources des ouvriers étant épuisées, ils durent céder. L'interdiction fut levée, et les travaux reprirent. Mais on avait eu peur, et toute peur est rancuneuse. Six des *mutuellistes* (sur plus de deux mille) furent traînés devant les tribunaux comme chefs de la coalition de février. Le 5 avril, les débats s'ouvrirent au sein d'une agitation telle qu'il fallut en remettre la continuation au 9 avril. Cependant la situation s'aggravait. Il y eut une proclamation prononçant la déchéance du roi et la nomination de Lucien Bonaparte comme premier consul. On vit aussi arborer ce fameux étendard dont la devise est si connue : *vivre en travaillant, ou mourir en combattant !* La lutte s'engagea et fut soutenue par les ouvriers lyonnais avec une incontestable bravoure. Le général Aymard, chargé de la répression, agit avec une rigueur extrême. Lyon fut mitraillé pendant cinq jours consécutifs. Le quatrième, seulement, l'insurrection parut faiblir. Jusque-là les troupes royales n'avaient pas obtenu d'avantage marqué. L'histoire mettra toujours au nombre des calamités nationales les terribles *jours de Lyon*, en 1834. A Marseille, Perpignan, Vienne, Auxerre, Poitiers, Châlons, mais surtout à Saint-Étienne, Arbois, Grenoble, Lunéville, des mouvements analogues éclatèrent à la fois. Les 12 et 13 avril, il y

par le canon, il va maintenant planter toutes les lois qu'il nous préparait; le despotisme y étendra ses sèches et dures racines, et bien que, grâce à Dieu, je ne craigne pas qu'il parvienne à s'y affermir, il y puisera cependant assez de sève pour nous couvrir plus longtemps de son ombre. Patience et courage, Dieu est pour nous. Peut-être, avant peu, entendrez-vous parler de quelque chose qui fera crier¹. N'importe,

eut aussi des barricades à Paris, et le cloître Saint-Merri devint une seconde fois le centre de la révolte. C'est dans le combat ainsi engagé qu'eut lieu le massacre de la rue Transnonain, de si funeste mémoire. Le général Bugeaud, sur la tête duquel pèse la responsabilité de ce triste épisode, la retrouva devant lui, en février 1848, quand il aurait eu besoin de sympathie et de popularité pour organiser la résistance dont on l'avait chargé. Un témoin oculaire des événements raconte qu'au moment le plus critique, et lorsque le « duc d'Isly » s'apprêtait à monter à cheval, des observations respectueuses lui furent faites : — « Ah!... dit-il, on ne m'aime donc pas? c'est cela « que vous voulez dire?... » Et il n'obtint pour toute réponse qu'un silence significatif, qui le déconcerta complètement.

1. Bien évidemment la publication des *Paroles d'un Croyant*. Le jour même où Lamennais en parlait en ces termes à M. de Coriolis, il écrivait, sur ce même sujet, une lettre encore plus significative à son beau-frère, M. Blaize, qui lui avait demandé de retarder ce brûlant manifeste. Voici la réponse de Lamennais, empruntée à l'*Essai biographique* dont nous avons déjà parlé.

LAMENNAIS A M. BLAIZE PÈRE.

La Chenaie, 27 avril 1834.

« Je reçus hier votre lettre à cinq heures. Vous aurez vu, par les deux mots que je vous écrivis sur-le-champ, que mon premier mouvement fut de consentir à ce que vous paraissiez désirer vivement. J'aurais mieux tait de prendre un peu de temps pour réfléchir, car, deux heures après, je reconnus que j'avais eu tort de me laisser aller à un sentiment aussi naturel, cependant, que celui qui m'avait d'abord préoccupé. Ce n'est pas que je sente moins, en ce moment, le prix de vos conseils; au contraire, je ne saurais en être trop reconnaissant, et je vous en remercie mille fois. Ils sont pour moi une nouvelle preuve de votre bonne et tendre affection, et c'est cette affection même qui a fait naître en vous les craintes peu fondées, je crois, qui ont déterminé les instances auxquelles je me suis trop hâté de céder. Vous en conviendrez vous-même, je l'espère, après les éclaircissements que je vais vous donner.

« L'écrit en question n'est pas du tout une boutade d'humeur soudaine et passagère, mais le fruit de mûres réflexions. Il y a près d'un an qu'il est achevé. Ni M. Gerbet, ni aucun de ceux à qui je l'ai lu n'y ont rien trouvé qui blesse en aucune manière la Religion : sur ce point nulle difficulté. Il n'est pas davantage en contradiction avec rien de ce que j'ai écrit au Pape et dit à l'Archevêque. J'ai, au contraire, toujours déclaré, et dernièrement encore dans une lettre à celui-ci*, que je réservais ma pleine liberté pour tout ce que je croirais intéresser mon pays et l'humanité, et que ma conscience ne me permettait pas de concourir, même par mon silence, au système

* La même que nous venons de citer en note, page 354.

j'ai fait ou cru faire mon devoir : le reste ne vaut pas qu'on s'en occupe. J'avoue qu'en voyant les peuples si souffrants, la tyrannie partout si pesante, j'éprouve en moi-même une grande douleur ; s'il est passé dans mes paroles quelque chose de ce sentiment douloureux, si mes plaintes sont parfois poignantes, ceux qui ont une âme me le pardonneront. J'ai l'intime conviction que le monde ne jouira de la paix que lorsque la Liberté, unie à l'ordre, à la justice, au respect des droits, y régnera pleinement : c'est sous l'influence de cette pensée invincible pour moi que j'ai écrit. Je sais qu'on m'en supposera d'autres, qu'on calomnierá mes intentions, qu'on refusera de me comprendre pour m'accuser plus aisément ; mais Dieu me jugera. Je me regarde, à quelques égards, comme une victime de sacrifice : il faut que quelques-uns se dévouent pour tous ; il faut que les vérités les plus irritantes

politique de Rome. C'est donc là une chose bien entendue des deux côtés, quoique, certainement, je ne croie pas plus que vous que certaines gens soient satisfaits de cette liberté que je me suis formellement réservée en dehors de l'ordre religieux. Je suis, en en usant, persuadé que je remplis un devoir, et à ce sujet je vous confierai qu'il y a peu de temps, le cardinal Micara me faisait dire que « je devais parler, parce qu'autrement on en conclurait que mes opinions avaient été condamnées, ce qui n'était pas. » Reste donc uniquement la crainte d'une poursuite judiciaire. J'avoue qu'elle est possible, quoique, en y regardant de près, elle offre de grandes difficultés. Il y a plus, ce me semble, à parler *contre* que *pour*. Dans tous les cas, je ne saurais, sans une extrême faiblesse, me laisser arrêter par cette crainte.

« Les motifs que j'ai de publier cet écrit sont : 1^o la conscience qu'en le faisant, je remplis un devoir, parce je ne vois de salut pour le monde que dans l'union de l'ordre, du droit, de la justice et de la liberté ; 2^o la nécessité de fixer ma position qui, aux yeux du public, est maintenant équivoque et fautive ; de laver mon nom, dans l'avenir, du reproche d'avoir connivé à l'horrible système de tyrannie qui pèse aujourd'hui partout sur les peuples.

« S'il faut souffrir pour cela, peu importe ; je ne le regretterai pas. Il y a, pour chaque position, un genre de courage dont il est honteux de manquer. D'ailleurs, mon ouvrage est déjà en quelque sorte publié. Tout le monde l'attend. S'il ne paraissait pas, on m'accuserait très-justement d'avoir reculé par peur, et toutes les conséquences que vous appréhendez, relativement à une certaine classe d'opinions, n'en existeraient pas moins, peut-être même seraient pires. Je suis donc résolu à laisser les choses suivre leur cours. J'écris à Elie (M. de Kertangui) dans ce sens. Veuillez lui remettre le billet que je renferme dans cette lettre. Si on avait déjà, sur ma lettre d'hier, parlé à Renduel (*), je desirais qu'il soit prévenu sur-le-champ que ce qu'on lui avait dit est comme non-venu. J'espère, encore une fois, que vous approuverez le parti que je prends. Tout autre ouvrirait pour moi des abîmes, et ne me laisserait dans l'âme aucun repos. S'il en résulte pour moi des inconvénients, il est dans ma destinée de souffrir, et Dieu me donnera pour cela la force dont j'ai besoin. Je vous réitère, en finissant, l'expression de ma reconnaissance, et vous embrasse tendrement, ainsi que mes neveux.

« Votre frère, »

* Premier Éditeur des *Paroles d'un Croquant*.

soient dites, afin que peu à peu l'on s'accoutume à les écouter. Au reste, si la haine, la colère, l'injure poursuivent, pendant sa vie, l'homme qui ne connaît que le Juste et le Vrai, la justice s'assied sur sa tombe.

J'ai laissé, à Paris, notre ami V. en assez bonne santé : vous savez qu'il a perdu sa malheureuse belle-fille de la manière la plus soudaine et la plus inattendue¹. Le pauvre mari était dans une désolation profonde. Peu de jours avant de partir, je rencontrai M. de Châteaubriand que je n'avais pas vu depuis son ambassade à Berlin ; je le trouvai extrêmement changé, ce qui me fit beaucoup de peine ; il ne faut pas juger de ses *Mémoires* par la Préface² ; on dit que c'est ce qu'il a fait de mieux : c'est tout à fait un ouvrage d'art, plein d'imagination et de poésie. Nous causâmes assez longtemps ; il est, comme tout le monde, en face de l'avenir, et n'y distinguant pas grand'chose ; il voit seulement que l'Europe s'en va en République ; toute pensée sérieuse de Restauration me paraît bien loin de lui. Je ne sais si vos légitimistes de Toulouse en sont là : ici, nous en avons qui conservent des espérances ; sur quoi fondées ? Ne le leur demandez pas : ils espèrent parce qu'ils espèrent et veulent espérer. Mais qui triomphe, c'est le *juste-milieu* ; il se croit éternel ; nous en avons déjà tant vu, de ces éternités ! J'ai reçu, à Paris, le charmant billet de M^{me} de Coriolis, et je vous ai mandé combien j'en avais été touché : veuillez l'en remercier de nouveau pour moi, et lui faire agréer mes respectueux et tendres hommages. Que deviennent MM. vos fils ? Rappelez-moi, je vous prie, à leur souvenir ; ils sont toujours présents au mien. Adieu, mon cher ami ; aimez-moi toujours comme je vous aime : c'est dire beaucoup, mais vous êtes généreux. Mon adresse est simplement à *Dinan, Côtes du Nord*. Encore une fois, adieu !

1. M^{me} Oswald de Vitrolles, née d'Arband de Jouques.

2. La Préface des *Mémoires d'outre-tombe* fut publiée dans les journaux, en 1834.

474. — A M^{me} LA COMTESSE DE SENFFT.

La Chenaie, le 27 avril 1834.

Nous sommes, comme vous, en plein hiver : vent dur et âpre, gelée, rien n'y manque que la pluie, et cela pour notre malheur, car rien ne pousse : les blés jaunissent, l'herbe est sèche, et les bestiaux meurent de faim. Pour surcroît de consolation, on craint que les sources, déjà presque taries, n'aient pas le temps de se renourrir, et que l'eau manque pendant l'été. Nous sommes, en outre, entourés d'incendies : cela compose un agréable état; d'autres maux, à la vérité, nous distraient de ceux-là. Les événements de Lyon et de Paris ont répandu dans les âmes une tristesse profonde; ceux de Lyon surtout, qui, quoi qu'en dise le gouvernement, n'ont pas une origine politique, révèlent une grande plaie dans la société, plaie terrible de la faim, qui dévore une partie de ses membres. Rubichon, dans son dernier livre, regrette l'esclavage antique; je n'en suis pas là. Il dit que le christianisme, parmi tant de bienfaits, a cependant posé dans le monde un problème nouveau et qui n'est point encore résolu, le problème de la pauvreté. Il y a quelque chose de vrai là dedans; mais c'est que le christianisme ne fait encore que de naître, que son action vraiment politique, vraiment sociale, ne fait que commencer : comme le soleil à l'équinoxe, il entre maintenant dans un nouvel hémisphère [qu'il visite pour la première fois. De là les tempêtes qui agitent le monde, et continueront de l'agiter jusqu'à ce que l'équilibre se soit établi : ce ne sera pas de notre vivant; mais qu'importe? Ce n'est pas de nous qu'il s'agit, mais du genre humain. Nous oublions trop qu'ici-bas notre existence n'est qu'un combat, un effort douloureux pour remonter à l'état d'où nous sommes déchus; et ce qui est vrai pour chacun de nous est vrai pour les peuples, pour l'humanité entière : Jésus-Christ n'en est-il pas le vrai type aussi bien que le chef? Qui a plus combattu, plus souffert que lui? Et tout cela sur la terre n'a dû aboutir qu'à un tombeau. Notre mal vient de

ce que nous demandons, de ce que nous voulons plus. Il va paraître un petit livre qui vous déplaira fortement ¹; vous en entendrez parler : je vous supplie de ne le pas lire; quelques-uns ne doivent pas l'entendre; beaucoup d'autres ne le pourront pas; ce n'est point un livre du présent; c'est un livre d'instinct, de pressentiment et de conscience. L'auteur a vu les larmes qui coulent des yeux des peuples; il a entendu leurs cris de souffrances, et il a senti en lui-même un grand désir de les consoler. Il est, soit qu'il se trompe ou non, convaincu que le droit est perdu dans le monde, qu'on n'y sait pas ce que c'est que l'homme, à quoi il est destiné, et qu'on le traite comme Dieu ne veut pas qu'on traite sa créature; il croit qu'un ordre nouveau se prépare, que rien de ce qui fut ne subsistera, et que le salut, l'unique salut, est désormais dans l'union intime de la Justice et de la Liberté; ses paroles sont àpres; il ne les croit pas injustes. Cependant elles blesseront, elles doivent blesser; il le sent avec regret. Encore un coup, je vous supplie de ne le point lire. Il y a peut-être, au fond de tout cela, comme un devoir mystérieux, comme un entier sacrifice de soi, que l'on ne cherche point, que l'on fuit plutôt, et qui tire de l'âme affaissée d'angoisse cette parole : *Transcat calix iste!* Cet amer calice, il le faut boire pourtant, et le boire jusqu'à la lie.

Lorsque j'ai quitté Paris, on y parlait beaucoup des *Mémoires* de M. de Châteaubriand; beaucoup de personnes en ont entendu de longs fragments lus chez M^{me} Récamier. On dit que c'est le plus bel ouvrage de l'auteur, plein d'imagination et de poésie; il y aura douze volumes; peu de temps avant mon départ, je l'ai rencontré (je dis M. de Châteaubriand); il y avait bien des années que je ne l'avais vu : je l'ai trouvé extrêmement vieilli, et, en effet, il n'est plus jeune; mais ce changement m'a peiné; sa pauvre femme était fort malade, et presque mourante d'une fluxion de poitrine, dit-on. J'admire la rapidité avec laquelle tout s'en va, tout passe. Ménagez-vous; obligez M. de Senfft à se ménager. Pour moi, je suis seul ici, étudiant, rêvant, et deman-

1. Les *Paroles d'un Croyant*.

dant à Dieu, pour mes vieux jours, un peu de paix que je n'obtiendrai pas : que sa sainte volonté soit faite ! Adieu, adieu !

475. — A M. LE MARQUIS DE CORIOLIS.

La Chenaie, le 19 mai 1834.

Je ne sais que vous dire, mon cher ami, sur ce qui touche la distribution et les envois de mon livre, dont je n'ai pu me mêler en aucune façon, sans quoi vous l'auriez assurément reçu des premiers; je ne suis cependant pas surpris que peu d'exemplaires en soient, au premier moment, arrivés à Toulouse, car l'édition en a été épuisée en quelques jours à Paris, et les journaux m'apprennent qu'il a déjà dû en paraître une seconde. Je ne sais à quoi tient ce succès. Les sentiments, comme vous le savez et comme vous l'auriez deviné, ont été très-divers; il n'y a ni reproches ni louanges qu'on ne m'adresse : c'est toujours quelque chose que d'avoir à choisir. Le fait est qu'en plaidant avec toute mon âme pour l'humanité, j'ai choqué beaucoup d'opinions et beaucoup de passions; mais qu'on me dise comment j'aurais pu l'éviter : « Vous auriez pu du moins vous taire, » me répondra quelque censeur. Eh ! non, je ne le pouvais pas; cela m'était impossible. Ces gens-là ne savent pas ce que c'est que d'avoir, au fond de la poitrine, une parole qui l'opprime et demande à sortir. Pouvais-je me taire, entouré, comme nous le sommes, de tant d'iniquités, de tant de tyrannies, de tant de souffrances et de tant de misères ? J'ai senti tout cela, et j'ai parlé. Pouvais-je consentir, d'ailleurs, à ce que les générations futures demandassent compte à ma mémoire d'un de ces lâches silences qui ne souillent pas moins, et quelquefois souillent plus qu'une connivence directe au mal ? Qu'importe, après tout, qu'on m'accuse ? qu'importe que peu de personnes me comprennent maintenant ? Ce n'est pas pour elles que j'ai écrit ; j'ai écrit pour des temps qui ne sont pas encore, mais qui viendront, quoi que disent et fassent ceux qui, aveuglés sur le présent, se croient assez forts pour arrê-

ter, dans le sein de Dieu, l'avenir qu'il prépare au monde. Je dois reconnaître, toutefois, qu'un grand effet a été produit, surtout parmi la jeunesse : or, c'est à la jeunesse qu'appartient cet avenir dont je parlais. Il faut pardonner aux autres de s'en peu soucier, puisqu'en tout cas, ils ne le verront point. Vous me faites un plaisir sensible en m'apprenant que vous avez en portefeuille quelque chose de prêt. J'aime votre parole franche et noble ; mais attendez-vous aussi, je vous l'annonce, à des jugements de toute sorte : vous ne serez guère plus épargné que moi, quoique à l'abri de certaines animosités qui ne sont certes pas les moins implacables. Les ministres ont délibéré pour savoir si l'on me poursuivrait : c'était l'avis de M. Guizot : l'avis contraire, fondé sur le scandale et principalement l'inutilité d'une pareille poursuite, a prévalu. Au reste, nous devons compter qu'à la première session, le gouvernement s'occupera de la presse : son bon vouloir est, à cet égard, dès à présent, assez manifeste ; et puis, il faut qu'il aille jusqu'au bout : on ne s'arrête point dans la route où il est engagé. Tout à vous, mon ami, et de tout cœur.

476. — A M^{me} LA COMTESSE DE SENEFF.

A la Chenaie, le 24 mai 1834.

Combien je souffre de vos souffrances ! Combien je voudrais qu'il me fût donné de les adoucir un peu ! Je dis un peu, car je sens, hélas ! toute ma triste impuissance. Cependant, il me semble que, si j'étais près de vous, mon cœur trouverait des paroles qui pénétreraient jusqu'au vôtre et à celui de mon digne et à jamais si cher ami. Je cherche quelquefois en moi-même, comme pour tromper quelques instants mes désirs et mes regrets, un séjour qui vous conviendrait ; je ne trouve que la France : hors de là, point de commerce, point de douces et intimes causeries, point de cette vie de l'esprit, ni même de l'âme, que tout ranime à chaque moment. Aussi, quand une nécessité, qui de jour en jour devient plus invincible, ne me fixerait pas en ce pays, rien au monde

ne pourrait jamais me décider à m'en détacher; je veux y vivre et je veux y mourir; l'air y a quelque chose qui soulage ma poitrine si souvent oppressée, et qui n'est dans aucun autre air. J'ai vu des contrées, à quelques égards, plus favorisées de la nature; je n'en ai point vu d'aussi fécondes, d'aussi riches en tout ce qui fait l'homme : les défauts mêmes y ont je ne sais quel charme indéfinissable que les qualités n'ont point ailleurs; et puis ce peuple ne pense pas seulement, il sent, il aime, il est sympathique; à lui aboutissent toutes les joies et toutes les douleurs de l'humanité; et c'est pourquoi je crois que, selon les vues de la Providence, ses destinées seront grandes dans le monde; mais auparavant, le monde et lui passeront à travers de terribles épreuves : que Dieu leur soit en aide, et à nous aussi! Je sais quels sont vos liens et les nombreuses difficultés de votre position. Toutefois, j'aime à espérer que, des circonstances heureuses vous rendant au repos, vous pourrez un jour jouir de ce repos au milieu des vrais amis que vous avez conservés en France. Il y a un terme à la vie d'affaires, et les longs et loyaux services doivent enfin être récompensés. C'est bien la moindre chose que de faire une vieillesse honorable et douce à ceux qui nous ont donné leurs plus belles années, et je ne comprends pas, comme exigence, un dévouement qui serait le martyre. Non, je ne saurais pas plus renoncer à l'espérance qu'au désir de vous revoir, et, quoique j'ignore comment, j'ai la confiance que Dieu m'accordera ce bonheur avant de mourir¹.

On ne peut pas être plus séparé des hommes que je ne le suis depuis près de deux mois. Je ne vois qui que ce soit. La promenade, la lecture, le travail remplissent mes heures solitaires, et si quelquefois, souvent même, la tristesse les obscurcit, l'ennui du moins ne les appesantit jamais. Cette sorte d'existence monotone n'est pas sans douceur et sans attrait : on y sent comme quelque chose du tombeau; et puis, les grandes iniquités, les grandes turpitudes et les grandes lâchetés tourmentent moins, à distance; on respire

1. N'y a-t-il pas quelque chose de triste à penser que ce pressentiment d'une âme aimante n'était qu'une vaine chimère ?

plus à l'aise : le chant des oiseaux, le murmure des insectes, le bruit du vent dans le feuillage, la lune aperçue le soir à travers les branches des vieux chênes, le nuage même qui passe, tout cela apaise merveilleusement les troubles de l'âme. Aussi n'ai-je jamais compris comment si peu de gens se plaisent à vivre au sein de la nature : pour vous, c'est un bonheur que vous savez goûter. Je me rappelle votre amour pour les montagnes, vos promenades dans les vallées, autour de Fenestrelles, et ces souvenirs, mêlés à mille autres, m'attendrissent jusqu'aux larmes. J'aime mieux vous parler de ces choses que des événements publics, dont je ne sais rien, d'ailleurs, que vous ne sachiez aussi bien que moi. Vous lisez nos journaux ; ils vous disent ce qui se passe dans ce malheureux pays, condamné encore à beaucoup souffrir. Nous tombons rapidement sous le gouvernement militaire, ou plutôt nous y sommes déjà. On nous refoule vers la barbarie. On essaie de fonder, avec des Mamelucks, une dynastie de Fathimites. Heureusement que la France du xix^e siècle n'est pas l'Égypte du xiii^e, et je suis tranquille sur l'avenir. Adieu ; gardez-moi toujours un peu d'affection en échange du dévouement le plus inaltérable et le plus tendre.

477. — A M^{lle} CORNULIER DE LUCINIÈRE.

Le 31 mai 1834.

Vous faites bien, et très-bien, mon excellente amie, de me dire franchement tout ce que vous pensez, et je vous en remercie avec toute la sincérité de mon cœur¹. Si, sur plusieurs

1. On nous saura gré, très-certainement, de donner ici, par extraits, la lettre de remontrances de « l'excellente Ninette ». Elle permettra, comparée à la réponse de Lamennais, d'apprécier la tolérance dont il usait envers ses plus humbles amis, alors que l'enivrement du plus grand succès littéraire eût dû surexciter cet « immense orgueil » dont on l'a si souvent accusé.

M^{lle} DE LUCINIÈRE A LAMENNAIS.

Paris, ce 23 mai 1834.

« MON BIEN CHER AMI,

« Vos *Paroles d'un Croyant* sont venues fondre sur nous comme un orage imprévu !... Vos ennemis tressaillent d'allégresse, et vos amis s'affligent. Les premiers,

points, nous ne sommes pas d'accord; si nous ne pouvons ni l'un ni l'autre parvenir à nous convaincre mutuellement, que voulez-vous? c'est l'histoire du monde, depuis le commencement. Chacun a ses pensées, ses opinions, qui dépendent de mille et mille choses, la plupart fortuites, et qu'on ignore soi-même bien souvent. Divisés sur tout le reste, les hommes au moins devraient se réunir dans un sentiment commun d'humanité et de charité; mais leurs passions ne le permettent pas. Ce sentiment qui, comme nous l'apprend Jésus-Christ lui-même, est « le sommaire de la loi », paraît, dans les tristes temps où nous vivons, étranger surtout au clergé qui, chargé de l'inculquer à tous, en devrait offrir le modèle: voilà ce qui lui fait tant d'ennemis, qui le deviennent ensuite d'une religion, laquelle semble se désavouer et

par l'organe du *Constitutionnel*, vous appellent « un mauvais prêtre » (ce sont ses expressions), un « ambitieux » dévoré de la soif de vous faire chef de parti, et qui, au nom de la charité, prêchez la révolte contre les puissances que saint Paul nous commande d'honorer, « lors même qu'elles seraient fâcheuses ». On compare votre enseignement à celui de Jésus-Christ, qui nous dit: « Rendez à César ce qui est à César », et qui, loin de nous ordonner la résistance comme un devoir, veut que « nous cherchions notre salut dans la fuite » lorsque nous sommes persécutés.

« Nous avons lu votre ouvrage en petit comité d'amis: c'est le bon M. Blaize qui me l'avait prêté. Oh! quelle pureté, quelle élévation de style!... Que de beautés surtout, que de suaves pensées renferment quelques chapitres où vous avez laissé parler votre cœur!... Ils reposent l'âme des chapitres précédents qui l'avaient trop douloureusement émue. Mon excellent ami, me pardonnez-vous maintenant? Mais avec vous il y a vingt ans que j'ai l'habitude de penser tout haut. Je vous dirai donc que je ne conçois pas comment vous avez pu rêver l'existence possible d'une République telle que vous la peignez. Où trouverez-vous ce peuple capable d'être uni par les seuls liens de la charité, de se guider uniquement par le code évangélique, de n'avoir besoin ni de chefs ni de lois? Il faudrait, ce me semble, avant de chercher à établir cette sorte de paradis terrestre, qu'un beau déluge vint balayer complètement notre globe, et que Dieu, par une création nouvelle, le peuplât d'habitants qui, n'ayant pas hérité d'Adam, se trouvassent dans un état d'innocence et sans inclination au mal. Je suis persuadée qu'au dedans de vous, vous riez des pauvres gens qui se préparent à réfuter votre rêve, bien convaincu vous-même, longtemps d'avance, de son illusion. Ce qui me chagrine, c'est que vous ayez jeté, sans fruit, cette pomme de discorde au milieu de nous. A quoi bon? Le *Constitutionnel* dit que « le serpent vous a soufflé à l'oreille ». A-t-il grand tort? Ah! qu'il est malheureux que tant de génie se perde ainsi en vaines pensées et en vains systèmes! Croyez-moi, mon si tendre ami, la liberté, telle que vous la désirez à cette postérité maudite, ne sera jamais atteinte ni par elle, ni par celles qui lui succéderont. En attendant, nous verrons couler des flots de sang. De nouveaux maîtres prendront la place de ceux que vous proscrirez avec tant d'ardeur, et vous n'aurez point à vous en applaudir. Les Marat, les Danton, les Robespierre ne furent point les pères du peuple, mais ses bourreaux. J'ai toujours cette République en présence: j'en vois toutes les horreurs, je tremis, et je serais tentée de vous battre si je vous aimais moins.

« Nous ne valons pas mieux en 1834 qu'en 1789. Encore y a-t-il moins de religion, maintenant, dans les classes populaires, et ce sont ces classes que l'on mettra d'abord

ne plus se comprendre elle-même. Permettez, au reste, que je vous le dise : vous n'êtes pas heureuse dans le choix des autorités que vous m'opposez : la première est celle du *Constitutionnel*, dans un article que *la Quotidienne* assure être de Louis-Philippe ; la seconde est celle d'un homme¹ qui est l'un des chefs d'un parti que je combats dans mon livre, d'un parti dont le projet, publiquement avoué, était d'établir en France un gouvernement de despotisme et de tyrannie. Vous m'exhortez à résipiscence, attendu que j'ai contre moi le roi du *juste-milieu*, les partisans de son système et les défenseurs de 93. Tous les jours on m'adresse des reproches aussi forts que cela : ne faut-il pas que je sois bien endurci pour y résister ? Vous aurez vu ce que je n'ai pas vu, je veux dire les lettres publiées par l'évêque de Remes². Mon frère,

en avant. Alors, sauve qui pourra ! Cher et bien cher ami, je suis seule aujourd'hui : je me suis renfermée tout exprès dans ma solitude pour causer de cœur avec vous, et pour vous dire librement toute ma pensée. Votre livre est dangereux : il étonne même Raspail, le plus fougueux de nos républicains. Il le disait hautement il y a quelques jours, et il semblait le regarder comme ayant été conçu et écrit dans un accès de délire. Moi, pauvre fille, je ne puis m'expliquer, dans ma simplicité, comment un cœur tel que le vôtre a vous tant de haine à l'autorité, puisque « toute autorité vient de Dieu ». Vous avez pris à tâche de ne nous peindre que les abus de la royauté, sans nous dire un mot des avantages qu'un gouvernement pareil peut nous procurer, et que nous ont, en effet, procuré les règnes de plusieurs de nos rois. Lisez donc votre belle réflexion sur le chapitre treizième du troisième livre de *l'Imitation*. Il me frappa singulièrement hier, et je ne puis m'empêcher de faire pour vous, avec ferveur, la prière qui le termine.

« Mon meilleur ami sur la terre, que je suis désolée de vous voir suivre une telle route, vous qui sembliez destiné à fournir une si belle et si utile carrière ! Il est certain que vous vous trompez sur la mission que le Seigneur vous avait donnée à remplir. Vous êtes abusé par votre ardente imagination. Vous deviez rappeler l'incrédule à la foi, instruire et fortifier les fideles, et vous vous êtes embarqué sur une mer toute orageuse, qui vous éloigne de votre route, et dont le bruit vous empêche d'entendre les voix amies qui vous convient d'y rentrer. Je suis persuadée qu'après avoir écrit pour la propagation de vos systèmes, vous n'éprouvez en vous-même aucune consolation ; vous êtes sans doute plus agité, mais moins heureux que quand vous nous donniez vos belles pages sur *l'Indifférence*, et qu'on vous annonçait qu'un esprit fort ou un impie revenait sincèrement à Dieu après la lecture de cet ouvrage. Hélas ! c'est qu'il avait été conçu, médité au pied du crucifix, ou, mieux encore, à l'antel du Seigneur, et aujourd'hui !....

« Un jour vous regretterez amèrement d'avoir usé votre génie à soulever les passions, et à provoquer une guerre à mort entre les Nations et les Puissances établies par le Seigneur pour les régler et les gouverner. Nous prions pour vous, et nous prions sans cesse, et vous êtes l'objet de bien des sacrifices et de bien des communions.

« N'est-ce pas que vous n'êtes pas taché contre moi, cher ami, parce que je vous soumetts tout franchement mes réflexions sur votre dernière brochure ? Mon cœur était plein de douleur et d'inquiétude : il fallait qu'il s'écouât, etc., etc., etc. »

1. M. Raspail.

2. Une lettre adressée par l'abbé Jean de Lamennais à l'évêque de Remes.

que je ne saurais cependant, en tout cela, justifier d'une grande faiblesse, m'écrivit que c'est, de la part de l'évêque, un odieux abus de confiance ; « qu'il n'avait consenti à remettre « cette lettre entre ses mains que sous la condition expresse « qu'il ne la communiquerait qu'en confiance et aux seules « personnes auxquelles il serait à propos de le faire, dans le « cas où ses établissements seraient attaqués ». L'évêque, contre sa parole, a fait imprimer et cette lettre et sa réponse, que mon frère n'a même connue que par les journaux. Malheur à ceux qui se rendent dépendants de ces vils personnages qui n'ont que du vide là où les autres hommes ont une cervelle, et que de la boue où ils ont un cœur ! Pour moi, au milieu de ces orages, jamais je n'eus l'âme plus tranquille et plus contente, parce que j'ai la conscience d'avoir fait mon devoir.

J'embrasse ma petite Hélène, et la remercie de l'idée qu'elle a eue d'écrire à son pauvre oncle. Mille choses affectueuses à M. Lacroix, et souvenir aux deux Jeanes¹. Je voudrais bien pouvoir m'associer aux bonnes œuvres de la sœur Rosalie² ; mais elle se trompe terriblement sur l'article essentiel. Ce que j'ai retiré de mon travail est fort peu de chose, et, ce peu, ce n'est pas même moi qui l'ai touché ; il a été consacré à acquitter une partie des dettes qui me restent ; car des dettes, voilà, depuis longtemps, tout ce qu'on m'a laissé en ce monde. Écrivez-moi, chère bonne amie, aussi

nes, et la réponse de ce prélat. Ces documents n'ont jamais passé sous nos yeux, et, les eussions-nous recueillis, un sentiment que chacun comprendra nous eût empêché de les publier.

1. Jeanne et Jeannette, si souvent nommées dans les lettres de Lamennais aux dames du n° 54.

2. Cette bonne sœur Rosalie, une des célébrités de la charité religieuse, demandant à Lamennais une portion des gains immenses qu'elle pensait lui venir de la publication des *Paroles d'un Croquant*, n'est-elle pas d'une admirable naïveté ? N'est-elle pas bien le type de ces beaux dévouements aveugles qui puisent dans toutes mains, sans s'inquiéter du reste, le denier qui les aide à nourrir les déshérités de la famille humaine ? Et quelle profonde philosophie dans cette indifférence parfaite qu'elle témoigne ainsi à tout ce qui n'est pas son œuvre ici-bas ? Quelle leçon ne donne pas sœur Rosalie à beaucoup de docteurs, pour ne pas dire à beaucoup d'évêques, fort catholiques, d'ailleurs ?

souvent que vous le pourrez, et croyez à mon affection aussi tendre qu'inaltérable.

478. — A M^{me} LA COMTESSE DE SENFFT.

Le 8 juin 1834.

J'oubliai de répondre, dans ma dernière lettre, à ce que vous me demandiez, au sujet du roman de la princesse de Craon¹. Je n'ai point lu ce livre, ni n'en ai vu aucun compte-rendu dans les journaux; il paraît qu'il n'a pas fait grand bruit; s'il ressemble à presque tout ce qu'on imprime aujourd'hui, je ne suis pas surpris de l'impression qu'il a produite sur vous. L'auteur a pourtant de l'esprit et des talents variés; on m'a parlé d'un travail d'elle, du genre de ceux qui ornent les anciens manuscrits, et qu'on dit très-remarquable : la princesse voulait le faire mettre à l'Exposition, mais on a trouvé que ce n'était pas précisément une œuvre d'art. Je crois, en tout cas, que lorsqu'on occupe une certaine position dans le monde, il vaut mieux ne pas *s'exposer*; car, pour les femmes surtout, il n'y a pas loin de l'exposition à la marque.

Je vis si seul, et si en dehors de tout, qu'il me serait bien difficile de vous apprendre quelque chose de nouveau. Cette vie, du reste, me convient et me plaît, quoiqu'il y ait des moments où le poids de la solitude se fait sentir. Il y a toujours quelque plaie ouverte au fond du cœur de l'homme, des souffrances dont le souvenir aigu le suit jusqu'au désert²; et quand on me dit : — « Pourquoi donc y rester ? » je réponds comme Philomèle :

En voyant les hommes, hélas !
Il m'en souvient bien davantage.

J'aurai achevé, dans quelques jours, ma cinquante-

1. *Thomas Morus.*

2. Cet amer retour sur le passé nous fait songer à l'ardente amitié, brisée par la mort, qui avait uni jadis Lamennais et Henri Moorman. (V. les *Notes et Souvenirs* en tête de cette Correspondance.)

deuxième année. En remontant vers mon jeune âge, aussi loin que ma mémoire peut me porter, combien de tristesse, d'angoisse et de douleurs je trouve, et combien peu de joies! La vie humaine, regardée de près, est effrayante. Et encore, à mesure qu'on avance, elle devient plus amère et plus sombre : les sens s'affaiblissent, les forces diminuent, la santé s'en va, l'esprit aussi s'affaïsse et s'attriste; les jours nous dépouillent en passant, et il n'est pas de lendemain qui ne nous laisse plus pauvre que la veille. Puis la mort vient se jeter en travers de nos affections; d'autres s'en vont toutes vivantes, et celles-ci ne sont pas à regretter. Toujours est-il que ce sont pour l'âme de rudes secousses, et que, lorsqu'on commence à voir à nu les hommes et les choses, on se sent un désir extraordinaire de fermer les yeux pour ne les plus rouvrir; ajoutez à cela le spectacle hideux de ce qui se fait dans le monde, les misères du pauvre peuple, la faim qui le moissonne et le dévore, tant de maux là où la Providence a mis le germe de tant de bien! Comment ne pas souffrir profondément, lorsqu'on a dans sa poitrine un cœur d'homme? Je fuis le présent par deux routes, celle du passé et celle de l'avenir. Je converse avec les morts de tous les temps et de tous les pays; j'assiste à ce grand conseil du tombeau, où, depuis Job jusqu'à Byron, chacun tour à tour élève la voix pour raconter les douleurs humaines. Mais à côté de la douleur est aussi l'espérance, et l'espérance c'est l'Évangile, la parole du Christ, venu pour sauver ses frères et qui les sauva; car, quoi qu'en disent quelques-uns qui voudraient rejeter tous ses bienfaits au delà de la tombe, il a les promesses de la terre comme celles du ciel, *promissionem habens vitæ quæ nunc est. et futuræ*. Je me console donc dans cette pensée qu'un avenir nouveau s'ouvrira pour les frères du Christ; qu'il leur prépare, dans les trésors de son inépuisable amour, non des joies parfaites qui ne sont pas de ce monde, mais des jours meilleurs, plus innocents, plus doux, plus paisibles, à mesure que les hommes, éclairés par lui, comprendront et sentiront mieux ce que c'est que la justice et la charité; car tous les biens sont renfermés dans la charité et dans la justice. N'est-il pas vrai que les

Docteurs, les Prédicateurs, les auteurs ascétiques établissent une perpétuelle opposition entre les idées chrétiennes, les sentiments chrétiens, et les idées, les sentiments attachés à une certaine nature d'état social qu'ils appellent *le monde*? Cet état social opposé, non pas en tout, mais par quelque chose qui a sa racine dans l'orgueil et la convoitise, à l'esprit intime du christianisme, n'était donc pas bon, et ne pouvait durer toujours : il fallait qu'il changeât, ou que le christianisme périclitât, car il n'est point de lutte éternelle entre deux principes qui s'excluent rigoureusement. Or, le christianisme ne saurait périr, et aussi sa victoire sur « le monde et le prince de ce monde » fut-elle annoncée dès le commencement. Le combat a duré longtemps, et il n'est pas encore fini, et il ne finira même tout à fait que lorsque la régénération de l'homme aura été pleinement accomplie. Mais, pour parler ainsi, à chaque « campagne » du Christ, il accroît sa puissance et recule ses frontières : *son règne advient* progressivement ; il abat et réédifie, et change et perfectionne sans cesse. Ceux qui se plaignent des révolutions (je ne dis pas de quelques-uns de leurs effets), se plaignent de lui, se plaignent de ce qu'il fait son œuvre, de ce que, par des voies souvent rudes, — parce qu'elles sont embarrassées de ruines, — de station en station, de rocher en rocher, il conduit le genre humain sur le Thabor pour l'y transfigurer à son image. Dégageons-nous des préjugés *du monde* ; pensons en chrétiens, sentons en chrétiens, et au sein même des maux inséparables de la vie présente, notre âme reposera en paix.

479. — A M. LE MARQUIS DE CORIOLIS.

La Chaux-de-Fonds, le 30 juin 1834.

Je sors à peine du lit où j'ai été retenu plusieurs jours par la fièvre, ce qui n'a pas le moins du monde augmenté mes forces. Ainsi, mon cher ami, vous m'excuserez si je vous écris aujourd'hui assez brièvement. Je veux d'abord vous dire, au sujet de mon frère¹, que, sauf un peu de faiblesse

1. J'ai lu votre livre... Que vous en dirai-je?... C'est Job, c'est Isaïe,

peut-être, il est plus à plaindre qu'à blâmer; vous connaissez assez sa position, avec ses cent cinquante établissements qu'il faut défendre perpétuellement contre des attaques de droite et de gauche : l'évêque de Rennes, qu'aussi vous connaissez, a exigé de lui cette malheureuse lettre, qui ne lui fut cependant accordée qu'à la condition de ne la communiquer que confidentiellement à un petit nombre de personnes, selon les exigences; il a trouvé bon de la rendre publique : vous jugerez l'homme et le procédé. J'avais hâte de vous donner cet éclaircissement.

A présent, mon ami, ai-je besoin de vous dire combien l'affection si vraie, si tendre, que vous me témoignez en cette circonstance va droit à mon cœur et s'y grave profondément? Vous n'êtes pas de ceux qui *in tempore tribulationis recedunt*; non, certes, vous n'êtes pas de ceux-là, et c'est ce qui fait que je suis non-seulement heureux, mais encore fier de votre amitié. J'ai appris, tristement appris, tout ce qu'il y a de faible et d'incertain dans les liaisons les plus solides en apparence, et, comme dit le Poëte :

Che non conversiam sempre con gli amici
In questa, assai più oscura che serena
Vita mortal, tutta d'invidia piena ¹.

Mais ce qui détache les uns attache les autres plus fortement, et ainsi la Providence place partout des compensations.

Il est maintenant assez probable que Rome se taira, malgré les instances de la diplomatie; elle a mis mon livre à l'*index politique*; l'introduction en est sévèrement prohibée : c'est, je crois, tout ce qu'elle pouvait faire; dans tous les cas, si elle parlait, ses paroles seraient en harmonie avec cette

c'est Jean : c'est plus haut, peut-être, que tout cela ensemble. C'est vous, vous que je vois qu'on laisse seul à vous dans votre Pathmos... Hélas! dans cet abandon, il est plus d'un Pierre, et pas un n'a fait l'effort de tirer le glaive!... Lac... et votre frère, surtout, m'ont fait mal! Le : *Tu quoque mi...* est venu à la pensée de tout le monde. César! ne voile pas ta tête du pan de ta robe!... Tu n'en mourras pas!...—*M. de Coriolis à Lamennais*, Toulouse, 5 juin 1834.

1. Que nous ne rencontrons pas toujours des amis— dans cette bien plus sombre que reine — vie mortelle, toute remplie de haine envieuse.

mesure, et de même genre, c'est-à-dire, qu'elles n'auraient rien de dogmatique. Que désirer de plus? J'ai appris que les hommes qui parlaient le plus haut contre moi, dans ce pays-là, où j'ai aussi de chauds défenseurs, étaient les Jésuites et l'ambassadeur de S. M. Louis-Philippe. On m'écrit que Rubichon, qui est à Rome, — comme vous le savez, ou ne le savez pas, — a été enchanté de mon livre : cela ne me surprend point, vu le tour de son esprit.

Je remercie les vôtres, mon cher ami, de vouloir bien se souvenir de moi et de s'en souvenir avec affection : parlez-leur, je vous prie, de ma gratitude ; pour vous, je ne vous dis rien : que vous dirais-je que vous ne sachiez?

480. — A M^{me} LA COMTESSE DE SENFFT.

Le 5 juillet 1834.

J'aurais souhaité que vous n'eussiez point lu, parce que je savais que vous seriez affligée de plusieurs choses, et que je souffre, plus que vous ne pensez peut-être, de tout ce qui vous afflige, vous et notre cher comte. Ce n'est pas dans une lettre que l'on peut s'expliquer. Je vous dirai seulement qu'à ma connaissance, il n'existe dans mon cœur aucun sentiment de haine pour quelque créature que ce soit ; mais, témoin des misères des peuples, j'éprouve une profonde horreur pour les systèmes politiques d'où est née cette misère, et qui l'aggravent chaque jour. J'appelle, de toute la véhémence de mes vœux, la Liberté qui ne peut s'établir que sur la double base de la justice et de la charité, la Liberté qui n'est qu'un vain mot, et pis que cela, si elle n'est point le règne de Dieu sur la terre, au degré où il est possible qu'il y soit réalisé. Je crois fermement que, de droit naturel et divin, les nations n'appartiennent qu'à elles-mêmes, et que d'en faire la propriété soit d'un homme, soit d'une classe d'hommes quelconque, est une iniquité monstrueuse. Je crois enfin que ces maximes, désormais établies dans les esprits, ne sauraient plus se perdre dans le monde, et qu'elles triompheront tôt ou tard, car dans leur triomphe seul se

trouve, selon moi, la solution que vainement on chercherait ailleurs, à l'époque présente, de cette immense question du *paupérisme*, d'où dépend le sort futur de l'humanité. Convaincu, donc, que rien n'arrêtera le développement des idées modernes, quelque jugement qu'on en porte d'ailleurs, il m'a semblé que, pour le salut du peuple, il ne fallait pas le laisser penser que ces idées, auxquelles il ne renoncera jamais, fussent en opposition avec le christianisme, de manière qu'il se figurât être obligé d'opter entre elles et lui, ce qui serait, de fait, l'abolition du christianisme sur la terre; et j'ai d'autant moins hésité à combattre un préjugé si funeste, qu'à mes yeux le mouvement qui entraîne le genre humain vers un état social nouveau, loin d'être contraire à la religion de Jésus-Christ, n'en est qu'un effet nécessaire, et comme le complément politique, préparé pendant dix-huit siècles. En peu de mots, telles sont les vues qui m'ont déterminé à publier mon livre, et jusqu'ici, malgré les oppositions qu'il a rencontrées, j'ai lieu de m'applaudir des résultats que j'ai obtenus. Bien des hommes, ennemis du christianisme au plus haut degré, ne sont pas encore devenus chrétiens sans doute, mais ils ont cessé de le haïr : il y a plus, ils appellent le règne d'un christianisme semblable à celui que je leur ai montré, et si, en voyant combien cette alliance entre la cause de l'humanité et celle de la religion est repoussée violemment d'un certain côté, ils en jugent la réalisation impossible, ce n'est pas moi du moins qu'on en accusera. Un médecin du midi de la France m'écrivait dernièrement : « Il y a deux ans, je faillis être jeté par la fenêtre
 « pour avoir osé parler de vous et de vos doctrines : et, au-
 « jourd'hui, votre nom est devenu un rempart, une sauve-
 « garde parmi les mêmes hommes à qui vous prêchez la *Foi*,
 « cette fille du *Verbe*, et la prière qu'ils ont abandonnée. »
 Ne nous passionnons point pour des formes que l'histoire nous présente variant sans cesse depuis six mille ans; passionnons-nous bien moins encore pour des individus qui passent, pour des intérêts particuliers qui n'ont qu'un temps et un temps très-court. Le genre humain seul est de tous les temps : il ne passe point : il ne varie point, si ce n'est qu'un

œil attentif remarque en lui un progrès continu. une croissance pareille à celle qui fait parcourir à l'homme, depuis l'enfance jusqu'à l'âge viril, toutes les phases de son développement; et ici je parle le langage de saint Paul. Que faire donc, lorsque, dégagé de préjugés et d'intérêts misérables, on ne voit, comme Jésus-Christ, que la Famille universelle, sinon se réjouir de ce progrès et le seconder de tous ses efforts? Il n'est pas vrai que, dans cette famille de frères, quelques-uns doivent éternellement tenir les autres courbés sous leur domination : tous ont, par nature, les mêmes droits; tous en jouiront un jour. L'esclavage a été aboli, puis le servage, puis encore d'autres inégalités, et l'affranchissement continue en vertu d'une force interne, irrésistible, inhérente à l'humanité, et, dans les masses, plutôt instinctive que raisonnée. Voyez s'il est possible de rétrograder dans le passé; voyez si c'est désirable. Qui oserait, si ce n'est Rubichon, — et encore en paroles couvertes, — regretter l'esclavage antique? Faudra-t-il souhaiter de rester tel qu'on est? Mais personne ne le veut, et, en tous cas, cela est impossible. Laissons donc agir la Providence; elle sait bien ce qu'elle fait. Marchons, pleins d'espérance, dans les voies qu'elle-même a ouvertes devant nous! L'entrée en est difficile, c'est vrai; mais n'est-ce point à cause des obstacles dont on l'embarasse volontairement? N'est-ce point parce qu'on lutte avec violence contre l'invincible nécessité? Le christianisme aussi ne s'établit point sans un grand travail; l'accusera-t-on du combat de trois siècles qu'il eut à soutenir contre les puissances liguées ensemble pour sa destruction? *Principes convenerunt in unum adversus Dominum, et adversus Christum ejus... Meditaverunt inania.* — Il y a de grands maux et de grands désordres. — Oui, parce qu'il y a, des deux côtés, d'ardentes passions; mais en quel temps n'y eut-il point, et par la même raison, de grands désordres et de grands maux? Croyez-moi, acceptons l'avenir, car nous ne le changerons point, grâce à Dieu, qui n'a envoyé son Fils sur la terre que pour conduire le genre humain, par une série de perfectionnements progressifs dans son état moral et social, au terme qu'il doit atteindre; que pour le ramener à la liberté

que le péché lui fit perdre, à sa primitive unité qui se forme de nouveau ici-bas peu à peu, et qui se consommera dans le ciel : *Ut sint unum, sicut ego et tu, Pater, unum sumus.*

Je me suis laissé aller, je ne sais comment, à ces réflexions ; je les livre, pour ce qu'elles valent, à votre excellent esprit. Mille tendresses et mille vœux.

481. — A M. LE MARQUIS DE CORIOLIS.

A la Chenaie, le 13 juillet 1834.

J'ai tardé quelques jours à vous remercier, mon bon ami, des belles stances que vous m'avez envoyées ¹, et surtout des sentiments si nobles et si tendres qui les ont dictées, parce que je n'ai pas un moment à moi. Je suis accablé de lettres de gens que je ne connais point, ni n'ai envie de connaître : c'est à ne savoir, en vérité, que devenir. Figurez-vous que, depuis un mois, je n'ai pu lire dix lignes qui se rapportent à mes travaux, et que les deux tiers de la petite somme que je puis dépenser par an, sont absorbés par les frais de cette correspondance, dont je ne sais aucun moyen de me débarrasser. Je n'aimais déjà pas beaucoup Louis XI, mais je commence à le maudire encore plus, avec son invention des postes régulières. Sauf la différence des époques, je trouve une très-grande ressemblance entre ce roi-bourgeois et le roi-citoyen : même ruse, même astuce, même fausseté, même hypocrisie, même atrocité froide. L'un et l'autre également prêts à tout sacrifier à leur intérêt, sans être retenus par rien de ce que les hommes appellent justice, honneur, conscience ; l'un et l'autre également habiles à tromper, également avides, également déliants, également lâches : changez les temps, Louis XI s'appellera Louis-Philippe, et Louis-Philippe s'appellera Louis XI ; s'ils se rencontrent jamais, dans l'autre monde, je serais curieux de savoir lequel des deux parviendra à fourber l'autre.

1. Vingt-deux stances, de quatre vers chacune. Elles ont pour épigraphe ce vers de Dante :

L'amico mio, e non della ventura.

Leur date est du 29 juin 1834.

Quoi qu'il en soit, le combat sera long et la victoire brillante.

J'ai maintenant la certitude que Rome se taira, malgré des instances pressantes et réitérées; j'en suis d'autant plus charmé, qu'une parole imprudente aurait gravement compromis la religion, qui l'est assez déjà. Les traductions du livre qu'on l'engageait à censurer se multiplient dans toutes les langues, et jusqu'en grec vulgaire, en irlandais, en bas-breton. Singulières destinées de ces pages, qui n'ont de prix que par le sentiment profond d'humanité qu'elles respirent! A mes yeux, la plus terrible condamnation de l'absolutisme est qu'à raison de cela même, il les juge, au plus haut degré, dangereuses pour lui. Les journaux allemands sont à lire là-dessus, et notamment le *Journal politique de Berlin*. Si ce n'est la discorde, la terreur, du moins, est au camp d'Agramant.

Vos élections de Toulouse auront été probablement ce qu'elles ont été presque partout. On dit que le pouvoir ne laisse pas d'être embarrassé de son triomphe: il craint le zèle de ses gens qui, dans leur fanatique dévouement à l'ordre de choses, pourraient l'étouffer à force d'embrassements; M. de Villèle eut le même destin, après le même succès. *Nihil novi sub sole*. Les légitimistes paraissent se dissiper de plus en plus, du moins dans ces contrées. Un seul parti grandit au milieu de ce *tohu-bohu*, le parti de la République, et il grandit d'autant plus vite, désormais, que, grâce aux heureuses combinaisons de la monarchie citoyenne, la France n'est plus effrayée par le fantôme de l'anarchie. La réforme électorale va devenir de plus en plus la grande question nationale, question à laquelle, sans parler des droits, l'énormité croissante du budget donnera chaque jour une plus haute importance. On parle d'augmenter d'un quart les impôts les plus productifs: c'est marcher en droite ligne à une confiscation générale; mais on trouvera la banqueroute en chemin. Les affaires extérieures se compliquent aussi et s'embrouillent de tous côtés. Les bras de M. de Talleyrand se fatiguent à soutenir en l'air un édifice de paix qu'on dirait construit sur des plans fournis par M. Fontaine¹, assisté du génie de son patron.

1. Architecte du roi Louis-Philippe.

Adieu, mon cher ami; vous savez ce que je vous suis et ce que je vous serai toujours, quelque chose qui arrive dans ce monde qui va si singulièrement.

482. — A M^{me} LA COMTESSE DE SENFFT.

Le 20 juillet 1834.

Vous voulez que je vous parle de ma santé; grâce à Dieu, elle n'est pas mauvaise. Je suis, comme le vieux matelot, endurci aux tempêtes et aux rudes climats. Si mes membres, affaiblis par l'âge et le travail, commencent à se raidir sous la casaque trempée d'eau salée qui les presse de son poids, la défaillance n'a pas pénétré jusqu'au cœur, et je sens encore dans ma poitrine ses chaudes et énergiques pulsations. Ne craignez donc pas que je sois abattu par le nouveau coup qui me frappe¹; j'en suis affligé, sans doute, mais bien moins pour moi que pour ceux qui se sont faits si gratuitement mes persécuteurs. Je gémis qu'un pouvoir que j'ai tant aimé, tant révééré, que je respecte toujours, soit descendu à un pareil excès d'ignominie; car je sais qu'il ne croit pas lui-même, et qu'il est impossible qu'il croie à ses propres diffamations; je connais les sourdes intrigues et toutes les

1. L'Encyclique du 15 juillet 1834. Les *Paroles d'un Croyant* y sont qualifiées de « livre peu considérable par son volume, mais immense par sa perversité, détestable production d'impiété et d'audace, sortie des ténèbres pour la ruine des sociétés, où se trouve entassé tout ce qui peut produire le bouleversement des choses divines et humaines... » Le système philosophique de Lamennais y est aussi foudroyé, — il était temps, — dans des termes d'une amertume non moins exagérée. Qu'on en juge : « Il est bien déplorable de voir dans quel excès de délire se précipite la raison humaine, lorsqu'un homme se laisse prendre à l'amour de la nouveauté, et que, malgré l'avertissement de l'Apôtre, s'efforçant d'être plus sage qu'il ne faut, trop confiant aussi en lui-même, il pense qu'on doit chercher la vérité hors de l'Église catholique où elle se trouve sans le mélange impur de l'erreur, même la plus légère, et qui est par là appelée, et est en effet, la colonne et l'inébranlable soutien de la vérité.

« Vous comprenez très-bien. Vénérables Frères, qu'ici nous parlons aussi de ce *fallacieux système de philosophie récemment inventé*, et que nous devons tout à fait improuver, système où, entraîné par un amour téméraire et sans frein des nouveautés, on ne cherche plus la Vérité là où elle est

turpitudes qui l'ont conduit à un inconcevable éclat, dont les suites pour la religion sont incalculables. Et quel fruit, hélas! en retirera-t-il? de nouvelles et profondes haines, voilà tout. Pense-t-il que ses paroles auront plus d'effet sur les peuples qu'elles n'en auraient sur les souverains, s'il exigeait de ceux-ci, je ne dirai pas le sacrifice de leurs droits réels, mais de la moindre de leurs prétentions? Pense-t-il qu'il arrêtera le mouvement providentiel qui pousse la société vers un état que mille causes diverses ont rendu nécessaire, et qu'elle regarde comme l'unique remède à ses intolérables souffrances? Pense-t-il que le monde qui cingle, avec une ardente espérance, vers l'avenir que Dieu lui prépare, repliera les voiles à sa parole, et rentrera pour jamais dans le passé? Pense-t-il qu'il lui soit donné d'arrêter le temps et les effets du temps? Pense-t-il enfin que moi, chétif, pleinement soumis, dans l'ordre religieux, je me croie délié, dans l'ordre temporel, des devoirs les plus sacrés, parce qu'il se figure que tel est l'intérêt de sa politique? Il se trompe, s'il a cette pensée. Jusqu'au dernier soupir, je resterai chrétien; mais je resterai homme aussi: et quel moyen d'être l'un sans l'autre? Je couvrirai de mon silence, aussi longtemps qu'on me le permettra, les faiblesses et les injustices dont je serai seul victime; j'étendrai mon manteau, en détournant les yeux, sur la nudité de mon père; mais je ne trahirai point l'humanité;

certainement, mais où, laissant de côté les traditions saintes et apostoliques, on introduit d'autres doctrines, vaines, futiles, incertaines, qui ne sont point approuvées par l'Eglise, et sur lesquelles les hommes les plus vains pensent faussement qu'on puisse établir et appuyer la vérité. »

Du fond de cette phraséologie confuse, ténébreuse, insupportable, si nous voulons dégager quelque chose de net et de précis, voici ce que nous trouvons :

Un système philosophique a été conçu qui place la règle de la certitude dans la raison générale. Ce système a été publiquement et ardemment soutenu, quinze ans de suite, par un homme qu'on a comblé d'éloges, de caresses, de flatteries. Un jour vient où cet homme se fait, dans l'ordre politique, l'adversaire du système approuvé et suivi par le Souverain temporel des États romains. A l'instant même, le Pape déclare que « chercher la certitude dans la raison générale est un excès de délire où la raison humaine se précipite. » Le Pape infallible proclamant ceci *urbi et orbi*, les catholiques sont-ils vraiment tenus de le croire?

Réduite à ces termes, la question n'est pas bien ardue.

je ne me ferai point un muet tombeau de mon indifférence pour les maux de mes frères; je ne trafiquerai point, pour quelques misérables jours de repos, de leurs larmes ou de leur sang.

Et, au nom de Dieu, voyez où aboutissent les efforts tentés pour asservir les peuples à un joug qu'ils ne veulent plus, qu'ils ne peuvent plus supporter! Pour les contenir, on est forcé de tenir sur leur poitrine douze cent mille baïonnettes, de couvrir l'Europe de prisons, de multiplier, au delà de ce qu'on vit jamais, les espions et les bourreaux; et le mécontentement va croissant, et la haine va croissant, et, d'un instant à l'autre, on s'attend à la voir rompre ses digues et déborder de toutes parts. Est-ce là un état qui puisse durer? Ce n'est pas tout encore : l'édifice antique, qu'on veut conserver debout, est habité déjà par l'esprit des ruines; il s'ébranle et croule de lui-même. Considérez l'Espagne, le Portugal, la Turquie, l'Angleterre, pour ne parler que de ces royaumes. Montrez-moi quelque part un pan de muraille solide : et on ne reconnaîtrait pas là le doigt de Dieu, la grande loi de l'univers, qui, fixant à toutes choses leur durée, marque à chacune son heure fatale? L'aiguille qui indique le mouvement du temps sur la grande horloge des siècles, a accompli une de ses révolutions; elle en recommence une autre, et nulle puissance humaine ne l'arrêtera, ou ne la fera rétrograder.

J'ajouterai un mot encore. Ce qui a fait le succès sans exemple de mon livre, dans toutes les opinions, dans tous les partis, ce ne sont point des idées plus ou moins favorables à un système politique quelconque; car, sur cela, nul accord; c'est le profond sentiment d'humanité qu'il respire d'un bout à l'autre, et qui a ébranlé la même fibre dans tous les cœurs. Remarquez le contraste, et jugez des effets. Quant aux principes fondamentaux et aux prévisions, — abstraction faite de toute époque déterminée, — il n'est pas, dans la nôtre, un esprit remarquable avec lequel je ne sois, sur tous les points, parfaitement d'accord : Châteaubriand, Lamartine et beaucoup d'autres se sont expliqués aussi nettement que moi. Pourquoi donc m'accuse-t-on, me persécute-t-on seul? On a peur contre tous, excepté contre moi; mais on verra pourtant

que je ne suis pas plus faible que les autres. Je ne plierai point sous le faix de la distinction dont on m'honore, et je saurai, Dieu aidant, faire en sorte que mon nom, pur de toute honte, n'ait point à rougir de ses cicatrices devant la justice de l'avenir.

483. — A M^{sr} L'ÉVÊQUE DE RENNES¹.

24 juillet 1834.

MONSIEUR,

Je vous dois des remerciements pour la lettre que vous avez bien voulu m'écrire le 20 juillet. Les sentiments de bienveillance dont elle contient l'expression me font un devoir de vous en témoigner ma sincère gratitude, devoir que je remplis avec d'autant plus d'empressement que c'est pour moi une occasion de vous réitérer l'assurance du respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

1. Voici la lettre à laquelle répond Lamennais : (Relire, du reste, les pages 368 et 372.)

L'ÉVÊQUE DE RENNES A L'ABBÉ F. DE LAMENNAIS.

Rennes, le 20 juillet 1834.

« MONSIEUR L'ABBÉ,

« C'est uniquement à l'impulsion de mon cœur et de mon attachement pour vous que je cède aujourd'hui, en vous faisant part de ma douleur. Où irai-je chercher ma consolation, si ce n'est auprès de celui qui, ayant fait la plaie, peut y mettre lui-même l'appareil ?

« Votre résistance au Saint Siège sera-t-elle momentanée, et par conséquent excusable ? ou..... Je n'achève pas !

« Je ne perds pas encore tout espoir, parce que je vous ai toujours regardé comme un homme de foi. Fénelon vous donna un bel exemple ; vous êtes capable de le suivre, si vous voulez être vous-même.

« L'Église, cette mère désolée, vous ouvre son sein ; vous ne voudrez pas le déchirer plus longtemps.

« Oubliez, pour un moment, et l'ignorance et l'indignité de celui qui vous écrit et vous conjure de réfléchir sur la profondeur de l'abîme. Votre divin Maître, comme le mien, peut encore se servir des instruments les plus faibles pour faire triompher sa cause ; vous êtes propre à la défendre, mais vous êtes impuissant pour la combattre. Rentrez dans la lice des enfants dociles et soumis, et les ennemis de la Religion, lesquels nous devons plaindre, aimer, et combattre, cesseront leurs chants d'allégresse, et trembleront encore.

« L'auteur de *l'Indifférence* est fait pour la désarmer et la convaincre, et non pour devenir leur auxiliaire.

« *Ex toto corde, totus in iiscribis Christi.*

« ÷ C. G., évêque de Rennes. »

484. — A BÉRANGER.

La Chenaie, 26 juillet 1831.

Je ne puis vous exprimer, mon cher ami, combien je suis touché de l'intérêt si vrai et si tendre dont vous ne cessez de me donner des preuves¹. Il est vrai que les intrigues diplomatiques et jésuitiques viennent encore une fois de l'emporter. Peu importe la religion à ces gens-là, pourvu qu'ils parviennent à leurs fins. A force d'odieuses et sourdes menées, ils ont obtenu contre moi, non pas une condamnation, mais une diffamation. On m'a mandé là-dessus des détails curieux de Rome, où les théologiens disent hautement que l'Encyclique « n'est que l'opinion personnelle de Mauro Capellari, et rien de plus. » On ne peut, en aucun sens, y reconnaître le caractère d'un jugement doctrinal. Elle sera pourtant représentée et acceptée pour telle, en France, par l'opinion religieuse que forment et dirigent les hommes qui l'ont sollicitée : à cela nul remède pour le présent. On abuserait de tout ce que je dirais, de toutes les explications que je donnerais, et je ne ferais, en parlant, que compliquer ma position et l'embrouiller aux yeux du public. Je m'en tiens donc, provisoirement du moins, au conseil que l'on m'a donné de Rome même, qui est « de garder sur l'acte pontifical un silence absolu, et de laisser agir le temps. » Cela ne m'empêchera pas de continuer à défendre la cause des peuples et de l'humanité, comme vous le verrez dans la prochaine livraison de la *Revue des Deux Mondes*. Il est vrai qu'on fera tout au monde pour m'obliger à rompre ce silence dans lequel je veux me renfermer. J'examinerai alors le parti que j'aurai à prendre. En aucun cas, il ne conviendrait de rentrer, à mon avis, dans les arguties scolastiques du xvii^e siècle sur les libertés de l'Église gallicane ; ce sont des questions mortes et sans aucune portée, de nos jours : il y en a de bien plus profondes, dont l'avenir offrira la solution, mais que je ne voudrais pas, s'il était possible, qu'on

1. On devine que Béranger avait écrit à Lamennais pour le consoler des censures pontificales sous lesquelles on essayait de l'accabler.

remuât maintenant ; on ne les comprendrait pas encore, placés que sont les esprits dans la pénombre obscure du passé. Il faut attendre la nouvelle lumière qui jaillira des événements. Ce qu'il importerait de dire aujourd'hui, c'est que le temps n'est plus où Rome pouvait exercer une influence politique, surtout dans un sens opposé au mouvement du siècle ; qu'en combattant la liberté, elle ruine, autant qu'il est en elle, le christianisme même, ment à sa propre vocation, ébranle son propre pouvoir qui a sa racine dans l'élément démocratique de la société, et aliène d'elle les peuples pour complaire aux rois, lesquels sont partout ses ennemis les plus irréconciliables et les plus acharnés ; il faudrait la montrer tolérante, avec une lâche complaisance qui a sa source dans des intérêts purement temporels, toutes les insultes du despotisme, toutes les oppressions religieuses, toutes les iniquités politiques, tous les crimes contre l'humanité, et les sanctionnant même publiquement, tandis qu'elle s'efforce d'étouffer, au nom du christianisme, les plaintes des victimes, et qu'elle flétrit, comme antichrétienne, toute légitime défense, toute parole de justice et de charité ; il faudrait, enfin, lui rappeler que ce ne sont pas des fers qu'ont été chargés d'apporter aux hommes les Apôtres du Sauveur du monde, et que, si elle persiste à réchauffer toutes les tyrannies sous la tiare, la tiare pourrait bien éprouver le sort réservé désormais à la tyrannie.

Les motifs de santé, de travail et d'économie qui m'ont conduit ici, devront m'y retenir encore, si la persécution ne m'en chasse pas : c'est ce que je saurai, je pense, bientôt. Si l'on me traquait jusqu'au fond de ma pauvre retraite, je retournerais à Paris, où je trouverais du moins, avec un peu de paix, ces douces relations d'amitié qui consolent de tant de choses. Vous me permettez bien de dire, mon cher ami, que vous êtes un des hommes que j'aurais le plus de joie à y revoir, et, quoi qu'il arrive, je compte bien un jour cultiver assidûment une liaison où j'ai déjà trouvé tant de bonheur. Je compte entièrement sur vous, comme vous comptez, je l'espère, sur moi qui vous suis, n'en doutez point, à jamais dévoué de toute mon âme.

485. — A M. LE MARQUIS DE CORIOLIS.

La Chenaie, le 27 juillet 1834.

Si vous saviez, mon cher ami, sur quel fondement je me croyais certain que Rome se tairait, vous ne vous étonneriez plus de ma sécurité¹. Je me suis trompé, cependant. De nouvelles intrigues sont venues changer la première résolution : j'en gémiss profondément, bien moins pour moi que pour ceux mêmes qui me poursuivent avec un si implacable acharnement ; j'en gémiss surtout pour la religion, que l'on rend odieuse à une multitude d'hommes qui tous les jours étaient plus disposés à s'en rapprocher. Quant à moi, je garderai provisoirement le silence ; je ne mentirai point à ma conscience ni à mes convictions, et je laisserai pour ce qu'il est, sans en dire un mot, un acte qui n'a, d'ailleurs, selon les principes catholiques, aucune autorité de jugement doctrinal, et que les théologiens, à Rome même, regardent uniquement comme « l'expression de l'opinion personnelle de Mauro Capellari » : ce sont leurs propres paroles. Chose étrange, de déclarer qu'un livre est « détestable, impie, scandaleux », sans dire en quoi il l'est, sans citer une ligne, sans indiquer même une seule proposition ! de sorte que l'auteur ne peut ni se justifier, ni s'expliquer, ni savoir même ce que l'on blâme dans son ouvrage. Si un tribunal purement humain rendait ce jugement : « Attendu qu'un tel est un scélérat, « nous le condamnons à perdre la tête sur un échafaud », que dirait-on de cette justice ? Et c'est ainsi que l'autorité

1. J'ai peine à m'expliquer, mon cher ami, comment il arrive que vos correspondances de delà les monts vous servent assez mal pour que, dans votre Bretagne, à la date du 13 courant, vous ignoriez encore, je ne dis pas seulement la Lettre encyclique dont j'ai connaissance ici depuis lundi 14, mais même les dispositions de Rome à l'égard de votre livre. Votre sécurité est, à l'heure qu'il est, tombée de son haut. — *M. de Coriolis à Lamennais*. Toulouse, 20 juillet 1834. — M. de Coriolis entre ensuite dans des appréciations et des détails éminemment instructifs, mais que, par malheur, nous n'avons pas la liberté de reproduire. Il examine enfin les deux partis à prendre, et termine en rappelant le mot de Cromwell : « Je suis poussé à un dénoûment qui me fait dresser les cheveux sur la tête. »

spirituelle juge et condamne; c'est par de tels moyens qu'elle espère recouvrer l'influence qu'elle a malheureusement perdue sur la plus nombreuse et la plus puissante portion de la société. En vérité, pour un catholique, c'est à en verser des larmes de sang! Ne perdons pas courage, pourtant. Ces étonnantes anomalies que Dieu a prévues entrent dans ses desseins, et il en tirera, sans aucun doute, un bien que nous ne connaissons pas.

J'avais parfaitement bien compris vos intentions à l'égard des belles stances que vous m'avez envoyées¹, et aussi, le jour même où elles me parvinrent, je les adressai, à Paris, à un de mes amis, afin qu'il les fit insérer dans quelque journal; puis, ayant reçu vos corrections, j'écrivis sur-le-champ qu'on en suspendit la publication. Vint après l'Encyclique, qui ne me permettait plus de compromettre, peut-être, votre nom, et m'obligeait dès lors à me priver des avantages que j'eusse retirés de cette touchante marque de votre affection. Je dois me résoudre à souffrir, mais je ne veux pas, autant que possible, que mes amis souffrent de moi et pour moi. L'heure me presse. Tout à vous, mon ami, et de tout mon cœur.

486. — A M^{lle} CORNULIER DE LUCINIÈRE.

Le 2 août 1834.

Grâce à Dieu, mon excellente amie, ma santé n'est pas plus mauvaise qu'à l'ordinaire. Il ne me manque que des forces; de celles-ci j'en ai toujours moins, ce qui peut venir de la débilité de mon estomac, laquelle me réduit à ne manger que fort peu. Mon frère est comme à l'ordinaire; il

1. Mon dessein, en vous adressant mes *Stances*, que je n'eusse pas, sans votre aveu, livrées à la publicité, n'a pas été uniquement de vous donner tout haut un témoignage d'amitié fidèle, mais encore, et surtout, de vous rallier des dissidents vous opposant sans cesse à vous-même; de faire voir dans des vers fort indépendants, dont j'assumais tout seul la responsabilité, que la logique de l'esprit, non plus que celle du cœur, ne répugnait pas à nouer les deux bouts de cette longue chaîne d'éloquents ouvrages. — *M. de Coriolis à Lamennais, même lettre.*

se vieillit, mais n'est pas mal d'ailleurs. Ce que vous croyez avoir dû m'affecter beaucoup¹ n'a pas troublé un seul instant ma paix; j'en gémis pour la Religion, et puis voilà tout. Quant à ce qui me concerne personnellement, mon parti a été pris sur-le-champ, et il s'est trouvé conforme aux conseils qui m'ont été donnés de Rome, d'où l'on m'écrit : « Vos amis vous engagent à garder un silence absolu, et à laisser agir le temps. » Les théologiens sont unanimes dans le jugement qu'ils portent de l'Encyclique, laquelle, disent-ils, n'a rien de dogmatique; ils n'y attachent, ajoute-t-on, aucune importance : les passions et les préjugés lui en donneront une grande ailleurs, bien malheureusement pour la Religion, qui en souffrira beaucoup. Du reste, rien n'ébranlera jamais mon dévouement à la cause du faible, du pauvre, de l'opprimé, à la cause des peuples et de l'humanité. et je continuerai de la défendre tant qu'il me restera un souffle de vie. Je n'ai, en ce moment, aucun projet de quitter la France, ni même la Chenaie. Si j'avais quelque argent à ma disposition, peut-être serais-je tenté de voyager un peu, d'aller chercher quelque repos dans une terre lointaine; mais, dans ma position, je n'y saurais songer, et je n'y songe effectivement pas.

Je n'ai appris la mort de la sœur de M^{lle} de Villiers que par une lettre imprimée de faire part, ce qui fait que la pensée d'écrire à celle-ci ne m'est pas même venue: puisque mon silence l'a peinée, je vais lui écrire quelques mots; car mon affection pour elle est toujours la même, et ne s'affaiblira certainement jamais.

Élie² est allé passer trois semaines dans sa famille, après quoi il viendra me rejoindre : nous passerons ensemble l'hiver ici, sauf le chapitre des événements. J'ai de grandes obligations à mon beau-frère³, qui prolonge son séjour à Paris pour terminer mes malheureuses affaires; il en viendra à bout, j'espère, à force de persévérance et de travail, tandis que, sans lui, je n'en aurais jamais vu la fin.

1. L'Encyclique du 15 juillet.

2. M. de Kertangui, neveu par alliance de Lamennais.

3. M. Blaize père.

J'oubliais de vous dire que vous vous trompez, en me supposant des troubles de conscience au sujet de l'Encyclique du Pape : je n'en éprouve pas l'ombre, et mon projet est bien de recommencer à dire la sainte messe, dès que j'aurai quelque assurance de n'être pas chassé du seul asile que j'aie en ce monde, par une interdiction publique. Je ne peux me fier à l'évêque de Rennes, ni livrer ma tranquillité à la merci de ses capricieuses violences. Du reste, croyez bien que personne n'exerce d'influence sur ma volonté, et que je me décide par moi-même. Nous vivons en un temps extraordinaire et qui ne ressemble à aucun autre temps : ne vous pressez donc point de juger. Dieu ne laissera pas le monde dans la grande et terrible incertitude où il est maintenant sur toutes choses.

J'embrasse ma petite Hélène, et vous réitère, mon excellente amie, l'assurance de mon attachement à toute épreuve. Soyez très-discrète sur ce que je vous écris.

487. — A M. LE MARQUIS DE CORIOLIS.

A la Ghenaie, le 10 août 1834.

Il ne m'est jamais venu dans l'esprit, mon cher ami, que vous eussiez la moindre peur de vous compromettre à mon occasion¹ ; si j'avais eu cette idée, vous auriez grande raison de vous plaindre de moi. Je vous ai dit, très-exactement, comment les choses se sont passées ; lorsque vos belles stances me parvinrent, j'avais, à Paris, une personne sûre à

1. J'ai regret, je ne vous le dissimule pas, à ce témoignage public de mon invariable affection, donné sans démenti à mes opinions propres... Vous ne m'avez pas rendu, souffrez que je vous le dise, la justice que j'étais en droit d'attendre de vous. Je crains d'autant moins de me compromettre que je n'en suis pas à savoir qu'il n'y a que les gens qui ne se compromettent pas qui ne promettent rien. C'est à ce point que, si j'eusse cédé à mon premier mouvement, j'eusse adressé mes *Stances* à un journal, l'*Écho français*, par exemple, qui, malgré son opinion propre, est impartial, qui s'est constamment exprimé sur vous dans une digne mesure, et qui peut-être, avec ma signature et la date, les admettrait encore aujourd'hui. — *M. de Coriolis à Lamennais*. Toulouse, 2 août 1834.

qui je les adressai sur-le-champ, en la priant de les faire insérer dans un journal; puis, vos corrections m'étant arrivées en même temps que l'Encyclopédie, je crus qu'il était mieux, voulant moi-même garder le silence, de me priver de ce témoignage public et si honorable de votre sympathie et de votre amitié : telle est la vérité pure et simple; et il me semble qu'à ma place, vous auriez agi comme moi.

Vous me demandez ce que je ferai définitivement. Autant qu'il me sera possible, je me tairai sur ce qui touche la Religion, et je continuerai, comme auparavant, de dire ce que je pense en politique; c'est même ce que j'ai déjà fait. L'on reçoit, à Toulouse, la *Revue des Deux Mondes*; vous pourrez y lire, dans la livraison du 1^{er} août, un article de moi, qui me justifie, ce me semble, d'une partie des reproches qu'on m'avait adressés, à propos des *Paroles d'un Croquant*. J'expose les doctrines de liberté telles que je les comprends, et les doctrines d'absolutisme telles que leurs défenseurs les professent et les avouent hautement là où, par de certaines considérations de parti, ils ne se croient pas obligés de les dissimuler ou de les modifier. Chacun peut s'assurer, maintenant, si j'ai rien exagéré dans le chapitre des *Sept Rois*; et combien de choses aurais-je encore à dire!

Avez-vous jamais vu de session commencer d'une manière aussi brillante que celle-ci? La Chambre n'en est encore qu'à la vérification des pouvoirs, et, dans cette seule œuvre, elle a déjà dépassé tout ce que les espérances *the most sanguine*¹, comme disent les Anglais, pouvaient se promettre d'elle². Que sera-ce, au mois de novembre, lorsqu'elle entrera réellement en campagne? Le ministère doit être content; M. Thiers, surtout, qui a présidé à la fabrication de ce ma-

1. Les plus ardentes.—Le mot anglais n'a pas son équivalent exact dans notre langue. *Fiévreux* en serait la traduction la plus approximative, n'était qu'il implique une idée de maladie, et que l'expression anglaise indique, au contraire, une *effervescence de sang* très-compatible avec la santé la plus florissante.

2. La Chambre des députés fut dissoute le lendemain même de la session de 1834, c'est-à-dire le 25 mai. Les collèges électoraux furent convoqués pour le 21 juin. L'ouverture de la session de 1835 eut lieu le 31 juillet. La vérification des pouvoirs donna effectivement lieu à d'assez vifs débats,

gnifique instrument constitutionnel. Je me plais à penser qu'une telle gloire le console assez des démentis du républicain M. Desjobert.

Quelles turpitudes, mon cher ami, que celles du temps où nous vivons! que cela donnerait envie de chercher loin, bien loin, sur quelque petit coin inconnu du globe, un asile où finir ses jours, à l'abri de tout contact avec cette pourriture sociale? Mais où aller? *Tutto il mondo è fatto come la nostra famiglia*. Restons donc, et aimons-nous toujours : une amitié telle que la vôtre est une consolation dont n'approchera jamais aucune de celles de M. Thiers.

488. — A M^{me} LA COMTESSE DE SENFFT.

Le 20 août 1831.

Vos pensées sont grandes, nobles, élevées, vos paroles bonnes et douces, et je vous en remercie, car celles-là me font toujours du bien; je voudrais que les miennes pussent au moins adoucir un peu la tristesse de votre position, et ce pesant ennui qui aggrave encore les souffrances physiques et morales. Celles-ci diminueraient beaucoup, s'il vous était possible de voir les choses sous un autre point de vue que celui où vous les considérez. Pour moi, sans liens aucuns, indépendant de tous les partis, séparé de tous les intérêts, ma situation a cela d'heureux que, placé comme en dehors du temps, je puis mieux, peut-être, en contempler le cours et rechercher, dans le mouvement qu'il imprime à l'humanité, les lois invariables de la Providence qui veille sur elle incessamment. Loin de la croire près de sa fin, jamais je n'eus plus d'espérance et de confiance en ses destinées. Ce

où les partis eurent occasion de se dessiner. Tels furent ceux que souleva l'élection de M. Charles Comte, et celle de M. Dintrans (des Hautes-Pyrénées), contestée au nom de son concurrent, M. Bureaux de Pusy. On regarda l'admission du premier, candidat ministériel, comme entachée d'une flagrante injustice, et donnant la mesure de l'appui *quand même* que la majorité ministérielle entendait prêter au cabinet. Il en fut de même pour les conflits élevés entre MM. Drault et Martineau, le général Merlin et Taillandier, l'élection de M. Duchâtel à Marennnes, etc.

qui se déchire, ce qui se dissout, ce n'est pas elle, mais la vieille enveloppe où elle était emprisonnée, comme le fœtus dans les premières membranes qui le recouvrent. Gardons-nous de confondre les phénomènes les plus opposés, et de prendre la naissance pour la mort. Tant s'en faut que l'Europe soit menacée de l'extinction de toute lumière morale, que jamais, au contraire, l'instinct du juste et de l'injuste, le sentiment du droit n'y fut plus vif et plus développé. Ce qui fait illusion à cet égard, c'est, d'une part, la profonde corruption des gouvernements, qui n'ont conservé du passé que ce qu'il avait de mauvais, et qui le rendent pire encore chaque jour ; et, d'une autre part, l'éloignement des peuples pour la Religion telle qu'on la leur montre. Un de mes amis, homme d'un rare esprit, et d'une conscience chrétienne timorée au delà de ce que la raison autorise, à mon avis, m'écrivait dernièrement, au sujet de l'Encyclique : « Je comprends très-clairement que, pour être catholique comme le Pape l'ordonne, il faut renoncer à être citoyen, et même à être homme ; mais, obéir étant le plus sûr, je me résigne, quoi qu'il m'en coûte, à ce sacrifice. » Et le genre humain s'y résignera-t-il également ? Très-certainement non. Si c'est là le dernier mot de la Papauté, il marquera la dernière heure du catholicisme, tel qu'il est aujourd'hui constitué. Proscrire tout ensemble, et l'action sociale, et la philosophie, la pensée, la discussion, c'est proscrire l'amour, l'intelligence, la volonté, c'est faire le vide dans le monde, et aucun être ne vit dans le vide. Vous ne voulez pas qu'on soit homme ; mais est-il au pouvoir de l'homme de s'anéantir comme tel ? Mais quand le Fils de Dieu est venu sauver sa pauvre créature déchue, il s'est fait homme, et non pas brute ; et comment la brute serait-elle un membre du Christ ? Étrange régénération que celle qu'eût opérée le Rédempteur, dans cette hypothèse ! Aveuglée comme elle l'est, la Hiérarchie ne se doute pas de la profondeur de la plaie qu'elle s'est faite à elle-même ; elle a creusé un abîme entre elle et les peuples : et qui le comblera désormais ? Il faut le dire, ce n'est plus de la haine, en France du moins, ce n'est plus même du mépris, — car le mépris ne s'attache

qu'à quelque chose : — c'est une indifférence telle qu'on ne saurait trouver de paroles pour la peindre. Les lignes tracées par Grégoire XVI, et qu'on ne prend pas même la peine de lire, sont comme les bandelettes qui enveloppent la momie ; il parle à un monde qui n'existe plus ; sa voix ressemble à l'un de ces bruits vagues qui retentissent solitaires dans les tombeaux sacrés des prêtres de Memphis. S'il n'y a pas là un dessein de Dieu, bien coupables sont ceux qui ont délié la langue de ce vieillard pour lui faire maudire son siècle, qui l'ont poussé dans les routes sépulcrales où il erre comme une ombre tourmentée, tandis qu'au-dessus, à la lumière du jour, le genre humain poursuit la carrière que le doigt divin lui a tracée. Depuis quelques années, je lis attentivement l'histoire, et plus je la lis, plus je m'étonne des merveilleux progrès qu'a faits la société, sans discontinuation, malgré les obstacles qu'elle rencontre. Quelle différence dans l'état du peuple ! quelle somme de bien-être il a acquise ! quel immense perfectionnement dans les idées générales, dans les principes soit raisonnés, soit instinctifs, qui règlent les relations des hommes entre eux ! quel mouvement de haute civilisation ! Il ne manque que de mettre tout cela dans un rapport plus intime avec Dieu ; et encore ce besoin est-il senti universellement. Jamais, je crois, il n'y eut plus de religion en germe au fond des âmes ; jamais on n'appela plus sincèrement et avec plus d'ardeur un christianisme fécond, généreux, qui, cessant d'être l'instrument passif d'une politique oppressive et barbare, soit l'expression des lois qui président à ce développement providentiel de l'humanité régénérée par Jésus-Christ : et cela viendra, et malheur à ceux qui prétendraient arrêter l'œuvre divine, et retenir le don céleste captif dans l'iniquité ! Je ne saurais adopter la maxime d'inaction. L'homme est né pour agir ; il y a toujours une action quelconque dans le monde ; et si les bons se replient sur eux-mêmes et se laissent aller, comme un poids inerte, au fond du repos, la société, livrée aux méchants, deviendra ce qu'elle n'est déjà que trop là où dominent ces fausses idées....

(La suite manque).

489. — A M. LE MARQUIS DE CORIOLIS

La Chenaie, le 23 août 1834.

Je n'ai point vu, mon cher ami, l'œuvre dont vous me parlez, et je ne me sens, en vérité, aucun désir de la voir, quelque merveilleuse que puisse être cette éloquence collective que vous peignez si bien¹. Votre homme ressemble admirablement à ce bon M. Guillaume qui inventait de si belles couleurs avec son teinturier². Quant à ce qu'on écrit de R., et dont je vous remercie de m'avoir donné avis³, on doit en conclure que les choses resteront au point où elles sont, et c'est déjà bien assez. Ce que j'ai appris, par une

1. Il s'agit d'un Mandement de l'Archevêque de Toulouse, Mgr d'Astros, qui paraissait vouloir continuer, à l'égard de Lamennais, les hostilités de Mgr de Clermont-Tonnerre. Il aspirait à être cardinal, et ceci lui semblait le chemin le plus direct vers la bienheureuse barette. Là-dessus les lettres de M. de Coriolis ne laissent aucun doute : — « Vous n'en êtes pas, écrit-il le 19 août, à connaître le Mandement de Monseigneur Paul, Thérèse, David d'Astros. Il ne montre à votre égard, du premier de ses patrons, que son zèle envers Saint-Étienne; il n'est pas précisément aussi tendre que la sainte d'Avila, ni tout à fait aussi sublime que le Roi Prophète, — un saint, au demeurant. Ce Mandement, où l'on a joint avec l'Encyclique....., est la pénible élucubration, pour la théologie, d'un M. Vieusse, professant le dogme au séminaire diocésain, et, pour la rhétorique, d'un sieur Delpech, professeur de code civil. »

2. M. PATELIN. — Parblen! la couleur de ce drap fait plaisir à la vue.

M. GUILLAUME. — Je le crois. C'est couleur de marron.

M. PATELIN. — De marron? Que cela est beau!... Gage, monsieur Guillaume, que vous avez imaginé cette couleur-là?

M. GUILLAUME. — Oui, oui... avec mon teinturier.

L'avocat Patelin, acte I^{er}, sc. VI.

3. ... L'archevêque est en tournée, en ce moment, à Polignan. Ses décrets du Nonce, » qu'on est autorisé à ouvrir, portent en substance : « — Le Saint Père ne déclarera pas M. de L. M. un hérétique, bien qu'il pût le mériter, pour deux raisons capitales : — La première est qu'on ne veut pas pousser à bout un génie aussi redoutable et aussi précieux pour l'Église; — l'autre, qui pourrait être la première, c'est qu'autrement on prévoit un schisme. » *Ceci est sûr.* Tirez-en les conséquences. Je suis bien informé, et avant M. Paul Thérèse, à qui, de son Mandement, n'appartient que la signature, ce qui ne l'empêchera probablement pas de signer incessamment : *le cardinal d'Astros, etc., etc.* — *M. de Coriolis à Lamennais.* Même lettre, Toulouse, 19 août.

autre voie, s'accorde parfaitement avec ce que vous me mandez. Il paraîtrait, même, que plusieurs personnages très-graves commenceraient à s'effrayer de la direction qu'on a prise, et à prévoir les conséquences qui peuvent en résulter : de fortes représentations auraient dû être faites, à cet égard, dans une des dernières Congrégations des cardinaux, où l'on aurait dit, « qu'il était temps de laisser les peuples démêler leurs querelles avec les Rois, sans y faire intervenir la Religion » ; mais comment s'arrêter dans la voie où l'on est entré ? Ceci est bien difficile. Au reste, les événements feront plus que les hommes, et les événements se hâtent partout : *Tempus festinat adesse*. Tout fermente et s'agite, depuis les montagnes de Syrie jusqu'aux marécages d'Irlande. Je doute vraiment que M. d'Astros, soit qu'il reste *grandeur*, soit qu'il devienne *éminence*, parvienne à suspendre, même un seul instant, ce travail de l'humanité.

Il est vrai qu'au moment où l'on imprimait mon dernier ouvrage, je lus à M. de V. le passage en question¹, que je n'ai du reste communiqué à nul autre, et qui aurait dû, de sa part au moins, demeurer secret : je vous l'aurais également lu, mon cher ami, très-volontiers, parce que j'aurais été parfaitement sûr de votre discrétion ; personne n'en a de copie, et je n'en puis donner à personne, car le manuscrit est à Paris : vous n'y perdez pas, après tout, grand'chose : et ces quelques lignes n'ont rien qui mérite de vous ni un désir ni un regret. Je suis fort de votre avis sur la Chambre, et le public, je crois, en est aussi ; je ne vois pas, en effet, qu'il s'occupe beaucoup de ce qu'elle peut dire et faire ; on y parle pour qu'on vous dise : « Vous avez bien parlé, » et puis voilà tout : rien qui éclaire, rien qui émeuve, rien qui ait vie et remue profondément les âmes ; chacun ne se soucie que de soi : ce n'est pas un champ de bataille où l'on combatte pour une cause grande et généreuse, mais une salle d'armes où l'on s'escrime pour faire briller sa force personnelle et son adresse. Misère et honte que tout cela ! Et puis,

1. Vous devriez bien me confier ce qui, dans votre manuscrit des *Paroles*, occupait les lignes de points de l'imprimé, et dont m'a parlé notre ami V..... — M. de Coriolis à Lamennais, même lettre.

excepté ceux qui avouent franchement qu'il s'agit pour eux d'argent et de places, tous sont là dans une position conventionnelle et fautive. Le légitimiste ne peut dire hautement : « Ce que je veux, c'est Henri V ; » le Républicain ne peut demander la République : aucune parole n'exprime aucune pensée réelle : quel intérêt pourrait-on prendre à cette lâche et stupide fiction ? C'est ailleurs que l'avenir se fait, et fort heureusement, sans quoi la France tomberait législativement dans un véritable idiotisme. Vous contribuerez, mon cher ami, pour votre bonne part, à l'en préserver, ce qui n'est peut-être pas le moyen le plus sûr d'être bien avec votre archevêque ; mais vous vous en consolerez, n'est-ce pas ? Tout à vous de cœur.

490. — AU MÊME.

La Chenaie, 22 septembre 1834.

« On écrit fortement, mais on veut mollement. » Vous avez dit là, mon ami, une parole bien vraie. La volonté est usée en nous, ou terriblement fatiguée au moins. La France ressemble à une femme percluse qui n'a plus de mouvement que dans la langue : cela ne durera pourtant pas toujours ; car il en est des peuples comme de l'homme ; il y a une voix qui leur crie : *Marche!* et chacun va où il doit aller. Pendant que nous nous reposons, d'autres avancent. Voyez l'Espagne ; elle ne paraît pas disposée à s'arrêter, et la diplomatie aura fort à faire pour la maintenir dans l'état de quiétude monarchique où elle la voudrait. Trois noms seulement la séparent de la République, Carlos, Isabella et Francisco de Paula ; chacun à part, et tous ensemble, ne forment, en vérité, qu'une bien triste barrière contre l'esprit de changement et de réforme qui remue cette ardente population. Ce que j'ignore, et voudrais savoir, c'est l'opinion de la masse du clergé : à quel parti appartient-il ? quelle est sa puissance sur le peuple ? En considérant ce qui se passe, le peu d'ap-

1. M. de Coriolis répond à cette question, le 19 novembre : — « Hélas ! que vous dire de cette triste monarchie ? Comme toutes ses sœurs aînées ou

puî que don Carlos a trouvé jusqu'à présent, j'inclinerais à croire ou que le clergé tient peu à l'ancien régime, ou qu'il n'a pas, à beaucoup près, l'influence qu'on lui attribue; vous devez être, à Toulouse, mieux instruit qu'ailleurs de l'état véritable de ce pays, si difficile à connaître : s'il peut éviter, en se reconstituant, les désordres et les maux qui naissent des passions violentes, son exemple pourra être d'une utilité extrême à l'Europe; malheureusement, je l'espère peu.

Je souhaiterais que vous profitassiez de votre séjour à Paris, l'hiver prochain, pour faire imprimer ce que vous avez écrit sur la politique. La parole d'un honnête homme qui regarde de haut et qui dit ce qu'il voit, produit toujours son effet : on a grand besoin aujourd'hui de cette parole franche et indépendante; je doute fort que celle de M. d'A. puisse la suppléer. Comptez sur ma discrétion, au sujet de ce que vous me mandez, touchant le succès local de son éloquence ¹. Quel que soit, au reste, le jugement que le public porte de son œuvre, je suis très-persuadé qu'il ne demande pas mieux que d'en rougir ².

Nous avons ici une sécheresse vraiment désolante : depuis près de trois mois, tous les moulins sont arrêtés; on ne sait où abreuver les animaux ni comment les nourrir; pas un

puînée, elle suit sa pente inéluctable. Elle va Dieu seul sait où. Voilà pour les temps. Au regard du temps, s'il faut détailler, le haut clergé se divise sur la question de famille; les moines, puissance réelle, tiennent pour Carlos. En ce pays, la question de légitimité n'est pas, il faut qu'on se le persuade bien, telle que chez nous. Force Espagnols de la vieille roche vous diront : « Don Carlos est notre Louis-Philippe. » On se bat, on s'extermine, et l'on s'entend un peu moins après chaque extermination. Telle est, en ce moment, *armis virisque nobilis Hispania* de Florus.

1. Mgr d'Astros. — « L'Avenir religieux n'a dit que vrai lorsqu'il a rapporté que le Mandement de Mgr d'Astros, affiché à la porte de la paroisse Saint-Jérôme, a été trouvé, le matin, croisé de deux bandes noires, avec ces mots au-dessus : *Gloire à l'abbé de Lamennais* ! Dès ce matin-là même, j'en ai été informé par une personne qui, sans partager toutes vos opinions, est dévouée à votre cause, mais que sa position doit rendre à ce point circonspecte, qu'il ne faudrait pas qu'on soupçonnât, même, d'où me viennent mes documents. — *M. de Coriolis à Lamennais*, Toulouse, 6 septembre 1834.

2. Allusion à la barette et à la pourpre.

brin d'herbe dans les champs ; joignez à cela des épidémies de dysenterie et de cholérine, il en résulte pour ce pauvre pays un ensemble de circonstances qui sont loin d'être gaies. Par bonheur, la disette n'est pas à craindre ; la récolte n'est même que trop abondante , car le bas prix du grain ruine les fermiers. Tandis que nous mourons de soif dans nos climats humides, les journaux parlent d'inondations extraordinaires dans votre midi. La nature capricieuse vous noie avec l'eau qui nous manque : elle vous envoie nos nuages et nous donne votre soleil.

Vous rencontrerez, à Paris, notre ami V. ; il doit y passer l'hiver ; et puis, au printemps, son projet est d'aller à Tournon, où il vient de perdre une vieille tante, fort bonne et fort aimable, et qui a laissé sa fortune au second des fils de M. de V. ; de Tournon, il ira chez lui, pour revenir de nouveau, je pense, après la belle saison, à Paris. Pour moi, je resterai dans ma solitude, à moins que des événements, que je ne prévois pas, ne me forcent d'en sortir. Je suis très-las de la vie du monde, que je n'ai guère aimée jamais ; et puis, ma santé se trouve bien de ce séjour, le seul, de plus, où j'aie le loisir nécessaire pour travailler ; ainsi tout concourt à m'y retenir : il me deviendrait bien plus doux encore si j'avais, mon ami, l'espérance de vous y recevoir ; j'aimerais à vous redire, dans nos bois, combien je vous vénère, combien je vous suis tendrement dévoué.

491. — A M^{lle} CORNULIER DE LUCINIÈRE.

La Chenaie, le 6 octobre 1834.

Je prends une bien vive part, mon excellente amie, à la perte que vous éprouvez ; les mêmes circonstances m'ont atteint moi-même : j'avais économisé une très-petite somme pour le cas où je serais obligé à quelque voyage ; c'était tout ce que je possédais au monde ; on me donna le conseil de l'employer en fonds espagnols ; cela m'a réussi comme à vous. Si vous me permettez de vous dire franchement ce que je pense, à votre place, au lieu de me désoler très-inu-

tilement, je chercherais un placement sûr pour ce qui me resterait ; et je vivrais, comme auparavant, en partie avec le revenu, en partie, s'il le fallait, avec le capital : votre famille n'a aucun besoin de votre fortune ; que serait-ce pour elle que quelques milliers de francs de plus que vous lui laisseriez en vous gênant beaucoup, et quel gré vous en saurait-on ? Pensez à vous d'abord, et ne vous inquiétez point du reste : à chaque jour suffit sa malice. Quand vous vous serez rendue malade, les autres s'en porteront-ils mieux ?

Ce que vous me dites de Villiers m'afflige¹ ; je crains qu'elle ne soit retenue dans un lieu qui lui déplaît par une fausse idée de devoir ou de délicatesse : que Dieu nous la conserve ! Je voudrais vous voir réunies : on se console ensemble, et tout le monde a besoin d'appui. J'ai toujours été frappé de ce que nous perdons de bonheur, non par la nécessité des choses, mais uniquement par notre volonté. Que voulez-vous ? Les hommes sont ainsi faits, et les femmes aussi. Je puis, quant à ce qui me concerne, vous assurer, en toute vérité, que jamais je n'ai joui d'une paix si profonde². Si je pouvais, de fois à autre, causer avec mes amis, je ne saurais réellement que désirer ; car peu me suffit, et la tranquillité de ce lieu, la liberté entière que j'y trouve, sont pour moi des biens au-dessus de tous les biens. Aussi ne suis-je pas près de retourner à Paris, à moins que des circonstances imprévues ne m'y forcent.

1. J'apprends de bien tristes nouvelles de ma pauvre Villiers. Adèle me maude qu'elle s'affaïsse d'une manière tres-sensible. Je sais que le séjour d'Avranches ne lui était pas agréable : et, depuis la mort de sa sœur, on lui a persuadé qu'elle devait habiter cette ville, et renoncer à Paris et à Rennes, pour continuer les bonnes œuvres que cette pauvre sœur avait commencées. — *M^{lle} de Luvière à Lamennais*, Paris, 29 septembre 1834.

2. Quelque fortes qu'aient été mes peines, cher ami, elles ne m'ont pas un instant distraït des vôtres, car, quoi que vous en disiez, vous ne pouvez être insensible à de si cruelles épreuves. Ce qui me chagrîne le plus, c'est de savoir que l'apostat Châtel ne cesse de proclamer votre nom dans sa chaire empestée, et qu'il ose vous citer comme ayant déserté l'Église Romaine parce que vous en avez dit-il, reconnu les abus... Je ne saurais vous exprimer à quel point je suis indigné. Un mot de vous suffirait sans doute pour confondre cet homme méprisable. Mais, ce mot, jugerez-vous à propos de le dire?... — *La même au même*, Même lettre.

Mille choses aimables et affectueuses à ma petite Hélène ; souvenirs à vos bons domestiques. Mon frère vous verra probablement au mois de novembre ; je lui envie ce plaisir : ne vous chagrinez point, et faites ce que je vous conseille ; il faut savoir, dans cette triste vie, louvoyer contre le vent. Adieu, ma bien chère amie ; tout à vous de cœur, et pour jamais.

492. — A M^{me} LA COMTESSE DE SENFFT.

Le 8 octobre 1834.

Je n'ai lu qu'avec un vif tressaillement de crainte ce que vous me dites de l'accident arrivé à M. de Senfft. J'aurais été plus inquiet encore, si je n'avais su qu'il a plusieurs fois éprouvé de semblables évanouissements, sans qu'ils aient eu de suites graves. Cela ne laisse pas de troubler beaucoup, et je comprends à merveille que votre santé s'en soit péniblement ressentie. Je vous plains aussi d'avoir perdu Tisa : ces pauvres êtres si bons, si attachés, si fidèles, sont, en un sens, quelquefois plus à regretter que les hommes si égoïstes et si inconstants : il n'est pas douteux que la Providence n'étende sur ces pauvres créatures, selon des lois que nous ignorons, son inépuisable amour. *Some are to be found in the Scripture about that mysterious dispensation.* Par exemple, dans les Psaumes : « Vous sauverez, Seigneur les hommes et les animaux, — *homines et jumenta.* » Le mot hébreu que la Vulgate traduit par *jumenta*, signifie proprement tout ce qui est animé, tout ce qui vit. Il n'y a, ce me semble, de difficulté que sur la permanence individuelle. Du reste, on peut croire, et je crois, qu'en fait de bien, tout ce qui peut être donné sera donné ; je crois également à ce développement progressif dont vous parlez ; j'y crois surtout pour l'homme, et c'est pourquoi je ne saurais, le moins du monde, entrer dans la désolante opinion suivant laquelle ce qui se passe serait le symptôme terrible de la défaillance dernière et de la dissolution de la race humaine. Il n'est pas dans mon âme une seule puissance, un seul instinct qui ne répugne à admettre cela ;

j'y trouve, au contraire, une foi immense dans l'avenir de la société, une espérance inébranlable de quelque chose de grand qui se prépare pour elle dans le secret des décrets divins. Nous assistons, n'en doutez pas, au commencement d'une ère nouvelle, et c'est parce qu'elle est nouvelle que le passé nous paraît mourir, et qu'il meurt en effet, non tout entier, — car en tout ce qui fut, il y a une partie, un germe premier impérissable, — mais dans ce qui, en lui, était assujéti aux conditions du temps. On s'étonne que, disposant d'une si grande masse de forces matérielles, on ne puisse arrêter les événements qui déplaisent et inquiètent : c'est s'étonner d'être impuissant contre les lois naturelles et universelles des êtres ; c'est s'étonner de ne pouvoir vaincre Dieu ; M. de Maistre le disait, il y a quarante ans, mais il le disait en un sens faux et que l'humanité ne pouvait avouer. Préoccupé d'une idée horrible de châtimeut fatal, il ne voyait que deux choses dans l'histoire : le crime d'un côté, le supplice de l'autre. Avec une âme généreuse et noble, tous ses livres semblent avoir été écrits sur un échafaud. Sa philosophie impitoyable a l'impassibilité du juge qui dit toujours : *La mort!* Je ne suis pas surpris que le bourreau ait été, à ses yeux, si grand. Dieu, au contraire, dit toujours : *La vie!* car « il n'est pas le Dieu des Morts, mais le Dieu des Vivants. » Cependant, cet homme, si sec et si dur comme penseur, ne pouvait se défendre d'un pressentiment magnifique ; un reflet de je ne sais quel resplendissant avenir, impénétrable à sa raison prévenue, avait plus d'une fois brillé sur le glaive qu'il tenait constamment levé sur le genre humain ; son œil apercevait ce que son cœur ne reconnaissait point, tandis qu'à d'autres le cœur révèle ce qui est encore profondément caché à leurs regards. N'écoutez que votre âme ; elle vous rassurera sur les destinées futures des peuples : l'âge terrestre n'est point fini. L'homme n'a pas, il s'en faut de beaucoup, accompli le cercle de ses progrès ici-bas : il n'est pas prêt encore pour la grande transfiguration : on a dit de lui une chose très-vraie, c'est qu'il n'a pas été mis sur la terre pour y jouir du bonheur, mais pour s'y perfectionner ; l'histoire seule le prouverait, et, plus que toute autre, celle de notre

temps. Je vous remercie de m'épargner la lettre de Val.⁶ : qu'avons-nous à nous dire l'un à l'autre ? Mille et mille choses tendres à M. de Senfft. Je vous souhaite courage et santé. S'il est au fond de mon cœur une place où l'affection soit plus inaltérable et plus vive, c'est là que vous êtes.

493. — A M^{SE} MATHIAS, ÉVÊQUE DE SAINT-BRIEUC².

A la Chenaie, le 2 novembre 1834.

MONSEIGNEUR,

J'apprécie, comme je le dois, vos bons procédés qui me sont bien connus, et je vous en remercie. Si d'autres personnes, comme je l'entends dire, en ont envers moi de tout différents, je les ignore : il faudrait trop se courber pour regarder si bas.

Je serai toujours charmé de vous voir ; cependant ma

1. Valeriani. Voir la lettre 472, page 355.

2. Nous donnons ici la lettre de Mgr l'évêque de Saint-Brieuc à laquelle répond Lamennais :

L'ÉVÊQUE DE SAINT-BRIEUC A L'ABBÉ DE LAMENNAIS.

La Bellière, 26 octobre 1834.

« MONSIEUR L'ABBE,

« Au moment où je faisais des visites épiscopales dans l'arrondissement de Dinan, je témoignai à M. de la Bellière le désir d'avoir une entrevue avec vous, chez lui, ou dans votre maison de la Chenaie. Je me rendis, en conséquence, hier, auprès de sa famille, et on vint de m'y remettre sa réponse par l'entremise de M. Marion. Je regrette que votre indisposition actuelle vous empêche de recevoir, et je suis, au surplus, sensible aux choses obligeantes pour moi que sa lettre contient. Il m'est impossible de prolonger ici mon séjour, étant attendu pour affaires importantes à Plonbalay, d'où je me rendrai à Saint-Brieuc pour la fête de la Toussaint. Mais une circonstance favorable se présentera, au milieu du mois prochain, pour me retrouver à la Bellière. M. l'abbé Bertier m'a engagé à venir célébrer la fête de Saint-Malo dans son église, et j'y ai consenti d'autant plus volontiers que votre frère Jean-Marie doit aussi être, à la même époque, à Dinan, pour la retraite de ses Frères d'école. Vous savez sans doute combien j'apprécie leur établissement qui rend de si grands services à mon diocèse : c'est un bien qui me fit oublier promptement les petits désagréments que j'avais éprouvés au commencement de mon épiscopat, quand je me vis obligé de changer de grands-vicaires. Aussi ai-je fortement engagé l'abbé de Verdalle, mon neveu, à fonder lui-même des écoles dans son pays, à l'instar de celles de Bretagne. Je me suis empressé, en dernier lieu, de lui écrire pour le prévenir contre ce que l'*Ami de la Religion* avait mis dans un de ses numéros, au sujet de quelques tracasseries que l'on disait avoir eu lieu à Rennes ou à Saint-Méen ; je sentais qu'il pouvait en résulter de la défaveur pour monsieur votre frère, et pour ses écoles.

« Soyez donc bien persuadé, monsieur l'abbé, que rien ne peut me faire oublier les services que vous avez rendus à la Religion, vous et monsieur votre frère. Je ne me

santé fort chancelante ne me permet pas de sortir de chez moi, en cette dure saison. Je crois d'ailleurs comprendre que votre désir serait de me parler de certaines choses sur lesquelles j'ai résolu de ne me point expliquer. L'entrevue que vous me proposez serait donc parfaitement inutile sous ce rapport; elle n'aurait qu'un avantage qui me serait tout personnel, celui de vous assurer de vive voix du respect et des sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monseigneur, etc.

494. — A M^{lle} CORNULIER DE LUCINIÈRE.

La Chenaie, 5 novembre 1834.

Je profite, ma bonne amie, d'une occasion qui se présente pour vous écrire quelques mots. J'espère que vous êtes un peu remise de l'impression qu'a faite sur vous cette triste aventure des rentes d'Espagne. La perte, quoique considérable, ne sera pas entière : c'est une faible consolation, mais

connais pas la vérité de cet axiome : *Errare humanum est*, ni celui de l'Écriture *Infirmum in fide suscipite*. L'Apôtre dit, à la vérité : *Atque increpa*; mais il ajoute *Obscura... cum omni patientiâ*. Oh! si je pouvais réparer le mal qu'a dû faire un oubli de cette leçon, dans une certaine circonstance délicate, avec quel zèle ne m'y emploierais-je pas!...

« Jusqu'à présent, je n'avais pas osé me flatter que l'entrevue que j'ai désirée pût avoir du succès. Peut-être n'étais-je pas dans le cas d'avoir été vu sous des couleurs assez favorables, quand la situation où était mon clergé me faisait un devoir de parler de vos écrits! Je devais vous avoir indisposé contre moi, et plus encore vos collaborateurs, dans le temps où le Souverain Pontife ne s'était pas expliqué.

« Aujourd'hui, dans l'état d'abandon où ils vous laissent, j'ai pensé qu'il n'en était pas de même de M. de la Bellière, l'ancien ami de mon frère, qui a servi avec lui autrefois dans l'artillerie. L'affection qu'il m'a témoignée, depuis que je suis à Saint-Brieuc, m'a fait connaître son bon cœur, et j'ai su dès lors qu'il est pour vous *l'ami fidèle, l'ami incomparable qui n'abandonne pas son ami dans la nécessité*. Ce sera donc sous ses auspices que je me présenterai de nouveau chez lui, ou, si vous le préférez, chez M. Marion, en qui j'ai la même confiance, quoique je le connaisse moins personnellement. Monsieur votre frère devait être alors (après le 15 de novembre) dans ce pays-ci; combien ne me sera-t-il pas agréable de nous voir tous disposés à adoucir vos peines! J'engageai mon clergé, dans ma dernière Instruction Pastorale, à prier dans la même intention; je l'ai fait moi-même, et je continuerai en mettant ma confiance en Dieu.

« Je suis avec une considération distinguée,

« Monsieur l'abbé,

« Votre obéissant serviteur,

« † MATHIAS, évêque de Saint-Brieuc. »

Même après la réponse de Lamennais, si respectueuse, mais si catégo-

c'en est une, pourtant. S'il était permis à ma vieille amitié de hasarder un timide conseil, je répéterais ici ce que je vous ai déjà dit dans ma dernière lettre¹ : je persiste à penser que vous ne sauriez rien faire de mieux.

Mon frère, conduit à Paris par ses affaires, aura le plaisir de vous y voir, probablement vers la fin du mois. Pour moi, je ne prévois pas que j'y retourne avant deux ans. J'ai besoin de ce temps-là pour finir un travail commencé, et je me trouve d'ailleurs si bien ici, si *chaudement* et si tranquille, que je n'ai nulle envie d'en partir; je n'y cours qu'un seul risque, qui est de mourir de soif. Toutes les sources sont taries; on ne sait où prendre de l'eau, et le cidre est quasi moins rare. Cette dernière circonstance aide beaucoup nos paysans à patienter; ils ne s'apercevraient pas de la sécheresse s'ils pouvaient mener leurs chevaux et leurs vaches au cabaret.

rique, Mgr Mathias ne se regarda pas comme battu. La lettre suivante le prouve :

A L'ABBE F. DE LAMENNAIS.

Saint-Brieuc, 27 décembre 1834.

« MONSIEUR L'ABBÉ,

« Je ne vous oublie pas dans votre solitude; je vous y ai rendu visite, et je vous promets de revenir avec le même intérêt qui m'y avait conduit une première fois; ce ne pourra être qu'au mois de mars, lorsque j'irai donner le sacrement de la confirmation aux paroisses de la ville de Dinan; j'espère que j'y retrouverai monsieur votre frère, et sans doute cette fois nos mesures seront mieux prises, pour que nous nous trouvions ensemble à la Chenaie. Que je souhaiterais de faire un voyage tout à fait consolant! J'ai peu parlé de notre premier entretien. J'ai pensé qu'il fallait surtout éviter de faire parler le public, et de faire sonner la trompette des journaux. Au reste, je n'y ai rien vu qui puisse donner lieu de s'occuper de vous, que ce qui a été dit récemment d'une lettre de M. le comte de Montalivet, écrite au Pape. Hélas! vous ne pouvez douter qu'elle ne m'ait fait faire des réflexions que je n'ose pas confier à ce papier. Je dirai seulement que j'ai prié Dieu avec une nouvelle ardeur, me souvenant des paroles qu'un vénérable évêque adressa à sainte Monique, qui le pressait d'entrer en conférence avec son fils...

« C'est avec ces sentiments, monsieur l'abbé, que je vous présente mes vœux bien sincères, à ce moment où une nouvelle année va commencer. Je voudrais être plus près de vous, pour vous les exprimer de vive voix. Veuillez, je vous prie, offrir mes civilités à M. Marion : mon désir serait de le voir chez lui, et pareillement la famille de M. de la Bellière, quand je retournerai chez vous. Je pense qu'il y aurait alors une *très-bonne pêche*, sur ce bord de la mer...

« Agréez l'assurance de mon attachement, et du désir que j'ai de vous en donner des preuves qui m'attirent votre estime, et aussi (permettez-moi cette expression) votre reconnaissance.

« † MATHIAS, évêque de Saint-Brieuc. »

1. Voyez page 396, le début de la lettre 491.

J'ai prié mon beau-frère de vous rembourser le port de lettre que vous avez payé pour moi. Si la personne qui m'écrit, et qui ne m'écrit jamais que les choses du monde les plus insignifiantes, affranchissait au moins ses longues et vides épîtres, j'en prendrais mon parti plus aisément; du reste, elle a de la persévérance, car je ne lui réponds point.

Mon frère vous racontera toutes sortes de détails curieux sur ce qui le concerne; il y en a qui vous étonneront, attendu que, dans votre jeune candeur, vous ignorez encore ce que c'est que les hommes, et certains hommes particulièrement.

J'embrasse ma chère petite Hélène. Souvenirs à vos bons domestiques. Tout à vous de cœur, et à jamais.

495. — A M. LE MARQUIS DE COILLIOLIS.

La Chenaie, le 27 novembre 1834.

Je vous dirai d'abord, mon cher ami, que votre lettre a été, et sans trop de façons, ouverte à la poste; je n'en reçois guère qui ne le soient, et celles que j'écris sont rarement plus respectées. Je ne sais pourtant pas ce que mes pensées et celles de mes amis peuvent avoir à démêler avec la « pensée immuable. » Il faut que la curiosité, une curiosité ignoble et infâme, soit aussi un des éléments du système qui vient de rappeler à son secours M. Thiers et M. Guizot: ne voilà-t-il pas deux belles colonnes de la monarchie quasi-légitime? Mais enfin on les a jugés, non sans raison, peut-être, nécessaires pour sa stabilité, ce qui ne peut que donner une haute opinion de cette stabilité même. Pauvres gens qui prennent des béquilles pour des jambes, et encore des béquilles vermoulues! Tous ces tripotages ministériels si bas, si honteux, si ridicules, ont singulièrement étourdi la béante admiration de notre grosse et grasse aristocratie de comptoir et de boutique, qui, pendant huit jours, s'est vue menacée d'avoir à se gouverner elle-même. Je ne conseillerais pas à Louis-Philippe de risquer une seconde représentation de cette pièce

barlesque¹ : c'est le premier spectacle gratis qu'il ait donné, je crois, et il n'est pas de nature à encourager sa tardive munificence. Il va maintenant avoir à traiter avec les *tories*, avec ce grand lord Wellington, qui, non content de ses succès contre les empereurs trahis, voudrait, aujourd'hui, préparer le Waterloo des peuples. Mais le peuple, c'est le monstre aux cent têtes, et peut-être n'est-il pas trop sûr de jouer la sienne contre celles-là. Il paraît que l'Angleterre s'émeut, que des associations de défense s'y forment; si ce n'est maintenant, ce sera plus tard. Toujours est-il que l'absolutisme essaie en ce moment un grand effort, que les souverains combinent leur action pour repousser le flot populaire. C'est à qui mangera, c'est à qui ne sera point mangé. Il me paraît difficile que l'homme du 7 août ne soit pas entraîné, dans ce mouvement, au delà des limites qu'il lui conviendrait de ne pas dépasser; il n'est pas déjà trop en économies d'arbitraires et de violences. Pour cette fois, il faudra, bon gré mal gré, qu'il vide ses coffres, ce qui nous promet de belles choses, mais elles seront courtes. Au fond, personne n'aime le bâton, le cachot, la mitraille et tout ce qui s'en suit. Quand tout le monde, en se mettant à table, aura ce menu sous les yeux, on ne doit pas compter sur un vif appé-

1. Allusion à l'intermède ministériel, dit des Trois Jours. Le ministère, ébranlé par la retraite du maréchal Soult, et par la guerre acharnée que la question de l'amnistie avait soulevée contre lui, se vit encore plus compromis quand le maréchal Gérard, le nouveau ministre de la guerre, partisan de l'amnistie, donna, lui aussi, sa démission. Le 4 novembre, MM. Humann, Guizot, Thiers, de Rigny et Duchâtel se trouvèrent ainsi amenés à offrir la leur. M. Persil et l'amiral Jacob restaient seuls de l'ancien cabinet. M. Molé fut appelé à former un nouveau ministère. Il n'y put parvenir, non plus que le maréchal Gérard, qui l'entreprit ensuite, aidé du duc de Broglie et de M. de Rigny. On se tourna alors, en désespoir de cause, du côté de cette fraction de la Chambre appelée le *tiers-parti*, et le *tiers-parti* fournit un cabinet composé de MM. Bresson, Bernard, Ch. Dupin Teste, Pas-y, et de Bassano. M. Persil conservait son portefeuille. Une seule séance du conseil suffit pour démontrer aux nouveaux ministres qu'ils ne pouvaient conserver le pouvoir. Leur nomination figurait au *Moniteur* du 10 novembre; le 13, au soir, le ministère avait vécu. MM. de Rigny, Thiers, Guizot, Humann, Duchâtel, furent rappelés par le roi. Ils s'adjoignirent l'amiral Duperré. (V. le *Moniteur* du 19 et du 22 novembre.)

tit : d'une peur, les heureux de ce régime passeront à une autre peur, et Dieu sait ce qui arrivera. Faites brosser votre habit noir, si vous tenez à prendre le deuil de la monarchie citoyenne, ou autre : ce n'est plus qu'une affaire de temps, et le temps va vite; ainsi il est sage de se tenir prêt. Le beau sujet de Mandement pour M. de Toulouse! Je m'engage à lire celui-là : ce sera le premier, et le dernier apparemment.

Je regrette de ne pas aller à Paris cette année, puisque je vous y verrais; mais trop de motifs me retiennent ici; je ne prévois pas, même de loin, l'époque où je me transplanterais : c'est toujours une opération difficile pour les vieux arbres. Pour vous, mon ami, vous êtes plus allant, et je vous en félicite, mais encore plus ceux que vous rencontrerez sur votre chemin; mon cœur trouve toujours sur le sien les personnes qui vous appartiennent, et je voudrais bien qu'elles fussent, par vous, avec combien de respect et de tendresse il leur est dévoué : redites-vous-en à vous-même autant, mon cher ami, s'il est nécessaire, — ce que je ne vois pas.

496. — A M^{me} LA COMTESSE DE SENFFT.

Le 10 décembre 1834.

Encore de nouvelles souffrances : encore des épreuves nouvelles! Ne doutez pas, du moins, de la part que j'y prends, et de l'intime joie que je ressentirais s'il m'était donné de les soulager : mais Dieu seul le peut. Je me préparais à vous écrire, quand votre lettre du 14 novembre m'est parvenue : elle a été vingt-deux jours en route : peut-être a-t-elle séjourné dans quelque bureau, ce qui arrive souvent à celles qu'on m'écrit, et à celles que j'écris moi-même. Qu'il vaudrait bien mieux, de toute manière, échanger des paroles vivantes, que de tristes feuilles de papier! Je me rappelle souvent cette chère rue du Bac, et que de fois, en y repassant depuis, mon cœur s'est serré, devant un certain hôtel¹! Je vous plains de votre mauvaise santé; je vous plains de

1. Celui qu'habitait la famille de Senfft.

votre ennui, de cet isolement profond où l'âme, ne trouvant rien sur quoi s'appuyer, s'affaisse sur elle-même. Mieux vaut une solitude réelle comme la mienne : là on a des livres, des bois, des eaux, des prés, des champs ; on a la nature, et l'on n'a pas à supporter le poids écrasant des importuns, qui vous étouffent cérémonieusement dans le vide de leur esprit et le vide de leur âme : là aussi, si on regrette les doux et intimes entretiens, on a peut-être, au sein de je ne sais quelle calme et ravissante lumière, un sentiment plus vrai de l'état général de l'humanité, une vision plus claire, un instinct plus vif de ses futures destinées. Qui sait si cette différence entre votre position et la mienne n'est pas ce qui rend si diverses nos prévisions à l'égard de l'avenir ! Vous croyez que tout meurt ; je crois que tout renaît, mais sous une autre forme, nécessité par les progrès immenses de la société. Vous ne pouvez pas espérer ; et rien ne saurait affaiblir en moi, non-seulement l'espérance, mais l'inébranlable foi en cet avenir que la Providence prépare au genre humain. Quand je me ferai, en cela, illusion, je chérirais cette illusion qui m'est douce, qui me console, qui allège pour moi les maux présents. Ils sont grands, ces maux, et ce que vous me mandez en est assurément la preuve. Je ne pouvais avoir aucun doute sur ce point particulier. Quels faits, mon Dieu, que ceux-là, et quelles pensées terribles ils doivent remuer en certaines âmes ! Mais ce que j'avais ignoré longtemps, et que je sais aujourd'hui, c'est qu'il existe des hommes en qui manque cet élément de notre être qu'on appelle âme ; peut-être est-ce tant mieux pour eux ; peut-être, à cause de cela, ne sont-ils pas responsables de leurs actes : on devrait presque le désirer. Ailleurs on marche au même but par d'autres voies, et avec le même concours, que rien ne saurait lasser. Il y a là, n'en doutez pas, un jugement divin¹.

Je suis vivement touché du souvenir bienveillant de la princesse Thereza² : veuillez être, près d'elle, l'interprète de

1. La lettre de M^{me} de Senfft à laquelle Lamennais répond nous fait faute pour éclairer les obscurités de ce passage.

2. La princesse Lubomirska.

ma reconnaissance et de mon respect. Ce sera un bien cruel désappointement que celui de Constance et de son mari¹, si vos conjectures se vérifient, comme il y a trop lieu de le craindre : je souhaite qu'au moins sa santé, à elle, ne soit pas compromise. Quant à R.², je soupçonne qu'on lui aura joué un de ces tours communs dans le pays qu'il a au fond cherché à servir, sans néanmoins s'oublier lui-même ; il y a quarante ans qu'il fait des affaires ; il connaît l'Angleterre, la France, le Portugal, l'Espagne et ses colonies ; il devait croire connaître les hommes, et leurs astuces, et leurs roueries ; il se trompait, et l'on aura, je pense, achevé son éducation : je ne m'en étonne assurément pas, mais je serais désolé que cette instruction, qu'il ne sollicitait point, lui eût coûté trop cher.

Aucune personne vivante ne se souvient d'avoir vu une sécheresse pareille à celle qui dure encore ici, à la mi-décembre. On vient de près d'une lieue chercher de l'eau à notre étang pour abreuver les bestiaux. Heureusement que les dyssenteries, qui s'étaient montrées pendant l'automne, ont disparu, et la saison est trop avancée pour qu'on ait désormais à craindre de graves épidémies ; il n'en existe maintenant, en France, que sur les ministres. Je passerai l'hiver à la campagne, et non-seulement celui-ci, mais l'autre encore, et même le suivant, si je peux. Je plante, pendant que d'autres déplantent. Je prépare des ombrages à mes neveux. Qui sait mieux que moi combien il est doux quelquefois de trouver un abri ? Mais c'est un abri contre les hommes qu'il faudrait trouver, et celui-là n'est pas sur la terre. Je voudrais, au printemps, vous faire les honneurs de ce tout petit ermitage, que je préfère à tous les palais, à toutes les magnificences du monde. « Dans un petit coin, avec un petit livre, » disait l'auteur de *l'Imitation*, et il disait vrai. Je dis vrai aussi, en vous assurant que personne ne vous est dévoué, à tous deux, avec plus de tendresse que celui qui a dû tant de bonheur à votre affection.

1. M^{lle} de Maistre, mariée, on l'a vu, à M. de Montmorency. (V. page 326.)

2. Il nous semble, sans que nous puissions autrement le certifier, qu'il s'agit ici de M. Rubichon, et de quelques déceptions qu'il aurait éprouvées à Rome.

497. — A M^{lle} CORNULIER DE LUCINIÈRE.

La Chenaie, 23 janvier 1835.

Je trouve, ma bien bonne amie, une occasion de vous faire parvenir ces quelques lignes, et j'en profite avec un plaisir que vous vous représenterez aisément, pour peu que vous rendiez justice aux sentiments qui m'attachent à vous. Convenez qu'il est un peu dur d'être à cent lieues l'un de l'autre, après avoir vécu si longtemps sous le même toit? et lorsqu'il serait si doux de se voir et de causer de tant et de tant de choses qui intéressent réciproquement, de laisser tomber ses pensées, comme la neige tombait aujourd'hui, dussent-elles fondre comme elle; car enfin, tout fond, *et sicut aquæ dilabimur in terrâ, quæ non revertuntur*, disait cette femme juive. En attendant que nous soyons dessous, tâchons de tirer le meilleur parti du temps que nous avons à passer dessus. Prêtons-nous aux choses, si elles ne veulent pas se prêter à nous. Je ne veux pas dire que vous deviez continuer de prêter à l'Espagne¹: non, par ma foi; je ne vous le conseille pas, ni à moi non plus; mais prêtez à vous-même; empruntez à votre capital, pour donner un peu de joie à la bonne Ninette, et qu'importe après? Vogue la galère! Oh! si jamais je peux m'emprunter! je ne m'en ferai pas faute, je vous jure: j'aime mieux me faire banqueroute, que d'autres me la fassent. Est-ce bien dit? qu'en dites-vous? Je ne sais qui disait que «le plus pauvre laissait toujours quelque chose après lui.» Le plus pauvre a donc toujours quelque chose de plus qu'il ne lui faut? cela me rassure, et me rend comme riche au beau milieu de ma pauvreté très-effective. Ma grande joie est de vivre dans une chambre où je suis à l'abri du froid, ce qui ne m'a pourtant pas garanti d'une

1. Allusion à un petit désastre financier dont il a été déjà question entre Lamennais et M^{lle} de Lucinière, et qui les avaient atteints tous les deux, comme souscripteurs du fameux emprunt Guebard.

attaque de cette maladie nerveuse que vous connaissez. J'ai été six semaines sans pouvoir rien faire, et prenant patience, attendu que l'impatience n'est qu'un mal de plus. A présent, je suis mieux, quoique toujours faible. Et vous, ma très-bonne, êtes-vous la femme forte? ce serait un excellent exemple à donner à notre petite Hélène. Hélène, regardez votre tante! ressemblez à votre tante! soyez forte, entendez-vous? Voilà comme on élève les jeunes personnes, lorsqu'on veut qu'elles soient, et qu'on est soi-même, d'une certaine force, n'est-ce pas? J'embrasse, de toute la mienne, la tante et la nièce, et leur souhaite, à l'une et à l'autre, tout ce qu'on peut souhaiter d'agréable dans un monde qui ne l'est guère, en vérité.

498. — A M^{me} LA COMTESSE DE SENFFT.

La Chenaie, le 28 janvier 1835.

Nous avons, vous à Florence, et nous en Bretagne, deux hivers tout différents; mais nos santés se ressemblent. J'ai été, pendant six semaines, hors d'état de faire quoi que ce soit. Maintenant, je suis mieux, ce qui me fait espérer que vos maux vous auront aussi laissé quelque relâche. La triste et sottise chose que la vie! Croyez-moi, cependant, ne prenons pas trop au sérieux ces courtes années que nous avons à passer sur la terre : qu'est-ce que cela, dans l'existence sans limites et sans terme à laquelle nous croyons et que nous attendons? Comme le monde même, qui doit se transformer, nous ne sommes pas nés encore; nous aspirons à naître; nous flottons dans les eaux de l'*amnios*¹. Le beau jour que celui où nous en sortirons! Jusque-là, j'avouerai que les moments sont rudes, et que pour se distraire de ce qu'on sent, un peu de conversation ne viendrait nullement mal à propos. Ici je n'en ai non plus aucune, et le même regret nous est commun. Que ne pouvons-nous nous rejoindre, sur ces rives de

1. Membrane de la matrice qui enveloppe le fœtus.

la Seine où les heures passent si vite, et quelquefois si délicieusement ! Je ne les reverrai probablement pas avant l'hiver prochain. Dans l'intervalle, je suis vos conseils : je plante, et je plante encore ; je prépare de l'ombre à ceux qui me survivront ; ils en auront besoin, car l'atmosphère sera de feu, et la journée brûlante. Mais comment pouvez-vous penser que je veuille abattre les arbres¹ ? Rien n'est assurément plus loin de mes intentions. Les arbres ! mais Dieu, à mon gré, n'a rien fait de si beau. Entre moi et ceux qui les aiment le plus, je ne vois qu'une différence : je veux des forêts, et ce qu'ils préfèrent, eux, ce sont quelques noirs sapins, parsemés çà et là au bord des torrents, sur des rochers stériles. Parlons sans figure. L'inégalité est une loi naturelle de la création ; l'esprit, la science, la richesse, toutes les qualités, tous les avantages, quels qu'ils soient, natifs ou acquis, sont et doivent être répartis inégalement pour le bien de tous ; mais il n'en est pas ainsi des droits ; car le droit est un, et parmi les fils du même père, il n'en est point qui soient destinés par nature à servir les autres et à leur être assujétis. Cette égalité du droit est pour moi identique à l'idée de justice ; elles se confondent tellement dans ma conscience et dans ma raison, que je ne pourrais renoncer à l'une sans renoncer à l'autre ; mais ceci demanderait, pour être bien éclairci, de longs entretiens. Plus je vais, plus je m'émerveille de voir à quel point les opinions qui ont en nous les plus profondes racines, dépendent du temps où nous avons vécu, de la société où nous sommes nés, et de mille circonstances également passagères. Songez seulement à ce que seraient les nôtres, si nous étions venus au monde dix siècles plus tôt, ou, dans le même siècle, à Téhéran, à Bénarès, à Taïti. En relisant bien des choses que j'ai écrites, je ris de moi-même de bon cœur ; cela me met dans une grande défiance de mes propres idées d'abord, et puis de celles des autres. N'est-ce pas là toujours un profit réel ? Après cela, je ne vous cacherai pas qu'aimant certaines personnes comme

1. Il est clair, par ce qui suit, que « les arbres » dont il est question sont les anciennes institutions politiques et religieuses, à la racine desquelles M^{me} de Senfft accusait sans doute Lamennais de vouloir porter la hache.

je les aime, je suis peiné d'être, sur quelque point que ce soit, en désaccord avec elles : ce n'est pas que j'éprouve le besoin qu'elles pensent comme moi ; rien ne me choque dans les différences d'opinions ; mais je crains de les affliger en ne pensant pas comme elles, et mon cœur ferait là-dessus des reproches à mon esprit, si le pauvre diable était maître de se changer lui-même. Faites, je vous prie, cette réflexion : — je suppose que je m'endorme pendant mille ans, que pendant ces mille ans vous continuiez de vivre à l'ordinaire ; assurément, quand je me réveillerai, il existera bien peu de rapport entre vos idées et les miennes : n'en aimeriez-vous moins pour cela ? Les pensées changent perpétuellement, parce que tout change et que tout se développe. L'amour seul est toujours le même, invariable, inaltérable, éternel : *charitas manet*.

Je suis profondément touché du sentiment qui vous a fait penser à moi, dans la distribution de cette précieuse lithographie ¹ ; je vais écrire à Paris pour indiquer où elle devra être remise, afin qu'elle me parvienne sûrement. Ces souvenirs sont cruels, mais doux pourtant. Qui voudrait renoncer à ces souffrances qui ont leur racine dans ce qui passe, et dont la tige mélancolique porte une fleur suave qui s'épanouit dans l'éternité ?

Notre politique va comme vous savez. C'était, je crois, le général Foy qui disait, à propos de je ne sais quelles circonstances de ce temps-là : « C'est une halte dans la boue. » Pour nous, comme nous n'avons pas peur que la boue nous manque, nous ne faisons point de halte ; nous clapaudons toujours en avant ; les vapeurs qui sortent de ce borborygme sanglant sont parfois bien fétides. En littérature, rien : un plat radotage, ou des rêves hideux ; rien, dis-je, à moins que vous ne veuillez accepter comme quelque chose l'éloquence de Messieurs les pairs et de Messieurs les députés. Il n'y a que les sciences qui marchent un peu, pas trop vite pourtant : c'est, dans ce qui se fait, tout ce qui m'intéresse.

Adieu, adieu ; je baise bien tendrement les mains de notre

1. Sans doute le portrait de la défunte comtesse Louise de Senfft.

cher comte. Savez-vous quel serait mon plus vif bonheur ? ce serait de pouvoir contribuer au vôtre. Qu'il y a de profond, et de charme, et de tristesse, dans les vieilles amitiés !

499. — A M. LE MARQUIS DE CORIOLIS.

La Chenaie, 49 février 1835.

Il s'en faut de beaucoup, mon cher ami, que ma santé ait été aussi bonne que vous le pensez ; elle a, au contraire, éprouvé une assez rude secousse. Ce n'est pas là, cependant, ce qui m'a empêché de vous écrire. Vous aviez oublié de me donner votre adresse ; de sorte que je ne savais où vous trouver, ignorant même si vous étiez encore à Paris ; car vous ne m'aviez pas dit combien de temps vous aviez le dessein d'y passer. J'attendais donc une autre lettre de vous qui m'instruisit de tout cela : elle vient de m'arriver, et j'y réponds sans perdre un instant. Il n'y a pas un mot de vrai dans ce qu'on dit de ce nouvel ouvrage que je vais publier¹. Mon libraire a voulu recueillir mes articles de l'*Avenir*, et quelques autres, pour les ajouter à mes *Mélanges* ; j'y ai joint une Préface, et puis c'est tout, et ce tout est si insignifiant que je ne vous en aurais pas même parlé, si vous ne me demandiez des éclaircissements sur les bruits qu'on a répandus. Je comprends parfaitement le dégoût que Paris vous inspire. Les gens avec qui votre position sociale vous oblige particulièrement d'avoir des relations, sont assurément fort aimables, remplis d'excellentes qualités, d'esprit, de sentiments nobles, et que sais-je ? *Mais de cervelle, point*. Que vou-

1. En adressant à Lamennais quelques reproches amicaux sur une lacune dans leur correspondance, M. de Coriolis ajoutait : « ...Ce que je sais heureusement fort bien, c'est que vous n'êtes point malade, que vous correspondez par lettres avec notre ami Vitr..... et que vous envoyez des fragments aux recueils ; voire on me l'a assuré) que vous êtes sur le point de desserrer un livre sur la Restauration et les causes de la Révolution.

A tous ces beaux discours, je suis comme une pierre, et ne sais que répondre quand on procède avec moi par voie d'interrogation. » — Paris, 14 février 1835.

lez-vous y faire ? Il n'a pas plu à Dieu, qui leur a tant donné, de leur donner un peu de raison, laquelle n'aurait rien gâté pourtant : ils s'en vont s'enfonçant dans une espèce d'enfance, que l'histoire, un jour, — si l'histoire s'occupe d'eux, — aura bien de la peine à caractériser sans perdre quelque chose de sa gravité convenue. Politiquement parlant, ils me paraissent descendre en droite ligne du gonfalonier Soderini, à qui Machiavel fit l'épithaphe que voici :

La notte che morì Pier Soderini,
L'alma n'andò dell' inferno alla bocca ;
E Pluto la gridò : Anima sciocca,
Che inferno ? Va nel limbo de' bambini¹.

A prendre les choses du côté sérieux, c'est cependant un fait bien remarquable que cette débilité mentale où tombent les partis à leur déclin. A mesure que la société, qui se renouvelle incessamment par les générations successives, s'avance dans ses voies, il y a constamment une portion de la race humaine qui reste dans le passé, comme pour veiller autour du tombeau des institutions, des opinions qui ont fait place à d'autres amenées par le progrès général. Ce peuple des sépulcrés s'habitue peu à peu à prendre pour le soleil la lampe qui éclaire la demeure des morts, et pour la voix de Dieu même, l'écho monotone de cette vaste et froide solitude. Étrange état, certes, et bien propre à faire réfléchir ! Au reste, en ne croyant pas à la durée de ce que nous avons en ce moment, les royalistes ne se trompent point ; mais ils se trompent beaucoup dans les motifs de leur prévoyance ; ils s'imaginent que le *juste-milieu* sera tué par le principe de la monarchie légitime, tandis qu'il succombera sous le principe démocratique, le seul, aujourd'hui, qui ait de la vie dans presque toute l'Europe ; la République y devient de plus en plus l'unique gouvernement possible ; elle s'établirait demain, par la seule force des choses, sans les grandes destructions qui restent encore à opérer, et qui seront le résultat de

1. La nuit où mourut Pier Soderini, — Son âme se présenta au seuil de l'enfer ; — Et Pluton lui cria : Stupide âme, — Pourquoi l'enfer ? Va donc aux limbes des enfants ! »

la lutte terrible et universelle qui se prépare, quelles que puissent être, d'ailleurs, les alternatives du combat. Les puissances absolues, poussées par une nécessité invincible à des excès toujours croissants, ne tarderont pas à réveiller les peuples endormis dans une torpeur momentanée ; alors on entendra un beau tapage. Que Dieu nous soit en aide à cette époque qui n'est pas loin !

Je vous assure, mon cher ami, qu'on est heureux de regarder l'avenir du fond d'une retraite obscure et tranquille, tranquille surtout à cause de son obscurité même. Aussi me rappelai-je souvent les vers de Lucrèce qui vont si bien à ma position :

Suave, mari magno, turbantibus æquora ventis, etc.

J'ai tiré ma nacelle au rivage, et suspendu, comme dit Horace, mes vêtements mouillés dans le temple du Dieu de la mer. Si pourtant il me sera doux, aussi, de sortir de cette retraite, quand ce sera pour vous revoir, et M^{me} de Coriolis, et monsieur votre fils, à qui je vous prie de dire combien je suis sensible à leur souvenir. Vous savez, mon ami, quelle place vous tiendrez toujours dans le mien.

500. — A M^{me} LA COMTESSE DE SENFFT.

La Chenaye, le 7 mars 1835.

Je vous écris au milieu d'un effroyable coup de vent qui emporte les toits et déracine les arbres, espèce d'ouragan mêlé de tonnerre, qui nous arrive après des jours de véritable printemps. Ne voyez-vous pas là une image de notre pauvre vie, que les vents aussi agitent et brisent, et dont ils dispersent çà et là les débris ? A mesure que je sens la mienne s'en aller, je me reporte avec plus de charme sur un passé qui ne fut pas non plus sans orages, mais sur lequel, en même temps, la bonne Providence versa de grandes douceurs. Ces longues soirées de la rue du Bac me reviennent en mémoire ; je revois *tout* ce qui était là, et je vous plains, et mon âme s'unit encore avec la vôtre. Ah ! croyez-moi, la vraie, la so-

lide, la tendre affection est la seule chose réelle, la seule qui ne passe point; lorsque tout le reste change, *charitas manet*. Qu'importent les pensées, les opinions? Elles ne dépendent point de nous, ou n'en dépendent guère. Nés à Constantinople, à Téhéran, à Bénarès, que seraient pour nous toutes les questions qui remuent si vivement notre Europe passionnée? Dans cet immense conflit d'idées contradictoires, je crois, de part et d'autre, à plus de bonne foi qu'on ne s'en suppose mutuellement. et je ne blâme en moi-même aucun de ceux qui, se trompassent-ils, guidés uniquement par leur conscience, ne regardent, ne désirent que le vrai et le bien, complètement détachés de tout intérêt personnel. Je ne saurais exprimer l'horreur que m'inspire tout ce qui tend à rompre le lien d'amour parmi les hommes, tout principe qui autorise à se haïr et à se nuire réciproquement, à cause des manières diverses de penser. N'est-ce pas une grande pitié que cela, lorsqu'on vient à considérer, après quelques siècles, l'espèce de rage qui armait les frères contre les frères pour des questions dont personne aujourd'hui ne se soucie? Ces pleurs, ce sang, pourquoi ont-ils coulé? Les savants disent pourquoi, et les autres ne peuvent les comprendre. C'était bien la peine d'ouvrir mon âme à tant de fureurs, et d'attrister la terre par tant de crimes! Dans sa charité immense, infinie, Jésus-Christ s'écriait : « Oh! si vous connaissiez le don de Dieu! » Et qu'est-ce que le don de Dieu, si ce n'est la charité même? *Deus, charitas*. « Il enverrait, disait-il, son esprit aux siens. » Et qu'est-ce encore que l'esprit divin, si ce n'est l'Amour même, essentiel, éternel, l'Amour qui est la vie du Souverain Être et de tous les êtres? Il viendra, n'en doutons point, plus ardent, plus abondant, et « enseignera toutes choses à ceux dont les cœurs se dilateront pour le recevoir, » et « renouvellera la face de la terre. »

Parlez-moi de votre santé, et de celle de notre cher comte; la mienne n'est ni bonne, ni absolument mauvaise; voilà tout. Je vis tranquille et calme dans ma solitude profonde, faisant des vœux pour l'humanité, au sein de laquelle fermente quelque chose qui se dérobe en partie à ma faible vue, mais certainement quelque chose de grand. Après Dieu, je ne tiens

fortement qu'à elle seule en ce monde. Aimer Dieu, aimer le prochain, n'est-ce pas toute la Loi? N'était le souvenir d'un petit nombre d'êtres dont la Providence m'a séparé, et qui me seront éternellement chers, rien ne troublerait la douceur des jours paisibles que je coule ici sans désirs terrestres, sans désirs au moins qui se rapportent à moi. Il y a une immense joie dans un immense désabusement. Si vous saviez comme je demande à Dieu, pour vous, un peu de repos et de paix vers la fin de votre carrière si laborieuse et si agitée! Je dis *un peu*, car le vrai repos, la paix parfaite est ailleurs, et n'est point ici. Adieu. Que la Providence vous console dans vos afflictions, et vous bénisse, maintenant et toujours, de ses plus douces bénédictions!

501. — A LA MÊME.

A la Chenaie, le 14 mars 1835.

Je reçois à la fois votre affectueuse et touchante lettre du 20 février, et la nouvelle de la mort de l'empereur¹. Ce dernier événement m'a tout de suite préoccupé de ce qui vous concerne. Je me suis demandé s'il aurait quelque influence, et laquelle, sur votre position, et comme l'expérience de la vie ne m'a pas disposé à me flatter sur ce que je souhaite, je suis resté plus près de la crainte que de l'espérance. Un changement quelconque m'inquiète toujours. Il me semble que, dans le monde des affaires, rien ne se remue qu'en faveur des coquins contre les honnêtes gens, des hommes d'intrigue contre les hommes d'honneur. Tirez-moi donc de peine le plus tôt possible. Je serais si heureux de vous savoir tranquilles, et dans une situation au moins tolérable! Ce que vous me dites de votre passé soulève en moi un sentiment bien amer. Je ne m'étonne aucunement de ces choses-là, et mon âme ne saurait s'y accoutumer, du moins pour les autres; car, en ce qui me regarde personnellement, j'ai tout-à-fait cessé d'être

1. L'empereur d'Autriche, François I^{er}, mort le 2 mars, à Vienne. Il était né à Florence le 12 février 1768.

sensible à l'ingratitude : c'est, pour moi, comme la pierre qui tombe ; m'en fâcherai-je ?—ou, tout au plus, comme l'éclaboussure qu'envoie l'équipage au pauvre piéton. En voyant cette tache sur son habit neuf, fruit des épargnes de l'année, son premier mouvement est de s'irriter ; puis, rentré chez lui, il se brosse, et il n'y pense plus que pour rire lui-même de s'être affecté d'un accident si ordinaire et si naturel. Je ne sais, pourtant ; il y a une larme dans ce rire. Je serais bien embarrassé, s'il me fallait en placer une dans celui qui naît involontairement, à propos de cette grossesse, certifiée par Martin. Vous verrez qu'à la fin du compte notre homme, désabusé de sa paternité, ne le sera point de celui qui la lui a prédite ; il imaginera quelque expédient qui le dispense de la nécessité trop dure de décroire à son prophète. Je plains, en vérité bien sincèrement, la malheureuse femme qui s'est empêtrée d'un pareil idiot. Encore est-ce là le moindre mal, puisque, après tout, elle l'a voulu. Mais, comme vous le dites fort justement, qui a donné le droit à cet imbécile d'inoculer ses ridicules à ce qu'il y a de plus saint, et de revêtir sa folie du voile qui recouvre l'Arche ?

Il paraît que partout, cette année, l'atmosphère recèle quelque principe délétère. A Paris, ici, et dans toute la France, nous avons eu un nombre extraordinaire de maladies. Les climats aussi semblent intervertis. Après une sécheresse sans exemple de mémoire d'homme, est venu un hiver non moins singulier, ou plutôt une sorte de printemps, puisqu'à peine avons-nous eu cinq ou six jours d'une faible gelée, et pas même sans interruption ; puis, dans ces deux dernières semaines, d'horribles tempêtes accompagnées de tonnerre, comme dans le mois de juillet. J'attribue un peu à cet état météorologique les souffrances habituelles que j'éprouve depuis quelque temps, et qui m'ont forcé à interrompre presque tout travail. Je ne pense pas qu'à quatre-vingt-deux ans, —si j'ai le malheur, dont je me crois à l'abri, d'aller jusque-là, —je ne pense pas, dis-je, que je ressemble à M. Fossombrone,

1. La lettre à laquelle répond Lamennais nous manque malheureusement pour éclaircir ce passage, tout en allusions, et au sujet duquel nous ne pouvons même hasarder la moindre conjecture

gouvernant un état et présidant aux travaux hydrauliques d'un autre¹. Mais n'est-ce pas une chose qui fait rêver, que ces eaux à qui Venise dut ses prospérités et sa grandeur, et qui se retirent d'elle, et qui tarissent, pour ainsi dire, autour de ses palais, avec sa vieille gloire et sa vieille vie? Ces inévitables déclin des peuples, ce *finis super te* que nous trouvons partout sur la route de l'homme, jettent dans l'âme une profonde mélancolie. Comme les voyageurs cherchent aujourd'hui, en Orient, sur une côte déserte, les ruines de Tyr, un jour, qui n'est pas loin peut-être, on cherchera celles de Venise dans un marais; et les deux cités-reines auront disparu, comme la cabane d'une nuit que le pâtre se construit, avec des branchages, au fond d'un vallon, et sans laisser guère plus de traces. La plante qui fleurit dans la prairie est plus durable, car elle se renouvelle chaque printemps.

Je voudrais poursuivre, et je ne peux pas. De violentes douleurs d'estomac, auxquelles je deviens très-sujet, ne me permettent pas d'être courbé; n'en soyez pas inquiète; ce n'est que de la souffrance sans danger. Adieu: agréez, l'un et l'autre, l'expression d'une amitié qui fait mon bonheur, et qui ne finira qu'avec moi.

502. — A M. LE MARQUIS DE CORIOLIS.

La Chenaie, 5 avril 1835.

Je ne connais que trop, mon cher ami, cette vie étourdisante dont vous me parlez, où le temps passe et passe encore, sans qu'on puisse se dire comment il a passé; espèce de rêve bizarre, fébrile, enivrant et fatigant, qui, au réveil, vous laisse la tête lourde et l'âme vide. Je préfère, quant à moi, la tranquillité, bien qu'un peu monotone, d'une rustique re-

1. Mgr Fossombrone était le ministre dirigeant du grand-duc de Toscane. C'était l'homme le plus doucement inerte, le moins remuant, le plus spirituellement pacifique qui fut jamais. Personne mieux que lui ne connaissait la valeur de l'adage fameux: *Quieta non moveas!* M. de Vitrolles, quelque temps ministre à Florence, racontait de ce personnage et de son incurie philosophique les historiettes les plus plaisantes.

traite, et, tout pesé, je ne fais rat des champs. Les royalistes feraient bien, à mon sens, de prendre le même parti, car c'est, je crois, en pure perte qu'ils se trémoussent à *la rille*. Vous avez raison de dire qu'ils ne sont plus rien, du moment où ils se relâchent de la rigueur de leurs principes; mais ne seraient-ils pas encore moins s'ils s'y tenaient? Ils s'accrochent, comme ils peuvent, au monde qui marche devant eux, assez semblables aux chevaux attachés derrière une charrette; bon gré, mal gré, il leur faut la suivre, sans qu'ils aident à son mouvement, et le contrariant quelquefois, mais jamais de manière à l'arrêter tout à fait. Ainsi en est-il du gouvernement philippique : il retarde l'invincible cours des événements, et voilà tout. N'est-ce pas une chose des plus remarquables que de le voir, sans que rien l'ébranle extérieurement, s'affaiblir de lui-même et mourir d'impuissance? Par une nécessité indépendante de toute opinion, la société tend à se constituer sous une autre forme, qui ne sera point le produit d'une théorie abstraite, mais le résultat du besoin de vivre. Les hommes attribuent beaucoup trop d'importance à leur action; elle a bien moins d'influence qu'ils ne se le figurent sur les destinées des peuples. Les causes sont placées plus haut; mais ils ne les voient pas, et ils voient ce qu'ils font, vraies mouches du coche.

Ce que vous me racontez de Berryer est réellement incroyable; il doit faire d'étranges réflexions sur ce qu'on appelle les « amis politiques ». Que ne les plante-t-il là? Mais il ne le peut; il est trop engagé; car je m'abuse fort si ce sont ses convictions qui le retiennent. Combien de gens sont ainsi retenus, par une sorte d'honneur, dans des partis qu'ils

1. M. de Coriolis, dans sa lettre du 23 mars 1835, avait parlé à Lamennais des démarches faites auprès des notabilités du parti royaliste pour obtenir d'elles l'acquiescement d'une dette sacrée contractée envers l'orateur du parti. En échange des magnifiques profits auxquels il renonçait en quittant la carrière du barreau pour continuer la lutte parlementaire, ne lui devait-on pas, en effet, quelque indemnité? L'obligation était si claire qu'en principe elle n'était contestée de personne. Mais il ne faut pas connaître les hommes bien à fond pour deviner que, dans la pratique, beaucoup de riches et puissants seigneurs cherchaient à s'y soustraire. C'est à quoi Lamennais fait allusion.

méprisent au fond, et dont ils ne partagent en aucune manière les folles idées, ni les espérances non moins folles! Plus je vais, plus je trouve qu'on est heureux d'être exempt de pareils liens, et de ne dépendre en tout que de sa raison et de sa conscience.

Pendant que les doctrinaires vont vous donner à Paris le spectacle d'un procès dans lequel toutes les lois de la justice sont impudemment violées, comme pour tracer la voie aux réactions futures et les autoriser¹, l'Angleterre prépare sa révolution. Des événements de même nature germent peu à peu au sein de l'Allemagne, en proie à tout ce que l'arbitraire peut enfanter d'odieux : joignez à cela les affaires d'Espagne et les complications politiques de l'Orient, ce sera un beau tumulte quand le premier craquement se fera entendre. En attendant, on fait bien d'aller écouter M. Lacordaire, car il a certainement un rare talent de parole, de l'imagination, de la chaleur, tout ce qui exerce une vive action sur les hommes assemblés². Voyez-vous souvent notre ami V.? Il devait aller, au printemps, chez son fils, à Tournon, et de là à Vitrolles; j'ignore s'il est parti, n'ayant point reçu de réponse à la dernière lettre que je lui ai écrite. Et vous, mon ami, irez-vous aussi passer l'été à la campagne? Elle commence à reverdir déjà, et je jouis, plus que je ne puis l'exprimer, de ce renouvellement de vie qui contraste si fort avec toutes les décadences dont nous sommes environnés. Les œuvres de l'homme fleurissent une fois, puis elles se fanent et meurent : il n'y a point pour elles de second prin-

1. Le procès des insurgés d'avril. Avant que les débats eussent commencé, la Chambre des Pairs avait déjà eu deux procès accessoires à vider, l'un avec la presse, l'autre avec le barreau. L'attention publique était éveillée au plus haut point sur le débat politique qui allait s'ouvrir. La composition du comité de défense, le choix des conseils, pris à dessein hors du barreau, l'attitude des journaux, évidemment favorable aux accusés, donnaient un caractère solennel à ces préliminaires. L'ouverture des débats était fixée aux premiers jours de mai.

2. ...Que vous conter encore?

. Que l'abbé Lacordaire
Fend des flots d'auditeurs pour aller à sa chaire,

etc., etc. — *M. de Coriolis à Lamennais*. Paris, 23 mars 1835.

temps. Croyez bien, mon ami, que mon affection pour vous n'aura jamais de déclin.

503. — A M^{lle} ANGÉLIQUE DE TREMEREUC.

La Chenate, 8 avril 1835.

J'ai eu, ma bonne et tendre amie, bien des fois la même pensée que vous. Je voulais vous écrire, et puis les occupations, et je ne sais quelle paresse qui prend chaque jour plus de force en moi, m'en empêchait, et je me disais : « A quoi bon, en effet, quelques froides lignes? Ne sait-elle pas ce qu'elle est pour moi? que jamais la vieille affection qui m'unit à elle, depuis tant d'années, ne saurait s'affaiblir dans mon cœur? » et quand je m'étais dit cela, je restais en repos, comme si vous aviez pu m'entendre. Ce n'est pas là me justifier, c'est raconter simplement les choses telles qu'elles sont. Au demeurant, croyez bien que je n'ai pas changé, ni ne changerai jamais à votre égard; au contraire, il semble qu'à mesure qu'on avance dans la vie, les anciennes affections deviennent plus chères et plus précieuses : rien ne les remplace, rien n'a la douceur de ces attachements éprouvés qui sont devenus l'âme même. L'avenir si court qu'on a devant soi est trop étroit pour des désirs et des espérances nouvelles, et tout ce qu'on peut encore attendre de bonheur, — pauvre et faible attente! — on ne le cherche que dans ses souvenirs. Je vois, par la date de votre lettre, que vous êtes à la campagne, et je vous en félicite; pour moi, je ne me plais que là. Je n'ai jamais beaucoup aimé le monde; à présent, il m'inspire un insurmontable dégoût : ce ne pourrait être qu'une pensée de devoir qui me fit sortir de ma solitude, et cela n'est guère prévoyable. Je n'ai pas renoncé, cependant, à quelques voyages à Paris, où j'ai un très-petit nombre d'amis véritables, que je serais fâché de ne pas revoir de temps en temps. Ici je mène la vie des champs : je plante et j'abats; je fais des allées, des terrasses; je bâtis même, non un château, mais une portion de basse-cour; tout cela m'occupe; je passe mon temps à diriger les ouvriers, et, depuis six mois, ç'a été presque mon unique

emploi, d'autant que de fortes indispositions, de vives douleurs à l'épigastre, ne m'ont guère permis aucun autre travail. Ma santé, maintenant, est un peu meilleure : pourquoi ne me dites-vous rien de la vôtre ? j'aime à croire que c'est parce que vous n'avez pas, en ce moment, à vous en plaindre ; n'importe, il aurait fallu m'en donner l'assurance. J'ai appris avec beaucoup de peine la maladie de notre chère Villiers ; son âge et sa faiblesse rendent, en ce genre, tout inquiétant. Pour Ninette ¹, elle est mieux que jamais ; elle doit aller, après le carême, passer un ou deux mois chez son cousin, à Saint-Hilaire, d'où elle me promet de venir ici ; mais je n'ose y compter. Et vous, mon amie, quand vous reverrai-je, avec ma bonne petite Clara ? Hélas ! comptez combien déjà d'années de séparation. La vie ne paraît-elle pas un rêve, et un rêve bien triste ? Songez à Kensington-Gore ², et aux vingt années qui se sont écoulées depuis lors, et à ce qui les a remplies, et à tout ce que nous avons vu paraître, et aux peines et aux joies qui se sont évanouies comme de vaines ombres. Étrange chose que notre existence ! j'envierais celle du petit oiseau, et plus encore celle de l'éphémère qui, le matin, sort des eaux, et, avant que le soleil se couche, a accompli sa destinée, si je ne me figurais une existence plus vaste, plus puissante, où l'Univers, s'ouvrant devant nous, livrera ses mondes et ses merveilles à jamais inépuisables à notre curiosité et à notre amour. Mais j'irais trop loin sur cette route-là, et je m'arrête. Adieu donc, bonne et chère amie. J'embrasse la tante et la nièce de toute la tendresse de mon cœur.

504. — A M^l^{le} LA COMTESSE DE SENFFT.

Paris, 24 mai 1835.

Vous ne nous étonnerez sûrement pas que j'aie tardé si longtemps à répondre à votre dernière lettre. Depuis cinq

1. M^l^{le} de Lucinière.

2. C'est en Angleterre, nous l'avons dit, que Lamennais avait rencontré pour la première fois ces trois précieuses amies, objet d'une affection si durable et si touchante.

semaines que je suis ici, je n'ai pas eu un moment de loisir, et, dès les premiers jours, j'étais à bout de mes forces. Vous devez bien comprendre avec quelle ardeur, moi, homme des champs, et qui n'ai jamais pu m'habituer à un autre séjour, j'aspire à retourner dans ma solitude. Quand le pourrai-je? Je n'en sais rien. Le procès plus qu'étrange qui m'a fait venir ici va se compliquant de tant d'autres procès, qu'il n'y a pas désormais de raison pour qu'aucune âme vivante voie la fin de ces monstruosité qui s'engendrent les unes les autres. Je ne vous en dirai pas davantage là-dessus; les jour-

1. Le *Procès d'avril*. Lamennais avait été sollicité de venir prendre part à la défense des accusés devant la Cour des Pairs.—«Après l'interrogatoire préliminaire, dit un historien récent, une lutte s'engagea entre le procureur général, M. Martin (du Nord), et plusieurs accusés, qui demandaient avec vivacité l'assistance des défenseurs qu'ils avaient choisis: — «Voici ceux que nous vous proposons, dit l'accusé Maillefer, de Marseille: ce sont MM. Voyer-d'Argenson, Audry de Puyraveau, Trélat, Cormenin, Legendre, Armand Carrel, Lamennais, le général Tarayre, Carnot, Raspail, Bouchotte, Reynaud, Degeorge, et Pierre Leroux.» Sur quoi la Cour rendit un arrêt par lequel elle déclarait «qu'il n'y avait lieu à faire droit à la demande.»

Voici, du reste, une lettre que nous avons retrouvée parmi les papiers de Lamennais, et qui se rapporte à cet incident :

L'ABBÉ NOIR A LAMENNAIS.

Prison de la Conciergerie, 11 mai 1835.

« MONSIEUR,

• D'après votre assentiment, et le besoin que j'ai de votre assistance, je vous ai réclamé devant la Cour des Pairs comme mon conseiller spécial. Par le plus monstrueux de tous les arrêts, je me vois privé de votre secours. Je persiste à réclamer. Qu'on me lie, qu'on m'enchaîne, qu'on me garrotte, qu'on me muile, qu'on me coupe la tête, je n'accepterai de procès qu'autant que mes défenseurs seront présents. J'avais un avocat d'office, il s'est retiré; tant mieux. Les avocats du Comité nommé par nous ne se présentent pas; nos conseillers sont refusés. Vous savez le reste.

• Je désire ardemment, monsieur, avoir une entrevue avec vous. En attendant l'honneur de votre visite, je vous prie de vouloir bien m'envoyer quelques livres.

• Accordez-moi la permission de vous saluer respectueusement.

« NOIR, prêtre. »

Dans l'arrêt du 13 août 1835, par lequel la Cour des Pairs statue sur le sort des accusés dits de la catégorie de Lyon, nous lisons ceci :

Après en avoir délibéré,

En ce qui concerne Jean-Angustin Noir :

Vu l'acte de décès de cet accusé, en date du 16 juillet dernier

Attendu que l'action publique se trouve éteinte,

Dit qu'il n'y a lieu à statuer.

naux vous en apprendront assez. Je ne vous parlerai point non plus de la politique générale qui se complique et s'embrouille journellement. Le travail de dissolution s'accomplit partout en Europe : quand commencera celui de la régénération ?

J'ai reçu la lithographie que vous m'avez destinée, et je la garde comme un souvenir de tendresse et de douleur¹. Combien tout le passé qu'elle me rappelle repasse tristement à travers mon âme, et aggrave le poids du présent ! Le vent de la vie a poussé des nuages bien noirs vers notre couchant. Heureux celle qui s'est endormie, lorsque l'astre qui échauffe et anime la création luisait pour elle dans sa pleine splendeur ! L'amour de Celui qui prévoit tout a voulu garantir cette fleur délicate de la brise du soir².

Si j'étais près de vous, la conversation ne tarirait pas ; dans une lettre, je ne sais que vous dire. La princesse de Craon vient de publier un nouveau roman : je ne l'ai pas lu encore : on en parle peu. J'ai rencontré dans le monde mistress Trollope : représentez-vous une large figure, d'une cinquantaine d'années, qui ne dit rien ; du reste, bonne femme, à ce qu'il m'a semblé. Il y avait, dans la même maison, plusieurs Anglaises, l'une desquelles m'a rappelé qu'elle m'avait, il y a dix ans, rendu le service de raccommoder mon habit, à Naples, dans l'auberge où nous demeurions ensemble : cette rencontre m'a paru bizarre. — On a bien déchiré ce pauvre habit, depuis ce temps-là.

Adieu. Prenez, l'un et l'autre, grand soin de vos santés qui me sont si chères : la mienne est extrêmement faible, et je suis souvent tenté de ne la trouver que trop bonne.

505. — A M. LE MARQUIS DE CORIOLIS.

La Chenaie, 1^{er} août 1835.

J'ai été, mon cher ami, presque toujours malade depuis mon retour ici : c'était d'abord la suite des fatigues extrêmes

1. Il a été déjà question de cette lithographie. (V. page 411.)

2. Allusion à la mort de la comtesse Louise de Senfft.

de mon dernier séjour à Paris : et peut-être ensuite les grandes chaleurs que nous éprouvons depuis deux mois ont-elles contribué à prolonger l'état de faiblesse et de souffrance qui est le mien habituellement. Il est résulté de là que toutes mes correspondances sont fort en retard, car le peu de moments où quelque application m'est possible, je les emploie à m'acquitter de l'engagement que j'ai pris¹, et, *cahin-caha*, la Cour des Pairs et moi nous pourrions bien arriver ensemble. C'est, en vérité, quelque chose de bien dégoûtant que les abominations judiciaires dont je suis condamné à m'occuper, sans autre interruption que celles qu'y apporte ma mauvaise santé. Les journaux nous ont appris hier l'attentat du boulevard du Temple² : de pareils crimes ont toujours un effet contraire à celui que leur auteur s'en promettait : ils ne réussissent presque jamais matériellement, discréditent le parti auquel on les attribue (quoique toujours à tort, car aucun parti ne se compose de scélérats), et affermissent ce qu'on voulait renverser d'un seul coup. On dit que l'assassin déclare n'avoir point de complices : cela se peut, et, quoi qu'il en soit, je souhaite vivement, pour mon compte, que toute la vérité soit connue.

1. Le travail où Lamennais entendait consigner sa protestation solennelle contre les condamnations prononcées par la Cour des Pairs contre les Accusés d'avril. Nous avons inséré ce travail (inachevé) à la suite des *Discussions critiques et Pensées diverses*, rééditées par nous avec les *Œuvres posthumes*. (Paris, Paulin et Le Chevalier, 1856.)

2. L'attentat de Fieschi, Pepin et Morey. — Le 28 juillet, au moment où Louis-Philippe passait en revue, sur les boulevards, les régiments de l'armée et les légions de la garde nationale, et lorsqu'il arrivait, sur le boulevard du Temple, devant les rangs de la 8^e légion, une effroyable détonation se fit entendre. D'une maison d'assez pauvre apparence, située en face du café dit *le Jardin Turc*, était parti tout à coup une espèce de feu de file meurtrier, qui abattit sur la contre-allée des boulevards, et sur la chaussée même où passait le cortège royal, une quarantaine de victimes (douze morts et vingt-huit blessés, parmi lesquelles figuraient un maréchal de France, Mortier, un officier-général, Lachasse de Vérigny, le colonel de gendarmerie Raffé, le capitaine de Villatte, M. Rieussec, lieutenant-colonel de la 8^e légion, etc., etc. L'assassin qu'on vit, tout couvert de sang, — car sa machine infernale, éclatant, l'avait blessé, — se glisser le long d'une corde et gagner ainsi la maison voisine, fut arrêté dans l'escalier même de cette maison. Bien qu'il essayât de se cacher sous un nom d'em-

Berryer, selon ce que vous me dites, commence un beau cours d'expériences monarchiques¹; les gazettes ont parlé d'un voyage qu'il fait en ce moment à Prague et à Tœplitz, et là-dessus elles ont jasé à leur ordinaire; il voyagera longtemps encore, avant de rencontrer quelque chose qui ressemble à une créature raisonnable, — à une créature humaine, dans tous les sens du mot, — parmi la pauvre espèce ayant couronne en tête et sceptre à la main. Je plains un homme d'un si beau talent, à qui les circonstances ont fait une position semblable à celle de Dante tournoyant dans ses Cercles infernaux; mais il s'en accommode. Portez-vous bien, mon cher ami, et conservez-moi toujours cette bonne amitié qui m'est si chère.

506. — A M^{me} LA COMTESSE DE SENFFT.

L. Chenaie, le 23 août 1835.

Vous voilà donc encore en voyage? dois-je m'en réjouir, ou m'en inquiéter? Je suis bien aise de vous savoir hors de cette fournaise de Florence pendant les chaleurs dévorantes de l'été. Vous aurez traversé de fraîches montagnes, et côtoyé

prunt, il fut bientôt reconnu pour être Joseph Fieschi, Corse de naissance, ancien soldat du roi Murat, condamné pour vol après son licenciement, et pensionné en 1830 comme victime des réactions politiques. Il avait aussi appartenu à la police, et fait son apprentissage de conspirateur en espionnant les sociétés secrètes. Son crime, paraît-il, lui avait été suggéré par deux hommes qui l'aiderent ensuite à l'accomplir : Pepin, petit commerçant parisien, et Morey, vieillard de soixante-deux ans, qu'un historien récent caractérise ainsi : — « Type frappant du vieux jacobinisme, austère, entêté dans sa foi républicaine, prêt à tout sacrifier au triomphe de ses idées... Morey, dit encore le même écrivain, était l'âme du complot, comme Fieschi en était le bras... » *Histoire de mon temps*, par le vicomte de Beaumont Vassy, tom. II, pag. 368 et suiv. Paris, Perrotin, 1856. — Les trois conspirateurs, jugés et condamnés par la Cour des Pairs, furent exécutés le 19 février 1836.

1. Notre ami Vitrolles est parti; aussi notre ami Berryer, que j'ai embrassé de bon cœur, allant en quête de quelques mouvements généreux chez les monarques *Septem Trionum*. Il n'y fait, du reste, guère plus de fond que nous, « mais, dit-il, j'en veux juger par moi-même. » Il en aura donc le cœur net; je crois plutôt soulevé. — *M. de Coriolis à Lamennais*, Paris, 22 juillet 1835.

peut-être ce magnifique Danube dont les rives verdoyantes doivent être délicieuses en cette saison. Mais tout n'est pas plaisir dans une si longue promenade; il y a aussi beaucoup de fatigue, et la fatigue m'effraie pour une santé aussi frêle que la vôtre. Rassurez-moi donc le plus tôt possible; dites-moi que, vous et M. de Senfft, vous avez trouvé un peu de force et de délassement, et quelque satisfaction aussi, dans ce changement de lieux et d'existence. Ici, tout périt de sécheresse, l'eau manque partout; on en va chercher, en quelques endroits, à plus d'une lieue. L'humide Bretagne est devenue une succursale du Sahara. Jugez de ma douleur, en voyant chaque jour nos arbres jaunir, puis se dépouiller, puis mourir; j'en avais, l'hiver dernier, planté plus de cinq mille; je ne sais s'il en réchappera un seul. Le monde politique ne va guère plus régulièrement que le monde physique, à ce qu'il me semble, au moins, dans ma pauvre petite retraite solitaire: mais vous parler de ces sortes d'événements, ce serait, comme disaient les anciens, « porter de l'eau à la fontaine. » Je garderai donc ma goulette dont je ferais plus de cas, si, par le temps qu'il fait, j'en pouvais seulement abreuver un insecte. Veuillez remercier pour moi les personnes dont vous me transmettez le souvenir. Lorsque je viens à penser combien il en est que j'ai connues, que j'estime, que j'aime, et que je ne reverrai jamais, cela répand sur mon âme je ne sais quelle tristesse sombre qui ne se dissipe qu'en regardant plus haut.

Adieu: le sort de cette lettre est si incertain que je ne la prolongerai pas davantage: je l'adresse, selon vos instructions, au même endroit que les autres. Que Dieu vous protège, et qu'il vous bénisse!

507. — A M. LE MARQUIS DE CORIOLIS.

La Chenaie, 22 août 1835.

Je vous félicite, mon cher ami, d'être sorti pour quelque temps de cet antre fangeux que se partagent la sottise, l'égoïsme, la bassesse et la lâche férocité: car voilà le Paris

de l'année 1835, et je n'augure rien de mieux pour l'année 1836. Du reste, c'est plaisir de voir combien les gouvernements sont habiles à se perdre ; ils ressemblent à de grands criminels que la Providence aurait condamnés à s'exécuter eux-mêmes : « La presse nous embarrasse, détruisons la « presse ; — le jury, même choisi par nos préfets, n'est pas « assez docile, faisons du jury une vraie moquerie ; — certains « hommes nous inquiètent et nous gênent, fourrons-les en « prison, et, s'ils y parlent encore, mettons-les au secret : ni « papier, ni plume, ni encre, ni conversation avec qui que « ce soit. »

Rare et sublime effort d'une imaginative

Qui ne le cède en rien à nulle autre qui vivé !

Ils ont surpassé M. de Polignac ; mais au moins celui-ci se trompait avec sincérité et en honnête homme ; il a mené loyalement son maître à Prague ; les autres, infâmes parmi les infâmes, mèneront le leur, Dieu sait où ! La route me paraît fort en pente.

Une chose devrait frapper les légitimistes, c'est que Louis-Philippe a désormais rendu toute monarchie impossible ; ils peuvent s'affliger de cela, mais y rien changer, ils ne le sauraient, ni eux, ni personne.

Qui eût pensé que l'Espagne, toute livrée, disait-on, à l'influence monacale, tournerait précisément sa colère contre les moines, et se mettrait à les chasser comme des bêtes fauves sur toute la surface de la péninsule ? On ne sait jamais ce

1. Le soulèvement des provinces occidentales de l'Espagne en faveur de don Carlos détermina à Madrid un mouvement d'opinion révolutionnaire favorable à la constitution de 1812. Saragosse en ressentit le contre-coup. Il y eut le 5 juillet, dans cette ville, une émeute à la suite de laquelle périrent quelques moines, et quelques couvents furent brûlés. Les *urbanos* (la milice urbaine) demandèrent la suppression de ces établissements qu'ils avaient défendus sans beaucoup de zèle. A Reus, le 22 juillet, on brûla deux couvents, et vingt-sept religieux périrent sous leurs ruines embrasées. A Barcelone, le 25, mêmes excès, imités ensuite à Martorell, à Walls, à Sabadil, à Murcie, à Cordoue, à Caspé. Le 29 juillet, le ministère Toreno fit rendre un décret royal dont l'effet devait être de supprimer immédiatement *neuf cents* maisons religieuses, la moitié de leur nombre total. Ce décret venait un peu tard. Il n'empêcha pas de nouveaux désordres, notamment à Barce-

qui dort au fond du cœur des peuples. Et l'Angleterre, et l'Allemagne, et l'Italie, et la Russie même, minée d'un bout à l'autre par les sociétés secrètes, qu'en adviendra-t-il? Ce sera, certes, un beau remue-ménage, lorsque ces nations échevelées, palpitantes, embrasseront tous les rois dans le cercle immense de la ronde révolutionnaire! Je ne me presserai pas de publier quoi que ce soit en ce moment: il y aurait trop peu d'utilité. D'ailleurs, le procès dont j'écris l'histoire¹ n'est pas terminé encore, et je ne veux pas tronquer mon travail. Nos contrées sont désolées par une sécheresse dont il n'existait, de mémoire d'homme, aucun exemple: on ne manquera sûrement pas d'en accuser la comète²; le ministère devrait la traduire devant la Cour des Pairs; elle serait tout aussi compétente pour la juger que pour juger les *prévenus d'avril*, et le procès serait plus populaire.

Tout à vous de cœur, mon cher ami.

508. — AU MÊME.

La Chenaie, 27 septembre 1835.

Quoique très-souffrant, mon cher ami, et à peine en état d'assembler deux idées, je ne veux pas tarder davantage à

one, à Valence, à Saragosse, à Tarragone, Mataro, Ripoll, etc., dans la première quinzaine d'août, Madrid fut mis, le 16, en état de siège, à la suite d'une émeute comprimée avec peine. Le 21, Cadix s'insurgeait, puis Malaga, Cordoue, Séville, et l'Andalousie entière. Le ministère essaya de se reconstituer pour faire face à l'orage: mais les juntes partout se formaient, s'unissaient; leur organisation se concentrait, se régularisait. M. de Toreno avait appelé à son aide, comptant se servir de lui comme d'un instrument docile, Mendizabal, le progressiste le plus hardi que l'Espagne eût encore vu surgir. Arrivé à Madrid le 6 septembre, Mendizabal refusa d'accepter le programme de son collègue et de se mettre en hostilité avec les juntes. Toreno dut alors céder la place à ce rival redoutable.

1. Le Procès d'avril. L'arrêt de la Cour des Pairs, relativement aux accusés contumaces de la catégorie de Lyon, ne fut rendu que le 17 août 1835. Lamennais ne le connaissait peut-être pas encore. Peut-être aussi projetait-on de renouveler la lutte judiciaire, au moyen de quelque exception de droit.

2. La comète de Halley, dont on s'occupait fort en 1835. Elle avait été vue à Rome les 5 et 6 août. Elle le fut à Paris le 22 et le 23.

vous donner signe de vie. Je pense que vous êtes, pour cette année, au bout de vos courses à la campagne, et que cette lettre vous trouvera tranquille à Paris; tranquille autant qu'on peut l'être, en ce siècle de bruit et de mouvement. Si la douce royauté citoyenne, fatiguée de ce mouvement et de ce bruit, nous a dit : « Messieurs, taisez-vous et ne remuez pas ! » on se remue et l'on parle ailleurs, témoins l'Angleterre et M. O'Connell, et l'Espagne et ses juntas gouvernementales. Or, ces exemples-là sont contagieux, et je doute que le « roi de notre choix, » le bon roi Louis-Philippe, réussisse longtemps à monopoliser en sa personne toute parole et toute action. N'admirez-vous pas l'impuissance des hommes en lutte avec la nature, et tout ce qu'il y a de ridiculement vain dans leur résistance à ses invincibles lois ? Les atroces cruautés du czar, les froides et sourdes violences de l'Autriche et de la Prusse, les cachots de la Bavière, les fusillades du roi de Sardaigne, les pendaisons du duc de Modène, les ruses profondes de Louis-Philippe, les savantes manœuvres de l'aristocratie anglaise, les fanatiques efforts des moines espagnols, à quoi tout cela aboutira-t-il ? *O vanæ hominum mentes !* C'est pourtant un bien beau spectacle que celui que nous avons sous les yeux, car partout Dieu s'y dévoile ¹, et plus les hommes sont petits, plus il paraît grand ; l'avenir qu'il prépare au monde me paraît si clair, si certain, qu'en vérité je ne comprends pas qu'il se trouve des gens assez naïvement confiants en eux-mêmes pour entreprendre de lui en faire un autre ; et cependant nous sommes entourés de ces gens-là. *Pater, dimitte illis, nesciunt enim quid faciunt.*

1. Il est bien vrai, comme vous le dites, que Dieu se dévoile dans tout ce qui se passe sous nos yeux, ou plutôt passe devant nos yeux. Ses desseins ne sauraient être méconnus que par qui ne regarde pas ; « car, dit Bossuet, Dieu lui-même a besoin d'avoir raison. » Il aura donc raison, mais *quand* et *comment*, qui peut le dire ? Et puis tout ce qui est menace et préparatifs divins pour le très-petit nombre, n'est, pour la foule, que spectacle et renne-ménage. L'avenir nous est sensible, à vous, à moi, à quelques autres. Tout le reste, sans être doué de la profondeur de Malebranche, trouve, sans l'avoir recherché, que *le sensible n'est pas le solide*. Il s'attache donc à ce solide, etc., etc. — *M. de Coriotis à Lamennais. Château de Gruchet, 18 octobre 1835.*

Que disent les légitimistes de cette paire qu'on vient de passer au cou de plusieurs des leurs¹? Le *Bonaparte de la paix*, imitant celui de la guerre, pourrait bien réussir à attirer à lui nombre de ceux qui jusqu'ici s'en sont tenus le plus éloignés, et je ne répondrais pas que l'exemple de M. de la Moussaye et de M. de Cordoue ne fût quelque peu contagieux. Jetez un écu dans la boue, il se présentera toujours quelqu'un pour le ramasser, quitte ensuite à se laver les mains; je me lave les miennes de tout cela.

Notre ami V. a dû revenir à Paris vers le 20; son voyage en Provence a été triste; la crainte du choléra avait dispersé toute sa famille; il est vrai qu'il a terriblement sévi dans ces contrées; la nôtre a été épargnée jusqu'ici. Nous nous tenons strictement dans les calamités légales. Adieu, mon cher ami; tout à vous.

509. — A DANIEL O'CONNELL².

18 octobre 1835.

Votre nom, monsieur, remplit l'Europe; le mien peut-être vous est inconnu. J'ai cependant un titre près de vous; un

1. Allusion à la promotion de quelques notabilités du parti légitimiste, dont Lamennais nomme quelques-unes, par échantillon. Les autres furent — voir l'ordonnance du 12 septembre — MM. de Rohan-Chabot, de Bellemare, Feutrier, Freteau de Pény, de Chateaugiron, de Beaujour, de Cambon, Lezai-Marnesia, de Danremont, etc., etc. En tout, trente nouveaux pairs, choisis parmi tout ce qu'on avait pu trouver de plus « conservateur. »

2. Voici la lettre qui motiva la demande adressée par Lamennais au champion de l'Irlande opprimée. Nous n'avons pu retrouver la réponse d'O'Connell.

M. LANDOLPHE A LAMENNAIS.

• MONSIEUR ET CHER CORELIGIONNAIRE,

• Je profite de l'obligeance d'une personne de votre connaissance (M. Porquet, libraire à Londres), pour vous donner de nos nouvelles, et nous rappeler à votre souvenir. Nous sommes, ici, onze évadés de Sainte-Pélagie. J'habite avec Lebon Vignerte et Picbonnier.

• Ici, nous nous entretenons bien souvent de nos amis de France, et de vous en particulier. Nous avons été vivement émus de la Préface que vous avez ajoutée à votre beau livre, et dans laquelle vous avez eu la bonté de parler de nous. Nous vous remercions de ce bon souvenir pour vos amis, les Accusés d'avril.

• A l'étranger, comme dans les Prisons de Louis-Philippé, nous avons encore be-

de mes aïeux, banni de la terre natale par les oppresseurs de son pays, était Irlandais. Ce souvenir personnel me rendit plus douces encore les faibles marques de sympathie¹ qu'à l'occasion de la disette qui affligea l'Irlande, il y a peu d'années, j'eus le bonheur de pouvoir offrir au noble et malheureux peuple dont vous êtes l'une des plus belles gloires.

La cause que vous défendez avec un si rare talent et une persévérance non moins rare, n'est pas la cause d'une seule nation, mais celle de l'humanité, et quiconque souffre pour cette sainte cause a droit, dès lors, à votre intérêt. Ces confesseurs de la justice, poursuivis par la peur et l'implacable haine des Pouvoirs ennemis de la Liberté, sont aujourd'hui nombreux dans le monde. Quelques-uns d'eux, échappés des prisons où les avait jetés le tyrannique gouvernement qui pèse sur la France², ont cherché un asile en Angleterre. Étrangers, ils y ont besoin d'appui pour se créer, par un honorable emploi de leurs connaissances et de leurs talents, les ressources nécessaires à des exilés, et c'est de vous, monsieur, que je sollicite cet appui, qu'ils n'accepteraient pas de tous indistinctement. Fier d'avoir été choisi par eux pour coopérer à leur défense devant le tribunal monstrueux auquel on les avait livrés, ce sont des frères que je vous présente,

soin de votre appui, et nous le réclamons hardiment, parce que nous avons appris à connaître votre zèle. Des lettres de votre main lèveraient aisément les difficultés que l'on rencontre, en Angleterre, lorsqu'il s'agit de se caser. Si donc vous connaissiez quelques personnes, à Londres, ayez la bonté de nous envoyer pour elles des lettres de recommandation.

« Lebon, Vignerte et Pichonnier sont heureux de se rappeler à votre souvenir.

« Tout à vous.

« LANDOLPHE. »

Beak-street, 2, Regent-street, London.

Londres, le 25 septembre 1835.

1. L'*Avenir*, en effet, avait ouvert une souscription dont il est parlé dans une des lettres précédentes.

2. L'évasion d'un certain nombre des Accusés d'avril, prisonniers à Sainte-Pélagie, eut lieu le 13 juillet. Ils sortirent au moyen d'une galerie souterraine qu'ils avaient eux-mêmes creusée, et qui, passant sous le chemin de ronde de la prison, allait aboutir sous un couvert de tilleuls de la maison de la rue Copeau portant le n° 7. Sur quarante et un détenus de la *catégorie de Paris*, vingt-sept s'étaient échappés, parmi lesquels Godefroy Cavaignac, Arnaud Marrast, Guinard, Berrier-Fontaine, de Ludre, Porin. Landolphe, Pichonnier, Vignerte, etc., etc.

avec la confiance certaine qu'ils en trouveront un autre en vous.

Recevez, monsieur, l'hommage sincère de mon admiration, de mon dévouement et de mon respect.

510. — A M. LE MARQUIS DE CORIOLIS.

La Chenaie, 26 octobre 1835.

Je suis bien aise, mon cher ami, de vous savoir à la campagne, recueillant les derniers beaux jours que notre triste et pluvieux automne nous dispense *avará manu*; il nous traite comme nous sommes traités par « le monarque de notre choix. » Celui-ci doit être peu tranquille, si l'esprit de vertige, qui, en général, est l'esprit des rois, lui a laissé quelque prévoyance; au dehors, on se détache de lui. On ne sait si la quadruple alliance¹ enterrera M. de Talleyrand, ou si elle sera enterrée par lui, qui en a, du reste, enterré bien d'autres! Quelque chose de sombre fermente dans l'armée; à l'intérieur, « dans le civil », comme on dit, ce n'est assurément pas la satisfaction qui domine. Il n'est pas jusqu'aux intérêts matériels qui ne crient, et ma foi, assez haut : lisez plutôt le *Journal de Nantes* : « Sire, nous serons *juste-milieux*, philippistes, doctrinaires, tout ce que vous voudrez; mais, notez « bien ceci, *usque ad crumenam*, et pas au delà. Souverain « respecté, bien-aimé, adoré, *huc usque venies, et non procedes amplius*; tenez-vous-le pour dit. » Ne trouvez-vous pas ce langage bien beau? il est dans le genre biblique.

1. Le traité de la quadruple alliance avait pour objet de régler les questions politiques qui agitaient l'Espagne et le Portugal. Il ne devait d'abord être signé que par l'Angleterre, le Portugal, c'est-à-dire dom Pedro, et l'Espagne, c'est-à-dire Marie-Christine. Mais M. de Talleyrand, instruit un peu tard de l'imminence de cette combinaison, mit tout son amour-propre et toute son habileté à y faire admettre la France. Il y parvint (v. l'art. 4 du traité) et s'en glorifia, plus peut-être que l'occasion ne le voulait. Ce fut, au reste, son dernier acte, et, en quelque sorte, son testament politique. Peu de mois après, il quittait l'ambassade de Londres sans aucune intention d'y revenir. Sa lettre de démission, adressée à M. de Rigny, est vraiment curieuse. — V. l'*Histoire de mon temps*, vol. déjà cité, pag. 354 et 355.

Mendizabal, à mon avis, suivra le mouvement qui représente les juntas, ou il sera culbuté comme Toreno. Les cortès, convoquées pour le mois prochain, décideront du sort de l'Espagne. Quoi qu'il arrive, toutefois, ce malheureux pays, le plus corrompu de l'Europe, sera longtemps en proie à des maux affreux. Avez-vous lu la proclamation du comte d'Espagne? Il veut que ses soldats « jurent devant Dieu d'exter-
« miner jusqu'au dernier leurs exécrables ennemis. » Pour peu que ceux-ci fassent le même serment, la péninsule ne se plaindra pas d'une surcharge de population, et M. Malthus devra être content. La Religion prend vraiment de singulières formes en ce pays-là. Christine, la pudique, envoie à M. de Broglie l'ordre de l'Immaculée-Conception, et don Carlos, le légitime, met pieusement sa cause sous la protection de Torquemada. Je l'avoue à ma honte, j'aime mieux la paix, la tolérance, la fraternité humaine prêchée au peuple des Trois royaumes par l'Agitateur O'Connell. Il faut pourtant être bien pervers, pour oser dire aux hommes : « N'égorgez pas
« vos frères, ne les haissez pas, parce que, sur certains
« points, leurs pensées, leurs croyances, leurs opinions dif-
« fèrent des vôtres! Unissez-vous, au contraire, pour ré-
« clamer, au nom de Dieu, dont vous êtes tous les enfants,
« la justice à laquelle vous avez droit, et qu'on vous dénie. »

Veuillez, mon ami, remercier de ma part MM. vos fils de leur souvenir : celui qu'ils m'ont laissé me sera toujours bien cher. Mille hommages respectueux à M^{me} de Coriolis : je désire que sa santé soit meilleure que la mienne, qui va s'affaiblissant petit à petit. Tout à vous, cher, d'esprit et de cœur.

511. — AU MÊME.

La Chenaie, 12 novembre 1835.

Je ne sais, mon cher ami, ce qui vous fait penser que j'attribue une grande influence aux journaux¹; je leur en crois

1. Prenez garde de ne pas trop abonder dans votre sens. Vous savez, vous n'avez pas mis en oubli, que vous avez en moi un ami vrai, mais vrai comme vous êtes digne d'en avoir un. Eh bien, cet ami vous dira, en

fort peu en ce moment, par la raison toute simple que leur puissance n'est que celle de l'opinion, et que, l'opinion ils ne la créent pas; ils l'expriment seulement telle qu'elle est; or, la masse des Français n'en a, aujourd'hui, aucune bien arrêtée.

Une partie des légitimistes ne demanderait pas mieux que de se rattacher à Louis-Philippe, et ils n'y manqueraient pas dès qu'ils pourront le faire avec quelque décence. L'opposition dynastique ne vise qu'au pouvoir et aux emplois. Les républicains, en faible minorité dans le pays, rêvent vaguement un meilleur avenir, et tout le reste vit sous l'empire à peu près exclusif d'un égoïsme abject, concentré dans les intérêts et dans les jouissances matérielles. Voilà les faits dans leur nudité : qu'en conclure? Que notre société, malade et pourrie, tend à se dissoudre complètement? Non pas du tout, à mon avis. Ce mal hideux, dont nous voyons que la France est attaquée, n'est qu'une éruption du virus que lui ont inoculé ses gouvernements; elle guérira, soyez-en certain, et plus vite qu'on ne se le figure : *Sanabiles fecit Deus nationes terræ*. J'ai foi, une indicible foi aux lois qui régissent l'humanité. La corruption, sous d'autres formes, était-elle moins grande en 89? Lorsque l'atmosphère se charge de lourdes et noires vapeurs, il se lève bientôt un vent qui les chasse. A la longue, c'est le bien qui prévaut toujours. Il ne s'agit donc que de savoir, pour prévoir ce qui sera, quelle est la mesure du bien, c'est-à-dire, des améliorations sociales devenues nécessaires à une époque donnée. On peut se tromper, sans doute, dans cette appréciation, mais beaucoup moins qu'on ne l'imagine, lorsqu'en dehors de toute prévention l'on examine les instincts constants, les invariables désirs des peuples, la tendance uniforme et prolongée des choses. Au surplus, *tradidit mundum disputationibus eorum*, et je laisse à chacun le droit, que je réclame

toute franchise : Chacun estime l'état des choses selon ses désirs, ses opinions, ses intérêts. Peu voient hors de ce cercle. Il y a, pourtant, quelque chose à voir au delà, et ce quelque chose, ce n'est le journal d'aucune couleur qui nous en informera. Les journaux, qu'on croit tout, ne sont rien aujourd'hui. Croyez m'en. Vous le reconnaîtrez plus tard. — *M. de Coriolis à Lamennais, Château de Gruchet, 1^{er} novembre 1835.*

pour moi-même, de penser là-dessus tout ce qu'il lui plaira. Ce sont, en définitive, les événements qui jugent, et, à l'époque où nous vivons, ils ne se font pas longtemps attendre : *dunque, pazienza !*

Vous ne tarderez probablement pas à retourner à Paris, car la campagne commence à devenir un séjour un peu rude pour ceux qui n'y ont pas pris racine comme moi. Nous avons eu déjà de fortes gelées, mais courtes ; quelques-uns voient là le présage d'un hiver rigoureux ; je ne m'en inquiète guère, quant à moi : près de son feu, dans une chambre bien chaude, avec des livres, — et je n'en manque pas, — les journées s'écoulent rapidement ; on n'est obligé de quitter ni ses pantoufles, ni sa robe de chambre ; le soleil vient-il à luire un instant ? on s'en va, tel qu'on est, humer ses rayons. Il n'est pas jusqu'au bruit de la tempête, soufflant à travers les arbres dépouillés, que je ne préfère au bourdonnement confus des sottises qui vous entrent à la fois par les deux oreilles, dans un salon. Mais je m'aperçois, mon ami, qu'il est plus que temps de ménager les vôtres. Je finis justement, — qui me l'eût dit ? — comme la colombe d'Anacréon. Encore un mot, pourtant, de respect et de tendre affection ; puis c'est tout : *dixi.*

512. — A M^{me} LA COMTESSE DE SENFFT.

La Chenaie, le 13 novembre 1835.

Mon Dieu ! que j'aurais voulu être près de vous, pour aider M. de Senfft à vous soigner, et lui être, à lui-même, de quelque consolation dans ces cruels moments ! Je ne désire point de part dans les joies, mais j'en voudrais une ample, et bien ample, dans les douleurs de ceux que j'aime. Enfin la Providence vous a conservée à ce cher comte, pour qui vous êtes tout sur la terre, et je l'oserai dire, — en me plaçant à une longue distance en arrière, — à moi aussi, qui vous suis et vous serai toujours si tendrement dévoué. Les vieux et solides attachements prennent chaque jour une force nouvelle, lors que par ailleurs tout passe et change autour de nous.

Notre pauvre vie individuelle est toute dans le passé, comme notre vie commune, notre vie de l'espèce, est toute dans l'avenir : chacun se le fait selon ses pensées, selon son cœur, surtout, et voilà l'unique différence. Mais, chose remarquable, personne ne se contente ni ne veut du présent ; les plus favorisés, et en apparence les plus heureux, pas plus que les autres. Je me réjouis de vous savoir dans un climat plus doux que celui que vous venez de quitter¹. Beaucoup de choses vous y manquent ; mais où ne manque-t-il rien ? Vous avez au moins une belle nature et un ciel magnifique à contempler. L'Italie est, de tous les pays que je connais, celui où l'on peut le mieux se passer des hommes, et ce n'est assurément pas un médiocre avantage en ce temps-ci. Toutefois, je regrette que vous n'ayez pas une petite société intime qui vous distraie agréablement, et fasse diversion aux pensées solitaires qui pèsent aujourd'hui, d'un poids si lourd, sur l'âme de ceux qui ont une âme ; je puis en parler sciemment, au sein de ma profonde retraite ; et, néanmoins, cette retraite m'est chère ; je m'y plais, quoique ma santé s'y affaiblisse aussi sensiblement qu'au milieu du mouvement de Paris : celui-ci use par dehors, et l'autre par dedans. Quelquefois, dans mes rêveries, je me donne des ailes rapides, et me voilà qui vous apparais, — bien inattendu, comme vous pensez, — et après les premières émotions, les premières phrases sans suite, nous causons, à cœur ouvert, de mille et mille choses sur lesquelles on ne s'écrit point ; et les heures s'écoulent dans ces doux et faciles entretiens, qui rappellent tant de souvenirs, raniment tant d'années qui ne reviendront point. Puis l'inexorable présent pose sur mon front sa main froide, et je rentre tristement dans la réalité, et l'œil intérieur cherche encore longtemps la vision qui s'est évanouie. Cher comte, si vous saviez combien ces quelques lignes de votre main m'ont rendu heureux ! Mais c'est vous revoir qu'il faudrait. Je ne l'espère pas en ce monde. Mon cœur, du moins, sera toujours près de vous. Que Dieu vous bénisse tous les deux, qu'il veille sur vous, qu'il vous protège, vous soutienne, vous console dans les inévitables

1. Vienne.

maux de cette vie ! C'est toute mon âme qui vous demande cela, ô Père qui êtes aux cieux ! *Pater noster qui es in cœlis !*

513. — A M. LE MARQUIS DE CORIOLIS.

La Chenaie, 5 décembre 1835.

Je vous crois, mon cher ami, redevenu Parisien ; si je me trompe, on vous renverra ma lettre à Bolbec : le retard ne sera pas de conséquence. Vous aurez trouvé le monde politique un peu plus embrouillé qu'auparavant : Grèce, Espagne, Portugal, Sardaigne même, tout cela paraît assez agité, et messieurs les diplomates auront fort à faire avant d'avoir rétabli ce « parfait équilibre » qui est leur pierre philosophale. Il semble, d'un autre côté, que la Russie commence à donner de sérieuses inquiétudes à l'Angleterre, et à l'Autriche même. Les intérêts se compliquent et se croisent de plus en plus, de sorte que le système de « la paix à tout prix » pourrait bien avoir pour résultat une guerre universelle, inévitable, à mon avis, d'ici à peu d'années. Je pense, comme vous, qu'il y a une certaine opinion fugitive, variable, aussi capricieuse que la mode, et sans plus de consistance qu'elle ; mais les modifications progressives de la société, le désir perpétuel d'un mieux être, d'abord vaguement entrevu dans le lointain, ensuite plus nettement conçu, engendre aussi un ordre d'idées que les peuples tendent instinctivement à réaliser, et qu'ils réaliseront tôt ou tard ; ils peuvent se tromper, et se trompent en effet souvent sur les moyens, jamais sur le but ; et, ce but, ils s'en approchent, non par un mouvement continu, mais par des oscillations successives. L'histoire du monde n'est que cela. L'avenir est une mer qui n'a point de reflux : chaque flot vient et se retire ; mais la masse monte toujours. Quant à notre gouvernement, il a désormais atteint le *summum* de sa puissance ; précisément parce qu'il a vécu, il ne peut plus que décroître. Louis-Philippe ressemble, du reste, merveilleusement à Gargantua : tous deux de même appétit, tous deux semblent avoir étudié à la même école. « De fait, l'on lui enseigna un grand docteur sophiste,

« nommé maistre Tubal Holopherne, qui lui apprint sa charte
 « si bien qu'il la disait par cueur *au rebours*; et y feut cinq
 « ans et trois mois. » ce qui ravit d'aise le bonhomme Grand-
 gousier, qui disait, parlant de son fils : « Je cognoy que son
 « entendement partiepe de quelque divinité, tant je le voy
 « agu, subtil, profond, et sercin. » Dites si ce n'est pas là « le
 roi de votre choix. » Pour ce qui est de maistre Tubal Holo-
 pherne, vous ne serez pas embarrassé de le nommer. Veuillez
 faire agréer mes respects à madame de Coriolis. Tout à vous,
 mon cher ami, et à jamais.

514. — A M^{me} LA COMTESSE DE SENFFT.

26 décembre 1835.

Rien de vous, depuis la lettre de M. de Senfft, dont vous
 avez dicté les premières lignes. Vous devez penser que je
 suis loin d'être sans inquiétude. Vous étiez mieux, mais
 faible encore, et souffrante des suites d'une si rude secousse.
 Je crains que cet état ne se soit prolongé, dans une saison
 telle que celle-ci, qui ébranle même les fortes santés. Je vous
 demande en grâce de me faire écrire deux mots par la pre-
 mière personne que vous aurez sous la main; car cette anxiété
 est cruelle. Tout ici nous annonce un hiver des plus rigou-
 reux. Après une gelée de plusieurs jours, la neige est venue
 couvrir la terre, avant que les semailles fussent achevées.
 Le pauvre est bien à plaindre de ce temps-là. Heureusement
 que le pain n'est pas cher; mais, la faim apaisée, il reste
 encore beaucoup à pâtir, quand on manque de bois et de
 vêtements. A cet égard, les peuples du Midi sont tellement
 privilégiés, leur climat les exempte de tant de maux qui
 affligent les hommes du Nord, que je vois sans étonnement,
 d'époque en époque, ceux-ci descendre du pôle et s'avancer
 vers le soleil, pour partager les bienfaits d'un ciel plus doux
 et d'un sol plus fécond. Quelle différence du *lazzarone* au
 chiffonnier de Paris, du Taïtien à l'Esquimau, et même au
 paysan des montagnes d'Auvergne! Or, les trois quarts des
 pays situés à 30 et 35 degrés de latitude des deux côtés de la
 ligne, c'est-à-dire une zone de 70 degrés de largeur, sont

encore aux trois quarts incultes et inhabités. Et si une puissance européenne voulait y faire un établissement, y fonder quelque colonie, toutes les autres armeraient pour l'en empêcher, comme elles se battraient dix ans, s'il le faut, pour la possession d'un rocher stérile. Puis on accusera la Providence; on dira que la terre a trop d'habitants, qu'elle ne suffit pas à les nourrir; et les philanthropes se mettront à souhaiter au genre humain, pour son plus grand bien, la peste, la guerre et la famine. S'il pouvait arriver, par une spéciale bénédiction divine, qu'un beau jour la moitié des hommes fût occupée à enterrer l'autre, l'utile, et doux, et magnifique travail que ce serait! Voilà ce qu'on écrit sérieusement. Est-ce assez de blasphème et de bêtise?

Je ne sais rien de plus nouveau que le *Dictionnaire de l'Académie* proprement et correctement imprimé par Didot. Messieurs les députés, si forts sur tout le reste, ne le sont pas prodigieusement sur la langue; on en doit convenir, ils la traitent d'ordinaire assez mal. Peut-être sera-ce pour eux une espèce de « loi d'intimidation? »

Je prie Dieu de vous rendre tolérable l'année qui va s'ouvrir, et de répandre sur vous quelques gouttes au moins de cette rosée d'en haut, qui calme et rafraîchit l'âme; je lui demande, pour moi, que vous me conserviez un peu d'amitié, en échange de la si sincère et si tendre affection que je vous ai vouée depuis longtemps, et que rien n'altérera jamais¹.

1. Ce vœu touchant élôt la correspondance de Lamennais avec la famille de Senfft. Il nous paraît probable que la comtesse, dont la santé était déjà si profondément altérée, alla, peu après, rejoindre sa fille. Le comte écrivait peu. Le silence se fit entre Lamennais et lui, et « l'herbe poussa » sur le chemin de leur vieille amitié. Deux ans et demi s'écoulèrent. Lamennais, songeant déjà au Recueil que nous publions aujourd'hui, pria M. de Vitrolles de faire demander à M. de Senfft, par son collègue, M. le comte Apponi (ambassadeur d'Autriche à Paris), communication des lettres que le premier de ces deux diplomates avait reçues de lui, et probablement conservées. M. de Vitrolles accepta cette mission, et allait faire les démarches qu'elle entraînait, lorsqu'il reçut le billet suivant :

LAMENNAIS A M. DE VITROLLES.

24 mars 1838.

« Par une singulière coïncidence, mon cher ami, que trouvé-je, hier au soir, en rentrant chez moi? un gros paquet envoyé de l'ambassade d'Autriche, et contenant

515. — A M. LE MARQUIS DE CORIOLIS.

La Chenaie, 29 décembre 1835.

J'ai été si souffrant, mon cher ami, à la suite des grands froids que nous avons eus, qu'il m'a été impossible de vous répondre plus tôt ; et encore, à présent, je suis fort loin d'avoir retrouvé mon équilibre, que peu de chose dérange. Que voulez-vous ? « Il faut, dit le proverbe, prendre le temps comme il vient. » Le temps comme il est venu depuis deux ou trois ans, n'est pourtant pas fort agréable, et malheureusement rien n'annonce que 1836 vaille mieux. Je souhaite très-vivement qu'au moins vous n'ayez pas à vous en plaindre, ni vous, ni aucun de ceux qui sont autour de vous : je demanderais plus, si j'espérais plus ; mais, — au moins où j'en suis, — la vie se montre telle qu'elle est, et, dépouillée des illusions qui l'embellissent durant la jeunesse, elle me paraît ressembler beaucoup à la fée Alcine, chantée par Messer Ariosto.

Vous voilà replongé dans un monde qui ne pense guère à cela, monde du présent, sans passé, sans avenir, tout occupé de saisir au vol le plaisir qui vient et s'enfuit, comme l'enfant court dans la prairie après un papillon pour l'emprisonner dans un filet de gaze. Ne trouvez-vous pas quelque chose d'étrange, et même d'effrayant, dans le contraste de cette frivolité et de l'immense révolution qui s'accomplit au sein de la société humaine ? Pendant que les hautes classes, amollies de jouissances et de luxe, s'enivrent de leur *fandango*, partout, dans le lointain, un bruit sourd annonce que bientôt commencera la Pyrrhique des peuples. Je ne puis comprendre que tant d'hommes, qui ne manquent ni d'esprit, ni de sens, s'obstinent à penser que le mouvement n'est qu'à la surface, et qu'il s'apaisera sans qu'il en résulte autre chose que de

ma correspondance avec cette pauvre famille de Senft : cela m'a fait plaisir et peine à la fois, par toutes les choses que la vue de ces lettres m'a rappelées. Du reste, pas un mot d'envoi. Maintenant, donc, ce que je voudrais savoir, ce serait des nouvelles de M. de Senft, de sa santé qui m'inquiète, de tout ce qui le concerne, enfin ; pourrez-vous me procurer cette satisfaction, car vous voyez M. d'Apponi.

« Tout à vous, cher, bien tendrement. »

légères modifications dans les formes sociales. Le mouvement est, croyez-le bien, dans les profondeurs les plus intimes de l'humanité, et rien ne le calmera qu'il n'ait produit un monde nouveau : les intermittences qu'on y remarque ne sont que de courts moments de repos, pendant lesquels les nations haletantes cherchent à reprendre haleine pour se remettre ensuite au travail : et les volcans se reposent aussi, et les vents sommeillent.

Tout dormait, et l'armée, et les vents, et Neptune.

Il y eut un beau tapage après. Je veux ne dormir jamais, si, en prenant la plume, je songeais à vous dire un mot de tout cela. *Lustrans universa in circuitu pergit spiritus, et in circulos suos revertitur.* Pour revenir, donc, mon cher ami, je vous offre mes vœux qui vous suivront, d'année en année, sans jamais défaillir, non plus que l'amitié vive et tendre que je vous ai vouée à tout jamais.

516. — AU MÊME.

La Chenaie, 22 janvier 1836.

La fureur de jouir pendant l'heure présente, sans aucun souci du lendemain, fut toujours, mon cher ami, le caractère de ce monde qui se trémousse sous vos yeux¹ comme un baladin ivre. J'ose croire que ce n'est pas là toute l'humanité, et qu'il y a, dans la vie de celle-ci, quelque chose de plus grave que ces joies insensées. Le peuple, le vrai peuple, qui n'est pas la canaille corrompue des grandes villes, forme la partie saine de notre race, si odieuse et si

1. Les fêtes, les plaisirs, les bals, les concerts nous assourdissent. De la Pyrrhique, on n'a cure. N'allez pas vous figurer pour cela que tout ce monde concertant, sautant, se divertissant, se divertisse d'autre chose que de lui-même et de sa peur pauvrement déguisée de l'avenir. Seulement, pour lui, l'avenir est l'avenir, et le présent, le présent. Le présent, ils y vivent; et l'avenir, ils s'en soucient comme de la danse de Pyrrhus, ou de Pyrrha. *Carpunt flores antequam marcescant.* — « Qui sait si le monde durera encore six semaines? » disent-ils avec le barbier de Beaumarchais. — *M. de Coriolis à Lamennais*, Paris, 6 janvier 1836.

vile à ses deux extrémités qui se rejoignent dans une commune dégradation ; et c'est pourquoi j'ai foi au peuple , à ses destinées que Dieu prépare, selon d'imprescriptibles lois que nous ne connaissons qu'imparfaitement : j'ai foi dans le progrès social, dans l'amélioration morale et physique de la multitude souffrante, à la fois, de la tyrannie des gouvernements et de l'insouciant lâcheté de ceux qui les soutiennent en les détestant. Voyez plutôt : en dehors du Pouvoir et de ses agents immédiats, est-il un seul homme, en France, qui ne rougisse, au dedans de soi, de l'abominable oppression qui, plus ou moins, pèse sur tous indistinctement ? Et cependant, où sont ceux qui, pour s'en affranchir, se résoudraient à compromettre, à un degré quelconque, leur repos, à déranger leurs habitudes, à s'imposer la moindre fatigue et le plus léger sacrifice ? On les bâtonne, ils chantent : on les bâillonne, ils dansent, — *exultante Alastore, quem omnes, nescio majore odio an ignaviâ, execramur et patimur.* — comme disait, du temps de Mazarin, un de ces vieux Français, dont la race vigoureuse est, de nos jours, à peu près éteinte. Mais parlons d'autre chose.

Pourriez-vous me dire ce que c'est que cette révolution intérieure de *la Quotidienne*, et quelle en est la cause ? En quoi cette pauvre bonne vieille diffère-t-elle de la *Gazette* ? et que vient défendre M. Michaud, que ne défendissent auparavant les écrivains dont il prend la place ? Je ne sais rien de cela ; tout ce que je sais, c'est que M. de Brian et M. Nettement sont des hommes d'honneur que j'estime beaucoup, quoique je ne partage pas leurs opinions politiques.

On prétend que la session, ouverte par le roi d'une manière si brillante, sera plus plate et plus dégoûtante que toutes les autres : je m'en console en pensant qu'au moins j'aurai le bonheur de contribuer, pour ma quote-part, à doter d'un million la reine des Belges, et de cinq cent mille francs de rente M. le duc de Nemours, une des racines de la royauté citoyenne, que j'aime et révère infiniment ; et comme il y a d'autres racines encore, nous ne sommes pas au bout des consolations de ce genre-là.

Adieu, mon ami ; tout à vous.

517. — A M^{GR} BRUTÉ, ÉVÊQUE D'INDIANA¹.

La Chenaie, 4 février 1836.

MONSIEUR L'ÉVÊQUE D'INDIANA,

Vous êtes venu chez moi, sans y être ni invité, ni souhaité; je vous y ai reçu de mon mieux.

Le lendemain de votre arrivée, peu d'heures avant votre départ, vous entamâtes un sujet sur lequel je vous déclarai que je ne voulais point m'expliquer avec vous, me bornant à vous dire, à propos des deux Encycliques auxquelles vous

1. Pour apprécier cette lettre et celle qu'on trouvera ci-après, adressée au même prélat, il manquera sans doute à la plupart de nos lecteurs d'avoir eu, comme nous, sous les yeux, la correspondance, assez volumineuse, de Mgr Bruté avec les frères Lamennais. C'est un curieux monument d'excentricité presque malade; sous prétexte d'effusions fraternelles, ce sont des épanchements bavards, des apostrophes incessantes, des tropes impossibles, des points d'exclamation, des soubresauts de style, des incohérences de pensées qui feraient croire à une sorte de monomanie, si, au fond de tout ce désordre et de cette rhétorique échevelée, ne se retrouvait sans cesse le sentiment fixe d'une personnalité fort exigeante.

Au surplus, voici quelques passages — quelques-uns seulement — de la longue épître par laquelle Mgr Bruté s'attira la dernière réponse de Lamennais :

†
J. M. J.

A Florence, me rendant à Rome.
Dimanche, 21 février 1836.

« CHER FÉLI,

« Lisez au moins ce pauvre ami, désolé avec les autres. Plus indiscret, il craint de manquer à sa grâce; il revient encore près de vous, et, cependant, son voyage même à la *Chenois* (*sic*), loin de remplir l'intention du cœur, n'a peut-être qu'affligé le vôtre! — Vous me recûtes avec tant de bonté, ou plutôt comme l'aîné des deux frères de 27 à 28 ans passés; et peut-être, avant de me retirer, n'étais-je plus qu'un de ceux-là dont vous me parlatés avec tant de peine, et de *manière* à m'en faire à moi-même encore plus, car je ne puis souscrire à ces *paroles* si douloureuses... Que sais-je si, pour moi, ce sont les mêmes?...

« Je vous en conjure, *lisez!*

« Je reviens de ce saint autel. — La Victime y était. — La même qu'au Calvaire, — celle qui vous a aimé, — qui nous aime. — *Dilexit ME!* — Le *Mysterium Fidei* — est à cet autel, mais le même seulement qu'à la Croix. Jésus-Christ, fils éternel, consubstantiel, fait homme, votre Dieu et le mien, nous aimait, — aimait Féli Lamennais et ce pauvre Bruté, il y a dix-huit cents ans, jusqu'à mourir. Vous l'avez aimé!... L'aimez-vous encore?... Ah! que vous l'aimiez d'une âme ardente et tendre! Quelles lettres que celles de 1809, 1810 à 1815, et plus tard. — Je les *ai encor*. — Ni à la droite, ni à cet autel, ce doux Sauveur n'a point changé. Il vous *aime*. Qui serais-

me pressiez de souscrire, que, « n'étant pas juge des motifs qui déterminaient votre adhésion absolue à ces deux actes, je les respectais sans les discuter, mais que ma conscience ne me permettait pas de vous imiter en cela, ayant des sentiments qui différaient des vôtres, touchant l'autorité ecclésiastique, et particulièrement celle de Rome. »

Là-dessus, sans autre transition, vous prétendîtes que j'étais sceptique à la manière de Hume, et qu'il était impossible que je crusse à quoi que ce soit. — Je vous répondis que je concevais bien que vous pussiez penser qu'en raisonnant juste, selon vous, je dusse être dans la situation d'esprit que

je pour cesser de vous aimer? pour ne vouloir que vous affliger? Non, je n'ai voulu, ne veux que vous servir. — Ces reproches de votre ami ne sont que ceux de votre Jésus, — ceux de Marie, — ceux de l'ange gardien de Féli. Vous y croyez toujours, je l'espère. Mais comme vous les oubliez et délaissez!...

* Ce corps sacré, ce divin cœur inséparable, vous ne le recevez plus, ne le désirez plus. Ah! si donc vous y croyez, quelle solitude, quel vide pour l'âme de Féli!... Je viens, pauvre indigne, de le recevoir à cet autel, et, de cet autel, de le donner à cet ami affligé, chez lequel j'écris, et qui adressera ces faibles lignes à l'ami commun... Vous ne recevez plus, n'offrez plus, n'immolez plus pour l'Église cette victime. Prêtre, toujours et à jamais le prêtre de cette Église qu'il s'est acquise de son sang, — *sibi acquisivit sanguine suo*, — vous abandonnez ses autels et son sacrifice!... Les âmes vous étaient confiées, vous les délaissez, cessez de les attacher à cette Église, à cette Foi, ces sacrements, leur unique héritage. Que leur destinez-vous à la place? Leur serez-vous un autre Pierre, un autre Paul, une autre Marie, un autre Christ? ou leur donnerez-vous tout cela autrement que l'Église?... une autre Foi que celle qui fut la vôtre? d'autres sacrements, un nouveau baptême, une autre pénitence, un autre autel, une autre sainte ordination, et de nouveaux prêtres que ce que fut Féli, et Jean, et Carron, et Teyssière, et Vincent, et François de Sales?... Tout changé! — *Nova facio omnia!* Ah! celui qui put dire cela, et faire cesser les sacrifices d'Abraham et de Moïse, se fit la victime, versa son sang, pénétra les cieux, y réside à la droite. — Féli n'est pas cela, ne fera pas cela!...

* Ah! ce bon cœur de Féli, cette âme aidente de toute foi, tout amour naguère, où donc en est-il? Quand nous reviendra-t-il? C'est lui, c'est lui qui se sépare, nous quitte!... Nous en sommes où il en était, nous y demeurons, à cet autel, ce roc de Pierre, ce seul baptême, cette seule foi, *una fides!*... Il avait tant fait pour nous y confirmer; c'est comme en son nom même que ses amis l'ont quitté, car c'était à Jésus-Christ, à son Église, à ses autels, qu'il les attachait en se les attachant. O mystère douloureux qu'il ait pu s'en détacher!...

* Cher ami... aimez-moi toujours comme je vous aime. Mais c'est entre prêtre et évêque, sans pouvoir abolir notre caractère. Vous, le sacrifice, et moi-même le droit de *deputer* à ce sacrifice, et faire que ce miracle étonnant de la divine consécration et transsubstantiation mette *Jesus-Christ* à l'autel, en d'autres mains *comme aux vôtres*; que, dans la foi de l'Église, ils aillent et portent sa Parole, qui est celle de Jésus-Christ, — non celle de l'homme, du génie, ou de l'imprudent qui croit aussi l'être. Ah! qu'est-ce que l'homme, sans promesses divines?

* C'est de 1809 que je date, de votre foi de 1809, et de votre cœur alors et longues années après; de notre *cor unum in unica fide Christi et Ecclesie Catholice auspice Mariæ!*

* Dieu seul, et notre éternité!

* † SIMON BRUTE, de Vincennes, »

vous souteniez être la mienne, mais que je ne concevais, en aucune façon, comment vous pouviez me contester le fait de ma croyance intime, qui ne pouvait être connue que de moi seul.— Vous me répliquâtes, en me citant l'exemple de je ne sais quel Américain « à qui vous aviez, dites-vous, fait avouer *qu'il ne croyait pas ce qu'il croyait réellement croire.* » Je m'étonnai un peu, et je me tus : n'était-ce pas assez de respect ?

De retour à Rennes, vous m'écrivîtes que vous vous sentiez obligé à détromper de moi les hommes, et à me décrier charitablement partout où votre zèle vous conduirait. J'apprends, de plusieurs côtés à la fois, qu'en effet vous abusez de l'hospitalité reçue chez moi afin d'autoriser, — je n'adoucirai pas le mot, — les impostures qu'il vous plait de répandre sur mon compte, pour la plus grande gloire de Celui qui est la Vérité essentielle. Quelle que soit ma pensée à l'égard des différents points de religion sur lesquels vous me faites expliquer, vous ne la connaissez point, cette pensée : j'ai constamment refusé de vous la dire, certain, par plusieurs de vos paroles, que vos vues et vos intentions, en cherchant à la pénétrer, n'étaient rien moins que bienveillantes. Quelle que soit celle que vous me prêtez, vous mentez donc. L'expression est sévère, mais juste, et votre conscience a dû vous la faire entendre avant moi.

Je suis, avec les sentiments que je vous dois, monsieur l'évêque, votre serviteur.

518. — A M^{lle} ANGÉLIQUE DE TREMEREUC.

La Chenaie, 6 février 1836.

Je n'ai, mon excellente amie, d'autre excuse à vous offrir de mon silence qu'une paresse, ou plutôt un extrême et presque invincible dégoût d'écrire ; car, pour le cœur, ne croyez pas qu'il puisse changer jamais. Comme vous, je me rappelle souvent ces jours heureux de Kensington et des Feuillantines, et je remarque tristement combien la vie, — dans son cours rapide, et quelque fois trop lent, — va sans cesse se

rétrécissant et se colorant de teintes plus sombres. Réunis autrefois autour d'un si bon père, nous voilà tous maintenant dispersés, tandis que le temps, qui ne s'arrête point, apporte à chacun de nous infirmités, souffrances, misères. Je ne saurais vous exprimer à quel point l'état de notre chère Villiers m'affecte ; et pourtant, quoi de plus beau que cette admirable vertu qui semble encore grandir, à mesure que le moment de la récompense approche ? J'eusse été bien heureux de vous rencontrer en passant à Avranches ; Dieu ne l'a pas voulu. Je ne pus, au reste, m'arrêter qu'un petit quart d'heure. Dix ans de séparation, c'est bien long ! Je ne sais si vous et Clara m'auriez reconnu, car j'ai bien vieilli. Dites à cette bonne petite Clara tout ce qu'il y a pour elle d'affection constante et inaltérable dans le cœur de son oncle. Je me suis engagé ici, de proche en proche, dans des travaux dont je ne prévois pas, avant deux ans, la fin ; une nouvelle basse-cour, un nouveau jardin, des plantations, des clôtures, un chemin neuf, que sais-je ? Je passe ma vie au milieu d'ouvriers de toutes sortes : il en résulte au moins cela de bon, que de pauvres et honnêtes familles sont aidées, soulagées, et ces braves gens en ont une reconnaissance qui me touche. Nous sommes quatre à la maison : le jeune Kertangui qui ne m'a point quitté depuis sept à huit ans, un de ses petits neveux dont il fait l'éducation, et un de mes amis, médecin, avec lequel je revins à Paris l'an dernier. Nous ne voyons mon frère qu'en passant, car il ne séjourne nulle part ; le nouvel établissement qu'il a fondé à Dinan l'y ramène toutes les cinq ou six semaines, et alors il s'échappe quelques instants à la Chenaie. Nous y eûmes, l'été dernier, mais trop peu de temps, Ninette et Hélène ; arrivées au milieu du jour, elles repartirent le lendemain matin, et c'est alors, ce me semble, que vous vous trouvâtes chez Villiers. La pauvre Ninette tient toujours extrêmement à Paris ; peut-être a-t-elle raison : où irait-elle ailleurs ? et qu'y ferait-elle ? Là sont ses habitudes, et les habitudes sont beaucoup ; la province l'ennuierait ; il lui faut du mouvement, des distractions, quelques personnes à voir sans gêne ni sujétion ; les *dieux champêtres* ne sont pas ses dieux, et quand son père lui fit lire Virgile, il perdit bien son temps.

Adieu, chère bonne amie ; aimez-moi toujours comme je vous aime. J'embrasse Clara.

519. — A M. LE MARQUIS DE CORIOLIS.

La Chenaie, le 26 février 1836.

J'ai connu dans mon enfance, mon cher ami, un vieillard qui avait servi, comme officier, sous Duguay-Trouin ; il disait qu'il n'y avait pas de monde où il se passât d'aussi drôles de choses qu'en celui-ci. Vous qui le voyez de près, vous ne démentirez pas mon bonhomme, je pense. Malheureusement, parmi les *drôleries* dont vous êtes témoin, il en est de bien dégoûtantes, et de bien atroces aussi. Des salons où l'on chante on entend les plaintes des prisons, et les salles de bal sont quelquefois parsemées de taches de sang ! Ce mélange-là devrait, ce me semble, émousser un peu le plaisir ; mais il est d'heureux tempéraments en qui la gaieté est inaltérable, des gens d'humeur facile et douce qui s'accoutument de tout, jouissent de tout, d'une tête qu'on coupe, d'une rose qu'on effeuille.

A propos de « rose qu'on effeuille, » M. Michaud aime assez à effeuiller son esprit, et rien de plus commode pour cela qu'un journal ; je crois donc qu'il aura dû être content de retrouver la *Quotidienne* : ce ne sera pas, d'ailleurs, une petite gloire, au retour de Jérusalem, d'opérer une troisième restauration, de rebâtir le « sépulchre » que je n'oserais appeler « saint, » quoique l'objet d'une dévotion dont je respecte beaucoup la mirifique persévérance. En attendant, les choses humaines suivent leur cours qui ne s'arrête jamais.

Les doctrinaires, usés par deux ans de pouvoir, s'en vont euver le sang qu'ils ont bu¹ ; d'autres les remplacent et les

1. M. Humann, le ministre des finances, fit sombrer, par son indiscrete initiative, le cabinet auquel il appartenait. Sans prévenir ses collègues, il annonça comme probable la réduction de l'intérêt de la dette 5 p. 100. Mécontent de cette hardiesse intempestive, Louis-Philippe n'hésita pas à sacrifier M. Humann, à la place duquel, le 18 janvier, M. d'Argout fut nommé. M. de Broglie, aux interpellations dont on le harcelait sur la ques-

suivront bientôt, et ainsi se prépare un avenir jusqu'à présent inconnu de tous. Parmi les changements qu'à mon avis on ne remarque pas assez, je ne mettrais pas au dernier rang cet instinct de faiblesse, ce sentiment de défaillance qui semble, aujourd'hui, rendre impossible, à tous les vieux gouvernements, toute espèce d'action : irrésolus, craintifs, ils hésitent ; ils ne savent se décider à rien, dans les circonstances même les plus importantes pour eux : l'Angleterre en offre un exemple frappant. La Russie la menace : elle s'inquiète, elle gronde, puis elle s'adoucit, livrant son sort futur aux chances incertaines d'événements qu'elle renonce à diriger : c'est qu'une révolution s'opère dans son propre sein, une révolution qui, aujourd'hui, existe partout en germe, et dont l'un des effets sera de simplifier la politique européenne, d'établir deux camps, seulement deux ; l'un qui combattra sous l'autocrate en faveur du despotisme : l'autre qui, représentant la civilisation moderne, réunira les peuples sortis de la barbarie, sous l'étendard de la Liberté. Jusqu'à cette époque on ne verra que des intérêts timides qui se croisent et se traversent sourdement, de stériles intrigues diplomatiques, de lâches passions, d'ignobles convoitises, des appétits semblables à ceux des vers qui dévorent un cadavre, des projets avortés aussitôt que conçus, et des volontés impuissantes ; j'en excepte pourtant celles de M. Thiers, s'il a résolu d'atteindre le comble du ridicule : encore un effort, et l'y voilà. Et me voilà aussi, vous redisant, mon cher ami, ce que je ne saurais trop vous redire,

tion à l'ordre du jour, répondit nettement que le gouvernement ne proposerait pas la réduction de la rente. L'opposition, changeant alors de tactique, vanta les bienfaits de cette mesure dont, naguère encore, elle signalait les dangers. Pour faire tomber le ministère, un moyen se présentait, qui fut immédiatement employé. M. Gouin formula une proposition dans le sens des idées de M. Humann. La question de cabinet fut ainsi posée, et *cent quatre-vingt-quatorze* voix contre *cent quatre-vingt-douze* donnèrent la victoire au tiers-parti. Aussi eut-il sa place dans la combinaison ministérielle dite du 22 février, où M. Thiers devint président du conseil avec le portefeuille des affaires étrangères. M. Sauzet fut ministre de la justice ; M. de Montalivet, de l'intérieur ; M. Passy, du commerce ; M. Pelet de la Lozère, de l'instruction publique ; l'amiral Duperré, de la marine. Le maréchal Maison et M. d'Argout conservèrent les portefeuilles de la guerre et des finances.

c'est que personne ne vous aime et ne vous respecte plus que moi.

520. — A M^{GR} BRUTÉ.

10 mars 1836.

MONSEIGNEUR,

Quelque accoutumé que je sois à tout. j'ai été, je l'avoue, très-surpris de recevoir une lettre de vous¹, après ce que plusieurs personnes, inconnues l'une à l'autre, m'ont mandé de Paris, sur le zèle aussi pieux qu'infatigable que vous avez mis à me nuire dans l'esprit de ceux qui ont bien voulu vous écouter.

Je ne sais pas toutes les choses qu'il vous a plu de dire de moi ; mais voici ce que je sais :

Vous êtes venu me voir sous le nom d'ami ; je vous ai reçu comme tel. quoique vos préventions contre moi me fussent depuis longtemps bien connues ; mais il ne me paraissait pas juste de les confondre avec des sentiments d'une autre nature, qui pouvaient subsister avec elles. Vous me retrouvâtes donc, pour vous, tel que j'étais il y a vingt-cinq ans. Que, dans cette position, je vous eusse exposé, avec une naïve confiance, des idées fausses à vos yeux, blâmables même, ces épanchements intimes auraient dû être sacrés ; les révéler, les divulguer, en abuser enfin pour me nuire, eût été une action à laquelle partout on applique, dans la langue des honnêtes gens, un nom que je vous épargne.

Mais, quand le procédé dont je viens de parler serait susceptible d'excuse, cette excuse vous manquerait encore ; car, résolu de garder avec vous le silence que je garde avec tout le monde, — et vous voyant prendre d'abord le rôle d'une espèce de juge d'instruction, — je vous déclarai formellement que je ne voulais point m'expliquer avec vous sur des matières dont je n'aimais pas même à occuper mon esprit ; et ainsi, quelles que soient les pensées que vous m'avez prêtées, vous n'avez pu me les attribuer que par conjecture, par une sorte de divination, qui, lorsqu'elle se transforme en

1. Celle dont nous avons cité des extraits, pages 444 et 445.

affirmation absolue, prend un caractère que je laisse à votre conscience elle-même le triste soin d'apprécier.

Au reste, le jugement que vous m'avez forcé de porter de vous serait plus sévère encore, si la raison calme ne tenait compte de ce qu'il y a, souffrez que je le dise, d'exceptionnel en vous. Un homme qui m'a sérieusement soutenu qu'il connaissait ma foi intime mieux que moi-même ; — que je doutais de tout, sans m'en douter ; — qu'à mon insu, j'étais sceptique à la manière de Hume ; — un homme qui raconte avoir fait avouer à un Américain qu'il *ne croyait réellement pas ce qu'il croyait croire*, cet homme ne saurait équitablement être jugé comme un autre.

Quoi qu'il en soit, je ne puis ni ne veux conserver avec lui des relations dont aurait à souffrir, chez moi, le respect que chacun, quelque humble que soit la sphère où Dieu l'a placé, se doit à soi-même ; — et ces paroles sont les dernières que jamais il entendra de moi.

J'ai l'honneur d'être, très-respectueusement, monseigneur, etc.

521. — A M. LE MARQUIS DE CORIOLIS.

La Chenaie, 5 avril 1836.

Il est vrai en un sens, mon cher ami, que la société tourne sur elle-même ; mais comme la terre, qui avance en tournant¹. Sous quelque rapport qu'on envisage l'humanité, on ne peut y méconnaître un progrès continu, et nous savons plus, nous vivons et nous valons mieux, à tout prendre, que ne valaient nos ancêtres sous les trois races de rois dont l'histoire a si fort ennuyé mon enfance, dans le livre du sieur Le Ragois ; cela ne veut nullement dire que je préfère à ces

1. M. de Coriolis contestait obstinément à Lamennais le principe fondamental de la doctrine du progrès humain : — « Ce n'est pas votre prévision que je conteste, lui écrivait-il, c'est votre espoir. La perfectibilité indéfinie, je l'ai toujours renvoyée au cerveau de la fille du Génevois Necker. C'est à peu près la seule chose qu'elle ne me pardonnât pas. Le monde, c'est le mouvement de *va et vient*, quoi qu'on dise. Il faut, mon ami, vous arranger là-dessus. Le despotisme se meurt de consommation ; gare à la réplétion pour la liberté. » — *M. de Coriolis à Lamennais*. Paris, 19 mars 1835.

rois-là celui dont les Enfants de la dispersion nous ont gratifiés¹ : s'il lui prenait un jour fantaisie de créer des primes en faveur de ceux qui consentiraient à porter ses couleurs, sa livrée même, je ne doute pas que, parmi le beau monde qui se précipite dans ses salons, ce ne fût à qui la prendrait le premier. Lorsque certains hommes s'en vont dans le ridicule par la honte, je vous demande ce que l'avenir peut être pour eux. Et quand je dis les hommes, je n'entends point exclure les femmes : — au *Ghetto*, tout cela !

On se récriera tant qu'on voudra : je soutiens, moi, que le peuple, le pauvre peuple, travaillant chaque jour, est partout ce qu'il y a de meilleur, et qu'en lui seul sont les éléments avec lesquels on peut refaire la société : tout le reste, à peu près, est mort et pourri : — *jâm fetet*. Messieurs et mesdames, vous trouverez cette parole dure, et je ne prétends pas qu'elle doive vous être extrêmement agréable ; mais qui de vous niera qu'elle soit vraie ?

Votre bon Samuel Bernard n'était qu'un enfant, mon cher ami² : on le sifflerait à la Bourse. Croyez-vous que si Louis-Philippe disait à M. Rothschild : *M. Rothschild, je suis bien aise de vous voir*, celui-ci, dans sa joie, s'écriât : *Toute ma fortune est à Louis-Philippe !* Par Salomon et son père David, le juif n'en ferait rien ! — et le juif aurait raison. Il est vrai aussi que Louis-Philippe n'est pas Louis XIV. Ce qui me fâche pour celui-ci, c'est que la reine Christine descend de lui. Si c'était de Louis XV, et par la Dubarry, passe ; mais du grand roi, en ligne directe, avec toutes les conditions et circonstances d'une rigoureuse légitimité, encore une fois cela me fâche. Au reste, aucuns disent que c'est là une manière de

1. M. de Rothschild ; — M. de Coriolis dépeignait à Lamennais les fêtes somptueuses où ce banquier appelait et voyait accourir l'élite de l'aristocratie parisienne.

2. Dans les besoins de l'État, on vint à songer à Samuel Bernard. On en parla au Roi, l'assurant que deux mots de lui à Samuel lui ouvriraient la bourse du riche traitant. On le fit trouver à Marly, sur le passage du Roi, qui lui dit, en passant, ces simples mots : *Bonjour, Monsieur Bernard, je suis bien aise de vous voir*. Samuel fut si transporté, qu'il dit à Colbert : *Toute ma fortune est au Roi* — M. de Coriolis à Lamennais, même lettre du 19 mars.

« se populariser, » et vous en conviendrez, comme j'en conviens, mon cher.

Foi d'honnête homme, il n'est qu'une seule cour d'où l'estime puisse approcher, celle de Prague ; à celle-là, au moins, on ne reproche guère que des sottises et des inepties. Je le dis de tout cœur, il n'est point de consolations et de prospérités que je ne souhaite à cette malheureuse famille, excepté une restauration, si elle avait encore la folie de regarder cette solennelle parade comme une prospérité. Regardez-moi, mon cher ami, comme une des personnes de ce monde qui vous sont le plus tendrement dévouées, et ce ne sera pas du tout une folie.

522. — AU MÊME.

Paris, 16 juillet 1836.

J'ai eu, jeudi dernier, mon cher ami, le plaisir de voir monsieur votre fils. Il y avait, en ce moment-là, plusieurs personnes chez moi, de sorte qu'à mon grand regret nous n'avons guère pu causer. Il m'apprit que la santé de M^{me} de Coriolis se trouvait bien du bon air de la campagne : veuillez lui dire combien cette nouvelle m'a charmé.

Le gouvernement s'y est si bien pris, dans l'affaire d'Alibaud¹, qu'à la fin tout l'intérêt s'est porté sur celui-ci. La

1° Le 25 juin, au moment où Louis-Philippe sortait en voiture, vers six heures du soir, et franchissait le guichet des Tuileries, du côté du pont Royal, un jeune homme, choisissant le moment où le roi se penchait à la portière pour saluer la foule, dirigea vers lui une canne-fusil et fit feu. Louis-Philippe, qui s'était brusquement jeté en arrière en voyant l'arme s'abaisser de son côté, ne fut pas atteint, mais le coup porta dans la voiture, où la bourre fut retrouvée. L'auteur de l'attentat, immédiatement arrêté, ne nia rien : « — C'est le roi, disait-il, qui est responsable de mon crime : c'est lui qui a fait de moi un homicide. Depuis les massacres de Lyon et de l'église Saint-Merri, son règne est pour moi un règne infâme, et j'ai sur sa vie les mêmes droits que Brutus sur celle de César. » Ce jeune fanatique, nommé Alibaud, était venu de Perpignan tout exprès pour accomplir ce qu'il regardait comme un sacrifice expiatoire. Il était d'ailleurs sans complices. Seul il avait médité son crime, seul il l'avait accompli. — Le 9 juillet, après deux jours de débats, la Cour des Pairs rendit un arrêt qui condamnait Alibaud à la peine des parricides. Il mourut courageusement, le 11 juillet, en criant, *Vive la liberté!*

conduite des Pairs a révolté tout le monde, et même plusieurs d'entre eux : leurs trépignements, leurs interruptions, leurs éris à l'audience, offraient, à ce qu'il paraît, un des spectacles les plus hideux qu'il soit possible d'imaginer : et puis cette puissance absolue sur la vie des hommes, cet en-dehors de toutes lois, ce caprice du moment qui règle, dispose, décide arbitrairement, sans contrôle, sans appel; tout cela employé constamment en faveur de l'injustice flagrante, pour ôter à la défense le temps de se préparer, pour lui imposer silence quand elle parle : quelles effroyables monstruosités ! J'ai entendu le même mot sortir de plusieurs bouches : « On a vengé un assassinat par un assassinat. » Aussi le peuple, prononcé d'abord, et heureusement, contre l'assassin, a-t-il fini par prendre l'assassiné sous sa protection. Si on avait fait grâce, on aurait bien vite oublié les illégalités du procès; mais la violation de toutes les formes protectrices des accusés, et la mort au bout, cela a paru aussi trop fort. Le Pouvoir s'est bien fourvoyé dans cette affaire, comme en beaucoup d'autres. Si, au lieu de consulter la peur, il avait pris conseil, je ne dis pas de la générosité, mais de la politique, il aurait, je crois, bien mieux pourvu à sa sûreté : c'est une chose horrible à penser, — et cependant vraie, — le sang donne le goût du sang. Sous un autre rapport, on recueille le fruit des lois destructives de la liberté de discussion. Aussi longtemps que les hommes peuvent attaquer et se défendre par la parole, espérant de triompher par ce moyen, ils n'en cherchent pas d'autre; mais quand on leur ferme la bouche, ils lèvent le bras¹.

1. Je vois que votre sentiment s'accorde avec le mien dans le procès d'Alibaud. Cette hâte indécente et barbare d'expédier l'accusé, cette défense bâillonnée, cette insulte à toutes les formes protectrices de l'innocence toujours présumée, à toutes les règles de procédure religieusement observées dans les deux procès de Louvel et de Fieschi, en voilà plus qu'il n'en faut pour expliquer l'indignation qui s'est fait entendre d'un côté de la Manche à l'autre, et qui a pris un langage si acerbe dans la bouche de M. Howe, au *meeting* de *La Couronne et l'Ancre*. Que voulez-vous? on estime que tuer est le plus sûr. Vous avez grand raison quand vous dites que ceux-là lèvent le bras à qui on ferme la bouche; raison d'un côté, car, d'un autre, il se rencontre des gens qui vous répondront que des bouches trop ouvertes ont fait lever plus d'un bras. Quoi qu'il en puisse être, tout ce

J'aime à vous réitérer, mon cher ami, l'assurance de tous les sentiments que vous me connaissez pour vous.

523. — AU MÊME.

Paris, 2 août 1836.

Il est vrai, mon cher ami, que j'ai été assez gravement indisposé; aussi ai-je d'avance suivi votre conseil en fermant ma porte le jeudi comme les autres jours. A présent je suis mieux, quoique toujours très-faible; je ressemble, en cela, à plus d'un gouvernement, mais je m'en inquiète moins qu'eux: la peur a saisi le nôtre, et le domine au delà de tout ce qu'on peut se figurer. Plus de Neuilly; on ne s'y croirait pas assez en sûreté; on n'est guère plus tranquille dans les Tuileries même. Si ce qu'on raconte est vrai, le Plessis-lez-Tours était une maison ouverte en comparaison du Château. Je crois cet excès de précautions peu politique. La suppression de la revue n'a pas produit un meilleur effet: elle a singulièrement affaibli la considération au dehors de la France et au dedans: au dedans, on y voit un manque de courage; au dehors, un signe d'instabilité. Il règne dans les esprits une inquiétude vague; le peuple est mécontent; une partie de l'armée ne l'est guère moins: le petit commerce souffre et s'aigrit: tout cela forme un état violent; de prévoir ce qui en résultera, cela me semble assez difficile. Il est clair, seulement, que les choses ne sauraient longtemps rester comme elles sont. On s'est fort réjoui, en certain lieu, de la mort

qu'il y a d'esprits sensés et d'une certaine portée inclinaient à la miséricorde; quelques-uns l'ont conseillée, et j'ai quasi la preuve acquise que la lâche terreur des juges s'est seule opposée à la commutation de leur sentence. Le sommeil de Messeigneurs n'importe-t-il pas plus à l'État que celui de Louis-Philippe?—*M. de Coriolis à Lamennais*, Paris, 19 juillet 1836.

1. Le 23 juillet, le *Moniteur* annonça que, le 29, il n'y aurait pas de revue passée par le roi. Cette détermination était d'autant plus surprenante, qu'on avait annoncé pour ce jour-là l'inauguration de l'Arc-de-Triomphe de l'Étoile en présence de la garde nationale et de l'armée. — «Voici donc qu'après avoir dissuadé Louis-Philippe d'user du droit de grâce, on le détourne aussi d'assister à cette revue si solennellement annoncée, si piteusement contremandée. Hélas! les conseillers couards ne

d'Armand Carrel¹ : ces sortes de joies-là ont au moins peu de dignité.

Je regrette que vous n'eussiez me parlez point de la santé de M^{me} de Coriolis : j'avais appris, par monsieur votre fils, qu'elle se trouvait bien de l'air de la campagne : j'espère que ce mieux aura continué, quoique l'année ne soit pas favorable aux personnes délicates, à cause des brusques alternatives de température, jointes à un fonds d'humidité qui est, pour moi, ce que je redoute le plus.

Les affaires d'Espagne ne paraissent guère plus avancées que le premier jour ; on dirait que ce malheureux peuple, balotté entre deux prétentions rivales, soit devenu impuissant à vouloir, et, dans la privation de tous les sentimens qui font l'homme, n'ait conservé que l'instinct du meurtre. Après bien du sang versé, le trône ne restera probablement ni à don Carlos, ni à Isabelle. La belle chose que la politique ! et que les gouvernements ont raison d'être fiers de leurs

font pas plus défaut aux rois des pavés, qu'ils n'ont fait, et font, aux rois de souche légitime. Si le bourgeois de Neuilly consent à se laisser ainsi emprisonner, M. Thiers n'a plus qu'à s'appeler Ebroïn.» — *M. de Coriolis à Lamennais*. Paris, 30 juillet 1836.

1. Tué en duel par M. E. de Girardin. — Le journal *le Bon Sens* ayant, dans un feuilleton, flétri comme immoral le système de la presse à 40 fr., M. de Girardin, inventeur de ce système, attaqua *le Bon Sens*, coupable, selon lui, de diffamation. Armand Carrel, intervenant dans ce débat qui pouvait et semblait devoir lui rester étranger, reprocha, dans *le National*, à M. de Girardin, de provoquer ainsi une première application des lois de septembre. La réponse du rédacteur en chef de *la Presse* eut un caractère tel que la noble susceptibilité de Carrel dut s'en émouvoir. Il exigea une rétractation que refusa M. de Girardin. Vainement des amis communs essayèrent une conciliation peu à peu devenue impossible. Les deux adversaires se rencontrèrent, le 22 juillet, dans le bois de Vincennes. Le pistolet était l'arme choisie. Les adversaires tirèrent simultanément, et tombèrent tous deux au premier coup. Mais M. de Girardin était seulement blessé (à la jambe), et son illustre adversaire ne devait pas survivre à ce déplorable combat. Transporté à Saint-Mandé, chez un de ses amis, Armand Carrel y succomba bientôt, après une douloureuse agonie. Sa mort, bien que résultant d'un débat privé, prit dans l'opinion les proportions d'un événement politique. On eût dit qu'anticipant sur l'avenir, le pays pressentait la révolution de 1848, et devinait combien Armand Carrel manquerait aux besoins de cette crise qui eût pu être décisive, si l'énergie des hommes eût suffisamment prêté secours à la force des choses.

profondes combinaisons et de leur sagesse profonde ! Mais voilà le monde, et nous ne le changerons pas. Ce qui changera moins encore, c'est, mon cher ami, la tendre affection que je vous ai vouée.

524. — AU MÊME.

Paris, le 18 août 1836.

Il est très-vrai, mon cher ami, que, grâce aux préoccupations politiques de la police, aux fatigues que lui cause le monarque de son choix, au soin presque exclusif avec lequel elle veille « au salut d'une tête si chère ». Paris est devenu une espèce de coupe-gorge. Les attaques ont commencé dans notre quartier, et mon neveu¹ en a été la première victime : assailli par cinq bandits, à trente pas de notre porte, il reçut, en se défendant, un coup de poignard ou de tranchet, on ne sait lequel, près de Paisselle droite, et rentra tout sanglant ; heureux encore d'avoir échappé à la poursuite de ces misérables qui l'auraient certainement achevé, si une fenêtre ne s'était ouverte aux cris qu'il poussait. Jugez de mon effroi, lorsqu'on vint m'éveiller en hâte : il était près de minuit ; il fallut frapper à vingt portes, avant de trouver un chirurgien qui fût chez lui, ou qui voulût venir. Ces messieurs n'aiment pas à se déranger, la nuit ; enfin, il nous en arrive un qui pose le premier appareil, sans pouvoir encore rien prononcer sur la gravité de la blessure : elle était large et profonde ; mais l'instrument avec lequel on avait frappé avait, par bonheur, rencontré une côte, ce qui empêcha le coup de pénétrer dans la poitrine. Par bonheur encore, aucune grosse artère n'avait été coupée ; de sorte qu'après de longues heures d'horrible inquiétude, nous fûmes enfin tranquilisés, autant qu'on peut l'être en de pareils moments. Sur vingt blessures semblables, dix-neuf seraient mortelles. La Providence a veillé sur ce bon jeune homme, dont la guérison sera, j'espère, terminée dans quinze jours au plus. Les journaux, au reste, annoncent, chaque matin, quelques crimes

1. M. A. Blaize.

semblables. et l'administration n'a pas l'air de s'en émouvoir. Un Irlandais, demeurant rue Vanneau, attaqué deux jours après mon neveu, est mort au bout de trente heures. Vous voyez, mon ami, qu'on est beaucoup mieux, sous tous les rapports, là où vous êtes, que là où nous sommes : restez-y donc aussi longtemps que la campagne aura quelque charme. Voilà un conseil qui n'est pas de notre siècle, car je défie d'en imaginer un qui soit plus désintéressé. Je n'ai reçu aucune nouvelle de notre ami V., depuis son départ. Mille vœux et mille tendresses.

525. — AU MÊME.

Paris, 7 février 1837.

Ce que je suis devenu, mon cher ami ? Malade d'abord, et puis journaliste pour mes péchés : c'est jeudi que j'entre dans mes fonctions de directeur du *Monde*. Jugez ce que c'est, pour un pauvre homme, que d'avoir à diriger « le monde. » Ce matin, me trouvant dans votre quartier, pour affaires, et devant être, une demi-heure après, chez moi, encore pour affaires, j'ai voulu au moins vous donner, comme vous dites, signe de vie : voilà l'explication de ma carte. Je vous quitte pour me mettre au lit, excédé de fatigue. Adieu, et ne doutez jamais de mon inaltérable amitié.

526. — AU MÊME.

Paris, 14 mars 1837.

J'étais loin de m'attendre, mon cher ami, au cruel malheur qui vient de vous frapper¹. Toutes consolations, ex-

1. La réponse de M. de Coriolis à ce billet de condoléance nous apprend qu'il s'agit de la mort de M^{me} de Coriolis, brusquement ravie à l'affection des siens. — « Comme elle vous était attachée, écrit son mari à Lamennais, et comme, sans aller aux extrêmes conséquences, son esprit droit, incapable d'arrière-pensées, ennemi de l'ombre d'un déguisement, entraînait dans vos puissantes spéculations, et se prosternait devant votre immensité ! Ah ! mon ami, quand *celle-là* vous défendait, c'était comme d'autres eussent fait votre apologie devant vos adversaires. Mais où me laissé-je aller ? Vous la connaissiez bien ; et, au moment où j'écris ceci, je crois la voir qui me sourit, comme on sourit dans le ciel. » — 18 mars 1837.

cepté celles qui viennent directement de Dieu, sont bien faibles en ces circonstances. Je ne vous dirai donc rien, sinon que personne ne s'associe plus pleinement que moi à votre douleur, et ne serait plus heureux de pouvoir y apporter quelque adoucissement. Oh! combien la vie paraît triste, à mesure qu'on la connaît mieux! Elle ressemble à un sentier qui, après avoir traversé des bosquets fleuris, puis un coin de forêt âpre et rude, aboutit à des bruyères désertes. Adieu, mon ami. Tout à vous de cœur.

527. — AU MÊME.

Paris, 8 avril 1837.

Il ne s'est guère passé de jour, mon cher ami, où je n'aie eu le dessein de vous écrire; mais vous ne sauriez vous représenter ce qu'est devenue ma triste vie, depuis deux mois: pas un moment à moi, pas une minute de repos, et cela, malgré d'assez fréquentes indispositions, une lassitude et des souffrances à peu près continuelles. Il y a un mois que je n'ai vu notre ami V. Je ne vois personne, du moins aucun de ceux que j'aimerais le plus à voir: voilà ma position, que vous plaindrez. Je viens, à l'instant même, d'achever un article; je vais au journal, où m'attend un nouveau travail, et demain, en me levant, je recommencerai. Il faudra, pourtant, que nous trouvions quelque moyen de nous voir. En attendant, souvenez-vous de moi, et croyez bien, mon cher ami, à la tendre affection que je vous ai vouée depuis si longtemps, et que rien jamais n'altérera.

528. — A MONSIEUR *****

Paris, 22 mai 1837.

Lorsque vous me proposâtes de remettre entre mes mains la rédaction du journal *le Monde*, je vous déclarai, en présence de M. B^e, que je n'accepterais qu'à deux conditions: la première, qu'en ma qualité de rédacteur en chef, je jouirais d'une indépendance absolue, d'une autorité entière; la deuxième, qu'il me serait justifié que le journal pouvait

soutenir au moins deux ans, quel que fût le nombre des abonnés. Vous adhérites à ces conditions ; la première forme la base de notre traité : vous savez ce que j'aurais à dire sur la seconde.

Quant à la promesse *verbale* que j'aurais faite, dites-vous, de placer cent vingt actions, j'affirme que j'en entends aujourd'hui parler pour la première fois ; j'affirme que, lorsqu'on me demanda si je ne pourrais point être utile au *Monde*, sous ce rapport, je répondis que j'en saisis sans doute avec empressement l'occasion, si elle se présentait ; mais que, n'ayant aucunes relations sur lesquelles je pusse fonder des espérances de ce genre, je ne m'engageais à rien absolument ; et ce que j'affirme ici, vous le savez comme moi ; autrement vous m'auriez rappelé cette prétendue promesse : ce que vous n'avez jamais fait, monsieur.

La lettre que je reçois de vous est donc en contradiction formelle avec nos conventions tant verbales qu'écrites, et non moins en contradiction avec tout ce que vous m'avez dit jusqu'à ce jour. Car, loin de vous plaindre à moi du caractère de la rédaction, vous y avez toujours applaudi sans restriction, vous m'avez toujours engagé à persévérer dans la même voie.

Maintenant vous dites que « au détriment du journal et de ses intérêts, je me suis écarté du programme primitif du « *Monde*. » D'abord, je ne pense pas, monsieur, que vous vous soyez figuré que je fusse homme à me mettre au service des idées d'autrui, et que vous vous soyez figuré cela au moment même où je stipulais expressément ma parfaite indépendance. Ensuite le programme primitif du *Monde* ne dit rien, dans sa vague généralité ; et c'est pourquoi je vous communiquai, ainsi qu'à M. Dubois de Jancigny, membre du conseil de surveillance, mon programme à moi, inséré dans le *Monde* du 10 février, et que vous approuvâtes complètement. Prétendriez-vous aussi, par hasard, que je me sois écarté de celui-là ?

De plus, les reproches qu'il vous convient, en ce moment, de m'adresser sans y croire, sont également faux et absurdes.

Il est faux, matériellement faux, que le *Monde* se soit tenu sur aucune des questions qui ont occupé l'attention publique; et quand, à ce sujet, vous dites que « ce journal n'a été que « l'expression de mon *individualité*, » pour vous répondre, il faudrait commencer par vous comprendre; or, je n'ai pas, je l'avoue, ce bonheur-là.

Se plaindre, comme vous le faites, qu'on n'ait pas « comparé entre elles les institutions, les lois, les mœurs de tous « les peuples, selon le programme primitif; » c'est, parmi vos reproches, celui auquel s'applique assez naturellement, ce me semble, l'une des deux épithètes que j'avais à justifier.

J'ajouterai, sur ce qui regarde les intérêts matériels du journal, que le chiffre des abonnements élevé, en moins de trois mois, de six cents à deux mille, prouve assez que ces intérêts ne sont ici qu'un prétexte, et un prétexte très-maladroitement choisi.

Monsieur, il ne s'agit, au fond, de rien de tout cela. Vous voulez retirer de mes mains le journal. Tel est le but de la honteuse intrigue, ourdie dans l'ombre depuis plus de deux mois, dont vous vous êtes fait l'instrument, et dont vous connaissez, comme moi, les premiers moteurs, et mieux que moi, peut-être, l'origine secrète. De là, votre étrange demande de me séparer de M. Didier¹, demande où, de votre part, après ce que je vous ai tant de fois répété touchant les engagements d'honneur qui nous lient l'un à l'autre irrévocablement, je ne pourrais voir qu'une gratuite insulte, si de vous à moi l'insulte était possible. De là cette hardiesse je veux employer le mot le plus doux), de me proposer une association avec... qui? avec qui, monsieur? encore un coup avec qui? Je ne souillerai point ma plume de ce nom-là. Félicitez-vous que l'indignation s'éteigne dans un autre sentiment.

Monsieur, vous avez raison en un point, et c'est le seul : vous avez très-bien jugé que, sous aucun rapport, je ne pouvais descendre à une lutte personnelle avec vous; tenons-nous-en là. Vous voulez reprendre votre journal? Eh bien!

1. M. Charles Didier, auteur de *Rome soulevée* n°.

je suis, moi aussi, disposé à vous le rendre, à résilier le traité qui vous lie aussi longtemps que je n'aurai pas consenti à l'annuler.

Voici donc, à mon tour, les propositions que je vous fais, et auxquelles je demande une réponse décisive et prompte.

Par une transaction, faite double entre nous, et dans laquelle M. D. interviendra, comme il est intervenu dans le premier traité, ce traité sera résilié d'un commun accord.

Cette transaction, signée de vous et de nous, sera déposée en main tierce, pour les doubles nous être remis respectivement, sitôt que vous aurez satisfait aux conditions suivantes :

1° Le paiement intégral de ce qui m'est dû, ainsi qu'à M. Didier et à M^{me} Sand. Il est dû à M^{me} Sand 100 francs, pour un article ; à M. Didier, 100 francs aussi, sur ses honoraires du mois dernier ; à M. Didier et à moi, nos honoraires du mois courant ;

2° L'engagement par écrit de solder, au plus tard le 10 juin, ce qui sera dû à tous ceux, quels qu'ils soient, qui auront fourni des articles au *Monde*, jusqu'au jour où nous le quitterons ;

3° L'engagement, également par écrit, de rayer mon nom des prospectus du journal, et de faire disparaître les affiches sur lesquelles il se trouve.

Tout cela, monsieur, peut être réglé en vingt-quatre heures, si vous le voulez ; et, afin de prévenir tout retard, je vous propose M. Raban pour être le dépositaire de la transaction, signée de nous, et dont il devra remettre un des doubles à chacune des parties, dès que les conditions énoncées ci-dessus auront été exécutées.

Jusqu'à-là, nul n'a le droit d'intervenir, à aucun titre et à aucun degré quelconque, dans la rédaction du *Monde*. Mais vous sentirez parfaitement que, pour les intérêts du journal, pour vous personnellement, pour tout le monde, il est à souhaiter que l'état présent cesse le plutôt possible. Désormais, cela ne dépend que de vous.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très-humble serviteur.

529. — A M. LE MARQUIS DE CORIOLIS.

Au Faite, le 14 septembre 1837.

Ne regrettez pas trop, mon bon ami, la campagne pour cette fois. A trois ou quatre jours près, nous n'en avons pas eu un seul sans pluie, depuis mon arrivée en Bourgogne; nous ne laissons pas de profiter des moins mauvais, et, dans les autres, des moins mauvaises heures, pour courir le pays et voir ce qu'il renferme de plus curieux. Il subsiste encore beaucoup de vieux châteaux auxquels se rattachent d'intéressants souvenirs; et, si l'on veut remonter plus haut, Autun, l'ancienne Bibracte, vous offre les débris de ses monuments romains et quelques traces, presque effacées, d'une antique magnificence dont la ville moderne est terriblement déchuë; une faible population y végète sur les cendres de deux peuples ennemis, l'un vaincu, l'autre vainqueur, qui n'ont guère laissé qu'une vague mémoire, et d'eux et de leurs œuvres. *O quantum est in rebus inane!* Je lis, en ce moment, les *Annales d'Arnay*; il y est question d'un Bauffremont qui mourut, le dernier de sa race, vers le milieu du xv^e siècle; il avait pour devise: *Plus deuil que joie*; n'est-ce pas celle de tout le monde? Misère et vanité, voilà l'homme! Au château du Rousset, tout près d'ici, vivait naguère un Villers-Lafaye, maréchal de camp des armées du roi, grand-croix de l'ordre de Saint-Louis, qui, en 1816, quitta brusquement Paris, en criant que tout était perdu: et tout était perdu, parce que, malgré ses vives remontrances, on n'avait pas rendu aux mousquetaires leurs bas rouges: il fit faire son tombeau dans l'église de son petit village, moins pour le tombeau que pour l'épithaphe dont il ne voulait confier à nul autre le soin: c'était la généalogie de tous les Villers-Lafaye, avec leurs titres et leurs prouesses: à la suite des noms de beaucoup d'entre eux, il n'avait pas manqué d'ajouter: *qui se croisa*: enfin venait le sien, après lequel, un beau matin, on trouva écrit: *qui se croisa... les jambes!* Je décroiserai prochainement les miennes pour vous aller rejoindre, mon cher ami: dans moins

de quinze jours, je serai à Paris, où mes affaires me rappellent, et aussi mes travaux que j'ai trop longtemps interrompus peut-être. Cependant, de fois à autre, un peu de repos est indispensable, à mon âge surtout. J'irai vous chercher à mon retour, et nous causerons d'une foule de choses qu'on ne peut guère toucher dans une lettre. Adieu, mon ami, en attendant la joie de vous embrasser.

530. — AU MÊME.

Paris, le 5 novembre 1837.

La veille du jour où j'ai reçu votre lettre, mon cher ami, monsieur votre fils avait pris la peine de venir chez moi, au moment où je vous cherchais moi-même, rue de Grenelle, pour vous restituer le billet que vous avez eu l'aimable obligation de me prêter, et qu'on a dû remettre avec un mot de moi, à monsieur votre fils; le tout, sous enveloppe, à votre adresse.

J'aime à vous savoir à la campagne, recueillant les derniers rayons de ce pâle soleil d'automne, qui semble fait tout exprès pour le temps où nous sommes et les hommes avec qui nous vivons : génération avortée, sans couleur, sans sève, sèche comme les feuilles qui tombent, vraie litière de la tyrannie et des valets de la tyrannie : elle sera, je vous le jure, bien représentée par la Chambre¹, au sein de laquelle les électeurs de Paris, *la grand'ville*, viennent d'introduire l'honorable M. Gisquet²! il est vrai que le non moins honorable M. Bénazet, fermier des jeux, a échoué pour cette fois ; mais

1. Une ordonnance rendue le 3 octobre avait dissous la Chambre des députés et convoqué les collèges électoraux pour le 4 novembre. L'ouverture de la session législative était fixée au 18 décembre. Le renouvellement de la représentation parlementaire était la conséquence naturelle et la sanction du système politique mixte annoncé par le ministère dit *du 15 avril* (ou ministère Molé). Le résultat général des élections fut équivoque. Elles donnèrent une Chambre au moins aussi fractionnée que la précédente.

2. M. Gisquet fut nommé par le XIV^e arrondissement de la Seine en remplacement de M. Fremicourt.

c'est un malheur réparable, et qui sans doute sera réparé : ainsi, consolez-vous un peu. Au reste, les préfets ont fait merveille ; il y a eu de leur part des traits d'invention unique, et si le Pouvoir n'est pas satisfait, je ne sais ce qu'il lui faut. On dit, cependant, qu'il regrette amèrement M. Plougoulm ; M. Plougoulm lui aurait paru un superbe ornement du « représentatif ; » il aurait eu en lui, croyait-il, un de ces génies propres à tout et prêts à tout, un de ces rares talents qui manient avec une égale aisance et la harangue et le réquisitoire ; enfin un second Dupin ; et qui dit Dupin, que ne dit-il pas ? De tous les hommes vivants, c'est, sans contredit, celui qui a su aller le plus loin et monter le plus haut avec des souliers ferrés. Pour vous, mon ami, je vous conseille de vous contenter de faire de beaux vers, des vers charmants, tels que ceux que vous voulez bien me confier, et où la pensée philosophique prend une forme si naïve et si gracieuse : croyez-moi, un de ces vers-là vaut mieux que tous les billets électoraux du monde. Je ne sache rien de plus doux que de se sentir hors du mouvement de ces atômes fangeux, qui n'enfanteront pas plus une société, que les atômes crochus d'Épicure n'auraient jamais enfanté l'univers.

On m'interrompt. Adieu, mon ami. A vous pour toujours, au fond de mon cœur.

531. — AU MÊME.

Paris, le 16 novembre 1837.

Je profite d'un moment que je n'espérais pas aujourd'hui, pour me condouloir avec vous, mon cher ami, des déconvenues électORALES. C'est la petite pièce après la grande, ou dans la grande, comme vous voudrez. Vous savez que M. Chabrol de Volvic a eu, de compte fait, une voix ; et l'on ne peut pas dire que ce soit la sienne ; car, — heureusement, en cette occasion, — le pauvre homme n'a plus de voix, peut-être parce qu'elle lui serait parfaitement inutile, faite du reste, assure-t-on. Je m'en rapporte. Une autre perte, pour la Chambre,

est celle de M. Formon¹. Connaissiez-vous M. Formon? vraiment il est à connaître; c'est le meilleur des humains: ancien auditeur au conseil d'État, bonne tête s'il en fût, puisqu'il dirige pour sa quote-part les conseils des légitimistes, et qu'il n'en est qu'à sa troisième apoplexie; je ne prétends pas qu'à raison de ce, et par d'autres raisons, il ait la parole bien facile, bien nette, bien brillante: mais quelle solidité! quelle immobilité! e'eût été l'obélisque de la Chambre: je ne pardonnerai jamais aux électeurs qui l'ont privée de cet ornement. M. Viennet y défend sa place tant qu'il peut²; il somme les huissiers de la lui garder: vous avez vu sa lettre? elle est bien de lui; cela ne s'imite point, ne se devine point. *Le Charivari* s'est avoué vaincu; il a rendu les armes.

Ces élections qui nous divertissent, ne sont pourtant pas réjouissantes pour tout le monde. Le gouvernement s'en inquiète: il est sûr, et très-sûr, de sa majorité; mais, derrière elle, une minorité, dont il ne soupçonnait pas l'existence, lui est tout d'un coup apparue, déjà forte et présentant les caractères, alarmants pour lui, d'une rapide croissance. En beaucoup de collèges, les ministériels même ont été forcés de changer d'habit et de langage, et de se prononcer pour des principes qu'ils avaient jusqu'ici repoussés avec une extrême violence: où ce mouvement s'arrêtera-t-il? le Pouvoir l'ignore, et l'avenir lui promet plus d'une tribulation; il ne saurait désormais compter sûrement sur l'appui de ceux mêmes qu'il croyait avoir liés, par leur propre intérêt, à ses

1. M. Formon ne faisait pas partie de la Chambre dissoute: il était simplement au nombre des candidats légitimistes pour la nouvelle Chambre, et avait précédemment (sous la Restauration) figuré dans quelques-unes des assemblées législatives. Au demeurant, et bien que le portrait si lestement enlevé par la plume incisive de Lamennais ne manque pas d'une certaine vérité ironique, M. Formon, que nous avons en la bonne chance de rencontrer fréquemment, était, autant que nous en avons pu juger, un galant homme, dont les affaires privées, gérées avec une probité parfaite et un grand bon sens, prospéraient merveilleusement.

2. M. Viennet avait échoué, à Béziers, contre M. Flourens. A force de réclamations, il obtint une seconde épreuve, qui fut encore (8-9 février 1838) favorable à son concurrent. Cet heureux échec lui ouvrit, au reste, l'accès de la Chambre des Pairs.

intérêts et à son système ; et, s'il en est ainsi de cette fraction à moitié pourrie de la nation, qu'est-ce donc de la nation entière ? Il y a là de quoi faire réfléchir sérieusement. Depuis les lois de septembre, il s'est opéré dans les esprits une sorte de travail secret, dont il est difficile d'apprécier l'étendue, mais dont le résultat, plus ou moins prochain, ne saurait être prévu avec une extrême satisfaction par *ces gens-là*, comme les appelle l'empereur Nicolas, au dire de *la Quotidienne*. Ma satisfaction, à moi, serait d'apprendre, mon cher ami, que vous continuez de vous bien porter, d'être gai, joyeux, et que vous nous reviendrez bientôt.

532. — AU MÊME.

13 décembre 1839.

Depuis que le monde est monde, il y a, mon cher ami, un frère et une sœur, que Dieu créa inséparables, la vérité et l'inconvénient ; or, je ne crois pas qu'à cause du frère, il soit bon d'étrangler la sœur : on l'a essayé souvent, et mal en a pris à tous ceux qui l'ont essayé. Laissons donc les choses comme Dieu les a faites, et fions-nous-en à sa sagesse, qui vaut bien la nôtre, si je ne me trompe beaucoup. Qui pèse trop curieusement le pour et le contre de chaque parole, le pour et le contre de chaque acte, finit par se taire et par demeurer immobile, comme l'âne de Buridan. Ce n'est pas trop là notre destinée providentielle, à mon avis, bien qu'en vertu de la règle contraire, il se fasse et se dise immensément de sottises, j'en conviens.

Je vous remercie mille fois des nouveaux témoignages d'amitié que contient votre petit billet¹. Ne doutez pas, mon cher ami, de celle que je vous ai vouée à tout jamais.

1. Nous avons vainement cherché le « petit billet » auquel Lamennais répondit en ces termes. Il est probable qu'il renfermait quelques observations de M. de Coriolis, sur l'initiative hardie que Lamennais n'hésitait jamais à prendre, à ses risques et périls, quand il le croyait nécessaire, dans les affaires politiques du pays.

533. — AU MÊME.

7 août 1840

Peu de temps après votre bonne visite, mon cher ami, j'ai été fort malade, et cette maladie m'a laissé si faible que, depuis ce temps-là, je ne sors guère de ma chambre, et quand j'en sors, c'est à la façon de ces ombres anciennes qui ne faisaient que rôder autour de leur tombeau. Voilà pourquoi je n'ai pu, jusqu'ici, vous aller voir : êtes-vous d'ailleurs à Paris? ou êtes-vous allé respirer à la campagne? C'était assez, ce me semble, votre habitude d'y passer quelques mois d'été.

Je vous avais prié de me confier, pour quelque temps, les lettres que vous avez de moi; vous témoignâtes à M. de Vitrolles le désir que je vous remisse les vôtres en échange; je les ai fait venir de Bretagne, où elles étaient restées avec d'autres papiers, et je vous les enverrai sitôt que je serai sûr que vous êtes à Paris. Comme je tiens beaucoup à les conserver, je vous prierais, mon bon ami, de vouloir bien me les rendre quand je vous rendrai moi-même les miennes, si vous êtes assez bon pour y attacher quelque prix.

Ai-je besoin de vous réitérer l'assurance de ma vieille et inaltérable amitié?

Rue de la Michodière, 29.

534. — AU MÊME.

Paris, 26 août 1840.

Tout le monde est donc malade, mon cher ami? M. de Vitrolles partit de Paris, il y a six semaines, dans un état de souffrance inquiétant; il a éprouvé de nouvelles crises aux eaux de Gréoulx, qu'on lui avait conseillées un peu au hasard, peut-être : les médecins n'en font pas d'autres. Je ne

sais s'il faut souhaiter qu'il revienne à Paris, ou qu'il passe l'hiver dans un pays moins humide et moins froid. Ce qui m'afflige le plus, comme symptôme alarmant, c'est qu'il semble s'alarmer lui-même, et s'abandonner à des idées tristes qui ne sont pas dans son caractère : il doit maintenant être à Vitrolles. Je crains ce lieu pour lui : il y a trop de souvenirs, et des souvenirs douloureux.

Ce que je vous ai demandé, mon cher ami, c'est une simple communication de mes lettres, que je vous rendrai très-exactement. Je m'occupe de rechercher mes mille correspondances, parce qu'elles me rappellent beaucoup de choses que j'avais oubliées, et qu'elles pourront servir à expliquer une vie que je ne voudrais pas abandonner tout à fait aux charitables interprétations de mes contemporains, ni même de leurs neveux, si tant est que leurs neveux s'en occupent un jour.

La guerre est ici le sujet de tous les entretiens ; vous n'y croyez certainement pas plus que moi : nous avons un roi trop paisible. Duclos disait de je ne sais qui : « On lui crache au visage, on le lui essuie avec le pied, et il remercie ! » Cet homme-là devait être quelque ancêtre de Louis-Philippe. Mais c'est que Louis-Philippe veut vivre, et qu'il le veut à tout prix, et qu'il sait parfaitement que la guerre le tuerait. Voyant cela, il s'est dit : « un peu de honte est bientôt bue ; » et le voilà qui boit, qui boit ; et, depuis dix ans que cela dure, la coupe est toujours pleine ; elle déborde, au lieu de diminuer ; et en continuant de boire, il n'en faudra pas moins mourir, et mourir ivre d'ignominie. De toutes les fins, ce n'est pas celle qu'on choisirait généralement : contraint d'opter, je préférerais encore le malvoisie de ce duc de Gloucester.

Adieu, mon cher ami ; croyez bien à la perpétuité des sentiments que je vous ai voués depuis tant d'années déjà.

535. — AU MÊME.

Paris, 20 septembre 1840.

Je n'aurais pas tardé si longtemps à vous répondre, mon cher ami, sans une circonstance fort imprévue : l'arrestation de mon neveu ¹, arraché du sein de sa famille, à cent lieues d'ici, et conduit à Paris par deux gendarmes. Le délit qui sert de prétexte à cette odieuse violence, moi et beaucoup d'autres, à qui l'on ne dit rien, nous en sommes coupables comme lui ; car il s'agit, tout simplement, d'association pour la Réforme électorale. En attendant, le voilà préventivement à Sainte-Pélagie, où on l'a placé dans le quartier des voleurs, partageant la chambre de deux condamnés, l'un pour fraude, l'autre pour escroquerie : telle est cependant l'infâme tyrannie sous laquelle nous avons le bonheur de vivre ! j'espère ne pas sortir de ce monde avant de l'avoir flétrie encore une fois, avec toute l'indignation et tout le mépris qu'elle m'inspire ².

Notre ami m'écrit de Vitrolles qu'il éprouve encore « quelques ressentiments des maux passés, qui lui laissent cependant des jours et des nuits très-supportables. » Il veut rester là où il est jusqu'au 9 octobre, jour où se fera la translation des restes de M^{me} de Vitrolles dans un monument qu'il lui a fait élever, et où seront déposées aussi les reliques de cet ange qui était sa fille ³. Je crains pour lui les émotions de cette cérémonie funéraire. Il ne sera de retour à Paris que le 20. Je me persuade, mon cher ami, que vous y serez aussi vers la même époque, et ce me sera une grande joie que de vous y revoir tous deux.

Mille tendres souvenirs.

1. M. A. Blaize.

2. Voir la note à la page suivante.

3. Le même monument a reçu, depuis, les restes mortels de M. de Vitrolles.

536. — AU MEME.

Mercredi, 25 novembre 1840.

J'apprends, mon cher ami, par un billet de monsieur votre fils, que vous êtes malade depuis deux mois; je n'ai pas besoin, certainement, de vous dire combien je m'en afflige. Dès que les soins de mon procès¹ me laisseront deux heures dont je puisse disposer, j'irai m'informer de vos nouvelles, si toutefois je ne suis pas en prison : on a si grande envie de m'y mettre, et tant de moyens pour se passer cette envie,

1. Le procès dont parle ici Lamennais — et le dernier qu'il ait subi — est celui qui lui fut intenté à raison de la publication de sa brochure intitulée : *le Pays et le Gouvernement*. Cette brochure parut chez Pagnerre, le 13 octobre 1840, au moment où la politique ultra-pacifique de celui qui s'intitulait : « le Napoléon de la paix » avait révolté tous les instincts généreux du pays. Lamennais insistait sur la honte de cette politique; il tonnait contre l'embastillement de la capitale; il flétrissait les abus de police par lesquels on s'efforçait d'étouffer l'esprit d'association dans les classes ouvrières. Après s'être élevé contre le système des arrestations préventives, il disait, par exemple :

« Sous un prétexte quelconque, — le plus futile suffit, — on s'empare d'un homme qui gêne ou qui déplaît; — on l'enferme dans un cachot; on l'y tourmente de mille manières, on le sépare des siens, on l'associe à des voleurs, à des assassins; on prolonge indéfiniment l'instruction; elle durera des mois, des années même, s'il plait ainsi aux ministres de l'arbitraire; aucune raison pour qu'elle finisse, car elle n'attire sur eux aucune responsabilité. Ils peuvent enlever le premier venu à sa famille, à ses affaires, le ruiner, le torturer, plonger dans une affreuse misère sa femme et ses enfants : loin d'avoir à craindre, je ne dis pas le châtement, mais le blâme de ce monstrueux abus de pouvoir, ils seront remerciés de leur zèle.

« C'est le régime oriental, moins le lacet : mais le supplice n'en est que plus long.

« Chez un peuple qui en est là, on ne doit plus parler ni de liberté, ni de société; et ce n'est pas une société qu'un amas de créatures humaines réduites à cette ignominie; — c'est à peine un cheuil. »

On voudra bien se rappeler ici ce que Lamennais écrivait, le 20 septembre précédent, sur l'arrestation de son neveu, et le serment qu'il s'était fait à lui-même de protester contre l'arbitraire dont il avait vu, à ses côtés, une si étrange et si excessive application.

La conclusion de la brochure de Lamennais, entre autres passages, contenait ceux-ci :

« En cet état, que faire?

« Combattre jusqu'à ce qu'on ait vaincu le système dont l'effet, si ce n'est le but est de livrer la France à ses implacables ennemis..... Reconstituer la société, la tirer

qu'il me paraît assez difficile qu'on n'y réussisse pas. Au reste, je m'en inquiète fort peu. Sans me flatter d'avoir plus de force qu'un autre, je m'en sens toutefois assez pour dire : *omnis locus forti patria est*, et pour ajouter : *et domus*.

M. de Vitrolles est revenu de Provence mieux portant que jamais, Dieu merci ! J'espère que, sans voyager, vous en ferez autant bientôt, et je ne désire rien plus vivement. Notre ami, à peine débotté, s'est remis en route pour aller passer une ou deux semaines à Caulaincourt². Adieu, mon ami : recevez l'assurance de tous mes vieux sentiments.

Mille souvenirs affectueux à monsieur votre fils.

du cloaque où des hommes pervers l'ont volontairement plongée, l'arracher des mains immondes et rapaces d'une averse aristocratique pire cent fois que l'ancienne, — la rasseoir sur les bases éternelles de la justice, du devoir et du droit.

« Réforme ! réforme ! tel est le cri qui doit retentir d'un bout à l'autre du pays, de Brest à Strasbourg, de Bayonne à Dunkerque.

« La réforme, une réforme complète nous délivrera de la race égoïste des lâches et des traîtres, des exploités qui ne voient dans le peuple qu'une proie à dévorer.

« La France ne saurait périr, — le monde a besoin d'elle. — Si donc, — je le dis aux timides, — si vous ne voulez pas une réforme pacifique, *vous aurez une réforme violente*. CHOISISSEZ !

Huit ans après, la révolution de 1848 s'accomplissait aux cris de *Vive la Réforme !*

Violamment attaqué par M. Partarrieu-Lafosse, qui, dans un réquisitoire de trois heures, s'attacha surtout, avec plus d'adresse que d'équité, à le dénoncer aux jurés comme un ancien partisan du despotisme théocratique, assez faiblement défendu d'ailleurs par M. Mauguin qui, de son plaidoyer, fit une revue des questions politiques à l'ordre du jour, Lamennais fut, par le jury, déclaré coupable « d'excitation à la haine et au mépris du gouvernement de Louis-Philippe, d'attaques contre le respect dû aux lois, d'apologie de faits qualifiés crimes et délits par la loi. » Sur ce dernier chef, la décision du jury ne fut rendue qu'à la majorité simple. La question relative au délit « d'excitation à la haine entre diverses classes de la société, » fut résolue négativement. L'éditeur Pagnerre fut déclaré non coupable sur toutes les questions.

Lamennais fut condamné à un an de prison et 2,000 fr. d'amende.

Il paya l'amende jusqu'au dernier sou, et fit, jusqu'au dernier jour, le temps de prison.

MM. de Châteaubriand, David d'Angers, Garnier Pagès, Larabit, Cormenin, Hello, etc., plusieurs membres du parlement anglais, un grand nombre de députés, assistaient à cette solennelle audience, « et l'arrêt fut prononcé, dit la *Gazette des Tribunaux*, au milieu de l'agitation la plus vive. »

V. le n° des 26 et 27 décembre 1840.)

2. Chez M^{me} la duchesse de Vicence, douairière.

537. — A MESSIEURS LES OUVRIERS ITALIENS

A LONDRES.

Paris, 8 décembre 1840.

Je conserverai bien précieusement la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, et le cachet qu'elle accompagnait. Je ne suis rien, je ne puis rien; mais vous avez voulu encourager mes faibles efforts pour la défense des vérités qui sauveront le monde : nous avons en elles la même foi, et, dans la lutte du bien contre le mal, de la vieille société contre celle qui cherche à naître, nous croyons fermement au triomphe final de *Dieu* et de *l'humanité*; de Dieu, principe et terme de toutes choses; de l'humanité, qu'il conduit par des voies mystérieuses à l'accomplissement de ses destinées; et ces destinées seront belles, car ce sera vraiment le règne du Père céleste sur la terre, le règne de la justice et de la charité. Qui ne se réjouirait de souffrir pour coopérer à cette œuvre magnifique de la Sagesse suprême et de l'éternel Amour?

J'ai vu l'Italie, et je n'ai pu la voir sans l'aimer, sans croire qu'un grand avenir lui était réservé, et que, dans la transformation prochaine, elle aurait de hautes fonctions à remplir. Qu'elle s'y prépare par un travail actif et profond sur elle-même; que, dans une pensée d'unité parfaite, elle se dégage de ses mille entraves, notamment de celles qui lient l'esprit pour mieux lier le corps, des préjugés de lieu et des funestes jalousies nationales : n'êtes-vous pas tous frères? Qu'elle secoue la torpeur de son inertie; que, prenant confiance en elle-même, elle s'exerce aux saints dévouements, à la pratique laborieuse du devoir; qu'elle se fasse des mœurs pures et fortes. Alors, maîtresse d'elle-même, et invincible désormais, elle cessera de lever la tête pour chercher, hors d'elle, à l'horizon, le point d'où le salut lui doit venir : son salut, ce sera sa foi même, et la résolution inébranlable

de chacun de ses enfants, de mourir, s'il le faut, pour elle. Gloire aux confesseurs, aux martyrs!

Peut-être ne me sera-t-il pas donné, messieurs, de voir aucun de vous en cette vie, qui passe comme une ombre; mais il en est une autre où nous nous verrons.

Recevez les vœux ardents que je forme pour vous, pour votre patrie, qui m'est particulièrement chère, et qu'à jamais nous soyons unis par le fond du cœur en Dieu et en l'humanité.

Votre ami très-dévoué,

F. LAMENNAIS !.

1. Cette lettre aux ouvriers italiens de Londres répondait à l'Adresse suivante :

MAZZINI A LAMENNAIS.

Londres, le 22 novembre 1840.

« Les ouvriers italiens, formant une section de l'Association nationale. *la Giovine Italia*, m'ont chargé de vous adresser de leur part un cachet, comme symbole de leur ferme adhésion aux principes pour lesquels vous endurez la persécution, et pour que vous vous rappeliez quelquefois, en le regardant, qu'eux aussi vous honorent et vous aiment.

« Ils vous honorent pour le génie que Dieu vous a donné; ils vous aiment pour l'usage que vous en faites.

« Ils savent que, dans toute votre carrière, vous n'avez eu, lors même que vous parâissiez vous séparer le plus des Apôtres de la démocratie, qu'une seule inspiration, l'amour du peuple; qu'une seule chose en vue, le bien moral, intellectuel et matériel du peuple. Vous avez, pour trouver des éducateurs et des protecteurs au peuple, frappé à toutes les portes, essayé tous les Pontoirs, Rois, Papes, clergé chrétien, aristocratie vous ont déçu, anathématisé, trompé.

« Vous avez senti que la vie de Dieu, intelligence et amour, n'était plus là; que pour trouver l'inspiration des choses futures et le dévouement pour les accomplir, il fallait descendre aux entrailles de la société, au sein de ce peuple d'où le Christ est sorti et pour lequel il est mort; et vous êtes venu au milieu de nous. Restez-y toujours! Dieu et le peuple ne vous trahiront pas. Le peuple vous donnera son amour en échauffant de la sainte parole que vous lui prêchez. Et Dieu répandra sur votre vie et sur votre mort la bénédiction des grandes espérances et de ce calme prophétique qu'ignoient les méchants qui vous persécutent.

« Vous comprendrez la pensée toute religieuse qu'on a voulu exprimer sur le cachet que je vous adresse: *Dieu et humanité*. Un seul maître au ciel, un seul interprète de sa loi sur la terre, c'est là le résumé de la foi de ceux qui en ont décidé l'envoi. Cette foi, ils ont entrepris de la faire germer, au sein de leurs frères, dans la patrie que Dieu leur a donnée comme atelier de travail pour le progrès de tous. Puisse votre forte, votre ardente parole leur être longtemps en aide, comme leur affection vous accompagnera jusqu'à la fin de votre carrière terrestre.

« Pour l'union des ouvriers italiens :

« Votre ami dévoué,

« J. MAZZINI.

« Le secrétaire,

« PH. PISTRUCCI. »

DÉCLARATION¹

Je n'aurais rien à ajouter, messieurs, à la défense que vous venez d'entendre, si je ne tenais à m'expliquer moi-même sur un point qui me touche beaucoup plus que le résultat, quel qu'il puisse être, du procès qui m'est intenté. Je ne prolongerai que de peu d'instantans la fatigue qu'a dû vous faire éprouver une séance qu'il n'a pas dépendu de mon défenseur ni de moi d'abrégér.

Le mouvement de la pensée, au temps où nous sommes, temps de recherche inquiète, d'incertitude et de doute, entraîne les esprits en des voies très-diverses. De là une multiplicité confuse de doctrines souvent opposées entre elles, comme il arrive toujours aux époques de transition et de renouvellement, lorsque la société, flottant entre un passé à jamais éteint et un avenir qui n'est pas encore, il n'y existe plus, sur presque aucun point, de croyances communes.

On ne doit pas, selon moi, se trop effrayer de ce travail nécessaire pour la reconstruction future, et que, d'ailleurs, nulle puissance ne saurait arrêter. Ayons foi dans l'esprit humain; plus sûrement qu'aucun tribunal, et plus efficacement, il séparera le vrai du faux qui tombe de lui-même, quand on ne le relève pas aux yeux des hommes, en le couvrant du manteau, toujours respecté, de la persécution.

Quoi qu'il en soit, dans la multitude des idées et des opinions enfantées par l'époque présente, s'il en est, certes, que j'accepte, il en est aussi que je ne partage pas; et vous comprendrez que je doive d'autant plus m'appliquer à les distinguer, que l'incertitude, à cet égard, a pu être plus grande, chacun m'attribuant celles qu'il pouvait lui convenir de me prêter. Cependant, messieurs, vous avez vu que, si quelques-uns ont pu ou se tromper, ou feindre

1. Ce fut après la réplique de son avocat au ministère public, à l'audience du 26 décembre 1840, que Lamennais, se levant, prononça les paroles ici rapportées. Il est à regretter, pour l'honneur du Pays, que les juges fournis par lui ne les aient pas mieux comprises.

de se tromper sur mes véritables sentiments, ce n'est pas que l'expression en ait jamais été obscure ou équivoque. En toute autre circonstance, je laisserais mes écrits répondre seuls à ceux qui m'imputent des principes qui ne sont pas les miens. Mais, en cette occasion solennelle, je crois devoir m'expliquer d'une manière nette et catégorique, afin que personne, désormais, n'affecte de s'abuser sur ce que je pense et sur ce que je désire. On me connaît assez, du reste, je l'espère, pour être certain que je ne suis pas homme à voiler mes convictions, ni à composer avec ma conscience, pour quelque considération que ce soit : — je n'ai pas besoin d'insister là-dessus.

Il existe dans notre société des souffrances nombreuses et profondes : qui en doute ? C'est un fait avoué universellement, et universellement aussi, les esprits s'occupent de chercher un remède à ce mal effrayant qui travaille plus ou moins toutes les nations européennes. La grande révolution, dont la France, en 1789, donna au monde le premier signal, est loin d'avoir encore produit tous ses fruits, et c'est même à peine si l'on commence à bien comprendre que le principal doit être, et sera certainement, l'amélioration du sort du peuple. Que l'on se divise de bonne foi sur les moyens de réaliser cette amélioration nécessaire, on ne saurait s'en étonner ; car si la science sociale n'offre aucun problème dont la solution importe davantage au bonheur de l'humanité et à la paix de l'avenir, il n'en est point non plus, de l'aveu général, de plus compliqué et de plus difficile.

Je n'ai point ici à examiner les systèmes divers qu'a fait naître une question qui se représentera désormais sans cesse, jusqu'à ce qu'elle ait été définitivement résolue. Je pense, quant à moi, qu'ils ont tous, même les plus faux, un droit égal à l'examen, lorsqu'ils sont proposés sincèrement, et que, renaissant toujours tant qu'on n'y opposera que des réfutations judiciaires, ils ne disparaîtront que devant le jugement souverain de la raison publique, le jugement de la nation entière, seul et dernier arbitre de toutes les théories que peut enfanter la spéculation politique. Cette pensée, qui fut constamment celle des meilleurs esprits et des moins sus-

pects de penchant pour les innovations audacieuses, est justifiée par l'expérience de tous les temps et de tous les lieux.

Mais ce à quoi, messieurs, je tiens personnellement, — car chacun est comptable de ses doctrines à son pays, — ce que je tiens, dis-je, à déclarer très-expressément dans cette enceinte où ma voix aura plus de retentissement, c'est que, si j'appelle de toute mon âme les améliorations réclamées par les classes souffrantes, et qu'elles ont droit d'attendre de la société dont elles sont le plus ferme appui, ma conviction intime, fondée sur de longues réflexions, est que ces améliorations d'économie sociale si désirables, si indispensables, ne sauraient s'effectuer que par des voies exclusives de toute violence, de toute perturbation anarchique, de tout désordre réel, par un ensemble de mesures progressives dont le bienfait doit s'étendre à tous les membres de la commune famille; c'est que l'avenir auquel nous aspirons tous ne sera point une négation, une destruction fondamentale de ce qui l'a précédé, mais un développement des germes de bien que le présent renferme en son sein, et qu'y étouffent les passions mauvaises; c'est enfin qu'à mes yeux, la famille et la propriété, intimement liées aux croyances morales, sans lesquelles nulle vie, sont les bases premières de toute société.

Encore une fois, messieurs, voilà ce que je tenais à proclamer ici. Peu m'importe le reste. Je suis trop peu de chose pour vous parler de moi, de ce qui me touche uniquement. Vous prononcerez selon votre conscience.

538. — A M. LE RÉDACTEUR DU JOURNAL *LE COMMERCE*.

Paris, 27 décembre 1840.

MONSIEUR,

A la fin du compte rendu, dans votre estimable journal, de mon procès devant la cour d'assises, je lis ces paroles : « M. Lamennais paraît livré à une vive impression de tristesse et de douleur. »

On a pu remarquer sur ma figure quelques traces de la fati-

gue que j'ai dû éprouver d'une séance de douze heures⁴; mais c'est là tout. Lorsqu'on est frappé pour avoir eu le sentiment profond des dangers et de l'abaissement de son pays blessé dans son honneur, menacé dans son existence; pour avoir compati, du fond de l'âme, aux souffrances de ceux que la société délaisse dans leur détresse, et avoir réclamé la justice à laquelle ils ont droit, on n'est pas triste, monsieur, — on est fier.

Je vous prie de vouloir bien insérer cette lettre dans votre • numéro de demain, et recevoir l'assurance de ma considération la plus distinguée.

F. LAMENNAIS.

I. L'audience avait été ouverte à 10 heures et demie. — Le premier réquisitoire de M. Partarrieu-Lafosse avait, à lui seul, nous l'avons dit, duré trois heures. — Le jury entra en délibération à sept heures et demie du soir, et n'en sortit qu'à dix heures.

FIN DE LA CORRESPONDANCE.

APPENDICE

I

Le 40 août 1847, — on notera la date, — le R. P. Ventura, qui venait d'écrire l'*Oraison funèbre d'O'Connell*, l'adressait à Lamennais avec la lettre suivante :

« Mon très-cher ami et frère,

« Le livre que je vous envoie vous appartient. C'est le résumé de ces grandes et magnifiques doctrines que vos anciens écrits ont développées dans mon esprit. De malheureuses circonstances ont pu faire croire que vous avez oublié ces doctrines qui ont fait votre gloire et votre bonheur, ainsi qu'elles font encore le mien. Mais rien n'a pu me persuader qu'elles se soient effacées de votre noble cœur. La preuve de cela est que vous n'êtes pas, à ce qu'on me dit, si heureux que je veux que vous le soyez, et que vous méritez tant de l'être.

« J'ai aussi une ambassade à vous faire : c'est de la part de l'Ange que le ciel nous a envoyé, de Pie IX, que j'ai vu ce matin. Il m'a chargé de vous dire qu'il vous bénit et vous attend pour vous embrasser. C'est le bon Pasteur qui cherche sa brebis, c'est le père qui va à la recherche de son enfant. Aussi je ne désespère pas de vous voir revenir à l'ancien drapeau pour combattre ensemble, comme nous l'avons fait déjà, à la gloire de la Religion et au bonheur de la pauvre humanité. Dans cet espoir, que je vous prie de ne pas ébranler en moi, je suis pour la vie votre très-affectionné ami et frère. »

Lamennais répondit, trois mois plus tard, en ces termes :

Paris, 8 novembre 1847.

« Comme, après les preuves si nombreuses que vous m'en avez données, mon cher ami, je n'ai jamais douté un seul instant de vos sentiments à mon égard, vous ne pouvez non plus douter de ceux que je vous ai voués depuis si longtemps et qui ne s'éteindront qu'avec moi. Mais, toujours unis par le cœur, nous avons cessé de l'être complètement par les convictions de l'esprit. Celles que vous savez être les miennes, — et que vous ne pouvez partager, je le comprends, — sont mon être même, ma foi, ma conscience, et

j'y trouve plus de paix et de bonheur que je n'en goûtai jamais en aucun temps de ma vie. Elles me consolent des maux présents par l'espérance, certaine à mes yeux, de l'avenir digne de lui, de sa puissance et de sa bonté, que Dieu prépare au monde. Il s'agit et se transforme sous sa main. Nous assistons à une grande mort et à une grande naissance : seulement, nous voyons la tombe, et le berceau est encore voilé.

« Je prie, de tout mon cœur, Celui qui dispose souverainement des choses humaines de bénir les desseins qu'il inspire lui-même au Pontife vénérable dont les peuples, en ce moment, encouragent les efforts par leurs acclamations unanimes. La mission que la Providence a confiée à son zèle est immense. Il ne marchera point en arrière ; il marchera jusqu'au bout avec fermeté dans la route glorieuse ouverte devant lui. Veuillez mettre à ses pieds mes vœux et mes respects.

« Le petit livre qu'on m'a remis de votre part mérite toutes les louanges qu'il a reçues universellement. Je garderai le portrait¹ comme un souvenir précieux de l'ami tendre à qui je suis heureux de redire avec quelle sincère et vive affection je lui serai toujours dévoué. »

M. A. Blaize, détenteur de ces deux lettres, voulut les annexer à l'*Essai biographique* qu'il a publié depuis. Il en demanda l'autorisation au R. P. Ventura, qui la lui accorda, mais en lui conseillant de ne pas se servir de ces documents, — comme il avait déclaré le vouloir faire. — afin de montrer quelle paix intérieure, quelle sécurité d'âme avait laissées chez Lamennais sa renonciation aux dogmes du catholicisme, et qu'il en avait joui jusqu'à la fin de sa vie.

Ce charitable conseil n'ayant pas été suivi, le R. P. Ventura s'est cru obligé de protester, à sa manière, contre les inductions du travail de M. A. Blaize, et c'est à cette occasion ou sous ce prétexte qu'a paru, dans les *Annales de philosophie chrétienne*, une lettre adressée au neveu de Lamennais, lettre dont nous avons déjà relevé, en passant, quelques-unes des expressions les plus malsonnantes². Certains journaux monarchiques et religieux s'en étant emparés avec un empressement qui fait plus d'honneur à la persistance de leurs rancunes qu'à la délicatesse de leur goût, ce document a reçu d'eux une publicité aux inconvénients de laquelle son mérite intrinsèque ne le condamnait certes pas, et cette publicité nous oblige à relever quelques-unes des erreurs, involontaires, il le faut croire, dans lesquelles est tombé le R. P. Théatin.

Nos rectifications ne porteront pas sur le point principal qu'a traité

1. Le portrait de Pie IX.

2. Voir page 196, à la note.

l'auteur de la lettre, à savoir si Lamennais a vécu en paix ou en guerre avec lui-même pendant la dernière période de sa vie intellectuelle. Il est, en vérité, par trop étrange de discuter là-dessus, et il est presque impossible de répondre sérieusement au R. P. Ventura quand il veut prouver, en forme, que Lamennais, séparé de l'Église romaine, n'a pu, dès lors, goûter aucun repos d'esprit; qu'il a été nécessairement malheureux, torturé, dévoré de remords, de doutes et de soucis, et enfin, et pour parler comme le P. Ventura, qu'« il n'a plus joui de la paix de convictions sincères. »

Dans ces assertions d'une si audacieuse naïveté, Lamennais lui-même n'a pas vu sujet à controverse, car il ne jugea pas nécessaire de répondre à une lettre que son ancien ami assure lui avoir écrite en réponse à la dernière qu'on a lue, lettre dont il donne la substance en ces termes :

« Je craius, très-cher ami, que vous ne vous fassiez illusion sur l'état de votre âme. Dans la position que vous avez prise, il me paraît impossible que vous n'éprouviez pas des troubles intérieurs capables de vous rendre le plus malheureux de tous les hommes; et, si vous ne les éprouviez pas, vous seriez, à mon avis, le plus malheureux de tous les pécheurs 1. »

Il n'y a pas plus à lutter contre certains partis pris et certaines formes de raisonnement, qu'à vouloir atteindre une tortue réfugiée sous sa carapace. Laissons donc, où elle en est, cette question que chacun résoudra selon le sens dont la nature l'a pourvu. Mais il nous faut arrêter court le R. P. Ventura, lorsqu'il se permet d'administrer, à l'appui de ses opinions plus ou moins raisonnables, des preuves comme celle-ci :

« Dans une entrevue que j'eus avec lui (Lamennais) en 1851, chez M. le baron de Vitrolles, et en présence de ce dernier, il s'exprima dans les termes du plus profond mépris contre les malheureux à qui il avait fait partager ses nouvelles opinions touchant la foi. »

Il y a ici nécessairement, pour ne rien dire de pis, erreur matérielle et absolue. Si, par impossible, Lamennais se fût démenti lui-même à plaisir, s'il eût avoué hautement une imposture, une hypocrisie comme celles qu'on lui attribue avec tant d'assurance, celui qui écrit ces lignes l'aurait ignoré moins que personne. M. de Vitrolles, témoin stupéfait de cette palinodie, ne la lui eût pas cachée un

1. « ... A cette manifestation de ma douleur fraternelle, je ne reçus aucune réponse, ajoute le P. V., ce qui, pour moi, fut une preuve que mon langage avait été compris. »

instant. Ceci est certain ; et ce qui l'est encore mille fois plus , c'est que, de ce jour, ni Lamennais, ni M. de Vitrolles n'eussent pu se supporter en face l'un de l'autre. Espérons que le R. P. Ventura ne nous demandera pas pourquoi.

Dans une autre conférence — à laquelle M. de Vitrolles n'assistait pas, malheureusement, — l'auteur de la lettre qui nous occupe affirme qu'il a entendu, trois quarts d'heure durant, sortir de la bouche de Lamennais « cette bouche autrefois si éloquente » des *extravagances*, des *absurdités*, des *niaiseries*, qu'il lui serait impossible de redire. Puis, sur une simple remarque faite par le R. P. « du ton le plus doux et le plus compatissant. » Lamennais serait entré « dans une sorte de fureur » et aurait « éclaté contre Dieu en de tels blasphèmes » que, nous dit le R. P. « *j'en frissonnai de terreur* ». »

Cette terreur, poussée jusqu'au frisson, n'aurait-elle pas quelque peu troublé l'entendement et la mémoire du révérend Théatin?... Nous inclinons à regarder ceci comme très-probable. Placés entre la douloureuse nécessité de rabattre quelque chose de ses étonnantes affirmations, ou celle de croire que Lamennais fut, certain jour de sa vie, un niais absurde, un extravagant blasphémateur, — et nous rappelant d'ailleurs le compte rendu de l'entrevue *à laquelle assista M. de Vitrolles*, — nous optons, sans hésiter, pour la première de ces deux alternatives.

Et comment hésiterions-nous, du reste, en voyant travestir de la façon la plus bizarre, par l'auteur de la *lettre à M. Blaize*, les faits qui sont à notre connaissance personnelle, ceux dont nous

4. Le passage textuel est trop caractéristique pour être omis :

« Mais voici encore quelque chose de plus saillant.

« Dans une seconde rencontre, ménagée entre votre oncle et moi par M. Martin de Noirehen, présentement curé de Saint-Louis-d'Antin, à Paris, notre ami commun, je crus devoir, par un sentiment de réserve que vous saurez aisément apprécier, m'abstenir d'aborder aucune question religieuse.

« Il se chargea de le faire lui-même, et, pendant trois quarts d'heure, je l'écoutai sans l'interrompre.

« Vous dire, monsieur, les extravagances, les absurdités, les niaiseries qui sortirent de cette bouche autrefois si éloquente, c'est chose impossible... Profondément attristé de voir un esprit naguère si grand, tomber si bas, je lui fis remarquer, du ton le plus doux et le plus compatissant, etc... Il entra toutefois dans une sorte de fureur, et éclata en de tels blasphèmes contre Dieu que j'en frissonnai de terreur. »

Que pensera-t-on maintenant du P. Ventura se plaignant amèrement de ce que Lamennais a méconnu en lui un ami, parce qu'il se présentait sous la robe du prêtre ?

pourrions porter témoignage, la main levée, devant tout jury d'honnêtes gens?

Le R. P. Ventura, prévenu par M. de Vitrolles, s'est présenté chez Lamennais mourant. On l'a poliment éconduit, les instructions formelles du malade s'opposant à ce qu'on pût l'admettre. Nous avons dit, dans les *Notes et Souvenirs* placés en tête de cette Correspondance, quelles minutieuses précautions avaient été prises pour constater, par-devant témoins non suspects, — et entre autres, par-devant M. de Vitrolles lui-même, — que telle était bien la volonté de Lamennais. N'importe; il en sera de cette volonté suprême comme de la paix intérieure du prêtre affranchi. Le R. P. la niera hardiment, ou, s'il se voit forcé de l'admettre, il niera « l'état lucide » de celui qui l'a exprimée. — Catholique ou insensé, pas de milieu. Le giron de l'Église ou un cabanon de Bicêtre! — Ces choses-là, il faut les aller dire... à Rome. En France, elles n'ont plus cours depuis longtemps. Aussi nous accusera-t-on, très-évidemment, d'exagérer. Une dernière citation devient donc indispensable.

« M. de Lamennais ne revint jamais pour moi à un état lucide. Je fus donc contraint de me retirer, navré de n'avoir pas vu, pour une dernière fois, mon ancien ami.

« Or, de deux choses l'une : les malheureux qui ont recueilli ses derniers soupirs en ont agi ainsi avec moi, ou de leur propre mouvement, ou en vertu d'une consigne de leur malheureux maître.

« Dans le premier cas, ils auraient renouvelé l'infamale comédie qu'ont jouée les disciples de Voltaire à l'égard de ce coryphée de l'impiété, en éloignant de lui tout prêtre, de peur, selon leur propre expression, qu'il ne fit le plongeon. »

« Mais, s'il en fut ainsi, il est évident que ses tristes amis ne comptaient pas beaucoup sur l'*inébranlabilité*, si je puis m'exprimer ainsi, des convictions qu'il leur avait fait partager.

« Dans le second cas, M. de Lamennais aurait prouvé qu'il haïssait le ministre sacré au point de méconnaître un ami sous sa robe.

« Si ce qu'on a dit de ses derniers moments est exact, il aurait fait éconduire de sa chambre, dans les termes les plus amers, madame votre sœur, cet ange de bonté et de dévouement que Dieu lui avait envoyé pour le ramener à lui, mais qui eut la douleur de voir ses efforts chrétiens se briser devant les efforts infernaux de gens qui, au point de vue des qualités du cœur et de l'esprit, ne valaient ni la nièce, ni même l'oncle.

« C'est, a-t-on dit, parce qu'il voulait mourir tranquille; mais, encore une fois, sa tranquillité n'était donc pas bien imperturbable, puisqu'ils crai-

gnaient de la voir compromise par la présence d'une grande chrétienne ou d'un prêtre¹. »

Les « tristes amis » de Lamennais n'ont pas besoin de protester contre les interprétations et appréciations si bénignes du révérend Théatin. Aucun d'eux, que je sache, n'a pris encore la peine de lui répondre que, dans ce qu'on vient de lire, pas un détail n'est exact; — que jamais Lamennais n'a été un seul instant isolé des influences religieuses par une autre volonté que la sienne; — que sa nièce et une amie de sa nièce ont passé auprès de son lit les dernières heures qu'il ait vécues; — que si elles n'ont pas assisté à son agonie, c'est que, volontairement, après toute une nuit de veille et de fatigue, elles avaient quitté la chambre mortuaire.

Et pourquoi toutes ces inexactitudes, ces circonstances dénaturées, ces blessantes hypothèses n'ont-elles pas été relevées? C'est d'abord qu'elles avaient, sous la plume agressive et légère du révérend Théatin, moins de sérieux et d'autorité que peut-être il ne le croit; — mais c'est surtout parce que les faits vrais, patents, incontestés, incontestables, étaient depuis longtemps relatés dans un procès-verbal authentique, signé de noms qui portent avec eux leur garantie.

En voici la teneur littérale :

« Le dimanche 26 février 1854, Joseph Montanelli et Armand Lévy, qui avaient passé la nuit chez M. Lamennais, et Henri Martin, qui était venu le matin de bonne heure, se trouvaient tous les trois dans la chambre, près le salon, quand, sur les une heure et demie de l'après-midi, Auguste Barbet, sortant de la chambre du malade, les appela et les y fit rentrer avant lui.

« M. Lamennais, préoccupé des tentatives qui avaient été faites durant sa maladie pour l'amener à rétractation, et craignant qu'on n'exerçât une pression sur sa légataire universelle, en éveillant des scrupules de conscience de nature à empêcher l'exécution de sa volonté, avait voulu écrire quelques lignes à la suite de son testament. Ne l'ayant pu, il les dicta. Henri Martin les lui relut. Il dit : « *Le commencement est bien,* » indiqua une correction de style dans le milieu, puis approuva le tout². Henri Martin les recopia, les lui relut, et il persista. Sur la demande que lui firent Auguste

1. *Lettre à M. Blaise*, signée du R. P. Ventura de Raulica.

2. Voici la pièce dont il s'agit :

« Ayant essayé de porter sur mon testament la disposition présente, et n'ayant pas pu, je prie MM. Auguste Barbet et Henri Martin de recevoir ma déclaration pour en faire l'usage opportun qui sera bon; et cette déclaration est que ma volonté est que si ma légataire universelle, sans le consentement de laquelle aucun des livres que je lui ai alloués ne peut être imprimé, venait à refuser ce consentement, pour

Barbet et Henri Martin, s'il voulait qu'on appelât un officier public pour donner à cette disposition une forme authentique, M. Lamennais dit que c'était inutile, que pour sa nièce une obligation, même purement morale, suffisait. Il prit sa plume, se souleva, pria Henri Martin de tenir le carton, et signa. En entrant dans la chambre, Auguste Barbet s'était placé debout au pied du lit, Henri Martin s'était assis à la tête, Armand Lévy à côté d'Henri Martin, près de la porte du salon ouverte, et, derrière Armand Lévy, Joseph Montanelli, de façon à ne point voiler la lumière de la croisée unique qui éclairait la chambre et l'alcôve.

« Nous retournâmes tous les quatre dans la chambre du fond, afin que le malade pût reposer un peu. Vers les trois heures, le docteur Jallat nous dit qu'il trouvait M. Lamennais très-mal. Aussitôt Auguste Barbet envoya chercher la nièce de M. Lamennais à l'Abbaye-aux-Bois par M. de Coux¹. Nous entrâmes dans la chambre du malade : la respiration était difficile. Nous étions depuis quelques instants agenouillés près de son lit, quand tout à coup attachant sur nous un regard fixe et long, et, pressant les mains aux deux plus proches, il dit : *Ce sont les bons moments.* L'un de nous lui dit : « Nous serons toujours unis avec vous. » Il répondit, en faisant un signe de la tête : *C'est bien, nous nous retrouver....* David (d'Angers) arriva et resta quelques instants. Puis survint Carnot, qui avait passé toute la nuit précédente chez M. Lamennais, et presque en même temps la nièce du malade.

« Sa première parole fut : « Féli, veux-tu un prêtre ? tu veux un prêtre, n'est-ce pas ? » Lamennais répondit : *Non.* « La nièce reprit : - Je t'en supplie ! » Mais il dit d'une voix plus forte : *Non, non, non, qu'on me laisse en paix !* Un peu après, la nièce s'étant approchée du lit et ayant dit : « N'avez-vous besoin de rien ? » il dit d'un ton mécontent : *Je n'ai besoin de rien du tout : qu'on me laisse en paix !* Ayant dit : *Madame !* la nièce crut qu'on l'appelait, il dit : *Non.* Sur sa demande si c'est la garde qu'il voulait, il dit : *Oui.* Henri Martin et Carnot rentrèrent dans le cabinet de travail. Quand vint M^{me} de Grandville, elle s'approcha du lit et dit : - Je suis Antoinette, me reconnaissez-vous ? » Il dit : *Parfaitement ; je suis bien aise de vous voir... Mais j'ai affaire avec mes amis.* La nièce et son amie ayant promis de ne plus faire de tenta-

l'impression d'aucun d'eux, mes exécuteurs testamentaires auront droit de la contraindre, et je leur en impose le devoir.

Paris, ce 26 février 1855.

Au bas est écrit :

• Certifions d'honneur avoir entendu M. de Lamennais exprimer la volonté ci-dessus, et la dicter à M. Henri Martin qui l'a écrite, et, après lecture, M. de Lamennais a signé.

ARMAND LEVY ; JOSEPH MONTANELLI.

1. M. de Coux est mort tout récemment ; mais il vivait encore quand la pièce que nous insérons ici fut publiée, à l'occasion du procès relatif à la Correspondance de Lamennais, par la presse tout entière. M. de Coux était un légitimiste, un catholique fervent. Que signifia son silence, si ce n'est qu'il reconnaissait la vérité de tous les détails consignés dans le document où son nom était inscrit, et son témoignage, par là même, indirectement invoqué ?

tives, elles restèrent au bout du canapé à prier. M. Lamennais se sentait mourir ; il dit à l'un de nous : *Ce sera pour cette nuit ou la prochaine.*

« A cinq heures moins un quart, Armand Lévy étant près du lit, Lamennais lui dit : *Il faudrait aller trouver M. Émile Forgues, rue de Tournon, 2, pour lui dire de venir me voir demain matin, ou plutôt ce soir.* Armand Lévy répéta cette parole à Auguste Barbet, et Carnot partit pour la rue de Tournon avec Henri Martin, et revint avec Émile Forgues sur les cinq heures et demie. Auguste Barbet ayant prévenu le malade de l'arrivée de M. Forgues, celui-ci entra, se pencha près du malade ; M. Lamennais lui parla de la publication de ses Œuvres dont il le chargeait par ses testaments et codicille, et dit entre autres choses : *Soyez ferme ! on essaiera de vous circonvenir ; publiez tout, sans changer ni retrancher !* Forgues dit : « Vos volontés seront exécutées complètement, sans qu'il y soit changé un point ou une virgule, je vous le jure ! » Alors se retournant vers nous, et rentrant dans le cabinet de travail de M. Lamennais, près de la cheminée, Forgues répéta : — « M. Lamennais m'a dit : « *Soyez ferme ! on essaiera de vous circonvenir.* » Je l'ai juré, je publierai tout ce que je trouverai. »

« Dans la soirée, Armand Lévy s'approcha de la nièce de M. Lamennais et de M^{me} de Grandville, qui étaient au salon. Elles lui dirent : « Il est bien triste de voir mourir, et mourir comme cela. Car, enfin, ajouta la nièce, c'est lui qui m'a faite chrétienne. » Armand Lévy répondit : « La chose première, c'est que la volonté du mourant soit respectée. » La nièce dit : « C'est vrai, et sa volonté est malheureusement trop évidente. » Il ajouta : « Si M. Lamennais eût voulu un prêtre, nous eussions été le chercher aussi vite que nous avons couru chez M. Forgues. » La nièce paraissait touchée de l'empressement qu'avait mis M. Barbet à la faire prévenir, et elle le disait. Cette conversation fut répétée à l'instant aux personnes qui étaient dans l'autre pièce.

« La lucidité de M. Lamennais fut parfaite toute cette journée du dimanche. Sa main conserva longtemps de la force. A dix heures du soir, il buvait avec une cuillère sans renverser, s'impatiant si on voulait soutenir sa main. Le docteur Jallat qui, le matin, était venu sur les huit heures et demie et était reparti, revint sur les deux heures et resta jusqu'au soir. La garde-malade qui veilla M. Lamennais depuis le jeudi 23 février jusqu'à la fin, l'autre garde étant tombée malade, est M^{me} Valleton ; elle ne le quitta pas. Tout le dimanche soir, chaque personne qui se présentait put entrer ; il entra même une personne qui n'avait jamais vu M. Lamennais. Entre autres personnes qui vinrent ce soir-là étaient M. Benoît Champy, l'un des exécuteurs testamentaires, le nonce polonais Carrowski, le général Ulloa. Carnot revint le soir ainsi que Henri Martin et Jean Reynaud. Ce qui s'était passé en leur absence leur fut redit textuellement alors ; ils partirent à dix heures du soir tous les trois, et, en même temps qu'eux, Armand Lévy. Restèrent pendant la nuit Auguste Barbet, Montanelli, Forgues, M^{me} de Grandville et la nièce de M. Lamennais.

« Le lendemain matin, M. Lamennais expira à neuf heures trente-trois minutes, peu d'instant après le départ de sa nièce et de Montanelli. (On

pensait qu'il passerait encore la journée, tant il conserva de force jusqu'au dernier moment.) M. Lamennais était en ce moment entouré de quelques-uns de ses anciens comme de ses nouveaux amis. M. Barbet lui ferma les yeux. Henri Martin était arrivé quelques instants auparavant; Armand Lévy quelques instants après.

« Toutes lesquelles choses nous avons cru devoir consigner, maintenant que notre mémoire est encore toute fraîche, pensant utile et nécessaire d'indiquer nettement au milieu de quelles circonstances avait eu lieu l'expression de la volonté de M. Lamennais sur la publication et la réimpression de ses ouvrages, afin qu'on puisse au besoin mieux apprécier pourquoi il le fit, comme aussi de faire connaître ses derniers moments, pour qu'il soit bien constaté quelles furent, jusqu'à la fin, son indépendance, sa lucidité, son énergie d'esprit et sa ferme volonté.

« Paris, le 15 mai 1854.

« Ont signé :

« Giuseppe MONTANELLI, Armand LÉVY,
H. MARTIN, H. CARNOT, H. JALLAT. »

Ceci, nous le croyons, expose tout, précise tout, répond à tout. Reste, il est vrai, la ressource de prétendre que les cinq « malheureux » signataires ont, « par un effort infernal », menti à Dieu et aux hommes; — ou bien encore qu'ils n'étaient pas dans un état lucide et n'ont pas vu ce qu'ils croient avoir vu : — ou, finalement et en désespoir de cause, que nous supposons, nous, un document chimérique. Nous ne prétendons pas deviner à laquelle de ces trois hypothèses, également sensées, s'arrêtera le zèle si intelligent, si discret du R. P. Ventura et de ses émules. Ce qui est certain, c'est que nous regardons la question comme désormais parfaitement vidée entre eux et nous.

II

La contestation judiciaire dont le résultat, fort imprévu, a été de rendre inutiles les soins que nous avons pris pour compléter la publication de la *Correspondance de Lamennais*, a présenté ce phénomène particulier, qu'elle reste inintelligible, même après les comptes rendus des débats, pour la grande majorité du public. Encore aujourd'hui, nonobstant l'immense publicité qu'ils ont reçue, on nous demande, chaque jour, dans quel intérêt ce procès nous a été fait, on s'étonne que nous ayons pu le perdre.

A cette surprise, que, tout naturellement, nous avons partagée,

nous ne savons d'autre remède que le texte même de l'arrêt¹ par lequel nous avons été définitivement privés de ce que nous regardions comme un droit. Aucun commentaire ne pourrait, sans doute, ajouter à la force de ses *considérants*, et, dans tous les cas, ce n'est point à nous qu'il faudrait demander ce commentaire explicatif. Chacun le fera donc à sa guise, et tâchera de comprendre, quitte, s'il n'y parvenait pas, à s'incliner, comme nous, devant les lumières supérieures de la haute magistrature d'où émane la décision en question.

Quant à la raison d'être du procès, avant de la chercher, il sera peut-être à propos d'exposer sommairement le procès lui-même.

Voici dans quels termes Lamennais nous investissait du mandat que nous nous étions engagé à remplir.

Testament.

. . . . Tous mes papiers, autres que ceux d'affaires, renfermés dans une caisse fermée, ou déposés dans les armoires de la bibliothèque vitrée de mon cabinet, seront remis à la personne que je désignerai dans un codicille, laquelle en disposera en toute propriété; aucuns de mes ouvrages publiés avant ma mort ne pourront être réimprimés que sous la direction de la même personne qui indiquera les corrections, additions ou retranchements à y faire : de ces ouvrages, j'excepte toutefois celui qui a pour titre : *Discussions critiques et Pensées diverses sur la Religion et la Philosophie*, lequel, ainsi que les articles insérés par moi dans divers journaux, deviendra, comme les papiers ci-dessus mentionnés, la propriété de ladite personne désignée dans mon codicille.

Fait, écrit, daté et signé par moi.

Paris, ce 28 décembre 1853.

Codicille annoncé par mon testament.

Par mon testament en date du 28 décembre 1853, j'ai déclaré que mes papiers, autres que ceux d'affaires, et que l'on trouvera en partie renfermés dans une caisse, en partie déposés dans les armoires de la bibliothèque non vitrée de mon cabinet, devraient être remis à la personne que je désignerais par un codicille, laquelle en disposera en toute propriété. J'ai déclaré en même temps qu'aucun de mes ouvrages, déjà publiés au moment de ma mort, ne pourrait être réimprimé que sous la direction de cette même personne, laquelle indiquerait les corrections, additions ou retranchements à y faire; exceptant toutefois desdits ouvrages qui devront devenir, aux termes de mon testament, la propriété de M^{me} V^e Élie de Kerangué, ma légataire universelle, celui qui a pour titre : *Discussions critiques et Pensées diverses sur la Religion et la Philosophie*, ainsi que les articles insé-

1. Voir plus bas, page 492

rés par moi dans divers journaux, que je joins au legs de mes papiers.

En conséquence de cette disposition, je déclare que M. Émile Forgues, demeurant actuellement rue de Tournon, n^o 2, est la personne à laquelle j'entends que ces papiers soient intégralement remis, m'en rapportant à lui pour le choix de ce qui devra en être publié, aussi bien que pour l'époque de cette publication, concernant laquelle mes intentions lui sont d'ailleurs connues par les instructions que je lui ai verbalement données.

A cet effet, je l'institue, en tant que de besoin, par le présent codicille, LÉGATAIRE EN TOUTE PROPRIÉTÉ DESDITS PAPIERS ainsi que de l'ouvrage intitulé : *Discussions critiques et Pensées diverses sur la Religion et la Philosophie*, et des articles insérés par moi dans divers journaux. J'entends également que, des bénéfices qui pourront résulter de la publication de ces papiers et écrits, la moitié appartienne à ma petite-nièce, M^{lle} Augustine de Kertangui, à moins qu'elle ne se fasse religieuse, auquel cas le présent legs retournerait à sa mère. Quelle que soit celle des deux qui se trouve légataire, elle n'aura le droit d'intervenir en rien de ce qui concernera ladite publication, ni d'exiger de M. Émile Forgues aucune justification du produit, sa simple déclaration devant, par ma volonté expresse, tenir lieu de tout compte pour le règlement des bénéfices à partager.

Dans le cas où M. Émile Forgues viendrait à décéder avant que la publication mentionnée ci-dessus fût ou commencée ou terminée, lesdits papiers et autres écrits que je lui lègue par le présent seront remis à M. Adrien-Benoît Champy, qui en deviendra légataire à son tour, et en disposera au même titre que M. Émile Forgues.

Fait, écrit, daté et signé par moi. Paris, ce trente décembre mil huit cent cinquante-trois.

F. ROBERT DE LAMENNAIS.

Des textes qu'on vient de lire, et des instructions verbales qui en étaient pour nous le commentaire, nous avons conclu :

1^o Que notre mission, consistant à présenter sous son véritable jour, au moyen de documents authentiques, la carrière de notre illustre ami, si elle nous imposait de grands devoirs, nous donnait en revanche des droits étendus ;

2^o Qu'en nous léguant tous ses papiers (autres que ceux d'affaires) Lamennais ne faisait point un acte restrictif, puisqu'il nous laissait, dans un but déterminé, tout ce dont il avait la possession au moment de sa mort ; qu'en ne nous laissant pas autre chose, — ce qui lui était impossible, — il n'entendait pas nous interdire de continuer les recherches par lui commencées, et non menées terme ;

3^o Que sa confiance en nous était entière, puisqu'en nous attribuant sur ses ouvrages, publiés avant sa mort, un droit absolu de

modifications, additions ou retranchements, il nous donnait, non, certes, le droit, mais la faculté d'empêcher, si bon nous semblait, la réimpression de ces mêmes ouvrages¹;

4° Que sa légataire universelle n'avait à intervenir en rien dans la publication des *Œuvres Posthumes*, puisque, d'une part, le testateur le lui interdisait formellement, et que, de l'autre, afin de rendre cette interdiction plus efficace (aucun autre motif ne pourrait être donné de cette disposition), il lui avait retiré, pour nous l'attribuer, la propriété des *Œuvres Posthumes*.

De ces mêmes textes, nos adversaires concluaient, en revanche :

1° Qu'ils étaient investis, par Lamennais, du soin de veiller sur sa renommée, et avaient à la protéger, tout particulièrement, contre l'homme qu'il semblait en avoir constitué le gardien ;

2° Qu'en ne nous léguant pas les papiers qu'il n'avait pas en sa possession au moment de sa mort, Lamennais nous avait interdit, *ipso silentio*, de chercher dans ces mêmes papiers, restés en mains tierces, la confirmation des vérités qu'il nous donnait à établir ;

3° Que le droit de diriger la réimpression de ses ouvrages déjà publiés, et d'y faire tous changements, retranchements ou additions, était une pure formule, par laquelle il comptait s'assurer, tout simplement, un bon correcteur d'épreuves. Il y avait là, de toute nécessité, un malentendu de rédaction, Lamennais étant très-novice en affaires, et, probablement aussi, très-novice dans l'art d'exprimer sa pensée en bon français ;

4° Que l'interdiction formelle à la légataire universelle d'intervenir dans la publication des *Œuvres Posthumes* ne pouvait s'entendre que des *Œuvres Posthumes* telles qu'il lui paraîtrait qu'elles devaient être publiées ; que si on les publiait autrement, elle avait, certes, le droit d'intervenir, car alors il ne s'agissait plus de la publication dont le testateur avait parlé. Vainement l'éditeur exciperait-il de son droit de propriétaire ; il n'était pro-

1. Ceci est si vrai que lorsque M. Blaize vint nous prier de limiter nous-mêmes ce droit énorme, il nous déclara que, sans cela, il ne rencontrerait aucun libraire disposé à réimprimer les *Œuvres* de son oncle, et que, sous le coup d'une transformation comme celle que nous pouvions, si bon nous semblait, leur faire subir, elles ne trouveraient certainement aucun acquéreur. Cette prière, à laquelle nous fîmes droit par instinct de courtoisie et de conciliation autant que par esprit de justice et de loyauté, ne ressemblait en rien à une « interpellation », bien qu'il ait plu à M. Blaize de lui donner ce nom rébarbatif. S'il nous eût « interpellé », il sait bien quelle eût été notre réponse, et s'il ne le sait pas, chacun le devine. Mais il pria, nous céda ; et quand ainsi, bénévolement, nous nous fîmes désarmé nous-même, le procès nous arriva, digne salaire de notre candide chevalerie.

priétaire que de l'objet légué. Or, Lamennais n'avait légué que ce qu'il possédait de documents. Aucun autre ne pouvait, dès lors, — même par le consentement des tiers détenteurs, — devenir la propriété de son mandataire, et prendre place dans la collection que ce dernier avait à former.

Le lecteur a sous les yeux, maintenant, et le texte en litige, et les deux interprétations contradictoires qu'on lui donnait. On se doute bien qu'à notre avis, la plus raisonnable, la plus sensée, n'est pas la seconde. Le tribunal de première instance de la Seine partagea cette manière de voir, car, sans laisser achever une excellente plaidoirie de M^r Senard qui nous prêtait le secours de sa puissante parole ¹, et tandis que l'organe du parquet (M. le substitut Pinard) concluait en faveur de nos adversaires, le jugement suivant, rendu séance tenante, nous donnait complètement gain de cause :

« Attendu que, aux termes de son testament olographe, en date du 28 décembre 1853, enregistré, et de son codicille du 30 du même mois, de Lamennais a légué les papiers autres que ceux d'affaires, et que l'on trouverait, en partie renfermés dans une caisse, en partie dans les armoires de la bibliothèque non vitrée de son cabinet, à Émile Forgues, pour, par celui-ci, en disposer en pleine propriété ;

« Que, par les mêmes actes, de Lamennais a déclaré s'en rapporter à Émile Forgues pour le choix de ce qui devait être publié de ses papiers et manuscrits inédits, aussi bien que pour l'époque de la publication, ajoutant, le testateur, que ses intentions relativement à cette publication sont connues de son légataire par les instructions qu'il lui a données verbalement ;

« Attendu qu'il résulte de ces dispositions, comme aussi des documents fournis au procès, que les papiers d'affaires ont seuls été exclus du legs ; qu'il en résulte également que, plein de confiance en son légataire, le testateur n'a pas entendu limiter les autres papiers légués à ceux qui étaient déposés ou renfermés dans une caisse ou dans les armoires de sa bibliothèque ; mais qu'il a fait par là une simple indication non exclusive du droit pour le légataire, de recueillir partout ailleurs, et même dans les mains de tiers, la correspondance ou les écrits du testateur, et d'y faire, en vue de la publication, le choix que le testateur y aurait pu faire lui-même, et pour lequel sa pensée a été de se substituer son légataire ;

« Par ces motifs,

« le Tribunal déclare la demanderesse mal fondée dans sa demande, la déboute, et la condamne aux dépens. »

Nos adversaires, bien inspirés cette fois, formèrent appel de ce

1. Lire cette plaidoirie inachevée, mais remplie de détails très-instructifs et très-curieux, dans le *Droit* ou la *Gazette des Tribunaux* du 10 août 1856.

jugement. L'affaire, portée devant la juridiction supérieure, donna occasion de reproduire les deux systèmes déjà exposés. Celui des héritiers Lamennais fut, pour le coup, relevé de quelques personnalités fort inoffensives, d'ailleurs, que leur avocat (M^e Leblond) sut adroitement déguiser en compliments. La jeunesse de l'éditeur désigné par Lamennais, sa vivacité d'esprit, le feu de son imagination, ses accointances avec le roman moderne, — comme critique, sans doute, car, pour romancier, il ne l'est point, — tels furent les motifs de suspicion qui furent mis en avant. Sa loyauté, son zèle, son dévouement à la mémoire de Lamennais ne furent point révoqués en doute, Dieu merci : mais sa juvénile imprudence — à quarante-trois ans passés — inspirait, disait-on, l'appréhension la plus vive. Le ministère public, cette fois, nous vint en aide, et nous ne perdrons jamais le souvenir du remarquable réquisitoire où M. l'avocat général Porthier, développant avec talent les motifs adoptés par les magistrats de première instance, voulut bien, en même temps, rappeler les titres personnels qui lui semblaient expliquer et justifier le choix de Lamennais.

L'équité sympathique de M. l'avocat général les lui faisait sans doute apprécier au delà de leur valeur, car, pesés dans la balance des magistrats d'appel, ils furent trouvés trop légers.

L'arrêt qui intervint — non sans avoir été précédé, autour de la table verte, d'un délibéré assez vif pour étonner les personnes qui assistaient à l'audience de la Cour — porte la date du 5 juin 1857¹. Sa teneur est ainsi qu'il suit :

Considérant que la formule du testament et codicille de feu Robert de Lamennais ne comporte pas d'équivoque ; — que la disposition est limitée aux papiers autres que ceux d'affaires, renfermés en partie dans une caisse fermée, en partie déposés dans les armoires de la bibliothèque vitrée du cabinet du testateur ; — que, sans doute, s'il s'était trouvé, hors des meubles indiqués par le testateur, des écrits et papiers de la même nature que ceux dont la publication était confiée à l'intimé, ils auraient suivi le sort des premiers, la volonté manifestée par Lamennais de ne réserver à sa famille que les papiers d'affaires, et le but évident de la disposition ne permettant pas de les séparer ; mais que cette application nécessaire des termes du codicille n'en saurait justifier l'extension à des écrits qui ne dépendaient pas de la succession quand elle s'est ouverte ;

1. Cet arrêt ne fut rendu que huit jours après les plaidoiries. Sa rédaction est généralement attribuée à M. Delangle, alors premier président à la Cour d'appel, et aujourd'hui (août 1858) ministre de l'Intérieur.

Considérant qu'en exprimant que les papiers, objets de la disposition, seraient remis à Forgues, le testateur a clairement manifesté qu'il s'agissait de choses présentes et comprises dans son patrimoine; que cette pensée se corrobore par la faculté donnée à Forgues de choisir ce qui devra en être publié; — par les termes dans lesquels il est institué, en tant que de besoin, légataire en toute propriété desdits papiers, ce qui exclut les correspondances adressées aux tiers et gardées par eux comme leur appartenant, — par l'attribution à la petite-nièce du testateur de la moitié des bénéfices qui pourraient provenir de la publication de ces papiers, ce qui en suppose la libre disposition; — par la transmission à un tiers du legs de Forgues, s'il venait à décéder avant que la publication fût ou commencée ou terminée;

Considérant que Forgues lui-même a reconnu que tel était le sens du testament, en déclarant dans l'acte de délivrance que les papiers qui lui étaient remis formaient bien tous ceux que Lamennais avait entendu comprendre dans le legs fait à son profit, et qu'il n'avait plus aucune réclamation à faire à cet égard :

Qu'il suit de là, qu'en voulant joindre à la publication des papiers trouvés dans la succession du défunt des écrits recueillis de côtés différents, Forgues excède le droit qu'il tient de la confiance et de la libéralité de feu Lamennais :

Qu'il pourrait arriver qu'en mêlant à la reproduction d'œuvres inédites, mais que Lamennais a connues, classées, et dont il a pu apprécier la valeur morale, des correspondances effacées de son souvenir, il compromet le nom et la réputation de son auteur;

Que la famille a le droit de s'opposer, en l'absence d'une clause qui l'y autorise expressément, et par sa seule volonté, à ce qu'il se rende l'arbitre d'aussi chers intérêts;

Qu'il n'y a rien d'ailleurs à conclure de ce qu'il est énoncé dans le testament que le défunt a donné verbalement des instructions à Forgues pour la publication des œuvres qu'il lui lègue; — que cette énonciation, se référant à ce qui la précède, se restreint, comme la disposition même, aux papiers dont le testateur pouvait le gratifier, c'est-à-dire aux papiers qui étaient sa propriété;

Met à néant le jugement dont est appel;

Émendant, fait défense à Forgues de comprendre, dans la publication dont il a fait l'annonce, d'autres écrits que ceux qui lui ont été légués par feu Lamennais et remis par sa légataire universelle; ordonne la restitution de l'amende, et condamne Forgues aux dépens.

En nous considérant, à l'exclusion de tout autre point de vue plus élevé, comme *légataire pur et simple* d'une certaine masse de papiers déterminés, les juges d'appel nous semblent avoir oublié ou méconnu plusieurs points essentiels, à savoir :

Que le legs qui nous attribuait ces papiers avait un but tout

autre que celui de nous en transférer purement et simplement la propriété;

Que nous étions, avant tout, *mandataire* de Lamennais;

Qu'à ce mandat apologétique se rattachaient les instructions verbales dont sa déclaration testamentaire constate l'existence;

Que la latitude à nous laissée par ces instructions pouvait et devait se mesurer à la confiance, presque illimitée, dont le testateur nous avait donné un témoignage si éclatant, en nous conférant, sur ses ouvrages déjà publiés, une juridiction absolue et presque souveraine;

Qu'au contraire, par tous les moyens en son pouvoir, et en déployant une rigueur de termes assurément très-remarquable, Lamennais avait écarté de la publication dont il entendait nous charger exclusivement, ceux-là même qui venaient, en son nom, demander la limitation de notre mandat;

Que *comme légataire*, et comme légataire seulement, nous avions dû accuser réception et donner quittance des papiers trouvés dans la succession, et formant la matière du legs, sans qu'on pût induire de là que, *comme mandataire*, nous entendions renoncer aux recherches et publications nécessaires à l'exécution complète de notre mandat;

Que, quant à l'abus à faire de ce mandat, il ne pouvait se présumer ou prévoir d'avance, mais seulement être réprimé ou puni, le cas échéant, s'il venait à se produire;

Que la confiance absolue de Lamennais, par cela seul qu'elle était aussi nettement, aussi fortement exprimée, devait calmer les scrupules des magistrats, simplement chargés d'interpréter ses volontés, et de les faire respecter;

Que, ces scrupules, l'organe du ministère public lui-même ne leur trouvait aucun prétexte plausible, et que l'avocat de nos adversaires ne les avait motivés par aucun fait précis de nature à éveiller la sollicitude de la Cour ¹, mais simplement par quelques insinuations assurément peu concluantes, quelques hypothèses fort arbitraires et fort peu sérieuses.

1. On comprend que nous avons dû chercher, d'un œil très-attentif, dans les quatre-vingts pages grand in 8° que M. Blaize a consacrées au compte rendu de la procédure relative aux Correspondances de Lamennais toute allégation de *faits* propres à auto-riser les méfiances affectées par nos adversaires. Parmi beaucoup d'épigrammes qui s'adressent à l'homme de lettres, et dont l'ironie malveillante l'a trouvé parfaitement indifférent, nous n'avons pas su découvrir *une seule articulation* de ce genre.

Ceci dit, revenons à la question posée au début. Pourquoi ce procès a-t-il été fait ?

Aucun intérêt matériel n'était en jeu ni de part ni d'autre. S'il en eût existé un pour les héritiers Lamennais, c'était de laisser l'Éditeur de la Correspondance compléter son travail, et lui donner toute l'étendue que pouvait avoir, tout l'attrait que pouvait présenter la collection des lettres écrites par leur illustre parent à ceux de ses contemporains qu'il avait honorés de son amitié; ils n'ont pas tenu compte de ceci, et si — ce dont nous ne voulons pas douter — aucune pensée de spéculation ultérieure n'est mêlée à ce désintéressement actuel, il n'y a qu'à le constater et à lui rendre hommage.

Ce point écarté, faut-il, avec beaucoup d'esprits, trop pénétrants selon nous, chercher le motif de cet étrange procès dans une intervention occulte de ce qu'on est convenu d'appeler « le parti religieux ? » Rien n'est plus loin de notre pensée. M^{me} de Kertangui, nièce et légataire de Lamennais, est une catholique zélée. On a pu voir combien Lamennais se méfiait de ses tendances religieuses, et quelles précautions il prenait pour qu'elle ne pût leur sacrifier les intérêts qui le préoccupaient au moment de quitter la terre. Or, c'est au nom de M^{me} de Kertangui que l'instance a été engagée. De la cette fausse interprétation, très-naturelle du reste, que nous voudrions écarter. L'influence du clergé sur M^{me} de Kertangui, si puissante qu'elle soit, est effectivement balancée, dominée par une autre, fort légitime et fort concevable. Cette dame a pour guide, pour conseiller, pour appui, — elle a eu pour mandataire dans le procès dont il s'agit — son frère, M. A. Blaize. Et M. Blaize, dont les opinions politiques et philosophiques paraissent être tout autres que celles de sa sœur, ne saurait être envisagé comme l'intermédiaire officieux, l'agent secret de ce qu'il appelle lui-même « la coterie ultramontaine ». *L'Essai biographique* qu'il a publié depuis la mort de son oncle, la réimpression toute récente des opuscules de Lamennais qui doivent être le plus antipathiques au clergé, ne permettent aucun doute

M. Blaize a même bien voulu se déclarer « convaincu » que « nos intentions étaient bonnes, » ajoutant seulement que nous aurions pu compromettre la renommée de Lamennais « involontairement et par un zèle inconsidéré. » On verra bien noter ici que c'est au zèle de M. Blaize que l'on doit la publication de la lettre du P. Ventura citée plus haut, lettre jusqu'ici restée sans réponse, du moins sans réponse connue de nous.

sur ce point, et repoussent toute idée de manœuvres cléricales, à moins d'entrer dans un ordre de suppositions que mille et mille circonstances rendent hautement invraisemblables.

Prendrons-nous, maintenant, au pied de la lettre les moyens plaidés par nos adversaires ? Admettrons-nous, sans autre examen, que des scrupules exagérés, mais réels, des méfiances sans motifs, mais sincères, les ont conduits à cette singulière extrémité de provoquer, par respect pour la mémoire de Lamennais, l'annulation de sa volonté suprême ; — de s'introduire, malgré lui, dans une portion de son héritage dont il les avait formellement exclus ; — de se constituer, nonobstant qu'il les eût dépossédés de ces titres et fonctions, les gardiens de sa renommée, les mainteneurs de sa pensée, les interpretes, les apologistes de sa vie ?

Nous n'hésiterions pas, s'il s'agissait du frère ou de la nièce de Lamennais, et s'ils avaient obéi, en tout ceci, à leur inspiration propre. En pareil cas, — et quelque dur qu'il nous semblât de nous voir contester par eux la mission que nous tenons de leur illustre parent, — nous oserions à peine nous plaindre de procédés injustes peut-être, mais qui, par leur origine sinon par leurs résultats, se recommanderaient à notre respectueuse indulgence.

Malheureusement, parmi ces parents du grand écrivain, il s'en trouve un dont la position est loin d'offrir les mêmes garanties de désintéressement personnel, les mêmes présomptions de calme et d'équitable vouloir. Des le début de nos rapports avec lui, nous avons pu constater, à des signes certains, la passion qui l'animait. Nous avons tout fait pour la calmer. Aucune concession, aucune marque de déférence courtoise, aucun témoignage de confiance n'ont été refusés par nous à un homme dont la force des choses faisait, nous le sentions, notre ennemi, et que nous espérions ramener par des procédés dont le sens paraît lui avoir échappé. Nous comprenions, effectivement, — si peu clairvoyant qu'il ait pu nous supposer, — cette antipathie dont les motifs étaient évidents. Le testament de Lamennais avait déçu, chez son neveu, de longues et secrètes espérances. Sur ses liens de parenté avec un homme illustre — liens cimentés, d'ailleurs, par des rapports longtemps intimes, — il avait assis ses calculs d'avenir, basé ses chances de renommée. Puis, tout à coup, en un jour de colère, les rêves de toute sa jeunesse s'étaient évanouis. Frustré d'une mission de confiance, due, selon lui, à des années de dévouement, il s'estimait l'objet

d'une criante injustice, et cette injustice se personnifiait en nous, pour ainsi dire. De là une animadversion involontaire, cherchant à s'ignorer elle-même, mais se trahissant à chaque démarche, et que nous partageons avec Lamennais dans la pensée du neveu déshérité.

Ainsi s'explique pour nous, il faut bien le dire, sa regrettable intervention dans une œuvre à laquelle il devait rester étranger, et qu'il a entravée, mutilée, sans profit pour qui que ce soit. Par là, il est vrai, sa rancune s'est trouvée satisfaite, mais à quel prix ? Son animosité, son désappointement ont éclaté, appelant, pour quelques jours, un peu de bruit autour de son nom : croit-il avoir lieu de s'en féliciter ? Et s'il est parvenu à nous rendre matériellement onéreuse la tâche qu'il nous envoyait, s'il nous a fait payer assez cher l'honneur de remplir, à sa place, une mission qui nous coûtait déjà de longs travaux, pense-t-il, par hasard, avoir fait acte de justice ? Estime-t-il, surtout, avoir rempli en ceci les intentions de son oncle, de cet oncle qu'il censure amèrement dans ses écrits privés, tout en se posant publiquement comme son défenseur attitré ? — Simples questions que nous croyons pouvoir poser à sa conscience, et qui ne laisseront peut-être pas, nous l'espérons pour elle, d'y éveiller quelques honorables repentirs.

Ces questions, nous les posons aussi à la conscience publique, et en expliquant le rôle joué par M. Blaize dans le procès dont s'est émue l'opinion, nous croyons avoir expliqué ce procès lui-même. On comprend, maintenant, pourquoi il a été intenté, soi-disant par la légataire universelle, en réalité par le neveu de Lamennais, ce neveu dont, à tort ou à raison, il n'avait pas voulu faire son héritier ; — pourquoi on a livré ce différend à la publicité des tribunaux, lorsque de hautes convenances, vainement invoquées par nous, voulaient qu'on le vidât en famille devant d'amiabes compositeurs, choisis parmi les personnes le plus au courant des volontés qu'il s'agissait d'interpréter ; — pourquoi, vainement coloré de scrupules, de méfiances inexplicables, il n'a été, du premier au dernier jour, que l'expression acrimonieuse d'une aversion sans motifs, d'une jalousie aveugle, d'un ressentiment immérité.

Ce n'est pas sans répugnance, c'est à notre corps défendant, que nous avons été amené à entrer dans de si tristes détails. Simplement lésé par un arrêt, nous n'aurions pas songé à formuler d'inutiles plaintes. Il a plu à notre unique et véritable adversaire

de joindre à cet arrêt, fastueusement publié, un commentaire qu'il a voulu rendre ironique et blessant. Par là même il nous forçait, plutôt qu'il ne nous autorisait, à rentrer dans la lice fermée; à lui signaler, à lui-même, le néant et l'inopportunité de son prétendu triomphe; à lui faire comprendre enfin, les rôles une fois rétablis, comment il se fait qu'il ait à plaider encore sa cause gagnée, tandis que notre cause perdue est une énigme dont chacun nous demande le mot.

FIN.

TABLE

DES

LETTRES CONTENUES DANS CE VOLUME

LIVRE QUATRIÈME

1829-1830

		Pages
272. — 5 janvier 1829.	A Mme la comtesse de Senfft-Pilsach.....	1
273. — 9	A M. le baron de Vitrolles.....	3
274. — 11	A M. le comte de Senfft.....	5
275. — 30	A Mme de Senfft.....	7
276. — 6 février	A M. de Senfft.....	9
277. — 13	A Mlle Cornulier de Lucinière.....	11
278. — 16	A M. de Vitrolles.....	12
279. — 21	A M. de Senfft.....	15
280. — 28	A Mme de Senfft.....	18
281. — 1 ^{er} mars.	A M. de Senfft.....	19
282. — 12	Au même.....	21
283. — 16	Au même.....	22
284. — 17	A M. le marquis de Coriolis.....	23
285. — 17	A Mme de Senfft.....	25
286. — 24	A Mme Yemeniz.....	27
287. — 30	A Mlle de Lucinière.....	28
288. — 5 avril.	A M. de Senfft.....	30
289. — 6	A M. de Coriolis.....	33
290. — 6	A M. de Vitrolles.....	35
291. — 11	A M. de Senfft.....	37
292. — 17	Au même.....	39
293. — 23	Au même.....	41
294. — 3 mai.	A M. de Vitrolles.....	43
295. — 3	A Mme de Senfft.....	45
296. — 8	A la même.....	47
297. — 11	A Mlle de Lucinière.....	48
298. — 23	A M. de Senfft.....	50
299. — 4 juin.	A Mme de Senfft.....	52
300. — 12	A M. de Vitrolles.....	54
301. — 15	A Mme de Senfft.....	55
302. — 5 juillet.	A la même.....	57
303. — 6	A M. de Senfft.....	59

304. — 16	A Mlle Angélique de Tremereuc.....	61
305. — 17	A M. de Vitrolles.....	62
306. — 25	A M. de Senfft.....	64
307. — 2 août.	A Mme de Senfft.....	65
308. — 11	A la même.....	67
309. — 19	A M. de Coriolis.....	69
310. — 19	A M. de Senfft.....	71
311. — 25	A Mme de Senfft.....	72
312. — 3 septembre.	A la même.....	75
313. — 5	A M. de Vitrolles.....	77
314. — 12	A M. de Senfft.....	79
315. — 14	A M. de Coriolis.....	80
316. — 28	A Mme de Senfft.....	82
317. — 8 octobre.	A M. de Coriolis.....	83
318. — 13	A M. de Vitrolles.....	85
319. — 20	A Mlle de Tremereuc.....	86
320. — 26	A Mme de Senfft.....	87
321. — 8 novembre.	A Mlle de Lucinière.....	89
322. — 12	A la comtesse Louise de Senfft.....	90
323. — 22	A M. de Senfft.....	91
324. — 23	A M. de Vitrolles.....	95
325. — 30	A Mme de Senfft.....	96
326. — 5 décembre.	A Mlle de Lucinière.....	98
327. — 15	A M. de Senfft.....	99
328. — 18	A M. de Vitrolles.....	101
329. — 24	A M. de Coriolis.....	102
330. — 24	A Mme de Senfft.....	104
331. — 6 janvier 1830.	A M. de Senfft.....	105
332. — 14	A M. de Coriolis.....	107
333. — 22	A Mme de Senfft.....	108
334. — 22	A M. de Vitrolles.....	110
335. — 8 février.	A M. de Coriolis.....	111
336. — 8	A M. de Senfft.....	113
337. — 8	A M. de Vitrolles.....	114
338. — 10	A Mme de Senfft.....	115
339. — 19	A M. de Senfft.....	117
340. — 1 ^{er} mars.	A M. de Vitrolles.....	118
341. — 1 ^{er}	A M. de Senfft.....	119
342. — 2	A M. de Coriolis.....	120
343. — 9	A la comtesse Louise.....	122
344. — 21	A M. de Coriolis.....	123
345. — 21	A M. de Senfft.....	125
346. — 27	A Mme de Senfft.....	127
347. — 2 avril.	A M. de Coriolis.....	128
348. — 12	A Mme de Senfft.....	130
349. — 16	A Mlle de Tremereuc.....	131
350. — 16	A Mme de Senfft.....	132
351. — 3 mai.	A la même.....	133
352. — 9	A M. de Coriolis.....	135
353. — 22	A M. Berryer.....	136
354. — 24	A Mme de Senfft.....	137
355. — 25	A M. de Coriolis.....	139

356. — 23	A Mme de Senfft.....	141
357. — 7 juin.	A la comtesse Louise.....	142
358. — 16	A M. de Senfft.....	143
359. — 25	A Mme de Senfft.....	145
360. — 7 juillet.	A M. de Coriolis.....	146
361. — 13	A M. de Senfft.....	148
362. — 23	A M. de Vitrolles.....	150
363. — 23	A Mme de Senfft.....	152
364. — 24	A M. de Coriolis.....	154
365. — 6 août.	Au même.....	156
366. — 6	A Mme de Senfft.....	158
367. — 26	A M. de Coriolis.....	159
368. — 27	A Mlle de Tremereuc.....	160
369. — 27	A M. de Vitrolles.....	161
370. — 31	A Mme de Senfft.....	163
371. — 5 septembre.	A la comtesse Louise.....	165
372. — 13	A Mme de Senfft.....	167
373. — 21	A M. de Coriolis.....	168
374. — 29	A Mme de Senfft.....	169
375. — 3 octobre.	A M. de Coriolis.....	171
376. — 4	A M. de Senfft.....	173
377. — 13	A Mme de Senfft.....	174
378. — 20	A M. de Senfft.....	176
379. — 31	A Mme de Senfft.....	176
380. — 1 ^{er} novembre.	A M. de Coriolis.....	177
381. — 5	A Mme de Senfft.....	178
382. — 14	A M. de Coriolis.....	178
383. — 16	A Mme de Senfft.....	180
384. — 21	A M. de Senfft.....	181
385. — 5 décembre.	A Mme de Senfft.....	182
386. — 5	A M. de Coriolis.....	183
387. — 16	A Mme de Senfft.....	184
388. — 23	A M. de Senfft.....	185

LIVRE CINQUIÈME

1831-1833

389. — 4 janvier 1831.	A M. de Coriolis.....	189
390. — 14	A Mme la comtesse Ferdinanda Riccini.....	190
391. — 14	A M. de Coriolis.....	191
392. — 14	A Mme de Senfft.....	193
393. — 18	A M. de Senfft.....	194
394. — 14 février.	A Mme de Senfft.....	195
395. — 27	Au cardinal Weld.....	197
396. — 30 mars.	A M. l'abbé ***.....	198
397. — 16 avril.	A M. l'abbé Anger.....	201
398. — 17	A M. l'abbé ***.....	202
399. — 18	A M. de Senfft.....	203
400. — 1 ^{er} juin.	Au même.....	204

401. — 21	A M. de Coriolis.....	205
402. — 27	A M. de Senfft.....	207
403. — 17 juillet.	A M. de Coriolis.....	208
404. — 6 août.	A M. de Senfft.....	210
405. — 15	A l'archevêque d'Amasie.....	212
406. — 16	A M. de Senfft.....	219
407. — 17	A M. de Coriolis.....	220
408. — 3 septembre.	A Monseigneur Lambruschini.....	221
409. — 5 octobre.	A Mme de Senfft.....	223
410. — 8 novembre.	A la même.....	224
411. — 9	A M. de Coriolis.....	227
412. — 16	A M. de Senfft.....	228
413. — 12 janvier 1832	A Mlle de Lucinière.....	230
414. — 10 février.	A Mme de Senfft.....	231
415. — 14 mars.	A M. de Coriolis.....	233
416. — 12 avril.	A Mme de Senfft.....	234
417. — 29	A M. de Coriolis.....	235
418. — 1 ^{er} mai.	A Mme de Senfft.....	237
419. — 29 août.	A la même.....	239
420. — 15 septembre.	A M. de Coriolis.....	241
421. — 9 octobre.	Au même.....	243
422. — 20	A M. de Coux.....	245
423. — 1 ^{er} novembre.	A Mme de Senfft.....	246
424. — 13	A M. de Coriolis.....	247
425. — 15	Au R. P. Ventura.....	249
426. — 30	Au même.....	253
427. — 30	A Mlle de Lucinière.....	256
428. — 15 décembre.	A Mme de Senfft.....	258
429. — 15	A M. de Coriolis.....	260
430. — 25 janvier 1833.	A Mme de Senfft.....	262
431. — 5 février.	A M. le comte Rzewuski.....	265
432. — 27	A M. de Coriolis.....	268
433. — 12 mars.	A don Juan Tournaire.....	270
434. — 15	A Mme de Senfft.....	272
435. — 2 ⁵	A M. le comte de Beaufort.....	274
436. — 26	A Mme de Senfft.....	276
437. — 14 avril.	A M. de Coriolis.....	279
438. — 2 mai.	A Mlle de Lucinière.....	281
439. — 6	A M. de Coriolis.....	283
440. — 9	A Mme de Senfft.....	286
441. — 9 juin	A M. de Coriolis.....	289
442. — 22	A Mme de Senfft.....	291
443. — 20 juillet.	A la même.....	293
444. — 21	A Mlle de Lucinière.....	296
445. — 29	A M. de Coriolis.....	298
446. — 1 ^{er} août.	A Mme de Senfft.....	300
447. — 4	Au Pape.....	303
448. — 4	A Monseigneur *****.....	305
449. — .. août.	A Monseigneur *****.....	306
450. — 29	A Mme de Senfft.....	310
451. — 6 septembre.	A M. de Senfft.....	313
452. — 8	A Mme de Senfft.....	314

453. — 27	A la même.....	316
454. — 6 octobre.	A la même.....	319
455. — 15	A M. de Coriolis.....	322
456. — 9 novembre.	Au même.....	324
457. — 29	A Mme de Senfft.....	325
458. — 4 décembre.	A la même.....	327
459. — 6	Au Pape.....	329
460. — 6	A M. de Coriolis.....	335
461. — 11	Au cardinal Pacca.....	337
462. — 11	A Monseigneur l'évêque de Rennes.....	337
— 27	A M. de Senfft.....	338
464. — 30	A M. de Coriolis.....	339
465. — 31	A Mme de Senfft.....	340

LIVRE SIXIÈME.

1834 ET ANNÉES SUIVANTES

466. — 13 janvier 1834.	A Mme de Senfft.....	343
467. — 25	A la même.....	345
468. — 3 février.	A M. de Coriolis.....	346
469. — 19	A Mme de Senfft.....	348
470. — 23 mars.	A la même.....	350
471. — 29	A M. de Coriolis.....	352
472. — 2 avril.	A Mme de Senfft.....	354
473. — 27	A M. de Coriolis.....	356
474. — 27	A Mme de Senfft.....	360
475. — 19 mai.	A M. de Coriolis.....	362
476. — 24	A Mme de Senfft.....	363
477. — 31	A Mlle de Lucinière.....	365
478. — 8 juin.	A Mme de Senfft.....	369
479. — 30	A M. de Coriolis.....	371
480. — 5 juillet.	A Mme de Senfft.....	373
481. — 13	A M. de Coriolis.....	376
482. — 20	A Mme de Senfft.....	378
483. — 24	A Monseigneur l'évêque de Rennes.....	381
484. — 26	A Béranger.....	382
485. — 27	A M. de Coriolis.....	384
486. — 2 août.	A Mlle de Lucinière.....	385
487. — 10	A M. de Coriolis.....	387
488. — 20	A Mme de Senfft.....	389
489. — 28	A M. de Coriolis.....	392
490. — 22 septembre.	Au même.....	394
491. — 6 octobre.	A Mlle de Lucinière.....	396
492. — 8	A Mme de Senfft.....	398
493. — 2 novembre.	A Monseigneur l'évêque de Saint-Brieuc.....	400
494. — 5	A Mlle de Lucinière.....	401
495. — 27	A M. de Coriolis.....	403
496. — 10 décembre.	A Mme de Senfft.....	405
497. — 23 janvier 1835	A Mlle de Lucinière.....	408
498. — 28	A Mme de Senfft.....	409

499. — 19 février.	A M. de Coriolis.....	412
500. — 7 mars.	A Mme de Senfft.....	414
501. — 14	A la même.....	416
502. — 5 avril.	A M. de Coriolis.....	418
503. — 8	A Mlle de Trémereuc.....	421
504. — 24 mai.	A Mme de Senfft.....	422
505. — 1er août.	A M. de Coriolis.....	424
506. — 23	A Mme de Senfft.....	426
507. — 22 (1)	A M. de Coriolis.....	427
508. — 27 septembre.	Au même.....	429
509. — 18 octobre.	A Daniel O'Connell.....	431
510. — 26	A M. de Coriolis.....	433
511. — 12 novembre.	Au même.....	434
512. — 13	A Mme de Senfft.....	436
513. — 3 décembre.	A M. de Coriolis.....	438
514. — 26	A Mme de Senfft.....	439
515. — 29	A M. de Coriolis.....	441
516. — 22 janvier 1836.	Au même.....	442
517. — 4 février.	A Monseigneur l'évêque d'Indiana.....	444
518. — 6	A Mlle de Trémereuc.....	446
519. — 26	A M. de Coriolis.....	448
520. — 10 mars.	A Monseigneur l'évêque d'Indiana.....	450
521. — 3 avril.	A M. de Coriolis.....	451
522. — 16 juillet.	Au même.....	453
523. — 2 août.	Au même.....	455
524. — 18	Au même.....	457
525. — 7 février 1837.	Au même.....	458
526. — 11 mars.	Au même.....	458
527. — 8 avril.	Au même.....	459
528. — 22 mai.	A M. *****.....	459
529. — 14 septembre.	A M. de Coriolis.....	463
530. — 8 novembre.	Au même.....	464
531. — 16	Au même.....	465
532. — 13 décembre 1839.	Au même.....	467
533. — 7 août 1840.	Au même.....	468
534. — 26	Au même.....	468
535. — 20 septembre.	Au même.....	470
536. — 25 novembre.	Au même.....	471
537. — 8 décembre.	A MM. les ouvriers italiens résidant à Londres..	473
	Déclaration au jury (26 décembre 1840).....	475
538. — 27 décembre 1840.	A M. le rédacteur en chef du <i>Commerce</i>	477
	APPENDICE I.....	479
	— II.....	487

(1) Il y a eu intervertissement des deux lettres 506 et 507.







